







ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

IV

# BULLETIN

1913

I



ANVERS  
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIRK

1913

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

## TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

*Texte: La feuille de 16 pages: (1)*

Papier du Bulletin	5 centimes
” velin	8 ”
Couverture non imprimée	1 ”
” imprimée	5 ”

*Titre et faux-titre:*

Papier du Bulletin	5 centimes
” velin	8 ”

<i>Brochage:</i> de 3 feuilles au moins	3 ”
” de 3 à 6 feuilles	6 ”
” de plus de 6 feuilles	8 ”

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE  
DE BELGIQUE.



ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

---

# BULLETIN

---

1913



A N V E R S  
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIJK

—  
1913



## SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 6 AVRIL 1913

---

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*.

Sont présents: MM. le vicomte de Ghellinek Vaernewyck, *vice-président*; Fernand Donnet, *secrétaire*; Geudens, *trésorier*; Stroobant, Saintenoy, Kintsschots, chanoine van den Gheyn, De Ceuleneer, chanoine van Caster, Willemsen, Van der Ouderaa, Matthieu.

Le procès verbal de la séance du 6 octobre 1912 est lu et approuvé.

Il y a lieu de procéder à l'élection d'un conseiller, en remplacement du R. P. van den Gheyn S. J., décédé. Douze membres prennent part au vote. M. Stroobant est élu.

Un siège de membre titulaire est vacant pour remplacer le R. P. van den Gheyn. Quatre candidatures sont présentées et, après discussion, définitivement adoptées.

Pour les trois sièges de membre correspondant regnicole, vacants par suite du décès de MM. Thys et Parmentier et de la nomination éventuelle d'un membre titulaire, dix candidatures, après discussion, sont maintenues et seront soumises au poll de la séance de juin.

Sont ensuite nommés membres correspondants regnicoles: MM. D<sup>r</sup> Kalf, à La Haye; D<sup>r</sup> Ambrosetti, à Buenos-Ayres; Major Espérandieu.

La séance est levée à 2 heures.

*Le Secrétaire,*  
FERNAND DONNET.

*Le Président,*  
SOIL DE MORIAMÉ.

---

SÉANCE ORDINAIRE DU DIMANCHE 6 AVRIL 1913

---

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*.

Sont présents: MM. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, *vice-président*; Fernand Donnet, *secrétaire*; Geudens, *trésorier*; Stroobant, Saintenoy, Kintsschots, chanoine van den Gheyn, De Ceulneer, chanoine van Caster, Willemsen, Van der Ouderaa, Matthieu, membres titulaires. MM. Coninckx, Van Bastelaer, chanoine Jansen, Van Heurck, Dilis, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. de Witte, Casier et Comhaire, membres titulaires.

Le procès-verbal de la séance du 2 février 1913 est lu et approuvé. M. le chanoine van den Gheyn remercie l'Académie et les membres des nombreuses preuves de sympathie qui lui ont été prodiguées à l'occasion du décès de son regretté frère le R. P. van den Gheyn S. J. Dom Berlière n'ayant pu se charger de rédiger la biographie du défunt, on priera M. Van Ortrooy de bien vouloir accepter cette mission.

M. Geudens dépose sur le bureau la notice biographique qu'il a consacrée à M. Thys. Elle sera imprimée dans le Bulletin.

M. le chanoine van den Gheyn engage vivement les membres qui ne l'auraient pas encore fait, à s'inscrire au Congrès de Gand. Il leur demande aussi de prêter leurs concours personnel au travail des sections.

Il est décidé d'autoriser M<sup>me</sup> Hymans à faire réimprimer à ses frais une douzaine de notices que son regretté mari, M. Hymans, avait autrefois publiées dans les Annales ou Bulletin de l'Académie, et de lui céder une centaine d'exemplaires du tiré à part consacré à Milchisédech van Horen.

Il est déposé sur le bureau le programme des concours de l'Académie royale de médecine de Belgique et des concours de 1914 de l'Académie de Stanislas à Nancy, ainsi que le programme du congrès pan-celtique international de juillet 1913. Pris pour notification.

L'Académie d'Hippone à Bône insiste encore une fois pour qu'un

délégué de l'Académie prenne part aux fêtes jubilaires du mois de mai prochain.

Un Cercle archéologique vient de se fonder à Ath; il demande l'échange des publications avec l'Académie. On attendra pour répondre qu'il ait fait l'envoi des premiers fascicules de son bulletin.

M. Villemin, de Tours, sollicite le concours pécuniaire de l'Académie en vue de pouvoir donner en France des conférences sur l'histoire des arts et des industries flamandes en Belgique. Il n'est pas possible de donner une suite favorable à cette requête.

M. Donnet dépose la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque et le compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces seront imprimées dans le Bulletin.

M. le chanoine Jansen O. Pr. fournit de nombreux détails sur le Chapitre de l'église Saint-Pierre à Turnhout, sur ses privilèges et ses revenus; il donne connaissance des statuts qui furent rédigés, en 1634, par le doyen Gevartius.

M. Geudens soumet une étude topographique relative à l'ancien quartier de la rue des Sœurs Noires à Anvers. Il en décrit les transformations successives.

M. Matthieu donne lecture d'un travail consacré aux dignités du Chapitre de Mons. Il en fait connaître l'origine et les développements.

La séance est levée à 4 heures.

*Le Secrétaire,*  
FERNAND DONNET.

*Le Président,*  
SOIL DE MORIAMÉ.

---

Liste des publications parvenues à la bibliothèque pendant les  
mois d'Avril et Mai 1913

---

**1° HOMMAGES D'AUTEURS.**

- Inventaires des archives de la Belgique. Chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg. IV.
- G. CAULLET. Le Van Dyck de Courtrai d'après la correspondance originale du maître.
- ID. Une manufacture de papier à Courtrai au xvi<sup>e</sup> siècle, Antoine van Ghemmert.
- JOS. BERTHELÉ. Ephemeris campanographica. IX.
- EM. DILIS et RAYM. DE GROODT. De bevolking van Burght in 1749 en 1774.
- Vicomte DE GHELLINCK VAERNEWYCK. Congrès d'archéologie d'Angoulême.
- D. D. BROUWERS. L'administration et les finances du comté de Namur. Chartes et documents. IV.
- Abbé L. PHILIPPEN. Les peintres Stramot.
- NAPOLÉON DE PAUW. La vie intime en Flandre au moyen-âge.
- CHARLES BELLET. M. le chanoine Ulysse Chevalier. Son œuvre scientifique. Sa bio-bibliographie.
- CLOVIS BRUNEL. Bulle sur papyrus de Benoit III pour l'abbaye de Corbie.
- EDM. GEUDENS. La rue des Sœurs Noires à Anvers. Particularités historiques.
- FERNAND DONNET. Compte-rendu analytique les publications. Avril 1913.
- ID. Sceaux des familles anversoises aux xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles. II, van Hoboken.
- S. WEISS. Tableau généalogique de la maison souveraine de Bar.
- HENRI HYMANS. Rubens d'après ses portraits. Etude iconographique.

- ALPH. DE WITTE. Jean-Baptiste-Ch. Marquart, essayeur général de la Monnaie de Bruxelles.
- B. REBER. Sur l'explication astronomique des gravures préhistoriques.
- Id. Zwei schweizerische geburtsstühle.
- Id. Les gravures cruciformes sur les monuments préhistoriques.
- Id. Les gravures pédiformes sur les monuments préhistoriques.
- Id. Deux villages préhistoriques au sommet du Reculet.
- Id. Le séjour des Sarrasins dans notre contrée.
- Id. Lettres inédites des célèbres médecins Tissat et Zimmerman.
- Id. Quelques appréciations de ces dernierstempssur Paracelse.
- Id. Ein beitrage zur geschichte der glocken.
- Id. Erinnerungen an Julius Trapp.
- Id. Das freiamt vor der geschichte.
- F. ARENTZ. The palaeolithic period of the scandinavian peninsula.
- FÉLICIEN LEURIDANT. Deux chroniques inédites de l'histoire de Blaton.
- Id. Un accident de chasse en 1753.
- ERNEST MATTHIEU. Un ouvrage d'André Couvreur. Dénombrement des feux de la châtellenie d'Ath en 1469.

## 2° ÉCHANGES.

- BRUXELLES. Société royale de numismatique.
- Revue belge de numismatique. 62<sup>e</sup> année. 2<sup>e</sup> livr.
- Id. Commissions royales d'art et d'archéologie.
- Bulletin. 51<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 11 et 12. 52<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 1 et 2.
- Id. Société royale d'archéologie.
- XXV années d'activité. 1887-1912.
- Annuaire. Tome XXIV.
- Id. Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques et classe des beaux-arts.

- Mémoires. Collection in-8°. 2<sup>e</sup> série. Tome IX. Fasc.  
3. Tome XI. Fasc. 1.  
Bulletin 1912. N<sup>o</sup> 12. 1913. N<sup>os</sup> 1-2-3.
- BRUXELLES. Société royale belge de géographie.  
Bulletin. 37<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 1.
- Id. Les missions belges de la Compagnie de Jésus.  
Bulletin mensuel. XV<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 5.
- Id. Académie royale de médecine de Belgique.  
Bulletin. IV<sup>e</sup> série. Tome XXVII. N<sup>os</sup> 2 et 3.
- BRECHT. Geschied- en oudheidkundigen kring.  
Tijdschrift. 1913. I.
- MONS. Cercle archéologique.  
Annales. Tome XLI.
- LIÈGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.  
Leodium. 12<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 4 et 5.
- ANVERS. Société royale de géographie.  
Tome XXXVI. 2<sup>e</sup> fasc.
- LIÈGE. Wallonia.  
XXI<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 4.
- HASSELT. L'ancien pays de Loos.  
16<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 11-12.
- GAND. Société d'histoire et d'archéologie.  
Bulletin. 21<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 3.
- MONS. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.  
Mémoires et publications. 63<sup>e</sup> volume.
- TONGRES. Société scientifique et littéraire du Limbourg.  
Bulletin. XXX<sup>e</sup> volume.
- LA HAYE. Genealogisch heraldisch genootschap « De Nederlandsche  
Leeuw ». Maandblad. XXXI<sup>e</sup> jaarg. N<sup>os</sup> 4 et 5.
- UTRECHT. Historisch genootschap.  
Werken. Derde serie. N<sup>os</sup> 30 et 31.
- LEYDEN. Rijksmuseum van oudheden.  
Oudheidkundige mededeelingen. VII.
- PARIS. Revue des curiosités révolutionnaires.  
3<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 29, 30, 31.
- Id. Société de Saint-Jean.  
Notes d'art et d'archéologie. 25<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 3 et 4.

- PARIS. Les marches de l'Est.  
4<sup>e</sup> année. Nos 23-24. 5<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 1.
- Id. Institut catholique de Paris.  
Bulletin. 2<sup>e</sup> série. 4<sup>e</sup> année. Nos 4 et 5.
- Id. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.  
Comité des travaux historiques et scientifiques.  
Bulletin archéologique. Année 1912. 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> livr.  
Bulletin historique et philologique. Année 1911. Nos 3 et 4.
- Id. Polybiblion.  
Partie technique. Tome CXXIX. 4<sup>e</sup> livr.  
Partie littéraire. Tome CXXVII. 4<sup>e</sup> livr.
- Id. Société nationale des antiquaires de France.  
Bulletin. 4<sup>e</sup> trim. 1912.
- MONTPELLIER. Académie des sciences et lettres.  
Bulletin mensuel. 1913. Nos 3, 4 et 5,
- LIMOGES. Société archéologique et historique du Limousin.  
Bulletin. Tome LXII. 1<sup>e</sup> livr.
- BESANÇON. Société d'émulation du Doubs.  
Mémoires. 8<sup>e</sup> série. 6<sup>e</sup> vol.
- SAINT-OMER. Société des antiquaires de la Morinie.  
Bulletin historique. 61<sup>e</sup> année. Tome XIII. 3<sup>e</sup> et  
4<sup>e</sup> fasc.
- GRENOBLE. Académie delphinale.  
5<sup>e</sup> série. Tome V.
- MONTAUBAN. Société archéologique de Tarn-et-Garonne.  
Bulletin archéologique. Tome XXXIX. 1<sup>r</sup> 2<sup>e</sup> 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>  
trimestres.
- ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais.  
Bulletin. Tome XVI. N<sup>o</sup> 202.
- TOURS. Société archéologique de Touraine.  
Bulletin trimestriel. Tome XVIII. 3<sup>e</sup> trim.
- LE HAVRE. Société française d'études diverses.  
Recueil des publications. 78<sup>e</sup> année. 1<sup>r</sup> 2<sup>e</sup> 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trim.
- LILLE. Société d'études de la province de Cambrai.  
Mémoires. Tome XIX.  
Bulletin mensuel. Tome XVII. Janvier-décembre 1912.

- VALENCE. Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.  
Bulletin. 183<sup>e</sup> et 184<sup>e</sup> livr.
- NANCY. Académie de Stanislas.  
Mémoires. 6<sup>e</sup> série. Tome IX.
- SAINTE-SIMON. Société des archives historiques.  
Revue de Saintonge et d'Aunis. XXXII<sup>e</sup> Vol. 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> livr.  
XXXIII<sup>e</sup> vol. 1<sup>e</sup> livr.
- ABBEVILLE. Société d'émulation.  
Mémoires. Tome V. Bulletin trimestriel. I. N<sup>o</sup> 1.
- AMIENS. Société des antiquaires de Picardie.  
La Picardie historique et monumentale. Tome V. N<sup>o</sup> 1.  
Dictionnaire historique et archéologique de la Picardie. II.
- PÉRIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.  
Bulletin. Tome XL. 2<sup>e</sup> livr.
- CAMBRIDGE. Cambridge antiquarian Society.  
Octavo publications. N<sup>o</sup> XXXVII.
- TRÈVES. Gesellschaft für nützliche forschungen.  
Trierer Jahresberichte. IV. 1911.
- STRASBOURG. Gesellschaft zur forderung der wissenschaften, des acker-  
baues und der künste im Unter Elsass.  
Monatsbericht. XLVI band. Heft n<sup>o</sup> 5. XLVII band.  
Heft n<sup>o</sup> 1.
- PALMA. Societat arqueologica luliana.  
Bolleti. Mars, Abril & Maig de 1913.
- MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos.  
Año XVII. Marzo-Abril de 1913.
- COPENHAGUE. Kongelige nordiske oldskrift selskab. Aarboger for nor-  
disk oldkyndighed og historie. III Række. 2 bind.
- STOCKHOLM. Sveriges offentliga bibliotek.  
Accessions Katalog 1896-1905.
- UPSALA. Kungl. Universitetets bibliotek.  
Eranos. Acta Philologica suecana. Vol. XIII. Fasc. 1.
- GRAZ. Historische verein für Steiermark.  
Zeitschrift. X jaarg. 1, 2, 3 et 4 heft.
- ROME. R. Accademia dei Lincei.  
Notizie degli scavi di antichita. Vol. IX. Fasc. 9 et 10.

- MONTREAL. Antiquarian and numismatic society.  
The Canadian antiquarian and numismatic journal.  
Vol. X. N° 1.
- LAHORE. Annual progress report of the superintendent. Hindu and  
Buddhist monuments. Northern circle. 1911-1912.
- WASHINGTON. Smithsonian institution.  
Publications 2121-2125.
- BOSTON. American Academy of arts and sciences.  
Proceedings. Vol. XLVIII. N°s 14-15.
- PHILADELPHIE. American philosophical Society.  
Proceedings. Vol. LI. N° 207.
- BERKELEY. University of California.  
Publications in American archaeology and ethnology.  
Vol. 10. N° 4. Vol. 11. N° 1.

### 3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

- ROME. Max Bretschneider.  
Ouvrages divers.
- BERLIN. Mayer & Müller. Katalog 275.  
Deutsche philologie und literatur.
- LEIPZIG. Karl W. Hiersemann.  
Katalog 421. Kunstgewerbe. K. 422. Architectur. K. 423.  
Architectur und Kunstgewerbe.
- LONDRES. George Harding.  
Catalogue n° 191. Old and modern books.
- PARIS. M. Boussus. 1913. N°s 7 & 8.  
Histoire. Archéologie.
- HANOVRE. Ernst Geibel.  
Funde und fundgruppen.
- PARIS. Letouzey et Ané.  
Ouvrages divers.
- MUNICH. Süddeutsche antiquariat.  
Klassische philologie und altertumswissenschaft.
- PARIS. Jules Rousset.  
Catalogue. Anthropologie, ethnographie, etc.

Compte rendu analytique des principales publications  
parvenues à la Bibliothèque pendant les mois d'Avril et Mai 1913

---

MESSIEURS,

Des circonstances particulières, il n'y a pas bien longtemps, ont ramené l'attention sur une des toiles les plus connues de van Dyck, l'Erection en Croix, de la collégiale Notre-Dame à Courtrai. Les détails de la commande et de la livraison de cette œuvre étaient connus. De nombreux historiens d'art les avaient relatés. Mais la plupart de ces récits étaient incomplets ou inexacts. M. G. Caullet a donc fait œuvre utile en publiant d'une manière précise les documents qui se rapportent au *Van Dyck de Courtrai*, et en reconstituant le récit exact de son arrivée à destination et de son placement dans l'église. Cette étude nous fait mieux connaître le donateur, le chanoine Braye; les intermédiaires, les marchands anversoïis, Marc et Josse van Woonsel, et réfute surtout, d'une manière précise et définitive, le roman qu'avait forgé Descamps dans « La Vie des peintres flamands ». Les documents publiés en annexe dans leur texte rectifié, lavent entièrement les membres du Chapitre de Courtrai du ridicule, dont si gratuitement les avaient couverts tous les écrivains qui, sans contrôle, avaient cru à la véracité des affirmations de Descamps.

Au mois de mai a été célébré à Rupelmonde le 400<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de *Gérard Mercator*. La Société royale de Géographie d'Anvers a voulu commémorer cet événement en invitant M. Jean Denucé, à retracer la biographie de ce savant dans une conférence spécialement organisée dans ce but. C'est le texte de cette conférence que nous apporte aujourd'hui le « Bulletin » de la

Société (Tome XXXVI, 2<sup>e</sup> fascicule). M. Denucé, faisant état des faits acquis au cours de ces dernières années, résume l'existence toute entière du célèbre géographe. Il analyse ensuite successivement chacune de ses œuvres, dont il fait connaître la nature exacte et la portée. Il fait valoir les immenses services qu'il rendit, grâce à ses travaux, dans les divers domaines scientifiques et commerciaux, et émet le vœu, en terminant, qu'un jour on pourra réunir à Anvers, en un local d'exposition, les recueils cartographiques de celui qui a si justement été nommé le Ptolémée des temps modernes.

A l'Institut catholique de Paris, M. l'abbé Paquier, étudiant les débuts de la réforme catholique française, dans ses dernières leçons, s'est occupé de *la Communauté de Montaigu*. On sait qu'à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, parmi les collèges que comprenait l'Université de Paris, se comptait le collège de Montaigu. Il avait été fondé en 1314, par Gilles Ayccelin de Montaigu, archevêque de Rouen. Tombé en décadence, il fut restauré en 1483, par le malinois Jean Standonck. A côté du collège, il fonda la confrérie « des pauvres étudiants ». Un moment son indépendance lui valut la défaveur des autorités. Louis XII, en 1499, l'exila. Il en profita pour fonder des maisons à Cambrai, Valenciennes, Malines, Louvain. Rappelé en 1500, il donna une nouvelle extension à son œuvre, dont la règle définitive fut approuvée en 1503. Il mourut le 4 février 1504, ayant ordonné que sur sa tombe fut placée cette seule épitaphe : *memineritis pauperis viri Standonis*. La confrérie qu'il délaissait était à la fois un séminaire et un noviciat; ses membres se recrutaient parmi les enfants des pauvres; la règle en était des plus rigoureuses. Dans ses leçons que résume le « Bulletin de l'Institut Catholique » (2<sup>e</sup> série, 4<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 4), M. l'abbé Paquier étudie l'œuvre de Standonck, la règle de Montaigu, les destinées de cette maison après le décès de son réformateur et, enfin, l'influence de Montaigu sur les origines de la Compagnie de Jésus.

Vous vous en souviendrez, Messieurs, notre compagnie avait adhéré à la manifestation organisée en l'honneur de M. le chanoine Ulysse Chevalier, à l'occasion de son élection à l'Institut de France. En souvenir de cet événement, dont la portée fut si unanime, la Société d'archéologie de la Drôme nous fait parvenir, en un beau volume.

une nouvelle édition de *L'œuvre scientifique* et de la *Bio-Bibliographie* de l'auteur du *Répertoire des sources historiques du moyen âge*. Il me suffira, pour vous prouver l'extraordinaire fécondité scientifique de ce savant, d'attirer l'attention sur la liste des 519 publications qui composent sa bibliographie. Comme le disait dans sa lettre d'adhésion, notre confrère M. Godefroid Kurth: Peu d'érudits de nos jours auront rendu autant de services à la science historique que cet infatigable et courageux travailleur, dont le vaste savoir et la haute probité intellectuelle sont universellement appréciés.

La Société des Antiquaires de Picardie nous fait un nouvel envoi qui, encore une fois, se distingue par son importance et la perfection des illustrations. Je citerai un fascicule (tome X, n° 1) de *la Picardie historique et monumentale*, consacré aux ville et canton de Doullens, avec notices par M. Des Forts; *La bulle sur papyrus de Benoît III pour l'abbaye de Corbie*, publiée par M. Clovis Brunel; et enfin, le second volume du *Dictionnaire historique et archéologique de Picardie*, dans lequel on trouvera de multiples renseignements sur les localités des cantons de Corbie, Hornoy et Molliens-Vidame.

En 1898, notre regretté confrère M. Henri Hymans fit paraître dans nos publications, une très intéressante étude analysant « Une phase de l'histoire de l'art en Chine ». Dans ce travail, il fournissait de nombreux détails sur les missionnaires qui avaient été attachés à la Cour de Pékin en qualité de peintres, sur leurs œuvres et sur les tendances artistiques en honneur dans l'Empire du Milieu. Parmi ces artistes, il en était un, le frère Attiret, religieux jésuite, dont il cite les travaux et reproduit la correspondance, C'est au même peintre que M. Georges Gazier consacre une étude dans les « Mémoires de la Société d'émulation du Doubs » (8<sup>e</sup> série, 6<sup>e</sup> volume). Résumant les renseignements fournis par les nombreux auteurs qui se sont occupés de ce missionnaire, mettant à contribution les lettres si pleines d'intérêt qu'il écrivit à ses parents ou à ses amis d'Europe, il reconstitue la figure si originale de cet artiste qui dut, pendant tant d'années, faire plier son talent devant les tyranniques exigences de l'empereur et la vision artistique si spéciale du peuple chinois. Dans les

pages de cette biographie, M. Gazier fait revivre entièrement *Un artiste comtois à la cour de Chine au XVIII<sup>e</sup> siècle, le frère Attiret*.

Dans mes précédents comptes-rendus, je vous ai signalé les études consacrées à Roger van der Weyden et l'opinion de ceux qui voulaient démêler en l'artiste deux personnages distincts jusqu'ici confondus sous la même personnalité. Dans le dernier fascicule de « Wallonia » (XXI<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 4), M. Ad. Hocquet, combat énergiquement cette manière de voir. Sa réfutation est basée sur les documents d'archives dont il présente des fac-similes. Le titre de son article: *Roger de le Pasture, peintre tournaisien*, renferme une affirmation, qu'il développe en prouvant, qu'il n'est pas fils d'un Henri van den Weyden, sculpteur établi à Louvain, mais que le Roger ou Rogier de le Pasture qui fit ses débuts artistiques à Tournai, est le même que le portraitiste Roger van der Weyden qui mourut à Bruxelles en 1464, que l'Henri van der Weyden, dont il était fils, était sans conteste Tournaisien, propriétaire d'immeubles à Tournai et mari d'Agnès de Wettrelos dont il eut encore d'autres enfants habitant la même ville. Il démontre ensuite par des exemples, que l'époque tardive à laquelle le peintre acquit la maîtrise de la corporation des peintres tournaisiens n'est pas une objection, attendu que nombre d'artistes de cette époque étaient dans le même cas et n'obtenaient leur inscription que lorsque déjà ils étaient mariés et pères de famille. M. Hocquet, répondant au dernier argument des défenseurs de la thèse adverse, admet que le roi Jean II fit don au monastère de Miraflorès d'un triptyque peint par Roger, mais il ajoute que rien ne prouve que cette œuvre d'art ait été offerte au monarque par le pape Martin V, cette assertion ne reposant que sur un « on dit » sans preuve probante.

A cette première étude dans la même revue, M. Jules Destrée ajoute quelques pages *Sur l'art de Roger de le Pasture*. Il est fort difficile de ne pas commettre d'erreur en attribuant aux divers peintres du xv<sup>e</sup> siècle les œuvres dont la paternité n'est pas clairement établie. On a peine à distinguer van Eyck de van der Weyden, de Bouts ou de Memling. Le dessin, la couleur, la composition sont régis par les mêmes principes et obtenus au moyen des mêmes procédés.

Les ressemblances sont considérables, mais pour le critique averti, elles sont cependant superficielles. Van Eyck et de le Pasture en fournissent la preuve. Ce qui prédomine dans l'œuvre du premier c'est le calme, la tranquillité, voire même la placidité des personnages. Toute autre est la tendance de Roger de le Pasture. Ses personnages se distinguent par leurs attitudes tourmentées, leurs visages convulsés, les sentiments d'angoisse et d'affliction qui les étreignent. Ces tempéraments si divers qui se révèlent malgré l'uniformité extérieure et l'apparence générale, seraient la conséquence de sensibilités diverses. C'est à l'atavisme que M. Destrée les attribut; l'origine flamande et wallonne des deux artistes les expliquerait facilement.

Par une coïncidence intéressante, de divers côtés, nous arrivent presque en même temps, toute une série de travaux consacrés à la préhistoire. Et d'abord, c'est parmi les nombreuses brochures que nous envoie notre confrère M. Reber, que nous trouvons une étude *Sur l'explication astronomique des gravures préhistoriques*, dans laquelle l'auteur émet l'opinion que les cupules, les rainures, les liaisons géométriques, ne peuvent être expliquées par des données astronomiques. Il existe une autre solution qu'il se propose de faire connaître prochainement. *Les gravures cruciformes sur les monuments préhistoriques* sont plus universellement répandues qu'on ne l'avait cru jusqu'ici, M. Reber en signale de nombreux exemples pris en Suisse surtout; il affirme qu'elles correspondent à une mentalité donnée, à des idées spéciales, d'ordre cultuel. D'autre part, *Les gravures pédiiformes sur les monuments préhistoriques et les pierres à glissades*, les premières beaucoup plus répandues que les secondes, constituent encore une fois des témoins d'une religion ou d'un culte spécial, dont la signification s'est perdue complètement. Dans une autre brochure, M. Reber décrit la découverte de *Deux villages préhistoriques au sommet du Reculet*. Au milieu d'un grandiose ensemble de formations jurassiques, se retrouvent les restes parfaitement reconnaissables d'habitations et d'autres bâtiments appartenant à des agglomérations dont on n'a jamais nulle part signalé l'existence. Sans nul doute, elles furent élevées par les premières populations qui occupèrent les hauts plateaux de la Suisse. Dans le langage popu-

laire ce sont les païens. *Le séjour des sarrasins dans notre contrée*, qui est aussi étudié par M. Reber, se rapporte à d'autres populations anciennes également. Il s'agit plutôt ici de Maures, de Sarrasins d'Espagne, ou de Hongrois, qui par suite de causes diverses, s'établirent dans les Alpes et y firent souche. Des découvertes d'armes et d'autres objets encore; les documents linguistiques, prouvent leur existence et leur établissements en ces contrées.

C'est dans d'autres parages que se sont poursuivies les études dont M. F. Arentz nous communique le résultat dans *The palaeolithic period of the Scandinavian peninsula*. Deux courants préhistoriques se dessinent nettement en ces régions, le courant arctique de la pierre, dans laquelle prédomine une influence née en Finlande et répandue surtout dans la partie septentrionale de la péninsule, et un second courant qu'on retrouve dans les parties méridionales, et dans lequel on doit reconnaître une influence danoise. L'analyse de nombreuses trouvailles sert à prouver et à délimiter l'existence et les productions de ces deux périodes.

C'est encore une fois à notre confrère, M. le Dr Holwerda que sont dues les principales communications insérées dans les *Oudheidkundige mededeelingen van het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden* (VII). Il décrit avec nombreuses illustrations à l'appui les fouilles qu'il a faites à Arentsburg, à Drouwen et à Riethoven. Ainsi se complètent chaque jour les données que l'on possède sur les premières populations qui occupèrent la région, sur leur manière de vivre, sur leurs armes et leurs ustensiles.

*Jean-Baptiste-Chrysogame Marquart, essayeur général, puis waradin de la monnaie de Bruxelles*, fut également un graveur en médailles dont l'œuvre jusqu'ici était peu connue. Notre confrère, M. A. de Witte, nous présente sa biographie, nous retrace sa carrière professionnelle, nous décrit les médailles dont il fut l'auteur. Grâce à son étude, nous apprenons comment, dans les Pays-Bas, se recrutait au XVIII<sup>e</sup> siècle, le haut personnel de l'administration des monnaies, à la suite des réformes introduites dans cette administration par l'impératrice Marie-Thérèse.

La bibliothèque de Gand possède deux intéressants manuscrits provenant de l'abbaye de Saint-Pierre; ils datent des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup>

siècles. Le premier est un formulaire de lettres composé dans ce monastère à l'usage des écoliers, le second renferme plus spécialement des comptes et autres documents. Parmi ces pièces diverses, notre confrère, M. de Pauw a fait un choix, il en présente une analyse, il en donne des extraits. Ils sont curieux, car ils contiennent plus d'une particularité peu connue de cette période, et permettent de jeter un coup d'œil sur *La Vie intime en Flandre au moyen âge d'après des documents inédits*.

FERNAND DONNET.

1 Juin 1913.

---

\*

# Une cloche fondue, en 1605, par Jean Grongnart, de Mons, pour compte de l'église Saint-Jacques, à Anvers

---

Au cours de nos recherches au sujet de l'ancien carillon et de la vieille horloge de Saint-Jacques, à Anvers, nous avons rencontré, dans les archives de cette ci-devant collégiale, une série de détails particulièrement intéressants et relatifs à une cloche, fondue en 1605, par maître Jean Grongnart, fondeur montois assez renommé (1).

Cette cloche a échappé aux minutieuses recherches de l'érudite historien des cloches anversoises et de nos fondeurs locaux, tout comme elle est restée inconnue aux nombreux auteurs, qui se sont occupés de l'œuvre des divers fondeurs appartenant à la lignée

(1) Aux archives de Saint-Jacques se trouvent quatre lettres du fondeur montois. Elles sont respectivement signées: *J. Grongnart, fondeur de cloche au dyt Mons en Hennault* (6 novembre 1606); *Jan Grongnart, fondeur de cloche au dyt Mons* (8 février 1607); *Jan Grongnart* (29 octobre et 11 décembre 1607). Toutes sont datées de Mons. Le contrat relatif à la fonte de la cloche qui nous occupe, est également signé *Jan Grongnart*. Nous orthographions donc *Grongnart* et non *Grogart*, comme on l'a fait jusqu'ici.

des Grongnart (1). En publiant le résultat de nos recherches nous pouvons donc nous flatter de fournir un complément à l'histoire des clochers anversois et une nouvelle contribution à celle de l'industrie campanaire wallonne.

Au début de l'année 1599, la grosse cloche de Saint-Jacques se trouvait fêlée. Que faire en l'occurrence? Procéder à une refonte? Mais le nerf de la guerre, l'argent, manquait et, au surplus, les circonstances ne paraissaient guère favorables pour faire une quête générale dans le ressort de la paroisse! Il fallait donc, ou bien se passer d'une grosse cloche, ou bien trouver un moyen de réparer l'accident d'une manière ou de l'autre.

Le 12 février de la susdite année, les curé et marguilliers tinrent conseil. Ils avaient invité à leur réunion le carillonneur, ainsi que le sonneur de la cathédrale. Après mûres délibérations, il fut décidé que l'on ferait souder la fêlure, *dat men de scheure soude doen vuythouden*. La réunion terminée, on se mit à table, le carillonneur et le sonneur de Notre-Dame ayant décliné tous autres honoraires. Le régal, *een cleyn bancquet* — ce sont les termes employés par le marguillier-comptable — eut lieu aux frais de l'église. Dont coût 8 florins et 12 sous (2).

Un fondeur de cuivre anversois, Henri Servaes, entreprit la besogne et semble l'avoir menée à bonne fin. On lui paya de ce chef la somme de 12 florins. Le battant fut également refait et l'on modifia en même temps le mode de suspension de la cloche réparée.

Mais ce travail, malgré toute l'habileté avec laquelle il fut exécuté, n'empêcha pas que la cloche, cinq ans plus tard, se trouva

(1) Ces travaux ont été chaque fois relevés par un de nos confrères, M. A. de Behault de Dornon, aux congrès organisés par la *Fédération archéologique et historique de Belgique*, en 1903, à Dinant, en 1909, à Liège, et en 1911, à Malines. A consulter les comptes rendus de ces assises historiques.

(2) Sous le titre de « Textes justificatifs », nous avons rassemblé nos preuves à la fin de la présente notice.

de nouveau fêlée. Ce malencontreux accident décida cette fois-ci les marguilliers à opérer une refonte pure et simple et à profiter de l'occasion pour donner plus d'ampleur à la principale cloche de leur église.

La cloche avariée accusait un poids de au-delà de 5000 livres. Sa refonte était donc un travail ne pouvant être confié au premier venu. Ce fut à Jean Grongnart, fondeur établi à Mons, que l'on s'adressa. Pourquoi cette préférence? Maître Grongnart s'était-il fait une certaine réputation d'habileté à la suite de travaux analogues exécutés ou de fournitures de cloches faites à cette époque, soit à Anvers, soit dans les environs, travaux encore à retrouver? C'est bien probable. Quoi qu'il en soit, le seul travail signalé par M. de Behault de Dornon, comme ayant été exécuté en notre ville par le fondeur hennuyer, est la refonte de la cloche de l'hospice Saint-Nicolas, en 1605-1606, c'est-à-dire à l'époque où il refondit celle de Saint-Jacques (1).

Le 25 juin 1605, maître Jean Grongnart se trouvait positivement à Anvers. Le contrat sous seing-privé, qui fut passé à cette date, entre Balthazar de Robiano, chef-marguillier, Jan de Mayer, Joris Vekemans et Joos Hustin, marguilliers de Saint-Jacques, d'une part, et le fondeur montois, d'autre part, fait foi à cet égard. Insistons sur ce détail que ce dernier figure dans le contrat avec l'indication précise de sa profession et de sa résidence: *M<sup>r</sup> Jan Grongnart, clockgieter, woonende tot Bergen in Henegouwe*. Il n'y a donc pas moyen de le confondre avec un membre de sa famille, portant le même nom, également fondeur, natif aussi de Mons, mais qui s'était fixé à Gand.

Grongnart, en vertu de cette convention, devait briser à ses frais la cloche qui se trouvait fêlée au beffroi. A l'aide de ces matériaux, augmentés d'une notable quantité de métal à livrer par l'église, il devait couler une nouvelle cloche, identique à l'ancienne, mais d'un ton plus bas. En cas de non-réussite, il devait recommencer l'opération à ses frais, la nouvelle cloche, au reste, ne serait agréée par l'église qu'après jugement d'experts. Le fondeur,

(1) D'après EDM. GEUDENS, *Het Hoofdambacht der Meerseniërs, 4<sup>e</sup> deel, Liefdadigheid*, pp. 62 et 63.

en outre, s'engageait à réparer à ses frais tous les accidents ou accrocs qui pourraient se produire durant une année, à partir du jour de la prise de livraison. Ses honoraires étaient fixés à raison de 6 florins les 100 livres, à solder en deux termes assez distants; quant au métal non employé, il devait le reprendre à raison de 8 sous la livre. La nouvelle cloche devait être livrée en déans les deux mois.

Les comptes de Saint-Jacques de l'exercice 1605-1606, avaient laissé un déficit d'au delà de 70 florins; les marguilliers, d'autre part, avaient résolu de renforcer le poids de leur cloche, ce qui ne pouvait avoir lieu que par l'adjonction d'une notable quantité de métal nouveau. Il fallait donc trouver des ressources extraordinaires pour couvrir toutes les dépenses qu'allait entraîner cette importante opération, dépenses que l'on estimait à plus de 800 florins. Un appel à la générosité des habitants de Saint-Jacques s'imposait donc.

Les 16, 17 et 18 août, il fut procédé à une quête générale. Elle produisit près de 400 florins.

On recueillit en même temps des dons en nature. A cet effet on avait engagé un camionneur, qui, durant deux jours, se promena avec son chariot dans les rues de la paroisse. On obtint de cette façon 275 livres de cuivre et 54 livres d'étain, sous forme de chandeliers, pots de métal et autres objets de même nature. De ces 275 livres de cuivre, on n'en retint que 168; les 107 autres, jugées impropres à la refonte, furent cédées à Jean Couvreur, chaudronnier ou batteur de cuivre, habitant la ville.

C'était le curé qui avait pris personnellement la direction de ces quêtes extraordinaires et c'était chez lui que les quêteurs s'en furent chaque midi ravitailler l'estomac. Une note encore présente aux archives de l'église nous apprend que celle-ci lui fit parvenir à cet effet 16 livres de viande de mouton, trois gros chapons, un jambon de 9 livres, du pain et finalement 12 pots de vin de France, dont coût, au total, 15 florins 19 sous. Ces reconfortantes victuailles, le livre aux comptes l'atteste, furent absorbées par le curé, le vicaire Corneille van Dale, les marguilliers, deux employés et le camionneur.

Maître Grongnart, entretemps, s'était mis à la besogne. Comme lieu d'opération on lui avait assigné le cimetière longeant la partie méridionale de l'église, c'est-à-dire du côté de la longue rue Neuve, derrière la chapelle du Saint-Sacrement. Le 17 août, une quinzaine d'ouvriers descendirent la cloche et la brisèrent, ce qui produisit 5204 livres de métal. L'église, outre le cuivre et l'étain recueillis à l'aide du chariot, fournit encore au fondeur 200 livres d'étain de première qualité, *fyn block ten*, qu'elle s'était procurées chez Daniel Dor, au prix de 44 florins et demi les 100 livres, plus 300 livres de cuivre rouge, achetées chez Pauwels van Laere, à raison de 46 florins les 100 livres, et 300 livres de cuivre jaune, livrées par le même fournisseur, au prix de 34 florins les 100 livres. Le maître fondeur disposait donc au total de 6226 livres de métal de fonte.

L'opération de la refonte eut lieu le jour suivant. Tout nous incite à croire qu'elle réussit parfaitement. Le seul incident que nous révèlent les comptes, c'est que durant l'opération l'on dut chercher à la hâte deux plats d'étain, pesant ensemble 6 livres, et ce dans le double but d'empêcher le refroidissement trop hâtif de la première coulée et de faciliter l'adhérence de la seconde, qui avait eu lieu une demi-heure après la première. Ce détail de technique, malgré notre incompetence en la matière, nous paraît à la fois curieux et très important, c'est pourquoi nous donnons ici même le texte exact du poste de dépense où le fait est minutieusement rapporté :

*Item betaelt aen Nicolaes Mast, deser kercken dienaer, voor twee tennen schotelen, elck van drye ponden, die tsynen huysse gehaelt werden naer dat de clocke gegoten was, ende datter spyse te cort quam om de eerste geute ongestolt te houden, op dat de tweede aen deerste moechte vatten, gelyck geschiet, ende wel ruym een halff ure daer naer by deerste is geloopen, tegens 9 1/2 st. t'pont vande voorsc. schotelen, compt. gl. 2 — 17 st. (1).*

(1) Notre distingué confrère le D<sup>r</sup> G. Van Doorslaer, particulièrement versé dans l'art campanaire, a relevé ce détail de technique dans son récent travail : *L'ancienne industrie du cuivre à Malines*, (Bulletin du Cercle

La nouvelle cloche accusa à la pesée un poids de 5678 livres, soit 474 livres de plus que l'ancienne. Elle avait fait le voyage au Poids de la ville, aller et retour, à l'aide d'un traineau attelé de sept chevaux. Peu de temps après, elle fut montée à la tour par les ouvriers du charpentier Henri de Backer qui, en même temps, consolida le beffroi par l'adjonction d'une nouvelle poutre.

Le 1<sup>r</sup> septembre suivant, les marguilliers agréèrent la nouvelle cloche. Maître Grongnart et ses aides partirent le même jour pour Bruxelles. Les marguilliers, assurément satisfaits de leur travail, leur avait offert le coup de l'étrier chez l'aubergiste Léon Darragon.

Le baptême de la nouvelle cloche eut lieu trois jours plus tard. La cérémonie se passa avec un certain éclat. Un groupe de musiciens, sous la direction de maître Jan Anraet, vint rehausser de leur art les offices du jour. Les comptes ne nous disent pas quels furent les officiants ni ceux qui remplirent les honorifiques fonctions de parrain et de marraine. En tout cas ce furent des personnages de marque et surtout fort généreux, à preuve que, la cérémonie terminée, on leur présenta, pour se laver les mains, un bassin d'eau parfumée à l'essence de rose, et que l'inévitable quête produisit la somme bien rondelette de 424 florins et 12 sous!

L'inscription dont on revêtit la nouvelle cloche ne nous est guère parvenue; tout ce que nous savons sous ce rapport c'est qu'on imprima sur ses flancs l'image de saint Jacques, patron de la paroisse.

archéologique, littéraire et artistique de Malines, tome XXII, 1912), et l'interprète comme suit:

« Au moment où le métal en fusion cesse de couler, on s'aperçoit » que le vide du moule n'est pas comblé; pour mener l'opération à » bonne fin, le métal fait défaut. Le fondeur n'est pas à bout de res- » sources, il fait rapidement chercher deux plats d'étain, afin d'em- » pêcher le bronze de se figer... L'étain, fondu séparément, est versé » dans l'ouverture du moule; recouvrant la surface du bronze, il em- » pêche celui-ci de se figer trop vite. Entretemps on prépare lestement » la quantité d'alliage nécessaire pour terminer la coulée, préparation » dont la durée est estimée par la citation à une demi-heure. Grâce » à l'étain épanché, la cohésion de la partie nouvelle avec la partie » coulée d'abord est rendue possible. Le procédé paraît avoir réussi » puisque la cloche a fait service pendant de longues années. »

La cloche de maître Jean Grongnart n'existe plus. L'histoire de son existence et de sa fin nous est inconnue. C'est en vain que nous avons consulté et étudié dans ce but les nombreux extraits de comptes et autres notes que nous avons rassemblés au sujet des anciennes cloches de Saint-Jacques. En 1642, le curé Jean van den Bossche prit à sa charge les frais de *refonte* d'une ancienne cloche. Cette nouvelle cloche reçut au baptême, cérémonie qui fut accomplie par l'évêque d'Anvers, le nom de *Jacob*, nom identique à celle fondue par Grongnart. Cette similitude de nom est le seul indice qui nous porte à croire que la cloche *Jacob* de 1642, n'est autre que le produit de la refonte de la cloche *Jacob* de 1605.

EMILE DILIS.

(28 juillet 1912.)

---

## TEXTES JUSTIFICATIFS

---

### A. EXTRAITS DE COMPTES

---

Item betaelt Henrick Servaes, geelgieter, van de scheur uyt de groote klokke te houden, soemen tselve by advys van Mynen Heere Van der Dilft, als opperkerckmeester dede doen, de somme van tweelf guld.

Item soomen den xij February a<sup>o</sup> xcix vergadert was met den beyaerder ende luyder van onser Liever Vrouwen alhier, ende sekeren geelgieter, om te vinden de beste middel en tminste schadelyck van de groote clocke die gescheurt is te remedieren ende om tselve te doen (de welcke resolveerden dat men de scheure soude doen vuythouden), heeft men betaeltvoor een cleyn bancquet om hun te beschencken. de somme van acht gulden ende tweelf stuyvers.

*(Grootboek der Kerkrekeningen 1599 en 1600).*

Betaelt aen eenen voerman die twee daghen lanck met eenen wagen lanck de prochie heeft gereden, om het copen ende tennewerck dat de gemeynthe gegeven heeft, daerop te leggen tsamen. gl. 2— sts.

Item betaelt aen vleesch, broot, wyn ende anderssins tot Mynen Heer den Opper Pastoir gesonden, omme de noenmael van drye daghen te houden, doenmen metten voorsc. Pastoir, den Onder Pastoir, Heer Cornelis van Dale, de Kerckmeesteren, twee dienaeren ende den wageman lanck de prochie heeft ommegegaen, als by particuliere specificatie compt . . . . . gl. 15-19 sts.

Op ditto (17 Augustij) aen twee rollewagens die de voors. gebroken clocke inde wage gevuert ende wederomme inde kercke gebrocht hebben, elk eenen gulden, compt. . . . . gl. 2— sts.

Item betaelt voirden impost van twee half amen sterck bier innegeleyt inde kercke tot behoeff vande clockgieters ende de timmerlieden die de clocke op ende aff gedaen hebben, tsamen mettbrengen. gl. 1-3 sts.

Op ditto (29 Augustij) betaelt aen Laureys Hants, voerman, met syn medegesellen tot zeven int getalle, ende met zooveel peerden, omme de voors. clocke op een sledie gesleypt te hebben inde wage ende wederomme geleverd inde kercke onder den thoren, met hun van te voiren veraccordeert als by quyctantie voor . . . . . gl. 11— sts.

Item betaelt aen Jan Grogart den jonghen, cosyn van Meester Jan Grogart, den clockgieter, voor syn recht vande clockspyse die bevonden is geweest inde lochtgaten van de nyeuwe gegoten clocke, met hem veraccordeert voor drye guld. . . . . gl. 3— sts.

Den eersten Septembris betaelt voor een gelach ten huysen van Lion Dargo verteert mette clockgieters, als doen zy ons de voorsc. clocke over leverden ende vertrocken naer Bruessel, voor hunnen afscheyt. . . . . gl. 3—14 sts.

Den 4 September voorsc. als wanneer de clocke gechristent werdt, voor een pinte roose water om de priesteren ende de principale assistenten hunne handen te wasschen, betaelt . . . . . gl. — 12 sts.

Op ditto aen Jan Anraet, voor de musike by hem met synne compagnie gedaen, als de voorsc. clocke gewyt werdt, tsamen met het loff ende de litanien, vier guld, ende aende speellieden drye guld. thien stuyv., tsamen. . . . . gl. 7-10 sts.

Item betaelt voor twee half amen sterck bier tot behoefte vande clockgieters ende timmerlieden innegeleyt . . . . . gl. 6— sts.

Item betaelt aen Nicolaes Mast, deser kercken dienaar, voor twee tennen schotelen, elck van drye ponden, die tsynen huysen gehaelt

werden naer dat de clocke gegoten was, ende datter spyse te cort quam om de eerste geute ongestolt te houden, op dat de tweede aen deerste moechte vatten, gelyck geschiet, ende wel ruym een halff ure daer naer by deerste is geloopen, tegen 9 1/2 st. tpont vande voorsc. schotelen, compt . . . . . gl. 2-17 sts.

Item betaelt voorde huere van een zeyl, dat over de clock gehangen heeft als die schoon gemaect werdde. . . . . gl. — 10 sts.

30 Juli 1605. Betaelt voor eenen houten S<sup>t</sup> Jacob, om op de clocke te drucken. . . . . gl. 1-16 st.  
*(Grootboek der kerkrekeningen 1605 en 1606).*

Item ontvangen den 4 Septembris 1605 als wanneer de voors. clocke gechristent werdt, vande peteren ende meteren mitsgaders andere notablen persoonen ende de gemeynthe, same de somme enz. . . . . 424-12-0  
*(Kerkrekening van 1605).*

---

B. CONTRAT

---

Op heden den 25 Juny a<sup>o</sup> 1605 syn tsamen veraccordeert myn heere Balthazar de Robiano als opperkerckmeestere, Jan de Mayer, Joris Vekemans ende Joos Hustin, als onderkerckmeesteren van Sint Jacobs Kercke, alhier binnen der stadt van Antwerpen, ten eenre, ende Mr Jan Grongnart, clockgieter wonende tot Bergen in Henegouwe, ten ander zijde, in der manieren te weten: dat de voors. meester Jan Grongnart sal breken de groote clocke gescheurt hangende op den thoren vande voors. kercke, ende hem de stucken daerof geleverd wesende by gewichte met tgene men daertoe noch sal augmenteren ende deselve sal smilten ende daeroff gieten eene nieuwe clocke vande grootte ende leeger van thoon als die te voren was, ende sulcken gewichte restitueren als hem geleverd sal geweest hebben, sonder te mogen aftrecken eenige lacagie de welcke tsynen laste sal staen, noch en sal in geender manieren gebruycken eenige slechte stoffe oft eenige materie dienende

tot zynen voordeel bekendt oft onbekent, ende sal de voors. clocke in alles goet oprecht van geluyt ende resonnantie moeten wesen soo dat behoort, ende sulckx dat luyden hun des verstaende sullen verclaren deselve clocke behooryck gemaect is. Ende oft gebeurde dat int vergieten vande voors. clocke eenige faulte gecommiteert werde, dat hy de selve tzynen coste zal moeten hergieten tzy in een oft meer reysen soo den noot dat verheysschen sal, ende naer dat de selve clocke alzo in alle perfectie op den voors. thoren gehangen sal wesen heeft den voors. meester Jan beloeft de selve alzo jaer ende dach daer nae goet, sterck ende onbeschadicht behouden, ende oft daerentusschen aen de voors. clocke yet gebrake, dat geloefden de voors. meester Jan wel ende loffelyck te voldoen met allen de schade ende intresten, van gelycken sal de voors. meester Jan moeten besorgen tzynen coste alle het hout, colen, steenen, aerde ende andersints sulcx hy van noode sal hebben, daertegens hebben de voors. kerckmeesters geloeft gelyck sy geloven mits desen voor elck hondert pondt gewichts der voors. nieuwe clocke aenden voors. meester Jan te betalen sesse guldens eens, de eerste helft vanden prys binnen een jaere naert volmaecken der selver, ende de tweede ende leste betalinge binnen eenen anderen jaer daer naer. Ende oft gebeurde dat de voors. kerckmeesteren ten eynde vanden voors. tweeden jare de resterende helft nyet en conden voldoen, is den voors. meester Jan te vreden geweest de voors. leste betalinge te prolongeren mits hem alsdan van allen voorderen tyt verloop gevenden tegens den penninck zesthiene tot ende soo lange de voors. kerckmeesteren dat sal believen, mede heeft de voors. meester Jan beloeft de voors. nieuwe clocke volmaect te leveren binnen twee naestcommende maenden. Is mede ondersproken dat soo verre de nieuwe clocke min quame te wegen als hem by de kerckmeesters geleverd sal worden, dat in sulcken gevalle de voors. meester Jan de spyse ofte overgewichte sal betalen tegens acht stuyvers tpont, gelyck oock de kerckmeesters aen den voors. meester Jan sullen betalen soo veele deselve quame meer te wegen, ende daerenboven noch tegens sesse guldens thondert voor tfatsoen ende arbeyt als boven.

JAN GRONGNART.

C. COMPTES ET QUITTANCES

16 ende 17 ende 18 augusty 1665, voorde oncosten gedaen tot myn Heere den pastoir int omme gaen vande clocke.

Voor 16 $\text{fl}$ hamelen vleesch, tot 3 $\frac{1}{2}$ st. tpont. . . . .	2 gl. 16 st.
Item aen drye cappuynen . . . . .	3 gl. 7 st.
Item aen een hespe van 9 $\text{fl}$ , tot 6 st. tpont . . . . .	2 gl. 14 st.
Item aen broot . . . . .	10 st.
Item voor 12 potten franschen wyn tot Lion Dargo doen halen, tegens 12 st. den pot . . . . .	6 gl. 12 st.
	15 gl. 19 st.

Item geleverd aen de Kerckmeesters van S' Jacobs, den 18 dach Augustus, aen 260  $\text{fl}$  blocktens, thondert tot 44 gulden 10 st(uy)vers, beloopt 89 g(u)lden, van welcke somme kenne vernucht ende beta(e)lt te wesen

by my Daniel Dor,  
tengi(e)ter.

De Heeren Kerckmeesters van S' Jacobs hebben doen wegen inde grootte Waghe van Antwerpen een gegoten clock, die weegt ter presentien van vele ommestaende persoonen 5678 pont. In kennis der waarheyth hebbe ick dit instrument als Conterroluer vander selver wage gemaect desen 29 Augusti an<sup>o</sup> 1605. In Antwerpen

By my Andries vander Vloet.

Ontfangen by my onderschreve vuyt handen vande kerckmeesteren van S' Jacobs kerck de somme van twee hondert veertich guldens eens, de hondert achtentertich guls daeraff voor drye hondert ponden root copet tegens 46 guls thondert, ende de hondert twee guls voor ander drye hondert pond. geel copet tegens 34 guls thondert, tsamen geleverd den 18 Augusty lestleden tot de nyeuwe groote clock. In kennisse der waarheyth hebbe ick dese onderteekent desen 16 Septembris 1605.

Pauwels van Laer.

Ick Hendrick de Backer, timmerman, bekenne mits desen ontfangen

te hebben vuyt handen van den kerckmeesters van S' Jacobs kercke, de somme van een hondert guldens eens vande groote clocke op ende van den thoren te doen, mitsgaders tdmaken van thoofft met den nyuwen balck daertoe geleverd, oyck vande voorme ende de clocke vuyter eerten te wenden ende alle thautwerk totte solderinge, aerbeyt ende allen tgene daertoe van noode was geleverd. Bekenne met de voors. somme de voors. clocke aengaende ende raeckende te vollen betaelt ende gecontenteert te zynen. In kennisse der waerheyt hebben ick dese onderteekent den 9 October 1605.

Hendrick de Backer.

Ick ondergesch. kenne mits dese ontfangen te hebben van myn heere de Kerckmeesters van S' Jacobs kercke binnen Antwerpen, de somme van sessentsestich guldens twaelf stuyvers ende eenen halven, ende dat door bevel ende van weegen Jan Grongnartt, clockengieter tot Bergen in Henegouwe. In kenissee der waerheyt hebbe deser geset ende met mynen naeme onderteekent desen xvj dach der maendt November seshienhondert en sesse.

Francoys Pelgrom Hendrickss.

Je Cornille Bricque confesse p(ar) ceste avoir reçu pour et au nom de mon beau père Jehan Grognart lancien, et suivant sa l(ett)re cy-dessus, des margliseurs de léglise de saint Jacques en la ville dAnvers, la somme de cent dix huict florins et dix huict patt., et ceulx en la forme et manière du compte que lesd<sup>s</sup> margliseurs m'ont délivré, pour reste et entière satisfaction du façon de la grande cloche que mond' beau père at faict pour led' église delaquelle et de tout ce qui y concerne, en nom com'm)e dessus je me tiens pour bien payé et satisfait, en oultre, confesse avoir reçu desd<sup>s</sup> margliseurs en recompense de laccage de letstoffe qui leur a esté donné des paroiciens, la somme de sept florins et demy, en tesmoing (de quoi) ay soubzsigné ceste en la ville dAnvers. ce 14 de décembre 1607, en présence de Cornille Janssens et Quintyn Buchere.

Quintin Buisseret.

Cornille Bricquet, 1607.

bi mi Cornelis Janssens.

COMPTE POUR M<sup>re</sup> JEHAN GROIGNART

A lui délivré la vieille cloche pesant . . . . .	5204	fl
Item le quivre qui at esté donné pour la nouvelle cloche		
et pèse . . . . .	168	fl
	<hr/>	
A reporter	5372	fl

	Report	5372	fl
Item létain qui a esté donné . . . . .		54	fl
Item payé à Niclas Mast deux plats qui ont pesé . . . . .		6	fl
Délivré p(ar) Daniel Dor létain . . . . .		200	fl
Item le quivre p(ar) Paule van Lare . . . . .		600	fl
		<hr/>	
		6232	fl
La nouvelle cloche sest trouvé peser . . . . .		5678	fl
		<hr/>	
M <sup>r</sup> e Jehan doit à l'église . . . . .		554	fl
		8	patt.
		<hr/>	
		4432	
		<hr/>	
Revient en argent . . . . .		221.12	patt.
		<hr/>	
M <sup>r</sup> e Jehan doit avoir pour 5678 fl à raison de 8 flo(rins) pour cent à la fachon de la cloche . . . . .		340 flo.	10 patt.
		<hr/>	
Desquelles rabattu les 221 flo. 12 pat. pour les 554 fl destoffe qu'on luy at délivré plus que pèse la nouvelle cloche, lui reste encoire . . . . .		118 flo.	18 patt.
Sur les 118 flo. 18 patt. qu'on boibt à m <sup>r</sup> e Jehan Grognart com(m)e appert à l'aultre costé de ceste, avons payé p(ar) son ordre à Franchois Pelgrom . . . . .		67 fl.	12 patt.
Item payé à Hendrick de Backere, charpentier, pour avoir livré la forme et puis la cloche hors dela terre . . . . .		7 fl.	14 patt.
Payé à Lhoste de Lestenelle suivant l'acte quil at obtenu à charge dud' m <sup>r</sup> Jehan Grognart. . . . .		22 fl.	18 patt.
Item à Hendricq Bull pour avoir travaillé 16 jours alentour delad' cloche, à raison de 10 patt. p(ar) jour . . . . .		8 fl.	
Item payé à Loste de Lestenelle trois florins et 18 patt. pour les despens quil at fait à la procédure de son dheu . . . . .		3 fl.	15 patt.
Den 14 Decembris 1607 gegeven Cornelis Bricke, schoonsone van m <sup>r</sup> Jan Grognart, in voldoeninge vande 118 gul 18 st. die hem (toe)quamen als reste vande clock. . . . .		8gul.	18 st.
		<hr/>	
		118 fl.	18 patt.
Item op 14 X <sup>r</sup> voors. aen Cornelis Bricke noch gegeven voor de laccagie van stoffe dewelcke men heeft ommegehaelt . . . . .		7 g.	10 st.
		<i>(Gebonden bundel N<sup>o</sup> 111).</i>	

# Armes et armuriers tournaisiens

---

## Heaumiers, haubregonneurs, fourbisseurs, couteliers et artilleurs

---

---

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DES MÉTIERS D'ART ET A L'HISTOIRE  
MILITAIRE DE TOURNAI DU XIII<sup>e</sup> AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Tournai était renommé pour ses  
harnais de guerre.

(MAINDRON)

---

### Avant=propos

Le travail que nous présentons à l'Académie royale d'Archéologie, n'a pas d'autre prétention que d'être une modeste contribution à l'étude des métiers d'art, et spécialement de l'art de l'armurerie, encore peu connu dans notre pays.

Il continue aussi les recherches que nous avons faites et les travaux déjà nombreux que nous avons publiés, sur les industries d'art tournaisiennes, qui, dans tous les genres et dans tous les temps, ont été extrêmement brillantes.

Peu de choses ont été écrites sur les armes et l'industrie des armuriers, en Belgique; ce sont les divers catalogues du musée d'artillerie de la porte de Hal, à Bruxelles, par MM. Van Vinkeroy, Van Duyse et de Prelle de la Nieppe — ceux des expositions d'art ancien où quelques armes ont figuré — les costumes militaires belges du XI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, par le capitaine Van Vinkeroy — les fondeurs d'artillerie, par le général Henrard (1).

\* \* \*

Parmi les industries d'art tournaisiennes, il en est une dont il n'a pas été parlé jusqu'ici, et qui cependant a égalé en importance, sous tous les rapports, les grandes industries du cuivre, de la haute lisse, de l'orfèvrerie, et dans un temps plus proche de nous, celles des tapis, des bronzes dorés et des porcelaines (2), c'est la fabrication et la vente des armes et des armures, qui pendant cinq ou six siècles, a occupé un nombre relativement considérable d'artisans: armoyeurs, heaumiers, fourbisseurs, haubregonneurs, brigandiniers, polisseurs d'armures, esperonniers, couteliers, arbalétriers, crennequinniers, artilleurs, fondeurs de canons, harquebusiers, etc.

Que cette industrie ait été prospère à Tournai, ville forte, quatorze fois assiégée, berceau d'une race guerrière, toujours prête à exercer le métier des armes, cela n'a rien d'étonnant, et quelques faits déjà connus suffiront à justifier notre allégation.

*Tournai*, dit Maindron (*les Armes*, page 198), *était réputé pour ses harnais de guerre...*

« Bordeaux et Marseille faisaient alors (XV<sup>e</sup> siècle) des armes renommées » qui se vendaient hors du royaume.... Marseille, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, fabriquait des armes et une rue entière, celle des Fabres, était la siège des » corporations d'armuriers. Quant aux épées de Bordeaux, il en est sans » cesse fait mention dans les inventaires du XV<sup>e</sup> siècle. En Bourgogne,

(1) On peut encore consulter les ouvrages de Demay, sur le costume d'après les sceaux — ceux de Devigne, sur les corporations — le Dictionnaire du mobilier de Violet-le Duc.

(2) Voir *les anciennes industries d'art tournaisiennes à l'exposition de 1911*, par E. J. Soil de Moriamé.

» la manufacture d'armes d'Arbois, fondée par les armuriers de Milan,  
» florissait sous le duc Jean-le-Bon, puis sous Charles-le-Téméraire,  
» *Et Tournai était renommé pour les harnais de guerre.*

Gérard de Tournai était, en 1337, heaumier du roi Edouard III d'Angleterre; on connaît un compte de fournitures faites par lui à ce souverain, en 1340 (1).

Maitre Jehan, le heaumier de Tournai, fournit, en 1359, un harnas à jouter pour Monseigneur le Duc (Philippe le Hardi ou Jean sans Peur de Bourgogne), et deux armures de plates, l'une pour lui, l'autre pour un seigneur de la Cour (2).

Le 29 décembre 1400, le sénéchal de Hainaut, Jean de Werchin, seigneur connu par ses exploits et par son faste, Gilles, sire de Chin, chevalier, et Michel seigneur de Ligne, demandent au magistrat de Tournai la grâce de Jehan de Conseil, armurier, qui venait d'être condamné au bannissement, afin qu'il puisse terminer les armures qui lui avaient été commandées par eux.

Ces seigneurs, fleur de la chevalerie wallonne, organisaient des tournois, fréquentaient les *Cours d'amour* et menaient grand train. Tous trois périrent à la bataille d'Azincourt.

Leurs armes devaient être en concordance avec le grand luxe qu'ils affichaient et celui auquel ils les commandaient devait certainement être un maître dans son art (3).

En 1450, un autre armoyeur fameux nous est révélé par un acte de vente d'immeubles, c'est Lucq Thiebaut, qui est qualifié brigandinier de Monseigneur de Bourgogne (le duc Philippe le Bon).

(1) Voir Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 34<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> série, t. X, nos 9 et 10, *les relations d'Edouard III avec la Belgique d'après les documents anglais*, par le baron Kervyn de Lettenhove — et Bulletin de la Société historique de Tournai, tome XI, p. 183

(2) \* A Agnies femme que fu maistre Jehan le hiaumier de Tournay, le lundi après le Saint  
» Luch pour un harnas à jousts pour monseigneur le duc pour unes plates pour lui et pour une  
» plates pour Pierre... civ lb. vii s.

1359, compte de Simon de Calaing, grand bailli de Hainaut du 6 janvier 1359 au 1<sup>er</sup> août 1359. Archives départ. du Nord, reg. relatifs au Hainaut H. 450. Signalé par *De Haisne*. Documents Histoire de l'art, p. 415.

(3) Le dit jour (mercredi 29 décembre 1400) fu accordé à Jehan de Conseil, armoyeur, à le prière de Mons. le Senescal, Mons. de Chin et de Mons. Miquiel de Lingne, que, jasoit ce que, pour les bans à quoy il estoit banis, l'abitation de la Ville le soit interdite, s'ensi n'est que il en eust fait satisfaction; que il y puist demorer un mois seulement, pour faire les harnas des dis seigneurs, par grâce. (Archives de Tournai, délibérations des consaux, vol. 152).

Le grand duc d'Orient, comme on l'appelait alors, s'adressa souvent à des fabricants de Tournai. On sait qu'outre les armes, dont il est question ici, il avait commandé à deux tapissiers tournaisiens les tapisseries de la Toison d'or estimées 8960 écus d'or (1).

Ces quelques armoyeurs furent de véritables artistes, et ils devaient l'être, pour satisfaire les clients d'élite qui s'adressaient à eux ; mais ils n'étaient pas seuls à exercer leur art à Tournai, comme nous le verrons ci-après. Beaucoup d'artisans, répartis dans les différentes branches du métier, travaillaient auprès d'eux ou sous eux, ainsi qu'il résulte des listes que nous donnons plus loin, et où figurent plus de sept cents maîtres qui tous travaillèrent les armures, les armes blanches et les armes à feu de tout genre.

Quelle preuve plus évidente de l'importance d'un métier peut-on donner que de produire le nombre des artisans qu'ils occupent ? Or, nous avons relevé les noms de 23 armuriers de diverses sortes pour le XIII<sup>e</sup> siècle, 187 pour le XIV<sup>e</sup>, et 205 pour le XV<sup>e</sup> siècle.

Si, d'autre part, on compare le nombre des armuriers avec celui des sculpteurs, des fondeurs de cuivre et des hautelisseurs tournaisiens, on trouve au XIII<sup>e</sup> siècle 23 armuriers, pour 2 imagiers, 2 fondeurs de cuivre et trois hautelisseurs ; au XIV<sup>e</sup> siècle, 187 armuriers pour 12 imagiers, 57 fondeurs et 72 hautelisseurs ; au XV<sup>e</sup> siècle, 232 armuriers pour 60 sculpteurs, 106 fondeurs et 330 hautelisseurs.

On peut donc dire que l'art de l'armurerie a occupé, durant ces trois siècles, plus d'artisans que les arts de la sculpture, des cuivres fondus et des hautelisses, et connaissant la puissance de production et la haute valeur de ces diverses industries d'art à Tournai (2), on peut en déduire la grande importance de la fabrication des armes et des armures en cette ville à la même époque.

Les artisans qui composent les différentes branches de métiers produisant des armes, portent des noms fort variés : armoyeurs,

(1) Ibid — chirogr. 1450 « werp pour Helin Goury ». Pour les tapisseries de la Toison d'or voir notre livre : *Les tapisseries de Tournai*.

(2) Voir *les anciennes industries d'art tournaisiennes*.

couteliers, heaumiers, fourbisseurs, esmouleurs, huvetiers, éperonniers haubregiers ou haubregonneurs, brigandiniers, artilleurs, polisseurs, brunisseurs, arbalétriers, entauleurs de manches de couteaux, harnesqueurs, canonniers, faiseurs de haches, bombardiers, arquebusiers, crennequiniers, cuirassiers, sans compter les fondeurs de laiton, les febvres ou serruriers et les lormiers qui fabriquaient aussi des armes et en vendaient.

Parmi ces derniers les fondeurs d'artillerie sont depuis longtemps connus, et ils ont été signalés tant par MM. de la Grange et Cloquet que par nous, dans les divers travaux que nous avons publiés sur l'industrie des fondeurs de laiton.

Ce sont eux qui ont fourni à la ville de Tournai, toute son artillerie qui a été considérable.

C'est Jehan Cambier, marchand d'artillerie, qui fond, en 1440, pour le duc de Bourgogne une grosse bombarde; c'est François Legrand, qui, en 1553, fournit à l'empereur Charles-Quint des pièces d'artillerie.

P. HENRARD, dans son ouvrage sur *les fondeurs d'artillerie*, rapporte, d'après Goevarts et La Fons Melicoq, que les canons dont étaient armés les navires de la flotte que Louis de Male, comte de Flandre, envoya devant Anvers, en 1356, avaient été achetés à Tournai; et c'est encore dans cette ville, que Lille se procura, en 1370, les 23 canons qui lui étaient nécessaires pour armer ses remparts.

Tournai devait donc être réputé pour la fabrication de l'artillerie, tout comme pour celle des armes blanches; les rares auteurs qui ont écrit sur cette matière l'avaient fait connaître, les pages qui suivent en seront la large et glorieuse confirmation.

---

## § I. — Le métier des armoyeurs à Tournai (1)

---

Il serait impossible, non seulement de faire, mais même d'esquisser une histoire du métier des armoyeurs à Tournai; les archives de la corporation n'ont pas été conservées, à l'exception de deux petits registres, où sont inscrits quelques maîtres et quelques apprentis seulement, et dont nous parlerons plus loin.

Nul recueil n'a été formé des ordonnances et règlements qui la régissaient, et tandis qu'on en trouve beaucoup pour certains autres métiers, dans les divers fonds d'archives: Consaux, Chambre des arts et métiers, Registres de la loi, Publications, etc., ceux qui concernent les diverses branches du métier qui nous occupe, sont très rares.

Nous devons donc nous borner à citer les quelques dispositions que nous avons pu retrouver, sans chercher à les coordonner.

Ce qu'on peut affirmer c'est que le métier fut florissant; que ses supôts étaient excessivement nombreux (les listes données plus loin en font foi) et que les produits de leur industrie furent remarquables.

\* \* \*

L'acte le plus ancien relatif aux armoyeurs est daté 1290; c'est un contrat d'apprentissage dont nous parlerons plus loin.

(1) Pour les mots propres au métier, voir la table alphabétique.

La première ordonnance connue est du 25 septembre 1325; elle est complétée par trois autres, des 20 mars 1327, 30 juillet 1364 et 26 mars 1367, toutes sont relatives à la branche des couteliers.

L'ordonnance de 1325 vise d'abord la bonne qualité des marchandises, défendant par exemple, d'employer la corne blanche pour de l'ambre, l'os pour de l'ivoire, ou la corne noire pour du jais.

Celle de 1364, oblige tout coutelier à choisir un enseigne ou poinçon et à en marquer toute pièce de sa fabrication.

Ordenanche des couteliers et des corryers. Premiers que nuls ne meche blanque corne avoec ambre ne os avoec yvore sour C. S. et que on ne face nul contiel clauwet que li claus ne passent oultre.

item nul coutiel saudet de blanque saudure

item que nul ne melle noire corne avoec jaiet ne jaiet avoec glasarane (?)

item que on ne face nul coutiel de pieches ou quel y ait bos desous fors de bousset ne nul coutiel a besant que li besant ne soient clauwet ne nul coutiel d'une pieche que li coutiaux ne soit esmanchiés a chiment.

item que nul ne face coutiel de pièches a viroelle destain ne nul coutiel de corne que les viroelles ne soient de bonne saudure.

item que on ne face nul coutiel divore ne de chedre ne de bruis ne de bousset ne de corne ne de maddre de cipries ne de bresil en croeses viroelles que li bos ne soit ens enkokies.

item que de toutes alemielles falies on en face coutiaux sans viroel et tous ces articles sour C. S. et les coutiaux pierdre et y meteront li eskievin boines wardes. Fait par les consaulx l'an Mil iii<sup>e</sup> et xxv en septembre xxv jours.

(Archives de Tournai, vol. 4231<sup>bb</sup> f<sup>o</sup> 158 de l'inventaire).

Et que nul ne puist faire alemielles (lames d'épées ou de couteux) de pur fier se qu'il ni a achier sour xx sous.

Et que nuls noeuvre par nuit de se mestier sour xx s.

Et que nuls ne venge au moustier nostre Dame coutiaux forches ne forcettes sour xx s. et les coutiaux et les forches pierdre. fait xxviii jour en march l'an M. iii<sup>e</sup> et xxvii. (Ibidem).

Que tout coutelier qui dore en avant voront forgier alemielles aient eslut une ensengne telle que ils voront eslire qui ne soit senlable a aultruy ensengne et de celli ils usent tant et si longement que ils voront user dudit mestier.

Et en donisent cescun un patron as eskievins et i a wardes des coutiaux sur x lb. et sur enkoir as lois des eskievins le mardi penultième jour de julle lan lxiiii. (Ibidem).

Et le xxvi<sup>e</sup> jour de march lan M. ccc lxxiii fu adjoustés que nuls couteliers ne puist achater allemielles aucunes fors en la veuve des wardes sur ladite paine. (Ibidem).

L'ordonnance du 12 mars 1409, relative comme les précédentes au métier des couteliers, traite d'abord des esgards, ils seront trois, l'un coutelier ouvrier d'argent, l'autre forgeron et le troisième emmancheur de couteaux.

Les couteliers ne pourront se fournir de fers de lames, au dehors; ils ne pourront avoir qu'un apprenti, et la durée de l'apprentissage sera de trois ans; une autre disposition qui semble quelque peu en contradiction avec celle-ci, est que nul ne pourra devenir maître s'il ne travaille depuis quatre ans au moins.

Chaque maître doit avoir une marque ou poinçon qui lui soit propre. Défense est faite de travailler avant la cloche du matin ou après celle du soir.

Une autre ordonnance, du 22 novembre 1412, interdit d'avoir un établi portatif, et renouvelle la défense de travailler après la sonnerie de la cloche, c'est-à-dire la nuit.

Ordonné et accorde fu par les consaulx de la ville et cité de Tournay le mardi xii<sup>e</sup> jour de march lan Mil iii<sup>e</sup> et neuf pour le bien et profit commun du mestier et marchandise de coutelerie en lad. ville, en corignant et adjoustant aux autres ordonances sur ce faictes ce qui sensuit.

Premiers est ordonné que sur ledit mestier aura doresnavant trois eswars tant seulement comme il soloit estre anchienement liquelz eswars sont l'un coutelier ouvrier d'argent, l'autre forgeron et le tierch esmancheur de couteaux.

item est ordonné que nulz ne puise livrer ni recevoir allemielles venans de dehors fors en la veue des eswars par especial [3 lignes illisibles]

item que nulz couteliers ne puist avoir dedans trois ans que un apprentich et au iii<sup>e</sup> an puist ouvrer ledit apprentich comme varlet et non aultrement sur led. paine.

Item que nuls ne puist doresnavant eslever ledit mestier en lad. ville sil n'a ouvré quatre ans au moins devant maistre sur et si compris ens les lois de la justice dont chilz qui le rapportera et qui le metra en voir ara le quart.

Item que nulz ne puis prendre ensengue pour forgier ni frapper en allemielles (lames d'épées et de couteaux) que les eswars ne layent premiers veu sur led. paine et dont le rapportant et qui le mettra en voir ara le quart.

item que les ouvriers de lad. ville dudit mestier poront livrer et recevoir l'un à l'autre bonne denrée sans paier aucun deu.

item poront aussi lesdis ouvriers ouvrer paisiblement depuis l'heure du wigneron du jour, jusqu'au darrain wigneron de le nuit pour faire ledit mestier ensi qu'il a esté accoustumé.

item est defendu que nuls ne puist porter ne envoyer hors de la ville et jurisdiction de Tournay aucunes allemielles pour enmanchier et mettre sus, sur led. paine de c. s. et les lois de la justice comprins en icely ban dont chilz qui rapportera si mettra en voir le meffait ara le quart.  
(Archives de Tournai. Invent., n° 4231<sup>BB</sup>).

Une autre ordonnance beaucoup plus détaillée, et beaucoup plus importante, à tous les points de vue, est celle du 28 juin 1490; elle concerne encore les couteliers.

Elle stipule d'abord que la durée de l'apprentissage sera de trois ans, et que les apprentis auront à payer un droit d'entrée dans le métier.

Les ouvriers étrangers qui voudront travailler chez un franc-maître, pendant plus de 15 jours, paieront v sous tournois à la caisse du métier; les maîtres qui les emploient sont responsables de ce paiement.

Les étrangers qui veulent être reçus francs-maîtres paient un droit de c sous tournois et doivent faire le chef-d'œuvre. L'ordonnance dit en quoi il consiste.

Le chef-d'œuvre diffère quand il s'agit de couteliers d'argent. Les apprentis qui veulent devenir maîtres paient également un droit d'entrée, et doivent faire le chef-d'œuvre prescrit.

Défense est faite de fabriquer ou de vendre des marchandises qui ne seraient pas de bonne qualité.

Défense de travailler à certains jours, avant ou après certaines heures.

Défense aux maîtres d'attirer chez eux les ouvriers d'un autre maître.

Enfin, l'ordonnance proclame que Monseigneur Saint-Eloy est le patron du métier des fevres, et que la confrérie est établie à l'église Sainte-Catherine.

Ordonnance des Doyens et Sous-doyens (de la chambre) des métiers de

Tournai au profit des Doyen Jurés Eswars et tous les maistres couteliers supposts et sous la bannière des febvres.....

Du 28 juing mil quatre cens quatre vingts dix.

...Ordonnons..... premiers que tous ceulx qui de ce jour en avant voudront apprendre le mestiers de couteliers en lad. ville seront tenus de l'apprendre l'espace de trois ans continuels et paier pour leur entrée xx sous tournois selon le contenu des anchiennes ordonnances dudit mestier, et avec cinq solz tournois au profit de la chandeille et des service divin que lesdits couteliers font faire en ladite église Sainte-Catherine en ladite ville.

item que tous ouvriers venant de dehors qui de ce jour en avant voudront venir ouvrer en lad. ville sous franc maistre dudit mestier après quinze jours passés, se plus y veulent ouvrer, paieront cinq sols tournois pour une fois, les deux sols six deniers au profit de lad. chandeille et les autres sous six deniers pour donner aux povres francs maistres couteliers de lad. ville, et les maistres qui donneront à ouvrer aux dits ouvriers seront tenus de eux namptir de lad. somme et le faire bon audit mestier au cas que lesdis ouvriers de dehors ne les euissent païé, avec ce seront tenus lesdis maistres de nonchier leurs dis varlès au recheveur du mestier sur paine de cinq sous tournois d'amende au profit de la d. chandeille.

item que ceulx qui venront du dehors et qui voleront entre francs maistres et eslever ledit mestier en lad. ville, au lieu de iiii livres tournois qu'ils paioient par lesdites ordonnances y compris xx sous au boire, paieront cent sous tournois, les soixante à la bannière dudit mestier, xxx sous aux maistres pour boire et eulx récréer ensemble et les aultres dix sous au prouffit de lad. chandeille, et dudit service divin et seront tenus de faire un chief d'œuvre en la manière qui s'ensuit, c'est assavoir une estoffe de trois livres d'achier et le forgier à trois marteaulx et d'en faire une demi douzaine d'alemielles c'est assavoir une paire de trois poch paire de iiii poch et une paire de cinq poch et les mettre sus et enmenchier honnestement et ce faire en la présence du doyen et des eswars dudit mestier, et auront lesdits Doyen jure et eswars pour leur sallaire de visiter ledit chief d'œuvre, dix sols tournois.

item pareillement ceulx qui voudront estre francs couteliers d'argent et eslever ledit mestier, seront tenus de faire ung chief d'œuvre, cest assavoir de battre l'argent au plat pour en faire trois paires de couteaulx tous essus? ainsy qu'il appartient en la présence des dessus nommés et payer lesdits dix sous tournois pour leur sallaire.

item pareillement ceulx qui auront apprins led. mestier dans lad. ville et qui voudront estre francs et eslever ledit mestier en icelle ville au lieu de quatre livres tournois qu'ils paioient par lesdites anchiennes ordonnances, paieront iiii lb. x sous tournois les soixante sous à la bannière dud. mestier, les xx sous aux maistres pour boire et eulx récréer

ensemble et les aultres x sous au proffit de lad. chandaille et du dit service divin que lesdit couteliers font faire en lad. église de Sainte Catherine chacun an, avec ce de faire led. chief d'œuvre comme cy dessus est déclaré pour ceulx de dehors, et de faire à ceulx qui le visiteront x sous tournois pour le dit sallaire.

item qu'il ne soit maistre dudit mestier ou aultre personne soyent (soit) estrangiers ou aultres qui de ce jour en avant faicent ne composent, faicent faire ne composer ne apporter et les exposer à vente en lad. ville quelconques couteaux esmanchiés de quelconques métaulx semblables (et) à couteaux esmanchiés d'argent si comme destain despiauter (?) ou de laiton argenté ou doret qui est ouvraige frauduleux...

item pareillement qu'il ne soit maistre dudit mestier qui de ce jour en avant puist forgier ne esmanchier quelques allemielles quelles qu'elles soyent, se elles ne sont bonnes et loyalles et le taillant d'achier, sur paine de C sous tournois...

item que ceulx qui ouvreront dudit mestier de ce jour en avant par jour de samedy et nuyts de festes ayant vigilles et les cinq nuis de Nostre Dame avec le jour de monseigneur Saint-Eloy, patron dudit mestier de feures depuis trois heures sonnées après disner, au lieu de ii s. vi d. t. que on paioit par lesdites anchiennes ordonnances pour chacune fois au proffit de ladite bannières paieront v s. tournois...

item qu'il ne soit maistre dudit mestier paravant le commencement du son de matines de Notre Dame ne depuis le darain vigneron de la nuit face quelqu'ouvrage dudit mestier sur paine de v s. t...

item qu'il ne soit maistre coutelier qui séduise ou faice seduire les ouvriers et varles d'aucun ouvroir et maistre dudit mestier sur paine de x s. t.

Lesquels points et aultres accroissemens et ampliacions nous avons voullu et ordonné, voullons et ordonnons estre entretenus gardés et observés...

Qui furent faites et données en notre court, halle et auditoire le lundy xxviii<sup>e</sup> jour de juing, l'an mil quatre cent quatre vingt et dix.

(Archives de Tournai. Vol. n<sup>o</sup> 4232. F<sup>o</sup> 42 et s.)

Une ordonnance des doyens et sous doyens, sur le métier de coutellerie, du 3 mars 1499, est relative à la défense faite aux étrangers de vendre leurs coutelleries à Tournai.

On y voit que les maitres couteliers, qui occupaient autrefois de 12 à 14 ouvriers, et d'autres 10, 8, 6 ou 4, n'en ont plus aujourd'hui que 4, 3, 2 ou 1.

Ils se plaignent que les marchands étrangers viennent vendre à Tournai des couteaux et des dagues — et demandent qu'on le leur défende. (Volume 4232, f<sup>o</sup> 124.)

Deux questions traitées par les ordonnances, méritent d'arrêter un moment l'attention; ce sont celles de l'apprentissage du métier, et des marques ou poinçons que doivent porter les objets fabriqués.

On a vu, dans l'ordonnance de 1409, relative aux couteliers, que la durée de l'apprentissage était de trois ans, et que l'on ne pouvait devenir maître qu'après avoir pratiqué le métier pendant quatre ans. Cette dernière prescription montre qu'on pouvait chez les couteliers, comme dans les autres métiers, travailler comme ouvrier longtemps avant de devenir maître; elle montre aussi que, sous le nom d'apprentissage, il faut voir dans certains cas, plutôt un stage préparatoire à la maîtrise, qu'un ensemble de mesures pour apprendre, dans le sens propre du mot, le métier.

Un contrat d'apprentissage plus ancien, est celui de 1290, passé entre Willaume, le fourbisseur d'épées, et Gillot Ghenade, qui devait être majeur, puisqu'il contracte pour lui-même. Il y est dit que le premier devra apprendre au second son métier pendant le terme de deux ans.

Quelques autres dispositions du contrat sont curieuses. Nous les donnons ci-après, avec un second contrat d'apprentissage chez un haubregier.

Gillot doit siervir Willaume bien et loiaument as us et as coustumes dou mestier devant dit et si doit encore Gillot a Willaume trente sous de tournois... et ei ne doit cil Gillot nient fourbir en la rue u il plueve ne naige sour lui se Willaumes ses mestre ne sient encontre lui a l'oeuvre; et se Gillot a mestiers d'aller huers de Tournai pour sa propre besogne, aler i puet... Quand Gillot aura siervi la première année, il doit avoir, la seconde année, chaque semaine 10 deniers de tournoi et parmi tout cil Willaumes doit donner audit Gillot sen despens de boire, de migner et d'ostel, autant que li meumes, fors de vin. Et se Willaume a mestier d'aler huers la ville, cil Gillot doit warder son uisine et faire son mestier bien et souffisamment.

... l'an de l'incarnation mil CC iiiii<sup>xx</sup> et x mois d'avril.

(Arch. de Tournai, fonds des Voir-Jurés).

A Colart Geneviere haubregier auquel lesdis tuteurs marchandèrent audit an mil iiiii<sup>e</sup> et xxii, de gouverner ledit haquinet Climench meuresdans et a icellui apprendre sondit mestier par le terme et espace de cinq années dont il ne devoit rien avoir; et pour ce que ledit haquinet ny

demora fors seulement iiii mois ou environ. Ledit Colart pour estre païé de ses domaiges et interest qu'il avoit à cause de ce fest adjourner par devant sire Jehan Wettin lors mayeur... et furent condempnez Lx s.

(Compte de tutelle de Haquinet Mahiennet et Jacot Climench, enfants de feu Jacquemart Climench.

L'ordonnance de 1364 prescrit à tout coutelier d'apposer sur les pièces de sa fabrication une enseigne ou marque qui lui soit propre; celle de 1409 rappelle cette prescription.

Un acte de 1479 fait connaître une de ces marques, *une escœuvre* (peut-être une lanterne) qui était celle de Jehan Puisch, coutelier.

Un autre acte du 6 septembre 1494 (fonds de Prévost et Jurés vol. 3326) en mentionne cinq différentes, toutes figurant sur des couteaux: *une faucille, une clef, une escafotte* (coquille), *une L., des lunettes, un fer de moulin.*

On sait par un article des comptes d'ouvrages de 1405, que les arbalètes appartenant à la ville portaient un poinçon spécial, qui avait été gravé par l'orfèvre Ghislain Carpentier.

Ce que nous connaissons de ces marques est bien peu de chose, et nul document ne renseigne sur ce qu'étaient les marques de tant d'autres membres du métier et spécialement celles des plus habiles armoyeurs, ni les poinçons de la ville et des eswars.

De la requête Jehan Puich coutelier affin de deffendre que on ne vende en Tournay aucuns couteaux ensegniez de l'enseigne de lescœvre qu'il a accoustumé de frapper et qui lui appartient.

-- les eschevins en sont rechargés. Consaux 28 février 1479.

Du 6<sup>e</sup> jour de septembre iiii<sup>e</sup> iiii<sup>xx</sup> xiiii.

Caron le Merchier a affirmé que en sa maison on a leve xvi xii<sup>es</sup> de couteaux ensegniez de la faucille et xxxix couteaux ensegniez de la clef et en la maison de Baudart Senescal une douzaine de lescafotte et i<sup>e</sup> douzaine et le faucille que lesdit Caron lui avoit vendu pareillement Eetor le feure une douzaine de la faucille toutes ces parties montantes en valleur xvii s. de gros....

Jacquemart de Laubliel coutelier a affermé lui avoir esté prins iii douzaines et demye c'est assavoir demy douzaine ensegniez de la faucille, une douzaine ensegné de L, demy douzaine ensegniez des lunettes et une douzaine à l'enseigne de fer de moulin, tout estimé à xxxv g....

.... lesdit couteaux leur ont esté.... et rendus....

6 sept. 1494. (Prévost et Jurés. Vol. 3326.)

Les documents sur les armuriers proprement dits sont plus rares encore que ceux qui concernent les couteliers.

On ne trouve ni ordonnances ni règlements dans les divers fonds d'archives où, pour plusieurs métiers, nous en avons rencontré.

Seul, un précieux manuscrit de la bibliothèque du Baron M. Houtart: *Registre et cartulaire fait et ordonné du commandement et par ordonnance de... mess. les doyens et sous doyens de la ville et cité de Tournai...* où sont reprises les ordonnances sur tous les métiers portées en 1423, donne l'ordonnance qui règle le *métier fait et labour des armoyeurs, selliers, lormiers, polisseurs, ghehoreliers, fourbisseurs et aultres mestiers dépendant du mestier et labour d'armoierie.*

Cette ordonnance, beaucoup plus administrative que technique, n'est pas très intéressante, on y voit que l'apprentissage des métiers durait trois ans; les maîtres ne peuvent avoir qu'un seul apprenti, mais lorsque celui-ci a terminé les deux premières années d'apprentissage ils peuvent en prendre un second. Les étrangers peuvent être admis dans le métier en justifiant qu'ils le connaissent suffisamment. Le maître qui congédie son apprenti ne peut en prendre un autre que si le dit apprenti, par maladie ou autrement, est devenu incapable de travailler. Les fils de maîtres ont des facilités pour entrer dans le métier, et les veuves de maître qui épousent un homme du métier le rendent habile à être reçu maître. Les maîtres peuvent employer un ou plusieurs apprentis polisseurs, s'ils le jugent bon.

Les autres branches du métier des armoyeurs ne nous intéressent guère; selliers, gorliers, lormiers, ont des règlements analogues à ceux des armoyeurs.

Les polisseurs de même, mais avec quelques légères différences: il est permis aux maîtres d'avoir deux apprentis, et il leur est permis, aussi, de vendre et acheter toutes vieilles armures.

Les artilleurs forment, avec les boutonnières, une des branches du métier des escrinières. L'ordonnance n'indique pas quels étaient les articles qu'ils travaillaient ou vendaient.

Les couteliers constituent une branche de la bannière des febvres et l'ordonnance est plus détaillée et plus intéressante que la plupart de celles qui concernent les autres métiers. Elle ne diffère pas de celles dont nous avons donné plus haut le texte ou l'analyse.

Les ouvriers de taillant sont aussi une branche de la même bannière.

Des armoyeurs.

Chy après s'ensievent les ordonnanches franchises et libertés faites passées et accordées sur le fait et labour des armoyeurs, selliers, lormiers, polisseurs, ghehoreliers, fourbisseurs et aultres mestiers dépendant du mestier et labour d'armoirie.

Et premièrement desdits armoyeurs, que tous ceulx qui volront apprendre ledit mestier d'armoirie seront tenus de y estre en le apprenant le terme et espace de iii ans continuelz et paieront pour leur appresure xx sous tournois au profit dudit mestier dont leur maistre sera tenu de respondre et après lad. appresure par eulx ainsy faicte ils poront eslever et faire ledit mestier parmy payant xl sous t. au prouffit de la bannière, et au bout des deux premières années poront lesd. maistre prendre et avoir ung aultre apprentich et non ainschois — item si aucun estrangier veut eslever ledit mestier en ladite ville, il sera tenu de faire apparoir aux doyens et maistres dudit mestier et qu'il ait apprins souffissamment ledit mestier et qu'il soit ouvrier souffissans et ce fait il y sera reçeus par paiaint lx sous tournois au prouffit de la bannière — item que filz de maistre dudit mestier qui aroit fait leurs années et apprint deuement icelluy mestier en lad. ville pour le eslever paieront x s. t. au prouffit de la bannière — item que il ne soit ouvrier dudit mestier qui puist tenir ne avoir en sa maison que ung apprentis à une fois, que il pora essayer pour le terme de ung mois et si depuis led. apprenti se part sans faire son terme, ledit ouvrier ne pora avoir aultre apprentis jusques à ce que le terme sera passé qu'il devoit avoir ledit apprentis. Se ainsy n'est que icelluy apprentis voye devie a trespas soit affolés ou aultrement debilité par quoy il ne puist ouvrer. — item que si fille de maistre dud. mestier ou femme vesve qui aroit eu pour espoux maistre prent à mari ouvrier d'icelluy mestier elle affranquira sondit mary et pora ouvrer et estre maistre dud. mestier parmy payant xx s. t. pour bienvenue au prouffit de la bannière — item que tous maistres dudit mestier porront avoir et mettre en oeuvre en leurs maisons, polisseurs apprentis ou aultres toutes fois qu'il leur plaira et que mestier en auront. — item que tous maistres dudit mestier obéissent à leur doyen ou soubz doyen et voient aux assemblées qui seront faictes toutes fois qu'ils y seront sermonés à paine de vii d. t. pour chacune deffaulte — item qu'il ne soit personne aultre que lesdits armoyeurs et s'il n'est de l'apresure dud. mestier, qui dore

en avant puist eslever en ladite ville ni faire œuvre d'icelluy mestier sur un ban de C sous au prouffit de la ville de x s. t. au prouffit de lad. bannière.

Aultres ordonnances et franchises faites passées et accordées sur le fait et labour des polisseurs.

Premier que tous ouvriers qui auront appris ledit mestier en lad. ville pourront eslever icelluy mestier et en estre mestres parmi payant xx s. t. et pareillement les estrangers et ouvriers de dehors parmi payant xx s. t. au prouffit de la bannière — item que les filz de maistre dudit mestier pourront icelluy faire et eslever et paieront pour leur maistrise vi s. t. pour leur appresure au prouffit de la bannière. — item qu'il ne soit maistre ou ouvrier dudit mestier qui puist avoir ne apprendre plus de deux apprentis à une fois sur x s. tournois d'amende à la bannière. — item que tous maistres polisseurs dudit mestier tenant ouvrir en ladite ville pourront dores en avant clouwer desclouwer, accater vendre et estre marchans de toutes manières et pièces de viez harnas sans ce que on leur puist contester ou empescher — item que tous maistres et ouvriers dudit mestier seront tenus d'obeir au doyen...

Les archives de la corporation des armoyeurs ne comprennent que deux petits cahiers, donnant les noms des apprentis et des maîtres admis dans le métier depuis la fin du xv<sup>e</sup> siècle, jusque vers l'époque de la suppression des corporations. Ils portent les numéros 4284 et 4278 de l'inventaire.

A la date où commence le premier registre (n<sup>o</sup> 4284), c'est-à-dire, à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, les armoieurs sont groupés, au point de vue corporatif avec les selliers, gorliers, quincailleurs, éperonniers, faiseurs de fer d'aloyères, lormiers. — Les couteliers ne font point partie de cette bannière, mais bien de celle des febvres. Le nom général de la bannière était celui des armoieurs, parce qu'ils formaient sans doute la branche la plus importante du métier.

En tête du volume on trouve une liste d'une soixantaine de noms d'artisans renseignés sans indication des métiers qu'ils exercent. Ils sont groupés sous des dizeniens, sans doute en vue d'un service militaire à fournir.

Au folio 2, on voit huit noms indiqués comme des « entrées de bannière perçues au fait des armoieurs »; nous les avons portés dans la liste générale des gens du métier (§ 2).

Puis viennent des mentions relatives à l'admission des apprentis et des maîtres.

Notons en passant que ce registre est très mal écrit (il est parfois presque illisible) et rempli de grossières fautes d'orthographe. On voit fort bien qu'il n'est pas l'œuvre d'un scribe de profession, mais qu'il a dû être tenu, au jour le jour, par des gens de métier, plus habitués à manier le marteau que la plume; fort souvent il n'est pas dit à quelle branche de la bannière appartiennent les nouveaux maîtres et apprentis. Nous n'avons porté parmi ceux-ci, dans les listes du § 2, que ceux qui sont qualifiés armoieurs, esperonniers, polisseurs d'armures, etc.

Nous croyons qu'à cette époque, sous le vocable armoieurs, il faut comprendre tous ceux qui fabriquaient des armes, aussi bien les armures ou parties d'armures, que les armes proprement dites: épées, dagues, hâches ou hallebardes; les qualificatifs heaumier, haubregonnier, brigandinier, fourbisserieur, brunisseur ou polisseur ne se rencontrent plus qu'exceptionnellement.

Quelques détails intéressants peuvent encore être puisés dans ce registre.

On y trouve, en 1466 et 1468, le cas d'artisans exerçant plusieurs métiers à la fois: Jacquemart Dernoie est quincaillier, faiseur de fer d'aloyères, limneur de lormerie, (c'est-à-dire limeur d'éperons) et brunisseur ou polisseur d'armures.

Georges dou Rens est en même temps quincaillier et fabricant de fers d'aloyères, tandis que sa femme peut exercer le métier de brunisseuse. (F<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>).

Haine Leurens est reçu « franc maistre à quincaillerie et à fier « d'aloyère, c'est assavoir que le dit Haine peut limner, et sa femme « bruntir, sur che reçut un franc et demi » (F<sup>o</sup> 13 v<sup>o</sup>).

Godefroid Piettry, qui était armoieur, fait entrer sa femme comme apprentie dans le métier des quincailliers en 1506. (F<sup>o</sup> 38 v<sup>o</sup>).

L'inscription sur les registres du métier, en qualité d'apprenti, entraîne le paiement d'un droit (un franc), et il en est de même de l'admission au métier en qualité de maître — ils prêtaient serment entre les mains du doyen du métier; les fils de maître paient leur bienvenue, mais cette contribution est moindre que celle des étrangers qui entraient dans le métier.

La durée de l'apprentissage était généralement de trois ans, parfois deux ans.

Le nouveau maître était soumis à l'obligation de faire chef-d'œuvre, avant d'être reçu — aucun texte ne dit en quoi il consistait. En 1538 on lit : « item que Paul Cambrebecque a esté rechust a mestre « du mestiert des armoiers et *at fait chieud'euvre selon les nouvelles ordonnances* comme fist de mestre..... » (F<sup>o</sup> 48 v<sup>o</sup>).

Les crennequiniers ou faiseurs d'arbalètes faisaient partie de la branche des lormiers (F<sup>o</sup> 48 v, 51) — et nous croyons que certains groupes, au moins des armoyeurs, se confondirent aussi avec les lormiers; nous en reparlerons plus loin.

Nos armoyeurs avaient-ils des enseignes ou poinçons dont ils marquaient leur produits? Cela paraît absolument certain; les couteliers en avaient, tous les métiers (sauf peut-être les fondeurs de cuivre) en usaient, mais on n'en connaît pas, et jusqu'ici aucune pièce marquée n'a été retrouvée.

Peut-être faut-il voir une marque de ce genre dans celle qui est figuré, au registre qui nous occupe, auprès de la signature de Philippe Bonnelle (f<sup>o</sup> 105), c'est un dague à lame aiguë, quillons droits à boules, fusée ovoïde et pommeau hémisphérique.

Il n'est pas rare que des étrangers se fassent recevoir apprenti ou maître, preuve nouvelle de la renommée du métier au dehors. Les uns sont de Gand, Bois-le-Duc, Saint-Omer, Avesne-le-Comte, etc., les autres de villages des environs.

Un relevé fait en 1517 indique soixante-huit artisans comme faisant partie de la bannière des armoyeurs. Il n'est généralement pas fait mention du métier que chacun d'eux exerçait (f<sup>o</sup> 46).

Plus tard, en 1548, on trouve mention de la prestation de serment de Philippe II, roi d'Espagne, qui eut lieu en face de la halle des doyens des métiers; or en cette année le grand-doyen des métiers était précisément un armoieur, Gilles Pontieu, et à cause de l'honneur qui en résultait pour la corporation, elle aura voulu que le fait soit consigné dans ses mémoires.

« Le dernier jour de mai l'an xv<sup>e</sup> xlviii fust eslust Gillaume Pontieu et  
» Nicholast Helbaut doyen de la benniere des armoieurs et che dijour ledist  
» Ghillaume fust estlust granst doyant de la vile et chitest de tornaist et

» le sept d'aoust en scivant le prinche d'Espagne fist son entrée en la ville  
» et fist [ou] et sest estois? accompagniest de l'empereur challe sen pere et  
» fianse? ung hour faist devant la hale des doyens la ou le prinche monta  
» et fit sermen au peuple et tout le peuple fit sermen à lui; et pour la  
» joieuse entrée les doyen des mestiest portere la robe rouge bendet de  
» velourt noir. »

Le second registre, relatif au métier des armoieurs, est celui qui est repris à l'inventaire sous le n° 4278. Il est intitulé: « registre de la branche des lormiers, telle que gorliers, quinkailleurs, selliers, esperonniers, fourbisseurs et les feseurs de cerren (peignes de fer pour travailler le lin)? »

On n'y trouve que des listes de maîtres et d'apprentis à partir de 1672. Nous avons reporté ces noms dans les listes d'artisans (voir § 2).

Ici le mot armoyeur ne se rencontre même pas, et la corporation prend le nom de bannière des lormiers, qui formaient le groupe le plus important et dans lequel étaient vraisemblablement compris les armuriers proprement dits.

Qu'étaient les lormiers?

« Les lormiers fabriquaient des freins, longes, étrivières, mors » de chevaux. Ainsi ils travaillaient à la fois le cuir et le métal, » ils maniaient même l'or et l'argent pour satisfaire au luxe de » la chevalerie.

» Dans la suite, le mot lormerie passa au commerce de clou- » terie et petits objets en fer (Dœpping, au Dictionnaire Godefroid. » V° Lormier).

Une rue de Tournai s'appelait *la lormerie*, parce que beaucoup de lormiers y étaient domiciliés (Bozière, p. 170). C'est la rue des Chapeliers actuellement.

Un passage du registre 4284, f° 55, renseigne un peu sur ce qu'il faut entendre sous le nom de lormier: « L'an Liiii (1554) » le x<sup>e</sup> jour de febvrier fut recupt a mettre du mettier de lormerye » faisant noire ouvrage sans lime anyssée (?) comme tel a requis » de faire son cedeuvre de forgié et quant il le seras montré quy » soit limmeuz come il a montré quy est forgier, il peut ferre » le lormerye.

Nous croyons que sous ce nom il faut comprendre les armuriers. On a vu plus haut que les crennequiniers ou faiseurs d'arbalètes figurent parmi les lormiers. Le registre n° 4278, en tête du volume, mentionne encore des esperonniers et des fourbisseurs, et parlant de ces derniers, il est dit en certains endroits : l'office des armoieurs dits fourbisseurs. En tous cas les éperonniers et les fourbisseurs sont nombreux encore à cette époque (fin du xvii<sup>e</sup> et 1<sup>e</sup> moitié du xviii<sup>e</sup> siècle).

On peut encore trouver dans ce même registre quelques détails relatifs au métier.

Les maîtres composant la bannière des lormiers se réunissaient au cloître des Pères Dominicains.

La durée de l'apprentissage est, à certain moment de deux, et à certain autre de trois ans.

En 1605, Antoine Port, armoieur, natif d'Amiens, demande à être reçu comme maître dans le métier des armuriers, après qu'il aura exécuté le chef-d'œuvre prescrit par les règlements. — On l'y admet. (Consaux, vol. 199, f° 80).

Pierre Cointry, natif d'Orléans, maître fondeur en sable et polisseur, vient s'établir à Tournai, il fabrique des clous de carosse et de chaises, des boucles, bossettes et pièces dépendant du stil des selliers, gorliers, fourbisseurs et esperonniers. (Consaux, vol. 222, f° 120). 15 octobre 1675, en séance des Consaux du 11 décembre 1691, il est donné lecture d'un requête des quincailleurs et fourbisseurs, sans intérêt. (Vol. 227, f° 25, v°).

Peu de choses, on le voit, sont connues, touchant l'organisation du métier des armoieurs à Tournai. Deux ordonnances relatives au métier des armoieurs de Saint-Omer, citées à propos d'un conflit entre les armoiers et les autres métiers travaillant le fer, dans cette ville, indiquent les travaux auxquels se livraient les armoieurs :

1. 21 mars 1491 — .... Entre les armoiers d'une part, et ceux du mestier de cousteliers d'aulte, appointié est de leur diffèrent que aux armoiers appartient à fourbire, polir et brunir espées, gavellines, haches d'armes, becqs de faucouus et aultres armures et gaignes d'espées où il y a bois et non ausdict coustelie:s, mais poliront iceux cousteliers, polir sur leurs

rocs de bois, tous bastons, faucq, armures, et non brunir iceulx bastons à l'émery ou bruissoir, ne pareillement vendre iceulx bastons, javelines hallebardes, haches espées et aultres bastons de guerres se culx mesmes ne les font et interdisent a chascun d'eulx de aultrement en faire et user sur soixante solz....

2. 21 mai 1518 — Aux armoiers appartient à fourbir, polir et brunir espées, javelines, haches d'armes, becq de faukon, hallebarde et aultres armures, et non à cerruriers et taillandiers, mais pourront vendre et esmanchier fers de javelines, hallebardes, et aultres quilz auroient faitz, forgiez et marquiez de leurs propres marques, et les blanchir à leur meulle à l'eauwe sans les aultrement polir, en interdisant à chascun d'eulx de aultrement en user sur soixante solz.

(Archives municipales de Saint-Omer LXXVI, 2.)

(Extrait du Bulletin historique, de la Société des antiquaires de la Morinie. 37<sup>e</sup> année, 1888, p. 252).

\* \* \*

Le port des armes a été fréquemment réglementé à Tournai — des actes nombreux et très anciens mentionnent la défense générale de porter des armes; d'autres donnent des listes de citoyens auxquels était, au contraire, accordée l'autorisation d'en être porteur. Nous en signalons quelques-uns parmi les plus anciens, à titre d'exemple.

« Li prevost et li juret ont fait grace que tous li connestable puissent porter et porteront leurs armures tellement de jour et de heure par qui il soient appareillet as debas pour oster les periulz et faire leurs offices a ce jour ».

(1349. Archives de Tournai registre aux publications, n<sup>o</sup> 336, f<sup>o</sup> 5).

« De ceux qui portent armures

» Que il ne soit nulz quex qu'il soit qui puis le jour de huy en avant porte contiaulx bazclaires, makes, bastons affaities (?) ne bastons à pikos ne autre armure deffensaule par la ville de jour ne de nuit sous x lb. et les armures perdre exceptés ceaux dou conseil de le ville. Et commandons as hostelens que ils facent oster les armures as gens estraignes sous payer le ban en quoy li estraigne gent encherroient . . . » — 1349

[Cette ordonnance est renouvelée en 1350, et très souvent, dans la suite].

« Che fut cil qui ont graces et congiet de porter armures bielement et de heure » — 1349.

[Suivent trente-deux noms. On rencontre semblables listes presque tous les ans].

Qu'il ne soit forain ne aultre personne demeurant hors de ceste ville ou banlieue que en icelle voist arme ne porte ou ait sur ung coutiaux a clau ne aultres bastons ou armures sur un ban de x l...

et que tous hostelens de ceste dite ville fachent savoir à leurs hostes de dehors lad. defense d'armures à paine de payer le ban...

item que quelconque personne ne puist porter ne avoir sur lui plomées pumiaux d'espées ne aultres choses semblables...

25 février 1435.

(Publications vol. 339, f. 75, v°).

Défense de porter armures.

item que personne aucune forain ne aultre de ceste ville ne porte ne ait sur lui en lad. ville coutiaux a clau, longhes daghes dollequins poinchons ne aultres bastons semblables sur estre pigny ou banny à x lb...

(4 août 1439. Ibid. f° 79).

\* \* \*

Des ordonnances du 14 juin 1414 et 30 juin 1417 (la seconde n'est que la répétition de la première), relatives aux armoyeurs, leur font défense de vendre des armes et des armures à toutes personnes étrangères à la ville; elles défendent aussi aux bourgeois d'acheter des armes pour ces mêmes personnes.

Des armoyeurs.

Qu'il ne soit armoyeur ne aultre personne quelconque qui des maintenant en en avant vende ne puist vendre par luy ne par aucun aultre agens de dehors armures ou harnois quelconque ne ceulx de la ville n'en puissent pour lesdis de dehors aucuns acater sans le congiet de mess. prévost... et en leur veue sur x lb. pour chacune fois et outre les armures que on trouveroit estre importées et confisquées.

du 14 juin 1414.

Publications. Vol. 338<sup>2</sup>, f° 148 v.

Enfin, en ce qui concerne le port des armes, certaines ordon-

nances prescrivirent souvent aux particuliers de déposer à l'arsenal de la ville toutes les armes qu'ils pouvaient avoir en leur possession — les gentilshommes seuls étant exemptés de cette obligation (Voir les mémoires de Pasquier de la Barre, du 16 juin 1667).

En sens inverse et dans d'autres circonstances, une ordonnance des consaux du 27 avril 1568, défend aux armuriers de vendre des armes aux bourgeois de la ville, mais leur permet d'en vendre aux gens de guerre étrangers.

De la requête des m<sup>e</sup> armuriers de ceste ville — on est d'assens de délaissier en surséance la restitution des armes levées es maisons des suplians jusques à ce que en ceste ville y soit introduict nouvelle garnison et si avant que aulcuns estans en rolles pretendassent acheter aulcunes armes les polront., (?)

Consaux 27 avril 1568  
Vol. 190, f<sup>o</sup> 160.

De la requête du frans m<sup>e</sup> armuriers de ceste ville.

On est d'assens de restituer aux remonstrans les armes levées en leurs maisons pour les povoir vendre et adenerer à gens de guerre estrangers seullement et nullement aux bourgeois et manans de la ville, dequoy ilz sont tenus prester serment de culx ainsy... de mesme punition.

(Ibidem 15 juin 1568).

\*  
\* \* \*

A défaut d'ordonnances et de réglemens sur le métier des armoyeurs, nos archives renferment une quantité de documents où l'on trouve des détails très curieux sur les ateliers ou les magasins de gens du métier. C'est d'abord le compte d'exécution d'Hanette de Gascongne, rendu en 1427, qui renseigne sur l'atelier d'un coutelier — celui de la veuve d'un armoyeur, Pierart Delattre (1432) — d'un mercier, Galle, en 1440, qui renferme l'inventaire d'une boutique de quincaillerie; — de Quentin Beudin, armoyeur, 1449 — d'Haquinet le Normant, polisseur d'armures, 1450 — de Martinet Lesaige, fils de Jehan Lesaige, armoyeur, 1453 — de Gilbert du Gardin, coutelier, 1466 — des enfants de Roland Chindieu, faiseur d'arbâletes, 1474 — d'Ingle de Werimont, marchand (mercier?) 1474 — de

Pasquier Pertrys, armoieur, 1588 — d'Hans Scerlin, aussi armoieur, 1577 — de la veuve de Philippe Lamourette, coutelier, 1584, avec de curieux détails sur diverses sortes de couteaux — des enfants de Laurent de Tournay, arquebusier, 1671 — de Philippe Bonnel, armoieur, 1673 — des enfants de Nicolas Corbiser, armurier, 1712 — et de Joseph Laoutre, marchand (quinaillier), 1756.

1427.

Inventaire...

Ung haubregon Lx s. — une wantelés iii s. — une gardebras iiii s. — une huvette iiii s. — uns brachelés v s. — une cappeline iii s. — une pièche v s. — une haec d'armes — une lance à fer —

simples coutiaux contenant en nombre xii douzaines et demie, au prix de v gros et demi la douzaine.

un cent d'autres coutiaux à vii gros la douzaine.

viii douzaines d'autres coutiaux à viii gros la douzaine.

une autre sorte de six douzaines à x gr. la douzaine.

une autre sorte de coutiaux de dollequins dorés et autres contenant x douzaines à xv s. la douzaine.

une autre sorte de poirettes et ponchons contenant vii cent à ix gr. la douzaine.

une autre sorte de coutiaux a clau tant de graus come de petits contenant xxvii coutiaux à vii gros demy la pièche.

plusieurs thires (paquets)? de daghes contenant xi douz. à xxiii gros la douzaine.

iiii douzaines de coutiaux argentés à xxx gr. la douzaine.

une père de trenehoirs.

un demy cent de daghelos.

xv douz. et demy d'anemielles tant de grandes comme de petites à xxxv gr. le cent.

vii douzaines d'anemielles de daghes à v gros et demy la douzaine.

plusieurs tires de waynes saingles contenant xv<sup>e</sup> à x gr. le cent.

v douzaines de waynes à daghes à iiii gr. la douz.

uns mestiers à mettre coutiaux en la hale...

Vente à loys le grant armoieur, pour limes et autres hostieux de coutellerie v s. viii d.

à gerard de laderrière pour aucuns hostieux de coutellerie. iiii s. x d.

à lui pour plusieurs pièches de... et aultres bos pour manche de coutiaux.

à Jacquemin halogart pour un blocq, plusieurs pièches de buisset boistiaux et autre fustaille de fier.

à le vesve de feu Jehan Estiennes pour plusieurs mances de coutiaux et de daghes.

à elle pour buisset à faire manches de coutiaux.

à Gillet Dugardin coutelier pour menus hostieux de coutelerie.

à estivenart hecque coutelier pour une soyoire, martiel et bruntissoir.

à Jehan le merchier pour toutes les daghes coustiaux waines et boistiaux.  
xli lb. xvii s.

à lui pour les mestiers à mettre lesdis coustiaux en la halle avec la gour-  
dine l s.

à lui pour ung hayon appartenant à coutellerie à mettre au tour de la  
procession lvi s. (c'est-à-dire l'établi dont il se servait pour vendre à la foire).

pour despens fais par lesdis tuteur et curateurs le jour qu'ils vendirent et  
délivrèrent les coustiaux à Jehan le merchier et par une autre journée  
aussi qu'ils vendirent la maison de bos où lesdis feus tenoient leur étal  
à la procession, en tout v s.

à loys dutries que ledit feu lui devoit pour la fachon de coutiaux que il  
avoit fait pour et au nom d'iceluy. xlii s. xi d.

à Lotart de la drière qui deu lui fu estoit pour coutiaux pris et eus  
à lui par ledit feu xxiiii s.

pour l'esmoulage de iiii douzaines de poirette de coutiaux qui apparte-  
noient auxdis feu. v s. viii d.

à Colart bierenghier qui deu lui estoit à cause et pour le leuusage d'une  
planche de sa maison où lesdis feus mettoient leur maison et hayon de  
procession et autres fastras. v s.

(1427. Compte de tutelle de Hanette de Gascongne, fille de feu Adrien et  
de feue Marguerite Gossette).

1432.

En l'ouvroir plusieurs ostieux et croisures de huyette audit coffre x s.  
xlvi huyettes neufves en un esering à x s. la pieche ii grèves et ii cui-  
soirs xv s.

une estaque d'armures xv s.

plusieurs hostieux d'armoires xv s.

ung haubregon de noisberghe (Nuremberg?) à plate maille.

(1432. Compte d'exécution testam. de Maigne de Gand veuve de Pierart  
Delattre).

1440.

iii douz. d'espees a plat pumiell.

xxviii espees à pumiell a boutons à xviii gr. la pieche.

xxiii espees a rond pumiell à xxii gr. la pieche.

une douzaine d'autres espees à pumiell traué à xviii gr. la pieche.

lvi daghes de coutiaux.

iiii<sup>e</sup> de fiers a flecques (flèches?).

une pièce à lame de melan.

viii l. de fil d'arbalestre v s.

deuy grosse de pendans à coffin.  
ii douzaines de coutiaux pragois.  
p. moulettes de chunielles d'arbalestre v s.  
une tourse de flesques.  
xviii bottes de flesques.  
une espée et le fouriel.  
18 autres espées à v, vi et vii sous.  
C et xxx plas flagos doubles.  
un carton de perettes de flagos.  
plusieurs longhes bouclettes d'espées.  
plusieurs mors de brides.  
de Henry Le Lombart armoyeur pour xi espées a deux mains, à viii s. t. la picche.  
iii coutiaux a pis.  
[30 ou 40] espée et le fouriel.  
[plusieurs] espées [seules] vii à x s. picche.  
fers et quespeliaux d'espées vies.

(1440. Compte Tutelle Galle, merchier).

1449.

Aux armoyeurs, pour don à eulx faict adfin qu'ils fussent tenus de la porter en terre comme ordonné l'avoit par son testament xx sous. t.

A Thierry de Praghes haubregonneur a esté bailli et délivré les tonneaux roloirs et tous les hostieux appartenans au fait du mestier de l'armoyerie et que ledit feu avoit au jour de son trespas comme ordonné l'avoit par sondit testament.

(1449. Compte d'exécution testamentaire de Quentin Beudin, armoyeur).

De Jacquemart du Croquet polisseur, pou. un huyette ung contiel a elau et autres fierailles iii s. ii d.

de lui pour plusieurs ostieux de polisseur v. s. iiii d.

de lui pour plusieurs poures (poudres?) d'armoieur xiii d.

de lui pour estain xx s.

(1450. Compte d'exécution testam. de Haquinet le Normand, armoyeur, polisseur d'armures?)

1453.

Au varlet des armoyeurs de la liete ville pour aussi avoir faict la semonce desdis armoieurs que pour estre ausdits enterrement et service. En ce compris xx s. t. qui furent donnés ausdits armoyeurs pour boire et faire récréation ensemble le jour dudit service et obsèque — sont — pour le part dudit Martinet xii s. vi d.

A Haquinet Le Saige pour petites chisoires, unes esturquoises, deux martiaux, une lyme et plusieurs poinçons servant un mestier d'armoirie.

A luy pour un englume plusieurs bigorques, estanques, plusieurs pièches de plat fer, et plusieurs menues fiérailles pesans xi<sup>e</sup> xviii livres à iii den. le livre, soit xviii lb.

(1453. Compte de tutelle d'Haquinet le Saige, fils de Jehan la Saige, armoyeur).

1466.

Au bousge et eschoppe devant.

six douzaines de couteaux à tous waynes de plusieurs tirez xxv s.

trois couteaux tranchoirs à manches d'ivoire et virley d'argent xx s.

six vings nys de petit achier à xii d. le nit, vi lb.

cent vingt sept nys de grant achier à le trille à ii solz le nit, xii lb.

six nys de loncq achier xv s.

ung fourbissoir de coutiaux.

pour pippes à froter coutiaux iiiii d.

(1466. Compte Gilbert du Gardin, coutelier).

1478.

x douzaines et demi de petits claux de sallade à iii gros le cent.

ii m. de claux de brigandines.

ung sacq de claux d'armoirie.

ung sacquelet de claux de wantelet.

une douzaine de thumereaulx x s.

ung sacquelet de havés de lys, xl. s.

une douzaine d'esperons.

ung sacq de fers de viretons.

ung sacq de fers de fleches.

une douzaine d'estriers.

une douzaine de gourmettes.

(1478. Compte Ingles de Werimont, marchand).

1474.

Au bouge xiiii arbalestres montez et ung aultre à tout ung trieuille, les xiiii arbalestres ne sont point, pour tant que plusieurs personnes maintiennent les avoir baillées pour refaire.

huit ars nos montés xiiii arbriers xvi ars a main ex s.

ung enghien a dresser arbalestres et plusieurs aultres ostieulx xx s.

trois reppes et aultres ostieulx xx s.

plusieurs pièces de bos darbalestres xv s.

deux arbalestres montez x s.

ung cranequin d'achier xx s.  
une arbrière et ung arbalestre x s.  
Vente — de Philippot Gommez pour plusieurs ostieulx d'artilleurs l s.  
de maistre Philippe Lartilleur pour un forgier l s.  
de lui pour trois peaux de quieu de mer xii s.  
de lui pour plusieurs pieches de bos crut xix s.  
de Hansse le haubregonnier pour plusieurs pièces et ars d'if v s.  
de luy pour cinq arbrières iiiii s.  
(1474. Compte de tutelle des enfants de Roland Chindieu, faiseur d'ar-  
balettes.

1558.

Un poignart.  
[épées et croisures d'épées].  
xii allemelles d'espées xxxi s.  
six poignarts ix s. six autres xiii s.  
ung harnas et morechon xxxi s.  
six foureaux de poignarts vii s. vi d.  
des bois de winsbrequins.  
pour vieses armures xxi s.  
pour aultres armures xxii s.  
ung harnas de pieton xxx s.  
pour des gantelets et gorgerin xxxi s.  
pour deux geulardeaux xx s.  
pour deux gantelets xx s.  
pour de la maille xxi s. iv d.  
plusieurs fers d'espieux,  
[des hallebardes].  
ung morillon xi s. ii d.  
ung hallecret viii s. (corselet ou demi armure).  
[beaucoup d'autres hallecret].  
pour des armures xi s.  
pour ung aultre ix s.  
[dix ou douze autres].  
pour des bois de foureaux v s.  
pour deux brigandines vi s.  
pour quatre geulardeau xxviii s.  
une espée d'arme iiiii s.  
des fers de lanches vi s.  
une javeline vi s. [d'autres javelines].  
pour iiiii bastons xx s.  
[quatrevingt à cent épées, puis encore 40 ou 50 autres].  
plusieurs pièches de mailles xxx s.

ung harnas de selle iiii s.  
ung bracquemart xi s. ii d.  
deux heaulmes xxiii s. ii d.  
une espée iiii s. et une secrete xiii s. [deux secretes].  
un bancq d'armoieur xiii s. [deux autres bancs].  
un tonneau á rescurer.

de Jehan de Preys... à cause des ouvrages fais par le défunct aux  
Espaignols xlvi s.

de Herînes de le Capelle.... pour avoir rapointé par led. defunet deux  
manches de chemises de maille xxxviii s.

(1558. Compte d'exécution testamentaire de l'asquier Pertrys armoyeur).

1577.

pour lxxv espées que bonnes que mauvaïees lxxv lb.

et xxxiiii poingnart xx lb.

pour xxxiiii espieux et hallebarde à xii s. la picche xix lb. xvi s.

et xix batons de picques xlvi s.

pour aultres xvi batons de picques xlvi s.

pour xvii espieux à hallebardes viii lb. x s.

p. xliiii armielles d'espées xxxii lb.

p. xviii poingnart tout montez x lb. xvi s.

x espieux monté x lb.

quatre bracquemart tout montéz iiii lb.

p. xxiii douzaines decleppeaux d'espée xiii lb. xviii s.

p. xviii poingnye d'espée xviii s.

p. vii douzaines de peummeaux d'espée viii lb.

p. lvi fourreaux d'espée vi lb. vi s.

[Vente] espées sans estre montées, gardes, armielles, croisières et peum-  
miaux, espées, poingnarts, bracquemarts, daghes, espieux, hallebardes,  
foelles d'espées, heaume, bourguignotte, morillons, armlles de poingnart.

Chinq ostieux servant au stil.

(1577. Compte Jehan Scerlin, dit aussi Hans Scullin, armoières).

1584.

Marchandise de cousteaux estans en la maison Lambert le riche :

premiers dix douzaines de cousteaux avecq les gaynes appelez quatre  
pochon. item trente trois douzaines appelez petis rons, deux douzaines et  
demy de petit ron simple, deux douzaines de petit crons simple, une  
douzaine de grand fin, deux douzaines de cousteaux de femme, une douzaine  
de grand fin, une douzaine et demie de grand sans ghaine noir, noef douzaines

appelez petit gheux? sans ghaine à manche blanche, cinq douzaines de petits gheux? sans ghaine, quatre douzaines de perettes à femme à manche blanches, une douzaine et demie de petits eron sans ghaine, deux douzaines de petit eron sans ghaine simple, trois douzaines de petit gheux à manche noir sans ghaine, une douzaine et demie de petit gheux à tasseaux, seize douzaines de petit erons sans ghaine simple, une douzaine de grand fin sans ghaines, une douzaine et demi de petit eron simple, une douzaine de petit eron fin, demie douzaine de cousteaux grand noir, une douzaine de petit gheux à tasseaux noir, six cousteaux de femme avecq les manches argentez et six cousteaux venans de Mons.

(1584. Compte d'exécution testamentaire de Marie de le Court, Veuve de Philippe Lamourette, coutelier).

1671.

quatre mousquets.

plusieurs canons et ustensiles de harquebusier.

plusieurs ferres de fusils et haillons.

ostieux servant au style de harquebuzier.

vingt cinq pièces d'armes tant fusils que mousquetons.

deux mousquetons et plusieurs mousquetz.

(1671. Compte de tutelle des enfants Laurent de Tournay (arquebusier).

1673.

à l'ouvroir: soixante espées montées ou environ.

Seize lammes d'epées neuves et cinquante trois autres lammes vieuses.

deux pochettes et un pistolet.

plusieurs hostieux et fourreaux et autres menutés servant au stil d'armoyeur, plusieurs allebardes (le tout est estimé cent livres).

Vente:

plusieurs poinctes et gardes d'espées.

plusieurs lammes, plusieurs gardes d'espées.

diverses armeures . . . . . lxxviii s.

plusieurs fusieqs . . . . . v lb. xv s.

deux pieqs . . . . . xx s.

plusieurs baudriers . . . . . lxxviii r. s.

plusieurs quençons. . . . . lxxvi s.

treize fleurets . . . . . xii lb.

deux espées à bras . . . . . lxxiii s.

plusieurs fourreaux d'espées . . . . . xii lb. v s.

ung baneq à fourbir et plusieurs ostieus . . . . . iiii lb. v s.  
de Louis Dubois pour entretenir ses pistolets et mousqueton à l'ave-  
nant de . . . . . iiii lb. par an.  
de Pierre de Surmont pour une espée à lui vendue . . . . . viii lb.  
de Louis Bourla " " " " " " . . . . . xi lb.  
de Michel Mourecurt à cause d'un fusil à lui prêté et non rendu  
xiiii lb. vi s.  
(1673. Compte d'exécution testamentaire de Philippe Bonnel armoieur.)

1712.

Plusieurs ustensiles convenant aux armes.  
fusils, canons, bayonnettes, espontons, épées, sabres, lames, gardes,  
bouts de cuivre, poignées de laiton, mousquets, 140 vieux canons, chiens  
et platines de fusils.  
six pierres à breunuir le fer.  
(1712. Compte tutelle des enfants de Noel Corbisier, armurier.)

1756.

deux paquets de pipes de hussart.  
un paquet de flasques à poudre.  
" " d'esperons de tombaeq.  
trois paquets de boutons de tombaeq  
" " d'oscols (hausse col)?  
sept dragonnes d'espées en argent et soie  
six " " en soie  
9 pannes d'espée en argent et 7 en or.  
(1756. C. Jos. Laoutre, marchand.)

\* \* \*

Un grand nombre de documents de nos archives communales renseignent sur les armes portées par les bourgeois, les milices communales et les serments. Nous les verrons en détail au § 3, mais nous en citerons ici une couple, qui nous paraissent particulièrement curieux.

C'est d'abord un extrait du compte de tutelle de Willemet Croquevillain, rendu en 1410, et qui relate toutes les pièces composant l'équipement d'un gros bourgeois de l'époque; puis le compte

d'exécution testamentaire de Maigne Floquette, veuve de Jacques de Hellemmes, rendu en 1414.

1410. Compte de tutelle Willemet Croquevillain, fils de feu Colart Croquevillain.

3<sup>e</sup> somme de mises.

item s'ensuivent aultres mises faictes et payées par ladis tuteurs pour et au nom dudit Willemet (Croquevillain) et à cause de certain voyage par lui faict en la ville de Paris, à un mandement que fist le roy nostre Sire au mois de septembre darrain passé...

pour un cheval hongre qui fu acatez à pietre de le mede pour ledit Willemet mener audit voyage dont il fu payé xv couronnes de franche en or. . . . . xvii lb. iii d. xi d.

item à Watelet, le siellier, pour une sielle, une bride, poistral, un liceol de cou, deux longues, un capet et deux toursoires qui a lui furent acatées pour ledit Willemet et pour aharnasquier sondit cheval. lxiii s. v d.

item pour ung haubregon que eubt ledit Willemet pour aler en icelli voyage . . . . . xv lb. xviii s. xiiii d.

item pour l gris cheval qui pareillement fu acatez pour chevauchier ledit Willemet en icelli voyage lequel cousta tout nut et dont il fu payé . . . . . xxxiii lb. vii d.

item pour une sielle bride et poistral qui fu acaté pour mettre sur led. cheval et dont il fu pour ce payé . . . . . xlv s. vii d.

item pour un autre gris cheval que eubt ledit Willemet et qu'il mena audit voyage lequel fu acaté à noble homme mons. de Calonne et cousta: xiiii lb. xvi s. i d.

item pour ung harnas de gambes que eubt aussi ledit Willemet et que Hanequin ses varles vint meismes requerre de la ville de Paris, le premier jour de septembre en iceli an dont il fut payé . . xxxiii s. xi d.

item pour une bourse de bachinet et unes bouges pour mettre les harnas de gambes dud. Willemet fu païé au dessus nomé Watelet le siellier . . . . . xxxvi s. viii d.

item pour une espée qui fu acatée pour ledit Willemet et qu'il porta en icelli voyage . . . . . ix s. ii d.

item que il fu baillié et délivré audit Willemet... en lad. ville de Paris comme ailleurs ou il se tenoit avœucq les autres gens d'armes pour ses affaires et nécessitez . . . . . lxi lb. xviii d.

item fut baillié au dit Willemet pour aller en la ville de Cau pour poursuivre l'un de ses varlets qui lui avoit emporté un haubregon et enmener l'un de ses chevaux . . . . . iii lb.

item pour ix rasières d'avoine qui ont été acatées pour gouverner les chevaux dudit Willemet . . . . . iii lb. xx d.

III<sup>e</sup> somme desdites mises payées au nom et pour ledit Willemet. . . . . clix lb. xii s. vi d.

une coroie et une daghe qui fut acaté pour led. Willemet . . . . . iii s. ii d.  
 une taise et une coroye . . . . . xv s. vii d.  
 une daghe amance de fust . . . . . iii s. iii d.  
 pour un cuir dont on fit audit Willemet un pourpoint . . . . . xi s. iii d.  
 pour Vaunes de fustanc dont on fit pareillement audit Willemet un pourpoint . . . . . xi s. ix d.

1414. C. Maigne Floquette V<sup>e</sup> de Jacques de Hellemmes.

En la garde robe:

une cappeline . . . . . viii s.  
 deux paire de brachelés . . . . . viii s.  
 un bachinet a camail . . . . . xi s.  
 une poitrinière . . . . . v s.  
 deux huettes . . . . . iii s.  
 un harnas de gambes . . . . . x s.  
 une cappeline pointe . . . . . iii s.  
 un bachinet à vizière . . . . . v s.

une paire de wanteles . . . . .	ii s. vi. d.
une paire de poullains . . . . .	xx d.
une paire de wantelés et une maniele. . . . .	iii s.
pour plusieurs vièses armeures et harnas . . . . .	iiii s.
une cotte de fier . . . . .	xl s.
une autre maise . . . . .	xi s.
une aultre cotte . . . . .	xxx s.
un housecol et un camail . . . . .	v s.
unes esquissières et genoullières . . . . .	viii s.
unes plates a justes . . . . .	viii s.
deux mors de queval deux loyecols deux chingles et autres harnas appartenans a cheval . . . . .	xv s.

\* \* \*

Un article des comptes d'exécution testamentaire de Jérôme d'Ennetières, mort en 1613, montre que la pratique de mettre dans les églises certains cartels funéraires avec les blasons et les armes des défunts, très générale dans certaines villes, à Bruges, par exemple, était aussi en usage à Tournai :

à Leon Lucq armoyeur, pour ung heaulme de fer, gantelez et espée pour poser à l'église, deseure la sépulture dudit deffunt, viii lb. xiii s.



## § 2. — Listes de maîtres des divers métiers d'armuriers

---

### XIII<sup>e</sup> SIÈCLE

- Clinquars, Jaquemon, li coutelier. 1281.  
de Cyssoing, Pièrars, armoières. 1295.  
de Gand, Jehan, le heaumier. 1293.  
de Hacquegnies, Jehan, li couteliers. 1284-1299.  
de Hem, Hues, li armoières. 1295-1297.  
de Lille, Gilles, li couteliers. 1266.  
    »    Reniers,    »    1281.  
de Siraut, Estievènes, couteliers, 1285.  
    »    Jakèmes,    »    1277.  
Desplanques, Jehan, li armoières. 1297 1301.  
Duedenghien, Jehan, li coutelier. 1241.  
Estievenon, li coutelier. 1277.  
Ghenade, Gillot (apprenti). 1290.  
Jehan, li fourbissières fuis Reniers. 1295.  
Lusse, Jehan, li coutelier. 1277.  
Potiers, Jakèmes, li coutelier. 1278.  
Reniers, le fourbissières, 1295.  
Robiers, l'esmouleur. 1278.  
Willaume, li heaumier. 1279.  
    »    l'arbalestrier, 1283.

- Willaume, li fourbissières despées. 1290.  
» l'arbalestrier de Saint-Pierre. 1270-1287.  
» li coutelier de Saint-Pierre. 1241.

XIV<sup>e</sup> SIÈCLE

- Alart, li armoieur. 1382.  
Andrius, li armoières. 1329-1335.  
Baudet, li arbalestriers. 1317.  
Bièrenghiers, Hanequins couteliers. 1391.  
Billons, li huvetier. 1318.  
Boghaert, Hanequins, heaumiers. 1374.  
Bosquillons, Jehan, couteliers. 1395.  
Bourgois' Nicolas, couteliers. 1331,  
Brasch, Watiers, armoyeur. 1384.  
Broudequins, Copins, armoyeurs, de Gand. 1350.  
Cambier, Jehan, l'armoieur, de Crespin. 1337.  
Campions, Jaquenart, coutelier. 1364.  
Chupire, Pierart, coutelier, 1392.  
Clauwelin, Jehan, armoieur. 1377.  
Clinkars, Jehan, armoières. 1353.  
Clinkeniers, Pietre, armoières. 1387.  
Coch Pieter esperonnier. 1393.  
Copin, d'Arles Rolant, le fourbisseur. 1338.  
    Colette li huvetière. 1321-1336.  
Crissembien, Jaquemart, coutelier. 1347.  
d'Alaing colart li couteliers. 1300.  
    » Willaume » 1302-1316.  
Dalf Jehan. d'Enghien, fourbisseur d'espées. 1346.  
d'Allemaigne, Jehan, fourbisseur. 1333-1344.  
d'Amiens, Pierart, coutelier. 1353.  
    » Hanekin » 1338.  
    » Robiers, fourbisseur. 1321.  
Darc Jehans armoières. 1321.  
d'Audenarde, Lotars, armoières. 1340.  
de Basseville, Mathius, armoières. 1364.

- de Berlaymont, Jak, armoières. 1349.  
de Binche, Jacques, fourbissières. 1353.  
de Bondues, Jehan, arbalestriers. 1394.  
de Brachy, Enguerran, maistre des engiens de la ville 1340.  
de Brouxelle, Mathis, coutelier. 1331.  
    » Gerard. faiseur d'espérons en le lormerie. 1385.  
de Bruges Pierre, potier d'estain (artilleur). 1346.  
de Bury, Jehan, couteliers. 1330.  
de Camberay Colars fourbissières 1324.  
    » Jaquemars. couteliers. 1364.  
de Conlongne, Henri li couteliers. 1302.  
de Coroit Lotart armoières. 1333.  
Decret, Jehan, fuisières de trompes. 1337.  
denghien, Jehans, armoyeur. 1377.  
de Diernet, Jehan, armoieur. 1362-1366.  
de Froimont, Jehan, heaumier. 1397.  
de Froment, Jehan, couteillières. 1316.  
de Gillenghien, Mahieu, armoières. 1318.  
de Gistelles, Mathieu, armoieur. 1384.  
de Hato, Robiers, armoières. 1344-1345.  
de Hem, Huon, li armoières. 1300-1304.  
de Hostés, Pierre, couteliers. 1353.  
de Hongny, Jehan, coutelier. 1396.  
de Lattre, Pierart, armoieur. 1401.  
de le Court, Jehan, couteliers. 1329.  
de le Fallotte, Lotart, fourbisseur d'espées. 1387-1395-1396.  
de le Pasture Henri couteliers. 1387-1399.  
de Fromont d'Audenarde, Jehans, armoieur. 1387.  
de Horn, Williamme, armoieur. 1337.  
de le Fontaine, Jacquemart, li per archiers. 1385.  
de Legnies, Colort, armoieur. 1328.  
de Lens, Jehans, coutelier. 1350.  
de l'Escluse, Andrieu, armoieur (en le lormerie). 1382.  
de le Vingne, Jehan, coutelier. 1328.  
de Lille, Jehans, armoières. 1326-1328.  
    »      » fourbissières. 1316.  
de Lyaucourt, Jehan, armoières. 1333.

- de Malines, Colart, armoières. 1339.  
de Marse, Jehan, coutelier. 1337.  
de Massenghien, Gillars, armoieur. 1398.  
de Mauplaquiet, Adrien, armoieur. 1389.  
de Mons, Jehan, armoieur. 1392.  
    » Olivier,       » 1382.  
de Namur, Hues, coutelier. 1350.  
de Nyelles, Simon, armoyeur. 1369. (ou de mielle)  
de Piernes, Jehans, haubregiers. 1338.  
de Saint Marc, Jaquemon, couteliers. 1303-1355.  
de Saint Omer, Mahius, l'armoieur 1317.  
de Sallember, Grard, fourbisseur d'espées, 1347.  
des Camps, Jaquemart, armoyeur. 1394.  
de Sirau, Gilles, coutelier. 1323.  
    » Jehan,       » 1342.  
de Stuf, Gillequin, armoyeur, de Brouselles. 1387.  
de Thielt, Jehan, couteliers. 1326.  
    » Willaume,   » 1328.  
de Torgies, faiseur de cornes. 1398.  
de Vaucrincourt, Henry, fourbisseur. 1386.  
de Velt, Jehan, li couteliers. 1309.  
de Wez, Jack, couteliers. 1327.  
Doret, Wille, armoieur. 1389.  
dou Boc, Esnaus dit de Malines, armoyeur. 1364.  
dou Bruille, Gilles, li couteliers. 1301.  
dou Busth Jaquemars, archiers. 1353.  
dou Four, Adam, armoyeur. 1379.  
dou Mont, Sandras, couteliers. 1334.  
dou Pont, Bernars, coutelier. 1387.  
dou Pret, Lotars, artillières et arbalestriers. 1375.  
dou Rues, Gilles, li armoières. 1301.  
du Bos, Jacques, couteliers. 1377.  
du Conseil, Jehan, armoieur. 1397-1398.  
du Cange, Ernoul, li armoières. 1335.  
du Manuy, dit Maucourant Gerard, esmouleur 1386.  
du Quierieu, Olivier, arbalestrier. 1388.  
du Sart, Estievenart, armoyeur. 1386.

- Estassart, li hyaumier. 1339.
- Fierin, li armoyeur. 1369.
- Gorgars, Jehan, couteliers. 1386.
- Gobiers, Jehan, couteliers. 1325.
- Guillaume, l'armoieur. 1318.
- Gossars, Jehan, artilleur et arbalestrier. 1375.
- Haimeriers, Hues, li couteliers. 1302.
- Hanette, li fourbissresse. 1329.
- Hanequin, li fourbisseur. 1331.
- Housiel, Jaqmin, coutelier. 1390.
- Hues, li alabestriers. 1321.
- » li artillières. 1327.
- Jak, li fourbisseur. 1328.
- Jakemons, li coutelier. 1302.
- Javiel, Jacquemart, armoyeur. 1338.
- Jehans, marchan armoières. 1327.
- » li entaillières de mances de coutel. 1352.
- Jehan, li abalestriers. 1320.
- » li hiaumiers, avant 1359.
- » li abalastiers bretons. 1359.
- » li armoières de quartes. 1326.
- » fiés roland le fourbisseur. 1333.
- Jehannette, li fourbissresse. 1333.
- Jehanne, l'arbalestrière. 1337.
- Lallemant, Jehan, fourbisseur. 1336.
- Lannoit, Jehan, armoières. 1324.
- Le feure, Colart, armoyer. 1391-1392.
- Le rikes, Thiery. li haubregiers. 1315.
- Le sergent Colin, faiseur d'arbalestres. 1397.
- Li barbières, pières coutelier de Marchiennes. 1328.
- Li cretinièrs, Baudart, couteliers, 1381.
- Li Diernes, Jehan, armoières. 1347-1352.
- Liegart, Ernoul, arbaletrier. 1349.
- Li flamans, Jehan, armoières. 1338.
- Li grans, Jehan, armoières. 1364.
- Li Goudaliers, Guillaume, arbalestriers. 1318.
- Li Hanes, Willes, armoières. 1318.

- Li hiaumier, Jehan, avant. 1359.  
Li maires, Simon, coutelier. 1338.  
Li Kachières, lotin, armoières. 1443.  
Li Normand, Pières, couteliers. 1338.  
Li picart, robiers, haubregier. 1328.  
Li riches, Jehans, armoières. 1350-1355.  
Li riques, Jehan, armoières. 13 ..  
Li Wauffres, Thumas, lentaueur de manches de couteaux. 1347.  
Lokemer, Willaume, li fourbisseur d'espées. 1304.  
Losquegneul, Jakemon, le coutelier. 1303-1307.  
— Lotart, le fourbisseur. 1365-1381-1367.  
  » l'esmouleur. 1366.  
  » maignons, li arbalestrières. 1338.  
Malleraison, Jehan, coutelier. 1342.  
Malot, grand, esperonniers. 1396.  
Martin, Miquiel, coutelier. 1390.  
Massius, li fourbissière, de Ligne. 1324.  
Maumonté Jehan, esperonnier. 1395.  
Meurisse, Etienne, armoières. 1341.  
Monach, Lucas, coutelier. 1370.  
Morel, l'artilleur. 1364.  
Moriel, Lotart, coutelier. 1388.  
Mouton, Jehan, coutelier. 1388.  
Mugos, Gerard, artillières. 1327.  
Papie, Thieris, armoières. 1346.  
Pelote, Maryen, l'armoière. 1305.  
  — Pierre, li haubregier. 1318.  
  — Renaudin, li armoières. 1316.  
Rigaut, Jehan, armoyeur. 1393.  
Robiers, li fourbissières d'espées. 1308.  
Royne, Colart, coutelier. 1367.  
Robert, l'armoieur. 1398.  
  — Rolant, li fourbissières. 1330.  
Sarrasin, Jehan, arbalestrier. 1387.  
Sans terre, Jehan, fourbisseur d'espées. 1392.  
Senons, Pietre, armoieur. 1365.  
Simon, l'armoieur. 1367.

- Spennieris, Gras couteliers. 1364.  
— Thiebaut, li fourbissières d'espées. 1305-1303-1308.  
Thoriel, Jehan, haubregier. 1391-1397.  
Tirant, Jehan, maistre des Engiens. 1352-1366.  
Trompette, Jehans, faiseur de trompes (et feure). 1345.  
Vincars, Hanequin, couteliers. 1350.  
Vinchens, Gerars, coutelier. 1350.  
— Vincenes, li armoières. 1334.  
Vornart, Gilles, couteliers. 1385.  
Vos, Wille, armoyeur. 1387.  
Warnait, Lotart, couteliers. 1375.  
Warnais, Gillart, couteliers. 1392.  
— Watiers, le fourbisseur. 1334.

xv<sup>e</sup> SIÈCLE (\*).

- Andrieu, Robert, esperonnier. 1421.  
Baisieu, Mahieu, esperonnier. 1491.  
Baude, Jehan, polisseur d'armures. 1428.  
Beudin, Mahieu, armoyeur, 1421-1425.  
» Quentin, haubregonneur. 1436-1449.  
» » armoyeur. 1429.  
Bilgart, Jehan, coutelier. 1473.  
Blave, Jehan, artilleur. 1406-1408.  
Bonvarlet, Jakèmes, harnesqueur. 1454.  
Boutry, Jehan, dit Hamaide, polisseur d'armures. 1462.  
\*Bruno, Guillequin, reçu m<sup>e</sup> armoieur. 1494.  
Buquessant, Jehan, faiseur de haches. 1431.  
Bury, Willemet, armoyeur. 1467.  
Burmée, Regnault, armoyeur. 1456.  
Cache, Pietre, esperonnier. 1403.  
Cambier, Jehan, canonnier. 1440-1460.  
» » marchand d'artillerie. 1440.  
Canonne, Thomas, armoyeur et haubregonneur. 1461-1469.

(\*) L'astérisque devant un nom indique qu'il est repris dans un des deux registres du métier.

- Canonne, Lucq, haubregonneur. 1468.  
Carlier, Jehan, esperonnier. 1420.  
Caron, Jacquemin, esperonnier. 1446.  
Castelain, Jehan, armoieur. 1430.  
Caudrelier, Denysot, fondeur d'artillerie. 1498.  
\*Ceullebergh, T'afin, reçu maître armoieur 1425 et faiseur d'arbalètes, 1474.  
\*Ceval, Pietreson, reçu m<sup>e</sup> esperonnier. 1470.  
Chindieu, Roland, arbalestrier. 1459.  
Clément ou Climens, Jehan, armoieur. 1420.  
» » » (apprenti 1433) armoieur. 1440-1472.  
Climench, Jehan, armoieur. 1473.  
Clobourne, Colars, esperonnier. 1429.  
Cochet, Jaquemont, coutelier. 1412.  
Colart, Sandrard, coutelier. 1424.  
» Adam, artilleur. 1488.  
\*Colin, Mathieu, reçu m<sup>e</sup> armoieur. 1471.  
Coppart l'armoieur. 1402.  
\*Cousin, Clément, reçu m<sup>e</sup> armoieur. 1494.  
d'Annables, Willeme, faiseur de trompes. 1411.  
d'Anechon, Piérart, coutelier. 1402.  
d'Assegnies, Mathieu, coutelier, 1403.  
d'Assonleville, Jehan, armoieur. 1401-1402.  
» Gosset, bringandier. 1489.  
\*de Bails, Haquinet, reçu m<sup>e</sup> esperonnier. 1470.  
de Bavaix, Jehan, mercier et coutelier. † 1419.  
de Berghes, Jehan, armoieur. 1409.  
de Bertemont, Pierart, armoieur. 1447.  
\*de Bienert? Heine, reçu maître armoieur. 1495.  
de Conseil, Jehan, armoieur. 1400 (Consaux).  
\*de Coudenbergh, Haquinet, reçu m<sup>e</sup> armoieur. 1495.  
de Dinant, Bertrand, fondeur d'artillerie, 1413.  
de Froidmont, Simon, armoieur. 1419.  
» Jehan, » 1410.  
» Hannequin, polisseur d'allemielles (†). 1400.

(1) Lames d'épées.

- de Ghiesdale, Waleran, coutelier. 1454.  
de Hendinez, Vinchent, armoyeur. 1461.  
» » fourbisseur. 1407-1413.  
de Hongny, Jacquemart, fondeur d'artillerie. 1424.  
de Hullines ou de Hudines, Vinchent, armoyeur. 1419-1435.  
\*de Ken, Michel, reçu apprenti armurier. 1488.  
\*de la Lande, Bathélémi, reçu m<sup>e</sup> armoieur. 1469.  
de la Derrière, Gérard, coutelier. 1427.  
» » Lotart, coutelier. 1427.  
de Landas, Mahieu, artilleur. 1492.  
de Lannoy, Miquiel, esperonnier. 1488.  
de la Roche, Jean, coutelier. 1458-1463.  
de Lattre, Pierart, armoieur. 1401-1413-1435.  
» Jehan, armoieur. 1418.  
» Jean, artilleur. 1493.  
» » haubregier. 1404.  
de le Gaillerie, Pierre, faiseur de canives. 1468.  
de le Gallée, Coppart, haubregier. 1425.  
de le Senne, Jacquemart, coutelier. 1475.  
de Lespierre, Jacquemart, coutelier. 1445.  
» Jehan, » 1457.  
de Luxembourg, Thireman, armoyeur. 1418.  
de Manners, Salmon, coutelier. 1450 (1).  
de Marseghem, Jehan, armoyeur. 1409.  
de Masenghien, Gillart, armoyeur. 1425.  
de Melant, Wille, fourbisseur. 1404.  
» Jacquemart, fourbisseur. 1413.  
de Menin, Lyon, coutelier. 1460.  
de Moer, Jehan, polisseur d'armures. 1425.  
de Montaigne, Jehan, arbalestrier. 1448.  
de Montignies, Simon, arbalestrier. 1449.  
d'Enghien, Adrien, trompette. 1477.  
de Paepe, Arian, artilleur. 1476.  
de Pincourt, Clément, armoyeur. 1445.  
de Praghe, Thiery, haubregonneur. 1419.

(1) Vend marchandise de daghes chir. 1450.

- de Prague, Thielman, armoyeur. 1420-1455.  
» Pierre, haubregonneur. 1451-1455.  
» Pierret, armoieur. 1446.
- de Puille Huart, febvre (artilleur). 1114.
- de Reckem, Zegre, arcbalectrier. 1432.
- \*Dernoie, Jacquemart, quincailleux faiseur de fers d'aloyses, limneur  
de lormerie et brunisseur. 1466.
- de Ronghe(t), Rollant, armoieur. 1441.
- de Roucq, Thiery, armoieur. 1420.
- \*d'Eſcamaing, Jacques, doyen des armoieurs. 1491-1502.
- \*Descaus, Henri, armoieur, reſu maĩtre. 1495.
- Descamps, Jehan, bringandinier. 1485.
- Descaumont, Jehan, armoieur. 1409.
- Desmares, Alart, esperonnier. 1489.
- \*Despier, Gillequin, apprenti esperonnier. 1470.
- de Tamine, Colart, armoieur. 1413-1418-1422.
- \*de Temerman, Arnould, harnecheur reſu maĩtre. 1495.
- de Thumeddes, Jean, armoieur 1472.
- de Wismes, Vinchent, armoieur. 1419.  
» Jacquemart, armoieur. 1421.
- Doret, Willeme, armoieur. 1404-1422.
- \*dou Buis, Jehan, armoieur. 1495.
- \*dou Rens, Jorge, faiseur de fers d'aloyses, quincailleux, et sa  
femme, bruntresse. 1488.
- du Bos, Philippe, artilleur. 1450 † 1483.  
» Jehan, canonnier. 1465.
- du Bruille, Everard, coutelier. 1467.  
» Jacquemart, » »
- du Buisson, Jehan, artilleur. 1401.
- du Bus, Alart, armoieur. 1430.  
» Jacques, armoieur. † 1464.
- du Croquet, Jacquemart, polisseur et fourbisſeur d'armures. 1443-1450.
- du Doignon, Jehan, coutelier. 1455.
- du Gardin, Gillet, coutelier. 1427.
- du Ghoĩs, Aguerant, esperonnier. 1409.
- du Maisnil, Alart, armoieur. 1436-1438.
- du Mares, Colart, esperonnier. 1489.

du Mont, Gilles, coutelier. 1458.

\* » (deu Mont), Melchior, faiseur d'arbalètes d'acier et de bois. 1491.

du Moulin, Sandrart, coutelier. 1478.

» Lemeur, » 1474.

» Jehan, esmouleur. † 1446.

» Gillart, fondeur d'artillerie. 1452.

du Mur, Franche, esperonnier. 1466.

du Rieu, Jehan, coutelier. 1462-1479.

» Lucq, » 1453.

du Toit, Jehan, armoieur. 1419-1420.

Dutriez, Philipart, armoieur. 1426-1449-1460.

» Aleaume, armoieur et crassier. 1467.

» Loys, coutelier. 1427.

Espingues, Sance, haubregonier. 1472.

Escaughevelle, Evrard, armoyeur 1441.

Estienne, Jehan, coutelier. 1474.

Fourdin, Jacquemart, coutelier. 1482.

Fourbriquet, Jehan, artilleur. 1410.

\*Fournier Regnaut, armoyeur (doyen en 1469). 1457-1462.

Garset, Jehan, polisseur d'armures. 1435.

Garsette, Jehan, armoyeur. 1439-1441.

Geneviere? Colart, haubregier. 1412-1433.

» » armoieur. 1422.

Glorieux, Jehan, faiseur de haches. 1431.

Gommier ou Gomert, Philippe, artilleur. 1483-1497.

Gourdine, Pierart, fourbisseur, polisseur d'armures. 1409.

\*Gout, Jehan, reçu maître armoieur. 1495.

Gui, Jacquemart, esperonnier. 1495.

Guerart, Jehan, armoieur. 1435.

Halogait, Jacquemin, coutelier. 1427.

Hamelin, Guillaume, esmouleur. 1446.

Hans, le haubregonnier. 1474.

Hardit, Jehan, armoieur, 1411.

Hecq, Thielmain, armoieur. 1422 † 1467.

Hecque, Estievenart, coutelier. 1427.

Helbo, Arnoul, coutelier. 1458.

- Hoyon, Gilles, esmouleur de coutiaux. 1485.  
\*Jacobs, Gérard, reçu m<sup>e</sup> esperonnier. 1468.  
Joffroi, Jean, coutelier. 1461.  
\*Kielf, Pietrequin, reçu apprenti esperonnier. 1470.  
Labart, Adam, artilleur. 1486.  
Lallemant, Godfroy, polisseur d'armures. 1411.  
Lambiers, Jehan, armoieur. 1414.  
Landrieu, Robert, esperonnier. 1420.  
Le Bon, Josse, coutelier d'argent. 1461.  
Lecat, Nicolas, coutelier. 1493.  
\*Leclereq, Jean, reçu m<sup>e</sup> armoieur. 1491.  
Lecocq, Aimery, armoieur. 1446.  
    » Jean, fondeur d'artillerie. 1467.  
le Coustre, Thumas, armoieur et potier d'estain. 1414-1439-1444.  
le Cureur, Jehan, coutelier. 1458.  
Lefebvre, Guillaume, coutelier. 1487.  
    » Hector,           »       1485.  
Legrand, Louis, armoyeur. 1427-1461.  
le Gris, Gard, esperonnier. 1479-1482.  
le Lombart, Henri, armoieur. 1436-1447-1459.  
\*   »       Haquinet ou Jean, fils de Henri, armoieur. 1457-  
    1459-1467-1471.  
le Maire, dit de Gand, Michel, fondeur de canons. 1405-1431.  
le Merchier, Jacquemart, coutelier. 1477.  
    »       Jehan, coutelier. 1427.  
\* le Nonche, Arnoulet, reçu maître armoieur. 1495.  
Le Normand, Haquinet, armoieur, polisseur d'armures. † 1450.  
le Renier, Gard, esperonnier. 1421.  
le Sage, Jehan, armoieur. 1412-1437-1453.  
    »       Haquinet,       »       1455-1458.  
    »       Martinet,       »       1453.  
le Senescal, Pierart, esperonnier. 1438-1454.  
le Senescal, Pierre,       »       1479.  
\*Leurens, Haine, reçu m<sup>e</sup> quincaillieur et à fers d'aloyères et peut  
    limner et sa femme bruntir. 1460.  
le Velut, Pierre, fondeur d'artillerie. 1413.  
li Monnier, Haquinet, polisseur d'armures. 1458.

- Loghet, Jehan, bombardier. 1489.  
Lombart, dit Bridouillet, Haquinet, armurier. 1480.  
Mahieu, le haubregier. 1413.  
Maldeurée, Jehan, fondeur d'artillerie. 1499-1500.  
Malet, Colart, coutelier d'argent. 1466.  
Mallart, Jehan, dit de Gand, armoyeur. 1467.  
— Mahieu li haubregier, lormier. 1401.  
Mamuchet, Jehan, coutelier. 1452.  
Mariet, Jean, de Douay, fondeur d'artillerie. 1413.  
Martin, Pierart, coutelier. 1469-1489.  
Mas, Jehan, armoieur. 1435.  
» Gossuin, » 1404  
Masenghien, Gille, armoieur. 1415.  
Mesquin, Olivier, coutelier. 1453.  
Miquiel, Jacquemart, coutelier d'argent. 1486.  
» Bernardin, coutelier. 1486.  
Molin, Leurens, coutelier. 1483.  
Olivet, Jehan, coutelier. 1433.  
Pannier, Pierart, armoyeur. 1419.  
Parent, Jehan, esperonnier. 1464.  
Pasquet, Jehan, esperonnier. 1490-1491.  
Pasquier, Jehan, esperonnier. 1488.  
\*Petry, Pierre, reçu m<sup>e</sup> armoieur. 1491.  
Piccour, Jehan, armoieur. 1486.  
Piens, Jehan, coutelier d'argent. 1469-1475.  
Pillehouse, Hans, armoieur. 1498.  
Pinche, Jehan, coutelier, 1487.  
Planquielle, Philippe, artilleur, demeurant à Lille. 1493-1484.  
Plonderoy, Gossart, febvre, artilleur. 1475.  
Queval, Jacque, coutelier. 1454.  
Rabot, Jehan, armoieur. 1419-1422.  
Rieque, Hayne, ouvrier de trompes. 1459.  
Rogier, Jehan, coutelier. 1468.  
\*Rolant, Henri, reçu m<sup>e</sup> armoieur. 1495.  
Rompt, Ernoul, armoieur. 1412-1422.  
» Henri, armoieur. 1413.  
Roijne, Jehan, coutelier. 1458.

Scoreweq? Andrien, armoieur. 1430.  
Stangnoelle, Hans, haubregonneur. 1466.  
Tacquet, Philippart, esperonnier. 1418.  
Testelin, Jehan, coutelier. 1473.  
Thiebaut, Lueq, bringandier de Mons. de Bourgogne. 1510.  
Thumas, Jacquemart, coutelier. 1464-1482.  
Thumas, Pierre, polisseur d'armures. 1404.  
Valée, Jehan, coutelier. 1473.  
\*Van Cambringhe, Hanequin, reçu m<sup>e</sup> armoieur. 1484.  
\*Vandedouare, Daniel, reçu apprenti armoieur. 1477.  
Vandenberghé, Jehan, armoieur. 1427.  
Vingen, Pierre, arbalestrier. 1401.  
Vregelois, Jehan, armoieur. 1415-1418.  
Waucquier, Jehan, coutelier. 1468-1497.  
Yepin, Hansse, haubregonneur. 1475.

XVI<sup>e</sup> SIÈCLE.

Andrieu, Richard, coutelier. 1511.  
Andriez, Jacquemart, coutelier. 1502.  
Bataille, Thomas, crassier et faiseur de trompes. 1504.  
Beghin, Thomas, homme de guerre. 1516.  
\*Bernard, François, ouvrier d'arbalette reçu maître en 1513.  
Bertoullet.  
Bietris, Colart, armoieur. 1524 (voir Pietris).  
[ Boullon, Louis, joueur d'espée naghaire sergent bastonnier. 1564.]  
\*Bresoul, Jaquet, de Lille, reçu maître esperonnier. 1502.  
\*Brice, Jean, reçu maître armoieur. 1551.  
\*Cambrebecque, Ogier, reçu apprenti armoieur 1510, maître 1513,  
1536-1542-1555, sous doyen 1546.  
\*Cambrebecque, Jacques, reçu maître armoieur 1545, marchand  
armurier 1565-1573, demeurant à Anvers 1574. Grand doyen des  
armoieurs 1575,  
Cambrebecque, Rogier, armoieur. 1583.  
\*       »       Louijs, reçu maître armoieur. 1513.  
\*       »       Paul, reçu maître armoieur. 1538.  
\*       »       Pierre, reçu maître armoieur. 1550.

- Carlier, Adrien, coutelier. 1532-1540.  
\*Carpentier, Pierre, esperonnier. 1572.  
\* » Guillaume, reçu apprenti esperonnier. 1572.  
Chutrin, Jehan, dit bon gaige trompette. 1540  
Clerbaut, Thomas, artilleur. 1518.  
\*Collar, Raymond, reçu maitre armoieur. 1516.  
Compenault, Jehan, coutelier. 1516.  
Crestien, Tristan, dit Bertoullet esperonnier. 1501.  
Croche (voir Lefebvre).  
Crochet (voir Lefebvre).  
Dassignies, Gerard, coutelier. 1521.  
» Jehan, » 1507-1522-1524-1544.  
d'Aubechies, Toussaint, dit Bringham, bringandinier. 1514.  
\*de Blomme, Noel, apprenti armoieur. 1599.  
\*de Bol, Robers, reçu m<sup>e</sup> fieronnier. 1516.  
de Chievres, Jehan, coutelier. 1520.  
de Clerbus, Mahieu, coutelier. 1540-1545.  
de Clorbus, Mahieu, » 1540.  
de Colle.  
de Corde.  
\*de Culleberch, Stassart, reçu m<sup>e</sup> armoieur vers 1560.  
de Genest, Jacques, marchand coutelier 1562.  
\*de Hase, Adrien, reçu apprenti. 1542.  
\*de Herselles, Jean, le jeune, doyen des armoieurs. 1506.  
de Horst, Jacques, fondeur d'artillerie. 1582.  
de Landas, Mathieu (natif de Saint-Amand), artilleur de la ville.  
1517-1520-1527.  
\*de la Porte, Jacques, dit Broudeur, armoyeur. 1581-1587-1595.  
de la Ronde, Jehan, armurier. 1595.  
\*Delattre, Pierchon, reçu apprenti crennequinier 1508.  
de le Forge, Jehan, esperonnier. 1560.  
de le Place, Brixie, coustelier. 1511.  
\*de le Porte, Nicolas, armoieur. 1572.  
\* » Jacques, reçu apprenti armoieur. 1572.  
\* » » reçu m<sup>e</sup> armoieur. 1591.  
de Lobbliel, Jacquemart, coutelier. 1509. -  
de Lolle, Rogier, armoieur. 1504-1510.

- \*de Mainnières, Haquinet, reçu maître armoirier. 1572.  
de Marque, Luc, esperonnier. 1504.  
de Meur, Jehan, coutelier. 1501.  
    » Rolandin, fils de Jehan, coutelier. 1501.  
\*de Mieux, Anthonne, apprenti armoirier. 1581.  
de Monte, Gérard, cuirassier. 1542.  
de Ponthieu, Guillaume, marchand armoirier. 1553 (voir Pontieu).  
de Rollegem, Camille, artilleur. 1553.  
\*d'Escamaing, Pierre, reçu apprenti armoirier. 1506?  
\*    »    »    doyen des armoiriers. 1509.  
de Saumain (Somaing)? coutelier. 1535.  
Desprez, Andrieu, coutelier. 1504.  
de Wattre, Loys, homme de guerre. 1516.  
\*de Witte, Gaston? de Gand, reçu m<sup>e</sup> esperonnier. 1502.  
\*Diagre, Martin, reçu m<sup>e</sup> armoirier 1548, armoirier. 1562.  
    » François, esperonnier. 1562.  
\*    » Jean, fils de Martin, reçu m<sup>e</sup> armoirier. 1568.  
Disbecque, Pierchon, artilleur. 1536.  
du Bois, Lambert, facteur de harquebouses 1595.  
du Flocq, Anthonne, faiseur de cranequins. 1505-1518-1539.  
\*du Gasghinet, Miquelet, reçu armoirier. 1511.  
du Hem, Jehan, fondeur d'artillerie. 1536.  
\*du Pret, Pierchon, reçu apprenti armoirier. 1510.  
Esbecq, Jehan, artilleur, faiseur de crannequins. 1518.  
\*Espe, Pierre, reçu apprenti armoirier 1569.  
Faignart, Demathis, coutelier et tailleur d'images. 1508.  
    » Michel, coutelier. 1523.  
Farnigant, Estienne, esperonnier. 1501.  
Fievét.  
Fiesvet, Piérart, coustelier. 1517-1519.  
Gherbaut, Sandrard, coustelier. 1515.  
\*Ghore, Balthasar, reçu m<sup>e</sup> armoirier. 1584  
Glafer, Marc, fondeur de cloches et artilleur. 1590.  
Gommez, Philippe, artilleur 1506.  
Hainault, Jehan, coutelier. 1562.  
Hase, Jehan, coutelier. 1520.

- Helbaut, Aimery, coutelier. 1501.  
» Eloy, » 1505.  
» Gillart, » 1508.
- \*Hellebaut, Nicolas, doyen des armoieurs. 1548.  
Hurtebise, Pietre, coutelier. 1508.  
Isbecq, Bernard, arbalestrier. 1562.  
Jehan (m<sup>e</sup>), l'arbalestrier d'achier. 1529.  
Josse (ou Gosse), Gilles, armoieur. 1599.  
Lamourette, Philippe, coutelier. 1584.  
Landrieu, Richard, coutelier. 1528.  
\*Laronde, Jean dit Henigaut, reçu apprenti armoieur. 1557  
\* » Abel, reçu m<sup>e</sup> armoieur. 1591.  
\*Lebeque, Jean, reçu m<sup>e</sup> krennequinnier. 1538.  
Le Bon, Josse, coutelier. † 1500.  
Le Chievre, Jehan, coutelier. 1517.  
Le Fevre, Willemme, coutelier. 1504.  
» Nicaise, dit Crochet, coutelier. 1525.  
» Jehan, dit Croche, coutelier. 1530.  
Le Grand, Jehan, coutelier. 1550.  
» François, fondeur d'artillerie. 1553.  
» François fils, fondeur. 1579.,  
Le Gris, Jehan, esperonnier. 1534.  
\*Leriche, Allart, reçu m<sup>e</sup> armoieur. 1557-1558.  
\*Lesage, Elisée, reçu apprenti armoieur. 1582.  
Lestrupion, Arnould, dit meurant faiseur de trompes. 1522.  
le Tellier, Bertran, coutelier. 1505.  
Manderlier, Jehan, (marchand vieuvorier) de son stil coutelier.  
1556-1565.  
\*Mara, Haquinet, fils de Luc, reçu m<sup>e</sup> esperonnier. 1524.  
Maumuchet, Jacquemart, caudrelier, artilleur. 1520.  
\*Micquies, Jan, reçu apprenti armoieur. 1546.  
[Miette. Armand, hallebardier du prevost de camp de S. M. 1593.]  
\*Monnier, Nicolas, apprenti 1581, reçu m<sup>e</sup> armoieur. 1594-1587.  
\* » » reçu m<sup>e</sup> armoieur. 1583.  
\* » Cristophe, » » 1591.  
\* » Grégoire, armoieur. 1599.  
Monte, Gérard, cuirassier. 1545.

- \*Naunnebron, François, armoieur 1553.  
Ogier, Jehan, cuirachier. 1548.  
Ollivier, Jacques, compositeur de salpêtre et pouldre à canon. 1589.  
Oste, Regnier, esmouleur. 1508.  
Pasquier, Jehan, coutelier. 1504.  
Peligouze, Hansse, armoieur. 1502.  
\* » Pasquier, son fils, armoieur. 1508.  
\*Pettris, Pasquier, armoyeur. 1520-1553.  
\*Petry, Gossart ou Collart, armoieur. 1510-1511.  
\*Pietiry, Jacquet, fils Gossart, armoieur. 1511.  
\*Petri, Jehan, reçu m<sup>e</sup> armoieur. 1551.  
Piedescout, Nicolas, de son stil cuirachier. 1558.  
Pillehouse, Hans, armoyeur. 1507.  
Pilus, Hans, armoyeur. 1507.  
\*Pontieu ou de Pontieu, Jacquet, fils de Willaume, reçu m<sup>e</sup> armoieur. 1543.  
Ponthieu, Pasque, armoieur. 1564.  
\* » Willaume, armoieur. 1528-1531-1534. Doyen en 1537-1541-1546. Grand-doyen des métiers 1547 et 1548.  
\*Pontus, Willemet, reçu apprenti armoieur. 1511.  
Poste, Gilles, armoyeur. 1599.  
Poullain, Jehan, coutelier. 1548.  
» » le josne, coutelier. 1540-1550.  
Prévoist, Pierre, coutelier. 1521.  
Puich, Jehan, coutelier. 1510-1517.  
[Pyvon, Guillaume, homme de guerre. 1517.]  
Radoul, Sandrard, coutelier. 1517.  
Rasse, Jaspard, coutelier. 1555.  
Rasson, Jacques, coutelier. 1536-1542-1545.  
» Jehan, coutelier. 1537-1544.  
\*Regnier, Vinchent, reçu apprenti armoieur. 1553.  
Repus, Pierart, esperonnier. 1516.  
Ris, Lambert, coutelier. 1566.  
Rollegghem, Cornilles, (m<sup>e</sup>) artillier. 1517-1434 (1).  
Roost, Jaspard, coutelier. 1537.

(1. Arbalestrier et artilleur de la ville en 1542.

- Rose, Gaspard, coutelier. 1530.  
Scot.  
Scrabe, Gilles, armoieur. 1563.  
» Jehan, armoieur. 1583-1587.  
\*Sequillier, Jean, armoieur. 1569.  
\*Settegaest, Jacques, armoieur. 1509.  
Somaing. Jehan, coutelier. 1524.  
\* Stemperaet, Copin, reçu apprenti armoieur. 1519.  
\*Van Brant, François, reçu m<sup>e</sup> armoieur. 1540.  
\*Vancast, Pietre, reçu m<sup>e</sup> armoieur. 1519.  
\*Vandehereke, armoieur. 1519.  
Van Oreq, Jean, fondeur d'artillerie. 1582.  
\*Van Vermer, reçu m<sup>e</sup> armoieur. 1511.  
\*Verdiere, Léonard, reçu apprenti armoieur. 1528.  
\*Verhomme, Cornille, reçu m<sup>e</sup> esperonnier. 1672.  
Wauquier.  
\*Widecant, Jean, reçu m<sup>e</sup> armoieur. 1514.  
Yesterbecque, Jehan, arbalestrier. 1523.  
Ysambart, Jacquemart, coutelier d'argent. 1501.  
Ysebecques, Jehan, arbalestrier. 1522-1544.

XVII<sup>e</sup> SIÈCLE.

- \*Barbion, Abraham, reçu m<sup>e</sup> fourbisseur 1672. Fourbisseur 1696-1709.  
\*Barbion, Martin, armoieur. 1655.  
\*Barbichon, Martin, reçu m<sup>e</sup> armoieur. 1646.  
\*Bonnelle, Philippe, reçu m<sup>e</sup> armoieur. 1649-1650.  
\*Bonnel, Philippe, armoieur. 1667-1678.  
\*Bonny, Jacques, reçu apprenti armoieur 1669, reçu m<sup>e</sup> fourbisseur 1672, armoieur 1689.  
Cointry, Pierre, natif d'Orléans, m<sup>e</sup> fondeur en sable et polisseur. 1675.  
\*Corbiseur, Noel, reçu m<sup>e</sup> fourbisseur. 1683.  
\*Corbiaut, Abraham(?) fourbisseur. 1691.  
Corbivier, Noel, armurier. 16...  
\*Dariman, Claude, reçu m<sup>e</sup> fourbisseur. 1672.

- de Bouveries, Jacques, doyen des armoieurs. 1681.  
de Corde, Jean, harquebusier. 1652.  
de la Croix, Jacques, sous-doyen des armoieurs. 1629.  
\*de la Fosse, Michel, grand-doyen des armoieurs. 1662.  
\*Derveau, Claude, fourbisseur. 1690-1711.  
de Tournay, Laurent, arquebusier. 1671.  
\*Dochy, Pierre Joseph, reçu apprenti fourbisseur. 1691.  
Dubois, Lambert, harquebousier. 1606.  
\*du Priet J. B<sup>te</sup> Jos reçu apprenti fourbisseur. 1696.  
\*du Recq, Jacques, doyen des armoieurs. 16...  
Genart, Michel, esperonnier. 1629.  
Gilman, Joachin, arquebusier. 1611.  
\*Gosse, Ernoul, reçu m<sup>e</sup> armoieur. 1627.  
Hennebert, André, harquebousier. 1649.  
Hicquet, Jehan, harquebousier. 1638-1641-1649-1651-1652.  
\*Jannairs, Jacques, reçu maître fourbisseur. 1694.  
Jannart, Michiel, esperonnier. 1618.  
Jesus, Jehan, coutelier. 1616.  
Josse.  
\*le Bon, Pierre, reçu apprenti armoieur. 1667.  
\*le Dout, Nicolas, reçu maître esperonnier. 1695.  
\*le Doux, Pierre, esperonnier. 1648-1662-1672?  
\* » Michel, reçu apprenti. 1655.  
\*Lefebvre, Jacques, reçu m<sup>e</sup> armoieur? 1604.  
\*Le Frane, Andrieu, reçu apprenti armoieur. 1657.  
\*Le Prince, Etienne, m<sup>e</sup> quincailleur et armoieur. 1627?  
\*Le retourneur, Bertholomé, reçu m<sup>e</sup> armoieur. 1605.  
\*Lucq, Jean père, grand-doyen des armoieurs. 1604.  
\* » Jean, fils de Jean, reçu m<sup>e</sup> armoieur. 1627.  
\* » Louis, » » » 1627.  
\* » Guilbert, » » » 1627.  
\* » Robert, » » » 1627.  
Mannivet.  
Mosnie, Nicolas. armoieur. 1600.  
\*Moustard, Jean, doyen des armoieurs. 1627.  
Port, Antoine, armoieur (natif d'Amiens). 1605.  
\*Rannart, Jacques, reçu apprenti armoieur. 1689.

- \*Rolans, Michel, esperonnier. 1672?
- Van Dam, arquebusier. 1641.
- \*Vitore, Martin, apprenti 1653, reçu m<sup>e</sup> armoyeur, 1658, fourbisseur 1672?
- \*Vitore, Martin, reçu m<sup>e</sup> armoieur. 1656.
- \*Voienberg, J. B<sup>te</sup>, reçu apprenti fourbisseur, 1690, reçu m<sup>e</sup> fourbisseur. 1699.
- Voienberg Jean Laurent, reçu apprenti fourbisseur. 1699.
- Vos, Florent. doyen des armoieurs. 1629.

XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

- \*Bara, Valentin, reçu apprenti fourbisseur, 1711, reçu m<sup>e</sup> fourbisseur 1713.
- \*Bara. Valentin, grand doyen des armoieurs. 1736-1737.
- \*Barbion, Abraham, m<sup>e</sup> fourbisseur. 1709.
- \* » Martin, Aberant (?) fourbisseur. 1713.
- \*Bertommieu. Louys, reçu apprenti fourbisseur. 1713.
- \*Boucher, J.-B. Josse, reçu apprenti fourbisseur. 1744.
- Bouvry, Jacques, marchand fourbisseur et armurier. 1724-1712.
- \*Coutte, Jacques, reçu apprenti fourbisseur. 1709.
- Corbisier, Noel, armurier. 1712.
- \*Damiselle Nicolas, grand doyen des armoieurs. 1738-1739.
- \*de Hem, J. B., reçu m<sup>e</sup> esperonnier. 1735.
- \* » Philippe Jos., esperonnier. 1744.
- \*Delval, Henri, reçu apprenti armoieur. 1738.
- \*Derveau, Claude, fourbisseur. 1711.
- \*Du Puit, Antoine, m<sup>e</sup> fourbisseur. 1744.
- \*Le doux, Jacques, reçu m<sup>e</sup> esperonnier. 1700.
- \* » Nicolas, reçu m<sup>e</sup> esperonnier. 1723.
- \*Liagre, Pierre, François, reçu m<sup>e</sup> fourbisseur. 1771.
- \* »
- \* » J. B. Dom., reçu apprenti fourbisseur, 1744, juré des fourbisseurs 1771.
- \*Liagre, Pierre, Antoine, Joseph, reçu apprenti fourbisseur 1744 (en 1746 il a fini son apprentissage).

- \*Monnier, Maximilien, reçu m<sup>e</sup> fourbisseur. 1726.
  - \* » Charles Antoine, fourbisseur. 1710-1727-1738.
  - \*Monnier, Pierre Antoine, reçu apprenti fourbisseur. 1710-1744.
  - \*Tafin, Antoine Fr., reçu apprenti fourbisseur. 1709.
  - \*Vandrague, Charles, reçu apprenti fourbisseur. 1727.
  - \*Voienberg, J. B<sup>te</sup>, m<sup>e</sup> fourbisseur. 1709.
-

### § 3. — Les armes en usage à Tournai du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle

---

Les documents d'archives tournaisiens sur lesquels nous avons basé notre étude ne remontant qu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, il est indispensable de rappeler en quelques mots, quels furent, dans les siècles précédents, l'armement et l'équipement de guerre dans notre pays.

Au IX<sup>e</sup> siècle, l'armure carlovingienne est encore toute imprégnée de souvenirs romains.

Au XI<sup>e</sup> siècle, l'armure dite normande, est connue par la célèbre broderie, dite tapisserie de Bayeux, exécutée en 1056.

Ce fut l'armure employée lors de la première croisade (1096).

Vers 1150, les guerriers portent l'armure de mailles et spécialement la cotte de mailles, le haubert, le casque cylindrique, les chausses de mailles et le bouclier (\*).

Au XIII<sup>e</sup> siècle, on utilise cette même armure de mailles, avec des plates de renfort, le heaume, le petit bassinet et le chapel de fer.

Les milices communales sont pourvues d'un équipement uniforme.

De 1280 à 1350, cette armure de mailles est encore renforcée.

De 1350 à 1420, l'armure se complète.

Le haubergeon remplace le haubert, il est couvert du surcot, ou

(1) Les belles figures de guerriers, sculptées aux porches latéraux de la cathédrale de Tournai fournissent des types remarquables de cet armement.

pourpoint d'étoffe, sur lequel le chevalier porte une riche ceinture d'orfèvrerie.

Le haubergeon est doublé par un hoqueton ou gambison d'étoffe; comme casque, on porte le grand bassinet.

Des plaques de cuir bouli, puis d'acier, sous le nom de *piece* ou *poitrine d'acier*, ou encore pansière, renforcent l'armure. C'est déjà la cuirasse.

L'armure d'acier ou de fer plein, ou armure complète en fer battu, apparaît en Belgique entre 1370 et 1400, mais elle ne devient fréquente que vers 1450.

Le xv<sup>e</sup> siècle est l'époque des belles armures, d'après le modèle milanais, très vite imité par nos armuriers.

L'armet apparaît à côté de la salade, vers 1470, et la supplante à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, c'est le casque le plus parfait qui ait existé (1).

La *maximilienne*, le plus beau type d'armure, date de la fin du xv<sup>e</sup> siècle; elle est en usage au début du xvi<sup>e</sup> siècle. Sous Charles-Quint, on garde le harnais complet; l'empereur, grand amateur d'armes, en possédait un ensemble magnifique qu'on peut voir aujourd'hui à l'Armeria real, de Madrid.

\* \* \*

On s'apercevra vite en parcourant les documents que nous rapportons, sur les diverses armes portées à Tournai, que nous ne les signalons souvent qu'assez longtemps après l'époque généralement admise de leur mise en usage, mais cela ne doit pas étonner si l'on songe que les documents que nous avons utilisés, sont des testaments et des comptes d'exécution testamentaire, mentionnant tous objets qui peuvent être entrés dans le patrimoine de ceux dont il est question, 20 ans, 30 ans, ou plus peut-être, avant la date où il sont cités et qui est celle où précisément ils cessent de servir.

Quant au genre d'armes décrites, on observera que se sont le plus généralement celles qui étaient en usage dans les milices communales et qu'il est rarement question de celles qu'ont pu porter

(1) Nous tirons ce résumé de l'ouvrage de M. Van Vlikeroy, *Costumes militaires belges du XI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*.

les chevaliers, les gentils-hommes, et les hommes d'armes proprement dits.

Enfin, à côté de chaque arme, nous avons toujours donné son prix de vente ou sa valeur d'estimation, quand ce détail est fourni par les comptes. C'est un élément fort intéressant.

On s'étonnera peut-être du prix minime renseigné pour certaines pièces, mais cet étonnement cessera si on songe au bas prix de toutes choses, et du pouvoir d'achat de l'argent, à cette époque; — rappelons d'ailleurs, pour comparaison, qu'au xv<sup>e</sup> siècle on payait une armure neuve, faite à Milan, 36 livres, une autre faite à Bruxelles, 30 livres, une armure de joute 48 livres, et un casque ou salade de Milan 48 sous.

#### XIII<sup>e</sup> ET XIV<sup>e</sup> SIÈCLES.

C'est dans les comptes de tutelle et d'exécution testamentaire, ainsi que dans les testaments, deux des fonds les plus riches des archives de Tournai, que nous trouverons les plus nombreux documents sur la matière qui nous occupe.

Les plus anciens de ces comptes appartiennent à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Ils sont peu nombreux. Ceux du XIV<sup>e</sup> siècle sont abondants.

Tous mentionnent des pièces d'armures ou des armes, mais certains d'entr'eux en renferment des ensembles, qui peuvent donner une idée générale de l'équipement de guerre en cette ville, à cette époque.

Nous en rapportons tout d'abord quelques-uns, sans commentaires, et reprendrons plus loin chacune des catégories d'objets qui y sont signalés.

On y trouve mentionnées des armes et des armures en grande quantité: Epées, fourques fierrées, coutiel à pointe, coutiel à clau, bastons, bastons à picot, miséricordes, haches, coutiel baselare, glave, plançons, paffuts enmanchiés de bois, goedendac, arbalais-tes et arbalais-tes à cheval, ares, ares à bourlettes; heaumes, hu-vettes, bachinets, cappiaux de fier, cappelines, bachinets à camail et à visièrre, cappel de Montauban, bourses de bachinés; armeures, harnais de fier, haubregons, auquetons, auquetenières, musequins, plattes,

cottes de fier, harnas de joute; camail, jaserant, pans, manches et gorgerettes, cottes de cuir, pièches d'achier, poitrine d'achier.

Collerettes de mailles, crabekins, dolequins, cottes wambisiées, cotte armeraich, jackbonhommes, cottes de fier et tourniquel, wans et wantelet, brachelets hauts et bas, chamelins, taloches; cuissières et grèves, cauches de plates, genouillières, harnas de gambes, esperons, poulaines; selies de cheval; boukelers, targes, targes de lombard, blasons, targenttes; tonniels à roller armeures...

\*  
\* \* \*

Le plus ancien acte est le testament de Clémence le Faitice, en 1267.

Si donne encore à Jehan Aighelin un haubregon et le tonnelet pour roller,  
et une coiffe et le melleur cappiel de fier et 1 wan de fier,  
et si donne à Colart de Felines le moyen capiel de fier et le pourpoint,  
à Jehanain le boukelière, me grand caudière (?) et le corioie que jouinc  
et le haubiart.

1297

Je donne à Jehan de Paukes un bacinet et le gorgière et la bachinière et uns wans de fier;  
et si donne à Alart Wastiel un aukton, une huve de fier;  
à Willemet fieu Jehan de Pouques, un escringniet, 1 harnes de gambes, une espée, un boucler, une misericorde et me corioie si ke je le cinc (comme je la porte).

(1297. Testament Jehan li Espessiers).

1316.

Je lègue... toutes mes armures, c'est assavoir: un haubregon, une gorgière, ii collerettes pizaines, ii bachinets, ii auquetons, ii tournikiaux (tuniques) armoyés, un harnas de gambes de fier et une huvette.

(1316. Testament de Jean de Tréhaut).

Un compte de 1345 comprend l'ensemble des armes d'un homme d'armes ordinaire: « un bachinet, un camail, uns pans, unes manches, une gorgerette, et uns musequins (partie d'armure couvrant le dos) », il est estimé iiiii lb. viiii sous.

Un autre (1365): « un harnas de jaserant, un bachinet et unes  
» plates, estimé viii florins à l'escut.

» Une cotte de fier, un bachinet, une gorgerette et le camail  
» prisés v frans (1372).

1356.

C'est ce qu'on a trouvet des armures de jadis Mahieu de Maire, que  
Dieu absoille:

une crupière, une collière des armes doudit seigneur as. quartier des  
armes à le taque, i escut,

une parure des armes ledit Mahieu, de tournicle, de colliere, de crupiere  
et de bannière, donnée as Augustins et à N<sup>re</sup> Dame,

les couvertures de cheval, i escut,

i tournicle et brachières ce sont fassiet d'argent et de ghcules,

trois paires de brachières de plusieurs manières,

unes lanières et deux visières,

harnas de bras et de gambes de fier et de quir boulit — en le loge  
ou ces armeures sont, ii escrins, un grand barisiel et un estendart de bos.

(1356. Compte exécution testamentaire V<sup>o</sup> Mahieu le Maire).

... un surcot armeaich, un bachinet et le camail, un harnas de bras  
de cuir bouly, une gorgière, uns pans, unes manches et uns musequins,  
unes plates, unes espées, un bouclier, une misericorde et uns wans de  
mailles.

(1356. Compte Nicaise de Crespelaines).

1361.

1 bachinet à camail,

unes plates couvertes de veluyel viermail, une paire de wans, deux paires  
de brachelés et ... de fier.

deux cottes de fier prisies xi florins a l'escut,

uns pans et unes mances de fier prisiet iii escus,

deux collerettes et deux camaus (camails?) de fier,

uns gaunes pans de fier et uns brachelés,

deux paires de plates,

trois cappiaus de fier,

deux espées une hache et ii auquetons,

plusieurs sielles et harnas et chevaux.

(1361. Compte exécution testamentaire Gossuin le Louchiers).

1362.

je donne... men heaume.  
men bachinet à kamail et le collerette,  
men harnas de chambli (fabrique renommée d'armes), pans et manches,  
mes boines plates les milleurs, les bras de fier et les avan-bras, un  
quisseus et uns poulains les milleurs et uns wantelais.  
item... un bachinet a camail de fier de chambli,  
les milleurs de mes cottes de fier, une colerette, uns wantelais de fier,  
sorlers, quisseus et grèves d'achier et une jaque,  
item... i fort camail d'achier, une délié cotte de fier, un sorisos et  
uns wantelais,  
item., i coutiel a manche d'ivoire estoffé d'argent,  
item me grande espée à ii mains.

(1362. Testament Hues Dommeries.)

\*  
\* \*

Les premières coiffures de guerre que citent nos comptes (fin du XIII<sup>e</sup> et commencement du XIV<sup>e</sup> siècle) sont le heaume, le bassinet, la huvette, le chapeau d'armes et la cappeline.

Le HEAUME proprement dit n'était déjà plus en usage au XIV<sup>e</sup> siècle — *un heaume vies*, dit un compte de 1374; c'était le heaume conique ou ovoïde, à cimier, que certains chevaliers portèrent cependant jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle.

Au heaume succède le BASSINET.

Il y en a de deux formes; le petit bassinet (le plus ancien) qui n'est qu'une sorte de calotte, portée sous le heaume, et le grand bassinet, ou casque proprement dit, celui qu'on portait notamment, pendant la guerre de Cent ans.

Le grand bassinet est de forme ovoïde allongée en pointe, au sommet; il embrasse la forme du crâne et descend jusqu'à la naissance du cou; un mesail ou visière mobile protège le visage; il affecte quelque peu la forme d'un groin de porc; il est percé de trous étroits et allongés, en face de la bouche et des yeux; un camail le complète et protège la gorge.

*Un bachinet*, disent les comptes (1345-1352-1376). — *Un bachinet à camail* estimé xxii sous (1319-1361-1374-1393). — *Un bachinet et le camail* (1355-1356). — *Un bachinet à camail*, vi livres, et *un bachinet sans camail*, xx s. (1362). — *Un*

*bachinet à camail et à visière*, iiii escus et iiii gros (1364). — *Un bachinet à visière au roy*, c'est-à-dire avec les armes du Roi? vi gros (1364). — *Un bachinet à camail, le kaine et le henson*, xx sous (1387).

Le bassinet est fréquemment cité dans les testaments : *un bachinet et le gorgière et le bachinière* (1297).

*Un bachinet à visière estoffé* (1322). — *Un bachinet à tout le camail* (1338). — *Men bachinet à humail et le collerette* (1365). — *Un bachinet à camail de fier de champli* (1362). — *Un fort camail d'achier* (1362). — *Un bachinet à camail estoffé d'argent et armoié de mes armes tel et en telle manière que je le portai* (1391. Testament Pierre le Muisit).

On ne coiffait le bassinet qu'au moment du combat; en tout autre temps, on le gardait dans une sorte de sac, ainsi qu'il résulte des textes suivants :

*Deux bourses de bachinet* (1356) — *une bourse de bachinet* xv d. (1376) (1).

Un *berruyer* — le berruyer ou capeline berruyère est un casque dont la forme n'est pas indiquée (catalogue de la porte de Hal, par M. de Prelle de la Nieppe). Ne faut-il pas entendre par là un casque du Berry, signalé par certains dictionnaires ?

Un autre casque dont il est souvent parlé dans nos comptes, mais que ne citent par les ouvrages sur les armures, est la *HUVETTE*, diminutif de huve, coiffure civile en même temps que coiffure militaire, et que les dictionnaires définissent, dans cette dernière acception, espèce de chapeau en fer à l'usage des gens de guerre. Nous ne pouvons, en l'absence d'un texte descriptif, déterminer sa forme. Ce serait peut-être une demi-salade, d'après un texte des archives de Mons, cité par M. Van Vinkeroy.

La *huvette* est mentionnée dans les testaments : *huvette et huve de fier* en 1297, 1316, 1331, 1400; elle est parfois accompagnée d'une *collerette pisaine* (de Pise) (1331).

(1) On a vu plus haut, que parmi les armes achetées pour équiper Willemet Croquevillain, figuraient *une bourse de bachinet, et unes bouges pour mettre les harnas de gambes*.

On la rencontre dans les comptes, en 1367 : une *huvette de flandre* — une *huvette de fier* (1397) — *huvette de plattes* (1363) — *huvette à cornières* (1387).

Jakemon de Rosnes, dans son testament du 31 août 1323, dit : Je lègue à Jakemon de la Porte, me serourge (beau-frère), me espées, me boukler, *me huvette et me collerette perizaine* (pizaine) (registre de la loi, vol. 130, fol. 216.)

D'autres textes, extraits du même registre, sont curieux au sujet de cette coiffure :

A propos d'une condamnation portée contre des hommes qui en avaient délivré un autre, détenu dans la prison de la cathédrale, on dit qu'ils étaient entrés dans l'église *leurs huvettes lachiez, et garnys d'espées, coutiaux et aultres bastons*.

Dans le même recueil encore, il est dit d'un autre qu'il avait *arraché jus de sa tieste, huvette...*

Plus loin enfin, un sergent est puni pour avoir *fêru d'une huvette*, un malfaiteur qu'il menait en prison.

A la même époque on trouve encore le chapeau d'armes, dans nos textes : *CAPPIEL DE FIER*, qui avait été surtout porté au XIII<sup>e</sup> siècle et qui le fut encore au XIV<sup>e</sup>.

Un *cappiau*, ou un *cappiel de fer* (1361-1367-1395), un *cappiel de Montauban* (1367-1370) — un *capelet de fier couvert de dras*, ii sous (1397).

On le rencontre aussi dans les testaments en 1267 et en 1371.

Faut-il voir une variété, plus légère peut-être, du chapeau d'armes, dans ce que nos comptes appellent *cappeline* (1) *de flandre* (1356) et *cappeline de fier* (1397), ou bien était-ce un capuchon de mailles ?

Une coiffure de guerre, que nous rencontrons une seule fois est un *hanepier* (1356) qui d'après Violet le duc, serait un chapeau de fer.

Enfin, un accessoire du casque, qui protégeait le cou et le haut du buste, est repris sous différents noms cités plus haut, camail,

(1) La capeline, d'après Roquefort, est un chapeau de fer à l'usage des soldats.

collerette, gorgière, gorgerettes, qui semblent bien indiquer la même chose.

Les trois formes de casques portés à Tournai, au xiv<sup>e</sup> siècle, présentaient certainement des différences et ne se confondaient pas ainsi qu'il résulte de l'inventaire de Pietre Danin, en 1398, où on voit repris dans une même phrase: *un capiel de fier, un bachinet du vies temps et une huvette — xii sous. Trois colle-rettes et un camail* — (et autres armes offensives et défensives).

Quelques-unes des pièces citées ci-dessus sont qualifiées de Chambli, de Montauban et Pizaines; les deux premiers noms sont ceux de villes renommées, pour la fabrication des armes. le troisième nom paraît désigner Pise, qui était également réputée pour le même objet.

\* \* \*

Le premier vêtement de guerre cité dans nos comptes, est le *haubregon*, estimé xx sous, en 1269. — Sous ce nom on désigne la chemise de mailles plus courte que le haubert, et qui a remplacé ce vêtement à la fin du xiii<sup>e</sup> siècle.

Des haubregons sont cités en 1316, 1336, 1345, 1354, 1361, *un haubregon à grosses mailles sans manches* ii escus (1354); plus tard le haubregon s'appellera jacque et sous ce nom sera porté jusqu'à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. (Demmin).

En même temps, le *HAUQUETON*, qui est un gambison servant de doublure au haubergeon; *un auqueton* ii sous 1316-1335, *un hauqueton de fier* (1345), *un auqueton* et un tourniquiel (id.), *un auqueton* et une *petite auquetonnière* 1354-1366, *un grand auqueton* (1365).

Plus tard, le hauqueton se porta, au contraire, au-dessus de l'armure et devint une sorte de vêtement d'uniforme.

La *COTTE DE FER* se rencontre fréquemment, et sans doute sous ce nom général faut-il entendre tout à la fois la cotte de mailles proprement dite et le haubergeon.

On la rencontre sous sa désignation la plus simple: *une cotte*

*de fier* (1333-1352-1360-1393-1394) (1), et sous d'autres formes.

*Deux cottes de fier* prisiées xi florins à l'escut (1361).

Une *cotte de fier wambisié* (1372), c'est-à-dire rembourrée.

Une *cotte de fier à collerette* iiii florins (1377).

Une *cotte de fier et le tourniquiel* (1369). *Trois colerettes de cotte de fier* (1396).

Une *cotte de fier de jaserant* lx s. (1374); le jaserant n'est qu'une variété de la cotte de mailles, peut-être plus légère (2).

*Un jaserant* en cotte de fier, iiii frans.

*Un canail de jaserant*, x s. (1345) *un harnas de jaserant* (1345).

Certains de ces vêtements étaient en cuir :

*Une cotte de quir fourée* (1393); *ung harnas de brus de cuir boulit* (1356-1365); *bracheles de quir boulit* (1377); *deux brachelés de cuir* (1366).

Au-dessus de la cotte de mailles, on portait un vêtement d'étoffe, généralement riche et décoré d'armoiries: *un surcot armeraiich* (1355), *une cotte armeraiiche* ii gros (1366) — un *volekin* (?) (1322-1331) — *deux tourniquiaux armoisés* (1316 T.) (3).

Une *kemise à viestir sur une cotte de fier*, xvi d. (1394), nous paraît une périphrase, pour désigner un tourniquiel (dalmatique ou tabar).

Les inventaires mentionnent des *PANS* dans lesquels il semble qu'il faut voir tantôt une chemise de mailles, sans manches, et tantôt, plus tard sans doute, une sorte de jupe pour la défense du bas-ventre.

*Uns pans et unes manches* (1361), *uns pans et unes mances de fier* iii escus (1361), *uns pans de grosses mailles et un crabekins* (?) (4) (1354), *uns gaunes pans de fier* (1361), *uns pans de harnas de jousté vies*, vi sous (1377).

(1) Olivier Lemaire, qui teste en 1400, lègue: *une cotte de fier que je rapportai de Rosebiecque* (1382).

(2) D'après M. de Preme de la Nieppe, la jaserant serait une Jacque de guerre dont l'étoffe était recouverte de petites plaques métalliques rivées à imbrications.

(3) Ernoul li Muisis lègue, en 1339, toutes ses armeures *armoyées de ses armes*.

(4) Ce mot ne figure pas dans les dictionnaires.

Le harnais de guerre se complète par les pièces ci-après, pour la défense des bras et des jambes :

*Unes manches de malles de fier déliés(?)* (1354) — *des brachelés d'achier* (1365) — *une paire de manches de haubregerie* x s. (1374) — *deux paires de brachelés et uns wantelés* (1395) — *une paire de brachelés hauts et bas et uns wans de fier* xv s. (1344?) — *uns avans-bras de fier et uns brachelés de quir boulit* (1377) — *uns wans de fier et uns wans de plates* (1345) *une paire de wans de fier* (1364) — *uns wantelais de fier* (1360-1361).

Des *harnas de gambes* (1297, 1316, 1336) c'est-à-dire cuissards, jambières et solerets, qu'on retrouve sous les désignations ci-après :

*Une paire de cuissieus et les grèves*, un escut (1345) — *uns quissereus* (1369) — *unes braies de fier* (1398) — *unes cauches de plates* (1360) — *unes cauches de menues mailles de fier* (1398) — *une genouillère* (1366) — *uns esperons* (1366) — *uns poulains* (1394).

#### LES PLATES.

Les plates sont des plaques de cuir ou de fer qui, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, ont contribué à renforcer l'équipement de mailles du guerrier. Au XIV<sup>e</sup> siècle, les plates sont nombreuses; on les rencontre sur toutes les parties du costume de guerre, d'abord les bras et jambes, puis la poitrine.

Nous les avons relevées ci-dessus: employé seul, ce mot nous paraît indiquer la principale pièce de l'armure faite en fer forgé, c'est-à-dire le premier type de plastron de cuirasse.

Souvent le mot est au pluriel *unes plattes* sans plus. (1345, 1356, 1374), *unes plattes couvertes de veluyel vermeil* (1361), *unes plates de veluyel couvertes* (1377).

Ne serait-ce pas alors la brigandine, à écailles de métal, succédant à la cotte de mailles.

*Uns wans* (gantelets) *de plates* (1345, 1352, 1356), *une cauche de plates* (1360) (chausses ou braies).

*Une pièche* (1394) semble être un plastron de cuirasse appelée en la même année: *une poitrine d'achier* vi s. vi d. (1394) — *une pièche bordée de laiton* (1390) — *une poitrine de fier* xii s. (1398).

Le *musequin*, au contraire, est la partie de l'armure qui couvre

le dos. *Uns musehins* (1343-1345) *ii paires de musequins* i escut (1354), *deux musequins* (1398).

Notons en passant une vente de plusieurs *harnas de Tournay*, *vendus à maistre Simon de Mielle, armoyeur, pour xx moutons* (1361).

Les boucliers sont assez nombreux et sont désignés de plusieurs façons.

*Un boukeler* iiii s. vi d. (1345) — idem 1356, 1357, c'est le bouclier en forme d'écu. — *unes targes* (1360) ou bouclier rectangulaire — *une targe de lombard* (1365).

*Un blanc boukeler* (1365), *un blason* (bouclier armorié) (1355) T. *une targe* (1374).

Enfin, parmi les accessoires d'armures, signalons les tonneaux dans lesquels on les gardait: *un haubregon et le tonnelet pour roller* (1267), — *le tonnel as armeures* (1360), — *un tonnelet d'armures* (1354), — *un tonnel rolloir* (1364), — *un tonnel à roller armeures* (1377). M. de Champeaux (*le meuble*, t. I, p. 70), parle de ces coffres à armures.

Signalons encore les selles ou *sielles* — *une sielle de cheval — une sielle dorée, bride, canfrin — six autres vieses sielles de cheval et plusieurs coses à che servans* — une planque sur quoy on mettait les sielles — 1377 (Compte Sire Jacques Mouton).

Deux *sielles à chevauchier*, plusieurs sielles et *harnas de chevaux* (1361-1377).

Enfin quelques pièces sur lesquelles nous ne sommes pas fixés, les dictionnaires ne les mentionnant pas: un chamelin de fier viii lb. (1398) — un petit crapeliaus de mailles de fier (1356) — un jacque boinomme (1364, 1366).

\* \* \*

Armes offensives.

*L'épée*; elle se rencontre fréquemment, mais sans aucun détail.

Les *cousteaux* désignent toute espèce d'armes et spécialement des

épées courtes à un seul tranchant, avec monture en croix, comme les dagues (Van Vinkeroy).

*Coutiel à pointe* (1333-1365). *Coutiel à pointe à manche d'ivoire* ii s. (1345).

*Coustelet à manche d'argent* (1345).

Le *coutiel de plates* (1364) est une dague à lame plate et large et à deux tranchants (Violet le Duc).

*Coutiel baselaire* ii gros (1364).

On dit parfois simplement un *baselaire*, ou *baselare*, mot qu'il faut sans doute lire *badelaire*, et ce serait alors un coutelas recourbé en forme de cimenterre (Van Vinkeroy).

*Une miséricorde* (1356-1357) ou grand poignard.

*Deux glaves* (1365), javelots ou lances, d'après Godefroid.

Les *bastons*, qu'on rencontre souvent, signifient toutes sortes d'armes autres que les épées, spécialement des armes d'hast et de choc, et encore certaines armes à feu. On les voit mentionnés dans les plus anciennes ordonnances concernant le port des armes, en 1349: *bastons à picot et bastons affaitiés* (?) ils sont repris dans presque tous les inventaires: *un bastonel fieré* (1377) — *baston à picot* (1366).

*Baston de fier croisiet à iii pikos* x d. (1349).

*Un planchon* (1367-1383). *Un planchon à longue pointe de fier* (1396) qui, d'après M. de Prelle de la Nieppe, pourrait bien être la même chose que le goedendag et la même chose aussi que les bastons à picots, ci-dessus.

*Un goudendac* (1365), *un ghoden dast* (1369), l'arme des communiers flamands.

*Deux sakeboutes* (1360), la sacquebutte est une pique dont le fer portait latéralement un croc destiné à désarçonner le cavalier. (Van Vinkeroy).

*Bourdon* (1383) ou bâton (Roquefort).

*Fourques fiérées* (1324-1383).

*Taloche* v s. (1381-1391-1393) sorte de bouclier, d'après Roquefort.

*Fauchoir* (1375).

Arbalètes. *Un arbalaistre à cheval, le crock et le coffin à che servant* (1362) — *un arch-arbalestre à cheval et le coffin* (1364)

— *une arbalestre à cheval le baudret et les sayettes* iii s. (1391) — *quarriaulx darbalestre* (1366).

*Un arck à main et les saiettes* (1364) — *un arc dif et les bougons* (1393) — *ii ars à main et les bougons* (traits) (1398) — *un arck à bourletttes* iii s. iii d. (1399) — *ii douzaines de flesches* (1367).

*Une hache* (1361) — *une noire hache* (1365) *une hache blanche* — (id.) — *une grande hache* (1400) — *une hachette à main* (1365) — *un paffut amanchié de bos* (1388) — c'est peut-être une hache (Roquefort).

XV<sup>e</sup> SIÈCLE.

Quelques textes donneront une idée de ce que fut l'armement d'un homme de guerre, et spécialement un homme de serment, ou un bourgeois en armes, au xv<sup>e</sup> siècle.

1405.

En la cambrette as armeures:

Trois paires de wantelés . . . . .	viii s.
un camail et le bachinet . . . . .	vi s.
uns harnas de gambes et uns avans bras . . . . .	xx s.
une paire de brachelés et une capeline . . . . .	v s.
uns mestiers d'armures . . . . .	x s.
une poitrine d'achier . . . . .	iii s.

(1405. Compte Colart d'Anesies).

1408.

Toutes mes armeures: bachinet à camail, cotte de fier, paire de bracheletz, wantelez, harnas de gambes tels que ils sont, me meilleur espée et me meilleur hache.

... item une cotte d'armes.

(1408. Testament Jehans Parcens).

1413.

Toutes mes armeures telles quelles sont: tant cottes de fier, brachelés, capelines, huvettes, wantelés et toutes aultres quelconques appartenans a corps de homme, comme de bastons, haiches, plançons, espées et aultres coultiaux de défense.

(1413. Testament Jehan du Ruwel).

1417.

Trouvé en ung coffre:

unes lames bordées de haubregerie . . . . .	lx s.
unes manches et un collar . . . . .	xxv s.
une greve . . . . .	v s.
une perre de braceles . . . . .	xv s.
une perre de wantelez . . . . .	x s.
ung bachinet couvert de drap de veluyel . . . . .	xv s.
deux pièches d'achier . . . . .	xxx s.
un bachin à camail . . . . .	l s.
une pièche et les lames . . . . .	iiii lb.
une braconnières de haubregerie . . . . .	xxv s.

(1417. Compte Exécution testamentaire Pierre du Tilloy, escuier).

1416.

Toutes les armecures que ladite feue avoit pour armer un varlet.

(1416. Compte Demiselle le Louchière).

1453.

ung haubregon, coutiel à clau, une espée et une huvette . . . . .	xl s.
une daghe à ung coupel d'argent . . . . .	5 s.
une dague à ung coespiel d'argent . . . . .	vi s.
ung planchon et une macque esquantelée . . . . .	ii s.
ung heaume, une huvette . . . . .	vi s.
une armoirie . . . . .	vi s.
deux lances et une langue de buef . . . . .	
ung pan de haubregon . . . . .	vii s.
ii haussecols . . . . .	vii s.
iii poitrinières . . . . .	xv s.
iiii braselés . . . . .	
iiii lamettes . . . . .	
deux vics arbalestres, une targe . . . . .	
ung housiaux, esporons et fastras . . . . .	ii s.

(1453. Compte Jacques Queval).

1457.

Une sallade, une cappeline, deux bracheles, deux harnas de gambes, deux garde bras, deux tonneles et deux wanteles. . . . .

xxv s.

ung bachinet de lombardie . . . . . v s.

(1457. Compte Jacquemart Lyon).

1463.

ii fallos, une targe, ii arbalestres. . . . .	iii s.
vi plançons, ii macques escancheliés, ung arcbalestre et uns chimielles . . . . .	iii s.
ii haussecos, une hache, ung gorgerin, deux haubegons et une espée . . . . .	iiii lb.
ung mestier d'armoirie . . . . .	iii s.
une targe et un bouquelier . . . . .	ii s. x d.
deux macques à ronde virçelle . . . . .	iiii s.
unq mailliet de queuvre et i arch . . . . .	xxvi d.
ung harnas et un heaume . . . . .	xv s.
deux espouloires . . . . .	ix d.
ung' plain harnas de guerre, une capeline, unq bonnet d'achier . . . . .	xxix s.
ung pourpoint de cuyr de ztem . . . . .	xvii s.

(1463. Compte Nicolas Dimenche dit le Lombard.)

1470.

Je donne à Jacques Danetières, mon frère, ung harnas de guerre tout complet,  
item à Jennin de le Foye unes brigandines,  
item à Jehan de Clermés un haubregon,  
item à la confrerie S. Georges mon arbalestre appelée la cloquette.  
item à la compagnie nommée Bon Espoir, à S. Jehan, une junelle (?)  
à tout le dos nud.

(1470. Testament Jean Danetières.)

1480.

trois vouges,	
une pertuisane,	
une hache d'armes,	
ung espieu,	
ung pomet,	
deux maillés de queuvre,	
une hachette et une javeline . . . . .	l s.
une brigandines, deux gardebras et deux gantelets . . . . .	l s.
quatre sallades de guerre, une demi sallade et plusieurs pièces de harnas . . . . .	viii lb.
une culevrine. . . . .	x s.
une javeline, ung gavrelot, ung bonnet d'achier et ung tabliel . . . . .	x s.
ung cranequin de nerfs,	
ung arbalestre et ung taquet,	

une espée garnye d'argent et ung coutel a clau . . . . .	lxx s.
ung gorgerin estoffé d'argent . . . . .	iiii lb.
Pour haubregerie, ung haubregon de Napples . . . . .	x lb.
ung aultre a platte maille d'achier a fachon de paletot . . . . .	vii lb.
trois aultres a fachon de palletot platte maille . . . . .	xxi lb.
ung hauscol, une brayere, deux collés tout d'achier . . . . .	xxx s.
ung haubregon de fer . . . . . v s. — Somme xxxix lbz. xv. s.	

(1480. Compte Simon Savary).

1487.

Je donne aux compaignons archiers dont je suiz conestable ma journarde (casaque) perlisié.

item à Jean de le motte dit Vertjus me cotte d'achier et une secrette d'achier et avec ce me cotte renardière.

(1487. Testament Bauduin du Pryez).

\* \* \*

On trouve au début du xv<sup>e</sup> siècle, toutes les coiffures de guerre rencontrées au xvi<sup>e</sup> siècle : le heaume, le bassinet, la huvette, le chapeau d'armes, et un nouveau casque, la salade.

Le BASSINET. Un compte de 1429 mentionne *un vies bachinet à armes* — puis on rencontre *un bachinet à coiffette* xx d. (1402) — *un bachinet point* vi s. (1414) — *bachinet couvert de drap de veluyel* xv s. (1417) — *bachinet à bavière* (1419-1437) — *bachinet à visière* (1427) — *un bachinet de Lombardie* v s. (1457).

Le bassinet n'est plus cité après le milieu du xv<sup>e</sup> siècle.

La HUVETTE est très abondante. Le compte de Piérart de Lattre, armoyeur, rendu en 1432, en mentionne quarante-six en magasin au prix de x sous pièce.

*Unehuvette de Flandre à joyères* (1404) (garde joues ?) (ou oreillères).

*Une huvette de Flandre à visière* (1404) — une autre à *visière de fier* iii s. (1405) — une *huvette d'escaille* (1419) — une *huvette de fier à une gorgière de fier* (1410) — une *huvette de fier polye* (1441) — *xlvi huvettes neufves en un escring*, à x sous la pièce — et *des croisures de huvette* (1432), chez un armoieur, Piérart De Lattre.

*Un bachinet à camail, un berruyer, une huvette*, trouvés ensemble en 1444.

Le *berruyer* est un casque dont la forme n'est pas connue. (de Prelle de la Nieppe, catalogue de la Porte de Hal.) Voir plus haut.

On trouve des *bonnets d'acier* en 1455 et 1468, 1469, 1480, 1486 ; l'un d'eux est estimé x sous.

Des capelines, non pas ici des capuchons, mais certainement des calottes de fer, tout comme les bonnets d'acier : deux *cappelines à crette* en 1427 — *une cappeline de fier couverte de drap* (1404) *une cappeline et un hausse-col* — *et un hausse-coup* (1403) — *un hausse-col* (1414-1446-1453).

Le hausse-col du xv<sup>e</sup> siècle n'est pas la même chose que l'ornement, marque de service, que quelques armées ont conservé jusqu'à la fin du xix<sup>e</sup> siècle. C'était alors le colletin sur lequel repose tout le poids de la cuirasse (Van Vinkeroy) et qui disparaît sous elle.

La SALADE, mentionnée pour la première fois dans nos comptes, en 1419, est une sorte de chapeau d'armes, aux bords évasés et formant cloche, de manière à couvrir tout le haut du visage ; une fente à hauteur des yeux, permettait au guerrier de voir en face de lui :

Une *salarde* iiii s. (1419) — *une sallade de fier* (1426) — *une sallade pour aller en la guerre*, un escut d'or de xxviii sous (1454) — *sallade sans visière* (1468) — *salade garnye d'argent* vii lb. et *salade boutonnée d'argent* xii lb. xi s. en 1469 — *quatre sallades de guerre* et *demi-sallade* (1480) — *sallade couverte de quir* (1490).

Souvent la salade se porte de biais, c'est-à-dire relevée par devant et descendant assez bas dans le cou par derrière ; elle est alors complétée par une mentonnière qui protège le bas de la figure.

La salade est le casque spécial du xiv<sup>e</sup> siècle.

\* \* \*

Le haubergeon paraît le vêtement de guerre le plus usité au xiv<sup>e</sup> siècle. Les inventaires en mentionnent beaucoup.

*Un haubregon de fier franchois* xvii s. (1413) — *un haubregon d'achier pesant xxx livres ou environ* vendu xx lb. (1427) — *un*

*haubregon de rond clau* (1426) — d'autres, *de grosse maille* (1427) — *de platte maille* (1427-1432-1437-1462) — *de fer de Milan* xviii lb. (1427-1462) — *un haubregon de Noirbergh* (Nuremberg) *à platte maille* (1432) — *un haubregon à plattes mailles et iii boucles d'argent* c sous (1455).

*Un collet de haubregon* (1420) — *un menton (?) de haubregon* (1437) — *une passe d'haubregon* v s. (1455) — *beuglettes de haubregon* (1451) (?).

*un haubregon ouvert* xl sous — *un haubregon estoiffet d'argent* (1437) — *ung haubregon d'achier* (1454).

*Un haubregon ouvert devant*, xv sous — *un autre à braye*, xxv sous — *un aultre rond* xx.v s. — *ung aultre de ronde maille bordé* lx s. — *ung haubregon à heue* xxxiiii sous — tous cités dans un inventaire de 1468. — *pour haubregerie*, *un haubregon de Naples* x lb. — *un aultre à platte maille d'achier à façon de paltot* vi lb. — *trois autres à façon de palletot platte maille*, xxi lb. (1480) — *uns pans de haubregon* (1453-1457).

Les cottes de fer sont aussi abondantes et souvent elles doivent être confondues avec les haubergeons. Nous ne citons que celles auxquelles est ajouté un détail.

*Une cote de fier bordée de laiton* (1402-1403) — *une autre, à une collerette dorée*, lx sous *et une autre petite cote franchoise* (1403).

*une cote d'achier* c s. — *une cote d'achier de Mellan* lxxvii s. (1451).

D'autres pièces à mailles de fer sont signalées :

*Un haubregon à platte maille d'achier à façon de paltot* (1480) — *un palto de haubregerie* xvii s. (1406) (cotte de mailles) — *une braconnières de haubregerie* xxv s. (1417) (jupon de mailles) — *une cote d'achier et une secrete d'achier* 1487.

*Une Jacque* (1486) — *une Jacquette d'achier* (1479).

La jaque est un pourpoint rembourré (Van Vinkeroy), faut-il rapprocher de ce mot les Jacqboinomme cités plus haut, page 102 ?

LES PLATES, ou parties de l'armure en fer battu et poli, se présentent sous divers noms et sous diverses formes, notamment sous le nom de *lames*, *pièces d'acier*, *pièce de poitrine*, *poitrinière*.

*Unes plattes à boutons de letton couverte de drap point* (1403)  
— *unes lames bordées de haubregerie* lx sous (1417) — *une pièche à armer* (1) *nommée plate* vi s. x d. (1429) — *une pièche à lames* (1419-1427-1436) — *unes lames bordées de haubregerie* lx s. (1407).

La poitrinière est un plastron de cuirasse :

*Une pièche de poitrine hausse col et ung bachinet* xx s. (1419)  
— *une pièche de fier à poitrinière* (1413) — *une poitrinière* (1410-1413-1420-1464) — *une poitrinière et le pan* (1413).

*Un corset d'achier* 8 sous (1485) — *un petit corset* (1489) — *une aultre plate pièce* viii s. (1536).

*Une panchière* x s. (1417) nous paraît une variété de poitrinière.

*Une jumelle à tout le dos nud* (1457-1470) ?

*Ung plein harnas à lames* (1429) — *un plein harnas de guerre, une cappeline et ung bonnet d'achier* (1463) — *legs d'ung harnas de guerre complet* (1467).

La brigandine est un vêtement de petites écailles de fer rivées intérieurement sur une étoffe.

*Unes brigandines couverte de sanghin drap* (1481), *une brigandine, deux gardes-bras et deux brachelés* (1480), *une brigandine, failles* (pour faltes, c'est-à-dire braconnières), *et flancars* (ou tassettes) de fer iiii lb. (1497).

Quelques petites pièces accessoires.

*Une pièche à alerons* (1419-1429) — *une allette* (1403).

Les ailettes sont des plaques de fer, de forme carrée, protégeant les épaules. On ne les rencontre plus après le xiv<sup>e</sup> siècle.

*Un gorgerin* (1436-1468) — *un gorgerin estoffé d'argent* (1380), — *ung hauscol, une brayère, deux collés tout d'achier* (1480).

La brayère semble être la partie supérieure d'un haut-de-chausse.

Enfin, l'une des premières mentions de la CUIRASSE, sous ce nom même, car la chose existait depuis un certain temps déjà, sous le nom de poitrinière, corselet, etc.

*Une petite cuirache pour enffans et les petits brachelés et une petite sallade* (1489).

(1) « L'archevêque de Sans portait, au lieu de mitre un bachinet, pour dalmatique un haubre-geon, pour chasuble la pièce d'acier, et ou lieu de croce une hache. » (Monstrelet, Chroniques, 1400-1453).

Brassards.

*Pièches de fier servant sur les bras* x s. (1404) — *une paire de garde-bras* (1422) — *deux garde-bras et deux targettes* (1427) — *deux garde-bras et deux cuissaus* iii s. (1436).

*Une paire de brachelés de cuir, un manicle et une paire de wantelés* (1414) — *une paire de wantelés et une manicle* (1414).  
Cuissards.

*Unes gambières de fier* iiiii s. (1485) — *unes cauces faites de fier et de toile* xxvi d. (1404) — *une paire de cuissos* (1413) — *une grève* v s. (1417) — *unes queustières (?) de fier et unes genouillères* ii s. (1414) — *uns housiaux* (1453); (ce sont des bottes ou des guêtres); *deux housiaux et esperons* (1435-1456) — *uns pouleriaux* v s. (1427) (1) des souliers à la poulaine?

*Un plein harnas de gambes* (1429-1451).

Les boucliers sont moins nombreux: *une targhe en bois à un homme sauvaige* (1424).

*Une sielle à jouster* ii s. vi d. (1429).

Comme précédemment on trouve les tonnelets dans lesquels on conservait les armures:

*Une mestiers d'armures* x s. (1404-1427-1451-1453-1460) — *uns mestiers d'armoiries* xx s. (1419) — *un tonnelet d'armes* xxi s. (1453).

*Une hesriquehose* (1413) — *un estricois* — *une paire d'estocquemises* (1414), sont des outils à l'usage des armuriers (tenailles).

Les vêtements en peau concourent à la défense de guerrier; on en rencontre beaucoup, sous différents noms:

*Une cotte de piau de cerf* (1419) — *une cotte de bugle* (buffle?) xii s. viii d. (1427) — *un pourpoint de cuir de ziem* xvii s. (1463-1473) — *unes mouffles de cerf* ii s. vi d. (1419) — *un bonnet de cuir boulli* (1463) — *une jaquette de cuir* (1471) — *une jacque de buf* (1489) — *un paletto de buf* (1489) — *deux wans de cuir de ziemme* (1486) — *une salade couverte de cuir* (1400) — *une cotte hardie fourée de porcq et de buf* i s. (1402) — *un pourpoint de cuir* xi s. iii d. (1410).

(1) Ces mots ne figurent pas dans les dictionnaires.

L'épée, qu'il serait si intéressant de décrire, est toujours reprise d'une façon très laconique.

Signalons cependant : *une espée d'Allemagne* (1400) — des *espées à deux mains* (1427-1462-1467-1486-1490) estimées v l. t. vi s. — *une espée garnie d'argent et un coutiel à clau* (1480)

D'autres pièces reprises ci-dessus ont été plus explicites. La grande épée à deux mains, souvent comprise dans les dispositions testamentaires, montre que c'était l'arme préférée de nos milices. Une épée neuve, achetée en 1410, pour armer Willemet Croquevillain est payée, ix sous ii deniers, chez l'armurier. Une autre pièce de 1440, décrit différentes sortes d'épées : *trois douzaines d'espées à plate pumiel* (pommeau) — *xxviii espées à pumiel à boutons à xviii gros le pièche* — *une douzaine d'autres espées à pumiel trouet à xviii gros le pièche* — *xxiii espées à rond pumiaux à xxii gros la pièche* — Henri le Lombart, armoyeur achète *xi espées à deux mains à viii sous t. la pièche*.

Puis viennent d'autres armes du genre de l'épée et qui vont en diminuant, jusqu'au poignard :

*Une espée et un bracquemart* (1496-1497). Le bracquemart serait, d'après Roquefort, une épée courte et large, peut-être à un seul tranchant.

*Une daghe à un cuespiel* (1) *d'argent* vi s. (1453) — *une daghe à coulette argentée* (1413-1451) — *une autre et le wayne* (la gaine) xxiii s. — *une daghe à ii coulettes et le waine estoffé d'argent* xx s. (1451) — *une corroie et une daghe* (1460) — *une daghe amancie de fust* iii s. iii d. (1410) — *deux daghes estoffées d'argent* x s. (1451).

La dague est longue d'un pied et demi, et à deux tranchants. (Van Vinkeroy.)

La dague à coulettes, ou à rognons, est caractérisée par les deux boules qui remplacent la croisière, à la poignée.

Le coutiel, nous l'avons vu plus haut, a une lame à un seul tranchant, et à une garde dans le genre de celle de la dague.

(1) Ce mot est sans doute mal écrit, et sous cette forme on ne le trouve pas dans les dictionnaires. Un acte de 1440 dit des *quespeliaux* d'espées.

*Un grand coutiel à clau* (1402), d'autres *coutiels à clau* (1463-1469-1470-1480).

*Un grand coustiau à teste de lyon* (1487).

*Un coutiel d'estocq* (1450).

*Un coutiel à coullette à mance argentée* xv s. (1402).

Nous avons vu enfin ce qu'on entend par couteau-baselaire (ou badelare). On en rencontre au xv<sup>e</sup> siècle comme au xiv<sup>e</sup>.

*V baselares que coutiaux qu'espées* (1402).

*Une baselare à manche d'ivoire estoffée d'argent doré, dont la vaine est couverte de veluyel* (1410) T. — *une baselare à un cuespiel d'argent* vii s. (1403).

*Une langue de buef* (1453-1466) — poignard à large lame.

*Une coustille* (1486), sabre à deux tranchants (Godefroid). Sorte de dague dont la lame, assez longue et large, avait deux tranchants, d'après Van Vinkeroy.

Les haches — souvent citées sans autre détail :

*Hache d'armes* (1431-1437-1480).

*Hachette* (1480).

*Un becq de faucon* (1437-1455-1469). — hache à l'usage de la cavalerie (Violet le Duc).

*Un petit becq de faucon à porter en le main* xx s. (1489).

*Un paffut* (1405-1459) sorte de hache, d'après Godefroid.

Une *happe* (1671) hache, d'après Roquefort.

Les marteaux d'armes et les masses d'armes, appelés dans nos comptes: maillets, plommées, poings.

*Un maillet de ploncq* x s. (1437-1451) — *de queuvre* (1463-1480)

— *deux mailliés l'un de ploncq l'autre de keuvre* (1441) — *deux mailliés de fer* (1463) — *un maillet à un poing* iii s. (1427) —

*Un maillet de ploncq et une plommée* (1455).

*Un poing* (1437) — *un poing de fer* (1463).

*Un poing de ploncq* (1453) — *un poing et un planchon* (1414) — le poing, d'après Roquefort, est garni d'une pointe.

Les *macques* (1431), ou masses d'armes.

*Une maque esquantelée* (1414-1453), masse d'armes garnie de pointes — *une macque cretelée* (1453) — *une macquelette et un biec de faucon* (1453), *une macque a ronde viroelle* iii s. (1463).

*Un épieu* (1473-1480) — l'épiéu, à cette époque, est une lance courte, souvent une lance retaillée à cinq pieds, pour le combat.

*Un espieu et le planchon* xv s. (1420) — le planchon serait, nous l'avons vu plus haut, une sorte de goedendag. *Planchons* (1455-1463-1480).

*Une espée et une chole de ploncq?* (1455).

*Un glachon* (1431-1436)? — *un bourdon* (1459) — *un ploirieux* (1400) — *deux espouloirs* (1463) — mots qu'on ne rencontre pas dans les dictionnaires.

*Deux lances* (1453) — *deux glaves* (1414) javelots ou lances — *une longhe glavette* (1414).

*Une gaveline* (1473-1480) ou demi-lance (Van Vinkeroy) — *un gavrelot* (1473-1480), javelot (Roquefort).

*Un crocquepoye* (1400) semble être un bâton armé d'un croc.

*Vouge* (1469-1472-1480), arme de hast, composée d'une lame à un seul tranchant, emmanché au bout d'un bâton (Violet le Duc).

*Ghisarmes* (1457-1473-1479) — *pertuisane* (1480) — *hallebarde* (1497).

Arcs et arbalètes.

Le compte de tutelle des enfants de Roland Chindieu (1474), faiseur d'arbalètes (1), nous a fait connaître certains détails sur la fabrication et le prix de ces armes.

Un article du registre du consaux (19 novembre 1453) est relatif à un forgeron, Denis de Chabanes, qui fabriquait des arbalètes d'acier et prétendait avoir un privilège du Roi qui le dispensait de payer les droits du métier.

Deux actes de 1518 et un autre de 1539 sont relatifs à des faiseurs de *cranequins* (arbalètes), mais ne donnent pas de détails sur le métier (2).

Les arcs, les arbalètes et leurs accessoires (3).

(1) Voir ci-dessus page 61.

(2) De la requête Jehan Esbecque, faiseur d'arbalèstres, lattes et trieuilles pour p. estre faiseur de cranequins en icelle ville au lieu de feu Mc Anthonne du Flocq et aux gaiges et parures comme le... ledit feu. On lui accorde sad. requête. 1<sup>r</sup> mai et 15 juin 1518. Consaux, vol. 179.

(3) Ces arbalètes, ainsi que les épées célèbres, portaient parfois un nom. Je légue, dit Jehan Dennetières, en 1470, à la Confrérie Saint-Georges, mon arbalète appelée *la clocquette*; et de même, en 1456 Jehan Tuepain avait donné aux arbalétriers du grand serment son arbalette nommée *Rebelle*.

*Un arcbaestre à bourlettes* (1403) (1) — *un arcq les chinuguielles* ( ) et *le coffin* (carquois) xii s. (1419) — *un arcbaestre, les chivielles, viretons et matelas* xvi s. (1426) — *un arcbaestre et une chimielle* (1463) — *une arbrière d'arcbaestrier* iii s. (1413) — *un escuchon d'arcbaestrier* (1444), *un crennequin d'achier* (1486). — *un arbalestre et viretons* (1468).

*Fers de trait darbaleté* (1440) — *un arc à main et le coffin* (1444) — *un arc d'if et ii croches* (1451) — *un crannequin d'achier, un treuille, plusieurs viretons, et macquais* lx s. (1489) — *un coffin à mettre viretons* (1472) — *un coffin à mettre bougons* (1457).

A partir de 1400 se répandent les armes à feu, dans nos pays. A Tournai on ne rencontre que des couleuvrines, les premières armes à feu portatives, *des coulevrines de fer* xviii s. (citées en 1439-1471-1480-1481-1486) — *une coulevrine de letton* xxxii s. (1484) — *une couleuvrine de fer, et le croche* xxviii s. (1484).

*Une boiste de fier à jecter canons* (1407), c'est-à-dire à projectiles pour canons.

#### XVI<sup>e</sup> SIÈCLE.

Nos inventaires mentionnent encore pendant presque tout le cours de ce siècle des huvettes, bonnets d'acier et salades, mais ils sont moins nombreux qu'au siècle précédent, et cette remarque s'applique aussi à toutes les pièces d'armure et même aux armes offensives. Dans le dernier quart du siècle, apparaissent deux casques de forme nouvelle, la bourguignote — *une bourghenotte* — salade transformée, à laquelle on a ajouté une petite visière horizontale et des oreillères mobiles, qu'on ne rencontre qu'une fois, en 1575 — et le morion : *un morillon* (en 1577, 1583, 1584, 1585, 1489, 1594). Ce casque paraît avoir été spécialement la coiffure des membres des *serments* — il se distingue par ses bords relevés en pointe et la crête qui surmonte le timbre.

Nous n'avons pas trouvé dans nos textes, des indications d'ar-

(1) De nombreux édits défendent « de traire d'ars à bourlcttes en la ville ». — Voir notamment Publications — 6 avril 1461.

mures complètes, pour la raison sans doute qu'aucun des inventaires de cette époque, n'est relatif à la succession d'un gentilhomme ou d'un homme d'armes, dans le sens propre du mot. Il est d'ailleurs connu qu'à côté des armures pleines on a continué à faire usage de jacques, corselets et haubergeons.

Les haubergeons se rencontrent au commencement du siècle. *Trois haubergeon d'achier faultes et flancars* iiii lb. (1516).

Les cottes de mailles se portent plus tard encore: *une cotte d'achier* (1509) — *un palto de haubregerie* (1505-1524-1529) — *une chemise de mailles* (1569-1583) — *une cotte de haubregerie maillyé* v lb. (1541).

La cotte de mailles s'appelle parfois *secrete*: *une secrete d'achier* (1505-1509).

Les armures des bourgeois sont la brigandine et le corselet.

*Une brigandine faude et flancars* (1505-1515-1517-1529-1545) — *fulques et flancars* (1517-1518) — *ung corselet d'armures* XXI s. (1536-1575) — *ung corselet et garde bras* (1539-1545) — *un corselet d'armures, garde bras et secrete* xiiii s. (1541) — *ung corselet d'armes complet* (1598) — *ung corselet à l'épreuve* (1584).

On rencontre enfin, mais peu, la cuirasse proprement dite; parfois elle est en cuir: *une Kuyrache* (1539-1445) — *deux cuiraches rouges* (1539) — *une quirache de maroquin* (1549-1555) — *un pourpoint de ziemme et cuirache* (1575) — *un pourpoint de cuir* (1555) — *un pourpoint et haubregon dedans* v lb. (1547) — *un palto de buffle* (1516) — *un casaquin d'armes* (1589-1594).

Comme parties d'armures, on trouve des collerettes — *collets de haubregerie* (1541-1545) — *collets de cuir* (1516) — et *une gawardine* (1517) qui est une sorte de pèlerine protégeant le cou.

À part les garde-bras qui accompagnaient les corselets, il n'est presque plus parlé de pièces pour la défense des bras, et moins encore de celles qui, autrefois, protégeaient les jambes.

Par contre, on rencontre en assez grand nombre les *houseaux*, chaussures hautes, bottes ou guêtres, qui déjà au xv<sup>e</sup> siècle remplacent parfois les grèves.

*Housiaux* avec ou sans *esperons* (1516-1518-1541...) — *deux paires de housiaux et proussequins* ? (1541).

Deux sortes de boucliers sont cités. L'une sans désignation spéciale : *ung bouclier* (1525), l'autre est *la rondache* (1585) — *une rondache dorée* xvi livres (1596). Ce genre de bouclier était très usité au xvi<sup>e</sup> siècle, et il le fut aussi au xvii<sup>e</sup>.

Les *mestiers à mettre armures*, estimés x sous, sont encore signalés, surtout au commencement du siècle : *ung tonnel à roller haubregon* (1511) — *deux pièches de bois servant à mettre les armes* (1597).

\* \* \*

Armes offensives :

Les épées, toujours abondantes, et en particulier les *espées d'armes* (1539-1541-1548-1552-1555).

*Une grande espée* (1548) — *une espée d'estoc* (1518-1539-1555) — *espéc à deux mains* (1505-1552). C'est l'arme des joueurs d'épées à deux mains depuis le xiv<sup>e</sup> jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle.

*Mon espée damasquée avec le poingnant chinture et sipsière* ? (1559) — *une espée et le pendant* — *deux pendants d'espée* (ceinturon) — *une garde d'espée et pommeau dont la poignée est de fil d'argent* xl sous (1585).

*Bracquemarts* iii s. (1505-1541-1548), déjà rencontrés au siècle précédent.

*Rapières ou rapières* (1535-1536-1541-1548-1555) — épée de guerre à lame d'estoc et monture en croix (Van Vinkeroy).

*Un verdron et un bourdon à espée* xv s. (1543).

Le verdron, qui est une corruption du mot Verdun, désigne une épée longue et étroite, à quatre arêtes, spécialement fabriquée à Verdun, d'où son nom.

Un acte des archives de Tournai dit : ledit Loys de son espée appelée *verdron*, frappa ledit Jehan. 1538. (Godefroid).

Pius tard on a appelé de ce nom les cannes à épée.

*Dagues* — il y en a beaucoup, notamment en 1515, 1516, 1583. *Une dague d'allemanne* (1545-1555).

Des *bastons*, mot vague, comme nous l'avons dit, qui peut signifier toute autre espèce d'armes, que des épées et mêmes des armes à feu, *plusieurs bastons ferrés* (1515).

*Une langue de bœuf*, ii s. (1515).

*Un couttiau à marmousés* (1541).

Des poignards: *un poingnart et chainture* xlii s. (1509) — *un poingnart à fourreau de rouge velours* (1583).

*Un gavrelot* xliii s. (1505-1545), javelot, d'après Roquefort.

*Une javeline* (1555) — *une graveline* (1539).

*Une courtelasse* (1596-1598), *une courtelache* (1599) — un texte de 1603 parle d'*une foëille despée en forme de courtelache*; peut-être des coutelas, ou encore des armes en forme de sabre à lame courbe, ou lame de cimenterre.

*Espieux* (1584-1591).

*Piques* (1516-1541).

*Plommées* (1509), *marteaux d'armes* — *un marteau à main servant en garde* (1544) — *haches, haches d'armes* (1505-1545) — *une gouge ou hache* xxii s. (1545) — *une doloire* (sorte de hache) 1529 — *une mache* (1591) (masse). Ces armes sont beaucoup moins nombreuses qu'au siècle précédent.

Comme armes de hast.

Les *hallebardes* (en 1515, 1516, 1541, 1548, 1555, etc.)

*Des fourques* (1591).

\* \* \*

Les armes de trait et les armes à feu se multiplient, tandis que les autres diminuent en quantité.

Les arbalètes et les arcs n'ont jamais été aussi nombreux: *trois arbalettes d'achier et une de bos* (1516-1533) — *deux cranequins* nom donné souvent aux arbalètes (Van Vinkeroy) — *un cranequin et le coffin* (1505) — *un cranequin et trieuille* xxxiiii s. (1505) — *ung claquebos et viretons* iiii s. (1516) — *une arbalestre appelée claquebos* (1541) — *une laiette viretons et flesches d'arbalestre* (1541) — *une treuille servant à bander arbalestre* xii s. (1541).

*Ung arcq d'achier parmi le bendage* xxxv s. (1517) — *ung arcq de if deux bougons* (1527) — *ung arcq à gallets et une*

*petite arbalette* (1517) — *ung arcq d'if une custode et flesches* x s. — *un brachelet d'ivoire* ix (1515) — *ung arcq d'if et bougons et brachière* (1561).

Dès 1520, l'arbalète et l'arc ne font plus partie de l'armement des armées régulières, mais on les conserve pour les milices communales et les serments.

Les armes à feu forment la base du nouvel armement.

Ce sont les *couleuvrines*, dont nous avons parlé plus haut.

Puis les *hacquebuttes*, *arquebuses*, *mousquets*, *carabines* et *fusils*.

L'*hacquebutte* est le premier nom donné à ce qui est devenu plus tard le fusil.

L'*arquebuse* est une hacquebutte de petit calibre.

Celle qu'on appelle *arquebuse de jardin* est plus légère que l'autre.

Le *mousquet* est une arquebuse renforcée, qui se tire sur une fourchette d'appui nommée *fourquine*; les mousquetaires apparaissent en 1567. Ils portent le feutre, au lieu du casque, et leur armure se réduit à fort peu de chose.

Le *fusil à mèche* remplace le mousquet en 1650, et le fusil à *silex* apparaît vers la même époque.

En 1670, les fusils ont des bayonnettes à douilles, d'un emploi général à partir de 1700 — la bayonnette est déjà connue au xvi<sup>e</sup> siècle, elle était d'abord à manche et s'enfonçait dans le canon du fusil.

Le *mousqueton* est un fusil raccourci; la *carabine* aussi.

Hacquebuttes, mousquets et arquebuses sont à mèche dans le principe, puis à rouet, système inventé vers 1515.

. A partir de 1600, toutes les armes sont à rouet.

Les armes à silex apparaissent vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle (1).

Armes à feu: une *couleuvrine* iiii sous, en 1501, puis des arquebuses: *une hacquebutte et unj cornet* xvi s. (1525) — *une hacquebutte à trois?* xii s. (1531-1548) — *une hacquebutte et enmorsoir* (amorçoir) l s. (1541) — *une hacquebutte, molle et boulers* (1557) — *xvi flacons à mettre pouldre de hacquebuttièrs* l sous et *xx cornets de hacquebuttièrs*, 1560 (chez un armoyeur) — *une harbouze flas-*

(1) D'après M. Van Vinckeroy.

*que et cornet xl sous (1563) — une harquebouse flasque et flasquilles (1577) — une harquebourze à roeulx flasque et flasquilles v livres — une harquebouse servant à tirer au jardin ix lb. et une harquebouse portant feu vii lb. x s. (1579) — une harquebouse à rouet et cornet xiii lb. (1580) — une harquebouse et fourniment (1583) — une harquebouse portant une happiette (1591) (petite hache).*

Des *pistolets* sont cités en 1567, 1568, 1569, 1575, 1580, 1589, un *pistoulet* xxviii sous (1567) — *cing pistolets* (1589) — *deux pistollés et custode* iiii lb — *deux custode de pistollés*, vii sous (1593, 1596) (1).

XVII<sup>e</sup> SIÈCLE.

Un certain nombre de comptes, par le groupement qu'on y rencontre des objets d'armement et d'équipement, peuvent donner une idée du costume et de l'armement des membres des corporations militaires de ce temps. Nous les donnons plus loin, les termes qui y sont employés devant être mieux compris après que nous aurons parlé de chacune des pièces de l'armement en particulier.

\* \* \*

Les casques se font rares, et sont remplacés fort souvent par des chapeaux.

Seuls, au XVII<sup>e</sup> siècle, des morions sont mentionnés dans nos comptes en 1601-1603-1613-1637.

*Un morillon et passe de fer* (1607) — *un morillon et plumes jaunes* l sous (1603) *un morion* (1613).

Le corselet, cuirasse légère à tassettes, devient l'armure courante; c'est en réalité une demi-armure.

*Un corselet d'armes* (1607-1610-1613) — *un corselet d'armes complet* (1618) — *un corselet à l'épreuve avecq ung plastron* lxxviii

(1) Les armes à feu que nous donnons plus loin, pour la xvii<sup>e</sup> siècle, compléteront la liste ci-dessus, en faisant connaître toutes leurs variétés.

s. (1631) — *un corselet de fer* (1650) — *ung corselet avant-grappes et dossières* (1627).

*Plusieurs armures tant corselet que autres* (1638) — *une passe d'armes* (1616).

*Un poultrinaulx et gorgerin* (1621) — *deux poultrinaulx* — *deux brachelets de fer* (1638).

*Plusieurs pièces de chemises de mailles* (1607-1629) — *chemise de mailles servant à homme d'armes* vii lb. xv s. (1629) — *un secret portatif* (1617) — *une secrète de cuir bouly* (1637) — *un casaquin avec une chemise de mailles* (1635).

*Une armure de fer grande* (1638-1648) — *une armure de cavallier* (1629).

*Une paire de poulaines* (1613) — *deux paires de bottes blanches* (1633).

Les vêtements de cuir et de buffle sont nombreux :

*Ung buf* (buffle) *pasmenté d'argent* x lb. x s. (1603) — *un habit en cuir bouly* (1620) — *un buffle avec galon d'or et esguillettes avec esguillons d'argent* iiii<sup>xx</sup> iiii livres (1631) — *ung buf* — *un marocquin* (1633) — *ung pourpoint de chamois galonné d'argent* (1631) — *ung buf avec les manches passementées d'argent* (1641) — *un faux corps de buffle et bandouillère de même* — *une paire de gants de buffle bordé d'argent* lx s. — *ung buffle avec des manches* xxx lb. — *ung buf galonné d'or* (1639) — *un faux corps de buffle avec des boutons d'argent et les manches de drap* (1670) — *une casaque de parade* (1670).

\* \* \*

Au xvii<sup>e</sup> siècle, tandis que la plupart des armes diverses rencontrées précédemment disparaissent, ou ne se trouvent plus qu'en très petit nombre, les épées sont très abondantes, beaucoup de dagues aussi, et des poignards.

Les épées ne sont jamais décrites, bien que leur forme ait beaucoup changé au cours des temps.

Signalons des *épées à deux mains* (1609-1644-1656) — *espées avec la garde dorée* (1614) — *une espée argentée et une espée dorée* (1637) — *une espée argentée* xxi lb. (1638) — *une espée avec une*

*garde dorée* (1646) — *une espée damasquinée* vii lb. — *deux espées avec les poingnyés d'argent* (1649).

Le *bracquet* est une épée de forme spéciale (1628-1638-1639-1649-1656) — *une espée bracqué* (1631).

*Ung cousteau à bracqué avec deux viroeuilles d'argent* (1648) — serait-ce peut-être l'ancien bracquemart?

Les accessoires de l'épée sont riches et variés. *Un pendant d'espée de velours noir* (1605) — *baudrier, espée argentée et daghe ceinture pendant et fourreau de velours* x lb. (1608) — *une chinture et pendant d'espée broudez d'or et d'argent* (1614) — *deux baudriers de buffle l'un avec des clocques d'argent et une espée avec la garde d'argent* (1663).

*Une espée à tout le foureau ou clépiou d'argent* (1504) — *une gayne de daghe avec escepiau? et embouchure d'argent* (1603).

*Un chimeterre non monté* (1605).

*Deux sabres* (1695). C'est la première mention qui en est faite. *Ung sable* (sable?) (1649) — *deux sabres* (1695).

*Coutelas* (1613) — *courtelaches* (1619-1620).

*Mache* (ou masse) *d'armes* (1609-1614-1633).

*Marteau d'armes* (1689).

*Ung coup de poing* (1642); d'après certains auteurs ce serait un pistolet de poche.

*Espieux* (1616-1618-1621) *ung espieu et custode* xxxi lb. x s. (1633) — *piques* (1618) — *demi-pique* (1651).

*Trois bahonnettes* (1699); nous en avons parlé plus haut.

*Hallebardes* (1607-1616-1618-1620-1631).

*Pertuisanes* (1638-1653-1656).

*Une pertuisane de bois de brésil garnye d'argent* (1675) — (vendue xxvi lb. sous la désignation: *une pertuisane d'argent*).

\* \* \*

Les armes à feu, et tout d'abord les arquebuzes.

*Harquebuzes à mesche* (1613-1617-1618-1631).

*Harquebuzes à rouet, à roue ou à roeulx* (1616-1627-1633-1656).

*Une harquebuzes à mêche et une à roeulx* (1628-1630-1650).

*Une harquebuzé flasque et flasquille dorée* xii lb. (1611) — *une harquebuzé et fourniment et ceinture* xix lb (1611).

*Une harquebuzé à rodux* vi lb. v. s. (1608).

*Un harquebuzé portant feu une flosché et amorçoir* (1608) — *une harquebuzé à feu* vi lb v s. (1639) — *une harquebuzé à fusil* (1644) — *une harquebuzé à fusiq* (1650) — *une custode d'arquebuzé* (1610).

*Une harquebuzé, une flasque, une bandouillère et une clef* xvi lb. (1621-1628-1638-1642-1660) — *ung baston de mousquette* (1640) — *trois clefs de harquebuzé* (1644) — *une harquebuzé à rouel, unq fusiq et la bandouillère avec les charges* (1653) — *unq flassart de drap vert* (1613) — *une corne et flasquille* (1617) — *deux haillons d'harquebuzé* (1650); haillon pour hayon (support)? — *une bandouillère à charges* (1671).

Mousquets.

*Une fourchette de mousquette* l. s. (1607) — *une mousquette* (1608) — *trois bastons de fourchette* (1620) — *ung mousquet de fusiq* (1650) — *un mousquet à fusicque* (1653) — *ung musquet une fourchette* (1653) — *un mousquet à maiche* (1656) — *ung mousqueton, unq mousquet, deux fusils et une carabine* — *un mousqueton* (1689-1699).

Un mot qu'on rencontre pour la première fois en 1642, *le fusy, fusil ou fusiq*, signifiait tout d'abord le silex ou pierre à taper feu, qu'on rencontre avec le briquet de Bourgogne, puis l'arme à laquelle elle a donné son nom.

*Un fusy* (1642) — *un fusiq* (1653-1656) — *une harquebuzé à fusil* (1644) où à silex.

*Deux fusils, une gipsière* (1651-1660).

*Deux bastons à fusiqs* (1671) — *quatre fusils et un mousquet* (1695).

*Une carabine* (1627-1631-1636-1656-1660-1679).

*Une escoupette* (1628-1631) — *une escoupette et une flasque* (1607), petite arme à feu qui a précédé le pistolet.

*Pistolets* xxx s. (1615-1618-1625-1631-1644).

*Unq court pistoulet* (1628) — *une couple de pistoulet* (1629).

*Un petit long pistoulet, unq aultre petit pistoulet* (1631) — *trois*

*couples de pistouletz à rouctz* (1650) — *une paire de fontes de pistouletz* (1651) — *une paire de pistouletz et custodes* (1656) — *deux couples de pistouletz l'un à fusicq* (1656).

Les bastons, souvent repris dans les inventaires aux siècles précédents, semblent se spécialiser un peu au xvii<sup>e</sup>, d'abord, dans le sens d'arme à feu :

*Un baston de bombardier* (1615) — *bastons à roeulx* (1628-1633) — *bastons à fusicqs* (1671) — *un baston de mousquet avecq unq verdron dedans ledit mousquet* (1639) — *un baston de jardin* (1621-1628).

Puis, dans un tout autre sens, une arme ou plutôt un insigne de commandement, porté par certains officiers.

*Deux bastons d'office* 1 lb. (1608).

*Un baston de capitaine* ix lb. (1628) — *unq baston de capitaine avec le pommeau d'argent* (1633) — *deux bastons de capitaine et unq de lieutenant* (1633) vendus ix et xv livres.

*Un genet* (1) *de capitaine virilé d'argent* (1638), paraît n'être autre chose qu'un bâton de capitaine, comme le prouve cet autre texte : *un genet de capitaine, le desseure et le dessous d'argent, et encore un autre baston de capitaine* (1640).

*Unq baston et un ricle de Brésil virilé d'argent* (1650).

Ces bâtons étaient des piques ou des demi-piques, appelées plus tard *espontons*, que portaient les officiers.

Les *rondaches*, ou boucliers ronds, sont cités fréquemment (1619-1627-1639-1644), et sont les seuls boucliers de guerre en usage au xvii<sup>e</sup> siècle.

*Un escuchon* (1619) est une autre forme de bouclier, orné d'armoiries (?).

*Deux tambours, unq grand et unq petit*, vi lb. (1614).

*Deux petits canons de cuivre* (1653).

*Une penderie d'armes* (1636) — *un porte-armes*, (1656).

(1) Ce mot ne se rencontre pas dans les dictionnaires, mais il faut peut-être lire *geset*, espèce de dard ou de pique, d'après Roquefort.

*Ung arbalestre* (1610).

*Une arbaletes à l'oiselet* (1638) — *un arbalestre à balles* (1642).

*Un arc de fier.*

\* \* \*

Les quelques textes ci-après mentionnent des ensembles d'armes portées au xvii<sup>e</sup> siècle.

1617.

Une espée, deux poignars, une paire d'esperons, trois pendoirs d'espée, deux bourses l'une de velours rouge et l'autre de cuir, trois chintures, plusieurs flasques, flasquilles, houppes y servant, une trousse de charge, une bandoulière et plusieurs tonnelets et menutés servant à la guerre xii lb.

ung secret portatif,

une passe d'arme,

une hallebarde, deux espieux,

à Adrien du Rieu, sergent de la compagnie bourgeoise de laquelle le défunt étoit capitaine, pour récréation à lad. compagnie. xvi lb.

recettes: pour gaiges du capitaine depuis le may 1615 jusqu'au 8 février 1616 . . . . . xlv lb.

(1617. Compte Martin Goudt, second prévôt de la ville et capitaine d'une compagnie bourgeoise).

1618.

ung corselet d'armes complet, une espée, dague, une flasque et fourchette.

deux espées, deux harquebuzes. deux hallebardes, flasques et fourniments. . . . . xx lb.

deux pendans d'espée, une flasque, une corne à mettre poudre, ung buf, une paire de moufles,

ung manocquin,

deux casaques, ung corselet, une paire de manches, une casaque de canonnier.

(1618. Compte Pierre Bachart).

1629.

une espée, une harquebuz, une rondache, une chemise de maille,

une casaque de velours rouge et verte avecq une croix au milieu du dos, d'or doré bendée de passément d'argent, ayant servi le défunt, d'homme d'armes pour le service de Sa Majesté.

Vente : une chemise de maille servant à homme d'arme . . . . . vii lb. xv sous  
pour un casaque... etc. . . . . xxxv lb.  
p. une harquebuze et custode . . . . . iii lb.

(1629. Compte Arthur Squiniviaux,  
homme d'armes du Roi).

1631

ung plons de roy des kanonniers, — et plus loin : vente d'un plomb de  
canonier . . . . . vii lb. vs.  
(1631).

1636.

une armure de confrère de Saint-Sébastien et une espée . . . . . xiii l.  
19 avril 1636.

1638.

une espée argentée, encore une espée dorée,  
un genet de capitaine viré d'argent,  
encore ung baston de capitaine,  
trois hallebardes ung espieu,  
deux poitrinals, deux brachelets de fer, une pique, une bandoulière  
brodée . . . . . xx lb.  
p. viezes armures . . . . . vii lb.  
p. ung buf bordé d'argent . . . . . xliiii lb.  
p. une espée argentée . . . . . xxi lb.  
p. un baston de capitaine . . . . . ix lb.  
p. une espée damasquinée . . . . . vii lb.  
p. une pertuisane . . . . . xl s.  
p. ung pistoulet et custode . . . . . lxiii s.  
p. ung pendant d'espée brodé. . . . . ix lb.

(1638. Compte Adrien de Witfliet).

1633.

Cinq espées, deux poignards,  
deux bastons de capitaine, ung de lieutenant,  
deux espieux et trois bastons à roeux,  
ung buf, ung maroquin... Ensemble . . . . . l lb.  
ung espieu et custode . . . . . xxxi lb. x s.  
une hache d'armes. . . . . xvii lb. v s.  
une longhue harquebouze à roeux . . . . . xx lb. x s.  
p. ung baston de capitaine . . . . . ix lb. v pp. s.  
p. ung aultre baston . . . . . xv lb.  
p. une pique . . . . . vi lb. xv s.  
aux soldats de la compaignie d'yeelui feu seigneur pour avoir assisté

et comparu avec leurs armes le jour desdits enterrement et service pour honorer le deuil . . . . . xxviii lb. vi s.  
d'ung certain personnage harquebouziers pour avoir par charge de lad. demoiselle Belier toutes et chascunes les harquebouzes les nettoyer, lesquelles appartenoyent à la compagnie dudit feu seigneur, pour les remettre entre les mains de monsieur le capitaine du Rieu lui auroit esté payé par affirmation. . . . . ix lb.  
à ung harquebouziers pour avoir raccommodé et remis certains osselets à quelq'harquebuse lui at esté payé . . . . . x s.

(1633. Compte de tutelle des enfants de Hon. Homme Evrard Liebart, capitaine d'une compagnie bourgeoise).

1653.

Ung musquet, une fourchette, une harquebouze à rouet, ung fusieq et la bandouilliè:re avec les charges; ung autre haulte chausse servant pour les arbalestriers.

(1653. Compte de tutelle des enfants de Louis Pels, orfèvre).

1670.

Une esaque de canonnier,  
deux mousquets, ung autre mousquet,  
ung fusieque,  
ung mousqueton et plusieurs fourchettes,  
ung faux corps de buffle avecq des boutons d'argent,  
et des manches de drap . . . . . xv lb.  
une escherpe rouge,  
une esaque de parade, une paire de bas de chausse.

(1670).

#### XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

L'inventaire d'un compte de tutelle de Bailleul, dressé en 1705, donne une idée assez exacte de ce que mentionnent nos comptes du XVIII<sup>e</sup> siècle, en fait d'armes. Ce seront généralement des armes de ville ou de chasse, la création des armées régulières et des uniformes, dans ces armées, ayant modifié radicalement le système du costume militaire et de l'armement des milices. Sans doute aussi, les armes de ces milices et des compagnies bourgeoises n'appartenaient plus à ceux qui les portaient, mais aux corps eux-mêmes

ou à la ville, et c'est ce qui fait qu'on n'en trouve presque plus qui soient reprises dans les inventaires.

« Un sabre garny d'argent doré avec trois autres et deux espées.

» Deux fusils, trois mousquetons, quatre pistolets.

» Une couple de petits pistolets à verrains.

» Une pique, deux cors de chasse, un fournement à poudre et plomb. »

(1705. Compte tutelle de Bailleul).

*Une espée à poignée d'agate (1726).*

*Une espée à garde (1737) — une espée et ceinturon (1739) — une espée à poignée et garde d'argent (1743) — une espée à poignée d'argent et son ceinturon (1746) — une espée à garde de pinsbecq (1765) — épée à garde damasquinée en or et épée d'acier incrustée en or (1778).*

*Un couteau de chasse et ceinturon et couteau de chasse garny d'argent (1737-1743-1773).*

Des fusils de chasse, des pistolets.

Terminons par un extrait de testament, celui de Marie de Pronville, veuve A. de Neuforge, décédée en 1744, qui donne la même impression — avec une pointe de pieuse sensibilité — que l'inventaire de 1705 rappelé plus haut :

« Nous lui donnons de plus les armes qui nous restent de feu »  
» notre très précieux marit, c'est à dire fusils, brides avec des »  
» bouclettes d'argent, cor de chasse, et une chemise de maille,  
» vieille antiquité de nos ancêtres. »

(1744. Testament Marie de Pronville, veuve A. de Neuforge).

## § 4. — Artillerie et fondeurs d'artillerie

---

Nous ne dirons que peu de chose des fondeurs d'artillerie tour-naisiens, car nous avons signalé leurs principaux travaux dans les pages que, plusieurs fois déjà, nous avons consacrées aux fondeurs de laiton. Tous n'appartenaient d'ailleurs pas à cette branche de métier; le premier fabricant d'artillerie qui soit signalé, est un potier d'estain, Pierre de Bruges, qui en 1346, fit l'essai d'un des premiers canons connus, appelés *tonoilles*, et tua malheureusement un passant inoffensif; un autre est *Michel Lemaire, dit de Gand*, fondeur en cuivre très connu, et fondeur d'artillerie non moins important. En 1405 il livre à la ville de Tournai deux canons appelés veughelaires et deux autres petits canons; en 1414, il lui vend de la poudre pour son artillerie; plus tard, un grand canon appelé veughelare à une seule chambre; un autre fois encore neuf couleuvrines (1431). *Huart de Puille*, fèvre, fournit à la ville neuf petits canonchiaux portatifs, en 1414; *Jehan Cambier* va couler, à Saint-Omer, une grosse bombarde pour le duc de Bourgogne (1440). *Gillard du Moulin* vend des chambres de canon (1452); *Jehan Lecocq* livre à la Ville six grosses serpentines de cuivre, garnies chacune de deux chambres (1467); *Gossart Plonderoy* lui vend un grand nombre de canons, couleuvrines et serpentines ainsi qu'un engin à poudre appelé mortier (1675), et « cinc carios à deux roez » chargées chacun de trois petites serpentines de fer » (1477). *Denysot Caudrelier* et *Jean Maldeurée*, réparent l'artillerie de la ville (1500 et 1501).

Au xvi<sup>e</sup> siècle, Jacquemart Maumuchet caudrelier, les Duhem et, plus tard, les Legrand, les de Horst et les Van Orcq, fondent, en grande quantité, les pièces d'artillerie.

ARTILLEURS (1), FONDEURS D'ARTILLERIE ET FABRICANTS DE CANONS.

- 1346. Pierre de Bruges potier d'estain.
- 1405. Michel Lemaire, dit de Gand, fondeur.
- 1413. Pierre le Velut.
- 1413. Bertrand de Dinant.
- 1413. Jehan Mariet, de Douay.
- 1414. Huart de Puille, feure.
- 1424. Jacquemart de Hongny.
- 1423. Michel le Maire.
- 1440. Jehan Cambier.
- 1452. Gillart du Moulin.
- 1467. Jehan Lecocq fondeur.
- 1467. Colart Quiequin, fabricant de poudre.
- 1467. Colart Juniau bougonneur.
- 1470. Gossart Plonderoy, feure.  
Jehan du Bos, artilleur de la ville (2).
- 1470. Grand Senoneq, artilleur de la ville.
- 1470. Filippart Adryen, » » »
- 1483. M<sup>e</sup> Philippe du Bos, artilleur de la ville.
- 1483. Philippot Planquielle, artilleur?
- 1484. Philippe Gomer, artilleur de la ville.
- 1491. Colart de Hortez, coulevrinier.
- 1498. Denysot, caudrelier.
- 1499. Nicaise Chuquant, coulevrinier, fabricant de poudre.

(1) On appelle *artilleurs* ceux qui étaient chargés de l'entretien et peut-être aussi du maniement dans certain cas, du matériel de guerre de la ville; ce nom existait avant l'invention des engins à poudre, ou artillerie proprement dite.

(2) item je donne à Philippot Planquielle mon fillceul toutes les pieches d'artillerie et bos a moy appartenans à cause de mon mestier avec aussi tous les ostieulx qui appartiennent audit mestier...

[1483. Test. Mestre Philippe du Bos en son vivant artilleur de la ville et cité de Tournay).

1500. Jehan Maldeurée.  
1520. Jacquemart Maumuchet, caudrelier.  
1536. Jehan du Hem, fondeur.  
1537. Mathis de Horst, fondeur d'artillerie.  
1537. François Hennefrère, fondeur d'artillerie  
1553. François Legrand, fondeur.  
1579. » » fils, fondeur.  
1582. Jacques de Horst, fondeur.  
1582. Jean van Orecq, »  
1590. Marc Glefer, fondeur d'artillerie.

Les pièces d'artillerie ou canons portent à Tournai les noms qui suivent, comme cela se voit par les documents rapportés ci-après : *tonnoiles*, ou plutôt *tonnoires*, en 1346, mot qu'on rencontre peut-être plus tard (1467) sous la forme *tonneaux*; gros et petits canons (1396) demi-canons; veughelaires, petits canons à façon de veughelaires, bombardes ou gros canons, canon de cuivre à quatre canonchiaux (1412); petits canons, doubles et gros canons (1423); couleuvrines (1460); serpentines (1460); mortiers (1469); fauconneaux (1537); bastons à feu, etc.

\*  
\* \*

Nous avons rappelé ci-dessus, l'un des premiers essais du canon, en 1346, d'après un passage d'un volume de nos archives, appelé le registre de cuir noir, qui a été plusieurs fois publié, notamment par P. Henrard, dans son livre : *les fondeurs d'artillerie*. Ce même écrivain cite, d'après d'autres auteurs, ce fait que les canons de la flotte de Louis de Maele avaient été achetés à Tournai (1356) et que les 23 canons qui armaient les murs de Lille provenaient de la même ville (1370).

D'après un compte communal de 1396, Tournai possédait à cette époque une abondante artillerie, dont les grands canons étaient remisés à la *Maison des Engins*, tandis que les petits étaient déposés à l'arsenal de la Halle des Consaux sous la chapelle.

Deux inventaires de l'artillerie de la ville de Tournai, dressés l'un en 1412 et le second en 1423, reprennent toutes les pièces

qui garnissaient les remparts et les détails qu'ils donnent sur chacune d'elles fournissent d'utiles renseignements sur l'artillerie de cette époque et les munitions de guerre.

Ces canons divers forment un total de 81 pièces, en 1412, savoir : 39 canons dits veughelaires, et petits canons à façon de veughelaires, en fer ou en cuivre à deux ou à trois chambres; dix bombardes ou grands canons en fer ou en cuivre et 32 canons divers les uns en cuivre, les autres en fer.

En 1413, la ville achète 12 nouveaux canons à Bertrand de Dinant, Jehan Mariet de Douai et Pierre le Velut.

L'inventaire de 1423 mentionne des canons, poures (poudres) traits et autres avillemens (munitions)? savoir: 55 canons, douze petits canons, un double et deux gros canons, et quatre bombardes, ensemble 74 pièces d'artillerie; des boulets en pierre ou en plomb, des tampons, de la poudre, des traits d'arbalète, divers accessoires d'artillerie et en particulier des taiches? Il indique leur place sur les portes et les tours d'enceinte de la ville, dont il donne les noms.

1412

C'est l'inventere des canons apertenans à la ville de Tournay qmis en rasonne sire Marc et Philippe de Bourghielle p. leurs contes finis a le Saint Remy . . . . . m iiii<sup>e</sup> et xii.

premiers deux canons de fier appelés veugheraies? l'un à iiii cambres et l'autre à deux cambres estans à la porte S. Martin et la garde maistre Mahieu de Gant, orlogeur.

item deux autres canons appelés bombardes et aut. veuglaires de kuivre à deux cambres estans en le porte Cocquerciel en le . . . . de Jehenne Malette, veuve de feu Jehan Rogier.

item deux autres canons appelés veuglaires dont l'un est de keuvre à deux cambres estans bas a le haulte tour blangenoise et l'autre de fier à deux cambres estant hault sur ledicte tour sur une tche(?) de bos à iiii royes estans en le warder Thery des moustiers.

item un autre canon appelé veuglaire de fier à trois cambres estans à la porte Sainte-Fontaine en le warder dudit Thery des moustiers.

item un autre canon de fier appellé bombarde estans en la porte Saint Nicollay en le warder de Huart le cordier.

item un autre bombarde de keuvre estaus en la porte de moriau-porte en le warder Pier de Mondidier.

item un canon de fier appellé veuglaire à deux cambres estant en la porte de marvis estans en la garde de Engherant le Roy.

item deux canons appellés veughelaires l'un de fer à trois cambres et l'autre de fier à ii cambres estans en la haulte tour de marvis en le warde dudit Thery des moustiers.

item xxii canons appellés veughelaires de fier dont les six sont à trois cambres et les xvi à deux cambres estans en la cambrettre desoubs le cappelle de le halle de lad<sup>e</sup> ville.

item quatre canons appellés bombardes dont les deux sont en fier et les deux autres de keuvre estans desoubs lad<sup>e</sup> cappelle.

item six canons de keuvre appellés veughelaires dont les deux sont à iii cambres et les autres quattres à ii cambres estans desous lad<sup>e</sup> cappelle.

Item trois petits canons à la fachon de veuglaire à claiuel et à manche tout de fier estans desous led<sup>e</sup> cappielle.

item trois autres petits canons de keuvre à manche de bos estans audit lieu.

item xi petis canons tous de fier fondus à jetter plomes estans aud. lieu.

item deux grans canons de fier appellés bombardes mis sous royes estans en la maison des enghiens.

item un canon de keuvre à iiiii canonchiaux à manche de bos servans à gietter plomes estans en l'artillerie.

item vii aultres canons de keuvre amanchies de bos servans à gietter plomes estans en lad<sup>e</sup> artillerie.

item vi aultres canons de fier semblablement amanchés de bos et servans à gietter plomes en lad. artillerie.

1413,

Le joeudi xxv<sup>e</sup> jour de janvier l'an M. iii<sup>e</sup> et xiii Sire Marcq Villain et Philippe de Bourghielle rendirent compte du fait en... d'une année finant en la S<sup>t</sup> Remy audit an iii<sup>e</sup> et xiii par lequel compte ils mettent avoir accatté et mis en la provision de la ville les canons qui sont :

1<sup>o</sup> deux canons de fier nomez veughelaires chacun à deux cambres acatés à Pierre le Velut pesant ii<sup>e</sup> vii lb. val. à xx d. le lb. ... xvii lb. v s.

item quatre autres canons de fier només veughelaires chacun à ii cambres accatés à Bertrand de Dinant pesant viii<sup>e</sup> iiiii<sup>xx</sup> v lb. xv d. le lb. sont lv lb. vi s. iii d.

item deux autres canons paraulx chacun à ii cambres pes. iii<sup>e</sup> liii lb. accatés aud. Bertran xv d. la lb. sont xxii lb. xv s. t.

item iiiii autres canons veughelaire de fier accatés à Jehan Mariet de Douay pes. iii<sup>e</sup> xxii lb. et demye val. à ii g. le lb. xxv lb. v s. t.

(Archives de T. n<sup>o</sup> 898 de l'Inv.)

1423

L'acte ci-après est des plus important au point de vue de l'enceinte

de la ville. On peut y suivre le tracé complet des fortifications, dont tous les travaux de défense, portes et tours, sont signalés par leur nom et leur situation.

C'est le rapport que font à vous mes seigneurs les consaulx de la ville et cité de Tournay Jehan Coppet Juré, Jehan de Waudripont eswardeur, les sis esleus au nom de la communeauté de lad. ville et les recepveurs dicelle, dela visitation par eux faiete le jeudi viii<sup>e</sup> jour du mois davril lan mil quatre cens vingt et trois depuis pasques de certains canons pources trait et autres avillemens servans au fait de la garde tuition et defense de lad. ville, qu'ils ont trouvé es portes et tours de la nouvelle forteresse et frumetté de lad. ville et qui y avoient esté mises par inventaire qui sur ce en fu lors faite par certains comis de mesdis seigneurs les consaulx.

et premièrement as arcs as cauffours en le tour sur le wiquet ung gros canon à deux cambres estans sur trois royelles.

item xxv pieres.

item xxxiiii tampons.

item deux petis canons portatifs amanchés de fier.

item xviii plômes.

item xxiiii tampons, ung mortiel deux quierquois, une taiche, deux haves.

item ung cent et demy de trait d'arbalestre, une forme de le pierre et du tampon.

item une boiste de bois où il y avait vi l. de poure.

item ung coffre fremant auquel le partie... des choses dessus dictes sont enfremées.

Et sont les choses dessus dictes en le garde de Thiery Vaillant et Mahieu de Ribauval.

item au moillon desdis arcs sont les choses ci après déclarées.

Et premiers une bombarde de keuvre sur deux royelles.

item xxv pieres, xxxii tampons.

item ung petit canon portatif à manche de fier.

item xxiiii petites pierres, xviii tampons deux martaux, deux quierquois, ii havés, une taiche, ii<sup>e</sup> de trait, deux boistes où il a x l. de poure, ung coffre fremant ou partie des choses dessus dites sont enfremée....

item ung aultre gros canon à deux cambres sur iiiii royelles.

item ung autre gros canon à ii cambres sur iiiii royelles...

item à l'autre tour desdis arcs vers les frères mineurs ung canon sur iii royelles à ii cambres... ung petit canon à manche de fier.

item ung petit canon de queuvre à manche de bos.

item xii plomes moyens et xvi plus petis... ung cent et demy de trait d'arbalestre.

item en le tour Barbet ung canon... une taiche, deux fourmes l'une de fier et l'autre de bos...

item en le porte Vallenchiennoise par hault ung canon... iiiii petis canons à manche de fier... xxvi tampons servans à deux petis canons...

item en le tour des Wasiers au pmier étage ung canon à ii cambres...  
une fourme de bos pour le pieres et le tampon...

item en lad. tour des Wasiers au haut estaige ung canon à ii cambres  
sur iii royelles....

Item en le iii<sup>e</sup> tour après la tour des Wasiers en allant à la porte de le  
Vingne en une tour qui se trouve dehors, ung canon...

une taiche, une fourme de le pierre et du tampon.

item en le tour de le Vingne par bas ung canon de queuvre à iiii  
cambres....

item en le porte de le Vingne par hault ung canon à ii cambres sur  
iii royelles....

Item en la iii<sup>e</sup> tour après la porte Saint-Martin en alant à lad. porte  
de le Vingne ung canon à ii cambres sur iii royelles....

item en led. porte Saint Martin sur cauchie en le tour qui est estoupe  
ung canon....

item en led. porte Saint-Martin par hault au lés vers le maison Sire  
Watiers Wettin ung canon....

item au milieu de lad. porte par hault ung canon à iii cambres sur iii  
royelles.

item à l'autre tour de lad. porte par hault vers S<sup>t</sup> Nicaise ung canon...

item ung petit canon et ung double canon.

item a la noefve tour après lad. porte Saint Martin qui est contre  
Saint Nicaise, ung canon...

item xxxvi tampons servans ausdis petis canons.

item en le tour Jehan le Boin ung canon...

item en le porte Coqueriel xii pierres...

item en lad. porte Coqueriel au premier estage vers Saint Martin,  
un canon...

item à l'autre lés de lad. porte vers la tour blandignoise ung canon  
de keuvre à ii cambres.

item en lad. porte par hault vers S<sup>t</sup> Martin ung canon à ii cambres  
sur deux royelles...

item à l'autre lés de lad. porte Coqueriel par hault vers la tour blan-  
dignoise ung canon...

item en le tour Colart de Fandres ung canon...

item en le tour blandignoise par bas deux canons de keuvre. Les arbe-  
rières de bos et sont de une grandeur et à chacun deux cambres.

item en lad. tour au second estage ung canon...

item en lad. tour blandignoise au iii<sup>e</sup> estage ung canon à ii<sup>e</sup> cambres...  
item ung canon à manche de fier.

item ung canon à claviel.

item en le tour Loyset ung canon...

item en le porte Sainte Fontaine xii pierres...

item en lad. porte Saint Fontaine au prem. estage vers le tour blan-  
dignoise ung canon...

item en lad. porte Sainte Fontaine au premier vers les beghines ung canon...

item en lad. porte Sainte Fontaine par hault sur le placquier vers lad. tour blandinoire ung canon de keuvre...

item... sur le planquier hault vers les beghines ung canon à iii cambres...

item en le tour du beghinage, ung canon...

Item as ares de le tieullerie en la tour par hault vers les beghines ung canon à deux cambres, xxv pierres, xlii tampons iii petits canons à manche de fier.

item xviii plômes.

item lvi tampons ii marteaux iii quierquois ii taiches ii havés.

item ii<sup>e</sup> de trat d'arbalestre une longe de cuir vi l. de poure en une boiste et ii coffres fremans.

item esdis ars deseure l'escault ung gros canon à ii cambres sur iii royelles...

item au milieu desdis ars deseure l'escault une bombarde de fier sur iii royelles.

item esdis ars deseure l'escault un canon a ii cambres...

item esdis ars en (*sic*) à le tour Jacques Fourmier ung (canon) à ii cambres.

item en le tour Jehan de Saint Genois ung canon...

item en le tour Jehan de Moussiu sierant le porte du bruille viers la tour dudit de Saint Genois, ung canon ..

item en le porte du bruille, i canon...

item xxxviii tampons deux martiaux, iii kierquois, iii haves, ii kaches, une longhes.

Item en le prochain tour après le porte du bruille viers le poterne un canon, etc.

Item en le porte de le poterie par hault sur le planquier ung canon...

item en le tour sierant moriel porte viers le porterie ung canon...

item en le porte de moriel porte ung canon...

item en le porte après moriel porte en alant viers le marvis ung canon...

item en le tour contre le rue Wainepain ung canon...

item en le tour Sire Gratien sur le bort de marvis ung canon...

item à le porte de marvis sur cauchie à la bariere...

item en la haulte tour de la d<sup>e</sup> porte de marvis ung canon.

item en le prochain tour de le porte de marvis en allant viers la haulte tour ung canon...

item en le haulte tour de Marvis au plus bas estaige ung canon à ii cambres...

item en lad. haulte tour au second estaige ung canon à ii cambres...  
item ung petit canon de queuvre à manche de bos...

item en le diete haulte tour au iii<sup>e</sup> estaige ung canon à ii cambres...

item en lad. haulte tour au iii<sup>e</sup> estaige ung canon à ii cambres...

item en lad. haulte tour au v<sup>e</sup> estaige ung canon à ii cambres sur iii royelles...

item en le tour royere ung canon à iii cambres sur iii royelles.

Et premiers fut délivré auxdis recepteurs iiii tonaulx de salpêtre qui furent japiccha achetés à Gilles Pietdavoine et pesèrent xiii<sup>c</sup> lxx lb.

Item lequel salpêtre n'a rendu à faire poure de canon que xii<sup>c</sup> lxx lb. dont il faut oster et déduire le poids du souffre et du carbon mis avec yeelui salpêtre qui monte iiii<sup>c</sup> xii livres et demie, monte le reste dudit salpêtre ix<sup>c</sup> et xxii livres et demie.

Ainsi appert que il est frains iiii<sup>c</sup> lii livres et demic.

(Archives de Tournai n° 899 de l'Inv. f° 81 et suiv. Ordonnance des six eslus.)

Une visite d'inspection des canons appartenant à la ville, en 1460, complètera en quelque sorte les relevés d'artillerie qui précèdent :

Du rapport des députés à la visitation des engiens et artillerie de la ville comme des espreuves et essays qu'ils ont faits de tous les canons et bombardes estans es portes et tours de la ville en l'artillerie et aux engiens, comme de deffaultes qu'ilz y ont trouvées, des réfections qui y sont à faire, et de leur advis affin de faire provision de coulevrines serpentines et aultres choses nécessaires pour la deffense de la ville contenues plus amplement dans leur dit rapport.

— Les consaulx sont d'accord que les deffaultes nécessaires trouvées es canons et engiens, tant de arbrières, plommées, pierres, cambres et aultres atustemens soient réparés et mis en tel état que on se peust aidier desd. engiens s'il estoit besoing, tout au meilleur marché que faire se pora, et dont on recherche lesd. deputés pour ce faire, faire en le vueue des chiefs et se besoing est et que lesd. deputés tienguent le compte desd. ouvrages et de la despense.

(Consaulx du 23 juillet 1460).

Les comptes généraux de la ville signalent beaucoup d'achats d'armes et de munitions; nous en donnons quelques-uns, du xv<sup>e</sup> siècle, à titre d'exemple.

à Jehan le Cocq, fondeur de letton, pour avoir fait et composé et depuis vendu et livré par espreuve à ladite ville six grosses serpentines de keuvre garnies chacune de deux cambres... pesant ensemble est assavoir les six *tonneaux* (est-ce un rappel du mot tonaille employé en 1346), et les douze cambres à icelle servans xxviii<sup>c</sup> iiii<sup>x</sup> et ii livres de métal de keuvre ou pris de xxiii liv. fland. chacun cent...

à Colart Quiequin pour deux cens xliiii livres de poure...

à ung appelé Lucq l'Aumousnier artilleur demorant à Brouxelles pour l'accat à lui faict de xxv arbalestres d'achier estoiffés d'a-be-ries de bos ...

et aussi pour xiii trieulles qu'il a pareillement vendues et livrez servant à monter lesd. arbalestes....

(Compte commençant le 1<sup>er</sup> oct. 1467. Comptes généraux).

à Gossart Plonderoy feure pour iii<sup>xx</sup> grosses culleuvrines pour une partie, et aultres xvii cullevrines de mendre grosseur par aultre partie montans ensemble six vings ix cullevrines toutes de fer que ledit Gossart a faittes ouvrées composées lesquelles il a délivrées pour la garnison et provision de lad. ville et ont esté mises avec aultres engiens que la ville avait pour les tours, portes et aultres gardes de la forteresse d'icelle ville toutes prestes et ordonnées pour servir à la tuition, défense de la ville. Se mestier estoit à cause des divisions et guerres estant entre le roy nostre sire et le Duc de Bourgogne au pris par traictié et accord sur ce fait audit Gossart de v gros? chacune cullevrine.... iii<sup>xx</sup> xiv lb. xvii s.

(1469. Comptes généraux).

à Colart Juniau bougonnier pour l'accat à lui fait de deux milliers de flesches empennées non ferrées....

(Avril 1470. Comptes généraux).

à Jehan du Bos, Grand Senoncq, Philipart Adryen, et aultres canonniers de la ville pour avoir par l'ordonnance desd. consaulx fait composé et ordonné deux mil neuf cent iii<sup>xx</sup> quatre livres de pouldre de canon.... servans à coulevrines et pour le surplus servant aux serpentines de lad. ville.

(Oct. 1477. Comptes généraux).

à Gossart Plonderoy feure sur et en tant moins du prix qui a monté l'achat à lui fait par les chefs et depputés des consaulx de un engien à pouldre appelé mortier et cinq canons à deux roelx chargiés chacun de trois petites serpentines de fer qui sont mises en la provision de la ville...

(Oct. 1477. Comptes généraux).

à Gossart Plonderoy feure pour et à cause de marché à lui fait... de cinq morties de fer et quinze serpentines de fer assises sur cinq caryos, mises en la garnison de ceste ville... quy ont pesé ensemble deux mille trois cent soixante neuf livres...

(1478. Comptes généraux).

à Maistre Philippe Gomer artilleur de lad. ville, pour l'accat à lui fait de six ars d'achier, six tonneles à ce servant, six douzaines de viretons, douze ares à la main, dix trousses de flesches et une douzaine de cordes. ..

(1 avril 1484. Comptes généraux).

à Colart de Hostez coulevrinier pour l'accat à lui fait de iic xvii livres de pourre de cullevrinne qu'il avait faite et composée...

(1 octobre 1491. Comptes généraux).

à Nicaise Chuquant pour l'accat à lui fait au mois de novembre de l'an iii<sup>xx</sup> dix huit sur le bruit lors courant de la guerre que l'on disoit se commenchie par decha et que c'étoit à cette ville que on en vouloit, de quatre cens quinze livres de poure de cullevrine...

(1 avril 1499. Comptes généraux).

à Nicaise Chucquant esperonnier et cullevrinier pour l'achat à lui fait de mille quarante livres de poudre de cullevrinne...

(1 avril 1503. Comptes généraux).

Mellan Veillet, canonnier ordinaire de l'artillerie du Roy est envoyé en mission à Tournai en 1465. Nos archives mentionnent sa venue, mais ne disent rien de l'objet de sa mission (registre aux publications).

Faut-il rattacher à cette visite, la fourniture par Jean Lecocq de six grosses serpentines de laiton, garnies chacune de deux chambres, et payées 376 livres 10 sous 6 deniers? (Compte général de 1467.)

Semblable mission était encore confiée, en 1512 ou 1513 à maistre Jehan Demarek, un des maîtres bombardiers du roi, et pour le remercier des services qu'il avait rendus à la ville, en même temps que pour se concilier ses bonnes grâces dans l'avenir, les consaux lui allouent une gratification de xxviii livres tournois (Mêmes comptes 1<sup>r</sup> avril 1514).

En 1519, le Gouverneur de la ville, pour le roi François premier, demande aux Consaux et obtient d'eux « que en chacun collège on fache debvoir d'acheter du métal pour faire une pièche d'artillerie.... » (Consaux. vol. 179. 7 juin 1519.)

Un acte de 1537 mentionne un contrat fort important pour la fonte de pièces d'artillerie, donne tous les détails sur leur fabrication, leurs dimensions, les qualités qu'elles doivent avoir et les ornements qu'elles doivent porter.

Nous le reproduisons intégralement.

#### MARCHÉ DE FONTE D'ARTILLERIE.

Sur ce que Mess. les chiefs de la ville et cité de Tournay et Sire Henry de Quarumont mayeur des finances d'icelle ville depputez et chagiez par honorables et sages Mess. les consaux de lad. ville auroient et ont avecq aultres notables personaiges pour ce évocquiez traictié parlé et communiqué avecq Mathis de Horst, Jehan du Hem et Franchois Hennefrère fondeurs de cloches et layton pour adviser de fondre, jecter et mettre sus en point de tirer, douze

faulconnaux et cent cinquante hacquebuttes a crochets, ils auraient et ont marchandé et convenu avec lesdits fondeurs en telz sorte qu'iceulx fondeurs sont tenuz et ont promis de fondre formes et jecter lesdits douze faulconnaux de six pieds de cache, dont les quatre diceulx pèseront chacun trois cens livres ou environ et les aultres huit de deux cent cinquante livres de pesant et à huit pour chacun faulconnaux portans plomb de demi livre ou environ et aultrement à l'advenant desdits bastons ayans ung dez de fer dedans lesd. plomb et aussy de faire composer fondre et jecter lesdites cent cinquante hacquebuttes à crochets assavoir les cent dicelles de quarante livres la pieche de trois pieds et demi de cache et à huit pans et les aultres cinquante hacquebuttes à crochets de trente livres la pieche et de trois piedz de cache aveq les boulets à l'advenant lesquelz bastons tant faulconnaux que hacquebuttes en la manière dite seront finis et livrez par lesditz fondeurs prêts à tirer endedans ung mois proche venant de bonne et léalle estoffe et marchandise pour devise expresse que lesdits bastons en faisant l'essay d'iceulx doivent porter double charge et s'ils se rompent ou cassent ou les aulecuns d'iceulx en faisant ledit essay, lesd. marchans fondeurs seront tenus les refaire à leurs despens, bien entendu aussi que lesdits bastons tant faulconneaux que hacquebuttes seront perforéz et wydiés jusques au fond de la chambre en sorte qu'il n'y aura paille faulte ne aucun inconveniens par dedans qui puist empeschier le trait et feux desditz bastons.

Aussy que lesdits marchans fondeurs seront tenus lesd. bastons tant faulconneaux qu'hacquebuttes armoier et graffer de telles armes soit de la ville ou d'aucunes bannières des mestiers d'icelle ville que on leur déclarera et que à chacune des dites hacquebuttes sera faict une couverture de Keuvre sur chacune lumière d'icelles hacquebuttes.

Et moyennant les ouvrages desdits faulconneaux et hacquebuttes faicts jectez et composéz en la manière devisés et condicions dessus dictes et déclarées sera payet et délivré auxdits marchans fondeurs pour chacune livre de pesant desdites bastons, cinq gros et demi, lesquelz Mathis de Horst, Jehan du Hem et Franchois Hennefrère marchans fondeurs pour ce comparans par devant mess. les prevost et Jurés ont promis.... [etc.]

(7 avril 1537 (av. Pâques) Prévost et Jurés, vol. 3319).

Vers 1580, la ville dut prendre des dispositions pour augmenter son artillerie, car elle achète, à cette époque dix cent lxxv livres de plomb en boulets pour l'artillerie (Comptes d'ouvrages 1580); puis le 15 avril 1582, elle passe un contrat avec quatre fondeurs d'artillerie, François Legrand, l'ainé et le jeune, Jacques de Horst et Jacques van Orc, qui s'engagent à « fondre et jeter toutes telles piéches d'artilleries et en tel nombre qu'il plaira à Messieurs les Consaulx ou leurs commis le ordonner et commander » (1).

Cette commande fut sans doute faite et exécutée peu après, car au mois d'août de la même année, les quatorze canonniers de la ville, chargés de la garde et de l'entretien de l'artillerie communale demandent une « honeste récompense » pour les devoirs qu'ils ont remplis, et on la leur accorde (2).

Consaulx rassemblés le lundy xvi<sup>e</sup> jour de juillet xv<sup>e</sup> quatre vingts et quatre pour adviser sur la proposition faite par le S<sup>r</sup> Franchois de la Maca, contador de l'artillerye de Sa Majesté, d'avoir de ceste ville cinq piéches d'artillerye scavoir est, deux demy canons, deux serpentines et une demye, ce qu'entendu par mess. les consaulx luy auroient demandé s'il avoit quelque patente ou lettres closes de S. A. . . etc. [on s'informerá.] (Consaulx, 16 juillet 1584.

Vol. 193<sup>b</sup> p. 398).

18 janvier 1667.

L'artillerie de la ville en nombre de 14 à 15 pièces, tant serpen-

(1) Du 5 avril 1582, pardevant Charles Mannart, maieur des finances, et Jacques Gombault, juré de ladite ville, commis et députéz par messeigneurs les consaulx d'icelle ville, d'une part, et Franchois Le Grand, l'ainé, Jacques de Horst, Jean van Orc et Franchois Le Grand, le josne, tous maistres fondeurs d'artilleries, d'autre; et recongnurent lesdites parties, meis, mement lesdits seconds comparans l'ung pour l'autre et chacun pour le tout sans division et renonchant par exprès au bénéfice de division accordé de droict, d'avoir prins à leur charge de faire fondre et jeter toutes telles piéches d'artilleries et en tel nombre qu'il plaira à messeigneurs les consaulx ou leurs commis le ordonner et commander, en livrant par iceulx les estoiffes ou métaulx convenables et propres.

[Journal des Prévost et Jurés. 1582].

(1) ... de la reqte des quatorze canonniers... pour servir au canon de ceste ville au gaige, de xxiii fl. par an à chacun, requérans pour les causes contenues en lad. requeste et les devoirs par eux faits, leur vouloir accorder quelque honeste récompense et pour l'advenir, augmenter le gaige.

On est d'assens accorder auxdits quatorze canonniers pour les bons devoirs par eux faits à chacun viii l. pot [?] faisans pour eux quatorze, vingt huit livres florr. et quant à l'augmentation requise de la mettre en surséance pour en prendre ci-après tel égard que de raison.

[Consaulx 30 août 1583. Vol. 193 b. p. 167].

tines que fauconnaux, grand nombre de arquebouses à crocq, plusieurs tonneaux de poudre à canon, salpêtre et soufre et généralement toutes les munitions de guerre que la ville avoit, furent menés au château. Mémoires de Pasquier de la Barre. II. 48.

\* \* \*

Nous avons, par les documents qui précèdent, démontré l'importance du métier des armuriers, dans ses diverses branches, à Tournai, pendant tout le moyen âge et les temps modernes.

Le nombre considérable d'artisans qui y ont été employés, indique une abondance, considérable aussi, d'objets fabriqués; des inventaires d'ateliers et de boutiques d'hommes du métier, ainsi que des contrats, nous ont permis d'entrer dans les détails de la fabrication, et de constater qu'il s'agit d'une véritable industrie locale, c'est-à-dire exercée et pratiquée à Tournai, et non pas seulement d'un commerce d'armes, comme toute autre ville aurait pu le faire.

La valeur des produits fabriqués par nos armuriers, résulte implicitement de l'importance même de la fabrication; elle est confirmée par la clientèle riche et fastueuse qui se fournissait d'armes dans nos murs.

Que sont devenus ces brillants harnais de guerre et de joute, ces armes blanches et ces pièces d'artillerie reprises dans nos actes d'archives? Sans doute, il en reste bien peu de chose, et ce peu lui-même nous échappe, car nous n'avons jusqu'ici, retrouvé aucune pièce authentiquement connue.

Sans doute il y en a dans certains musées et notamment dans des musées suisses et bourguignons, où les hasards des batailles les auront fait entrer?

Mais que ces *témoins* soient ou non retrouvés, il n'en restera pas moins établi que Tournai a excellé dans l'industrie des armes et des armures, comme elle a excellé dans tous les domaines des arts et des industries d'art, à toutes les époques de son histoire glorieuse.

E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

---

## Table alphabétique des matières et des mots relatifs aux armes, armures et métier des armuriers <sup>(1)</sup>

<b>A</b>		
Actes et pièces d'archives. Voir à leur date.	Armes de chasse	127
Afustements: accessoires de pièces d'artillerie, et peut-être spécialement les affûts	Armes à feu	122
	Armement	91
Allemielle: fer ou lame d'épée, de dague, de couteau	Armures complètes	55, 92, 115, 121
41, 42, 43, 45, 58, 62	Armuriers, armoyeurs	48, 50, 54, 69
Ailette, aleron: partie de l'armure qui défendait les épaules	Arquebuse) (Voir hacquebutte)	119, 120, 122
110	Arsenal de la ville	131
Aloyère: bourse plate portée à la ceinture (Roquefort)	Artillerie. (Voir aux différents mots)	129, 130, 131
123	Artilleurs	39, 130, 137, 139, 141
Apprentis, apprentissage	Ateliers d'armuriers et de couteliers	57 et ss.
40, 42, 43, 46, 49	Auqueton. (Voir hoqueton).	
Arbalètes	Avant-propos	35
61, 103, 114, 118, 119, 125, 137	Avillements	132
Arbrière: futou monture en bois d'arbalète		
62, 115, 137	<b>B</b>	
Arc	Bachinet: casque	67, 96, 97
114, 118, 119	Bachinière: accessoire indéterminé du bassinnet	96
Archives du métier	Badelaire. (Voir baselaire).	
40, 48		
Armes en usage à Tournai		
91		

(1) Cette table donne quelques définitions pour aider à l'intelligence des textes. Elle n'a aucune prétention à servir de dictionnaire.

- Banc d'armoyeur 63  
 Banc à fourbir 64  
 Bandoulière 121, 123  
 Bandret : le fer avec lequel on bandait l'arbalète (Roquefort) 104  
 Bannières : groupement des gens de métier au point de vue corporatif, politique et militaire  
 Baselaire : épée courte, coutelas (Roquefort). 55, 103, 113  
 Bassinet (voir bachinet).  
 Bâton, baston : désignés des armes de toutes sortes 55, 63, 103, 118, 123, 124, 131, 140  
 Bâton de pique 63  
 Bâton ferré 103  
 Bâton à picot 55, 103  
 Bâton de guerre 55  
 Bâton à feu 131, 140  
 Bâton d'officier (ou esponent) 124  
 Baudrier 121  
 Bavière : pièce de devant du casque 107  
 Bahonnette 122  
 Bayonnette 122  
 Bec de faucon : sorte de hache, surtout à l'usage des cavaliers 54, 113  
 Berruyer : casque de forme spéciale en usage dans le Berry 97, 108  
 Bibliographie 36  
 Bigorgue : enclume 61  
 Blason : bouclier armoiré 102  
 Blocq; sorte d'enclume (?) 58  
 Boistiau (?) 58, 59  
 Bombarde : canon 131  
 Bonnet d'achier : casque 108  
 Bottes 121  
 Boucles et bouclettes (d'épée) 60  
 Boucliers 101, 102, 117  
 Bouge : coffre où on conservait les armures. (Voir tonnel, mestier) 66, 67  
 Bougons, boujon : gros trait d'arbalète, ou grosses flèches (Godofroy) 103, 104, 115, 137  
 Bougonnier : fabricant de bougons, et en général de flèches 138  
 Boulets, en pierre ou en métal 119, 132  
 Bourdon : lance grosse et creuse pour le tournoi (Roquefort) 103, 114, 117  
 Bourdon à espée : bâton renfermant une lame d'épée  
 Bourguignotte : casque 115  
 Bourlette, boulettes : petites boules ou galets, projectiles pour l'arc 104, 115  
 Bourse de bachinet : sac d'étoffe dans lequel on transportait le casque 66, 97, 112  
 Brachelés : partie de l'armure qui protège les bras 53, 67, 101, 111, 118  
 Braconnière : partie de l'armure, plus basse que la ceinture, et qui protège le ventre 109  
 Braqué, braquet : sorte d'épée ou de dague 122  
 Braies, brayère : chausses et partie haute du devant des chausses; brayère dans les armures du xvi<sup>e</sup> siècle, pourrait désigner aussi la pièce d'armure garantissant le bas du ventre 101, 110  
 Braquemart : épée courte et large à un seul tranchant (Roquefort) 62, 63, 112, 117  
 Bras, brassart 111  
 Brigandine : armure légère faite de lames de fer jointes et qui servait de cuirasse (Roquefort) 62, 101, 110, 116  
 Brunir : donner le poli aux armes  
 Brunissoir 65  
 Bruntir (brunir) 54, 55  
 Bruntissoir 59

Buffle: vêtement de peau qu'on portait sous la cuirasse 111, 121  
 Buisset: buis 58

**C**

Camail: pèlerine de mailles, accessoire du casque 67, 96  
 Cambres de canon: partie mobile des anciens canons se chargeant par la culasse 132  
 Canons, demi-canon, grand canon 39, 115, 124, 129, 131, 132  
 Cappeline: chapeau de forme basse et de petit bord — chapeau à l'usage dessoldats (Roquefort); — capuchon de mailles(?) 58, 67, 98, 108  
 Cappel: casque 98  
 Carabine: fusil raccourci 69, 123  
 Carquois 134  
 Carreaux: traits d'arbalète 115, 118  
 Cartels funéraires 68  
 Casaque, casaquin: hoqueton d'armes (Roquefort) 116, 121, 125  
 Casques 96, 106, 115, 120  
 Cathédrale de Tournai, sculptures représentant des guerriers 91  
 Cauches: chausses ou braies 101, 111  
 Ceinture et ceinturon d'épée 122  
 Cerren, cheren, serens, serans: peigne de fer à longues dents pour travailler le lin (Roquefort) 53  
 Charges: tubes en bois renfermant la quantité de poudre nécessaire pour charger l'arquebuse et qu'on portait suspendus, par un cordonnet, à la bandoulière 123  
 Chambly: ville renommée pour la fabrication des cottes de mailles à mailles doubles 97  
 Chamelin(?) 102  
 Chef-d'œuvre de coutelier 43, 44, 52  
 Chemise de mailles 99  
 Chemise à viestir sur une cotte de fier: vêtement d'apparat porté au-dessus de l'armure. 100, 121  
 Chisoires: outil à l'usage des armoyeurs (Roquefort). Ciseaux(?) 61  
 Chiviellles, civelle(?) 60, 115  
 Chole 114  
 Cimeterre: sabre à lame large et recourbée, à l'orientale 122  
 Claquebos: arbalète 118  
 Clau: clou 61  
 Clepiau, cleppeau, escepiau, esclepau, eucspliel, qucspliau, quespliau: accessoire d'épée(?) 63, 80, 112, 122  
 Clef: instrument servant à armer l'arbalète 123  
 Coffin: carquois 60, 103, 115  
 Coffre à armures. (Voir tonnelet, mestier)  
 Coiffette: bonnet porté sous le bassin 107  
 Coiffures de guerre passim et 96, 107, 115, 120  
 Collet, collé, collarlette 97, 99, 116  
 Corne, cornet: poire à poudre 119, 123  
 Corset, corselet: cuirasse légère 110, 116, 120  
 Cotte, cotte de fier, cotte de mailles 67, 99, 100, 109, 116, 121  
 Couespiel(?) 112  
 Coulettes (dague à): dont la poignée porte deux boules au bas de la fusée, au lieu de croisière. On dit aussi: à rognons 112  
 Coulevrine: petit canon et canon à main 115, 130  
 Coulevrinier: fabricant de piè-

ces d'artillerie et d'armes à feu	138	croc, ou bâton recourbé (Ro-quefort)	114
Coup de poing ; pistolet de poche(?)		Cuir: vêtement de guerre en peau	100, 111, 121
Coupiel, couespier	112, 122	Cuirasse	101, 110, 116
Courtelache, courtelasse: coutelas(?)	118, 122	Cuissards	101, 111
Coustille: sabre à lame longue, large et à deux tranchants	113	Cuissieux: cuissards	101
Couteau, coutiel: nom général de diverses sortes d'armes blanches 47, 58, 63, 102, 112, 113, 118		Cuissos: cuissards	111
Couteau à clau. Ne serait-ce pas un couteau à cran d'arrêt	58, 113		
Couteau à pis(?)	60	<b>D</b>	
Couteau tranchoir	61	Daghe, dague: épée à lame courte à deux tranchants	58, 59, 67, 112, 117
Couteau de dollequin. (Voir Dollequin)	58	Daghelos	58
Coutiel de plates: poignard	103	Dates 1267	91
Coutiel à pointe: sans doute un poignard, dont la lame, en pointe, n'a pas de tranchant	103	1290	40, 46
Coutelas	122	1297	94
Couteliers	41, 42, 49, 50	1316	94
Coutiel. (Voir couteau).		1325	40
Crabekins(?)	100	1327	41
Cran (petit): couteaux d'un type spécial	63	1345	94
Cranequin: eric pour armer l'arbalète. L'arbalète à eric elle-même	52, 62, 114, 115, 118	1349	55
Cranequinier: fabricant d'arbalètes.		1350	55
Crapelieu(?) peut-être faut-il lire crapodiau, erapaudine, canon du genre des veughelaires	102	1356	94, 95
Cretelé (masse): garni d'aïlerons(?)	113	1361	95
Croche: accessoire d'arc	115	1362	95
Croek d'arbalette. Croek est sans doute mis pour eric, et ce eric appelé crannequin, sert à bander l'arbalète	103	1364	41
Croquepoye: bâton armé d'un		1368	42
		1405	104
		1408	104
		1409	42
		1412	42, 132
		1413	104, 133
		1414	56
		1416	104
		1417	104
		1419	56
		1422	46
		1423	48, 49, 133
		1427	58
		1432	59
		1435	56
		1439	56

Dates 1440	59	Dimensions des canons	139
1449	60	Dollequins : courte épée à deux	
1450	60	tranchants (Roquefort)	58
1453	60, 105	Doloire : hache	118
1457	105	Dragonne : garniture de sabre	65
1460	137		
1463	106		
1465	139		
1466	61	Enceinte de Tournai défendue	
1467	137	par de l'artillerie	134
1469	138	Engins (maison des), où se con-	
1470	106	servait le matériel d'artillerie	
1474	61	de la ville (rue des Ingers)	131, 138
1477	138	Enseignc. (Voir marques), poin-	
1478	61, 138	çons.	
1480	106	Epées 54, 59, 60, 62, 63, 64, 66, 102,	
1484	138	112, 117, 121, 126	
1487	107	Epée à deux mains	60
1490	43, 44	Epieu	63, 114, 118, 122
1491	138	Escanchelié, esquantelé : garni	
1499	45, 138	de pointes	113
1503	139	Escœuvre(?)	
1512	139	Escuchon d'arbalète	115, 124
1519	139	Escopette, escoupette : grand	
1537	130	pistolet	123
1558	62	Esgard. (Voir eswars).	
1568	57	Esmoulage : action d'aiguiser	
1577	63	et de polir les armes sur la	
1580	141	meule	59
1582	141	Esguilletes	121
1584	141	Espadon. (Voir paffut).	
1617	125	Espée. (Voir épée)	
1618	125	Esperons	101, 117
1629	125	Escepiau, esclepeau (voir cle-	
1631	125	piau)	
1633	125	Esponton : demi-pique portée	
1636	125	par les officiers subalternes	124
1638	125	Espouloirs (?)	114
1653	125	Esquissières, cuissards	67
1667	57, 142	Estanque, estoque : outil à l'u-	
1670	125	sage des armoyeurs, dans le	
1705	125	genre de l'enclume	59, 61
1726	127	Estocquenise (estoeque, arme	
1744	127	pointue pour frapper d'estoc)?	111

Estriquoise, esturquoises, hes- triquohose: outil à l'usage des armoyeurs, sans doute pince ou tenailles (ce mot — étri- quoise — est encore usité. 61, 111	
Eswars: membres du métier chargés de visiter les travaux des confrères	42
Étal: étalage, boutique	
Estriers	61

**F**

Fabrication des canons	139
Fauchoir; fauchard, arme d'hast	103
Fauconneaux: petits canons	131, 140
Femmes exerçant des métiers	51
Fils de maître, fille de maître. Voir maîtrise	49
Fers de flèches	59
Fers de viretons	61
Fers de trait	115
Fil d'arbalète	59
Fin (grand ou petit) nom d'une sorte de couteau de type spé- cial	64
Falques, faltes, faudes: lames de fer articulées, ou jupon de mailles destiné à garantir le bas du buste (Godefroy)	116
Flagos(?)	60
Flancarts: partie d'armure: pans de fer découpés qui défendent le dehors de la cuisse (Gode- froy)	116
Flandre	41
Flasque, flasquille: accessoire ou garniture d'arquebuse; poire à poudre ou charge de poudre (Godefroy)	123
Flassart: couverture de cheval (Godefroy)	123
Flèches	59, 60, 118, 119, 123, 138
Flesques: flèches(?)	119, 123

Flosche, peut-être les capsules en bois (voir charges) conte- nant une charge de poudre et qui pendaient soit à la ceinture soit au baudrier	123
Fondeurs d'artillerie	39, 129
Fonte de canons	139
Forme, fourme: accessoire d'ar- tillerie, peut-être moule à fon- dre boulets	134
Fourbir: polir les armes	54
Fourbisseurs	54
Fourbissoir: outil pour polir les armes	61
Fourque: arme d'hast	103
Fourquette, fourquine: bâton avec un fer en forme de petite fourche, sur lequel on pose l'arquebuse ou le mousquet pour tirer	119, 123
Fourreau. (Voir waine)	121
Fusi, fusicq, fusil. Pierre à feu et par extension, l'arme à feu	64, 65, 119, 122, 123

**G**

Gallets: cailloux ronds ou petites boules en pierre ou en métal servant de projectiles pour l'arbalète	118
Galwardine, gawardine: pélerine de mailles protégeant le cou	116
Gambière: partie d'armure cou- vrant le bas de la jambe	111
Gants, gantelets. (Voir wans)	58, 121
Garde bras	58, 116
Gavrelot: javelot (Roquefort)	114, 118
Genet. Sans doute une mauvaise manière d'écrire geset, bâton d'officier ou esponton	124
Genouillère	67, 101, 111
Gérard de Tournai	37
Geulardeaux(?)	62

- Gheulx (petit): couteau d'un type spécial 63
- Gipsière : gibecièrre et de là giberne 123
- Glachon : glaçon, hallectret, écrevisse de fer pour parer un coup (Godefroy); partie d'armure (Roquefort) 114
- Glave, glavette: lance, petite pique (Roquefort) 103, 114
- Glasarane (?): pièce d'armure défensive ? 41
- Goedendag 103
- Gorgière, gorgerin 97, 99, 110
- Gauchet, gousset, goucet : pièce de l'armure qui avait la forme d'un triangle et garantissait le dessous des bras (Godefroy)
- Gouge : hache 118
- Gourmettes 61
- Grèves : armure de jambe 111
- Guisarme : arme d'hast, du genre du fauchard, mais avec une pointe et un crochet (Demmin) 114
- H**
- Hache, hache d'armes 54, 104, 113, 118
- Hacquebutte (voir arquebuse) 119, 140
- Hallebarde 114, 118, 122
- Hallecret : corselet ou demi-armure 62
- Hanepier, chapeau de fer (Violet le duc) 98
- Happe, happiette : hache 113, 120
- Harnas 62, 110
- Harnas de gambes 66, 67
- Harnas de selle 62
- Harnas de tournoi 101
- Harnachement de cheval 66
- Harquebuse (Voir arquebuse)
- Haubregon : chemise de mailles 58, 59, 66, 99, 108, 109, 116
- Haubregerie 58, 66, 99, 109, 116
- Haussecol 65, 67, 108, 110
- Havet : crochet, arme d'hast (Godefroy) 134
- Havés, clous 61
- Hayon, haillon : support
- Heaume, casque 96
- Henson(?) 97
- Histoire du métier 40, 48
- Hoqueton, auqueton auquetenièrre 99
- Hostieux : outils. (Voir ostieux).
- Housiaux : chaussures ou guêtres 111, 116, 117
- Huve, huvette : casque 58, 59, 67, 97, 107
- J**
- Jacque, jaque, jaquette : pourpoint rembouré (Van Vinckerooy) ou petit haubregon de mailles 99, 109
- Jackbonhomme(?) 102
- Jaserant : cotte de mailles 100
- Javeline, javelot, gaveline, gavrrelot 54, 62, 114, 118
- Jehan de Conseil 37
- Jehan li heaumier 37
- Jouste (harnas de): armure de joute 100
- Jumelle 110
- Jours et heures de travail 43, 45
- Joyères: partie du casque, garde-joue ou oreillères 106
- K**
- Kemise. (Voir chemise).
- L**
- Laiette : boîte ou carquois 118
- Lame: partie plate d'armure, garantissant la poitrine. Syno-

- nyme de pièce d'achier, poi-  
 trinière, etc. 105, 109, 110  
 Lance 114  
 Langue de bœuf: poignard à  
 large lame 113, 118  
 Liste de gens de métier 50, 69  
 Lombardie, les armures de Milan,  
 capitale de la Lombardie,  
 étaient renommées 107  
 Lormiers: marchands et artisans  
 formant l'une des branches du  
 métier des armoieurs 53  
 Lormerie: rue où étaient établis  
 les lormiers, aujourd'hui larue  
 des Chapeliers 53  
 Luc Thiebaut 37
- M**
- Mache, macque: masse d'armes  
 113, 122  
 Madre: racine de certains arbres  
 dont on faisait des objets mo-  
 biliers, des manches de cou-  
 teaux, etc. 41  
 Magasins d'armuriers et coute-  
 liers 59 et ss.  
 Maillet: masse ou fléau d'armes 113  
 Maîtres 43, 49, 51  
 Maîtrise id.  
 Maindron: Son livre sur les armes 36  
 Maison des Engins, arsenal de la  
 ville de Tournai 131  
 Make: masse d'armes 55, 113  
 Manches: armure défensive des  
 bras 100, 101  
 Manicle: partie de l'armure qui  
 couvre la main (Godefroy) 67, 111  
 Maquais, maquet: trait d'arba-  
 lète 115  
 Maroequin: vêtement en cuir 125  
 Marques. (Voir poinçons).  
 Marteau: outil servant à char-  
 ger les canons 134  
 Marteau d'armes, martiel  
 59, 113, 118, 122  
 Masse, mache, make: masse  
 d'armes 113, 118, 122  
 Matelas (Matras): gros trait  
 d'arbalète (Godefroy) 115  
 Mestier d'armures: armoire ou  
 coffre dans lequel on conser-  
 vait les armures. (Voir tonne-  
 let). 58, 59, 111  
 Métier des armoieurs 40, 41, 48, 50  
 Milan (Melan), capitale de la  
 Lombardie, célèbre pour la fa-  
 brication des armes 59, 109  
 Misérieorde: poignard 103  
 Molle: moule à fondre les balles  
 Montauban, ville renommée pour  
 la fabrication des armes 98  
 Morehon(?) 62  
 Morillon, Morion: casque 62, 115, 120  
 Mortier: pièce d'artillerie, une  
 des plus anciennes, dont le  
 nom et la forme primitive dé-  
 rivent du mortier à piler, em-  
 ployé par les pharmaciens  
 (Demmin) 131, 138  
 Moufle: mécanisme servant à  
 armer certaines arbalètes. L'ar-  
 balète à moufle ou à tour,  
 était réservée aux sièges et  
 aux tirs de cible (Demmin)  
 Moulettes, molettes: partie de  
 l'éperon (Godefroy) 60  
 Mousquet, mousqueton: variété  
 de l'arquebuse, ou arquebuse  
 renforcée dont il diffère par le  
 calibre; il est à mèche ou à  
 rouet (Demmin) 119, 123  
 Multiplicité de métiers (exercice  
 simultané de plusieurs métiers) 51  
 Munitions pour l'artillerie 132  
 Musequin: partie de l'armure  
 qui couvre le dos 101

**N**

Naples, fabrique d'armes	109
Nis, nys : noix d'arbalète (?)	61
Nombre de maîtres armoyeurs	38
Noms de diverses branches du métier d'armurier	38
Nuremberg : fabrique d'armes très renommée	109

**O**

Ordonnances et règlements du métier. (Voir à leur date, etc.)	40
Ornementation des canons	139
Ostieux : outils employés dans le métier	58, 59, 60, 62, 63, 64
Outils. (Voir ostieux).	
Ouvriers étrangers	43, 74

**P**

Paffut, pafust, espafut : espadon, grande et large épée qu'on tenait à deux mains (Godefroy)	104, 113
Paletot, palto : vêtement de mailles ou de peau	109, 115
Panchière : partie de l'armure qui protège le ventre. (Voir braconnières)	110
Pans	100, 109
Panne	65
Passé d'armes	121
Patron du métier, saint Eloi	43
Peau (vêtement). (Voir cuir)	111, 121
Pendants, pendant d'épée : baudrier	60, 117, 122
Pendoire d'armes : courroie ou agraffe pour suspendre l'épée ; — meuble destiné à recevoir les armes	124
Perettes de flagos (?)	60
Périzaine pour pizaine, de Pise (?)	98

Pertuisane : arme d'hast, variété de la hallebarde, à fer large et à deux ailerons réguliers	114, 122
Pièce ou pieche : les premières plaques d'acier destinées à pro- téger la poitrine ; devint plus tard le plastron de cuirasse	101, 105, 110
Pierres à brunter : c'est-à-dire employées pour polir les armes	65
Pippes à frotter couteaux	61
Pique : lance de courte dimen- sion	112, 122, 124
Pirette : couteau d'un type spé- cial	64
Pise : ville renommée pour ses armes	97, 98
Pistolets	120, 123
Planchon : armes d'hast, comme le bâton à picots et le goedendag (de Prelle de la Nieppe)	113, 114
Plates : partie de l'armure en fer battu, comme le plastron de la cuirasse	67, 101, 109, 100
Ploirieux, ploiruel : sorte de char- nière, de penture (Godefroy)	114
Plomés : projectiles en plomb, pour l'artillerie (Godefroy)	134
Plommée : masse ou fléau d'ar- mes	113, 118
Ploncq : sorte de masse d'armes	113
Pochon (quatre) : couteaux d'un type spécial	63
Poignard	113, 118
Poinçons et marques d'armuriers	41, 42, 46, 47, 52, 61
Poing : arme garnie d'une pointe de fer (Roquefort). D'après d'autres auteurs ce serait un pistolet de poche	113, 122
Poire à poudre (amorçoir, corne, flacon, cornet, etc.)	119
Poirettes (de couteau)	58, 59
Poitrine, poitrinière, poitrinaux :	

pièce d'armure qui a précédé la cuirasse	67, 101, 110, 121
Polir (Voir bruntir)	55
Polisseurs	50
Ponchon	58
Port des armes	55, 56
Porte-armes : armoire ou support pour déposer les armes	124
Portes de Tournai défendues par de l'artillerie	132, 134
Poudre	60, 132, 138
Poulaines : souliers de fer	67, 101, 121
Pouleriaux, poulerel ; petite poulie (d'arbalète ?) (Godefroy)	111
Poure : poudre.	
Pourpoint de cuir	116, 121
Prageois : de Praghe (?)	60
Prix des armes	93
Proussequins	117
Pumiel : pommeau d'épée	59

### Q

Quespliau. (Voir clepliau)	
Qucustières, peut-être la même signification que le mot brayel	111
Quierquois : carquois	134
Quissericux : cuissards	101

### R

Rapière	117
Règlements (voir ordonnances) à leur date.	
Remparts de Tournai, garnis d'artillerie	132, 134
Reppes (?)	61
Rodux (?) peut-être ce mot est-il mal écrit et doit être rétabli roeux	123
Rœulx, arbalètes à rœulx ou à rouct	

Rognons. (Voir coulettes)	112
Rolloir (tonnelet), pour conserver les armures	102, 111, 117
Ron (petit) : couteaux d'un type spécial	63
Rondache : bouclier	117, 124
Rouet, rœulx (arquebuse à)	120

### S

Sabre	122, 128
Sacquebutte, sakeboutte : arme d'hast, hallebarde ou pique portant latéralement un croc (Van Vinckeroy)	103
Saïettes : flèches	103, 104
Salade : casque	108
Secrète : cotte de mailles portée sous les vêtements	63, 109, 116, 121
Selle, sielle	102
Service militaire	50
Serpentine, demi serpentine : canon à main	131, 138, 139
Silex : pierre à feu	119, 123
Soioire : seie	59
Surcot : vêtement de riche étoffe porté sur l'armure	100

### T

Taiches, sans doute pour tache : espèce de bouclier (Roquefort)	132
Taloche : espèce de bouclier (Roquefort)	103
Tambour	124
Tampons : accessoires d'artillerie servant à charger le canon	132, 134
Taquet : accessoire d'arbalète	106
Targe, targette : bouclier	102, 111
Tasse : bourse, poche	67
Tasseaux pour tassettes : partie	

d'armure, fixée au bas de la cuirasse et protégeant les cuisses (Roquefort)	64
Thumeriau, tumeriau: machine de guerre servant à lancer des pierres (Roquefort)	64
Tire, thire: paquet (Roquefort)	58
Tombacq: alliage de cuivre et de zine	65
Tonneau à rescurer (polir): outil à l'usage des armuriers	63
Tonneau, même signification que tonnoile ou tonnoir(?)	131, 137
Tonnel rolloir, tonnelet as armures. (Voir mestier)	60, 97, 102, 112, 118
Tonnoile, nom donné aux premiers canons	130, 131
Tourniquiel: vêtement porté au-dessus de l'armure	100
Tours de Tournai garnies d'artillerie	132, 134
Tourse de fleques: trousse	60
Trait d'arbalète	132
Trenchoirs (?)	58
Trieculle: poulie(?)	118
Tumeriau: (Voir thumeriau)	61

**V**

Valeur des armes. (Voir prix).	
Vente des armes	55, 56
Verdron: épée de Verdun à lame à quatre pans	117
Verdron: canne à épée	
Veughelaire: petit canon	131, 132
Veuves de maîtres	49
Viretons: fers d'arbalète	115, 118, 138
Virœulle: virole	113
Visière	39
Volequin	46
Vouge	114

**W**

Waine: gaine	58, 59, 112
Wambisié: rembourré	45
Wans, wantelet: gants, gantelets	58, 67, 101, 111
Wimbrequin	62

**Z**

Ziem: cuir de	111
---------------	-----

## Table méthodique

---

	PAGES
Avant propos . . . . .	35
§ 1. Le métier des armoyeurs à Tournai . . . . .	40
§ 2. Liste des maîtres des divers métiers d'armuriers . . . . .	
§ 3. Les armes en usage à Tournai du xiv <sup>e</sup> au xviii <sup>e</sup> siècle . . . . .	91
§ 4. Artillerie et fondeurs d'artillerie . . . . .	129
Table alphabétique des matières et des mots relatifs aux armes et au métier des armuriers . . . . .	143

---







## TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

---

*Texte: La feuille de 16 pages: (1)*

Papier du Bulletin	5 centimes
"    velin	8    "
Couverture non imprimée	1    "
"    imprimée	5    "

*Titre et faux-titre:*

Papier du Bulletin	5 centimes
"    velin	8    "

<i>Brochage:</i> de 3 feuilles au moins	3    "
"    de 3 à 6 feuilles	6    "
"    de plus de 6 feuilles	8    "

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

## SÉANCE DU DIMANCHE 1 JUIN 1913

---

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *secrétaire*; Geudens, *trésorier*; Stroobant, Dr Van Doorslaer, président Blomme, Max Rooſes, L. Blomme, Willemsen, De Ceuleneer, membres titulaires; MM. Coninckx, Pâris, De Decker, Dilis, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, *vice-président*; chanoine van Caster, van der Ouderaa, chanoine van den Gheyn, Hulin, Kintsschots, de Witte, membres titulaires; van Ortroÿ, Tahon, Lonchay, van Heurck, membres correspondants regnicoles.

Le procès-verbal de la séance du 6 avril 1913 est lu et approuvé.

Il est donné connaissance de lettres de MM. Kalf et Ambrosetti, qui remercient pour leur nomination de membre correspondant étranger.

La Société royale d'Archéologie d'Irlande, et la Washington University demandent à échanger leurs publications contre celles de l'Académie. Ces demandes sont accueillies favorablement.

Le comité spécial, organisé pour rendre hommage à l'astronome Giovanni Schiaparelli, sollicite l'intervention pécuniaire de l'Académie. On regrette, en présence des précédents, de ne pouvoir accéder à cette demande.

Le président fait part à l'assemblée du résultat des élections, qui ont eu lieu en séance des membres titulaires.

Il annonce le décès, survenu à Rome, le 26 février 1913, de M. Angelo de Gubernatis, membre correspondant étranger. Il adresse les félicitations de l'Académie à M. le chevalier de Borman, qui a été nommé baron, et à M. Smekens, promu grand-officier de

l'Ordre de la Couronne, à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Commission royale des Monuments.

M. van Ortroy a envoyé la biographie, suivie de la bibliographie du R. P. van den Gheyn, S. J. Cette notice sera insérée dans le Bulletin.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des publications parvenues à la bibliothèque et donne lecture du compte-rendu des principales d'entre elles. Ces pièces seront imprimées dans le Bulletin.

M. le président Blomme fournit des détails au sujet d'Henri Coeke, doyen du Chapitre de l'église collégiale de Termonde, au milieu du xv<sup>e</sup> siècle.

M. Coninckx présente un important travail relatif aux artistes malinois qui, au xvi<sup>e</sup> siècle, s'établirent à l'étranger.

M. Donnet donne lecture d'une notice biographique sur le sculpteur anversois Jean Claude de Coek et fait connaître ses œuvres.

Ces trois mémoires paraîtront dans les Annales.

La séance est levée à 4 heures, après que M. le président eut engagé tous les membres à assister aux fêtes chevaleresques de Tournai.

*Le Secrétaire,*  
FERNAND DONNET.

*Le Président,*  
E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

---

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant  
les mois de Juin et Juillet 1913

---

**1<sup>o</sup> HOMMAGES D'AUTEURS**

EDM. GEUDENS. Plaatsbeschrijving der straten van Antwerpen en omtrek. III.

PAUL BERGMANS. La gilde souveraine et chevalière des escrimeurs de Gand.

- J. DE WEERT. Une hachette de bronze trouvée à Brugelette.  
ID. Jean Taisnier.
- EMILE DILIS. Une cloche fondue en 1605, par Jean Grongnart.
- FERNAND DONNET. Compte-rendu analytique des publications. Avril  
et mai 1913.
- Un appel aux Wallons. Pour un musée de la  
vie wallonne.
- Abbé JEAN PAQUAY. Tongres. Monographie illustrée.  
ID. Guide illustré.
- V<sup>te</sup> B. DE JONGHE. Les doubles souverains d'or frappés à Tournai  
par Philippe IV, roi d'Espagne.
- ALPH. DE WITTE. Catalogue des poinçons et matrices du musée de  
l'hôtel des monnaies de Bruxelles.
- D<sup>r</sup> G. VAN DOORSLAER. L'ancienne industrie du cuivre à Malines.  
La fonderie de cloches.
- E. J. SOIL DE MORIAMÉ. Les anciennes industries d'art tournaisiennes  
à l'exposition de 1911.
- V. CAUCHEMÉ. Description des fouilles archéologiques exécutées dans  
la forêt de Compiègne.

## 2° ECHANGES

- BRUXELLES. Missions belges de la Compagnie de Jésus.  
Bulletin mensuel. XV<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 6, 7 et 8.
- ID. Académie royale de médecine de Belgique.  
Bulletin. Tome XXVII. N<sup>o</sup> 4.  
Mémoires couronnés. Collection in-8<sup>o</sup>. Tome XXI.  
1<sup>r</sup> fasc.
- ID. Société royale de numismatique.  
Revue belge de numismatique. 69<sup>e</sup> année. 3<sup>e</sup> livr.
- ID. Commissions royales d'art et d'archéologie.  
Bulletin. 52<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 3 et 4.
- ID. Académie royale de Belgique.  
Classe des lettres et des sciences morales et politiques  
et Classe des beaux-arts.  
Bulletin 1913. N<sup>os</sup> 4, 5 et 6.  
Mémoires. Collection in-4<sup>o</sup>. 2<sup>e</sup> série. Tome VI. Fasc. 1.

- BRUXELLES. Société royale belge de géographie.  
Bulletin. 37<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 2.
- GAND. Société d'histoire et d'archéologie.  
Annales. Tome XII. 3<sup>e</sup> fasc.  
Bulletin. 21<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 4 et 5.
- Id. Koninklijke Vlaamsche Academie.  
Verslagen en mededeelingen. Maart, April, Mei 1913.
- TURNHOUT. Geschied- en oudheidkundigen kring der Kempen.  
Taxandria. Gedenkschriften. 10<sup>e</sup> jaarg. N<sup>o</sup> 1.
- LIÈGE. Institut archéologique liégeois.  
Bulletin. Tome XLII. 2<sup>e</sup> fasc.  
Chronique archéologique. 8<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 5 et 6.
- Id. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.  
Leodium. 12<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 6 et 7.
- TERMONDE. Cercle archéologique de la ville et de l'ancien pays  
de Termonde.  
Annales. 2<sup>e</sup> série. Tome XV. 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> livr.  
Publications extraordinaires.
- ANVERS. Exposé de la situation administrative de la province d'An-  
vers.  
Session de 1913.
- TIRLEMONT. Geschied- en oudheidkundigen Kring Hageland.  
Gedenkschriften 1911. 3<sup>e</sup> afl.
- BRECHT. Geschied- en oudheidkundigen Kring voor Brecht en omstreken.  
Tijdschrift. 1913. II.
- BRUGES. Société d'émulation.  
Annales. Tome LXII. Fasc. 2.
- LIÈGE. Wallonia.  
XX<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 13. XXI<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 6, 7 et 8.
- LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la  
Belgique.  
Tome XXXIX. 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> livr.
- HASSELT. L'ancien pays de Looz.  
Tables du tome XVI.
- ATH. Cercle archéologique d'Ath et de la région.  
Annales. Tome I. 1912.

- ANVERS. Antwerpsch archievenblad.  
Tome XVII. Livr. 2.
- ID. Société royale de Géographie.  
Tome XXXVI. 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> fasc.
- LA HAYE. Genealogisch heraldisch genootschap: De Nederlandsche  
leeuw.  
Maandblad. XXXI<sup>e</sup> jaarg. N<sup>rs</sup> 6 en 7.
- PARIS. Polybiblion.  
Partie littéraire. Tome CXXVII. 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> livr.  
Partie technique. Tome CXXIX. 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> livr.
- ID. Société de Saint-Jean.  
Notes d'art et d'archéologie. 25<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 5 et 6.
- ID. Les marches de l'Est.  
5<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 2 et 3.
- ID. Revue des curiosités révolutionnaires.  
3<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 32.
- ID. Institut catholique.  
Bulletin. 2<sup>e</sup> série. 4<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 6 et 7.
- ID. Société nationale des antiquaires de France.  
Bulletin. 1<sup>r</sup> trim. 1913.  
Mémoires et documents. *Mettensia* VI.  
Mémoires. 8<sup>e</sup> série. Tome II. 1912.
- ID. Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.  
Comité des travaux historiques et scientifiques.  
Bulletin historique et philologique. Année 1912. N<sup>os</sup> 1 et 2.  
Congrès des sociétés savantes de 1910. Bulletin.
- ID. Musée Guimet.  
Annales. Tome XXIV. 2<sup>e</sup> fasc.
- ID. Société française d'archéologie.  
Bulletin monumental. 77<sup>e</sup> vol. N<sup>os</sup> 1 et 2.  
Congrès archéologique de France. LXXVIII<sup>e</sup> session. Vol. I et II.
- PÉRIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.  
Bulletin. Tome XL. 3<sup>e</sup> livr.
- BEAUNE. Société d'archéologie.  
.Mémoires. Année 1911.
- LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon.  
14<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 81.

- SAINT-OMER. Société des antiquaires de la Morinie.  
Bulletin historique. Année 1913. 1<sup>r</sup> fasc.
- AIX. Université d'Aix-Marseille.  
Faculté des lettres. Annales. Tome V. N<sup>os</sup> 3-4.  
Faculté de droit. Annales. Tome V. N<sup>os</sup> 1-2-3-4.
- SAINTES. Société des archives historiques.  
Revue de Saintonge et d'Aunis. XXXIII<sup>e</sup> vol. 2 et 3<sup>e</sup> livr.
- ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais.  
Bulletin. Tome XVI. N<sup>o</sup> 203.
- AMIENS. Société des antiquaires de Picardie.  
Bulletin trimestriel. Année 1912. 3 et 4<sup>e</sup> trim. Année  
1913. 1<sup>r</sup> trim.
- VALENCE. Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.  
Bulletin. 185<sup>e</sup> livr.
- TOULOUSE. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.  
Mémoires. 10<sup>e</sup> série. Tome XII.
- TOURS. Société archéologique de Touraine.  
Bulletin trimestriel. Tome XVI. 4<sup>e</sup> trim. 1908.
- BÉZIERS. Société archéologique, scientifique et littéraire.  
Bulletin. 3<sup>e</sup> série. Tome X. 2<sup>e</sup> livr.
- CHERBOURG. Société nationale académique.  
Mémoires. Vol. XIX.
- LIMOGES. Société archéologique et historique du Limousin.  
Bulletin. Tome LXII. 2<sup>e</sup> livr.
- NANCY. Société d'archéologie lorraine et Musée historique lorrain.  
Mémoires. Tome LXII.
- MONTPELLIER. Académie des sciences et des lettres.  
Mémoires de la section des lettres. 2<sup>e</sup> série. Tome V.
- BAR-LE-DUC. Société des lettres, sciences et arts.  
Mémoires. IV<sup>e</sup> série. Tome X.
- LYON. Académie des sciences, belles-lettres et arts.  
Mémoires. 3<sup>e</sup> série. Tome XIII.
- DIJON. Commission des antiquités du département de la Côte d'Or.  
Mémoires. Tome XVI. 2<sup>e</sup> fasc.
- COMPIÈGNE. Société historique.  
Procès-verbaux, rapports et communications diverses XXI.  
Bulletin. Tome XV.

- ARRAS. Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais.  
Bulletin. Tome III. 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> livr.  
Mémoires. Tome III. 2<sup>e</sup> livr.
- LEIPZIG. Königl. Sächsischen gesellschaft der wissenschaften.  
Berichte über die verhandlungen. Band 64. Heft 4-5.  
Jahresberichte der fürstlich Jablonowskischen gesellschaft.  
1913.
- STRASBOURG. Gesellschaft zur förderung der wissenschaften, des ackerbaues und der künste in Unter-Elsass.  
Monatsbericht. XLVII band. Heft n<sup>r</sup> 2.
- HEIDELBERG. Historisch philologische Verein.  
Neue Heidelberger Jahrbücher. Band XVII Heft 2.
- MUNICH. Historische Verein von Oberbayern.  
Oberbayerisches Archiv für vaterländische Geschichte. 57 B.  
58 B. 1 & 2 H.  
Altbayerische Monatschrift. Jahrg. 11. Heft 3. 4. 5. 6.
- CAMBRIDGE. Cambridge antiquarian Society.  
Octavo publications. N<sup>o</sup> XLVI.  
Proceedings. N<sup>o</sup> LXIV.  
List of the members.
- ROME. R. Accademia dei Lincei.  
Notizie degli scavi di antichità. Vol. IX. Fasc. 11. Supplemento. Fasc. 12.
- AGRAM. Vjesnik kr hrvatsko slavonsko dalmatinskoga zemalkoga archiva. God. XV. Sv. 1.
- GRAZ. Historische verein für Steiermark.  
Zeitschrift. X jahrg. 1 & 2 heft.
- VIENNE. Kais. Akademie der Wissenschaften.  
Philosophisch historische klasse.  
Sitzungsberichte 170 B. 2 & 10 A. 171 B. 1 A. 172 B. 1 & 5 A. 173 B. 3 A.  
Register zu den banden 161 bis 170.
- UPSALA. Kongl. Universitetets bibliotek.  
Eranos. Acta philologica Suecana. Vol. XIII. Fasc. 2.
- PALMA. Societat arqueologica Luliana.  
Bolleti. Juny & Juriol de 1913.

- GENÈVE. Société d'histoire et d'archéologie.  
Bulletin. Tome III. Livr. 7.  
Mémoires et documents. Tome XXXII. Livr. 1.
- LISBONNE. Associação dos archeologos portuguezes.  
Boletim. Tomo XII. N° 11.
- BATAVIA. Bataviaaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.  
Tijdschrift voor indische taal-, land- en volkenkunde.  
Deel LV. Commissie voor oudheidkundig onderzoek.  
Oudheidkundig verslag. 1912. 4° kwartaal.  
Dagh register gehouden int casteel Batavia. Anno 1680.
- MONTREAL. Antiquarian and numismatic Society.  
The canadian antiquarian and numismatic journal.  
Vol. X. N° 2.
- BOSTON. American Academy of arts and sciences. Proceedings. Vol.  
XLVIII. N°s 16, 17.
- MADISON. State historical society of Wisconsin.  
Annotated catalogue of newspaper files in the library.  
Wisconsin history commission. Original papers. N° 7.  
Id. Reprints. N° 2.  
Proceedings. 59<sup>th</sup> annual meeting.
- CAMBRIDGE. Peabody Museum of American archaeology and ethnology,  
Harvard university.  
Memoirs. Vol. VI.
- NEW-HAVEN. Connecticut Academy of arts and sciences.  
Transactions. Vol. XVIII. Pages 1-137.

### 3° CATALOGUES ET JOURNAUX

- LEIPZIG. K. W. Hiersemann. Katalog 424. Kunst geschichte.  
Id. B. G. Teubner. Mitteilungen. 46 Jahrg. N° 1.
- PARIS. M. Boussus. Catalogue. N° 9.
- PALMA. Miguel Ferrer Mayol. Boletim bibliografico 1913. N° 1.
- PARIS. Paul Geuthner.  
Catalogue 55. Archéologie préhistorique et protohistorique.
- LONDRES. Frank Hollings. Catalogue of rare and interesting books.
-

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues  
à la bibliothèque pendant les mois de Juin et de Juillet 1913

---

MESSIEURS,

C'est en commençant, si vous le voulez bien, un travail de notre trésorier, M. Edm. Geudens, que je me permettrai de vous signaler. Il s'agit du troisième volume de la *Plaatsbeschrijving der straten van Antwerpen en omtrek*. Dans cet ouvrage, notre confrère termine ses laborieuses investigations à travers les rues de la vieille ville. Il nous fait connaître le passé des immeubles les plus intéressants; il résoud plus d'un problème ardu de topographie, et reconstitue la physionomie exacte de ces anciens quartiers dont beaucoup, aujourd'hui, ont disparu, ou ont, tout au moins, été profondément transformés. Une table minutieusement dressée, permet de se retrouver avec facilité au milieu de ces multiples renseignements, et de recueillir même plus d'une indication utile sur les membres de très nombreuses familles anversoises.

Pour fêter le trois centième anniversaire de sa création officielle, la *Chef confrérie royale et chevalière de Saint-Michel* à Gand, a organisé, cette année, des fêtes grandioses. C'était le moment de rappeler l'histoire de cette antique institution. C'est ce que notre confrère M. Paul Bergmans a fait dans une élégante plaquette. En parcourant ces pages, que parsèment d'intéressantes illustrations, nous pouvons nous initier facilement aux faits les plus marquants de l'existence de la gilde, aux concours qu'elle organisait, aux cérémonies auxquelles elle participait, aux usages et privilèges dont elle se prévalait.

La famille de notre peintre Teniers était originaire d'Ath. Je vous ai déjà fait connaître les recherches qu'avait faites à son sujet M. Jules De Weert. Le même auteur nous présente maintenant un travail sur un autre membre de cette famille: *Jean Taisnier*. Peu de personnages ont eu une existence plus mouvementée et plus disparate. Il naquit probablement en 1509. Ce fut lui qui adopta les armes parlantes que conserva sa famille: un ours muselé, sur-

monté d'un chevron qui était primitivement un trilobe simulant une tanière. Docteur en droit, mathématicien, musicien, Jean Taisnier ajouta à ces diverses professions celle de capitaine. Il prit part, à la tête d'une troupe d'Allemands, à diverses expéditions contre les Musulmans. D'autre part, il fut professeur de mathématiques, chantre de la chapelle impériale, puis maître de chapelle de l'Électeur de Cologne. Il parcourut une grande partie de l'Europe et même de l'Afrique, et on le trouve enseignant ou guerroyant dans tous les pays. Il mourut à Cologne, croit-on, en 1562 ou 1563. Il publia divers ouvrages d'astrologie, de mathématiques ou de poésie. J'ajouterai que quelques auteurs l'accusent ouvertement de plagiat, au moins pour une partie de ses ouvrages.

La valeureuse prouesse des 600 Franchimontois nous est à tous connue. Leur sortie désespérée jeta le trouble dans le camp bourguignon et fit craindre un instant pour la sécurité du roi de France et du duc Charles. Mais ces héros étaient-ils réellement Franchimontois, comme l'affirme le chroniqueur Philippe de Commines ? MM. Demarteau, de Nave, Gobert, le contestèrent, et prétendirent que cet exploit fut accompli par des Liégeois. M. Ruhl soutint la thèse contraire. A son tour, dans le « Bulletin de l'Institut archéologique liégeois » (tome XLII, 2<sup>e</sup> fascicule), M. l'abbé Coenen pose la question : *Franchimontois ou Liégeois ?* Après avoir étudié le texte des divers chroniqueurs qui mentionnent l'événement, après avoir comparé les différentes versions, et rappelé les circonstances historiques, qui provoquèrent et suivirent la sortie des défenseurs de Liège, M. l'abbé Coenen conclut que ces Franchimontois étaient en réalité des proscrits liégeois, que la fortune adverse avait contraint de quitter la ville et de chercher un refuge dans les bois du pays de Franchimont. Ils avaient été rappelés dans leur patrie, et c'est à eux que serait dû l'honneur de la téméraire entreprise qui a rendu leur mémoire célèbre.

A diverses reprises je vous ai signalé les publications de M. l'abbé Paquay, et notamment, sa « Monographie illustrée » de Tongres. De ce dernier ouvrage, il vient de nous offrir un tiré-à-part. Il y a joint un *Guide illustré de Tongres*. Cette nouvelle publication a pour but d'offrir aux visiteurs de l'antique *Atuatuca Tungrorum* un aperçu court et précis de tout ce que celle-ci possède

d'intéressant au point de vue religieux, historique et artistique. Ce but, M. l'abbé Paquay l'a parfaitement atteint. Le résumé historique du passé de la cité; la description si exacte et si précise de ses richesses archéologiques que soulignent de nombreuses photographies, constituent pour le visiteur un guide sûr et un souvenir fort instructif.

Un arrêté ministériel du 15 janvier 1908, avait chargé notre confrère M. de Witte de dresser le catalogue de la collection des matrices, sceaux et timbres appartenant à l'Etat. Ce catalogue qui forme un volumineux recueil vient de paraître sous le titre de *Catalogue des poinçons et matrices du musée de l'hôtel des monnaies de Bruxelles*. Ce n'est pas une sèche nomenclature, un inventaire succinct, mais, au contraire, un ouvrage plein d'intérêt, un instrument de travail fort utile. Chaque pièce est soigneusement et minutieusement décrite, les légendes sont fidèlement reproduites, de nombreuses notes en rendent l'identification encore plus précise. Enfin, des tables détaillées permettent au chercheur de facilement retrouver les renseignements ou les indications dont il pourrait avoir besoin.

Dans mon précédent compte-rendu, je vous ai signalé l'étude de notre confrère M. le Dr Van Doorslaer, sur la *Fonderie de cloches à Malines*, et j'ai fait valoir la haute importance de ce travail. Si je vous en reparle aujourd'hui, c'est que notre bibliothèque vient d'en recevoir un tiré-à-part qui en comprend également la dernière partie et les tables. C'est le complément d'une étude qui reconstitue minutieusement l'histoire si importante, pour Malines, de la fonderie des cloches, et qui présente une série de biographies de tous les industriels qui s'y adonnèrent en faisant en même temps connaître la liste descriptive des si nombreuses cloches fondues dans leurs ateliers.

Il est question d'un chalcographe anversois dans le « Bulletin trimestriel de la Société des antiquaires de Picardie » (année 1912, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres). M. Demailly s'y occupe, en effet, des *Médailles picardes de Jacques de Bie*. Cet auteur publia à Paris, en 1636, son grand ouvrage illustré: « La France métallique ». S'il faut se baser sur les reproductions de ces médailles picardes dont la composition paraît quelque peu fantaisiste, leur existence serait assez problématique. Cette incertitude s'accroît encore quand on apprend

que de Bie n'a fourni aucune référence au sujet des sources où il a puisé ses renseignements, et qu'aujourd'hui on ne retrouve plus une seule de ces médailles, même dans les grandes collections. Du reste, il avoue lui-même avoir imaginé quelques-uns des types qu'il décrit. Et d'autre part, pour certaines médailles il a tout simplement imaginé de les composer en imitant sur un plus grand module des jetons en cuivre ou en transmutant par la pensée le métal. C'est ainsi que des modestes jetons en laiton sont transformés en grandes médailles en argent ou en or. Cette supercherie jette malheureusement la suspicion sur toute l'œuvre de de Bie.

N'abandonnons pas le « Bulletin des antiquaires de Picardie » sans jeter un coup d'œil, dans le même fascicule, sur l'étude de M. Brandicourt, relative aux *Fonts baptismaux picards*. Des photographies permettront à ceux de nos confrères, que cette question intéresse, d'étudier des spécimens de fonts intéressants ou peu connus. Tous les types s'y retrouvent. Grossiers, à peine ébauchés à l'origine, comme l'écrit l'auteur, on les voit de siècle en siècle, s'orne, s'affiner ; se creuser en ogive avec les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, en lancettes flamboyantes avec le XV<sup>e</sup> siècle ; se décorer de guirlandes, de fleurs, de têtes d'hommes et de femmes avec la Renaissance, et adopter, avec le XVIII<sup>e</sup> siècle, son style rocaille.

Ceux de nos confrères qui désireraient posséder des indications plus complètes au sujet du *Congrès archéologique de France*, tenu à Reims en 1911, dont notre confrère M. le Vicomte de Ghellinek Vaernewyck nous a déjà esquissé les travaux, devra consulter les volumes du compte-rendu que vient de publier la Société française d'Archéologie. Le premier de ceux-ci constitue un guide volumineux du congrès. On y trouvera l'histoire et la description détaillée de tous les monuments et de toutes les œuvres d'art qui furent étudiés au cours de cette session à Reims, à Laon, à Soissons, à Châlons, et dans toutes les localités que les congressistes visitèrent. De très nombreuses photographies augmentent singulièrement la valeur documentaire de ces monographies.

Parmi les notices diverses qui composent le second volume des annales du même congrès, je vous signalerai celle de M. Tillet, sur les *Eglises de bois en Champagne*. Des monuments de ce genre sont intéressants pour nous qui ne connaissons rien de semblable dans

nos parages. Ces petites églises rurales, construites entièrement en pans de bois, datent du xv<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> siècle. Les types en sont variés ; ils sont plus pittoresques qu'artistiques. D'autres églises dans la même région, bâties en pierres, possèdent cependant soit un porche, soit une voûte ou même une tour en bois. Ces divers édifices sont intéressants à étudier, surtout au point de vue de leur mode de construction tout à fait spécial.

Dans le même volume, M. Boinet étudie le splendide *Retable de l'église de Fromentières*. Acheté d'occasion, en 1715, pour une somme modique, on n'en connaît pas la provenance. Une chose est évidente, les poinçons de la gilde Saint-Luc en font foi, c'est qu'il est l'œuvre de sculpteurs anversois. Par son style et les détails de sa composition, on peut l'attribuer au début du xvi<sup>e</sup> siècle. Il est partagé en neuf compartiments, divisés en trois séries superposées. Les scènes pieuses, composées d'un grand nombre de personnages délicatement sculptés, se rapportent à la naissance et à la Passion du Christ. Des photographies de grand format permettent de se rendre compte de la valeur artistique de ce chef-d'œuvre de sculpture de l'atelier d'Anvers. Les volets peints représentent la généalogie de sainte Anne et d'autres scènes de la vie de la Vierge. Ils semblent également être d'origine anversoise.

Dans « Wallonia » (XXI<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 7-8) M. Jules Destrée adresse à M. Maurice Barrès une éloquente *Prière pour une petite église wallone*. Il s'agit de la modeste église paroissiale de Marcinelle, dont l'origine remonte peut-être au xii<sup>e</sup> siècle, et dont les lignes ont une « harmonie et une beauté qui contraste majestueusement avec les lignes raides et étriquées des maisons modernes. » Il est question de faire disparaître ce petit monument si précieux « au point de vue pittoresque, au point de vue historique, au point de vue artistique. » C'est que Marcinelle, autrefois humble bourgade, est devenu aujourd'hui une puissante agglomération industrielle. Malgré la création de deux autres paroisses, l'ancienne église est devenue insuffisante pour les besoins du culte. On veut la démolir pour la remplacer sans doute par une de « ces hideuses églises de briques, aigres et prétentieuses, par lesquelles s'avère si déplorablement l'absence d'inspiration des constructeurs religieux d'aujourd'hui. » Ce langage correspond trop bien à celui que moi-même, à maintes occasions, j'ai

tenu dans une autre enceinte, pour que je n'y applaudisse pas sans restrictions. Toutefois, je me permets de faire remarquer à M. Destrée, qu'il n'est pas tout à fait dans le vrai en disant qu'en Belgique, l'autorité religieuse étant indépendante de l'autorité civile, celle-ci n'intervient que pour payer. Il doit savoir que la démolition d'une ancienne église et la construction d'une nouvelle, doivent être autorisées et que dans cette question, la Commission royale des monuments a son mot à dire. Je ne prétends pas que toujours on l'écoute. Mais en semblables circonstances, elle a souvent défendu les droits de l'art, du pittoresque et de la tradition. Pour l'église de Marcielle elle pourrait à juste titre encore le faire.

Notre président M. Soil de Moriamé, à la suite de la belle exposition d'art qui fut organisée, il y a deux ans à Tournai, avait bien voulu nous donner, pour nos publications, un travail sur les orfèvreries tournaisiennes. Depuis lors, il a élargi considérablement le champ de ses études, et il vient d'en publier le résultat dans un magnifique volume qu'il consacre aux *Anciennes industries d'art tournaisiennes à l'exposition de 1911*. Il a bien voulu en offrir un exemplaire à notre bibliothèque. Les recherches de M. Soil de Moriamé se sont étendues à toutes les industries, qui autrefois, florissaient à Tournai. Tour à tour, s'aidant de documents d'archives patiemment recueillis, et comparant les spécimens les plus remarquables figurant à l'exposition ou conservés dans des collections publiques ou privées, il présente une série d'études ayant rapport à la sculpture (ivoires, statues, monuments funéraires, etc.), aux cuivres et bronzes, aux tapisseries, à la céramique, à l'orfèvrerie, à divers arts mineurs, tels que la fabrication des meubles, étains, fers forgés, instruments de musique, toiles damassées et broderies. Cette série de monographies qu'accompagne une très abondante illustration, constitue un des monuments les plus complets et les plus documentés qui ait jusqu'ici été consacré à l'art tournaisien.

En France, un intérêt spécial s'attache à tout ce qui rappelle la libératrice du territoire, l'immortelle Jeanne d'Arc. C'est dire combien on conservait précieusement dans une chapelle de la crypte de Saint-Denis, une dalle gravée représentant « ce que était le harnais de Jehanne ». Des doutes toutefois s'étaient élevés au sujet de l'authenticité de cette effigie. Mais voici maintenant que

dans les « Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France » (8<sup>e</sup> série, tome II), M. Buttin étudie *La prétendue armure de Jeanne d'Arc*. Il est d'avis que le dessin de cette dalle constitue tout simplement un faux, exécuté au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Et il le prouve en établissant que cet armement est composé d'une hache d'armes anglaise de 1470, d'une armure de champ clos milanaise de 1520, et d'une bardiche bohème de 1630. C'est cet assemblage grotesque et hétéroclite qui aurait dû servir à une guerrière française morte en 1431.

Avant de clôturer ce compte-rendu, je crois devoir encore attirer votre attention sur le premier volume des « Annales du Cercle archéologique d'Ath ». Vous y trouverez les études de MM. Matthieu et Leuridant, dont nous avons déjà reçu des tirés-à-part, et que précédemment, je vous ai signalés. Vous pourrez encore prendre connaissance de diverses notices complémentaires se rapportant à un oncle du peintre Teniers, le mathématicien *Jean Taisnier*, dont on reconstitue la biographie et analyse les principaux travaux. D'autres notices sont consacrées à des institutions religieuses locales, telles les sœurs grises de Chièvres, la confrérie du Saint-Sacrement, à Ath, etc. En dernier lieu, M. le D<sup>r</sup> Mahy esquisse la vie de Sybille de Gages et fournit des détails sur son culte et sur sa famille. Le premier volume du Cercle d'Ath constitue un début heureux, et fait favorablement augurer de la suite des travaux de cette nouvelle société archéologique.

FERNAND DONNET.

*Anvers, 3 août 1913.*

---

## Découverte d'une urne néolithique à Merxplas (Anvers)

---

Le petit vase que nous avons l'honneur de présenter à l'Académie royale d'Archéologie, a été trouvé à Merxplas, à un endroit que nous décrirons ultérieurement lorsque nos fouilles seront terminées.

En extrayant du sable, à environ un mètre de profondeur, l'ouvrier a rencontré quantité de cailloux et des tessons d'urne, qui nous ont été remis, parce qu'on savait que nous recherchons ce genre d'antiquités. Les « cailloux » ont été déversés avec d'autres débris et n'ont pu encore être retrouvés, la remise des tessons nous ayant été faite assez tardivement. A l'endroit de la découverte nous avons recueilli quelques fragments de lames de silex.

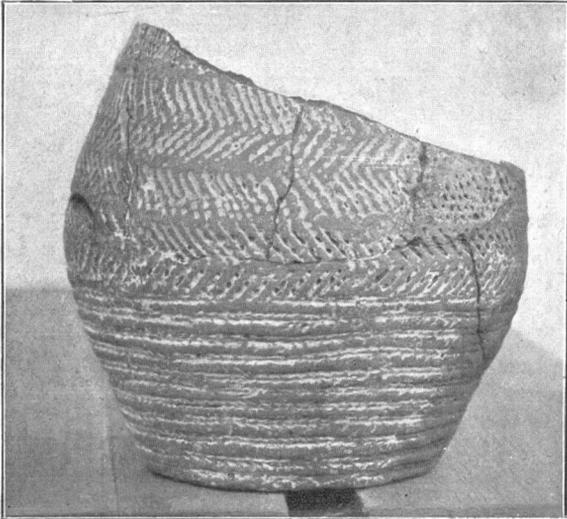
Les tessons recollés avec soin, nous ont donné une urne de 0<sup>m</sup>10 de haut, et 0<sup>m</sup>10 de large. Le fond a un diamètre de 0<sup>m</sup>065.

Elle est en terre cuite jaune pâle, donnant une cassure noire qui fait apparaître l'urne comme couverte intérieurement et extérieurement d'une espèce d'engobe de couleur jaunâtre.

Ainsi que le montre la photographie jointe, la décoration a été obtenue dans la partie inférieure à l'aide de cordelettes, peut-être en sparterie, qui contournent complètement la panse du vase *en spirale*. La partie supérieure du décor se compose d'une série d'angles obtus qui s'emboîtent et qui semblent être obtenus par un tressage de jonc ou de sparterie assez large, imprimé dans la pâte avant la cuisson.

Ce petit vase appartient au groupe de céramique néolithique.

Elle apparaît en Bretagne à la fin du néolithique, tandis que





dans le sud de la France, en Portugal et en Sicile, elle se classe à l'âge du bronze I (1).

Des poteries semblables ont été trouvées dans les *hunnbedden* de la Drenthe, à Eext, Vulthe, Peize, Steenwijkerswolde, Angelslo et ailleurs en Hollande. On en a rencontré d'ailleurs dans toute l'Europe occidentale, en Scandinavie et en Angleterre. Jusqu'ici elle était inconnue en Belgique et la trouvaille de Merxplas constitue la première de cette espèce faite sur le sol belge.

Les archéologues Allemands appellent cette céramique *schmurkeramik*.

Partout le type est identique. Ce sont des coupes (*bekers*) (2) ventruées et à grand bord cylindrique, recourbé vers l'extérieur, portant des empreintes d'une corde enroulée sur la pâte fraîche avant la cuisson. La couleur de l'urne est jaune-clair. La terre cuite dont elle est fabriquée, semble être finement moulue et assez fragile, ce qui peut faire supposer que les cordelettes dont on entourait le pied de cette espèce de poteries, servait à les consolider jusqu'au moment de la cuisson.

Montelius classe cette poterie, contrairement à l'avis de Götze (3), aux derniers temps du néolithique (4).

Holwerda dit que si on rencontre ces *klokbekers*, coupes en forme de cloche (nom générique donné aux vases cordés, *touwceramiek*, et aux vases à zones, *zonebekers*, tous deux en forme de cloche) dans les sépultures en pierre de la Scandinavie, on peut en inférer que ces monuments y ont subsisté plus longtemps qu'en Hollande (5). En Hollande on les trouve employées comme urnes cinéraires, ce qui peut les faire considérer comme le type de transition de l'antique inhumation à la plus récente incinération.

En France, on a trouvé de ces poteries, notamment dans la

(1) J. DÉCHELETTE. *Manuel d'Archéologie préhistorique*. Paris, Picard, 1908, I, 407.

(2) L. STROOBANT. *Les civilisations primitives de la Hollande*. Turnhout, Splichal, 1908.

(3) Götze a prouvé que le cuivre accompagne déjà le *Touwkeramiek*.

(4) MONTELIUS. *Die chronologie der ältesten Bronzezeit*, 89.

(5) Dr J. H. HOLWERDA. Jr. *Nederland's vroegste beschaving*, résumé dans L. STROOBANT. *Les civilisations primitives de la Hollande*. Turnhout, Spichal, 1908, p. 12, citant SOPHUS MULLER. *Urgeschichte*, p. 23. *Nord. Alterh.*

grotte du Castellet, où MM. Cartailhac, Cazalis de Fondouce et Huart ont trouvé des pointes de flèche en silex, des hachettes en pierre polie, des pendeloques et cent quatorze rondelles en callais (1). Le mobilier des allées couvertes de Fontvielle, parfaitement homogène et caractéristique, détermine nettement, dit Déchelette, l'attribution chronologique de ces cryptes. Elles remontent à la période de transition du néolithique à l'âge du bronze, période synchronique dans le midi de la France avec la fin du néolithique pur en Armorique.

Edouard Piette rencontra dans la cinquième chambre du tumulus du Pouy de la Halliade, trois vases calciformes à pâte rougeâtre, ornées de zones pointillées, *tout à fait semblables à ceux de la Bretagne*. La sixième chambre contenait une petite lampe d'or martelé, d'autres vases et des grains de collier en callais (2).

Nous croyons intéressant de citer ici in extenso ce que Déchelette dit à propos de ces coupes :

« On a tout d'abord reconnu l'existence en Europe de deux grandes familles de poteries néolithiques, la céramique cordée ou céramique à la ficelle (*Schnurkeramik*) et la céramique rubannée (*Bandkeramik*). La première est caractérisée en principe par une technique spéciale de l'ornementation gravée en creux. Celle-ci n'est point exécutée à l'aide d'un ébauchoir, mais se compose essentiellement d'empreintes de cordelettes ou de ficelles minces, appliquées en raies horizontales dans la pâte fraîche.

La seconde famille comprend des vases ornés de bandes ou rubans disposés de diverses manières: en chevrons, en ondulations, en spirales, etc. Les bandes sont tracées soit par des lignes incisées (continues ou interrompues), soit par des lignes ponctuées. Elles présentent souvent un champ hachuré, quadrillé ou pointillé. »

Déchelette reproduit d'après Götze (3) (fig. 199), la classification

(1) CAZALIS DE FONDOUCE. *Allées couvertes de la Provence*, I et II. Paris, 1873 et 1878, et HUART. *Rapport sur les fouilles de la grotte-dolmen du Castellet*. Arles, 1876, p. 312, cité par DÉCHELETTE, I, 406.

(2) E. PIETTE. *Note sur les tumulus de Bartrès et d'Ossun*, Mat, 1881, p. 522, cité par Déchelette, I, 410.

(3) GÖTZE. *Die Eintheilung der neolithischen Periode in Mitteleuropa*, in

générale des vases néolithiques (21 vases) dont 4 vases cordés (*Schnurkeramik*), 2 vases calciformes, 2 types hybrides, 2 vases à bandes (*bandkeramik*), dont l'un rappelle la céramique des fonds de cabane de la Hesbaye, fouillés par De Puydt (1).

Si nous adoptons la classification des archéologues allemands, nous constatons que le vase de Merxplas se rapproche des vases calciformes. « On les avait tout d'abord réunis à ceux du groupe précédent (vases cordés en forme de gobelet), mais ils en diffèrent tout à la fois par leur décor, par leurs formes et par leur distribution géographique (2). Leur décor composé de zones horizontales, couvre toute la surface du vaisseau, au lieu de s'arrêter au second tiers de la hauteur. » C'est-à-dire que dans les vases cordés du premier groupe, le bas du vase (environ 1/3 de la hauteur) est vierge de tout décor.

M. le Dr J. H. Holwerda, directeur du musée de Leide, auquel nous avons soumis une photographie du vase de Merxplas, nous écrit que c'est sans aucun doute « *een touwzonebeker, een zoo gezegd neolithisch stuk gelijk het bij ons zeer veel voorkomt.* »

M. de Loë, conservateur de la section « la Belgique ancienne des musées Royaux », nous écrit qu'il s'agit bien d'un vase néolithique de la famille des vases cordés. C'est la première fois. ajoute notre aimable confrère, que l'on rencontre en Belgique un spécimen de ce genre de céramique représenté seulement dans les collections de l'Etat par quelques vases provenant de la Suisse Saxonne (Donation Hagemans).

On a trouvé des vases calciformes, dans diverses régions françaises et notamment dans les Pyrénées, en Provence, en Bretagne et dans le bassin inférieur de la Seine. « En Bretagne, ils

*Correspondenz-Blatt der Deutschen Gesellschaft für Anthropologie, etc.* Brunswick et Munich, 1900, p. 134, cité par DÉCHELETTE. *Manuel*, I, 548.

(1) MARCEL DE PUYDT. *Emplacements d'habitations préhistoriques en Hesbaye*, in *Bullet. de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, tome VI, 1907.

(2) REINECKE. *Zur jüngeren Steinzeit in West- und Süddeutschland*, in *Westdeutsche Zeitschrift für geschichte und künst.* Trèves, 1900, p. 225, cité par DÉCHELETTE. *Manuel*, I, 549, donne une énumération détaillée des régions où cette céramique est connue.

proviennent des dolmens et allées couvertes du Finistère et du Morbihan. Ils sont en terre fine de nuance rougeâtre ou brune, rarement noire. Le décor se compose ordinairement de zones horizontales pointillées, alternant avec des zones unies, lustrées à l'ébauchoir. Les zones pointillées présentent surtout des haclures obliques, simples ou quadrillées, et des dents de loup. » Et Déchelette, que nous citons ici, reproduit (fig. 200), cinq vases caliciformes provenant d'un dolmen de Rogarte, Carnac (Morbihan) (1); du tumulus de la Halliade, Bartrès (Basses-Pyrénées) (2), de la Sicile (3); et de Kralupi (Bohême) (4).

En Scandinavie, les *klokbekers* se trouvent dans les dolmens. En Hollande, et notamment dans une colline près d'Oldenzaal, on a découvert deux vases cordés accompagnés de petits couteaux en silex (*Twentsche Oudheidkamer*), mais sans trace d'inhumation. A Appeldoorn, on a trouvé un marteau en pierre dans une tombelle semblable. Une autre découverte de cette espèce de vases en Hollande était accompagnée de bronze (musée de Leiden) ce qui tendrait à confirmer la thèse de Götze.

Mais ces divers vases, de forme assez large, trapue, et évasés du haut ne présentent dans leurs zones horizontales qu'une partie du décor du vase de Merxplas. Ce sont les ornements au pointillé que l'on a supposé avoir été obtenus par l'impression sur la pâte crue de bandes en sparterie. Le vase néolithique de Merxplas comprend en outre dans sa partie inférieure un décor provenant de ficelles ayant entouré la poterie avant la cuisson.

Cette particularité le rapproche des types de Götze, tandis que les véritables vases *cordés* répondant exactement à ce type manquent en France.

Déchelette croit avec Montélius à l'origine orientale de ce type

(1) D'après P. DU CHATELLIER, *La poterie aux époques préh. et gaul. en Armorique*, pl. 11, fig. 1, pl. 8, fig. 1 (cité par DÉCHELETTE).

(2) D'après PIETTE. *Note sur les tumulus de Bartrès et d'Ossun*. Mat., 1881, pl. XVII, fig. 4 (cité par Déchelette).

(3) D'après CARTAILHAC. *Âges préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, p. 117, fig. 148 (cité par Déchelette).

(4) D'après PIC. *Staroizinitosti Země Ceské*, I, fasc. I, p. 208, pl. XXXIX, 1, (cité par Déchelette).

céramique qui rappelle des vases de l'Égypte et de l'Asie-Mineure du troisième millénaire *avant* notre ère (1). Holwerda Jr estime que pour la Hollande, on ne peut les dater plus haut qu'environ vers l'an 1000 avant J. C. et que cette espèce de céramique serait contemporaine de la transition de l'antique inhumation à la plus récente incinération (2). Mais tandis que les vases calciformes de l'Allemagne du Nord, du Danemark, ainsi que de la Péninsule ibérique appartiennent aux dernières périodes de l'âge de la pierre, ceux des Îles Britanniques se placent au début de l'âge du bronze.

On est loin d'être d'accord sur la chronologie des vases néolithiques. « Tandis que MM. Köhl, Schumacher, Heierli en Koenen considèrent la céramique rubannée comme antérieure à la céramique cordée et placent cette dernière à la fin du néolithique, MM. Götz, Reincke et Schliz ont soutenu énergiquement la thèse contraire, revendiquant la priorité pour la céramique cordée » (3).

Des fouilles récentes faites avec beaucoup de soin et de méthode par le docteur J. H. Holwerda, notamment au Hertekamp les Vaassen (4) (partie est de la Hollande) ont démontré que les urnes dites *Klokbekers* accompagnées de lames de silex, accompagnaient des ossements en tas non incinérés sous des coupoles en bois. Ces coupoles faites de rondins posés en cercle formaient l'ossature d'une tombelle. Ce peuple qui aurait vécu à la fin du néolithique serait apparenté aux constructeurs des *Hunnebedden*, dolmens, de la Drenthe, où les blocs erratiques se rencontrent en abondance.

M. Holwerda expose à ce propos que très vraisemblablement *le dolmen* remplace l'abri sous roche ou la grotte sépulchrale, comme les monuments mégalithiques de la France sont la continuation des grottes Ligures. L'absence de ces dernières a pu faire naître l'idée d'en créer d'artificielles là où se rencontraient des blocs erratiques. Enfin dans les contrées sablonneuses comme la Campine, la coupole faite de rondins accumulés dans le sens horizontal et circulairement a remplacé le dolmen.

(1) MONTELIUS. *Die Chronologie der ältesten Bronzezeit*, p. 88.

(2) Dr J. H. HOLWERDA, Jr. *Nederland's vroegste beschaving*, cité.

(3) DÉCHELETTE. *Manuel*, 1, 553, note 2.

(4) Dr J. H. HOLWERDA, Jr. *Opgravingen in de Hertekamp bij Vaassen*, in *Oudheidkundige mededeelingen van het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden*, 's Gravenhage, M. Nyhoff, 1910.

On sait que les dolmens sont « des ossuaires contenant des sépultures collectives et successives » (1). M. Holwerda insiste sur la grande analogie, non seulement de la céramique calciforme des dolmens et des tombelles à coupoles de bois de la Hollande, mais de leur destination analogue démontrée par le désordre des ossements accumulés et de leurs instruments néolithiques. Et il se demande si les tombes à coupoles de la Grèce ne sont pas l'exécution perfectionnée, en pierre, des tombes à coupoles de bois de la Hollande néolithique. Comme à Mycènes, le poignard triangulaire de bronze accompagne la *klokbekerkultuur* dans les pays Nordiques. Même les coupes d'or de Mycènes trouvent leurs analogies en Angleterre. (*Greenwell Brit. Barr.* 100), et près des frontières de la Hollande (LINDENSCHMITT. *Allert. heidn. Vorz* III, XI, 1, 3). Les découvertes en Hollande de M. Holwerda établissent un lien incontestable avec les pays classiques et la même civilisation préhistorique se constate sous les diverses manifestations de mégalithes, tombes à coupoles et tombes simples.

Moins probante est la découverte près de l'Uddelermeer d'une *Klokurn* qui fut trouvée comme de coutume l'ouverture en bas (2), mais accompagnée de silex taillés et d'un fragment de hache-marteau en pierre.

Les découvertes les plus récentes de cette espèce de céramique sont celles de Hanendorp (Emst) Hollande. MM. Holwerda Jr et Evelein y ont fouillé une tombelle ayant contenu une coupole eu rondins superposés ayant livré des vestiges d'un cadavre inhumé dans une position accroupie et accompagné d'un très beau *touwbeke*, vase cordé, d'un petit vase de même type, d'un grand coupeau en silex bien poli et d'une tête de cheval (3).

*Merxplas, Sept. 1913.*

LOUIS STROOBANT.

---

(1) JOSEPH DÉCHÈLETTE. *Manuel d'archéologie*, cité. I, 395.

(2) Dr J. H. HOLWERDA, Jr. *Hunnenschans bij het Uddelermeer in Oudheidkundige mededeelingen van het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden*. 's Gravenhage, M. Nyhoff. 1909.

(3) Figurés dans Dr J. H. HOLWERDA, Jr et Dr M. A. EVELEIN. *Opgravingen bij het Hanendorp (Emst) in Oudheidkundige mededeelingen van het Rijksmuseum van Oudheden, te Leiden*. 's Gravenhage, M. Nyhoff, 1911.

# Malines.

## Une construction de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

---

MESSIEURS,

M. Wittman, un aimable correspondant de Malines, se passionnant pour les choses anciennes existant dans la ville qu'il habite, voulut bien, il y a quelques mois, attirer mon attention sur une très vieille construction qu'il semble y avoir découverte.

Il me paraît utile de vous parler aujourd'hui de ce reste imposant de l'architecture civile d'une cité voisine du siège de notre Académie.

A Malines, en étudiant les monuments, on est amené à croire qu'à deux époques distinctes, des architectes locaux ont fait naître un mode constructif très spécial, bien caractéristique.

Avant les maîtres bâtisseurs dont les noms célèbres sont connus de tous, et qui y créèrent l'admirable ordonnance du style gothique fleuri, des constructeurs malinois, vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, auraient créé aussi, de toutes pièces, un mode de décoration de façades, que je vais caractériser, en décrivant comme exemple typique, l'une d'entre elles, et non des moins intéressantes, quoique étrangement ignorée jusqu'ici.

A considérer l'inspiration uniforme de quelques-unes de ces constructions malinoises de cette époque, telles les Halles, le vieux Palais, ou aussi certains monuments disparus, dont je vous dirai un mot, on se demande si l'architecte de celle qu'aujourd'hui je veux faire connaître, ne fut pas un véritable novateur.

Il ne m'est pas possible de faire des recherches d'archives, en ce moment; mais, même si elles devaient être ardues, difficiles, des savants malinois seraient parfaitement à même, de les entreprendre. Il serait intéressant de retrouver le nom de celui qui dessina les « modèles » de ces diverses constructions de la belle ville de la Dyle.

Je dois vous indiquer comme pouvant être tracées par la main d'un unique constructeur resté anonyme, je pense, les façades des Halles, la partie centrale, avec ses tourelles, l'ancienne *Adeghem poort*, dont j'ai un dessin, et qui, elle aussi se distinguait par des tourelles en encorbellement, et puis encore la Porte Sainte-Catherine, aussi démolie.

La plus caractéristique de ces bâtisses imposantes est, comme le montre le dessin, la Porte d'Adeghem. Je puis vous la montrer sous divers aspects.

Enfin, et c'est là la principale indication, l'ancienne maison communale, ou des Echevins, *schepenhuis*, possède aussi ces tourelles à la naissance d'un double pignon.

Pour fixer nos idées sur ces œuvres de ce maître bâtisseur anonyme il importe de dire que les portes de la ville, du moins celles que j'ai citées, sont de la fin du xiv<sup>e</sup> siècle.

C'est aussi l'époque à laquelle, en 1370, les drapiers Malinois faisaient travailler 3200 ouvriers, et cette puissante corporation se maintint, malgré les rudes coups que lui portèrent ses luttes avec les ducs de Brabant et les évêques de Liège.

C'est dans la « Belgique illustrée » de Dumont Wilden, à la page 94, que je trouve ce renseignement.

Il m'est utile, comme vous allez le voir, de le citer.

J'en reviens donc à la construction si intéressante que je devais vous décrire. Elle est actuellement englobée dans le grand périmètre du terrain occupé, au centre de la ville, assez près de la grande église Saint-Rombaut, par le couvent des Sœurs de la Miséricorde.

On y accède par la rue des Béguines, au fond d'une cour, à gauche, et le bâtiment en lui-même, de ce côté, ne paraît pas offrir d'intérêt, ayant été modernisé et badigeonné.

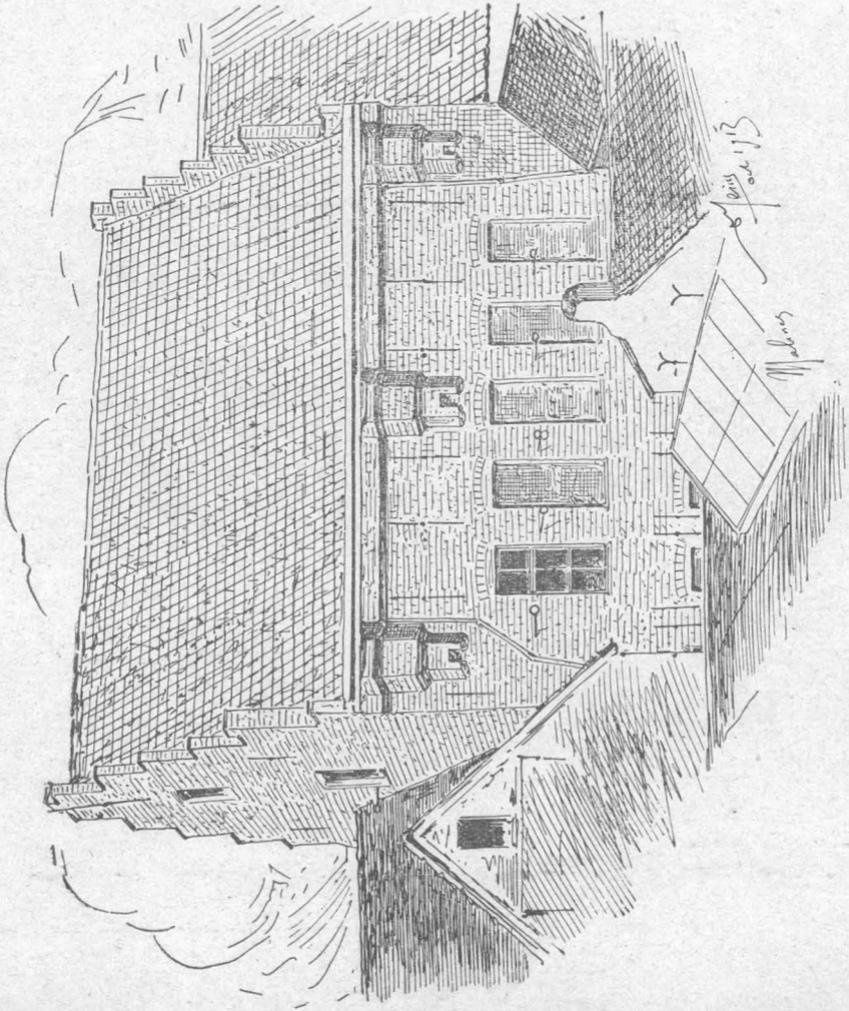
Je vous en montre l'autre côté, avec ses formes les plus intéressantes au point de vue de la valeur archéologique; ce sont celles de la bâtisse en question, face vers la place des Bailles, et le dessin que je vous en

A MALINES

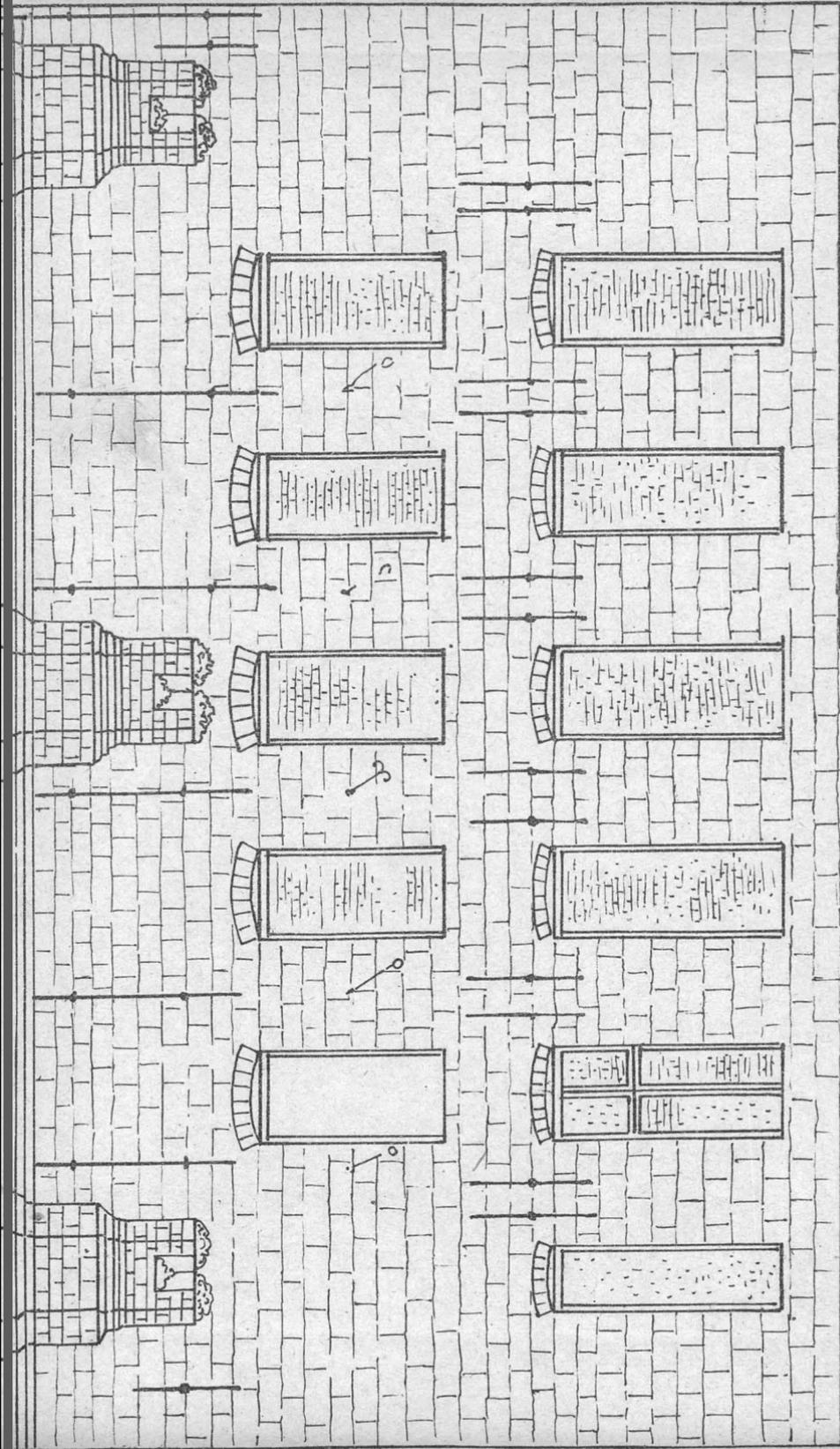
Une construction  
de la fin du XIV. siècle.

Rue des Béguines.

C'était probablement  
la primitive  
Halle aux draps.





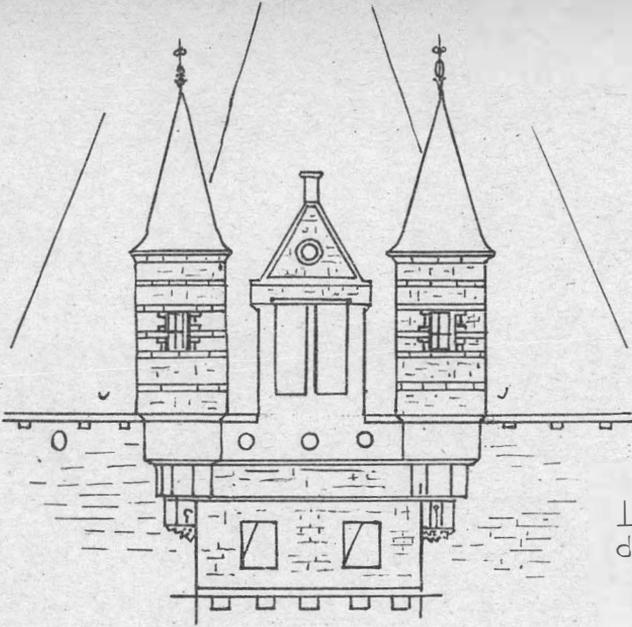


à Malines  
rue des Béguines.

Bâtiment du XIV<sup>e</sup>. S.  
probablement Ancienne Halle aux draps.



à Malines.



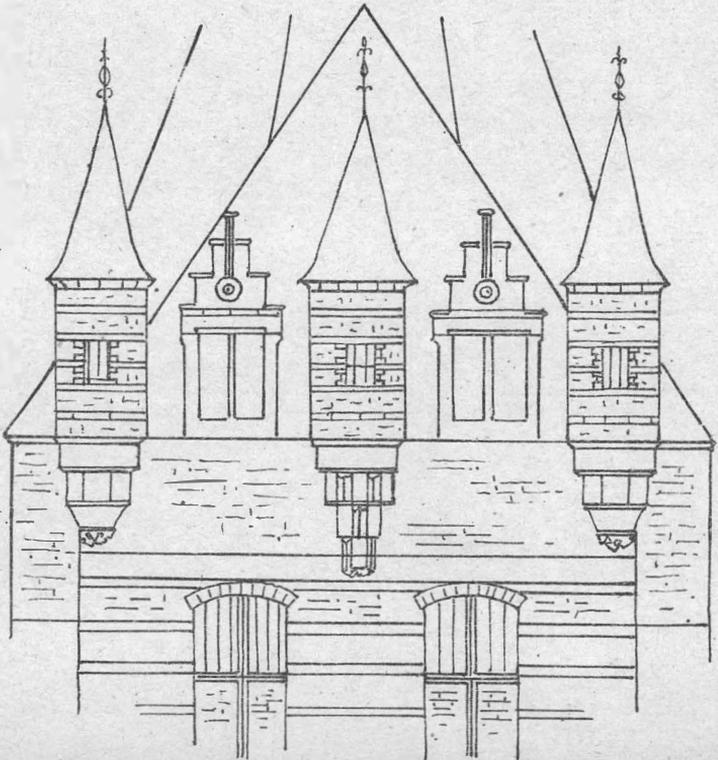
La Porte  
d'Adegem,  
démolie.

Autre face  
de la  
même porte.

==

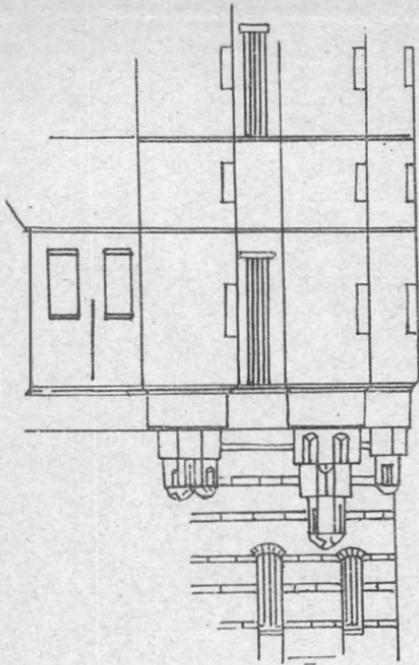
Fin  
XIV<sup>e</sup> s.

remaniement  
du XVI<sup>e</sup> s.

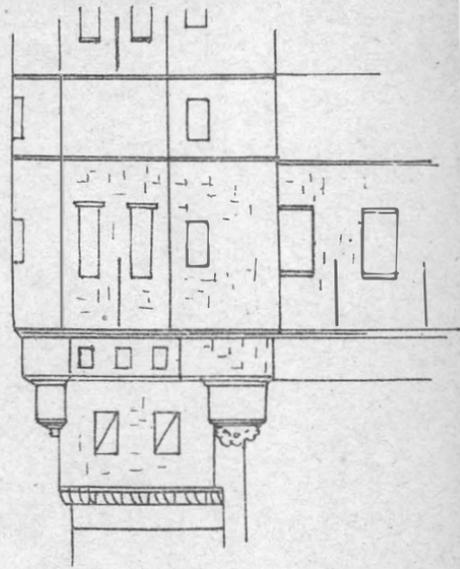




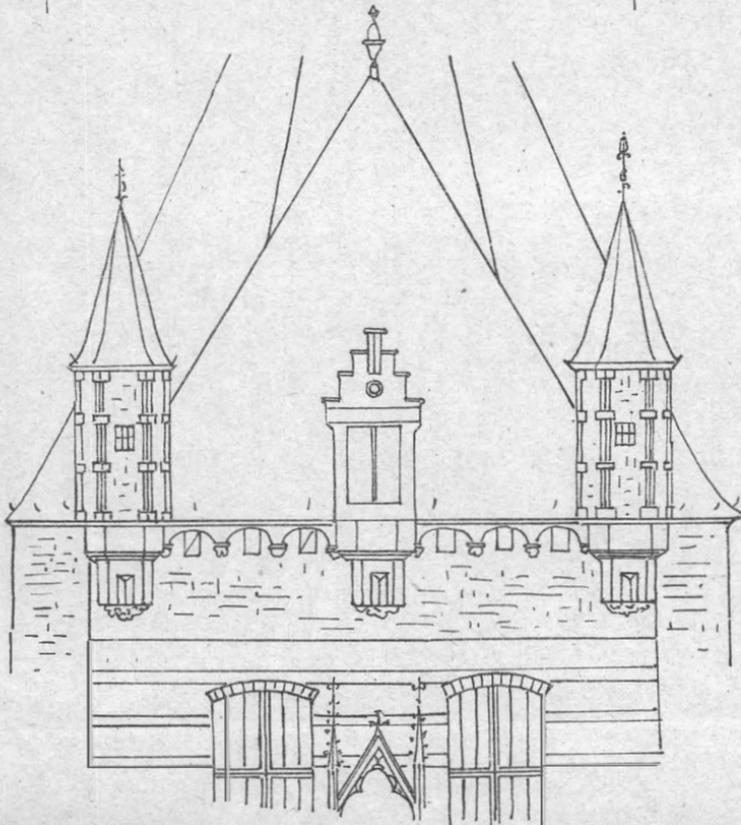
à Malines.



La Porte d'Adegern  
d'après un tableau de 1507.



La même porte  
d'après un plan de 1577.

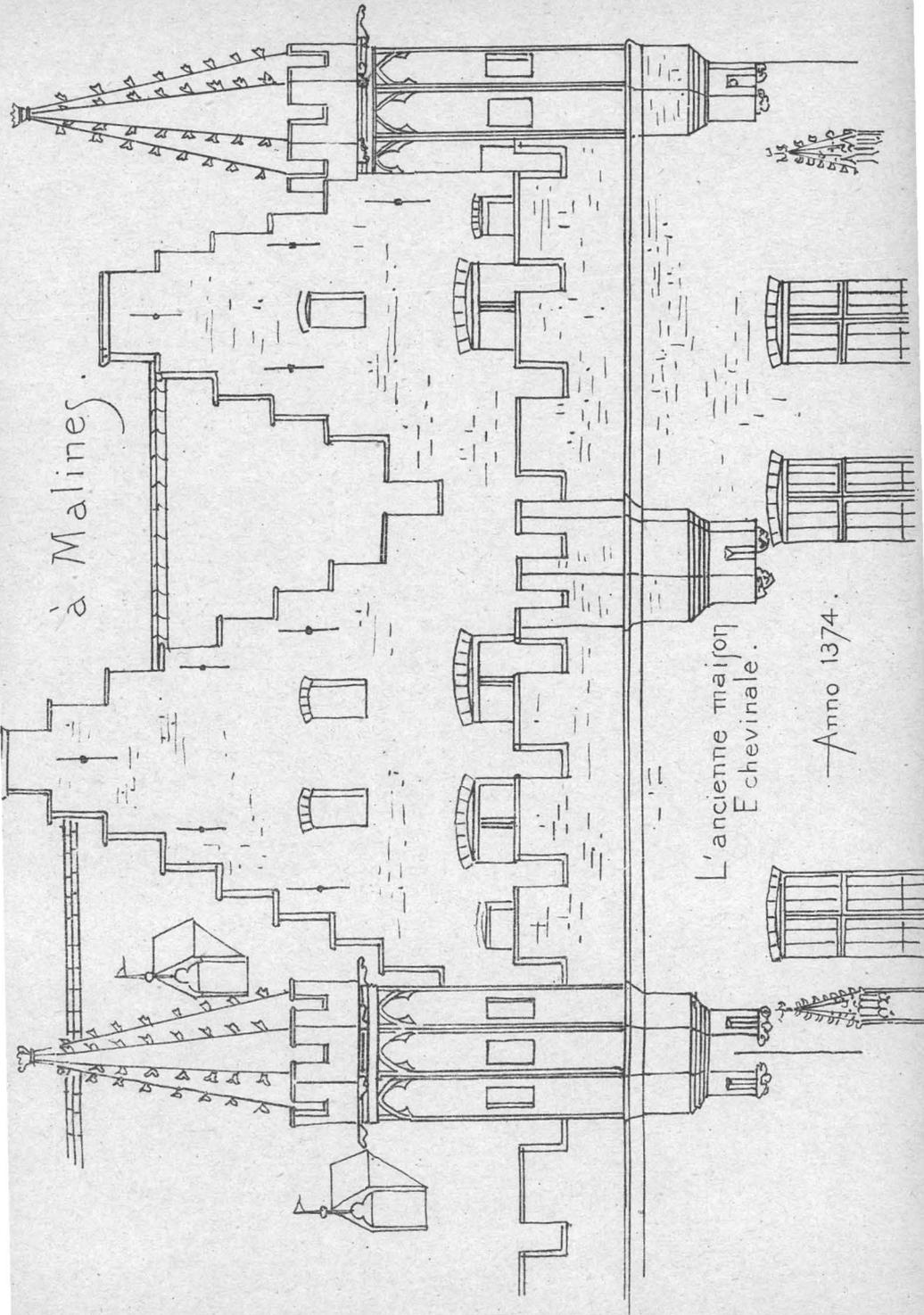


Fin XIV<sup>e</sup> c.  
remaniements  
du XVI<sup>e</sup> s.

La Porte St<sup>e</sup> Catherine, démolie.



à Malines.



L'ancienne maison  
Echevinale.

Anno 1374.

1374  
1375  
1376  
1377  
1378  
1379  
1380  
1381  
1382  
1383  
1384  
1385  
1386  
1387  
1388  
1389  
1390



soumets vous indique les proportions imposantes, comme aussi ses tourelles, ses consoles à têtes, dont les formes et les ornements sont si bien apparentés à ceux des autres bâtiments que j'ai cités. La façade à double étage, du côté indiqué, est en pierre nue et fruste et n'a pas subi de remaniements notables.

Pour mieux les connaître j'ai parcouru récemment les travaux publiés sur Malines et ses monuments; j'ai vu sur des plans que notre corps de bâtiment, s'il est accessible par la rue des Béguines, est aussi très proche de la rue des Draps; cette indication me paraît utile à noter, car je me figure, en voyant la bâtisse, qu'elle avait pu ou dû servir de Halle; une autre raison me le fait croire encore, elle m'est suggérée par la lecture du volume édité par la maison Godenne, à Malines. L'auteur se demande si les drapiers de cette ville, si puissants, si nombreux à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, n'ont pas eu un local aux environs de cette rue des draps (*comme on l'a suppose*, dit-il,) et cela près de la Mélane. En fait, cet état de choses paraît avoir existé; la Mélane, que l'on comble en ce moment avec tant d'autres charmants *vlietjes* de Malines, coule à quelque vingt mètres du bâtiment dont nous nous occupons. Il est étrange, vraiment, que les archéologues de Malines, ayant eu l'occasion d'entrevoir celui-ci, n'ont pas songé à l'identifier avec l'entrepôt, le magasin dont ils soupçonnaient l'existence, qu'ils proclamaient nécessaire.

Des recherches complémentaires devraient être faites par nos confrères de la ville de Malines, qui possède de riches archives et dans lesquelles, fort apparemment, ils pourraient trouver les renseignements nécessaires. Je dois me borner, ayant eu l'occasion d'examiner rapidement ce mystérieux local, à appeler l'attention des architectes et des chercheurs sur son existence et je ne pourrais mieux propager les quelques données recueillies sur lui qu'en vous apportant ces rapides notes, que publiera notre Bulletin et qui pourraient les guider dans leurs investigations nouvelles.

Je souhaite que celles-ci soient entreprises, car ce document d'art et d'histoire en vaut la peine. Il est de belle et noble forme, et d'une époque dont il ne nous est conservé, en Belgique, que relativement peu de restes aussi importants.

Je ne me hasarde pas à en donner une description complète.

Les planches qui accompagnent cette courte notice sont suffisamment explicites et claires.

J'ajouterai, pour finir, que l'intérieur de ce bâtiment, qui posséda visiblement des créneaux reliant les tourelles, (d'où une sorte de chemin de ronde), est encore digne, lui aussi, d'un examen moins superficiel que celui que j'en ai fait. Il y a là des consoles de poutres très curieusement sculptées, où apparaissent le lion, le cerf, un cor suspendu à une chaîne (?) des feuillages, etc. Peut-être ces éléments pourraient-ils aussi donner une indication pour les recherches à faire. Ce cor me paraît être, employé simultanément avec un cerf, un attribut de chasse, ou peut-être un meuble d'armoire à attribuer à quelque famille malinoise ou bien encore une reminiscence se rapportant à la corporation des Drapiers.

Quoiqu'il en soit, en vous mettant, Messieurs, sur la trace de ces documents divers, j'espère que la découverte fortuite, que nous devons principalement au chercheur malinois que j'ai eu le plaisir de citer, pourrait intéresser nos architectes, nos historiens, nos archéologues. A la liste des curiosités de notre pays, on pourra désormais ajouter le spécimen sur lequel j'ai appelé votre attention; parmi les beautés architectoniques malinoises, il tiendra une place relativement importante, je n'en doute pas.

Les dessins que je vous ai montrés sont extraits d'un double que M. Wittman possède d'une série considérable de levés, d'un extrême intérêt au point de vue malinois, que son père fit, il y a une cinquantaine d'années, et qui, réunis en album, sont actuellement déposés aux archives de cette ville.

J'ai tenu à vous en montrer quelques planches dont l'une donne la physionomie exacte de la façade vétuste que nous avons examinée. Ce document prouve que cet ami des monuments anciens de Malines, M. Wittman père, avait déjà reconnu, il y a bien longtemps, la grande valeur du morceau d'architecture que je vous ai signalé.

Il est étrange, je le répète, qu'aucun des ouvrages sur Malines, même l'intéressante et très complète monographie récemment publiée, ne donne d'indication sur ce curieux monument civil, qui, cependant, vous en conviendrez ne peut rester oublié, ni négligé.

A. HEINS.

# Le caveau sépulcral de Rubens

---

Relation de son ouverture, en 1855,  
d'après des documents authentiques inédits.

---

L'église Saint-Jacques reçut sa dépouille mortelle devant laquelle, en 1803, Napoléon alla s'incliner, et comme si dans la nature de Rubens il y eut un mélange divin, Ses restes étaient intacts....! (F. G. *Hommage national à la mémoire de Rubens*. Anvers, de Lacroix, 1840.)

---

C'est au cours du mois d'octobre 1855, qu'eut lieu l'ouverture du caveau sépulcral de Rubens, dans la ci-devant insigne collégiale de Saint-Jacques, à Anvers.

Si jamais un événement donna lieu à des relations inexactes et à des allégations fantaisistes, c'est bien celui-là.

Le premier compte rendu parut dans le journal *Het Handelsblad* du 24 octobre. *Le Précurseur*, le jour suivant, publia une très courte relation. Un mois plus tard, figura dans le *Journal d'Anvers* une version très détaillée, due au graveur Michel Verswyvel. Cet article, à prétentions savantes, fit quelque sensation

A son tour, le *Messenger des Sciences historiques*, de Gand, donna, dans la dernière livraison de 1855, une note qui n'était autre que le résumé de l'article paru dans le *Handelsblad*.

Mais tous ces récits étaient, en général, tellement incomplets et si peu véridiques (1), que feu l'avocat Théodore Van Lérius, qui remplissait à cette époque les fonctions de marguillier-secrétaire de Saint-Jacques, se crut obligé, quand parut la note du *Messenger*, de lui adresser une réfutation en règle. Mais dans sa lettre, qui fut insérée dans le volume de 1856, sous le titre trop vague de *Une rectification*, il se contenta uniquement de signaler et de rectifier les erreurs commises, tout en s'abstenant soigneusement de faire connaître la réalité toute entière ainsi que certains détails encore inédits (2). Cette *Rectification* ne saurait donc être considérée comme un compte rendu complet, d'autant moins que son auteur ne visait que les allégations erronées parues dans le périodique gantois et non celles répandues par les journaux anversois.

En 1877, lors des fêtes du tricentenaire de la naissance de Rubens, le *Courrier de la Semaine* réédita la relation de Verswyvel, sans tenir compte, le moins du monde, des démentis de Van Lérius.

J.-B. Van Mol, en la même année, publia une biographie de Rubens (3), où furent répétées derechef les légendes en cours et où d'autres de son invention virent également le jour.

Enfin, il y a quelque temps, un libraire-bouquiniste de la ville s'avisait d'éditer, sous forme d'une brochure de quelques pages, le récit fantaisiste de Verswyvel.

En résumé, toute la littérature existant au sujet de l'ouverture

(1) La relation du *Handelsblad* est celle qui se rapproche le plus de la réalité. Le récit de Verswyvel est celui qui s'en éloigne le plus. Désirant être aussi complet que possible, nous croyons nécessaire de publier ces deux narrations à titre de pièces justificatives.

(2) Voici en quels termes Van Lérius formule ses réserves :

« Quoi qu'il en soit, du moment que j'ai lu l'article du *Messenger*, je me suis » promis d'y rectifier ce qu'il renferme de contraire à la vérité ; mais je me » bornerai à cela et m'abstiendrai de raconter ici ce que je trouve constaté » dans les pièces authentiques que j'ai sous les yeux. »

(3) J. B. VAN MOL. *Pierre-Paul Rubens*. Anvers, J.-E. Buschman (1877). Nous reviendrons plus tard sur une de ces inventions.

du caveau sépulcral de Rubens, est un tissu d'inexactitudes et de ridicules légendes, que l'on n'a cessé de répéter et que l'on propage encore en ce moment.

Dans cette situation, n'est-il pas de notre devoir de rétablir la vérité? Nous qui sommes particulièrement documenté au sujet de cet événement, pouvons-nous tarder encore à faire usage, dans ce but, des pièces authentiques qui sont en notre possession?

Ces documents ne sont autres que les minutes des trois longs procès-verbaux, rédigés lors de l'ouverture du caveau, par celui-là même qui dirigea l'opération et qui, dans la suite, présida personnellement aux diverses visites que l'on y rendit, c'est-à-dire par feu notre confrère, l'avocat Théodore Van Lérius.

Ces minutes se trouvent consignées en un cahier in-quarto de 19 feuillets, plus deux exemplaires des invitations à visiter le caveau, qui furent adressées aux personnalités en vue de l'époque. Le tout est de la main de Van Lérius et répond en tous points, sauf quelques détails orthographiques, aux procès-verbaux qu'il coucha personnellement dans les registres aux délibérations du bureau des marguilliers de Saint-Jacques (1).

---

Mais donnons d'abord quelques détails historiques au sujet de l'érection et de la construction de cette sombre demeure : la relation de son ouverture en sera d'autant plus intéressante.

Rubens, peu de jours avant son trépas, exprima verbalement le désir d'être enseveli Saint-Jacques, sa paroisse, et, pour autant que sa veuve et ses enfants jugeassent que sa mémoire en fut digne, il acquiesça à la proposition qu'on lui fit d'ériger une chapelle particulière dans le même temple. Il voulut que, dans ce cas, on

(1) Ces trois procès-verbaux sont datés respectivement des 21 et 28 octobre et du 1 novembre 1855. Les deux premiers forment la base de notre travail ; c'est à ce titre que nous les rangeons parmi nos documents justificatifs. Le troisième, sauf quelques indications de peu d'importance, n'intéresse aucunement notre sujet, attendu qu'il ne constitue qu'une consultation juridique concernant la légalité des mesures prises par le bureau des marguilliers, sans autorisation préalable de la magistrature communale.

disposât, sans autre ordonnance de sa part, d'un de ses tableaux représentant la Vierge avec l'enfant Jésus et accompagnée d'autres saints, pour, éventuellement, en orner l'autel.

En exécution de la volonté dernière de leur époux et père, la douairière et les enfants du défunt, convinrent avec la fabrique de Saint-Jacques, que celle-ci, moyennant une somme de 5000 florins, céderait le terrain nécessaire et se chargerait de la construction d'une chapelle. L'autel, la balustrade et les verrières à ériger dans la suite, restaient à charge de la mortuaire. Celle-ci, d'après le contrat qui fut passé à cette occasion, devait également supporter les frais pour la construction d'un caveau funéraire avec ses accessoires: *eenen kelder met zyn yzers om de doode lichaemen op te leggen*. Cet accord fut ratifié par la magistrature locale, le 16 décembre 1641.

La fabrique de Saint-Jacques confia le travail à Antoine Maïcx, maître-maçon, et Jacques des Enfants, tailleur de pierre. Le 3 novembre 1643, la chapelle était sous toit; quant au caveau, les comptes de la mortuaire renseignent qu'il coûta 230 florins, plus 30 autres pour les tréteaux qui devaient garnir l'intérieur. Une dalle, sculptée aux armoiries de Rubens et de sa femme, fut livrée au prix de 35 florins par la veuve du tailleur de pierre prénommé.

Ce fut dans le courant du même mois que le cercueil, contenant la dépouille du grand peintre, fut exhumé de la sépulture de la famille Fourment, où il avait été déposé trois ans auparavant, pour être transféré dans le nouveau réduit funèbre. Aucune cérémonie religieuse n'eut lieu à cette occasion. Pour tous frais, on paya 5 florins aux fossoyeurs de l'église (1).

Le caveau, à voûte semi-circulaire, présente la même superficie que la construction supérieure. On y accède par un escalier à neuf marches, aménagé dans le circuit du chœur, devant l'entrée de la chapelle. La pierre tumulaire, outre les armoiries, porte encore pour inscription :

(1) A consulter : FRÉDÉRIC VERACHTER, *Le Tombeau de Rubens*. Anvers 1843; Bulletin des Archives d'Anvers, tome II : *De Nalatenschap van Rubens*, et d'autres écrits relatifs au grand peintre.

D. O. M.  
OSTIUM  
MOMUMENTI  
FAMILIAE RUBENIANAE  
R. I. P.

On sait que l'építaphe, qui se trouve à l'intérieur de la chapelle, fut rédigée par Gaspard Gevartius, ami du célèbre artiste, et qu'elle ne fut placée qu'en 1755, par les soins et aux frais du chanoine Jean-Baptiste-Jacques van Parys, son petit-neveu.

Le caveau de Rubens reçut, durant la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle et tout le cours du xviii<sup>e</sup>, les dépouilles mortelles d'un grand nombre de descendants et d'alliés à sa famille. On peut évaluer ces inhumations à une cinquantaine. Citons notamment Hélène Fourment, sa seconde femme, qui, malgré qu'elle eut convolé en secondes noces avec Jean-Baptiste de Brouhoven, fut néanmoins déposée, en 1673, dans le caveau de son premier époux (1).

Van Lérius, dans le procès-verbal du 21 octobre 1855, cite comme dernière inhumation, celle d'un enfant d'Antoine Stier, rue de la Princesse; elle eut lieu le 6 mars 1784.

Nos recherches personnelles nous permettent d'établir que le caveau fut derechef ouvert le 10 avril 1791, et ce pour recevoir les restes d'un enfant de Jean-François baron de Stier, habitant la place de Meir.

Nous avons dressé, d'après les registres aux recettes funéraires de Saint-Jacques, la liste des personnes inhumées dans le caveau de la famille Rubens. Nous publions ce relevé à titre d'annexe à la présente notice.

Le caveau fut encore une fois ouvert durant la première dizaine du xix<sup>e</sup> siècle. Van Lérius, qui relate le fait dans le procès-verbal de 1 octobre, ajoute ne pas avoir retrouvé le motif ni la date exacte, 1808 ou 1809 (2), de cette ouverture insolite. D'une visite

(1) Isabelle Brant, première femme de Rubens, morte le 29 septembre 1626, fut enterrée dans l'église de l'abbaye Saint-Michel, où elle s'était mariée.

(2) Années indiquées dans la *Rectification*.

de Bonaparte à Saint-Jacques, en 1803, et d'une ouverture éventuelle du souterrain, il ne dit mot.

---

Après ce préambule un peu long, peut-être, mais nécessaire en tout cas, abordons maintenant le sujet de notre travail. Disons au préalable que nous guiderons rigoureusement et exclusivement d'après les données des procès-verbaux.

C'était dans la séance du 5 août 1855, que le bureau des marguilliers résolut de procéder à l'ouverture et à la visite du caveau funéraire de la famille Rubens. Le but de cette visite était de constater l'état des lieux et de vérifier le bien-fondé de certaines traditions. L'idée, précisément, n'en était pas neuve: en 1847-1848, lors du placement dans la chapelle Rubens, de deux monuments à la mémoire de descendants ou d'alliés au grand peintre, feu le baron Eugène van Havre la suggéra aux marguilliers de l'époque (1).

Les travaux préliminaires à l'ouverture furent entamés le jeudi 18 octobre, à 6 heures du soir. Ils ne furent terminés que le

(1) Détails empruntés au procès-verbal du 1 novembre.

Une lettre autographe de Son Eminence le cardinal Sterckx, datée du 31 juillet 1840, nous apprend que les marguilliers de Saint-Jacques sollicitèrent à cette époque, à l'occasion du deuxième centenaire de la mort de Rubens, l'autorisation d'ouvrir son caveau sépulcral, d'exhumer ses restes et de les exposer dans l'église. Le chef de l'archidiocèse répondit « que l'usage constant de l'Eglise » s'opposait à un projet de ce genre. Il est probable que Van Lérius, en rédigeant le procès-verbal du 1 novembre 1855, n'ait pas connu cette missive.

Les deux monuments dont il est question dans ce passage sont, à droite de la chapelle, en entrant, *l'Eternité*, figure assise de marbre blanc, par Guill. Geefs; à gauche, la *jeune Chrétienne mourante*, figure couchée de marbre blanc par le même statuaire. Le premier a été érigé à la mémoire de dame Eug.-Cath.-Phil.-Jeanne van Ertborn, femme de Charles-Jean Stier d'Aertselacr, arrière-petit-fils de Nicolas Rubens, fils de Pierre-Paul et d'Isabelle Brant. Le second, en souvenir de dame Henriette.-Car.-Adr. Jos. de Cornelissen, parente de la famille Rubens, et fille du baron Eugène van Havre (*Notice des œuvres d'art de l'église Saint-Jacques*, etc., par Th. VAN LÉRIUS, Anvers 1855, pp. 123-124.)

jour suivant à 3 heures du matin. Il avait fallu d'abord enlever la dalle couvrant extérieurement l'entrée de l'escalier, démolir le mur qui, reposant sur une des dernières marches, fermait intérieurement l'entrée proprement dite du souterrain, enfin conduire au dehors les matériaux provenant de la démolition, ainsi que le sable qui avait comblé l'espace entre la dalle et le mur susdit. On trouva, au cours de ces travaux, une monnaie de billon à l'effigie de Charles II, roi d'Espagne et des Indes. Un employé de l'église, « un homme de confiance » dit le procès-verbal, surveilla constamment ces travaux.

La première visite officielle eut lieu le vendredi 19 octobre, à 3 heures de relevée. Descendirent alors dans l'ancre funèbre : Pierre-Théodore Moons, Théodore Van Lérius, respectivement président et secrétaire du bureau des marguilliers ; Henri Schaefels père, un des survivants de ceux qui, dans la première dizaine du XIX<sup>e</sup> siècle, avaient visité le caveau avant qu'il ne fut muré ; enfin un employé au service de l'église.

Voici le résumé de leurs constatations.

1<sup>o</sup> Le caveau était sec et en bon état. Quelques marches de l'escalier étaient seules délabrées. Il n'exhalait aucune odeur cadavérique.

2<sup>o</sup> Le caveau *semblait* contenir environ 16 cadavres, dont un seul reposait encore dans un cercueil fermé et intact. Les autres étaient réduits à l'état de squelettes, et de la plupart de ceux-ci il ne restait plus que des débris et de la poussière. Le temps avait également consumé la majeure partie des bières.

3<sup>o</sup> Le plus grand nombre de cercueils et de squelettes, ou plutôt de débris funèbres, gisait du côté nord du souterrain. Sur un restant de squelette on reconnut encore un scapulaire. Du même côté se trouvait la bière intacte mentionnée ci-haut. Il régnait en cet endroit un assez grand désordre.

4<sup>o</sup> Au côté sud, ou à droite en entrant (1), on trouva, tout près de l'escalier, deux cercueils ouverts, c'est-à-dire privés de leur couverture. Ces bières renfermaient un squelette d'homme et un squelette de femme ; ils étaient en entier, seule la partie supérieure du

(1) C'est cette partie du caveau que reproduit notre planche.

crâne du premier était réduite en poussière (1). On remarqua que ces coffres funèbres avaient été munis de poignées en fer ; que l'intérieur avait été doublé de velours et que la paille provenant du rembourrage avait gardé sa fraîcheur première. On ne trouva aucune trace des planches qui avaient servi de fermeture.

5° Du même côté se trouvait un tréteau en fer, dont les barres horizontales, au nombre de trois, étaient largement espacées. Sur ce tréteau gisaient les débris de deux cercueils. Les restes d'une chasuble et la partie inférieure d'une étole rouge, encore ornée d'une croix brodée d'or, qui se remarquaient dans le premier, indiquaient clairement que l'on se trouvait devant une sépulture ecclésiastique; on découvrit même sur une des cloisons de la bière la planchette mobile qui caractérise les cercueils de prêtres. Du squelette il ne restait plus que deux os à moelle et un peu de poussière blanchâtre. On se trouvait là en présence des restes d'Alexandre-Jacques van Parys, prêtre, inhumé le 12 avril 1756, frère du chanoine Jean-Baptiste-Jacques van Parys, mentionné ci-haut (2).

Quant au contenu de l'autre cercueil, dont la partie inférieure seule était encore nettement accusée, il se réduisait à un dépôt de fine poussière, aucun accessoire ni indice ne permettait d'émettre la moindre supposition quant à l'identité du défunt placé en cet endroit.

(1) Ces deux squelettes, que VAN MOL (*Ouvr. cité*, p. 97) fait d'abord passer pour des *débris de squelette*, sont bel et bien, d'après lui, les restes de Rubens et de sa seconde femme. De l'ensemble de ces *débris* il va jusqu'à conclure que « le grand artiste était d'une taille moyenne, » plus petite cependant que sa femme Hélène Fourment » ! Inutile d'ajouter que cette affirmation par trop osée n'est étayée d'aucune preuve ni d'aucun raisonnement. Il est vrai que c'eût été très difficile pour ne pas dire impossible.

(2) D'après Verswyvel, il se trouvait sur ces barres de fer « deux cercueils en conservation régulière ». Il leva le couvercle du premier et y vit un squelette « entièrement réduit en cendres ». Il souleva également le couvercle du second coffre et y vit « les restes presque tout réduits en cendres d'un homme bien proportionné et de taille moyenne ». Il constata pourtant que la clavicule était assez grande, que le sternum avait une grande largeur, etc., etc. Bref, que tous ces détails anatomiques s'appliquaient parfaitement à la personne de Rubens, telle que nous la connaissons d'après le portrait peint par van Dyck ! (Voir sa relation aux *Annexes*).

6° D'autres bières avaient également été déposées sur ce tréteau. Il était visible qu'elles s'étaient affaissées sur elles-mêmes et qu'elles avaient glissé sur le sol; celui-ci, en effet, était recouvert de leurs débris (1).

7° La disparition des couvertures des deux cercueils mentionnés sous le n° 4, et le désordre qui régnait dans une partie du souterrain sont des preuves manifestes que l'on y fit antérieurement des recherches, et que celles-ci se firent d'une manière non à l'abri de la critique.

8° Toutes les recherches faites pour reconnaître les restes de Rubens et du cercueil en bois de chêne travaillé à côtes — *de hert-houtte geribde kiste* —, dont il est fait mention dans les comptes de la mortuaire, furent vaines. On remarqua seulement sur un fragment de bière les lettres A. S.

Tous ces détails, soigneusement contrôlés au cours d'une deuxième descente, furent consignés en un procès-verbal qui, lors des visites dont nous allons parler, fut contresigné par la grande majorité des visiteurs.

Le lundi 22 octobre eut lieu la deuxième inspection.

Les visiteurs furent: le très révérend Jean-Baptiste Dirckx, curé de la paroisse; Mgr Jean-Baptiste Lauwers, vicaire général de l'archidiocèse; Louis Beeckmans, un des directeurs de la chapelle du Très-Saint Sacrement de Saint-Jacques; Mademoiselle Sophie Van Celst; Edouard Dujardin, artiste-peintre, et Frédéric Verachter, archiviste de la ville.

Ce dernier, de concert avec Van Lérius et le menuisier au ser-

(1) A remarquer que les procès-verbaux ne disent pas que l'on trouva des ossements parmi ces débris. Van Lérius, dans sa lettre au *Messageur*, insiste sur ce point. Ce qui n'empêche pas Verswyvel d'affirmer qu'il y trouva « une partie de squelette tout en poussière ». Il remarqua même que *les os de ce squelette en poussière* — nous soulignons à dessein ces termes contradictoires — étaient plus fins que ceux du précédent. Il trouva également une partie du radius et une partie de la main et observa surtout la finesse des quatre os du métacarpe! Les conclusions naturelles de ces constatations étaient qu'il se trouvait bien là en présence de restes ayant appartenu à une femme. (Voir sa version aux *Annexes*).

vice de l'église, firent alors de nouvelles recherches pour découvrir le cercueil, ou au moins un fragment du cercueil en bois de chêne de Rubens. Ils ne trouvèrent absolument rien. Ces messieurs discutèrent ensuite sur l'emplacement probable de la bière et tombèrent d'accord pour désigner comme tel le tréteau en fer dont nous avons déjà parlé (1). En effet, on se saurait raisonnablement supposer qu'elle fut déposée en un autre endroit, puisque le caveau, en somme, fut construit pour Rubens, et qu'il en fut le premier occupant. La dignité sacerdotale d'Alexandre-Jacques van Parys fut probablement le motif pour lequel on déposa son cercueil au même endroit. Mais conclure de là que le restant de cercueil avec son dépôt de poussière blanche, qui se trouvait à côté de ce dernier, devait appartenir à Rubens, n'est guère possible, puisqu'il était manifeste que d'autres coffres funèbres, qui avaient occupé le même emplacement, avaient glissé sur le pavement en un lugubre pêle-mêle. Nul doute n'était possible, de l'*immortel* artiste il ne restait plus rien!

A quoi attribuer le désordre régnant au côté nord, ainsi que la disparition de la couverture des deux bières relativement bien conservées encore? Sont-ils le fait des fossoyeurs qui furent chargés des divers ensevelissements? Ou bien la suite de l'inspection

(1) Frédéric Verachter a rassemblé en une note manuscrite les impressions qu'il ressentit à l'occasion de cette visite. Son récit, par les divergences qu'il offre avec le texte des procès-verbaux, et en particulier avec le passage relatif à sa descente dans le tombeau, est absolument déconcertant. C'est ainsi que l'ancien archiviste communal anversois place sa visite au 25 octobre alors que le procès-verbal la fixe au 22. Ses recherches au sujet du cercueil en bois de chêne travaillé à côtes, se firent en compagnie de Van Lérius et du menuisier au service de l'église, et ne donnèrent aucun résultat. Suivant sa note, Verachter descendit tout seul dans le réduit souterrain et retrouva bel et bien le fond du coffre funèbre mentionné dans les comptes de la mortuaire! Il fut constaté de prime abord que le caveau était exempt de toute odeur désagréable. Verachter le visite, suivant sa version, le 25 octobre, soit *six* jours après son ouverture, puisqu'il était devenu accessible dans la nuit du 18 au 19 octobre, et cependant il annote qu'une odeur cadavérique lui resta dans le nez, suivant sa propre expression, durant plus de six semaines!

Nous devons communication de cette note à feu M. Edmond Lombaerts. Nous la reproduisons ci-après à titre de curiosité.

et des recherches qui eurent lieu au début du siècle passé? Quel mobile guida les marguilliers de l'époque à procéder à cette ouverture et pourquoi, notamment, firent-ils alors murer l'entrée intérieure? Autant de questions qui resteront irrésolues, attendu que les archives sont muettes à ce sujet (1).

Edouard Dujardin, lors de cette visite, prit les mesures du souterrain et crayonna sur place l'esquisse devant servir à la vue intérieure du caveau qu'il promit de peindre gracieusement pour compte de l'église.

Pour cette visite et pour les suivantes on éclaira le sombre réduit à l'aide de onze lampes. Précédemment on n'avait utilisé à cet effet que des flambeaux.

La troisième descente, ou plus exactement la première visite officielle, se fit le lendemain, 23 octobre, à 2 heures de relevée. On invita ce jour les membres du conseil de fabrique de la paroisse, le gouverneur de la province, le collège des bourgmestre et échevins, la direction de l'académie royale des beaux-arts, les membres de la commission provinciale des inscriptions funéraires et monumentales, quelques artistes et amateurs, enfin les descendants du célèbre artiste et des alliés à sa famille.

Ces invitations se firent par des circulaires lithographiées. Pour éviter toutes indiscretions de la part de l'imprimeur on avait laissé en blanc certaines mentions, telles que le jour et le but de la réunion, ainsi que la recommandation de ne pas ébruiter l'affaire. Les deux circulaires intercalées dans notre manuscrit sont celles qui furent adressées à Théodore Teichmann, gouverneur de la pro-

(1) Bonaparte, accompagné de Joséphine de Beauharnais, vint à Anvers, en juillet 1803, et y séjourna durant quelques jours. L'auteur du texte qui sert d'épigraphe à notre travail, prétend qu'il alla s'incliner à Saint-Jacques, devant la dépouille mortelle de Rubens, et ajoute que les restes du grand peintre se trouvaient intacts. Si tout cela est vrai — ce qui est encore à prouver — il faut nécessairement supposer que le caveau fut ouvert à cette occasion et que des couvercles de bières furent soulevés. N'y aurait-il pas corrélation entre la visite du premier consul et le désordre inexplicable constaté dans les souterrains? Simple hypothèse encore à vérifier.

vince, et Pierre-Antoine Verschaeren, artiste-peintre. Voici le libellé de ce petit document devenu nécessairement rare :

« Antwerpen, den *21 October* 1855.

» *Mijnheer,*

» De Kerkmeesters der parochiale en voorheen vermaerde collegiale Kerk van St Jacobs hebben de eer UEd te verzoeken op » *dynsdag 23* dezer, ten 2 uren des *middags* bij de opening van » *den grafkelder der familie Rubens.*

» *Den Secretaris,*

» *Théodore Van Lérius.*

» P. S. Ingang langs de Lange Nieuwstract. Men word verzocht het tegenwoordige aan de Kerk deur af te geven *en de zaak geheym te houden.* »

Les parties du texte imprimées en italiques étaient celles inscrites à la main.

Répondirent à cette invitation et visitèrent ce jour la dernière demeure du grand Rubens : Jean-François Loos, bourgmestre ; Joseph Van Bellingen et François Delvaux, échevins ; le comte Gérard le Grelle, ancien bourgmestre ; Jean-Antoine Verschaeren, peintre, et Henri Brown, graveur, ces deux derniers professeurs à l'académie royale des beaux-arts ; Ferdinand De Braekeleer, Pierre-Antoine Verlinde et Pierre Kremer, artistes-peintres ; Pierre-Joseph De Cuyper, sculpteur ; Jean-Pierre-Antoine Verschuylen, ciseleur ; Henri-Pierre Verdussen, Théophile Smekens, François De Wolf-Schaefels et Jean Beauclercq, amateurs ; Henri le Grelle, Pierre Visschers, curé de Saint-André, Charles Nelis, professeur à l'athénée, et François-Henri Mertens, bibliothécaire de la ville, ces quatre derniers à titre de membres de la commission provinciale des inscriptions funéraires ; le chevalier Jules van Havre, le baron Henri van Havre, Emile-Marie Geelhand et Joseph-Pierre Geelhand, descendants de Rubens ; Alphonse della Faille de Leverghem, Jean Elsen-Ranscelot et le comte Philippe van de Werve-Geelhand, alliés à la famille Rubens ; le baron Louis Gillès de Pélichy, Jean van

Lidth de Jeude, Antoine Dhanis-van Cannart, Auguste-Louis Jaumar, Liévin Danneel et Auguste Kramp, tous fabriciens de Saint-Jacques ; Charles De Vries-Adriaenssens, ancien marguillier, Michel Vermoelen et Jos Hemeleer, graveur.

Furent également de la partie : les révérends Jean-Baptiste Moons, François-Henri Van Eerdewegh et Philippe De Pauw, vicaires de la paroisse, et Jean-Charles Poncelet, vicaire de Sainte-Catherine, à Malines.

S'étaient faits excuser : Théodore Teichmann, gouverneur ; le baron Jules de Vinck, échevin ; Nicaise De Keyser, directeur de l'académie royale des beaux-arts ; Henri Leys et Ignace van Regemorter, artistes-peintres ; le baron Florent de Borrekens, descendant de Rubens. Le comte Hyacinthe de Baillet, échevin, se rendit bien à l'église, mais ne descendit pas dans le souterrain.

Un procès-verbal, déposé sur une table placée à proximité de l'entrée du caveau, fut soumis à la signature des visiteurs. La plupart de ceux-ci signèrent ce document. Cette pièce, importante entre toutes, se trouve encore aux archives de l'église (1).

Le 24 octobre, à midi, nouvelle inspection à laquelle participèrent Michel Verswyvel, graveur, et auteur du compte rendu par trop fantaisiste qui parut dans les colonnes du *Journal d'Anvers* ; Adrien De Braekeleer, artiste-peintre ; Emmanuel Van Cuyck, architecte ; Pierre-Joseph Ducaju, sculpteur ; le révérend Frédéric-Joseph Vloebergh, chapelain de l'église ; François Van Halle, menuisier ; Charles Geelhand ; presque tous les maîtres de chapelle du T.-S. Sacrement et de la Vierge de la paroisse et d'autres personnes non dénommées.

La dernière descente se fit le lendemain à la même heure. Furent admis ce jour : Louis Van de Zanden, fabricien de Saint-Paul ; dame Liévin Danneel, ses trois filles et son fils ; Louis Hendrix,

(1) Recueil n° 226 intitulé : 18/25 October 1855. *Stukken rakende de opening van den Grafkelder der familie Rubens. 31 October 1855, Ander stuk hiertoe betrekkelijk.* Ces pièces ne sont autres que le procès-verbal en question ; deux invitations à visiter le caveau ; une vue intérieure du souterrain dessinée par Ed. Dujardin, artiste-peintre ; une lettre de l'administration communale désapprouvant son ouverture ainsi que les visites que l'on y rendit.

artiste-peintre; André Minguet et Henri Schaefels fils. Ce dernier, comme son collègue Edouard Dujardin, esquissa sur place une vue du côté méridional de l'autre funèbre.

Soit dit finalement, à l'honneur de tous ceux qui descendirent dans le caveau de Rubens, que toutes ces visites se firent avec tout le respect dû aux restes mortels de chrétiens.

Les travaux de fermeture, entamés dans le courant de ce jour, prirent fin au soir. A onze heures la dalle était définitivement scellée. Le mur intérieur ne fut pas reconstruit et on prit des mesures pour faciliter une ouverture éventuelle.

Pour finir, un coup d'œil rapide sur l'iconographie relative à l'intérieur du caveau sépulcral de la famille Rubens.

Nous avons vu précédemment que le peintre Edouard Dujardin crayonna une esquisse sur place et qu'il promit de peindre une vue intérieure du caveau. Ce dessin fait seul partie des archives de Saint-Jacques (1).

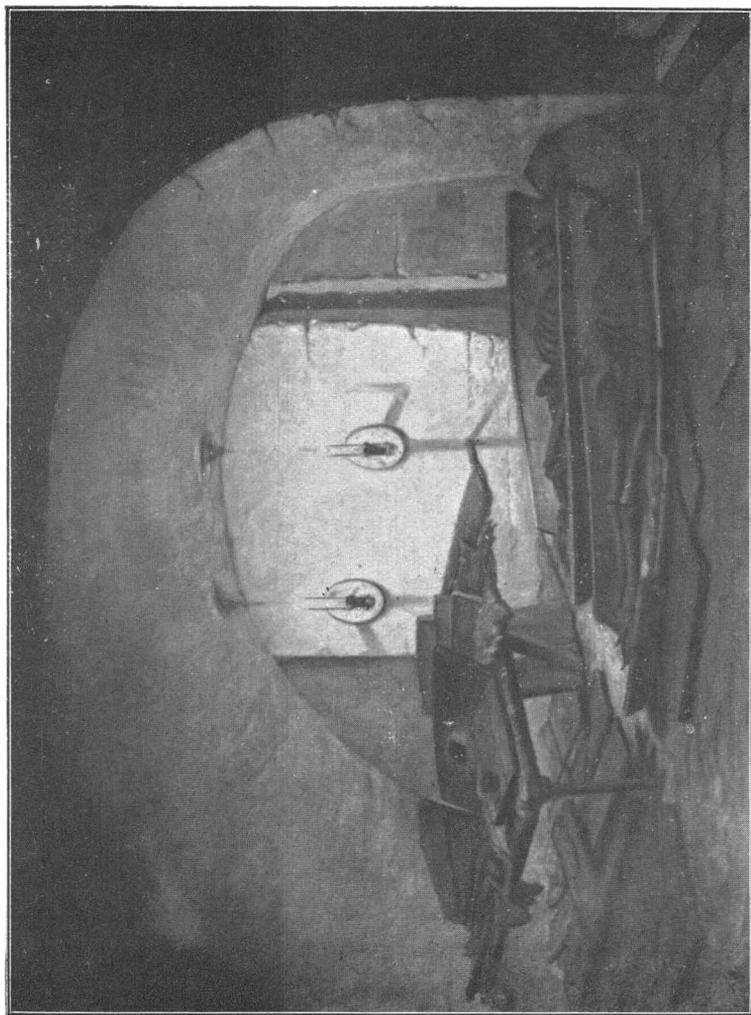
Henri Schaefels fils peignit deux vues d'après le croquis qu'il prit dans le caveau même, une sur panneau, l'autre sur toile. Il fit don de la première à l'église Saint-Jacques et garda la seconde dans son atelier. Cette toile, lors de son décès, en 1904, fut acquise par la ville. Elle se trouve actuellement au Musée des beaux-arts et porte le n° 1470. Nous en avons rencontré une troisième, absolument identique aux deux premières, dans le cabinet de M. A. Kreps, chef de bureau au gouvernement provincial. Des personnes compétentes considèrent cette toile comme étant incontestablement une œuvre de Schaefels. C'est la meilleure des trois vues peintes par cet artiste et c'est celle que reproduit notre planche (2).

Schaefels, finalement, traita le même sujet en une eau-forte de 0<sup>m</sup>17 sur 0<sup>m</sup>26. Cet œuvre figure dans l'album des Aquafortistes. Elle a été malheureusement défigurée par une légende absolument erronée (3).

(1) Voir la note précédente.

(2) Nous remercions vivement M. l'abbé C. Van der Plancken, professeur d'histoire à l'Institut St.-Norbert, qui a bien voulu nous en procurer un cliché photographique.

(3) Cette légende, empruntée sans doute à Van Mol, est conçue comme



VUE INTÉRIEURE DU CAVEAU SÉPULCRAL DE RUBENS (CÔTÉ SUD).



Ajoutons ici que toutes les compositions de Schaefels répondent en tous points aux données des deux procès-verbaux qui nous ont guidés dans notre travail.

Une autre vue de l'intérieur du caveau fut également peinte par Pierre Kremer, dans un ton extrêmement vineux. Elle se trouve également à Saint-Jacques.

Enfin, le graveur E. Vermoreken fit, en 1856, une planche très fidèle, d'après un des tableaux de Schaefels. Elle a servi à l'illustration de plusieurs ouvrages, notamment aux deux éditions du catalogue du musée d'antiquités du Steen, à la biographie de P.-P. Rubens, par J.-B. Van Mol, et aux deux éditions flamandes de *l'Historique des rues*, de feu Augustin Thys.

---

Quel fut, maintenant le résultat de cette ouverture et de cette inspection? Une déception, une déconvenue.

On prétendait bien n'avoir agi que pour vérifier l'état intérieur du souterrain, mais nous inclinons à croire que le principal objectif était bel et bien de retrouver les restes du chef de notre école de peinture, et de sa seconde compagne, la belle Hélène Fourment, et de leur rendre ensuite, avec un certain éclat, les honneurs posthumes. Hélas! on ne rencontra, ici qu'un amas de planches vermoulues et de vagues ossements, là une paire de squelettes décharnés, et partout cette fine poussière blanchâtre, « je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue, » ainsi que s'exprime Bossuet (1). Mais de *l'immortel*, du *divin* Rubens, contrairement au texte ultra-lyrique que nous avons choisi comme épigraphe, *rien, absolument rien!* EMILE DILIS.

suit : « Le caveau de Rubens. (Ouvert en 1855). Le squelette du 1<sup>r</sup> plan est » celui d'Hélène Fourment. A sa gauche se trouve le squelette de Rubens, » dont une partie du crâne est enlevée. A droite, sur un appareil en fer, » sont posés le cercueil et les restes du chanoine Parys. Le cercueil » fermé du 1<sup>r</sup> plan, à droite, est celui d'une demoiselle Parys. — H. » Schaefels. — Imp. F. Nys, Bruxelles. »

Il est à remarquer que cette eau-forte présente la vue intérieure du caveau en sens inverse à celle reproduite sur les trois tableaux de Schaefels.

(1) *Oraison funèbre de Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans*, prononcée à Saint-Denis, le 21 août 1670.

## Pièces justificatives

### I. — RELATION DU JOURNAL "HET HANDELSBLAD"

#### *De Grafkelder van P. P. Rubens.*

Gisteren, woensdag 22 october, is in de St. Jacobs-kerk de grafkelder geopend, waer de prins der vlaemsche schilderschool, met heel zijne familie, ter eeuwige ruste is gelegd.

Het kerkfabriek had deze byzonderheid, welke geene plaets meer had sedert 1809, grootelijks geheim gehouden en slechts de volgende personen waren hierbij tegenwoordig :

De eerw. heer Dirckx, *pastoor* der kerk; de heeren de Vries, Moons, Danneel, Moons-van Straelen, *kerkmeesters*; de heeren Loos, burgemeester, Delvaux en van Bellingen, schepenen; Alphons Della Faille, lid der kamer; Van Havre-Cornelissens, graef Gerard Legrelle, Henry Legrelle, Mertens, bibliothekaris der stad; P. Kremer, Verlinden, Verschaeren, en F. de Braeckeleeer, kunstschilders; P. J. de Cuyper, beeldhouwer; F. de Wolf; Nelis, professor aan 't atheneum; Verschuylen, zilverdrijver.

Het was 2 ure, toen men in den kelder ging, welke te voren tot dit bezoek was gereed gemaekt. Men had het metselwerk weggebroken en in den kelder zelve zeven of acht lampen opgehangen, welke een doodsch en treurig licht door die plaets verspreidden.

Niet zonder siddering, en met een diep gevoel van eerbied, traden de aenwezigen langs zeven bouwvallige trappen, den grafkelder in, om, zoo mogelijk, nog een spoor van het lyk van den grooten man te ontdekken en waerschynlyk dit laeste overschot opnieuw in eene kist te doen, ten einde het langer tegen de vergankelykheid te bewaren.

De kelder is zoo groot als de kapel. Het gezigt van denzelve is maer akelig; men ziet er by den eersten oogslag nicts dan vermemelde en ingestorte

doodskisten, beenderen, wit uitgedroogde geraemten, en voorders dekt een dikke laegasch en stof — het nietig overschot van den mensch — den vloer van heel den grafkelder. By het eerste gezigt, denkt men aen een ingevallen of verbrand huis, zoo woest ligt alles dooreen.

In het geheel staen er vyftien lyken, of liever gebrokkelde kisten in den grafkelder. Regts langs den inkom zijn twee ijzeren staven, waerop vier doodskisten zyn geplaatst geweest. De overige kisten staen op den grond. De twee kisten die in het achterste op de staven stonden zyn teenemaal ingestort, en meestal vergaen; de twee voorsten staen nog op de plaats — doch mets duidt aen wie de zelve toehooren.

Slechts de eerste kist, en dat is duidelyk te zien, bevat het stoffelyk overschot van den kanonik van Parys, die in 1784 in den familiekerker werd bygezet. Men herkende het lyk aen de priesterlyke kleedsels, welke nog niet verteerd waren; de stoel onder anderen was nog in zyn geheel.

Als men daer, in het midden van dat asch en die brokkelen staet, vraegt men zich natuerlyk af: “ En waer ligt *hy* nu, het machtige genie, de halvegod, die de wereld met zynen naem vervuld heeft en die nooit sterven zal? ”

Niets zal er u op die vraag antwoorden. Er heerscht eene onverbiddelyke gelykheid tusschen den onbeduidenden ryke welke daer ligt, en de hand, welke al die wonderen in de kunst gemaekt heeft. Alles is stof en asch, en bedelaer en vorst, en de onbekende gelyk de eeuwigberoemde, hebben daër geen byzonder kenmerk meer. . .

Niets, geen enkel kenteeken is er ontdekt geworden. Met reden mag men veronderstellen dat eene der vier kisten op de yzeren staven, het kostbaer overschot heeft bevat, en dat naest den hooger genoemden kanonik, Rubens en zyne twee vrouwen werden neêrgezet. Het zou dus een der geheel ingestorte kisten zyn, welke men voor die van den prins derschildershouden mag.

Bewyzen heeft men echter niet. Als men eenig gebeente opnam, verging het in asch; en een stuk hout der kisten, kon men als tot eenen bol in de hand samenwringen.

Na proces-verbael van de opening te hebben opgemaakt, en dit door de aenwezige persoonen te hebben doen onderteekenen, is de grafkelder wêer gesloten, en er zal waerschyglyk eene lange reeks jaren voorby gaen, eer een menschelyke voet denzelve wêer zal betreden.

De werking der lucht, welke nu door het openen, is binnengekomen, zal de vernietiging verhaesten, en het laeste wat er overschiet zal teenemaal verdweenen zyn.

II. — RÉCIT DE « JOURNAL D'ANVERS »

26 Novembre.

*Ouverture du Tombeau de P. P. Rubens.*

L'ouverture du caveau où reposent les restes du prince des peintres flamands eut lieu, ainsi que nous l'annonçâmes dernièrement, le 23 octobre dernier. Les détails nous manquaient à cette date pour faire le récit circonstancié de cette cérémonie intéressante sous plus d'un rapport. Nous craignons même que les personnes présentes à la visite n'eussent examiné trop superficiellement l'état des lieux, pour que le public et la science pussent en tirer aucune instruction. Heureusement nous apprîmes que notre concitoyen, l'habile graveur M. Verswyvel avait accompagné la commission, et, connaissant son esprit d'observation, nous ne doutâmes pas qu'il ne pût combler mieux que personne la lacune que l'on regrettait. Lorsque nous lui en parlâmes, il nous apprit que, non seulement il avait mis la plus minutieuse attention à examiner le caveau, mais encore qu'il avait pris des notes très exactes sur les lieux mêmes. Sur notre prière, M. Verswyvel a bien voulu, avec son arbanité ordinaire, nous communiquer le résultat de ses observations, que nous nous empressons de faire connaître à nos lecteurs. Voici comment il s'exprime :

Le 23 octobre 1855 à midi, je fus invité à visiter le caveau de Rubens dans l'église de St-Jacques, derrière le maître-autel (1). Je m'y rendis avec empressement, non seulement parce que, comme artiste, tout ce qui regarde les arts et ceux qui y ont excellé me touche de près, mais encore, parce que c'est dans la paroisse où je suis né que reposent les restes du grand peintre.

Devant la chapelle qui porte le nom de Rubens, on avait soulevé une pierre tumulaire d'un mètre carré, pour donner entrée au caveau où l'on descendait fort difficilement par six ou sept marches très peu rapprochées les unes des autres. Accompagné de M. V. . . . , marguillier de la paroisse, nous vîmes avec surprise l'effet singulier de la lumière qui éclairait le souterrain. Contre les murs, des deux côtés, étaient suspendues trois lampes, et deux ouvriers qui se tenaient à l'entrée en avaient également deux, ce qui faisait en tout huit lumières, dont l'effet divisé avait quelque chose de fantasque.

Le caveau a la forme d'un demi-cercle comme la chapelle. Il est vouté et se trouve dans un état de conservation et de propreté convenable. Au centre on voit un tréteau en fer pour le placement de quatre cercueils, et des deux côtés de l'entrée, deux rangées de cercueils par terre, en tout une vingtaine, de différentes formes et disposés régulièrement les uns à côté des autres; mais

(1) L'auteur de cette narration visita le caveau de Rubens non le 23 octobre, mais bien le jour suivant.

les couvercles en étaient enlevés et se trouvaient à côté des cercueils, ou en partie croulés par suite de la vétusté. Tout cela prouvait assez que le caveau avait déjà été visité.

Sur l'espèce de tréteau en fer qui se trouve au centre, il y a deux cercueils en conservation régulière ; mais le cercueil voisin est brisé en deux endroits ce qui l'a fait glisser par terre. A côté il y avait encore une planche paraissant être la partie inférieure d'un cercueil. Sans toucher à rien, je retournai vers le premier cercueil, pensant que le tréteau occupait l'espace le plus favorable du caveau. En levant le couvercle, j'aperçus qu'à la partie gauche il y avait une ouverture qui doit avoir servi de coulisse pour y faire entrer une planchette mobile. On dit que telle était la coutume au XVII<sup>e</sup> siècle, surtout pour les cercueils des ecclésiastiques.

Le squelette qui s'y trouvait était entièrement réduit en cendres. C'était une forme longue. Les franges d'or de l'étole dont, en sa qualité d'ecclésiastique, elle avait été revêtue, étaient encore très-visibles et présentaient même encore des parties luisantes.

Le cercueil voisin est un peu plus court et un peu plus large, le couvercle en est également brisé ; la forme en est tout semblable à celle du cercueil à côté duquel il se trouve placé. En le soulevant avec beaucoup de précaution, on y voyait aussi les restes presque tout réduits en poussière, d'un homme bien proportionné de taille moyenne. La clavicle était assez grande, ce qui me fit conclure que celui à qui elle avait appartenu était large de poitrine. Cette idée se confirma encore par la grande largeur du sternum. Bien que ces restes fussent en grande partie à l'état de poussière, la disposition dans laquelle ils se trouvaient permettait de juger parfaitement quelles doivent en avoir été les proportions, avant que l'action du temps les eût réduits à l'état actuel.

J'avais d'abord espéré d'y découvrir quelque marque, quelque indice qui pût me donner quelque certitude quant à la personne à qui ce squelette avait appartenu. Malheureusement il n'en fut pas ainsi, et rien ne put me mettre sur les traces de la vérité. Tout donc doit à cet égard se borner à des conjectures.

Le troisième cercueil, dont le bois était tout vermoulu, s'est brisé en deux parties qui ont glissé par terre. Dans un des fragments se trouvait une partie de squelette en cendre sur de la paille. Ce qu'il y avait de remarquable, c'est que tandis que les restes de l'être humain contenu dans le cercueil avaient presque entièrement péri et ne laissaient plus qu'un objet qui, suivant l'expression de Massillon, n'a plus de nom dans aucune langue, la paille semblait encore aussi fraîche que si elle venait d'y être déposée. La partie de squelette tout en poussière était plus petite, plus étroite que le squelette précédent, et les os en étaient beaucoup plus fins. Cela me fit présumer que c'étaient les restes d'une femme. C'est aussi ce qui se confirma par l'examen plus attentif que j'eus soin d'en faire. En effet, la partie du bassin nommée *osilium* ou *os fort*, était plus large

que cela n'a lieu chez l'homme. La largeur du bassin plus grande chez la femme que chez l'homme est un fait observé depuis la plus haute antiquité. Vésale le constate et les plus grands anatomistes de tous les temps sont d'accord sur ce point. Cette circonstance seule eût donc pu suffire pour baser ma conviction. Cependant je poussai plus loin mon examen, sur un fragment de planche couverte de paille, sur laquelle se trouvait une partie du *radius* en poussière avec une partie de la main. Cette main avait évidemment appartenu à une femme, ainsi que le démontrait la finesse des os et des doigts et surtout les quatre os du métacarpe.

Parmi les cercueils qui se trouvent à l'entrée du caveau, il y en a un, c'est le troisième de la première rangée, dont la construction est plus belle et plus riche que celle des autres. Il était sans couvercle, comme tous, du reste, l'étaient. Bien qu'il fût en mauvais état, on pouvait encore parfaitement voir qu'il avait été garni de franges d'or, et aux deux bouts on remarquait deux anses mobiles dorées. Ce cercueil contenait un squelette d'homme également réduit en poussière, mais dont les formes n'avaient pas été si bien conservées que chez les autres. A droite de ce cercueil, il y en avait un d'apparence ordinaire contenant un squelette de femme. A gauche se trouvait homme et femme à côté l'un de l'autre; leurs squelettes ne sont pas en poussière, mais encore tout en os. Ce bon état de ces restes me fait présumer que ce sont les derniers que l'on a enterrés dans ce caveau.

Quant au cercueil sur lequel se trouve une étoile, je pensai d'abord que le squelette qu'il contient avait appartenu à un ecclésiastique. Il se peut cependant que cet ornement y ait été placé plus tard, par inadvertance lors d'un nouvel enterrement et qu'on l'y a oublié. C'est au reste ce qu'il est impossible d'établir d'une manière positive. Pour ce qui regarde le second cercueil après celui-ci, il me semble, bien que ce ne soit également qu'une conjecture, que ce doit être celui de Rubens avec sa deuxième femme. Il est connu que la première a été inhumée à l'abbaye St-Michel, et je crois même que la pierre tumulaire existe encore.

Ce qui me fait penser que ce squelette est celui du grand peintre, c'est que les formes se rapportent parfaitement à la description qui en est donnée et au portrait peint par Van Dyck et gravé par Paul Ponsius, élève de Lucas Vostermans et ami de Rubens chez qui il demeurait. D'après ces données, Rubens a été de taille moyenne, de belles et nobles proportions. C'est précisément ce que j'ai trouvé dans le squelette dont j'ai donné une description particulière.

Voilà le résultat de mes observations pendant la visite faite au caveau de Rubens. Je les ai tracées avec quelque soin, dans l'espoir quelles pourront ne pas être sans utilité.

---

III. — NOTE MANUSCRITE DE FRÉDÉRIC VERACHTER

Et finalement, le 25 octobre 1855 nous avons jouis du privilège *de descendre* dans le Tombeau, invités par les Marguillers qui en avaient fait enlever l'ancienne Pierre sépulcrale .. Ostium Monumenti.

Op heden, 25<sup>ber</sup> 1855. Ben ik verzogt geworden door de Kerkmeesters van S<sup>t</sup> Jacobskerk om te komen visiteren het *Graf* van P. P. Rubens, waarvan de zerksteen van den ingang was opgelegd om 12 1/2 uer na middag.

Daer heb ik een half uer in gebleven om allen de squeletten der inbegraven lijken te bezigtigen. Ja men had daer in, op mijn verzoek twee brandende lampen geplaatst, ook een kleijn lader om het alles nog te beter te konnen bezigtigen. Nu dan wegens het *lijk van P. P. Rubens* 1640 was daer *niets meer te onderscheiden* alleenlijk nog de onderste plank van de *geribde hert-houten lijk-kist*, waerop nog wel eenige overblijfsels van het geraemt oplagen.

Dat squelet van zijne klijn dochter, Vrouwe Lunden Rubens 1710 liggende rechts aen de ingang, was nog *geheel en gansch* in wezen benevens de lijk-kist de welke van binnen bekleet van rood laken en met vergulde nagelen edog gansch open lag.

Dat lijk van wijlen den *Canonik J. B. van Parys* gezonken in het graf, in 1787 en liggende op den Yseren rooster aldaer nevens dat van *Rubens*, dat lijk was nog niet gansch vergaen.

Verders heb ik op de zijde naer den linkenkant, niets duidelijc konnen in het graf ontdekken dan *menigvuldige gebeenderen* en stukken van lijkkisten, op eenen hoop bij een gebragt, en dat moest zedert lang al geschied zijn. Ook nog gebeenderen hier en daar gestroijt.

Verder lagen er veel steenen en gruijs op den grond ende de laetste trappen van den ingang, voortkomende van het openbreken en het nieuw toemetsen van den muer sluijtende, beneden, den ingang van het graf.

Nooit zal ik vergeten, *Neen NOYt*, de Impressie die ik onderstond bij het uitkomen van dit graf. Die Heeren die mij daer stonden aftewachten, ja ik was daer gansch alleen gebleven, zijden mij dat ik er alseen Doot zelf uitzag. En dit was waar. Ook bleef ik behouden meer dan 6 weken lang een soort van Cadavereusen reuk in den neus. Et dixi.

(signé) FREDERIC VERACHTER.

---

IV. — PROCÈS-VERBAL DU 21 OCTOBRE 1855

*Zitting van Zondag 21 October 1855*

Tegenwoordig, enz.

1<sup>o</sup>

2<sup>o</sup> De Kamer onderrigt zynde, dat, in uytvoering van het besluit van 5 Augusti ll., den grafkelder der familie Rubens, sedert 3 ure des nachts van Donderdag 18 tot Vrijdag 19 dezer, open is, en dat den blauwen steen van den ingang thans voorloopig door vastgevezene planken is vervangen, besluit dat men op Dinsdag 23 dezer, ten 2 ure des namiddags, gemelden grafkelder voor de volgende Heeren, welke hiertoe schriftelyks zullen verzocht worden zal openen, te weten :

Baron Ludovicus Gillès de Pèlichy, Voorzitter van den Fabriekraed, Joannes Van Lidth de Jeude, Antonius Dhanis van Cannart, Aug. Ludov. Jaumar, Livinus Danneel en Augustus Kramp, Leden van den Fabriekraed.

Theodorus Teichmann, Gouverneur der provincie Antwerpen, Joannes Franciscus Loos, Burgemeester dezer stad, Baron Jules de Vinck (bloedverwant der familie Rubens), Joseph Van Bellingen, Franciscus Delvaux en Graef Hyacinthus de Baillet, Schepenen.

Nicasius De Keyser, kunstschilder, Directeur der Koninglyke Academie der beeldende Kunsten, Joannes Antonius Verschaeren, kunstschilder, leeraer by gezegde Academie, Edward Dujardin kunstschilder, Henry Brown, plaetsnyder, insgelyks Leeraeren aldær.

Hendrik Leys, Ferdinand de Braeckerleer, Ignatius van Regemorter, Petrus-Antonius Verlinde, Petrus Kremer, kunstschilders, Petrus-Josephus De Cuyper, beeldhouwer, Joannes-Petrus-Antonius Verschuylen, dryver, Henricus-Petrus Verdussen, oudheydkundigen, Frederik Verachter, stadsarchivist, Theophile Smekens, Advocaet, Franciscus De Wolf, kunstminnaers.

Graef Gerard Le Grelle, Oud-Burgemeester, Voorzitter der provinciale Commissie der Graf- en gedenkschriften, Zeer Eerw. Heer Petrus Visschers, Pastoor van St-Andries, Carolus Nelis, Professor bij het koninglyk Atheneum, Franciscus-Henricus Mertens, Stads-Bibliothecaris, Leden van gemelde Commissie.

Ridder Jules Van Havre, Baron Henricus Van Havre, Florent de Bórreken, Joseph-Petrus Geelhand de Labistrate, Emilius-Maria Geelhand, bloedverwanten der familie Rubens, en Alphonse Della Faille van Leverghem-van Havre, Graef Phil. van de Werve-Geelhand en Joannes Elsen Ranscelot, aengetrouwde bloedverwanten van gezegde familie.

De Eerweerde Heeren Onderpastoors dezer Kerk, Joseph Vranckx, Joannes-Baptista Moons, Franciscus Van Eerdewegh en Philippus De Pauw zullen mondelings door den Zeer Eerweerden Heer Pastoor verzocht worden, als ook den Eerw. Heer Franciscus Coenen, Oud-Onderpastoor, thans geestelyken Bestierder der Carmeliteressen op den Rogier.

Het volgende verslag werd door den Secretaris voorgedragen en goedgekeurd, om op de opening van Dinsdag aanstaande gelezen te worden :

Heden den 23 October 1800 vyf en vyftig ten twee ure namiddag, hebben zich de volgende personen in S<sup>t</sup> Jacobs Kerk te Antwerpen vergaderd te weten :

De Heeren . . . . .

Deze Heeren zyn door de Kerkmeesters van S<sup>t</sup> Jacobs aenzoucht geworden om zich in gemelde kerk te begeven op dag en uer als boven, ten eynde aldacr tegenwoordig te zyn by de opening en bezigtiging van den grafkelder der familie Rubens.

Dezen kelder bevat de stoffelyke overblyfsels van den grooten Petrus Paulus Rubens, van zijne tweede gemalin Helena Fourment, en van een aental bloedverwanten van den prins der vlaemsche schilders. Den ingang dezer begraefplaats welke uytgestrektheyd aan die der gansche Rubens Kapel beantwoord, bevindt zich tegenover de deur van gezegde Kapel. Eenen steenen trap leyd tot dezelve

Het archief der kerk bestatigt dat den eersten persoon welken in dezen kelder ter aerde is besteld, Rubens zelf was, en den laesten het kind " van den Heer Antonius Stier uyt de Princesstraet "; dit kind werd den 6 Meert 1784 begraven.

Redenen welke aen de tegenwoordige Kerkmeesters onbekend zyn, deden in het eerste tiende dezer eeuw, hunne voorzaten besluyten dat de grafplaats der familie Rubens ongenackbaer zou gemackt worden.

De zaken bevonden zich in dezen staet, wanneer twee der dienende Kerkmeesters, in de zitting van Zondag 5 Augusti 1800 vyf en vyftig, aen hunne Confraters voorstelden dat den kelder welken men vermeende toegewelfd te zyn, zou geopend worden, op een later te bepalen tydstip; hetgeen met eenparige stemmen wierd ingewilligd.

Het oogenblik gunstig schynende, kreeg den timmerman der Kerk, Joannes Van Ael, in de zitting van Zondag 14 October daeropvolgende, bevel om zich in den loop dier week gereed te houden voor de ontworpen opening.

Den Heer Kerkmeester Van Leries kwam met hun overeen dat deze op Donderdag 18 zou plaats hebben, en dat tegen dien dag het houtwerk dat voorloopig het arduynen dekstuk moest vervangen, in gereedheyd zou wezen.

De werkzaamheden begonnen derha've op gezegden dag, ten 6 ure s' avonds en wierden bestuurd door gemelden Joannes Van Ael, een man van vertrouwen, welken door eenen steenhouwer, eenen metsers en dezes diender wierd geholpen. Wanneer den Heer Van Leries zich omstreeks half negen ure ter plaats begaf, was het mondstuk van het graf afgewenteld, de bovenste kelder trappen waren vrij en men had eenen muer ontdekt welken op eenen der onderste rustte en die den ingang tot de eygenlyke begraefplaats belette. Eene aanzienlyke hoeveelheyd zavel was van voor dien ingang weggeruymd, De metsers dachten dat alles op middernacht zou gecyndigd zyn, het wegdragen der aerde op Godsakker en het afsluyten der grafplaats met planken

hierin begrepen. Den Heer Van Lerius vernam 's anderdaegs dat het werk niet voor dry ure des nachts was voltooyd, dat niet de minste besmetting in den doodkelder heerschte, dat dezen zeer droog was en dat men er het kopere muntstukje van Carolus II, Koning van Spanje en van Indië, had gevonden, welk bij het tegenwoordig verslag is gevoegd.

De Heeren Petrus Theodorus Moons, Voorzitter der Kerkmeesters Kamer, en Van Lerius, begaven zich dien zelven dag, omtrent dry ure des nammidags, tot den kelder, ten eynde deze plaets te bezigtigen en vooral om te bestatigen in welk gedeelte derzelve Rubens' grafkist beruste. Den Heer Hendrik Schaefels, vader, Leeraer by de Koninglyke Academie van beeldende Kunsten, welken van de laeste in deze begraefplaets was getreden voor dat dezelve wierd toegemetseld, vergezelde deze Heeren, alsmede den meermaals genoemden Joannes Van Ael.

Men telde in dezen kelder ongeveer een zestiental doode lichamen, van welke een enkel zich in eene onbeschadigde kist bevond. Twee dezer lichamen waren op den yzeren rooster van het graf geplaatst; andere die zich hiernevens hadden bevonden waren met hunne kisten ter aerde gezakt. Eenen kazuyvel wierd by het eerste der twee lichamen erkend en op de kist het schuyfje dat de priesterkisten eygen is. De aenschouwers bevonden zich voor het lyk van den Eerw. en Edelen Heer Alexander-Jacobus van Parys, welken hier sedert 12 April 1756 de verryzenis des vleeschs afwacht. Aen den overkant van den rooster bevonden zich twee geopende kisten welligt degene van twee echtelieden.

't Was aen het noordgedeelte der grafplaets dat men het aenzienlykste getal lyken ontmoette en tusschen deze een dat men eenen scapulier was bekleed; 't was ook aldaer dat zich de onbeschadigde kist, zeer dicht omtrent den ingang bevond.

Alle poogingen om Rubens stoffelyk overschot uyt de andere te erkennen bleven vruchteloos. Andere welke op Zaterdag 20, op verzoek en in tegenwoordigheyd van den Heer Van Lerius wierden aangewend door den schrynwerker Joannes Van Halle en gemelden Van Ael, om de herthoute geribde kist, welke in de rekening van Rubens' sterfhuys word aengehaeld, te ontdekken, hadden geenen beteren uytslag. Men vond op dien dag de letters AS op het hoofdstuk van eene der kisten en men bestatigde dat alle de lyken met de voeten naer den outaer waren geplaatst.

De Heeren welker namen in het begin van dit verslag zyn opgeteekend, de echtheid der hierboven aengehaelde gesteltenis van den grafkelder der familie Rubens erkend hebbende, hebben goedgevonden, tot eene eeuwige gedachtenis, het tegenwoordige met hunne handteekens te voorzien.

Aldus gedaen ten dage, maende en jare als boven, zynde dit jaer het honderste na het plaetsen van het grafschrift ter eere van Petrus Paulus Rubens door den geleerden Casperius Gevartius opgesteld, en door den Eerw. en Edelen Heer Joannes-Baptista Jacobus Van Parys, Kanonik van het vermaerd Kapittel collegiaal dezer Kerk, ten zynen koste daergesteld.

N. B. Dit proces verbael is den 23<sup>ber</sup> 1855 met de volgende handteekens bekrachtigd:

“ A. Della Faille de Leverghem. — C<sup>e</sup> Gérard Le Grelle. — J. B. Direkx, Past. — Théodore Van Lérius. — Liévin Danneel. — C. De Vries Adriaenssens. — P. Th. Moons. — Henry Brown. — J. Moons, Vice-pastor. — Jules Van Havre. — J. A. Verschaeren. — F. H. Van Eerdewegh, Vic. — Ph. De Pauw, Vic. — M. Vermoelen. — François De Wolf. — Henry Le Grelle. — P. J. De Cuyper. — P. A. Verlinde. — C. Nelis. — J. P. A. Verschuylen. — F. H. Mertens. — J. Bauclecq. — E. Du Jardin. — Ferdinand De Braeckelee. — P. Kremer. — J. Van Halle. ”

---

V. — PROCÈS-VERBAL DU 28 OCTOBRE 1855

*Zitting van Zondag 28 October 1855*

Tegenwoordig, enz.

De Kamer beveelt dat de volgende byzonderheden betrekkelyk tot de openingen van den grafkelder der familie Rubens, welke op Maendag 22, Dynsdag 23, Woensdag 24 en Donderdag 25 dezer maend geschied zyn, in dit register te boek worden gesteld.

Op Maendag 22 October is eenige minuten na middag den kelder bezocht geworden door de Zeer Eerw. Heeren Joannes Baptista Direkx, pastoor dezer Kerk, en Joannes Baptista Lauwers, Groot-Vicaris van het Aertsbisdom van Mechelen, door Juffrouw Sophia Van Celst en door de Heeren Ludovicus Beeckmans, Oud-Meester der Kapel van het Hoogwaardig Heylig Sacrament in deze Kerk, en Edward Dujardin, kunstschilder, welken, op verzoek van onzen Confrater Van Leries, aen onze Kerk eene teekening van den kelder en deszelfs inhoud zal vereeren. Den Heer Dujardin heeft hiertoe de grafplaets op gemelden dag met potlood afgeschetst.

Dit werk was nog niet voltoeyd, wanneer den Heer Frederic Verachter, Stadsarchivist, hiertoe aenzoecht door den Heer Van Leries, den kelder kwam bezigtigen. Nieuwe poogingen wierden alsdan aengewend door gezegden Heer F. Verachter en Joannes Van Ael, timmerman der Kerk, om eenig overblyfsel der herthoute geribde kist van Rubens te vinden. Doch den Heer Van Leries, die by dit bezoek alsook by alle de andere tegenwoordig was, zoo wel als de Heeren Verachter, Dujardin en Joannes Van Ael, kon bestatigen dat deze pooging niet min vruchteloos als de vorige was geweest.

Den Heer Van Leries had reeds vroeger het gevoelen geuyt dat het stoffelyk overblyfsel van den grooten Rubens op den yzeren rooster rust

nevens het reeds verteerde van den Priester Alexander Jacobus Van Parys, welken aldaer uyt eerbewys tot zyn priesterlyke weerdigheyd zou plaats verkregen hebben. Den Heer Stadsarchivist drukte, uyt eyge beweging, dezelve overtuiging nopens de ligging van Rubens' overschot uyt.

Na den Heer Dujardin verzocht te hebben dat Z. Ed. den beeldhouwer Joseph Geefs mondelings zou uytnoodigen op de opening van 's anderdags, beval onzen Secretaris dat men den kelder met de hiertoe bestemde planken zou toemaken. Hier dient opgemerkt te worden dat deze grafplaats dien dag, voor de eerste reys, met lampen verlicht wierd, en zulks ten gevolge der voorschriften van den Zeer Eerw. Heer Pastoor. De vorige dagen had men flambeeuwen gebezigd.

De Heeren Theodorus Teichman, Gouverneur der provincie Antwerpen, en Florent de Borrekens, bloedverwant der familie Rubens, hadden, op gezegden Maendag, mondelings hun inzicht doen kennen van op de opening van 23 dezer niet tegenwoordig te zijn en hunne dankbaerheyd nopens het gedane verzoek betuygd.

By de opening van Dinsdag was den schrynwerker Joannes Van Halle, die het verslag onderteekend heeft, op zijn verzoek toegelaten. De Heeren Henry Le Grelle, Jan Bauclereq en Michiel Vermoelen, welke mondelings verzocht waren, woonden insgelyks dezelve by en teekenden ook het proces verbael. Den Eerw. Heer J. Constant Poncelet, Onderpastoor van S<sup>te</sup> Catharina Kerk te Mechelen, en den Heer Joseph Hemeleer, plaetsnyder, waren by deze opening tegenwoordig, doch teekenden insgelyks het verslag niet.

De Heeren Nicasiaus De Keyser, Hendrik Leys en Ignatius van Regemorter, kunstschilders, en Joseph Geefs, beeldhouwer, voor eenigen tyd uyt de stad afwezig zynde, bevonden zich in de onmogelykheyd van de opening by te woonen. Verschillige redenen kwamen zulks aen andere Heeren beletten.

Dinsdag 23, ten twee ure was den kelder met elf lampen verlicht en wierd hy geopend. Eenige personen hadden er zich reeds in begeven wanneer onzen Secretaris in de nabyheid van het graf lezing deed van het proces verbael dat in onze zitting van Zondag 21 October was goedgekeurd om te worden voorgedragen.

Deze lezing geeyndigd zynde wierd den Heer Burgemeester J.-F. Loos door onzen Secretaris aenzocht het verslag wel te willen teekenen, doch dezen magistraetspersoon weygerde, voor reden gevende dat dit stuk verscheyde daedzaken bestatigt wier echtheyd door het Bestuur dezer Kerk kon bevestigd worden, als hebbende by dezelve tegenwoordig geweest, hetgeen voor Z. Ed. het geval niet was. Den Heer Burgemeester zegde daerenboven dat, indien men hem geraedpleegd hadde, hy deze opening zou hebben ontraden. Z. Ed. heeft echter niet doen kennen waerop dit gevoelen gegrond was en had alvorens gevraagd wat ons aenspord om tot deze opening over te gaen waerop werd geantwoord dat deze was geschied om den toestand van den grafkelder na te gaen en de waarheyd deswege te onderzoeken.

De Heeren Schepenen Jos. Van Bellingen en Fr. Delvaux verlieten de Kerk,

zonder het verslag te teekenen. Den Heer Graef Hyac. de Baillet, ook Schepen, moeyclyk by gang zynde had zich niet in de onderaerdsche plaets begeven, weshalve hy de cchtheyd der gesteltenis van den grafkelder der familie Rubens niet herkend hebbende, (uytdrukkinge van het proces verbael van 23 October), niets deswege kon bestatigen. Den vierden Heer Schepen, Baron Jules de Vinck, was afwezig.

Zes en twintig persoonen welke den kelder bezigtigd hadden, bekrachtigden met hun handteeken de nauwkeurigheid van het verslag, dat op eene tafel, omtrent Rubens Kapel, was neergelegd.

Eenen aengetrouwden bloedverwant der familie Rubens, den wel Ed. Heer Alph. Della Faille van Leverghem, heeft, op dezen dag, den wensch uytgedrukt dat men de overblyfsels van den grooten schilder en zyner familie in nieuwe kisten zou plaetsen.

Omstreeks dry ure was den kelder wederom met planken voorloopig toegemaekt.

Woensdag 24 wierd deze begraefplaets die, een weynig na twaelf ure was geopend, bezocht door den Heer Michiel Verswyvel, plaetsnyder, den schilder Adriaen De Bracekeleer, den bouwmeester Emmanuel Van Cuyck, den beeldhouwer Petrus Joseph De Cuyper (voor de tweede reys), den heer Petrus Genard, oudheidskundigen, den Eerw. Heer Kapellaen Frederik Jos. Vloeberghs, en meest al de Heeren Kapelmeesters van het Hoogwaardig H. Sacrament en van O.-L.-V., binnen deze Kerk. Eenige andere persoonen hadden deze Heeren vergezeld en wierden door Jonkheer Charles Geelhand en den Heer Joannes Van Halle gevolgd.

Den kelder welken rondom half ure twee wederom met planken was gesloten wierd omstreeks zes ure heropend voor de metsers, die aldan een boogje begonnen te metselen, op welk de witte marmere steenen van het boordsel van den vloer des ommegangs, tegens Rubens kapel, zouden dragen. Dit werk bleef dien dag onvoltooyd en wierd om tien ure des avonds gestackt. Hierna wierd den kelder, op dezelfde wys zooals rondom half ure twee, toegemaekt.

Donderdag 25, eenigen tyd na twaelf ure, wierd den kelder bezocht door den Zeer Eerw. Heer Pastoor, den Heer Louis Van de Zande, Fabriekmeester van S' Pauluskerk, door de echtgenote van den Heer Livin. Danneel, Fabriekmeester dezer Kerk, dry harer dochters en haren zoon. Later begaven zich nog onder andere, in denzelven, de Heeren Andries Minguet en Lodewyk Hendrix, kunstschilders. Eenen anderen kunstschilder, den Heer Hendrik Schaefels, Hendrikszoon, volgde deze Heeren, en potlood en papier geraegd hebbende, vervaerdigde hy, op weynigen tyd, een gezigt van den grafkelder van welken hy beloofde het zuydelyk gedeelte tot eene gedenkenis en tot sieraed onzer Kamer te schilderen. Deze belofte was reeds op Zaterdag 27 dezer volbragt, en in onze zitting van heden is ons dit nauwkeurig gezigt, op paneel geschilderd, door onzen Secretaris, in naem van den kunstenaer, aengeboden.

Den Heer Van Lorus omstreeks half ure twee met den Heer Schaefels

den grafkelder verlaten hebbende, beval dezen te sluyten, hetgeen nogmaels met planken geschiede. Ecne laeste opening had, dien dag, omtrent zes ure plaets voor de metsers, welke zooals op Woensdag 24, onder het toezigt van onzen timmerman Joannes Van Ael, werkten en die op dezen dag de vroeger begonste taek voltooyden. Voor elf ure des avonds was den grafkelder der familie Rubens wederom met den blauwen arduynen mondsteen toegemaekt. Dezen arduynsteen wierd dicht met kalk bezet. Ten eynde in 't vervolg de toegang te vergemakkelyken, heeft men zorg gehad in 't midden van dezen steen eene opening te maken, welke goed is toegestopt en die, by middel eener loef, zal toelaten op weynigen tyd het mondstuk af te wentelen.

Hier dient opgemerkt te worden dat den grafkelder niet meer is toegemetseld en dat denzelven sedert Dynsdag by de dag-openingen met lampen is verlicht geweest.

Vooraleer dit proces-verbael gesloten worde, hebben wy goedgevonden er de volgende algemeene opmerkingen by te voegen.

Eenige der trappen van de grafplaets waren min of meer beschaadigd. De kisten der twee lyken welke zich aen den ingang ter zuydzyde ter aerde bevonden, waren met yzeren handhaven voorzien en men heeft er nog overblyfsels van den fluweel die het hout bedekt had kunnen op erkennen. Deze kisten waren geopend en er was geen spoor van derzelver dekstukken meer te vinden, hetgeen ons heeft doen onderstellen dat vroeger al te nieuwsgierige personen aen dezen kant hadden opzoekingen gedaen. Het hoofd en de boven gebcenten van het mans lyk waren reeds ten deele verteerd en tot witachtige stof overgegaen; het vrouwen lijk was nog gansch in wezen. Beyde deze lichamen waren op stroo gekist en dat stroo had tot nu toe zyne stevigheid behouden.

Den rooster hierover bestaet uyt dry yzere staven, welke niet zeer dicht by elkander zyn geplaeft. By hetgeen het verslag van Dynsdag 23 October meld van den toestand van het eerste der lyken welke op dezen rooster rusten, is te voegen dat men in de overblyfsels der ingevalle kist van den Priester Alexander Jacobus van Parys, het onderste gedeelte van zynen rooden stoel heeft ontdekt en op dit stuk stoel het goud geborduurd kruysje dat dezen had versierd. Van het lyk bestond niets meer dan twee mergpypen en eenige witachtige stof; het hoofd zelf was vergaen. Met het lyk hiernevens was het nog erger gestaen: een witachtig overschot op het onderste en alleen behouden deel der kist uytgespreyd, was al hetgeen men er nog kon van ontwaren.

Zoals het verslag van den 23 October het zegd, vond men aen den noordkant het aenzienlykste getal lyken. De kisten van eenige derzelve waren nog van hunne dekstukken voorzien. Men heeft aen deze zyde geyne schafelingen ontmoet, die nog al hunne stevigheyd behielden; deze schafelingen verstrekten tot hoofdkussen aen lyken. Men heeft by de eerste opening bestatigd dat aen dezen kant eene groote wanorde heerschte.

Alle de bovenstaende bezoeken zyn met den eerbied welken men acn de stoffelyke overblyfsels der Christenen verschuldigd is, afgelegd geworden. Aldus gedaen ten dage, maende en jare als boven.

---

VI. — RELEVÉ DES INHUMATIONS OPÉRÉES DANS LE CAVEAU  
DE RUBENS (1)

1. Aen den graffmaccker van S. Jacobs Kereke, van het lichaem des Heer afflyvigens tontgraeven en de in desen nyeuwen kelder te leggen (2).  
f. 5.—

2. 27 December 1649.

Maria-Isabella van Broeckhoven, jonge dochter, nicht van den rentmeester de Bergeyck (Meir). Choorlyck Begraven achter de choor in den kelder van Rubens (3).

(1) Le plus ancien registre renseignant la perception de droits funéraires, que nous ayons pu retrouver aux archives de Saint-Jacques, débute à l'année 1700. Il nous est donc impossible de fixer exactement le nombre des inhumations qui eurent lieu dans le caveau de Rubens, ni de contrôler celles qui nous sont renseignées par d'autres sources.

De 1643 à 1700, nous ne connaissons que quatre inhumations, alors que les trois registres que nous avons pu consulter, et qui embrassent une période de 92 années, en révèlent 38. Il est donc certain que le chiffre de 4 inhumations, pour un terme de 57 ans, ne répond nullement à la réalité. Dès lors nous pouvons affirmer sans crainte que le souterrain, qui s'étend sous la chapelle de Rubens, reçut un minimum de 50 dépouilles mortelles. Or, on n'en retrouva plus que 16 (chiffre approximatif) en 1855. Donc, si 34 dépouilles se trouvaient déjà complètement anéanties, à quoi aurait-on pu reconnaître les restes de Rubens et d'Hélène Fourment, qui avaient été les premiers occupants de la sombre demeure?

(2) Extrait des comptes de la mortuaire.

Il s'agit ici de Rubens, dont la dépouille mortelle avait été provisoirement déposée, en 1640, dans le caveau de la famille Fourment, au pourtour méridional de l'église.

(3) D'après les notes manuscrites délaissées par Van Lérius. Ces notes font partie de nos collections.

3. 22 September 1652.

Isabella Rubens, gestorven te Brussel, gezonken in Rubens Kapel (1).

—

4.

Sterfdach

van

vroû Helena Fourment

overleden binnen Brussel op saterdachs 15 Juli

Anno 1673.

getransporteert ende begraven inde collegiaele kercke van Ste-Jacob, binnen Antwerpen, inde cappelle en kelder van Rubens (2).

—

5. 31 Mey 1700 (3).

Het kint van Mynheer Phillipus (van) Parys, int kelder van Mynheer Rubbens gesoncken, half recht . . . . .	f. 4.10
Metsen van het graff oft montsteen . . . . .	„ 0.10
	<hr/>
	f. 5.—

—

6. 25 February 1701.

Een kint van Mynheer (Philippus) van Parys, voor sepuectur recht . . . . .	f. 4.10
Voor het graf toe te leghen . . . . .	„ 0.10
	<hr/>
	f. 5.—

—

7. 6 Augusti 1702.

Item moet hebben vant dochterken van Joncker Jan Van Parys (4),

(1) Ibidem.

(2) Texte écrit par Chrétien de Brouchoven, échevin de la ville d'Anvers, au dos de la lettre de Jean-Baptiste de Brouchoven, baron de Bergecyck, par laquelle celui-ci annonçait au premier le décès de sa femme (FERNAND DONNET. *Quelques lettres inédites concernant Hélène Fourment*).

(3) Le présent texte et ceux qui suivent sont tous empruntés aux archives de Saint-Jacques.

Pour l'identification des défunts enterrés dans le caveau, on consultera utilement: FRÉD. VERACHTER, *Généalogie de Pierre Paul Rubens et de sa famille*, Anvers, 1840; P. GÉNARD, *P. P. Rubens. Anteekeningen over den grooten meester en zijne bloedverwanten*, Antwerpen, 1870; etc.

(4) Il s'agit ici de Philippe-Constantin van Parys, le même figurant aux n<sup>os</sup> 5 et 6.

getrouwt met Jouffer Rubbens, light gesoncken in den kelder van Rubens, gewoont in de Venusstraet; dus . . . . gl. 5.—

---

8. 9 Meert 1703.

De kerck moet hebben van het lyck van Joncker Jean-Baptista Lunden, savons gesoncken; licht in de Capelle van de familie van dheer Rubbens achter den hoogen autaer; gewoont int Audantien<sup>(1)</sup>. . . . gl. 8.14

---

9. 10 Juny 1705.

Per een sincklyck van Mynheer den Borgemeester Rubbens, lighende begraven in hunne Capelle . . . . . gl. 18.—.10

---

10. 17 November 1708.

Een kint van Mynheer (Phillipus) van Parys, in de Venus straet, en light begraven in den ommeganck . . . . . gl. 5.5.—

---

11. 16 December 1709.

Een kint begraven van Mynheer (Phillip. van) Parys, comende vuyt de Venustraet, ende light begraven in den kelder van Rubbens, ontfangen . . . . . f. 5.—

---

12. 3 Augusti 1710.

Een sincklyck comende uyt S<sup>t</sup> Jorisprochie, van Mevrouw Catharina-Francisca Rubbens (?), weduwe wylen de Heer Jan Baptista Lunden, in het oudt haentien, en light begraven in de Cappelle van hare familie, in Rubbens Cappelle . . . . . f. 4.10.—

---

13. 29 September 1711.

Een sincklyck van Mevrouw Maria-Catharina Vecquemans, douariere van den Heere Albertus-Maria Rubens, Heere van Ramey etc., uyt de parochie van Onse Lieve Vrouwen en Cammerstraedt, begraven in den ommeganck in den sepultuer kelder der familie van Rubens. f, 4.10.—

---

(1) *int Audantien*, c'est-à-dire *rue Oudaen*.

(2) A lire *Helena Francisca* et non *Catharina Francisca*.

14. 8 November 1712.

Een sinck lyck van een kindt van de Heer Joannes Fransiscus Lunden, comende uyt de Schutters hoof straedt, leydt begraeven in den kelder van Rubens . . . . . f. 5.—

---

15. 2 December 1712.

Een sinck lyck van de Heer Joannes Hernoldus Rubens<sup>(1)</sup>, Rentmeester van Syn Conincklyke Magisteydt, comende van Brussel, leydt begraeven in hunne kelder in den omganck . . . . . f. 18.10.—

---

16. 20 April 1715.

Een sincklyck van Mevrouw Constantia Helman, weduwe van d'Heer Rubens, in den kelder van de familie Rubens . . . . . f. 18.10.—

---

17. 29 Meert 1717.

Een hert van de familie van Mynheer Rubbens. Ontfangen ses guldens.

---

18. 3 Augusti 1717.

Een sincklyck van Mevrauwe (Philippus) van Parys, begraeven onder den sarq van (de) familie van Jonker Rubbens. Ontfangen xvij gulden x stuyvers.

---

19. 20 Augusti 1717

Sincklyck van t' kint van Jonker Lunden, begraeven in den omme-ganck, in de Cappel van Rubbens. Ontvangen vyf guldens.

---

20. 27 Augusti 1718.

Een lyck van het kint van Mynheer Lunden, comende uyt de Gaste straat<sup>(2)</sup>, en leydt begraave in de Kappel van Rubbens in de kelder van (de) familie . . . . . f. 5.—

---

21. 4 January 1719.

Het lyck van het soontien van Joncker Lunden, comende uyt de Gast-huys stract, prochie van Sint Joris, begraven in den kelder van d'Heer Rubens, daer van ontfangen . . . . . f. 5 —

---

22. 15 October 1727.

Per t lyck van Mevrouw de weduwe Bronckaerts, comende uyt de

(1) A lire *Joannes Nicolaes* et non *Joannes Hernoldus*.  
(2) A lire *Gasthuysstraat*, ruc de l'Hôpital.

lange Gaste (1) straet, begraven in de Capelle van Rubens (2). gl. 4.10 —

23. 30 October 1727.

Per lyck van de Heer . . . . . (3) comende van buyten, begraven in het graf van Rubens . . . . . f. 18.10.—

24. 14 Meert 1729.

Per lyck van Joncker Philippus Constantinus van Parys, comende uyt de Venus straet, begraven in Rubbens Cappel, in den ommeganck, int graf van de familie . . . . . fr. 18.10.—

25. 21 December 1732.

Per lyck van Vrouwe Maria Carolina Gansacker, huysvrouwe van den Heere Schepenen Lunden, comende uyt de Arenbergh straet, parochie van S<sup>t</sup> Joris Kereke, ende begraven in den kelder van d'Heer Rubbens in de Capelle . . . . . gl. 4.10.—

26. 30 Augusti 1741.

Per lyck (van) Jufvr. Catharina Philippina van Parys, Compagne van Jon<sup>r</sup> Alexander Rubens, (H)eeere van Vremdyck etc, comende van (Mechelen) en begraven in Rubens Capelle, betaelt. . . . . f. 18.16.—

27. 23 December 1745.

Per lyck van den Edelen Heere Joannes van Parys, comende uyt de Lombaert straet en begraven achter d'hooge Choor. Zie familie zerk van familie van de Beer (4) . . . . . Betaelt f. 18.16.—

28. 15 April 1747.

Per lyck van den Edelen Heere Joannes Franciscus Xaverius Lunden, comende uyt S<sup>t</sup> Joris parochie ende begraven in Rubens Capelle, familie serck . . . . . Betaelt f. 4.10.—

29. 19 Februarius 1752.

Per lyck van den Edelen Heer Alexander Josephus Rubens, Heer van

(1) Ibidem.

(2) Il est ici question de Marie-Constance Rubens, veuve du baron Lambert de Bronckhorst, seigneur de Berlaer et Gestel.

(3) Le nom du défunt est resté en blanc.

(4) Aucune épitaphe répondant à ce nom ne se rencontre dans les *Inscriptions funéraires*, Eglise Saint-Jacques.

Vremdyck, comende van Mechelen en begraven in Rubens Capelle  
betaelt . . . . . f. 18.16.—

---

30. 16 Mey 1754.

Per lyck van den soone van den Edelen Heer Albertus Joannes Stier,  
comende uyt de Prince straet ende begraven in Rubens Capelle.

Betaelt f. 3.0.—

---

31. 21 October 1754.

Per lyck van het dochterke Theresia van den Edelen Heere Albertus  
Stiers, comende uyt de Prince straet en begraven in Rubens Capelle,  
betaelt. . . . . f. 3.0.—

---

32. 23 December 1755.

Per lyck van het soontie, Petrus, van d'H<sup>r</sup> Albertus Joès Stier, comende  
uyt de Prince straet en begraven in Rubens Capelle. Betaelt f. 3.0.—

---

33. 12 April 1756.

Per lyck van den Eerw<sup>e</sup> Heere Alexander Jacobus van Parys, comende  
uyt de Keyser straet ende begraven in Rubens Capelle, familie srek.

Betaelt f. 20 8

---

34. 26 January 1759.

Per lyck van de Edele Jonckvrouwe Clara Josepha Rubbens, Vrouwe  
van Ramay, jonge dochter van Joannes Nicolaus, Ridder ende Heere van  
Ramay, comende van Ryssel, ende begraven in Rubbens Capelle.

Betaelt f. 4.10

---

35. 1 April 1759.

Per lyck van den Edelen Heere Albertus Joannes Stier, komende uyt de  
Lange nieuw straet, ende begraven in Rubbens Capelle. Betaelt f. 18.16

---

36. 14 Julius 1759.

Per lyck van den Edelen Heere Franciscus Visspaenic (1), komende van  
Mechelen ende begraven in Rubbens Cappelle . . . . . Betaelt f. 4.10

---

37. 27 January 1761.

Per lyck van Jongvrouwe Maria Stiers, komende uyt de Lange nieuw  
straet, begraven in Rubbens Cappelle . . . . . Betaelt f. 18.16

---

(1) A lire *de Respani*.

38. 29 December 1767.

Per lyck van Vrouwe Maria Theresia Colletta Dormer, geboren de Broeckhove, Gravinne de Bergeyck, comende uyt de Lange nieuw straet, begraeven in Rubens Capelle . . . . . Betaelt f. 18.16

Voort medegaen van de 4 Kerckmeesters met de begraeffnisse f. 25.—

---

39. 21 Juny 1780.

Per lyck van Jonk<sup>r</sup> Franciscus-Naverius-Joseph-Albertus Stiers, comende van de Minderbroeders ruy, en begraeven in Rubens Capelle, betaelt

f. 4.10

---

40. 14 October 1783.

Per lyck van het kint van d'Heer Henricus-Josephus Stier, koomende uyt de Venus straete, begraeven in den Engelen (sic) kelder. Betaelt

f. 3.—

---

41. 6 Meert 1784.

Per lyck van het kint van de Heer Antonius Stier, comende uyt de Princes straet, begraeven in Rubbens Cappelle, familie kelder, betaelt

f. 3.—

---

42. 10 April 1791.

Per lyck van 't kint van Joannis Franciscus Baron de Stier, van de Meir, in Rubbens Capelle, betaelt. . . . . f. 3.—

---









## TABLE DES MATIERES

---

	PAGES.
Séance du dimanche 1 juin 1913. . . . .	155
Liste des publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois de juin et juillet 1913. . . . .	156
Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois de juin et juillet 1913, par M. FERNAND DONNET . . . . .	163
Découverte d'une urne néolithique à Merxplas (avec planche), par M. STROOBANT . . . . .	170
Malines. Une construction de la fin du XIV <sup>e</sup> siècle (avec planches), par M. A. HEINS . . . . .	177
Le caveau sépulcral de Rubens. Relation de son ouverture, en 1855, d'après des documents authentiques inédits (avec planche), par M. EMILE DILIS . . . . .	181

---

La correspondance adressée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 45, à Anvers.

---

L'abonnement aux **Annales** est de **10 frs. par an** — au **Bulletin** de **3 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

---

Les Annales de l'Académie forment par an un gros volume orné de gravures, de planches, de cartes, etc., fourni par livraisons.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

---

# BULLETIN

---

1913

III

---

ANVERS  
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIRK

---

1914

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

## TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

---

*Texte: La feuille de 16 pages: (1)*

Papier du Bulletin	5 centimes
” velin	8 ”
Couverture non imprimée	1 ”
” imprimée	5 ”

*Titre et faux-titre:*

Papier du Bulletin	5 centimes
” velin	8 ”

<i>Brochage:</i> de 3 feuilles au moins	3 ”
” de 3 à 6 feuilles	6 ”
” de plus de 6 feuilles	8 ”

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

## SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 1 JUIN 1913

---

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *secrétaire*; Geudens, *trésorier*; Stroobant, Dr Van Doorslaer, président Blomme, Max Rooses, L. Blomme, Willemsen, De Ceuleneer, membres.

Le procès-verbal de la séance du 6 avril 1913 est lu et approuvé.

Il est procédé à la nomination d'un membre titulaire pour le siège vacant en remplacement du R. P. Van den Gheyn S. J., décédé.

Dom Berlière O. S. B. est proclamé élu.

Trois places de membre correspondant regnicole sont vacantes par suite du décès de MM. Thys et Parmentier et de la promotion de Dom Berlière.

Après plusieurs scrutins, sont élus MM. le commandant de Witte, à Malines; Visart de Bocarmé, à Bruges; et J. Cuvelier, archiviste général du Royaume, à Bruxelles.

La séance est levée à 2 heures.

*Le Secrétaire,*  
FERNAND DONNET.

*Le Président,*  
E. SOIL DE MORIAMÉ.

---

SÉANCE DU 4 AOUT 1913

---

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*.

Sont présents: MM. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, *vice-président*; Donnet, *secrétaire*; Geudens *trésorier*; van der Ouderaa, Willemsen, membres titulaires; Heins, Van Heurck, Coninckx, Dilis, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. De Ceuleneer, Dr Van Doorslaer, Matthieu, chanoine van den Gheyn, Stroobant, membres titulaires; Dom Berlière O. S. B., membre correspondant regnicole; baron de Borchgrave, membre honoraire regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 1 juin 1913 est lu et approuvé.

M. le président annonce la mort de deux membres correspondants: M. Robert Guerlin, décédé à Amiens le 17 juin 1913, et Hans Hildebrand, dont le décès est survenu à Stockholm au début de l'année.

Il est donné lecture de lettres de MM. Cuvelier, commandant de Witte et Visart de Bocarmé, qui remercient pour leur nomination de membre correspondant regnicole.

Une lettre du comité formé pour célébrer la commémoration du feld-maréchal prince de Ligne, demande à l'Académie sa participation à cet hommage. On engagera les membres à répondre individuellement à cette invitation.

Est déposée sur le bureau, la liste des concours pour 1914 de l'Académie de Stanislas à Nancy. Pris pour notification.

Il est décidé d'accepter la demande d'échanges de publications faite par le Cercle archéologique d'Ath.

M. Donnet communique la liste des publications parvenues à la bibliothèque et donne lecture du compte-rendu analytique des principales d'entre elles. Ces documents seront insérés au Bulletin.

M. Heins décrit d'anciens vestiges appartenant à un important bâtiment de la fin du xiv<sup>e</sup> siècle à Malines.

M. Stroobant fournit de nombreux détails sur la découverte, à Merxplas, d'une urne de l'époque néolithique.

M. Dilis, au moyen de documents inédits, rétablit la vérité au sujet de la visite faite, en 1855, dans le caveau funéraire de Rubens à Saint-Jacques à Anvers.

Ces trois études seront imprimées dans le Bulletin.

M. Coninckx soumet la photographie d'un objet en pierre trouvé en Campine et demande des explications sur son usage. C'était peut-être un moule ou une mesure. Des renseignements seront demandés.

La séance est levée à 4 heures.

---

Liste des publications parvenues à l'Académie pendant les mois  
de Août et Septembre 1913

---

**1° HOMMAGES D'AUTEURS**

ARM. HEINS. Album du grand cortège historique de la Chef-Confrérie des escrimeurs de Saint-Michel de Gand.

VAN SASSE VAN YSSELT. De voorname huizen en gebouwen van 's Hertogenbosch. II.

FERNAND DONNET. Une œuvre intime du sculpteur J. C. De Cock.  
ID. Les frères van der Veken.

LOUIS SIRET. Questions de chronologie et d'ethnographie ibériques.

NAPOLÉON DE PAUW. Le beffroi de Gand.

LARS TYNELL. Skanes medeltida dopfuntar.

DOM URSMER BERLIÈRE O. S. B. Lettres des moines d'Afflighem aux bénédictins de Saint-Maur. 1642-1672.

E. J. SOIL DE MORIAMÉ. La cathédrale et l'école d'architecture de Tournai.

ID. Armes et armuriers tournaisiens.

ID. Les arts décoratifs à Tournai.

VICTOR TAHON. L'Annonciation de l'exposition de la miniature à Bruxelles en 1912.

- GERMAIN DE MAIDY. Les armoiries du duc de Reichstadt.  
ID. Les différentes familles nobles du nom de  
La Ruelle en Lorraine.  
ID. Sur les armoiries de François Bouvet anobli  
en 1501.  
ID. Le Maréchal Bazaine à Montmédy en 1868.  
ID. Etude de folklore. Saint Languier.
- R. VALLENTIN DU CHEYLARD. Essai sur la population des taillabi-  
lités du Dauphiné.  
ID. Brûlement de quelques livres à Grenoble.  
ID. Bail de l'abbaye de Bonlieu.  
ID. Reconnaissance d'homme féodal en faveur de Louis d'Urre.  
ID. Notes sur le mandement de Crussol.  
ID. L'Académie delphinale et la Société d'archéologie de  
la Drôme.  
ID. Contrat d'apprentissage d'un potier d'étain.  
ID. Prix fait relatif au château de Saint-Gervais.  
ID. Une lettre de Barnave.  
ID. Antiquités découvertes à Vaison et à Orange.  
ID. Cartes des départements des Hautes-Alpes.  
ID. Notes sur quelques médailles provençales.  
ID. Mélanges de numismatique.  
ID. Notes sur la circulation en Dauphiné des espèces de  
Monaco.  
ID. Table des espèces d'or et d'argent imprimée à Vienne.  
ID. La revision des feux de 1435.  
ID. Scel de Raymond d'Aurengua.  
ID. Suppression de quelques ouvrages.  
ID. Note sur Jean Rigaud.  
ID. Essai sur les œuvres de Marc de Berulle.  
ID. Le général de Saillans.  
ID. Essai sur quelques loges du Bas-Dauphiné.  
ID. Variétés maçonniques.
- J. VILLAIN. Généalogie de la famille Odouard.  
— Généalogie de la famille Vallentin du Cheylard.  
— R. Vallentin du Cheylard.

- JOS. CUVELIER. Le registre aux statuts du métier des tisserands de laine de Bruxelles.
- Id. De tapijtwevers van Brussel in de xv<sup>e</sup> eeuw.
- Id. De bieteboom.
- Id. Rapport sur la situation de l'association des archivistes et bibliothécaires belges. 1910. — Id. 1911.
- Id. Chez nos voisins du Nord.
- Id. Le premier congrès des archivistes et bibliothécaires.
- Id. De la conservation des archives modernes.
- Id. 9<sup>e</sup> Archivtag allemand à Worins.
- Id. De la nécessité des versements périodiques des documents administratifs dans les dépôts d'archives.
- Id. Les archives au point de vue de la bibliographie.
- Id. La population de Louvain aux xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles.
- Id. Pierre Roose, chef et président du Conseil privé.
- Id. Les fouages dans le quartier de Bois-le-Duc au xv<sup>e</sup> siècle.
- Id. Le nouveau règlement des archives communales de Bruges.
- Id. Les archives.
- Id. Les archives de la commanderie des Vieux Jons.
- Id. «Ale Chayne», contribution à l'histoire des origines des institutions judiciaires.
- Id. Notes pour servir à la biographie de Jacques de Hemricourt.
- Id. Le fouage brabançon de 1374.
- Id. Répertoire méthodique des publications d'archives et de manuscrits.
- Id. De quelques améliorations possibles dans l'organisation des archives provinciales.
- Id. L'éducation des archivistes.
- Id. L'obituaire de Doorzeele.
- Id. Rapport sur les documents relatifs aux anciens Etats-Généraux des Pays-Bas conservés dans les archives de la Hollande.

- JOS. CUVELIER. La matrice du sceau de Baudouin IV, comte de Flandre.
- Id. Une archiviste au xvi<sup>e</sup> siècle.
- Id. Exposition de Liège. Archives de l'Etat.
- Id. Wereldtentoonstelling te Luik. Staatsarchief.
- PAUL BERGMANS. L'exposition de l'art ancien dans les Flandres.
- SUSAN BALLOU. De clausulis a Flavio Vopisco scriptore historiae augustae adhibitis.
- OTTO ERDMANN. Beiträge zur nachahmungskunst Vergils in den Georgika.
- FRID. FISCHER. Thucydidis reliquia in papyris aegyptiacis servatae.
- KARL GATZERT. De nova comoedia quaestiones onomatologicae.
- HANS KADEN. Quaestionum ad Ciceronis Balbianam spectantium capita tria.
- JOSEPHUS KANZ. De tetramento trachaico.
- WILHELM KÖHLER. Die versbrechung bei den griechischen tragikern.
- FERDINAND KUTSCH. Attische heilgötter und heilheroen.
- WILHELM LEONHARDT. Der kreuzzugsplan Kaiser Heinrichs VI.
- CHRISTIAN LUCIUS. Zur aufhebung den pragmatischen sanktion durch Ludwig XI.
- ERWIN MANGELSDORFF. Das lyrische hochzeitgedicht bei den Griechen und Römern.
- WEIGAND NAUMANN. Untersuchungen über den apokryphen Jeremias brief.
- GEORG SCHORN. Die quellen zu den vitae pontificum romanorum des Bartolommeo Platina.
- AEMILIUS SEHRT. De Menandro Euripidis imitatore.
- KARL STORCK. Die ältesten Sagen der insel Keos.
- WALTER WENDLAND. Die praktische wirksamkeit Berliner geistlicher im zeitalder der aufklärung.
- GUILL. WERNER. De anterastis dialogo pseudoplatonico.
- PAULUS WOLKEWITZ. De tiresia vate apud poetas graecos.
- ERNEST MATTHIEU. Comité provincial de la Commission royale des monuments. Rapport annuel. 1913.
- LÉO VAN PUYVELDE. Schilderkunst en tooneelvertooningen op het einde van de middeleeuwen.

WILLEM DE VREESE. Leekebijdragen tot de geschiedenis van Vlaanderen, inzonderheid van Gent.

IS. TEIRLINCK. De toponymie van den Reinaert.

Id. Zuid-Oostvlaandersch idioticon. II.

## 2° ÉCHANGES

BRUXELLES. Académie royale de médecine de Belgique.

Bulletin. IV<sup>e</sup> série, tome XXVII. N<sup>os</sup> 5, 6, 7.

Mémoires couronnés et autres mémoires. Collection in-8°. Tome XXI. 2 fasc.

Id. Société royale d'archéologie de Bruxelles.

Annales. Tome XXVII. 1<sup>e</sup> livr.

Id. Les missions belges de la Compagnie de Jésus.

Bulletin mensuel. XV<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 9.

Id. Société royale de numismatique.

Revue belge de numismatique. 69<sup>e</sup> année. 4<sup>e</sup> livr.

HASSELT. L'ancien pays de Looz.

17<sup>e</sup> année N<sup>os</sup> 1, 2, 3, 4.

TURNHOUT. Taxandria.

1913. N<sup>o</sup> 3.

LIÈGE. Institut archéologique liégeois.

Chronique archéologique. 8<sup>e</sup> Année. N<sup>o</sup> 7.

GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie.

Verslagen en mededeelingen. Juni-Juli 1913.

Jaarboek 1913.

LIÈGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.

Leodium. 12<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 8, 9.

TIRLEMONT. Hagelands gedenkschriften.

1911. 4<sup>e</sup> afl.

BRECHT. Geschied- en oudheidkundigen kring voor Brecht en omstreken. Tijdschrift 1913. III.

LA HAYE. Genealogisch heraldisch genootschap « De Nederlandsche Leeuw ».

Maandblad. XXXI<sup>e</sup> jaarg. N<sup>os</sup> 8, 9, 10.

- MUNICH. Historischen verein von Oberbayern.  
Altbayerische monatschrift. Jahrg. XII. Heft 1 & 2.
- PARIS. Polybiblion.  
Partie littéraire. Vol. CXXVIII. 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> livr.  
Partie technique. Vol. CXXIX. 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> livr.
- Id. Les marches de l'Est.  
V<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 4 et 5.
- Id. Société de Saint-Jean.  
Notes d'art et d'archéologie. 25<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 7 et 8.
- Id. Revue des curiosités révolutionnaires.  
3<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 33.
- Id. Société nationale des antiquaires de France.  
Bulletin. 2<sup>e</sup> trim. 1913.
- ABBEVILLE. Société d'émulation.  
Bulletin trimestriel. 1913. 2.
- MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos Año XVII.  
Mayo-Junio-Julio-Agosto de 1913.
- PALMA. Societat arqueològica Luliana.  
Bolleti. Agost de 1913.
- LERIDA. Centre excursionista de Lleyda.  
Butletti. Any IV. N<sup>o</sup> 4.
- LISBONNE. O Archeologo portuguès.  
Vol. XVII. N<sup>os</sup> I à 12.
- DUBLIN. Royal Society of antiquaries of Ireland.  
Journal. Series VI. Vol. III. Part. 1 & 2.
- Id. Royal irish Academy.  
Proceedings. Vol. XXXII. Sect. C. N<sup>os</sup> 1, 2, 3, 4.
- STOCKHOLM. K. Vitterhets historie och antikuitets Akademien.  
Fornvännen. 1912.
- ROME. R. Accademia dei Lincei.  
Notizie degli scavi di antichità. Vol. X. Fasc. 1, 2, 3.
- Id. Studi Romani. Rivista di archeologia e storia. Anno I.  
Fasc. 2-3.
- CATANÈ. Società di storia patria per la Sicilia orientale.  
Archivio storico per la Sicilia orientale. Anno X. Fasc. 1-2.
- KOLOZSVAR. Travaux de la section numismatique et archéologique  
du musée national de Transylvanie. IV. 2.

- AGRAM. Vjesnik Kr. hrvatsko slavonsko dalmatinskoga zemaljskoga archiva. God XV. Sv 2.
- MOSCOU. Société impériale des naturalistes.  
Bulletin. Année 1911. N° 4.
- ZÜRICH. Schweiz. gesellschaft für urgeschichte.  
Jahresbericht II, III, IV, V.
- BATAVIA. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.  
Notulen van de algemeene en directie vergaderingen.  
Deel L. Afl. 3 en 4.  
Verhandelingen. Deel LIX. 4<sup>e</sup> st.  
Rapporten van de commissie in Nederlandsch Indië voor oudheidkundig onderzoek op Java en Madoera. 1912.
- PESHAWAR. Archaeological survey of India.  
Frontier Circle. Annual report 1912-1913.
- RANGOON. Report of the superintendent, archaeological survey.  
Burma 1912-1913.
- MONTREAL. Antiquarian and numismatic Society.  
The canadian antiquarian and numismatic Journal.  
3<sup>d</sup> series. Vol. X. N° 3.
- CAMBRIDGE. Peabody museum of american archaeology and ethnology. Papers. Vol. III. N° 5.
- PHILADELPHIE. American philosophical Society.  
Proceedings. Vol. LII. N°s 208 & 209.
- BOSTON. American Academy of arts and sciences.  
Proceedings. Vol. XLVIII. N°s 18, 19, 20. Vol. XLIX.  
N°s 1, 2.
- WASHINGTON. Smithsonian Institution.  
Bureau of american ethnology. Bulletin 54.  
Report of the progress of the national museum. 1912.  
Annual report. 1906-1907.
- CINCINNATI. Museum association.  
32<sup>d</sup> annual report 1912.  
17<sup>th</sup> & 20<sup>th</sup> annual exhibitions of american art.  
7<sup>th</sup> annual exhibition of selected water colors.
-

### 3° CATALOGUES ET JOURNAUX

RICHMOND. Catalogue de vues anciennes.

---

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues  
à l'Académie pendant les mois d'Août et Septembre 1913

---

MESSIEURS,

Ce n'est pas moins de vingt-six publications diverses que nous envoie notre confrère M. Vallentin du Cheylard. Elles se rapportent à la numismatique, à l'archéologie, à la bibliographie, à d'autres sciences encore. Il ne me serait guère possible d'en donner ici une analyse complète. Qu'il me suffise de vous signaler un travail de démographie fort important, développé dans le volume consacré à un *Essai sur la population des taillabilités du Dauphiné d'après les mémoires des intendants*, dans lequel sont minutieusement étudiés les problèmes économiques relatifs à l'accroissement de la population. Pour les résoudre il faut connaître la constitution des taillabilités, leurs modifications, en même temps que l'origine et la situation à l'époque des intendants de la population du Dauphiné. Ailleurs, dans les *Notes sur le mandement de Crussol au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle*, M. Vallentin du Cheylard offre une série de courtes notices traitant de sujets les plus divers, mais permettant de recueillir maints détails sur les mœurs, les habitudes, le commerce, l'industrie des populations formant, au xvi<sup>e</sup> siècle surtout, la communauté de Saint-Peray. Citons encore la description des *Antiquités découvertes à Vaison et à Orange*. D'origine romaine, elles consistent en fragments de sculptures en marbre, en statuettes en bronze, en lampes, en instruments divers, parmi lesquels il s'en rencontre de forts intéressants.

On connaît les trouvailles d'une importance extraordinaire, faites jadis en Espagne, par nos confrères MM. Henri et Louis Siret. On sait que leurs découvertes ont été coordonnées et décrites dans de remarquables travaux. Ce sont ces études que M. Louis Siret reprend à nouveau aujourd'hui, en publiant les *Questions de chronologie et d'ethnographie Ibériques*. Le tome premier qu'il nous envoie, est consacré à la période s'étendant de la fin du quaternaire à la fin du bronze. Dans différents tableaux, M. Siret entreprend la classification des diverses couches éthiques qui se sont superposées dans la Péninsule, et divise leur histoire en périodes, ce qui lui permet de démontrer la coexistence et la pénétration des différentes civilisations. Les trouvailles étaient composées d'objets appartenant évidemment à des groupes d'origine et d'époques diverses. Il fallait les classer et les grouper séparément. Il prouve, au cours de ce travail, que ces différentes étapes de civilisation ne sont pas le produit d'une évolution locale, mais qu'elles correspondent à l'entrée en scène de races successives et très variées. On y trouve trace de l'industrie grecque, du travail des colonies syriennes, de la fabrication des Carthaginois. Au cours de cette volumineuse étude, d'innombrables objets, exhumés lors des fouilles, sont reproduits et minutieusement décrits. De nombreux symboles, d'antiques coutumes, des événements importants y sont étudiés et expliqués. Des renseignements puisés dans la préhistoire d'autres contrées permettent, en procédant par comparaison, d'aboutir à des conclusions d'un indéniable intérêt.

Pour inaugurer les nouvelles relations d'échange que nous avait demandées «The royal Society of Antiquaries of Ireland», nous recevons les deux premiers fascicules du tome XLIII du «Journal» de cette importante société. Diverses études les composent, je signalerai de M. Armstrong une *Note as to the time heraldry was adopted by the irish chiefs*. Après avoir passé en revue les plus anciennes matrices de sceaux appartenant à des races locales et conservées dans les collections irlandaises, l'auteur, en concluant, émet l'avis que les règles de l'héraldique furent fort difficilement adoptées par les grandes familles locales, et que leur emploi régulier ne peut dater tout au plus tôt que du xv<sup>e</sup> siècle. Dans les tombes appartenant aux époques préhistoriques, bien souvent

on trouve, mêlés aux ossements humains, des restes appartenant à diverses espèces d'animaux. Dans *A burial custom of the iron age and a suggested explanation*, M<sup>e</sup> Margaret Dobbs tâche d'énumérer les espèces d'animaux auxquelles peuvent être attribués ces restes, puis, comparant cette classification à celle que fournissent divers textes anciens, elle croit pouvoir en déduire l'existence de certaines règles, en vertu desquelles, à l'âge du fer, chaque défunt, suivant sa condition sociale, son âge ou son sexe, était inhumé avec des corps ou des parties de corps d'animaux d'espèces spécialement déterminées.

Un travail qu'accompagnent de nombreuses illustrations, nous est envoyé de Stockholm. C'est le *Skanes medeltida dopfuntar*, par M. Lars Tynell. Il constitue une importante contribution à l'histoire des fonts baptismaux anciens. On y retrouvera ces sculptures si suggestives au caractère archaïque dont l'art scandinave a si longtemps conservé la tradition. On y pourra étudier surtout ces types spéciaux de fonts, à la cuve hémisphérique posée sur un pied trapu et volumineux, qu'enrichissent des figures sculptées en fort relief.

C'est à l'histoire artistique de sa ville natale, que notre président, M. Soil de Moriamé consacre les deux dernières brochures qu'il veut bien nous offrir. *Les arts décoratifs à Tournai* constituent un résumé précis et succinct de toutes les branches de l'art qui ont été pratiquées avec succès à Tournai pendant de longs siècles. On y constate dans leur application une supériorité d'exécution et une puissance de production réellement remarquables. Dans *La cathédrale et l'école d'architecture de Tournai*, M. Soil de Moriamé rappelle l'efflorescence de l'école locale d'architecture dont l'influence se fit sentir non seulement dans tout le bassin de l'Escaut, mais encore dans plusieurs provinces françaises et il démontre que la cathédrale constitue le chef-d'œuvre et le type de cette école.

La Suisse offre, au point de vue archéologique, des ressources presque inépuisables. Pendant toutes les périodes de la préhistoire et de la primitive histoire, son territoire a été occupé par des peuples qui ont délaissé des traces nombreuses et fort apparentes de leur passage. Des découvertes importantes ont déjà depuis longtemps été faites; d'autres non moins intéressantes chaque jour s'y ajoutent.

A ce point de vue, on consultera avec fruit les différents volumes des « Jahresberichten » de la *Schweiz Gesellschaft für Urgeschichte*. Ils renferment le compte-rendu illustré de toutes les trouvailles qui se succèdent sur les divers points du territoire de l'Helvétie. Les abris sous roche, les stations lacustres, les cimetières, les débris d'habitations livrent aux fouilleurs de véritables trésors archéologiques qui permettent de compléter sans cesse les données que l'on possédait déjà sur l'existence, les modes de vie, l'armement et les mœurs des peuplades diverses qui, depuis les temps préhistoriques, jusqu'à la domination romaine et plus tard même, ont peuplé les montagnes et les plaines de la Suisse.

Le folklore religieux a depuis longtemps fait l'objet des préférences de notre confrère M. Germain de Maily. Parmi les brochures qu'il nous envoie, je vous signalerai son étude sur *Saint Langueur*. Dans l'église de Ligny en Barrois existe une statue qui porte ce nom. Divers auteurs sont d'avis que sous cette appellation il faut reconnaître saint Ladre ou saint Lazare. Dans deux autres localités du diocèse de Toul, on trouve trace du même culte. M. Germain n'est pas du tout persuadé de cette assimilation qu'il croit relativement moderne. Il est d'avis que cette appellation pourrait peut-être se rapporter à la maladie pour laquelle on implorait le saint, et que dans la suite une confusion s'est établie entre le saint lui-même et les misères dont on lui demandait la guérison. L'exemple du prétendu saint Langueur est loin d'être unique et la piété populaire a créé ainsi bon nombre de saints purement légendaires auxquels les malheureux adressaient en pleine confiance leurs supplications. Il est vrai, comme le dit M. Germain, que leurs prières ne se butaient pas à ces images sculptées ou peintes, souvent imprécises et défectueuses : elles s'élevaient vers le ciel.

Pas moins de trente publications ont été offertes à notre bibliothèque par notre confrère M. Joseph Cuvelier. Un grand nombre de celles-ci sont naturellement consacrés aux archives, à leur classement, à leur importance, et aux réunions ou congrès d'archivistes. Mais l'histoire et l'archéologie ont également fourni à M. Cuvelier le sujet d'importantes études. Qu'il me soit permis de citer *Le fouage brabançon de 1374*, dans lequel il narre les difficultés qu'il

eut à retrouver la source manuscrite, dans laquelle Wauters avait puisé, pour établir quelle était à cette époque la population du Brabant; il établit, grâce à ce précieux document enfin retrouvé, l'erreur qui a été commise en prenant pour des ménages, simplement les personnes adultes capables de payer une taxe en cette année. Sur le même sujet, mais pour le siècle suivant, on trouvera des indications complémentaires dans *Les fouages dans le quartier de Bois-le-Duc au XV<sup>e</sup> siècle*. Une troisième brochure rentre dans le même cadre d'études, c'est celle qui s'occupe de la *Population de Louvain aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*. Antérieurement, nous avons déjà rendu compte, quand il fut imprimé dans les publications de la « Koninklijke Vlaamsche Academie » de l'important travail que M. Cuvelier a consacré à *De tapijtwevers van Brussel in de XV<sup>e</sup> eeuw*. On peut rapprocher de cet ouvrage celui dans lequel il analyse et commente *Le registre aux statuts, ordonnances et admissions du métier des tisserands de laine au grand métier de Bruxelles*. On sait que les tapissiers, jusqu'en 1447, faisaient partie du grand métier. C'est surtout pour ceux qu'intéresse l'industrie drapière en Brabant que le registre de ce métier offre de l'importance. Je signalerai encore la biographie de *Pierre Roose*, magistrat, chef et président du Conseil privé, écrivain, qui naquit à Anvers, en 1585 ou 1586, dont le rôle fut prépondérant dans le gouvernement de nos provinces au XVII<sup>e</sup> siècle. Enfin, à propos du lieu où se réunissaient jadis les échevins de Liège, commentant l'expression *Ale chayne*, M. Cuvelier affirme qu'elle ne doit pas se traduire *ad catenam*, mais *ad quercum*, au chêne, et qu'elle ferait allusion à l'arbre géant de nos forêts, sous l'épais feuillage duquel s'étaient réunis les premiers échevins liégeois pour tenir leurs plaids et rendre la justice. Il étaye son opinion de nombreux exemples. Cette dissertation forme sans contredit une intéressante « Contribution à l'histoire des origines des institutions judiciaires. »

Pour fêter le 75<sup>e</sup> anniversaire de son existence, la « Historische verein von Oberbayern » a publié un numéro spécial de son « *Altbayerische monatschrift* » (Jahrg. 12. Heft 1 et 2), qui, au point de vue artistique, nous fournit d'intéressantes contributions. Je signalerai la notice sur les graveurs munichoïses du XVII<sup>e</sup> siècle,

Michel Wening et Gustave Amling, puis la biographie d'un peintre brabançon Engelhard de ou van Pee, qui s'établit en Bavière à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. Il mourut à Munich en 1605. Pendant trente ans, il travailla à la cour des ducs Guillaume V et Maximilien I. Il est surtout connu comme portraitiste. Les documents d'archives permettent d'établir une liste de ses principales œuvres; du reste, plusieurs tableaux dûs à son pinceau existent encore dans les collections bavaroises.

Une contribution intéressante pour l'histoire de l'art est due à M. Van Puyvelde. Dans son livre *Schilderkunst en tooneelvertooningen op het einde van de middeleeuwen*, il étudie la question si captivante de l'influence de l'art dramatique sur la composition des œuvres de peinture. Son enquête est approfondie et détaillée. Après un aperçu sur la situation de l'art à la fin du moyen âge, il montre les progrès qu'insensiblement le réalisme fit dans ce domaine, jusqu'alors si conventionnel. Il décrit les nombreuses sources où les peintres puisaient des motifs d'inspiration: sources iconographiques, littéraires, liturgiques. Tour à tour, il montre comment les sujets les plus volontiers représentés dans les tableaux étaient alors traités et quelles règles présidaient à la représentation de certains accessoires ou de certains personnages. Le théâtre, les représentations de mystères, eurent certes une grande influence sur l'art. Certains artistes s'y adonnèrent, d'autres y puisèrent évidemment leur inspiration, mais M. Van Puyvelde est d'avis que l'importance de cette source d'inspiration a été trop exagérée, trop généralisée, qu'il faut spécialiser et distinguer. L'influence du théâtre sur l'art flamand n'est pas niable; elle a été évidente; mais ce dernier ne l'a pas acceptée comme unique guide; il ne s'en est inspiré que dans certains cas et sous l'influence de certaines circonstances. Cette enquête est intéressante et fourmille de renseignements instructifs.

Dans le dernier fascicule de nos bulletins vous aurez trouvé, Messieurs, le travail de notre président sur les *Armures et Armuriers tournaisiens*. Il nous avait été communiqué en séance. Vous aurez pu alors l'applaudir; je n'ai donc plus à en faire l'éloge ici. Mais le texte d'un hommage personnel, m'apprend qu'il constitue la centième des publications archéologiques de M. Soil de

Moriamé. Je suis persuadé, Messieurs, que vous vous joindrez tous à moi pour féliciter notre président de sa belle activité scientifique et de l'inépuisable érudition dont il fait preuve dans ses multiples ouvrages. Dans la liste si longue de ceux-ci il en est un bon nombre dont la primeur a été réservée à nos Annales ou à notre Bulletin. J'espère, et ce souhait sera j'en suis certain partagé par vous tous, que notre président pourra longtemps encore s'adonner avec le même succès à ses études archéologiques, et que notre Compagnie continuera à jouir avec autant d'assiduité de sa précieuse et savante collaboration.

FERNAND DONNET.

*Anvers, 12 octobre 1915.*

---

# Les relations d'un fondeur bruxellois avec l'abbaye d'Averbode au XV<sup>me</sup> siècle

---

Parmi les fondeurs qui illustrèrent au xv<sup>e</sup> siècle la corporation bruxelloise, un des plus remarquables est sans contredit Renier Van Thienen.

Quelques épaves de son œuvre ont échappé au naufrage qui emporta au xviii<sup>e</sup> siècle tant de trésors artistiques; elles témoignent encore aujourd'hui de son talent et de la finesse de son travail. Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'admirable chandelier pascal de Léau, pour se convaincre que l'homme, qui a su concevoir et réaliser cette merveille, a mérité de l'art et de la postérité.

Il n'entre pas dans le cadre de la présente étude de faire en détails la biographie du maître, ni de dresser le catalogue de ses œuvres. Ce travail nécessiterait le dépouillement des archives de plusieurs églises et corporations religieuses de notre pays, car c'est l'esprit religieux qui inspira à Renier la plupart de ses œuvres et lui valut sa célébrité.

Nos efforts se borneront dans ce travail à mettre au jour les relations qu'eut le célèbre fondeur avec une seule institution religieuse, l'abbaye d'Averbode, de l'ordre de Prémontré.

Fondée au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, sur les limites des trois provinces de Brabant, d'Anvers et de Limbourg, le monastère fut renommé de tout temps pour l'influence salutaire, tant spirituelle que temporelle, qu'il exerça dans les régions environnantes. L'agriculture y était en honneur, le défrichement des bruyères y trouvait des ouvriers exercés, et, dans la suite, l'art y recruta de fervents adeptes. C'est avec une légitime fierté qu'Averbode nomme encore aujourd'hui plusieurs de ses prélats comme de vrais Mécènes de l'art à leur époque. Citons Arnold de Tuldel (1), qui fit transcrire des cartulaires, objets de l'admiration des connaisseurs; Gérard Van der Schaeft (2), qui reconstruisit le temple dévasté par l'incendie et l'orna d'un mobilier artistique du plus grand prix; Mathieu 's Volders (3), qui enrichit la sacristie d'un trésor d'ornements sacerdotaux peut-être unique en Belgique; Servais Vaes (4), qui bâtit l'église actuelle et l'orna de stalles où l'on retrouve, dans toute leur perfection, les caractères de la Renaissance; enfin, Trudon Salé (5), qui chargea des peintres réputés d'ornez les murs de son église et de son cloître de toiles ravissantes.

(1) Arnold de Tuldel administra la communauté depuis 1368 à 1394. Voyez quelques détails biographiques dans BOTERDAEL \* *Averbodium, antiquissima Taxandriæ abbatia. eiusdem origo et progressus chronologicæ ductus*, pp. 219 à 230 (mss. n° 109 aux Archives d'Averbode.) — Le cartulaire en deux volumes in-folio sur parchemin fut transcrit par Jean de Ruremonde en 1380 (reg. n° 2 et 3 Arch. Averbode). Arnold fit également dresser le polyptique de l'abbaye en 1370 (reg. n° 201, Arch. Averbode).

(2) Gérard Van der Schaeft, de Hoogeloon, abbé de 1501 à 1532, exerçait déjà les fonctions de prévôt en 1491. Cfr. BOTERDAEL, mss. cité pp. 267 à 292.

(3) Mathieu 's Volders ou Fullonius de Réthy, fut béni abbé d'Averbode le 14 décembre 1546 et décéda le 26 novembre 1565. Les ornements dont il dota le monastère mériteraient une étude spéciale. BOTERDAEL, mss. cité, pp. 300 à 308.

(4) Servais Vaes d'Herck fut installé comme abbé d'Averbode le 31 mars 1648 et décéda après cinquante années de prélature, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, le 17 janvier 1698. — La bâtisse de l'église fut achevée en 1672, sur les dessins de Jean Van den Eynde de Malines. Les stalles du chœur datent de la même époque et sont l'œuvre du sculpteur Herry d'Anvers. Cfr. BOTERDAEL, mss. cité, pp. 370 à 385.

(5) Adrien-Trudon Salé, béni abbé d'Averbode le 18 octobre 1778, décéda le 19 mars 1782. — C'est surtout avant son élévation à la prélature, alors

Il n'est donc pas étonnant qu'un abbé d'Averbode ait fait appel à un artiste de talent, comme l'était Renier Van Thienen, pour travailler à la décoration de l'église abbatiale.

Le prélat Barthélémy de Valgaet (1) lui confia, le 7 janvier 1484, la confection d'un chandelier en laiton que l'artiste devait livrer pour le 1<sup>er</sup> octobre de la même année; le chandelier pèserait huit-cent livres environ; pour chaque centaine de livres, Renier toucherait 15 florins du rhin (2).

L'artiste, après être convenu avec l'abbé du plan d'après lequel il aurait à travailler, soumit son projet aux maîtres de la corporation bruxelloise. Dès qu'il fut approuvé par ceux-ci, il se mit à l'œuvre, et termina son ouvrage vers le commencement de septembre. Le candélabre arriva à l'abbaye le 28 de ce mois et fut placé au grand chœur de l'église. Ce fut le fils de Renier qui vint en diriger l'installation (3).

Donner une description détaillée de l'œuvre de Renier n'est pas

qu'il exerçait les fonctions de camérier-archiviste, que son activité se manifesta dans toute son intensité. Sa prélature trop courte ne lui permit pas d'exécuter tous ses desseins. Voyez les annotations de l'archiviste VAN HULSEL, au 18<sup>me</sup> cartulaire des abbés (reg. n° 28, Arch. Averbode) passim.

(1) Barthélémy de Valgaet succéda, en 1473, à son oncle Arnold de Valgaet dont il était coadjuteur et qui régna en sa faveur. Il décéda le 20 août 1501, à l'âge de 72 ans. Son successeur Gérard Van der Schaeft lui érigea, ainsi qu'à son parent, une pierre tombale au milieu du chœur. BOTERDAEL, mss cité, pp. 262 à 267.

(2) Anno Domini xiiiij<sup>o</sup> lxxxiiiij mensis januarii die vij convenimus cum Reynero de Thienen opidano Bruxellensi de uno candelabro ereo pro ecclesia nostra faciendo, laudabiliter, dictamine magistrorum artis illius. Taliter videlicet quod faciet nobis predictum candelabrum ponderans viij<sup>o</sup> vel circiter, deliberandum infra festum beati Remigii proximum. Et dabimus sibi pro quolibet centenario xv florenos renenses ut patet per cedulam conventionis etc. — Cfr. « Exposita » de l'abbé DE VALGAET pour l'ornementation de l'église d'Averbode, fol. 34 (reg. n° 4, Arch. Averbode).

(3) Postea, eodem anno, in profesto beati Micaelis archangeli, deliberavit nobis idem Reynerus per filium suum et famulum predictum candelabrum, continens in pondere viij<sup>o</sup> liij  $\frac{1}{2}$ , quolibet centenario estimato ut supra scribitur cxxvii  $\frac{1}{2}$  flor. ren. ix stuferos, floreno computato pro xx stuf. — « Exposita » de l'abbé de Valgaet, fol. 34 (reg. n° 4, Arch. Averbode).

possible. Qu'est devenu le chandelier? Nous l'ignorons. Probablement aura-t-il péri lors du pillage du monastère par les gueux, dont nous aurons à reparler plus loin. Les recherches que nous avons faites pour retrouver l'acte de convention entre l'abbaye et le fondateur sont restées infructueuses. Toutefois l'existence de cet acte est assurée par les annotations de l'abbé Barthélémy que nous mettons à profit dans cet article: «ut patet per cedula conventionis» (1).

Une autre pièce, qui nous renseigne sur les restaurations apportées, en 1507, au dit chandelier, ébauche une description dont nous devons nous contenter pour le moment (2). Le pied du chandelier était porté par cinq lions; la tige centrale était pourvue d'un lectrin ou pupitre, ce qui nous porte à croire qu'il s'agit d'un chandelier pascal. Plus haut, la pile donnait naissance à quatre branches se projetant à distance et destinées à recevoir des cierges. Le document de 1507 nous permet en outre de conjecturer, que la partie supérieure de la tige était ornée de fleurs de lis. Ajoutons que le candélabre pesait huit cent cinquante-trois livres, alors que la convention ne portait que sur huit cent livres.

Comme nous l'avons dit plus haut, Van Thienen devait toucher 15 florins du rhin pour chaque centaine de livres que pèserait le candélabre. Dès le 24 février 1484, l'abbé de Valgaet lui avait avancé 60 florins. Il en ajouta encore 17 1/2 le 1 juin suivant, et le restant, soit 50 florins, fut remis à Renier par l'intermédiaire de son fils lors du placement du chandelier (3).

Le cuivre fondu par Van Thienen dut satisfaire le goût artistique de Barthélémy, car à peine cinq ans s'étaient écoulés, (1488)

(1) Voyez plus haut, p. 235, note 2.

(2) Voyez la pièce en appendice.

(3) In deliberacione premissorum solvimus prescripto, eodem anno, xxiiij die mensis februarii lx florenos renenses. Item de post in deliberacione candelabri misimus sibi adhuc per filium quinquaginta flor. ren. quolibet computato pro xx stufer. Item dedimus sociis suis operantibus pro bibalibus xij stufer. Item consumpsit Hubertus barbitonsor noster cum aurigis in afferendo candelabrum xvij stufer. iij gros. postquam eodem anno prima junii, solvimus prescripto Reynero adhuc xvii 1/2 flor. ren. et fuit contentus. Et sic totaliter solutus. « Exposita » de l'abbé de Valgaet, fol. 34.

que nous voyons notre artiste chargé d'une nouvelle commande, la confection de deux chandeliers d'autel, pareillement en laiton, et pesant ensemble quatre-vingt-quatre livres. Chaque livre étant comptée à 3 sols, la somme totale s'élevait à 12 flor. 12 sols. Comme prix de son travail, Renier se vit offrir deux chandeliers antiques pesant 39 livres, chaque livre estimée à 1 sol et demi ainsi qu'une somme de 9 flor. 15 sols. On paya en outre 9 sols et demi pour les frais de transport de Bruxelles à Diest (1).

Mais ce ne fut pas là le dernier travail du fondeur bruxellois pour Averbode. La réputation, que Van Thienen s'était acquise, tant à Bruxelles qu'ailleurs, avait convaincu l'abbé Barthélémy de la valeur de ses œuvres, et les commandes exécutées pour son propre monastère l'avaient mis à même d'admirer de près la finesse des ciselures et la beauté des dessins de cet artiste. Il lui confia peu après l'exécution d'un nouveau lutrin-pélican pour le chœur d'Averbode (2). Ce fut le prévôt Gérard Van der Schaeft, plus tard abbé, qui de passage à Anvers, y rencontra Renier et lui proposa

(1) Anno lxxxviiij fecimus fieri duo candelabra erea Bruxellis per Keynerum de Thienen pro altari nostro majori ponderancia pariter lxxxiiij ℥, quelibet ℥ iij stuf. — faciunt xii renenses xii stuf. In deliberacione deliberavimus duo antiqua candalabra ponderantia xxxix ℥, quelibet ℥ l 1/2 stuf. Item solvimus ix ren. xv stuf. et sic solutus. — Item solvimus provectura a Bruxella usque Diest ix 1/2 stuf. et sic solutus. — « Exposita » ibid.

(2) Pellicanus ereus in choro pro pulpito seu analogio evangeliorum.

Pellicanum eireum in choro supra quem Evangelia canuntur emit frater Gerardus de Loen, prepositus, Antwerpie in ambitu predicatorum, anno xiiij<sup>c</sup> xc tercio, xii<sup>a</sup> novembris erga Renerum de Thenis civem Bruxellensem ponderantem v<sup>c</sup> lxxxj libras in trutina Diestensi. Centenarium pro xiiij flor. ren. quolibet floreno ad xx stuferos estimato et pro vectura navali, pro ponderatura, purgatione etc. xxxix 1/2 stuf. facientes pariter — lxxxiiij flor. ren. v 1/2 stuf. Super quibus habuit dictus Renerus candelabrum antiquum quod in ecclesia nostra ad gradus sanctuarii stabat, ponderans in cupro lxxxj libras, in ferro xxv 1/2 lib., in plumbo xj lib. et in ligno ij 1/2 lib., quod recepit pro vij flor. ren. Item frater Henricus Reymbouts de Oesterwyc, qui fuit ultra xxx annos prior huius loci, a<sup>o</sup> xxiiij<sup>o</sup> prioratus sui, qui fuit eciam curatus de Hechtelt, solvit dicto Renero lxxj floren. ren v 1/2 stuf. Et de reliquis quinque florenis renensibus contentavit prepositus ipsum Renerum artificem. Et sic solutus. — « Exposita » de l'abbé de Valgaet fol. 35.

la commande. Ceci se passait le 12 novembre 1493. Renier s'engagea à livrer un lutrin pesant cinq cent et quatre-vingt et une livres, à raison de 14 florins la centaine. Les frais pour le transport, la pesée et le nettoyage s'élevèrent à 39 sols et demi, ce qui, ajouté au coût de la pièce, faisait 83 flor. 5 sols et demi. Pour couvrir ces frais, l'abbé Barthélémy offrit au fondeur un vieux chandelier se trouvant au chœur de l'église, près des degrés du sanctuaire, et qui fut évalué à 7 florins du rhin. D'autre part, le prieur du monastère, Henri Reymbouts paya à Van Thienen 71 flor. et 5 sols et demi; les 5 florins, qui restaient encore, lui furent envoyés peu après par le prévôt Gérard lui-même.

Donner une description de ce lutrin nous est impossible, car aucun document ne nous renseigne à son sujet. Seule sa destination nous est indiquée par les comptes «*pro pulpito seu analogio evangeliorum... supra quem evangelia canuntur.*» Il semble donc que ce n'est pas un lutrin de chantes que Van Thienen coula pour Averbode, mais plutôt un pupitre destiné à porter l'évangélaire. Des notes postérieures ne nous permettent guère de préciser davantage. Espérons qu'un heureux hasard nous fera mettre un jour la main sur une description plus détaillée.

Nous parvenons ainsi à la fin du xv<sup>e</sup> siècle. La dernière année de ce siècle devait être funeste pour Averbode. L'abbaye, après s'être vue déchirée par un schisme (1), venait d'être restaurée et embellie par les deux abbés de Valgaet, et croyait pouvoir envisager

(1) Après la mort de Daniel Laecman, survenue le 15 août 1441, les religieux élurent à l'unanimité, «*via spiritus sancti*», Jean de Meerbeeck de Wechter pour recueillir sa succession. L'élu fut confirmé par le père-abbé du monastère et les suppliques pour sa confirmation furent envoyées à Rome. Sur ces entrefaites, Jean Balduini, prieur et religieux de Furnes, parvint, grâce à l'appui d'Isabelle, épouse de Philippe le Bon, à extorquer du pape Eugène IV sa nomination au siège abbatial d'Averbode. La bulle de provision fut signée à Florence le 27 septembre 1441. Dès que cette nouvelle fut connue à Averbode, l'élu Jean de Meerbeeck et quelques religieux prirent la fuite, emportant avec eux les bijoux et les archives du monastère. De là des dissensions, dont il serait trop long de noter ici toutes les péripéties. Jean Balduini ne rentra en possession pacifique de sa prélature que vers Pâques 1448. cfr. *BOTERDAEL*, mss cité, pp. 244 à 255.

l'avenir avec confiance. Mais la Providence en avait décidé autrement. Une nouvelle catastrophe, qui devait en quelque sorte servir de prélude aux désastres du xvi<sup>e</sup> siècle, vint la replonger dans la misère. Le 24 octobre 1499, alors que, vers onze heures de la nuit, on se préparait à commencer le chant solennel des matines, la foudre, accompagnée d'un horrible coup de tonnerre, s'abattit sur la flèche de l'église. Le feu se communiqua à la partie supérieure de la charpente, se propagea rapidement, et, en quelques instants, tout l'édifice fut envahi par les flammes (1). Pendant ce temps là une panique indescriptible se produisait à l'intérieur de temple. Les religieux, qui venaient de descendre au chœur pour commencer l'office, s'empressèrent, au péril de leur vie, de sauver les objets de première valeur enfermés dans une place attenante au sanctuaire, surnommée la trésorerie. Quelques meubles, facilement transportables, furent également éloignés en toute hâte et placés à distance. Néanmoins les dégâts furent énormes. L'édifice tout entier fut réduit en cendres avec les orgues, autels, statues, reliques, en un mot tout l'ameublement que l'on n'avait pu éloigner. Les cloches furent fondues sous l'action de la chaleur. Le chandelier pascal de Renier Van Thienen aurait eu le même sort, si sa position favorable au fond du chœur ne l'eut préservé quelque peu. Avant que les flammes pussent atteindre cet endroit, on était parvenu, grâce à l'aide des ouvriers du monastère à déplacer le candélabre, qui bien que tordu par l'extrême chaleur, ne subit pas trop d'avaries. Nous manquons de données précises au sujet du pélican. Toujours est-il qu'il en est encore fait mention dans un compte de 1520, comme nous le dirons plus loin.

(1) Anno xiii<sup>e</sup> xcix, feria vj xxv octobris, die sanctorum Crispini et Crispiniani de nocte circa horam duodecimam per terribilem usque terremotum tonitruum et fulgura vehementia ardere cepit turris nostra superius sub pede crucis. Deorsim adinstar tedarum descendendo per ecclesiam cum suis pertinenciis totaliter fuit combusta et quasi funditus destructa cum campanis in minutissimas partes dispersis, cum organis, stallis, tabulis, presertim summi altaris, imaginibus et pluribus aliis. — Note de Gérard Van der Schaefl dans son livre des comptes de 1498 à 1499 f. 296 (reg. n<sup>o</sup> 42 Arch. Averbode) — Pour d'amples détails cfr. BOTERDAEL, mss cité, f. 266 et seqq.

L'abbé Barthélémy de Valgaet que son grand âge avait déjà forcé à se retirer partiellement des affaires, ne put plus songer à entreprendre les restaurations nécessaires. Il avait pu remarquer au cours des travaux de reconstruction qui eurent lieu sous sa prélatrice, les brillantes capacités d'un de ses religieux, Gérard Van der Schaeft (1). Prévoyant en lui un successeur laborieux et capable, il lui laissa la charge des restaurations. Gérard ne trompa pas l'attente de son prédécesseur. A peine mis à la tête de la communauté, le nouvel abbé résolut de consacrer ses premiers soins à la reconstruction de l'église abbatiale. Les travaux furent menés avec tant d'activité que déjà l'on put procéder à la bénédiction du nouvel édifice dès le commencement de l'année 1504. Ce fut le suffragant de Cambrai, Gilles Van der Heyden qui, du consentement de l'évêque de Liège, consacra le temple avec ses dépendances, sacristie, cloître, chapitre et cimetière (2).

Mais là ne devait pas s'arrêter le zèle de l'abbé. L'édifice qu'il avait relevé, il voulait l'ornier d'une manière digne de celui auquel il devait servir de demeure. Le mobilier de l'ancienne église était détruit pour la majeure partie; l'abbé le remplaça et n'hésita pas à sacrifier de grandes sommes pour le faire le plus somptueusement possible. D'autre part, les rares pièces qui échappèrent au désastre de 1499, parmi lesquelles le candélabre de Van Thienen, furent l'objet d'une intelligente restauration.

Pour ne parler que du chandelier, qui nous intéresse plus spécialement dans cet article, c'est à Jérôme Van Velderen, fondateur de Louvain, qu'échut la tâche d'y apporter les restaurations nécessaires. L'abbé Gérard conclut un accord avec lui le 25 juin 1507; par cet acte le fondateur s'engageait: 1° à ressouder la tige centrale du chandelier, brisée lors du sauvetage; 2° à remplacer les cinq petits lions soutenant le pied qui avaient également disparu; 3° à descendre de quelques pouces le lectrin dont la tige était munie, celui-ci se trouvant un peu hors portée du lecteur; 4° de prolonger d'un demi-pied les branches du candélabre, pour que les

(1) Voyez plus haut, p. 234, note 2.

(2) Voyez l'annotation de Gérard Van der Schaeft dans ses "Exposita" fol. 160 (reg. n° 4, Arch. Averbode).

cierges ne pussent endommager la partie supérieure du cuivre; enfin 5°) de nettoyer entièrement le chandelier et d'y remplacer tous les ornements perdus lors de l'incendie. Van Velderen promettait en outre de s'entendre avec un sculpteur au sujet d'un socle en pierre bleue, sur lequel le chandelier devrait trouver place au chœur d'Averbode. Le fondeur fut payé après l'achèvement de son travail, le 6 décembre de l'année suivante (1508) et reçut 24 florins du rhin compté à 20 sols chacun. (1) On paya au surplus 6 florins du rhin au sculpteur Colin de Prince pour la livraison du socle (2).

Quel fut le sort des deux chandeliers d'autel ainsi que du lutrin livrés autrefois par Van Thienen, nous ne pouvons le déterminer avec certitude. Une annotation de 1520 nous fait savoir que l'on paya, le 31 mai de la dite année, une somme de 14 sols à Arnould dit « de luchtmaker de Trajecto », pour avoir recuré le candélabre, un bénitier, le pélican et trois petits chandeliers (3). Sans doute il est question ici du candélabre ainsi que du pélican coulés par le fondeur bruxellois; mais faut-il en dire autant des petits chandeliers? Le laconisme du texte ne permet pas une affirmation catégorique.

Cette note est la dernière qui nous renseigne sur les cuivres de Van Thienen à Averbode; après elle, nous en perdons la trace.

(1) Voyez plus loin, en appendice, l'acte de convention et la quittance de Van Velderen

(2) Anno viij<sup>o</sup> vij<sup>a</sup> septembris solvimus Lovanii per Hieronimum erarium lapicide cuidam facienti caveas in quibus parvi leones consistunt x stuferos in lapide blaveo a Colino de Prince de Zachuis habito. Item eidem Colino solvimus per dictum Hieronimum pro lapide blaveo pretacto ad pedem candelabri vj florenos renenses. Et famulo Hieronimi misso ad lapidam pro bibalibus x stuft.

Summa van den kendelaer loept tsamen op xxxvij ryns gulden j stf. totaliter solutus... — « Exposita », de l'abbé Gérard, fol 158 v. (reg. n<sup>o</sup> 4 Arch. Averbode).

(3) Eidem Arnoldo (dicto de luchtemaker juniore, commoranti Traiecti) solvimus anno xx<sup>o</sup>, ultima maii pro vibratione candelabri, vasisaque benedictae, pellicani et iij caudelebrarum parvarum xiiij stuft. — Note ajoutée sous la préature de Gérard van der Schaeft dans le livre des « Exposita », de son prédécesseur Barthélémy de Valgaet, fol. 34 r. (reg. n<sup>o</sup> 4 Arch. Averbode).

Il est peu vraisemblable que des objets de tant de valeur aient été aliénés plus tard; l'esprit artistique des successeurs de Barthélémy et de Gérard n'aurait jamais pu se plier à cette nécessité. Bien plus probable, pensons nous, est l'hypothèse qui attribue leur disparition au pillage de l'abbaye par les gueux en 1578. Cette année, en effet, une troupe de mercenaires de l'électeur palatin Casimir pénétra dans l'église abbatiale, y profana les reliques et brisa les images et les œuvres d'art. Rien ne fut épargné par la fureur hérétique. Les religieux, mis en fuite, ne purent rentrer à l'abbaye qu'en 1604 (1).

C'est ainsi que le vandalisme et la brutale furie de quelques soudards ont perdu pour jamais la plupart des œuvres du maître bruxellois.

PLACIDE LEVÉVRE, O. S. N.

*Abbaye d'Averbode, le 1 octobre 1913.*

---

1) Voyez au sujet de ces faits BOTERDAEL, *miss.* cité, pp. 321 à 326 et 339.

## Appendice

---

Jérôme Van Velderen, fondeur de Louvain, s'engage à restaurer un candélabre ainsi que les épitaphes des abbés Arnould de Tuldcl, Jean de Louvain et Daniel de Zonuwen.

CONDITIO FACTA CUM DICTO HIERONIMO ERARIO UNDE HABUIT COPIAM.

Meester Jeronimus Velderen gheelghietcr van Lovenen heeft aengenomen den groten kendelaer die inden brant vander kereken van Everbode gebroken ende gesceyndt was te repareren, ende alle de gebreken lofbaerlyc te maken. Te wetene vyff leukens van nyeus van latoen die onder de voet stonden ende verlore zyn. Item want den lessenaer te voeren te hoech stont, soe sal hy dien neer waerts setten. Item hy sal dbewerp maken vanden blauwen steen daer den kendelaer op staen sal nae den eysch van den voet ende den steenhouder dat leveren. Item hy sal de vier armen elc enen halven voet oft meer uut setten ende uut doen springen, op dat de kerssen besiden staende op twee dumen naeboven nyet en raken de pinne vander lelien. Item den kendelaer sal hy purgeren ende scoen maken ende tot Everbode inden choer leveren ende oprichten ende een yseren gheerde of stercke pinne inden steen van onder den kendelaer met loet inghieten om vast te staen. Ende allet gheen dat aen den kendeleer gebroken oft verloren is sal hy van nyeus maken tot meesters pryze. Ende hier voer sal hy hebbe xxiiij rynsgulden. Item de selve meester sal noch reformeren de epitaphia van H. Jan van Lovenen ende H. Aert van Tuldcl, onsen voersetten, ende die stellen op een houten tafel van nyeus daer toe gemacckt om aen de pilerne te hangen, de welke uut den zarken gebrant waeren. Ende een tabulet van latoen houdende tepitaphium van her Daniel van Zonuwen om weder om in de muer te setten. Ende daer voer sal meester Jeronimus hebben sess rynsgulden, ende hier op hebben wy gegeven totten godspenninc

enen st. Geschiet tot Lovenen in onse herberge. Daer by waeren brueder Jan van Herentals onse provisoer, Willem onze weert, Hubertus onse clerck etc. A° xv<sup>e</sup> septimo xxv Junij.

QUITTANCE DÉLIVRÉE PAR JÉRÔME VAN VELDEREN.

Ic Jeronimus Velderen geelgieter, tot Loven wonende, kenne wel ende volcomelick betaelt te zine van den eerwerdegen vader mynen heer den abt van Everbode, te wetenne van die reparacie van den kendelaer welck algebroken was, daer af ic ontfangen heb die summe van xxiiij r.gl. van xx stf. stuck. Item noch soe heb ic ontfangen van ij tafelen te repareren vj rgl. In kennisse soe heb ic dit met my selfs hant gescreven ende onder geteekent. Anno Domini xv<sup>e</sup> viij den sesten dach van desember.

J. V.

“ Exposita ” de l'abbé Gérard Van der Schaef, fol 158v et 158 bis (reg. n° 4 Arch. Averbode).



## TABLE DES MATIERES

---

	PAGES.
Séance des membres titulaires du 1 juin 1913 . . . . .	217
Séance du 4 août 1913 . . . . .	218
Liste des publications parvenues à l'Académie pendant les mois d'Août et Septembre 1913 . . . . .	219
Compte rendu analytique des principales publications parvenues à l'Académie pendant les mois d'Août et Septembre 1913, par M. FERNAND DONNET . . . . .	226
<i>Les relations d'un fondateur bruxellois avec l'abbaye d'Averbode au XV<sup>e</sup> siècle</i> , par M. le chanoine Placide Lefèvre O. Pr. . . . .	233

---

La correspondance adressée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 45, à Anvers.

---

L'abonnement aux **Annales** est de **10 frs. par an** — au **Bulletin** de **3 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

---

Les Annales de l'Académie forment par an un gros volume orné de gravures, de planches, de cartes, etc., fourni par livraisons.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

---

# BULLETIN

1913

IV

---

A N V E R S  
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIRK

1914

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

## TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

---

*Texte: La feuille de 16 pages: (1)*

Papier du Bulletin	5 centimes
"    velin	8    "
Couverture non imprimée	1    "
"    imprimée	5    "

*Titre et faux-titre:*

Papier du Bulletin	5 centimes
"    velin	8    "

<i>Brochage:</i> de 3 feuilles au moins	3    "
"    de 3 à 6 feuilles	6    "
"    de plus de 6 feuilles	8    "

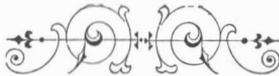
(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE  
DE BELGIQUE

---

SÉANCE SOLENNELLE

DU 7 DÉCEMBRE 1913



ANVERS

IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, RUE ZIRK, 35  
1913.





# Séance solennelle

du 7 décembre 1913

---

La séance s'ouvre à 11 heures, dans la Salle Leys, à l'hôtel de ville d'Anvers, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*. A ses côtés prennent place: MM. le baron van de Werve et de Schilde, gouverneur de la province d'Anvers, et De Vos, bourgmestre de la Ville d'Anvers.

Sont présents: MM. le vicomte de Gellinck Vaernewyck, *vice-président*; Fernand Donment, *secrétaire*; Geudens, *trésorier*; Stroobant, Bergmans, Casier, Saintenoy, Rooses, Dr Van Doorslaer, Willemsen, L. Blomme, Van der Ouderaa, Hulin de Loo, Kintsschots, membres titulaires.

MM. l'abbé Warichez, De Decker, Hasse, Dilis, Fris, Paris, Visart de Bocarmé, Bilmeyer, Van Heurck, membres correspondants regnicoles.

M. le comte Lair, membre honoraire étranger.

M. Serbat, membre correspondant étranger.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion: MM. De Ceuleneer, chanoine Van Caster, chanoine Van den Gheyn, Alph. de Witte, dom Ursmer Berlière, membres titulaires.

MM. Naveau, Des Marez, Heins, commandant de Witte, membres correspondants regnicoles.

M. le baron de Borchgrave, membre honoraire regnicole.

MM. de Swarte, comte Durrieu, Durand-Gréville, de Saint-Léger, membres correspondants étrangers.

Un public nombreux a répondu à l'appel de l'Académie et occupe entièrement la salle.

Après avoir adressé quelques mots de bienvenue à l'assemblée, M. le président Soil de Moriamé prononce une allocution dans laquelle il expose *Les rapports intimes existant entre l'archéologie et le Patriotisme*.

M. De Decker donne lecture de constatations faites au cours d'un récent voyage en Terre Sainte. Son travail est intitulé : *Iets over musea en laatste opdelvingen te Jerusalem*.

M. l'abbé Warichez retrace la carrière et fait connaître les œuvres d'*Un épistolier du XII<sup>e</sup> siècle dans notre pays*.

Enfin, M. Joseph Casier expose les remarquables résultats de *L'exposition de l'art ancien dans les Flandres*.

Le texte de ces quatre communications est reproduit à la suite du présent procès-verbal.

M. le président remercie ensuite tous ceux qui ont bien voulu prendre part à la séance solennelle : MM. le gouverneur et le bourgmestre qui l'ont honoré de leur présence ; les orateurs qui y ont exposé leurs travaux ; le public qui a accueilli les lectures avec tant d'intérêt.

Après que M. le bourgmestre De Vos eut, à son tour, adressé quelques paroles de félicitations à l'Académie, la séance fut levée à 12 3/4 heures.

*Le Secrétaire,*  
FERNAND DONNET.

*Le Président,*  
E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

---

A l'issue de la séance, suivant l'usage, les membres se sont réunis en un banquet. Au cours de celui-ci, après qu'un toast porté au Roi par le président eut été vivement acclamé, le télégramme suivant a été adressé à Sa Majesté :

*Sa Majesté le Roi des Belges,  
Bruxelles.*

Les membres de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, réunis en banquet à la suite de leur séance solennelle annuelle, acclament le toast que leur président M. Soil de Moriamé porte à Sa Majesté et à la Famille Royale.

FERNAND DONNET, *Secrétaire.*

Le Roi a bien voulu, en réponse, adresser à l'Académie une dépêche conçue comme suit :

*Monsieur Fernand Donnet,  
Secrétaire de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique,  
Anvers.*

Le Roi a été sensible au toast que M. Soil de Moriamé, lui a porté au cours de votre banquet d'hier en y associant la Famille Royale ainsi qu'à l'accueil réservé par les convives à ses paroles patriotiques. Sa Majesté m'a chargé de vous prier de les en remercier très cordialement en son nom.

LE CHEF DU CABINET DU ROI.

---



## Patriotisme et Archéologie

Lorsqu'il y a quelques mois, à Mons, j'avais l'honneur de présenter à S. M. le Roi, le comité provincial des monuments, j'affirmais avec fierté, que les archéologues sont les plus patriotes parmi les citoyens d'un pays, et cette affirmation, toute gratuite, alors, et toute brève, comme doivent être les harangues officielles, je voudrais, en la répétant ici, en faire devant vous la démonstration.

\* \* \*

Qu'est-ce donc que le patriotisme?

C'est l'amour de la patrie, avec la volonté de la servir, de la rendre grande et respectée; de se sacrifier pour elle, s'il le faut.

Et qu'est-ce que la patrie? « C'é ne sont ni les murs, ni les » hommes qui font la patrie, dit Jean-Jacques Rousseau: ce sont

NOTE. L'image que nous donnons en regard de cette notice est la reproduction du sujet principal d'une pendule de l'époque Louis XIV, commémorant la paix d'Utrecht, entre la France et les Pays-Bas.

On y voit deux femmes personnifiant les deux nations, l'Espagne avec le lion des Pays-Bas et l'ordre de la toison d'or, d'une part; la France avec le coq gaulois et l'ordre du Saint-Esprit, d'autre part.

Nous y pouvons voir aussi l'heureuse représentation de l'étroite union de deux sœurs, la Flandre et la Wallonie, accompagnées de leurs emblèmes, le coq et le lion, indissolublement unies pour la gloire et la prospérité de la Patrie.





» les mœurs, les coutumes, le gouvernement, la constitution, la  
» manière d'être qui résulte de tout cela. »

La patrie c'est avant tout le pays qui nous a vu naître. La ville natale, la famille, le foyer constituent *la petite patrie*, celle qui nous touche de plus près, celle qui fait tressaillir nos fibres les plus intimes, la petite patrie, à travers laquelle nous aimons la grande !

La patrie, c'est le pays de nos pères, *Vaderland*, où notre enfance a été bercée aux sons de cette divine musique : la langue de nos mères, *moedertaal*.

La notion de la patrie résulte d'éléments divers, « elle n'est  
» constituée exclusivement, dit Larousse, ni par l'unité de race,  
» ni par l'unité de langue, bien que l'une et l'autre exercent une  
» influence considérable sur les caractères originaux d'une nation.  
» Ce qui fait la patrie, c'est une âme, c'est-à-dire une sensibilité,  
» une intelligence et une volonté, à la fois ; si la patrie suppose le  
» souvenir du passé, dans ses gloires et dans ses détresses, et  
» la représentation de la solidarité présente de ses intérêts, elle  
» n'exige pas moins une tendance commune vers la réalisation  
» d'un certain idéal, l'accord des volontés dans l'effort libre. »

L'étude de l'histoire de nos provinces nous a fait connaître et aimer la patrie, mais si elle est une des sources du patriotisme, elle n'est pas la seule.

Après les lois et les institutions, l'histoire et les traditions, la nature du sol est encore un des éléments de la nationalité, et par conséquent de la patrie ; les sites naturels impressionnent fortement les habitants d'un pays ; le montagnard aime *sa montagne* et l'habitant du littoral, *sa mer* ; c'est la manière la plus rudimentaire de comprendre la patrie.

Mais il est une autre source de patriotisme, que de bons esprits considèrent comme beaucoup plus importante, c'est l'étude et la connaissance de nos institutions, de nos arts, et particulièrement de nos monuments, parce qu'ils sont l'œuvre de nos pères et qu'ils sont demeurés les témoins de leur vie intime, en même temps que de leur vie publique, de leurs aspirations, des lois, des mœurs et des coutumes qui les régissaient, de leur existence journalière, de leurs fastes et de leurs détresses, de leurs aspirations religieu-

ses, sociales ou politiques, de tous les éléments, en un mot, qui constituent le fonds commun des habitants d'une région, le lien qui les unit et les confond dans une commune aspiration et constitue ainsi la nationalité.

« Le patriotisme, dit M. Tosca (1), est entretenu dans les âmes moins par les beautés naturelles d'un pays, que par les productions artistiques de son génie.

» Ce qui fortifie le plus l'âme d'un peuple, c'est, jointes aux beautés naturelles, les beautés historiques et esthétiques. La beauté naturelle est à nous, mais non de nous...; notre conscience nationale ne sera-t-elle pas exaltée fortement par la vue de ces alluvions successives, nobles témoignages des générations qui nous ont précédés. Lorsque la Grèce était sous la domination turque, qui, pensez-vous, réveilla le mieux l'âme grecque: l'Olympe ou le Parthénon ruiné?

» Ajoutons ceci, c'est que les beautés naturelles sont de tout temps, que nous ne pouvons rien sur elles; mais la vue des œuvres de nos pères nous incite, profitable émulation, à joindre notre témoignage aux leurs. C'est par des efforts continus, liés, que se font une race et une civilisation.

» Nous ne sommes point des Orientaux nomades, mais des Occidentaux sédentaires..., nous enterrons nos morts dans leur sol, nous ne dispersons point leurs cendres au vent. Tous ces monuments qu'édifie une génération, temples, hôtels de ville, palais, ce sont autant de tombeaux qu'elle s'édifie à soi-même, souvenir et enseignement pour ceux qui viendront après. »

Mais qui donc étudie les monuments de la patrie, les ausculte pour les connaître dans leurs détails les plus intimes, recherche leur raison d'être, leur destination, leur expression; qui donc intercède pour eux, pour leur conservation, leur entretien, leur restitution entière; qui les fait ensuite connaître à tous, savants ou ignorants, qui les fait aimer, qui reedit leur histoire et les enseignements qu'ils portent en eux; qui fait vibrer le cœur des

(1) Voir dans *les Marches de l'Est*, n° du 10 mai 1911, un article de M. François Tosca: *Recherchons nos Parthénon*s.

jeunes générations au contact de ces monuments, œuvre de nos pères, et dont la vieillesse est sacrée, au dire de nos auteurs anciens ; qui rattache, grâce à eux, l'histoire du passé aux aspirations de l'avenir ; qui allume dans les cœurs l'amour des ancêtres, devant ces témoins immortels de leur génie, de leur labeur, de leurs efforts persévérants ? Ce sont les archéologues, qui, sans autre mission que leur amour de l'art et de la patrie, sans autre soutien que leur foi en ces deux grandes choses, consacrent un labeur souvent ingrat, mais ajoutons-le, parfois aussi bien consolant, à l'étude et à la défense de nos monuments anciens.

Qu'il s'agisse d'une cathédrale ou d'une modeste chapelle au bord du chemin ; d'un fier hôtel de ville ou d'une vieille demeure d'artisan, l'archéologue l'étudie dans tous les détails, le fait parler et conter son passé. Il signale les éléments d'art qu'il renferme, les faits d'histoire publique ou privée qu'il rappelle, les événements dont il a été le témoin, les mœurs et les usages de ceux qui y ont vécu, leurs aspirations, leurs luttes, leurs désastres ou leurs triomphes ; il célèbre enfin les bienfaiteurs de la cité ; comme il dénonce ceux qui l'ont spoliée.

L'archéologue scrute les monuments et fait parler leur âme, car ils en ont une, et à tous, depuis les plus superbes, jusqu'aux plus humbles, on peut appliquer ce que disait M. Camille Jullian, ce que répétait récemment M. Maurice Barrès, en parlant des églises de la France :

« Par son église, la commune touche à son passé, le continue, » et unit sa vie à celle de quinze siècles disparus. L'église est le » lien le plus fort qui enchaîne les générations successives d'une » même société, en une famille éternelle..., presque toutes ont à » la fois des parties romanes et des parties gothiques. Elles res- » semblent à l'âme de nous tous, où se mêlent, à notre insu, du » génie latin et de la pensée chrétienne. L'église, à l'heure actuelle, » doit être un enclos réservé, consacré au double idéal de la » science et de l'accord social. »

Et ce que dit l'église, le vieux beffroi le dit aussi, et avec lui le disent encore, les tours et les murs fortifiés de la ville, ses halles, ses demeures de patriciens et d'artisans, ses allées et ses

jardins, ses vieux cimetières, ses arbres séculaires, ses monuments de tout genre et de toute époque!

Les enseignements du passé, transmis aux générations actuelles, leur font connaître, apprécier et aimer les ancêtres, la cité, la Patrie.

Ils entretiennent la tradition et resserrent le lien moral qui rattache les générations passées, à celles de l'avenir.

Nul autant que l'archéologue, épris de nos monuments anciens, ne peut, comme lui, les faire parler et en tirer la leçon qui crée et exalte le patriotisme.

« Dans notre pays, dit une journaliste (1), il n'y a de vrais patriotes que les archéologues, ces jaloux du passé qui passent à côté des pierres qui leur sont chères, les admirent et en parlent entr'eux, presque à huis-clos, le soir, dans leurs sociétés, fermées au profane.

» La beauté d'un pays se constitue, ce me semble, de ces deux éléments, l'apport de la nature et celui des hommes qui végètent dans un même milieu. Nous ignorons beaucoup de tout cela...

» L'histoire vivante, écrite avec des pierres, est un livre fermé que lisent seuls et comme secrètement, les archéologues.

» L'histoire des batailles et des grandes compétitions politiques est enseignée officiellement. Mais qui donc enseigne, à l'école du village ou de la ville, l'histoire locale dont Maurice Talmayer disait un jour, qu'elle est l'histoire de la petite patrie, celle qui donne l'amour du coin de terre natal, du vieux clocher et du vieux château au pied desquels on a vécu et grandi. »

Nous n'irons pas jusqu'à dire avec l'auteur de ces lignes, qu'il n'y a de vrais patriotes que les archéologues, mais nous aimons à croire que les archéologues sont les plus patriotes, parmi les citoyens d'un pays, et fiers de ce titre de gloire, nous voudrions le justifier et le mériter toujours.

Non seulement l'archéologie inspire et développe le patriotisme,

(1) *Le Patriote*, 16 juin 1910.

jeunes générations au contact de ces monuments, œuvre de nos pères, et dont la vieillesse est sacrée, au dire de nos auteurs anciens ; qui rattache, grâce à eux, l'histoire du passé aux aspirations de l'avenir ; qui allume dans les cœurs l'amour des ancêtres, devant ces témoins immortels de leur génie, de leur labeur, de leurs efforts persévérants ? Ce sont les archéologues, qui, sans autre mission que leur amour de l'art et de la patrie, sans autre soutien que leur foi en ces deux grandes choses, consacrent un labeur souvent ingrat, mais ajoutons-le, parfois aussi bien consolant, à l'étude et à la défense de nos monuments anciens.

Qu'il s'agisse d'une cathédrale ou d'une modeste chapelle au bord du chemin ; d'un fier hôtel de ville ou d'une vieille demeure d'artisan, l'archéologue l'étudie dans tous les détails, le fait parler et conter son passé. Il signale les éléments d'art qu'il renferme, les faits d'histoire publique ou privée qu'il rappelle, les événements dont il a été le témoin, les mœurs et les usages de ceux qui y ont vécu, leurs aspirations, leurs luttes, leurs désastres ou leurs triomphes ; il célèbre enfin les bienfaiteurs de la cité ; comme il dénonce ceux qui l'ont spoliée.

L'archéologue scrute les monuments et fait parler leur âme, car ils en ont une, et à tous, depuis les plus superbes, jusqu'aux plus humbles, on peut appliquer ce que disait M. Camille Jullian, ce que répétait récemment M. Maurice Barrès, en parlant des églises de la France :

« Par son église, la commune touche à son passé, le continue, » et unit sa vie à celle de quinze siècles disparus. L'église est le » lien le plus fort qui enchaîne les générations successives d'une » même société, en une famille éternelle..., presque toutes ont à » la fois des parties romanes et des parties gothiques. Elles res- » semblent à l'âme de nous tous, où se mêlent, à notre insu, du » génie latin et de la pensée chrétienne. L'église, à l'heure actuelle, » doit être un enclos réservé, consacré au double idéal de la » science et de l'accord social. »

Et ce que dit l'église, le vieux beffroi le dit aussi, et avec lui le disent encore, les tours et les murs fortifiés de la ville, ses halles, ses demeures de patriciens et d'artisans, ses allées et ses

jardins, ses vieux cimetières, ses arbres séculaires, ses monuments de tout genre et de toute époque!

Les enseignements du passé, transmis aux générations actuelles, leur font connaître, apprécier et aimer les ancêtres, la cité, la Patrie.

Ils entretiennent la tradition et resserrent le lien moral qui rattache les générations passées, à celles de l'avenir.

Nul autant que l'archéologue, épris de nos monuments anciens, ne peut, comme lui, les faire parler et en tirer la leçon qui crée et exalte le patriotisme.

« Dans notre pays, dit une journaliste (1), il n'y a de vrais patriotes que les archéologues, ces jaloux du passé qui passent à côté des pierres qui leur sont chères, les admirent et en parlent entr'eux, presque à huis-clos, le soir, dans leurs sociétés, fermées au profane.

» La beauté d'un pays se constitue, ce me semble, de ces deux éléments, l'apport de la nature et celui des hommes qui vécurent dans un même milieu. Nous ignorons beaucoup de tout cela...

» L'histoire vivante, écrite avec des pierres, est un livre fermé que lisent seuls et comme secrètement, les archéologues.

» L'histoire des batailles et des grandes compétitions politiques est enseignée officiellement. Mais qui donc enseigne, à l'école du village ou de la ville, l'histoire locale dont Maurice Talmayer disait un jour, qu'elle est l'histoire de la petite patrie, celle qui donne l'amour du coin de terre natal, du vieux clocher et du vieux château au pied desquels on a vécu et grandi. »

Nous n'irons pas jusqu'à dire avec l'auteur de ces lignes, qu'il n'y a de vrais patriotes que les archéologues, mais nous aimons à croire que les archéologues sont les plus patriotes, parmi les citoyens d'un pays, et fiers de ce titre de gloire, nous voudrions le justifier et le mériter toujours.

Non seulement l'archéologie inspire et développe le patriotisme,

(1) *Le Patriote*, 16 juin 1910.

mais encore elle le justifierait, s'il avait besoin d'une justification.

Quand nous constatons l'existence d'un même art, l'art scaldisien, (et vous permettrez à mon patriotisme local de dire plus spécialement, l'art tournaisien) (1), dans toute la contrée qui forme le bassin de l'Escaut, que ce soit dans les provinces françaises ou dans les provinces flamandes qu'arrose ce beau fleuve; quand nous voyons que l'art mosan est également le même, dans la région où la Meuse commence son cours, et dans les villes voisines de son embouchure, c'est à-dire encore une fois, dans nos provinces flamandes et dans nos provinces wallonnes; quand les monuments de la région scaldisienne et de la région mosane manifestent aux mêmes époques, l'explosion des mêmes sentiments religieux, politiques et sociaux, dans toutes les provinces qui composent notre Belgique actuelle, nous comprenons qu'ils sont une des sources les plus abondantes de l'idée patriotique, et nous avons conscience que l'unité politique sous laquelle nous sommes actuellement groupés, n'est pas un vain mot, une enseigne trompeuse, mais qu'elle répond à une réalité voulue, et créée par toutes les forces vives des générations qui se sont succédé sur le sol de la Belgique de 1830, et ainsi la grande voix des monuments vient corroborer les leçons de l'histoire d'une façon sensible et comprise par tous!

Et nous avons alors la vision de la puissance future d'une plus grande Belgique, marchant à la conquête intellectuelle, scientifique et commerciale du monde, avec l'élan que communique à ses enfants la race wallonne et la ténacité que leur assure la race flamande!

Que le vieux lion de fiandre rugisse, ou que le jeune coq wallon claironne, tous deux sonnent le ralliement autour du drapeau tricolore, symbole de la Nation, autour du Roi, en qui résident toutes les espérances de la Patrie!

E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

---

(1) On sait que jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, l'art tournaisien régna sans partage dans toute cette contrée; après cette époque, d'autres influences s'y firent sentir.

# Iets over de musea en de laatste opdelvingen te Jerusalem

---

MIJNHEEREN,

Een verzoek om op deze vergadering eene mededeeling te doen wierd mij besteld door den Turkschen Post in Jerusalem, terwijl ik daar deelnam aan eene pelgrimsreis in Palestina, en dadelijk dacht ik, dat ik wel misschien uwe vergadering behagen zou met eenige aanteekeningen gedurende die reis genomen. Dat men als pelgrim reist belet niet het oog van den oudheidsliefhebber open te houden, en men doet dit gaarne in die Oostersche landen die, van zoo ouds bewoond, zoovele verschillende beschavingen doorleefden, en sporen dragen van het verblijf van zoovele verschillende volksstammen.

Ik moet noodzakelijk mijne voorlezing beperken en daarom houd ik het enkel bij Jerusalem, zijne musea en de laatst voltrokken opdelvingen.

Gij weet, Mijnheeren, dat het maar vooral sedert den helft der vorige eeuw is, dat men de Palestinasche oudheden op eene meer wetenschappelijke wijze is beginnen studeeren, door opdelvingen als die van het Engelsche « Palestine Exploration Fund », begonnen in 1865, van het Duitsche « Palæstina Verein », begonnen in 1878, en in werken waartusschen die der Franschen, de Sauley, Guerin,

markies de Vogüé en meer andere zeer worden gewaardeerd. Wel merkwaardig zijn ook de opzoekingen van verscheidene aldaar verblijvende kloosterorden: Franciscanen, Dominicanen, Witte Paters, Benedictijnen, Assomptionnisten, enz., en 't is onbetwistbaar dat de historische kritiek van den Bijbel, en bijzonderlijk der Evangeliën en Handelingen der Apostelen, eene kritiek op onze dagen zoo scherp gedaan, buitengewoon belang doet hechten aan de studie der Judeesche oudheden.

Het is u ook niet onbekend dat de moedige zoekers en opdelvers aldaar veel en ernstige moeilijkheden te overwinnen, ja, gevaren te trotseren kregen, niet alleen van wege lucht-, grond- en klimaat-gesteltnis, maar ook van wege tegenkating der openbare besturen, der inwoners zelf, en ook van politieke invloeden. Wat is nu de toestand heden ten dage? Volgens men mij aldaar inlichtte: de laatste oorloggebeurtenissen hebben eenen gunstigen invloed gehad; men hoopt dat het Turksch opperbestuur, genoodzaakt zijnde de groote Europeesche mogendheden meer naar de oogen te zien, ook meer ontzag zal hebben voor die geleerde zoekers en delvers, over wien zich de beschermende hand dezer mogendheden uitstrekt. Van den anderen kant stijgt er echter een dreigend wolkje aan den gezichteinder: de groote mogendheden doen veel aan wat men nu « *pénétration pacifique* » noemt; en Frankrijk, dat het elders wel zelf doet — wij weten er hier in Vlaanderen van te spreken — duidt het andere volkeren euvel, Duitschland vooral, als die het doen in die Oostersche streken, waarover het altijd officieëlijk het protectoraat der christenen heeft uitgeoefend. Verwickelingen aldaar uit voort te spruiten aanzien onze geleerden als een dreigend gevaar voor hun werk.

Welke vorderingen nu juist de opdelvingen in Jerusalem en om-liggende maken? Op die vraag moet ik het antwoord schuldig blijven voor wat deze betreft die rechtstreeks door Duitschland, Engeland of Frankrijk gesteund worden; over het werk der kloosterorden weet ik wat meer; en, laat het mij u rechtzinnig zeggen, ik vind dat het den reiziger aldaar meer belang aanbiedt. Ziehier waarom. De groote opdelvingen van oude steden, groote ondernemingen van vreemde geleerden, leveren merkwaardige uitslagen op, voorzeker!

Zie maar eens, aan het Libanongebergte, de onthulling en ontblooting der prachtige puinen van Baalbek, door een Duitsch gezelschap, van 1900 tot 1904, zoo methodisch voltrokken; Elisée Reclus noemt ze « les plus belles ruines peut-être qui existent au monde », en zoo vele andere. Voor oudheidsliefhebbers ontbreekt daar echter gelegenheid tot volledige studie der monumenten; immers, kleinere voorwerpen en vele opschriften, tijdens de opdelvingen ontdekt, kunnen niet ter plaats bezichtigd worden; zij wierden naar de Europeesche groote musea verzonden, 't zij naar dat van Constantinopel, wanneer bij de toelating tot delven, het Turksch bestuur dit als voorwaarde stelde, 't zij in het Britisch te Londen of andere. 't Is voorzeker een uitstekend middel om die voorwerpen tegen beschadiging of verlies te vrijwaren, noodzakelijk want nog altijd, niet-tegenstaande strenge Turksche wetten den uitvoer van oudheden verbieden, wordt daarin handel gedreven op groote schaal. Men vergete niet dat in die landen de groote plaag heerscht van den drinkpenning, of « bakchsih », de almachtige « bakchsih » waarvoor steeds alle ambtenaarshanden openstaan en die alle ambtenaars-oogen sluiten kan. Zoo wierd er onlangs nog over geklaagd, en met gegronde reden, dat er Engelschen in gelukken zeer merkwaardig beeldwerk te ontvoeren uit de puinen van Djerach, na daartoe eene heele, zeer kunstig bewerkte en wel bewaarde, kroonlijst te hebben stuk geslagen.

Onbetwistbaar is het nochtans dat het voor oudheidskundigen en liefhebbers veel doelmatiger en aangenamer is, ter plaatse zelve, de groote en de kleine opgedolven oudheden te kunnen zien en studeeren, en dat is wel het geval bij de opdelvingen door de kloosterorden in en rond Jerusalem gedaan. De meeste hebben een klein museum en daarin vele en zeer merkwaardige stukken. Daarover nu een woord.

Bemerken wij vooreerst dat het werk er streng « gelocaliseerd » is. Een klooster in Jerusalem is gewoonlijk opgericht op eene plaats die, volgens overlevering, getuige was van eene of andere bijzondere evangelische gebeurtenis; en dan geschieden ook de opdelvingen aldaar met het doel, door archeologische ontdekkingen in den ondergrond, de historische waarde der overlevering te bevestigen.

Eenige voorbeelden: Op den berg Sion, waar nu, dank aan de milde giften van keizer Willem, de nieuwe grootsche basiliek der Dormitio oprijst, nabij de plaats van het Cenakel, hebben de Benedictijnen van Beuron overblijfselen gevonden der basiliek aldaar eertijds door de kruisvaarders gebouwd. Daarneven, in hun klooster, hebben zij een museum ingericht dat van nu af zeer belangrijk mag genoemd worden.

De paters Predikheeren deden, en doen nog, rond hun verblijf, buiten de poort van Damascus, opdelvingen, die, in 1889, zeer bijzondere puinen der oudste Sint-Stephanuskerken aan het licht brachten, en nu laatst nog merkwaardige oude joodsche grafplaatsen.

In de stad zelf, binnen de muren, nabij de Siti Miriampoort, mochten de Witte Paters der stichting van Mgr Lavigerie in en rond hunne Sinte-Annakerk — die blijkbaar van uit den kruisvaartentijd, gedeeltelijk toch, dagteekent — de grondvesten bloot leggen der groote waterkom van Bethesda, — de piscina probatica van het Evangelie — met hare vijf zuilengangen, vele opschriften en andere oudheden. Zij houden bovendien een Bijbelsch museum open, het museum van Pater Cré genaamd, dat zeer eigenaardig is: de tentoongestelde voorwerpen zijn er niet gerangschikt en gecatalogeerd, bij volgnummers, zooals gewoonlijk gedaan wordt, maar bij middel van teksten uit den Bijbel en voornamelijk uit de Evangelien. Bijna geen enkel voorwerp wordt in de gewijde boeken vernoemd of gij vindt er daar een specimen van. Een voorbeeld: met teksten uit de parabel der voorzichtige en dwaze maagden prijken echt-oude Joodsche lampen en oliepoten dagteekenende van Christus levenstijd; teksten over de bruiloft van Cana passen op wijnpotten van dien tijd, enz., enz.

Wie studie maken wil op den ouden Tempel, het Tabernakel, enz., der Joden, ook op de opvolgende vervormingen van het Heilig Graf, zal zeker ook in Jerusalem een bezoek brengen aan het huis van zaliger Dr Schick († 1902) en er de zeer eigenaardige relief-plans dier plaatsen gaan zien, zoo kunstig door dien geleerde uitgevoerd. Wie het meer met natuur- dan met oudheidkunde opheeft, gaat zeker de rijke verzameling der fauna van Judea en omstreken zien, in het nieuwe pelgrimhuis der Duitsche Paters aan de poort

van Damascus. Wij, wij houden ons bij de oudheidskunde en roepen vooral de aandacht op het museum en de opdelvingen der paters Assomptionnisten.

In hun studiehuis te Jerusalem worden de jonge kloosterlingen methodisch opgeleid ook in de kennis der oudheid, en, hunne lessen in praktijk brengende, doen deze, in hunnen verlofstijd, oudheidskundige uitstapjes en opdelvingen, die meermaals tot zeer merkwaardige ontdekkingen leiden. Ik zal hier maar enkel aanhalen hun opsporen der heirtanen door de Romeinen aangelegd en hun gelukkig terug vinden langs die tanen van menige mijlpaal met opschriften. Men weet van welk groot belang die oude wegwijzers zijn, die, in Latijnsche en Grieksche taal, de afstanden aanduiden, in een land waar de echte ligging van vele vlekken niet bepaald juist is vast te stellen, en waarvan de plaatsbeschrijving tot zoo vele betwistingen aanleiding geeft. Zijn er, bijvoorbeeld, niet drie zeer verschillig gelegen plaatsen die alle drie beweren het oude Emmaus te zijn?

Meer bepaaldelijk maken de Assomptionnisten hun werk van opdelvingen in eenen hun toebehoorenden grond, op de helling van den Sion-berg, buiten de huidige stadsmuren. Onder de kundige leiding van P. Germer, wierden er zeer merkwaardige overblijfsels blootgelegd van een heel hoekje der oude stad, en wel uit zeer verschillende tijdvakken, namelijk van het huis van hoogepriester Caïphas, van de oude abdij en kerk *Sancti Petri in Gallicantu* (Sint-Pieter ten hanenkraai) met de grot, waarin, volgens de overleveringen der eerste eeuwen, de apostel, bij het kraaien van den haan, zijne verloochening ging beweenen; verders overblijfsels van Romeinsch straatwerk. Romeinsche baden en woningen, een deel der oude stadsmuur van Saladijn, oude waterleiding en belangwekkende puinen van zeer oude Joodsche huizen, met onder andere een volledige graanmolen (*mola asinaria*).

Een blik op dit terrein verschaft den bezoeker een juist gedacht over den ondergrond van het hedendaagsche Jerusalem en doet hem beseffen met welke moeilijkheden de studie van dien ondergrond moet gepaard gaan. Immers het oude Jerusalem werd de eeuwen door zoo menigwerf verwoest en geheel of gedeeltelijk in

puin gelegd; herinneren wij maar, van sedert Christustijd, de verwoesting door Vespasianus en Titus (67-79) en na den opstand van Bar-Cokeba, in 135, door Adrianus, die er zijne colonia *Ælia Capitolina* stichtte; na de herstelling onder Christene Keizers, vooral van 323 tot 565, de verwoesting door Chosroes II, in 614, en de inneming door Kalief Omar in 638; na den opbloei onder de kruisvaarders, sedert 1099, de verovering door Saladijn in 1187 en door de Kharesmianen in 1244. Ingevolge alle deze gewelddaden verdwenen beurtelings allerlei Joodsche, Romeinsche, Byzantijnsche, Araabsche, Westersche gebouwen en werken, die allen in den ondergrond sporen hebben nagelaten. Als men daarbij bedenkt dat Jerusalem op een aantal heuvelen gebouwd is, waartusschen diepe valleien en groeven, en dat er, behalve voor groote in hardsteen opgetrokken gebouwen, meestal gebruik werd gemaakt van in de zon gedroogde tichels, gemakkelijk in stof vergaande; dan kan men zich wel voorstellen wat een zonderling mengelmoes die Jerusalemsche ondergrond daarstelt. Dat juist ziet men ten klaarste op de helling van den Sionberg, op dit terrein van Sint-Pieter-ten-hanenkraai, een deel der vroegere stad, waarvan de hoogste met de laagste waterpas tot 84 meters verschilt.

Bij de opdelvingen aldaar gedaan werd ook de hand gelegd op menig voorwerp dat voor geschiedenis en oudheidkunde van belang is; het werd zorgvuldig in bewaring gebracht en tentoongesteld in het museum door de P. P. Assomptionnisten ingericht in hun puik pelgrimhuis. Notre-Dame-de-France, buiten de Nieuwe Poort, op de plaats in de geschiedenis bekend als die waar eens tijdens de kruisvaart, de legertenten stonden van onzen Vlaamschen graaf Boudewijn.

Dit museum van Notre-Dame-de-France, zeer kundig ingericht, en waarin reeds meer dan tienduizend voorwerpen gecatalogeerd zijn, begrijpt zes afdeelingen, waarop wij, zeer vluchtig, de aandacht willen inroepen.

A De eerste heet *Epoque primitive* (1). Bijzondere aandacht is

(1) Eene voorzichtige benaming van die eerste tijden, vermits nog altijd zooveel schoolkrakeel gaat over voorhistorie, protohistorie, paleolitische, neolitische tijden, enz, enz.

er verleend aan de laatste tijden van het steenentijdvak, dat voor Judea voortduurde tot onder Abraham en zelfs tot Iosüë en Saül. Prachtig is de verzameling bewerkte silex uit alle oorden van Judea, Galilea en zelfs Syrië en andere streken bijeengebracht. Ik teekende aan in 't voorbijgaan: prismatische Silexmessen uit het land van Galaad, tot 18 centimeters lang; een Silex, op vier punten gekloven en geslepen, derwijze dat eene punt rechtopstaande de drie andere eenen driepikkel vormen; het tuig heeft waarschijnlijk gediend in eene *tribulus*, eene vossen- of wolvenklem. Een ander wonder tuig is het half kaaksbeen van eenen ezels geschikt om als sikkels te dienen bij het snijden van gras of oogst: in de tandholten heeft men scherpgeslepen silexsteen vastgezet. Waaruit dient afgeleid dat in dit neolitische tijdvak, een ezelskaaksbeen niet alleen een geducht oorlogswapen kon zijn in handen als die van eenen Samson, die er duizend Philistijnen mede versloeg, maar ook een vreedzaam landbouwtuig.

B. Eene tweede afdeeling is getiteld: *Epoque Juive*; zij bevat zeer kostelijke voorwerpen van allen aard, voortbrengsels van plaatselijke Joodsche kunst of nijverheid, of van die der Grieken, Pheniciërs, en andere in Judea ingevoerd. Uit vergelijkende studie blijkt klaar dat de Joodsche kunst en nijverheid verre verachterd waren. In deze afdeeling bemerkten wij bijzonderlijk eene schoone verzameling van steenen lijk-koffers, afkomstig uit oude Israëlietsche graven. Men weet dat de goeode Joden hunne eigene begraafplaatsen hadden uit de rots gekapt, met steenen ligplaatsen voor de gebalsemde lijken. Als nu die plaatsen volzet waren en men toch verder gebruik van het graf wou maken, wierden de overblijfsels der eerstbegraven lichamen nedergelegd in dit soort steenen lijk-koffer, welk ook voorts in het graf bewaard bleef. Die steenen kisten of schrijnen, langwerpige vierkant, sluiten boven bij middel van een deksel dat hoekig is voor de overblijfsels eens mans, half rond voor die eener vrouw en plat als er tevens mannelijk en vrouwelijk gebeente in moet bewaard blijven. Meermaals staan er zeer eigenaardige opschriften op te lezen, en opmerkenswaardig is het dat later de Christenen, van in de eerste tijden, de middel-eeuwen door, en tot op onze dagen, denzelfden algemeenen vorm heb-

ben gegeven aan de schrijnen waarin zij de relikwieën der Heiligen bewaren.

Nog stipten wij aan in deze afdeeling een volledig stel Joodsche maten en gewichten, gevonden in den grond van Sint-Pieter-ten-hanenkraai, bij den ouden Joodschen molen. Men heeft kunnen bestatigen dat die maten en gewichten juist overeenkomen met deze van Oud-Egypte, en zoo staat nu de vraag open: hebben de Joden hun matenstelsel uit Egypte medegebracht wanneer zij dit land onder Mozes geleide verlieten; of hebben zij dit later aangenomen om den drukken handel welke zij dreven met de Egyptenaren door eenheid van matenstelsel te vergemakkelijken?

c. De derde afdeeling, *Epoque Romaine* getiteld, is ook zeer rijk, doch meest aan voorwerpen zooals wij er in bijna alle oudheid-muzea te zien krijgen. Wat ons echter trof is dat zoovele bouwmaterialen van 't Romeinsche tijdvak in Palestina, bijzondere merken, opschriften en namen dragen. Alzoo tichels en pannen, baksteen en tot die hardsteen buizen toe aldaar veel gebruikt aan woningen, waterleiding, badplaatsen, enz. Het merk verreweg het meest gevonden is dat van de «Legio decima Fretensis» of van Messina; een legioen dat, na de verwoesting van Jerusalem onder Keizer Titus, aldaar was gebleven en er de kern wierd van de nieuwe Romeinsche nederzetting, *Ælia Capitolina* genaamd.

Afdeelingen *D Epoque Byzantine* en *E Epoque des Croisades* vertoonen bijzonderlijk verzamelingen van munten, huiselijke benooidigheden, voorwerpen tot den kerkelijken dienst geschikt en een aantal prachtige kapiteelen en ander kunstig gebeeldhouwde versiersels van gebouwen. In eene afdeeling *Art Arabe* bemerkten wij, benevens juweelen en kleine kunstwerken, een aantal grenaden of werpballen geschikt tot het gebruik van het Grieksche vuur of « feu grégeois ».

Ziedaar, Mijneheeren, de bijzonderste afdeelingen van dit museum dat met de beste zorg onderhouden wordt, en dagelijks nog zijne verzamelingen verrijken ziet. Vergeten wij niet aan te merken dat de inrichters het uitmuntend en zeer praktisch gedacht gehad hebben bij den ingang van hun museum eene toogkas te plaatsen, met daarin eene verzameling van valsche of nagemaakte oudheden,

zoals er wel vele in Palestina en ook elders, worden vervaardigd en verkocht. Studenten en bezoekers hebben aldus gelegenheid vergelijkende studie te maken tusschen echt en nagemaakt en kunnen zich leeren vrijwaren tegen bedrog.

Ik zal mij gelukkig achten, Mijnheeren, heb ik door het mededeelen dezer eenige aantekeningen, uwe belangstelling mogen verwekken voor het werk van die zeer nederige, maar zeer werkzame arbeiders op het veld van geschiedenis en oudheidkunde: de kloosterorden van Jerusalem.

T. DE DECKER.

---





## Bijlagen

---

Tot opheldering onzer mededeeling over de opdelvingen te Sint-Pieters-ten-hanenkraai, voegen wij hierbij een paar grondplannen. Plan A schetst den grond van heel het terrein de paters Assomptionnisten toebehoorende. De cijfers duiden de hoogten aan boven den spiegel der Middellandsche Zee en doen wel den heuvelachtigen aard der plaats uitschijnen. Men bemerkte de verscheidenheid der ontdekte puinen, grondvesten, enz.; Joodsche trap- en straatwerk, Romeinsch huis en straatwerk, vestingmuren van Saladyn, grondvesten der oude christen basiliek boven de grot van den Gallicantus.

Plan B is eene bijzondere vergrootte schets der grondlagen aan den Galllicantus. Dit plan, zoowel als het vorige, doet uitschijnen wat lastig werk de opdelvers er aan hebben om in die velerlei grondlagen en dooreenlopende grondvesten bepaalde vormen eener basiliek of van andere gebouwen terug te vinden.

\* \* \*

Over Palestina, zijne geschiedenis, zijne beschrijving bestaat eene zeer rijke *bibliographie*. Ons zeer vluchtig overzicht, of, beter gezegd eenvoudige aanduidiging van de laatste opdelvingen in Jeruzalem brengt het niet mede op deze bibliographie te wijzen; doch daar het toeval wil dat ons werk het eerste is over Palestina handelende, in den schoot onzer Academie, kan het misschien wel eenige leden aanbelangen een klein overzicht te hebben dezer bibliographie. Wij vinden deze zeer wel aangegeven in het verdienstelijk werk "*La Palestine*" door de leeraars van Notre-Dame-de-France, den Bædeker van den pelgrim in het H. Land, (zie verder in den volgenden boekenlijst). Dit overzicht zal verders een goed gedacht geven van den ernst der studiën en de documentatie van het studiehuis Notre-Dame-de-France.

---

## Boekenlijst

---

### I. — BOEKWERKEN.

- De Bijbel.
- 1<sup>e</sup> eeuw. Geschiedschrijver *Josephus* (Judeesche Oudheden en Oorlog van Judea).
- (342-420). *Eusebius van Cærese*, zijn „Onomasticon „ vertaald door den H. Hieronymus.
- (333). De reisbeschrijving van den Pelgrim van Bordeaux.
- (348). *H. Cyrillus* van Jerusalem. Catechesen.
- (rond 385). De Pelgrimreis zoogezegd der *H. Sylvia*, ook Etheria genaamd.
392. *H. Epiphanes*. Het Boek der maten en gewichten.
386. *H. Hieronymus*. De pelgrimreis der H. Paula.
530. Onbekende. Breviarius de Hierosolyma.
530. Verslagen van aartsdiaken *Theodosius*.
570. Onbekende, weleens Antonius de Martelaar genaamd. Reisweg.
670. *H. Arculfus*. Reisverslag, opgesteld door abt Adamnan.
720. *H. Beda*. Libellus de locis sanctis en Liber nominum locorum ex Actis.
786. *H. Willibald*. Hodæporicon, in de handschriften der H. Walburgis en van 's schrijvers leerling Adalbert.
870. *Bernardus de Monnik*. Reisverhaal.
- 1102-1103. Reisverhaal van den Angel-Saxer Sæwulf.
- 1106 of 1113. *Daniel*, russische priester. Pelgrimreis.
1137. *Pieter de Diaken*. Liber de locis sanctis.
1165. *Jan van Wurtzburg*. Descriptio Terræ Sanctæ.
- 1177 of 1185. *Jan Phocas*. Reisverhaal.
- 1127-1190. *Willem van Tyr*. Geschiedenis der Kruisvaarten.
1228. *Ernoul*, schildknaap van Balian d'İbelin. L'Etat de la Citez de Jherusalem.
1261. Onbekende. Voortzetting der geschiedenis van Willem van Tyr.

1280. Pèlerinages et pardons d'Acre. Onbekende fransche schrijver.  
1283. *Burchard de monte Sion*. Descriptio Terræ Sanctæ.  
1322. *Marino Sanuto*. Liber Sectorum fidelium Crucis:  
1335. *Jacobus van Verona*. Reisverhaal.  
1418. *heer van Caumont*. Voyage.  
1436. *Joris van Nuremberg*. Reisverhaal.  
1483. *Fabri* (Duitsche Predikheer). Evagatorium.  
1485-1524. *Francesco Suriano*. Trattato di Terra Santa e dell' Oriente.  
1533. *Greffin Affagart*, heer van Courteilles (Normandie). Voyage de Jérusalem et du mont Sinai.  
1584. *Adrichomius*. Theatrum Terræ Sanctæ.  
1586. *Jean Zuallart*. Relation.  
1666. *Surius* (P. Recollet). Relation.  
1573. *Bonifacius Stefani of van Ragusa*. Liber de perenni cultu Terræ Sanctæ.  
1626. *Quaresmius*. Terræ Sanctæ elucidatio.  
1715. *Reland*. Palæstina ex monumentis veteribus illustrata.  
1725-1744. *Horn*. Iconographiæ locorum et monumentorum veterum Terræ Sanctæ.  
1806. *Chateaubriand*. Itinéraire de Paris à Jérusalem.  
1841. *Robinson*. Biblical researches in Palestine, mount Sinai and Arabia.  
1861. *Id.* Later biblical researches in Palestine.  
1865. *Id.* Physical Gheography of the Holy Land.  
1853. *de Sauley*. Voyage en Syrie et autour de la mer Morte.  
1864. *Id.* Voyage en Terre Sainte.  
1860. *Markies de Vogué*. Les Eglises de la Terre Sainte.  
1864. *Id.* Le Temple de Jérusalem.  
1868. *Victor Quérin*. Description de la Palestine. 7 boekdeelen.  
1869. *Lartet*. Exploration géologique de la mer Morte, de la Palestine et de l'Idumée.  
1871. *Rey*. Etudes sur les monuments de l'architecture militaire des Croisés en Syrie et dans l'île de Chypre.  
1883. *Fillion*. Atlas archéologique de la Bible.  
1884. *Lortet*. La Syrie d'aujourd'hui.  
1887. *Perrot et Chipiez*. Histoire de l'art dans l'antiquité, t. IV. Judée.  
1887. *Riess*. Bibel-Atlas in 10 karten nebst Geographischen Index.  
1884. — The Survey of Western Palestine.  
1889. The Survey of Eastern Palestine.  
1903. *Lagrange M. J.* Etudes sur les religions sémitiques.  
1907. *H. Vincent*. Canaan, d'après l'exploration récente.  
1912. *Professeurs de Notre-Dame-de-France*. La Palestine. Guide historique et pratique avec cartes et plans nouveaux. (Paris, Maison de la bonne presse, rue Bayard, 5).
-

II. — TIJDSCHRIFTEN

Revue biblique.  
Dictionnaire de la Bible.  
Echos d'Orient.  
Revue Archéologique.  
Archives de l'Orient latin.  
Palestine Exploration Fund Quarterly Stratements.  
Zeitschrift des Deutschen Palæstina Vereins.  
Cosmos.  
Recueil d'archéologie orientale (par Clermont-Ganneau).  
Revue de l'Orient chrétien.  
Echos de Notre-Dame-de-France.  
Jérusalem.

•

---

# Un épistolier du XII<sup>e</sup> siècle

## dans notre pays

---

MESDAMES, MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous présenter Etienne de Tournai. De prime abord, vous trouverez sans doute que j'ai tôt profité de la chaleureuse allocution de notre honoré président, et que mon geste est aussi étroitement « patriotique » qu'il n'est hautement « archéologique ». Il faudra rabattre cependant de cette première impression; car mon héros n'est pas plus tournaisien que je ne le suis moi-même. L'Histoire aurait pu tout aussi bien l'appeler Etienne d'Orléans, puisque c'est dans cette vieille cité des bords de la Loire qu'il vint au jour le 18 février 1128 (1).

(1) Invité en 1196 à assister au sacre de Rotrou du Perche, évêque élu de Châlons-sur-Marne, Etienne supplie le prélat de l'en dispenser à raison de son grand âge. « Si ma mémoire est fidèle, écrit-il, j'ai accompli en cette fête de la septuagésime ma soixante-huitième année ». *Lettre* 215; édit. DESILVE, p. 267 C'est donc à tort que Claude Du Molinet, dans la notice biographique placée en tête de son édition des *Lettres*, fixe cette naissance à l'année 1135. La *Gallia Christiana* l'a suivi dans son erreur (t. VIII, col. 1575). Toutefois dans trois ouvrages restés à l'état de manuscrits dans la bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris (H fr.

C'était alors un centre littéraire intense. L'École d'Orléans se trouvait à l'apogée de sa prospérité et brillait de tout son éclat. Bâtie par Théodulphe à l'ombre de l'église cathédrale, elle avait déjà compté au XI<sup>e</sup> siècle, parmi ses disciples, Baudri, évêque de Dol, Geoffroi, abbé de Croyland et le fameux Odon, écolâtre de Tournai, puis fondateur de l'abbaye bénédictine de Saint-Martin (1), et enfin évêque de Cambrai. Au XII<sup>e</sup> siècle, elle était devenue si célèbre que l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie y envoyaient des sujets d'élite pour suivre ses doctes leçons. Cette glorieuse réputation était due surtout à son enseignement de la littérature classique; et ce fut dans ce milieu choisi que notre jeune homme se forma au talent de bien dire et à l'art de bien écrire.

Mais si on se rendait à Salerne pour apprendre la médecine, à Paris pour se perfectionner dans les arts libéraux, à Orléans pour s'initier aux Belles-Lettres, on allait à Bologne pour se former au droit (2). Etienne, obéissant au courant, passa donc

29, fol. 7; H fr. 17<sup>a</sup>, p. 730; H fr. 21, p. 350), Du Molinet se rapproche davantage de la vérité en ramenant cette date à l'année 1125 environ. Les auteurs de *l'Histoire littéraire de la France* (t. XV, p. 525) y ont justement substitué le millésime 1128, tout en se trompant d'un jour: ce n'est pas le 19 février qu'il faut lire, mais le 18 février. Si l'on s'en tenait au manuscrit de Saint-Amand (aujourd'hui n. 443 de la bibliothèque de Valenciennes) qui écrit *sexagésime* au lieu de *septuagésime*, Etienne serait né sept jours plus tard, c'est-à-dire le 25 février; mais cette leçon doit être considérée comme fautive.

(1) Nous avons tenté ailleurs de démontrer comment la *Narratio restorationis abbatis Sancti Martini Tornacensis* d'Hériman, (éditée par D'Achery, *Spicilegium*, t. II — par Dom Bouquet, *Recueil des historiens des Gaules*, — par De Smedt, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II — et mieux par Waitz, *Monumenta Germaniæ historica, Scriptorum*, t. XIV) n'est en réalité que le récit de sa fondation par Odon. Cfr. J. WARICHEZ, *Les origines de l'Eglise de Tournai*, p. 188 svv. Louvain, 1902.

(2) Qu'on se rappelle l'Art poétique (*Poetria*) de Geoffroi Vinesauf, qui versifiait sous Innocent III (1198-1216).

*In morbis sanvat medici virtute Salernum  
Aegros. In causis Bononia legibus armat  
Nudos. Parisius dispensat in artibus illos  
Panis unde cibatur robustos. Aureliani  
Educat in cunis auctorum lacte tenellos.*

vers 1150 en Italie, pour y acquérir la science approfondie des lois romaines que les peuples et les rois tenaient en haute estime, comme les principes éternels du Juste, et les formules admirables du droit universel. Il avait alors environ vingt-deux ans; et à cette célèbre université juridique où s'agitait avec un grand esprit d'indépendance une jeunesse aussi studieuse que remuante (1), il noua plus d'une relation durable avec des personnages appelés aux plus hautes fortunes, dans l'Etat comme dans l'Eglise. Et lui-même de quels projets d'avenir bercait-il son cœur lorsqu'il repassa les Alpes, rompu aux difficultés des lois civiles et ecclésiastiques? On ne saurait le dire. Etienne parle d'une crise d'âme dont il nous livre le secret et les combats en un tableau animé (2). La lutte fut âpre et longue: elle dura plusieurs années. « Dieu n'étais pas domicile chez Zachée, parce que le malheureux ne désertait pas le tumulte de la foule pour monter sur le sicomore ». Ce sont ses termes. Pour l'arracher aux enchantements de la « Gorgone de la fable », il fallut finalement les austères leçons de la souffrance corporelle. Une maladie, qui le conduisit à deux doigts du tombeau, ramena dans son âme les plus sévères réflexions. Il émietta son rêve, en jeta la poussière au vent du monde, et s'en alla retrouver Dieu dans un cloître orléanais, vers l'âge de vingt-sept ans.

Les chanoines victorins de Saint-Euverte le reçurent avec joie; et Roger, le vieil abbé, avec le pressentiment des services que le nouveau venu rendrait à la congrégation de Saint-Victor, le soumit bientôt à de nouvelles études encore, en l'envoyant aux écoles de Chartres. Il ne faudrait pas s'étonner outre mesure de ces écolages prolongés et multipliés. Vu la rareté des manuscrits et en l'absence de journaux, de revues et de livres imprimés, la transmission scientifique comme le progrès scientifique est avant tout « scolastique ». Suivre successivement les leçons de plusieurs maîtres était le grand moyen de parfaire ce que les enseigne-

(1) Voir CH. LANGLOIS, *Les universités du moyen âge*, dans la *Revue de Paris*, 1896, t. I, p. 798 svv.

(2) *Lettre* recueillie par Dom MARTENE (*Amplissima collectio*. t. I, pp. 787-793), signalée par dom BRIAL (*Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 584), et rééditée par DESILVE (*Lettres d'Etienne de Tournai*, pp. 411-419).

ments antérieurs avaient laissé d'inachevé et d'incomplet. Etienne se rendit donc à cette célèbre académie chartraine, qui partie de très haut commençait alors à décliner au profit de l'éclat croissant de l'Université de Paris, mais qui gardait toutefois une place à part au milieu de la spécialisation de toutes les autres institutions scolaires par le caractère universel de son enseignement (1). Et quand vers Pâques de l'an 1157 ou 1158, notre étudiant regagna définitivement son monastère, il y revenait armé de ce qui livrait accès aux plus hautes emplois: une science étendue, une volonté ferme et un caractère heureux.

Les charges ne se firent pas attendre. En 1168 il devint abbé de Saint-Euverte; et huit ans plus tard, il passa à l'abbatialité de Sainte-Geneviève, à Paris. Dans cette dernière ville, comme dans la première, Etienne entr'autres choses se révèle l'émule de Baudouin le Bâtitteur. Comme il réédifia à Orléans l'église de Saint-Euverte (et il s'en retrouve encore des vestiges aujourd'hui), il reconstruisit à Paris la basilique et les bâtiments claustraux de Sainte-Geneviève. On peut en voir les restes romano-ogivaux, actuellement englobés dans le lycée Henri IV, à droite de l'église de Saint-Etienne du Mont, autrefois desservie par les Génovéfains.

Puis en 1190, le siège épiscopal de Tournai vint à vaquer par la mort d'Evrard d'Avesnes, son titulaire. Or ce vaste diocèse comprenait non seulement, au sud le territoire de Lille et de Saint-Amand, mais au nord toute la région située entre la mer et l'Escaut jusqu'en aval d'Anvers (2). La juridiction de l'évêque s'étendait ainsi sur toute cette Flandre dont la royauté française rêvait l'union à la couronne. Philippe-Auguste était trop habile pour ne pas voir qu'il y avait là une arme précieuse entre ses mains. Tournai pouvait devenir un centre actif d'influence française et rendre aux Capétiens, dans leurs luttes contre la Flandre, des services analo-

(1) Cfr. A. CLERVAL, *Les écoles de Chartres au moyen âge, du V<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*. Paris, s. d. (1895), p. 272.

(2) J'ai décrit autrefois le périmètre de ce diocèse dans mon étude sur *Les origines de l'Eglise de Tournai*, p. 96 svv. — Et on en trouvera une carte en tête de mon travail intitulé, *Etat bénéfical de la Flandre et du Tournaisis au temps de Philippe le-Bon*. In-8<sup>o</sup> de 386 pages. Louvain, 1912.

gues à ceux que Liège et Cambrai avaient rendus jadis aux empereurs, dans leurs luttes contre la Lotharingie. Le monarque chercha donc un homme influent et dévoué à sa cause. Et son choix s'arrêta au début de l'année 1192 sur l'abbé de Sainte-Geneviève, qui avait assisté à son propre couronnement (1), et dont il avait fait au baptême le parrain de son fils aîné destiné à devenir Louis VIII (2). Voilà comment Etienne devint, dans l'histoire, Etienne de Tournai.

Certes le roi ne rencontra pas chez son favori le servilisme politique qu'il en avait espéré : mais ceci nous entraînerait hors de notre sujet. Quoi qu'il en soit, sa nomination avait amené dans notre pays un des plus fins lettrés du XII<sup>e</sup> siècle ; et c'est là le fait à retenir pour nous actuellement. Il fut poète à ses heures, théologien de renom, juriste célèbre, prédicateur de talent, hagiographe pieux, et surtout... épistolier remarquable.

La correspondance d'Etienne se trouve en belle posture à côté de celles restées célèbres de Suger, d'Abélard, de Jean de Salisbury, de saint Bernard, de Pierre le Vénéral et de Pierre de Blois. Le prélat jouissait aux yeux de ses contemporains d'un tel crédit qu'on venait de toutes parts solliciter son appui auprès des personnages les plus en vue, ou soumettre à sa sagesse les problèmes les plus délicats. Ce genre d'obsession le fatiguait quelquefois, et il s'en plaint. « Beaucoup, dit-il, ont de moi trop bonne opinion, et leur estime dépasse tellement ce que j'en crois que je prends parfois en aversion la confiance qu'on me témoigne » (3). Il était trop obligeant toutefois pour se dérober à ces instances. Nous avons conservé de lui plus de trois cents lettres, rédigées en latin naturellement.

Sept vieux manuscrits nous livrent cette volumineuse correspondance, malheureusement non datée, mais dont on a tenté plusieurs fois de donner une édition chronologique (4). Il y a d'abord

(1) *Lettre* 66; édition DESILVE, p. 81.

(2) *Lettre* 293; *ibidem*, p. 367.

(3) *Lettre* 36; *ibidem*, p. 50. — *Lettre* 30, édition MIGNÉ, *Patrologia latina* t. 211, col. 332.

(4) Les principales éditions sont : celle de CLAUDE DU MOLINET, *Magistri Stephani ... epistolæ*, Paris 1679, réimpression en 1682 — celle de MIGNÉ,

le n° 157 du fonds de la reine Christine de Suède au Vatican (1); il y a ensuite le manuscrit du danois Marquard Gude, aujourd'hui n° 309 de la bibliothèque de Wolfenbüttel, dans le duché de-Brunswick; le troisième, originaire de l'abbaye de Saint-Amand, se trouve actuellement sous le n° 443, à la bibliothèque de Valenciennes; le quatrième est allé échouer à la bibliothèque royale de Bruxelles (899-901), après avoir appartenu à la chartreuse d'Hérinnes-lez-Enghien (2); enfin, les trois derniers reposent à la bibliothèque nationale de Paris: ce sont le manuscrit Colbert (n° 8630), celui de l'ancien monastère de Saint-Martin à Tournai (n° 8566) et celui du célèbre poète italien Pétrarque (n° 2923). Le caractère des propriétaires de ces manuscrits montre assez l'estime dont on entourait cette correspondance.

Trois cents lettres, relatives aux matières les plus diverses et adressées à de lointains destinataires, c'est énorme! si l'on songe à la difficulté des moyens de communication. Les Romains avaient organisé un service postal avec des courriers rapides. A en croire César, ils auraient même utilisé une sorte de service téléphonique en disposant le long de leurs belles routes rectilignes des crieurs qui se transmettaient de l'un à l'autre des messages vocaux (3). Mais tout cela avait sombré; et en attendant que Louis XI reprit en 1464 l'ancienne tradition romaine interrompue, on en était durant tout le moyen âge aux messagers volants, à pied ou à cheval. Bien qu'ils soient qualifiés de « volants », croyez bien qu'il n'y avait rien de l'aviation dans leur allure. Au témoignage d'Etienne lui-même, une lettre du pape Alexandre III n'arriva qu'après trois

*Patrologia latina*, t. 211 — et (la meilleure) celle de J. DESILVE, *Lettres d'Etienne de Tournai*, Valenciennes, 1893.

(1) Ce manuscrit contient une lettre relative aux religieuses de Sainte-Godelieve, à Ghistelles, et que L. AUVRAY a publiée récemment dans les *Mélanges Paul Fabre*, p. 291. Paris, 1902.

(2) C'est à tort que J. VAN DEN GHEYN (*Catalogue*, t. II, p. 390) signale dans ce manuscrit, au folio 106, une lettre inédite. Loin d'être inédite elle suit au contraire la série des lettres dans l'ordre de leur publication par CLAUDE DU MOLINET et par MIGNE.

(3) La révolte des Carnutes à Orléans est connue une douzaine d'heures plus tard à Gergovie, à 60 lieues de distance. (*De bello gallico*, VII, 3, 3).

mois à l'abbé de Saint-Victor à Paris (1). On ne pouvait exiger davantage de ce pauvre moine, chaussé de grosses bottes ferrées, et portant les correspondances sous son froc ; ou de ce misérable clerc effectuant le même service, monté sur une rossinante dont la détresse égalait la sienne. « Oui, disait un jour un de ces messagers en s'apitoyant sur son cheval dont il tâtait les côtes saillantes sous le poil, je te plains. Si tu étais cheval de chanoine, tu serais gras à lard. Si tu étais cheval de laboureur, tu travaillerais pour faire venir ton avoine, et le foin que tu porterais emplirait la grange. Si tu étais cheval de meunier, de temps en temps tu mangerais quelque poignée de son ou de farine. Si tu étais cheval de marchand, tu te reposerais la nuit et tu serais bien nourri le jour. Ne serais-tu même que cheval de trompette, tu aurais de la musique. Mais non, tu es cheval de messager : il n'y a rien de plus malheureux que toi, si ce n'est le maître que tu portes » (2). Sans doute tous ne se trouvaient pas dans le cas d'adresser à leur monture un discours aussi... désolé ; mais la profession était peu lucrative. Leur service n'en était pas moins fort dispendieux ; et il fallait être un personnage de marque pour laisser après soi une correspondance comme celle d'Etienne. Au reste, parmi ces lettres, les unes sont destinées aux grandes personnalités de l'époque pour leur adresser des recommandations et des conseils, parfois des condoléances ou des congratulations ; les autres répondent à des consultations sur des causes publiques ou particulières, avec un art qui témoigne de profondes connaissances juridiques et d'une grande habileté du plaidoyer.

En revanche, cette correspondance est fort sobre de détails sur la famille, le foyer domestique, la jeunesse d'Etienne. Généralement la postérité est ainsi déçue dans son désir de connaître l'enfance des grands hommes. Pour le monde, leur existence ne commence qu'avec leur vie publique ; et alors les souvenirs de leurs premières années sont perdus, ou du moins les regards sont trop attirés

(1) *Lettre* 48 ; édition DESILVE, p. 62. — *Lettre* 22, édition MIGNE, t. 211, col. 343.

(2) A. A. MONTEIL, *Histoire des Français des divers états*, t. II, p. 37. Paris, s. d.

sur leur participation aux affaires contemporaines pour qu'on songe à les reporter sur un passé d'un intérêt purement personnel. Mais à partir du moment où les talents avérés d'Etienne et la confiance qu'inspirait sa droiture l'ont mêlé à quantité de besoins difficiles et de missions délicates, tous les événements importants de son époque se répercutent dans sa correspondance.

Aussi constitue-t-elle une source précieuse pour l'histoire du XII<sup>e</sup> siècle. Les querelles des monastères et des chapitres; les hardiesses de l'Université de Paris; les soubresauts du mouvement communal, combattu ou favorisé d'après des vues d'intérêt ou des circonstances locales par le roi et par le clergé; et, près des faits qui se déroulent, la peinture des institutions, des mœurs, des caractères: tout cet ensemble est retracé avec une vivacité de coloris, avec une netteté de pinceau que l'on chercherait en vain dans d'autres recueils de la même époque.

Ces lettres du XII<sup>e</sup> siècle présentent également de l'intérêt par les formes de leur rédaction. Antérieurement leur importance peut être grande sous le rapport historique, elle est nulle sous le rapport littéraire. Plus tard, au XIII<sup>e</sup> siècle, les théologiens scolastiques sont trop occupés des leçons qu'ils donnent et des volumineuses compilations qu'ils élaborent pour soigner leurs missives. Au XII<sup>e</sup> siècle, la lettre est véritablement un genre littéraire. Il a ses lois, édictées non par les convenances ou la civilité, mais des règles bel et bien d'ordre littéraire et qui tendent à en faire une « œuvre d'art ».

C'est à cette « rhétorique » épistolaire qu'avait abouti, notamment à Orléans, la renaissance si pleine de promesses du XI<sup>e</sup> siècle. Comme plus tard, au XVI<sup>e</sup> siècle, il y avait eu alors une floraison exubérante d'art et de pensée, qui fut marquée par un retour passionné à l'étude de l'antiquité et entretenue par la découverte de fragments inconnus de la littérature classique. Parmi les poètes que les Orléanais aimaient le plus à entendre chanter à travers le parchemin de leurs manuscrits, il convient de nommer Virgile, Horace, Juvénal, Ovide et Lucain (1). Mais cette impulsion nou-

(1) Cfr. L. DELISLE. *Les écoles d'Orléans au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle*, dans le *Bulletin de la société de l'Histoire de France*, t. VII, 1869, p. 144.

velle ne manquait pas de détracteurs. Beaucoup estimaient qu'à des clercs le psautier devait suffire; quant aux séculiers ce ne pouvait être pour eux qu'un signe de perdition (1). Les dialecticiens ergoteurs et les Cornificiens utilitaires (2) se joignirent aux réformateurs rigides pour proscrire ce culte de l'antiquité. Et la renaissance avorta. Le mouvement tourna court. D'une part les hommes s'engouffrèrent dans l'impasse de la philosophie scolastique; d'autre part l'enthousiasme pour le savoir et le bien dire poussa les esprits dans l'art plus étroit de rédiger des suppliques et de confectionner des lettres (3).

Cette science toute artificielle, éclore, semble-t-il, dans la région bolonaise (4), fut importée d'Italie en France vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Les bords de la Loire, Orléans, Tours, Meung, furent les premiers à la recevoir. Bientôt sa faveur fut telle que son étude prima toutes les autres. L'enthousiasme s'explique à la fois par l'attrait de la nouveauté et par les perspectives brillantes ouvertes aux yeux des étudiants, que cet art devait introduire dans le palais des rois et mener aux grandes dignités ecclésiastiques.

Avec la science nouvelle apparaît une légion de professeurs (*dictatores*); et avec eux les manuels se succèdent sans interruption (*dictamen, summa dictaminis, ars dictandi*). Ces curieux traités ont déjà fait l'objet d'une étude particulière dans les dif-

(1) Entendez les vers indignés d'Alexandre de Villedieu :

*Sacrificare deis nos edocet Aurelianus,  
Indicens festum Fauni, Jovis atque Lie i.  
Hec est pestifera, David testante, cathedra.*

Cités par THUROT, *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXII, n. 115; d'après le manuscrit latin 14927, fol. 104, de la bibliothèque nationale à Paris.

(2) *Cornificius* est un être bizarre, personnifiant le parti de l'ignorantisme, et dont Jean de Salisbury nous a laissé un portrait peu flatteur dans son *Metalogicus* (MIGNE, *Patrologia latina*, t. 199, col. 827, c. II).

(3) Voir L. DELISLE, *Le formulaire de Clairmarais*, dans *Journal des Savants*, 1899, p. 173 (Bibliographie de la question).

(4) Voir L. ROCKINGER, *Briefsteller und Formelbücher des XI bis XIV Jahrhunderts* (t. IX des *Quellen und Erörterungen zur bayerischen und deutschen Geschichte* 1863-1864) p. 53; et p. 9 avec toutefois une attribution fautive à Albéric du Mont-Cassin.

férents pays de l'Europe (1). Pour la France notamment, L. Rockinger et L. Delisle se sont beaucoup intéressés aux *Summae dictaminis* d'origine orléanaise (2). Etienne s'était acquis dans cet art épistolaire une telle maîtrise aux yeux de ses contemporains qu'un poème didactique le dénomme sans ambages la fleur d'Orléans, *flos Aurelianensium* (3).

Et de fait, désormais comme il y a des sermonnaires pour les prédicateurs, il y aura des formulaires pour les épistoliers. Ordinairement ces exemples annexés aux préceptes sont de pures généralités, dépourvues de tout caractère personnel : dans le domaine usuel, c'est un étudiant qui demande de l'argent à son père, et la réponse de celui-ci (vous voyez que l'art a trouvé là à s'exercer à toutes les époques); dans le domaine fantastique, c'est Job écrivant

(1) Cfr. notamment L. ROCKINGER, *Ueber die Ars dictandi und die Summae dictaminum in Italien*, dans les *Sitzungsberichte des münchener Academie*, t. I, 1861. — W. WATTENBACH, *Ueber Briefsteller des Mittelalters*, dans *Archiv für oesterriche Geschichte*, t. XIV, Vienne, 1855. — CH. LANGLOIS, *Formulaires de lettres du XII<sup>e</sup>, du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle*, dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXIV, 1<sup>o</sup> partie (1891). — CH. THUROT, *Notices et extraits de divers manuscrits latins pour servir à l'histoire des doctrines grammaticales au moyen âge*, t. XXII, 2<sup>e</sup> partie (1868). — N. VALOIS, *De arte scribendi epistolas apud gallicos medii aevi scriptores rhetoresve*. Paris, 1880.

(2) L. ROCKINGER, *Briefsteller und Formelbücher*, ci-dessus. — L. DELISLE, *Les écoles d'Orléans au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle*, dans le *Bulletin de la société de l'Histoire de France*, t. VII, 1869.

(3) Inter artes igitur qui dicuntur Trivium,  
Fundatrix grammatica vindicat principium,  
Quae se solam aestimat artem esse artium.  
Sub hac chorus militat metrice scribentium,  
Inter quos sunt quatuor rhythice scribentium,  
Qui super hoc retinent sibi privilegium:  
*Stephanus scilicet, flos Aurelianensium,*  
Et Petrus qui dicitus de castro Blesensium,  
Istis non immerito Bertredus addicitur,  
Sed nec inter alios apte praetermittitur  
Ille quem Castellio latere non patitur,  
In cujus opusculo Alexander legitur.

Ces vers nous livrent encore trois autres noms : Pierre de Blois, Bertère ou Berthier d'Orléans, et Gauthier de Lille ou de Châtillon, auteur d'une *Alexandride*.

à dame Fortune pour se plaindre de Pauvreté, etc. Or deux manuscrits des *Dictamina* du XIII<sup>e</sup> siècle, l'un à Paris (1) l'autre à Valenciennes (2), contiennent pour modèles les lettres d'Étienne de Tournai. Qui sait même si ce n'est pas ce remarquable caractère de correction épistolaire qui nous a valu la conservation de cette copieuse correspondance, aujourd'hui si précieuse quoique non datée. Car rien n'y manque de ce qui retenait dans des ceps étroits et rigides un genre de composition qui devrait vivre principalement d'indépendance et de mouvement.

Les lettres d'Étienne comportent rigoureusement les cinq parties réglementaires (3). D'abord la *salutatio* ou adresse, qui fournirait un répertoire incomparable de suscriptions. Vient ensuite le *proverbium générale* pour disposer le lecteur à la bienveillance (*benivolentia captatio*) et qui nous livre un recueil de belles et nobles pensées. Puis la *narratio* ou exposition du sujet, où se révèle le talent de l'avocat avec son habileté à présenter la cause sous un jour favorable. Suit la *petitio* ou demande, toujours aussi délicate que pressante. En dernier lieu la *conclusio* ou finale, extrêmement variée dans son libellé et consistant souvent en un trait d'esprit qui porte coup.

De ces cinq parties aucune peut-être n'est l'objet d'autant de soin que la première. En principe la *salutatio* ne comporte qu'une formule de politesse; mais en pratique combien ces adresses diffèrent par le ton et l'expression. Étienne se montre souverainement obséquieux envers le Pape (*salutem et cum omni devotione ac reverentia debitam obedientiam*) (4); un peu moins avec

(1) Bibliothèque nationale, 8566 A du fonds latin.

(2) Manuscrit 443 de la bibliothèque municipale.

(3) Hiis preostensis principali proposito insistendum est ut diversarum dictaminum exempla subjungantur, in quibus premissa *salutatione* directa a minori ad minorem, vel e converso, vel a pari ad parem, debet sequi *generale proverbium* tangens materiam et intentionem mittentis. Postea debet sequi *narratio* que brevius sit et ellucida. Postea debet sequi *persuasio* sive *petitio*; postea *conclusio*. — Ancien manuscrit de Saint-Amand, aujourd'hui n° 473 de la bibliothèque de Valenciennes. — *Item*, ancien manuscrit de Saint-Martin, aujourd'hui 8566 A du fonds latin à la bibliothèque nationale de Paris.

(4) *Lettre* 62; édition DESLIVE, p. 76.

Guillaume de Champagne, archevêque de Reims et son métropolitain (*salutem et cum omni devotione obedientiam* (1)). Il est paternel avec le jeune Louis VIII, son royal filleul (*salutem et incrementum sapientie, etatis et gratie apud Deum et apud homines* (2)). Il fait appel aux entrailles de la charité (*caritatis visceribus abundare*) quand il recommande son vieux maître de grammaire (3); et à la fidélité aux engagements (*fidem operum et verborum*) lorsqu'il réclame sa pension annuelle aux chanoines de Saint-Euverte (4). Il souhaite l'esprit de sagesse et de force (*spiritum consilii et fortitudinis*) à Jean de Belmeis, évêque de Poitiers, en le félicitant de sa résistance au duc d'Aquitaine (5); la tranquillité et le réconfort (*consolari pusillanimes et unanimes in domo Domini cohortari*), en voulant dissiper les inquiétudes de conscience de quelques novices sortis du prieuré de Grandmont pour entrer chez les Cisterciens de Pontigni (6). La suscription se borne à une indication du sujet lorsqu'il s'agit d'abus à réformer (*Chuniacensi abbati pro priore de Ponte monachorum removendo*) (7); et quand le correspondant est le coupable lui-même, elle se réduit avec un laconisme presque méprisant à une simple désignation du destinataire (*Abbati Sancti Amandi*) (8).

Etienne se montre également fort soucieux du nombre oratoire dans ses lettres. L'école d'Orléans avait donné sur ce point le signal d'une innovation fort blâmée par les maîtres italiens. On y substituait à la quantité métrique une prosodie assez originale, basée sur des spondées et des dactyles accentués. Tout dissyllabe passait pour un spondée (*fidēs*), tout trissyllabe portant l'accent rythmique sur la première était considéré comme un dactyle (*scribere*), tout polyssyllabe devenait dactyle ou spondée, selon que la pénultième était brève ou longue. C'était le renversement de ce qu'on

(1) Lettre 24; édition DESILVE, p. 39.

(2) Lettre 293; *ibidem*, p. 367.

(3) Lettre 57; *ibidem*, p. 71.

(4) Lettre 90; *ibidem*, p. 105.

(5) Lettre 82; *ibidem*, p. 96.

(6) Lettre 1; *ibidem*, p. 3.

(7) Lettre 21; *ibidem*, p. 36.

(8) Lettre 259; *ibidem*, p. 322.

appelait le mode grégorien (1). Pour rendre sa latinité harmonieuse, Etienne observe tous ces préceptes de l'*Ars dictandi* (2). Non seulement il évite les heurts de l'hyatus, la répétition de syllabes homophoniques, les terminaisons verbales identiques; mais il encadre ses phrases entre une terme initial bien sonore (*Jocunde sunt amicitie...*) et une cadence flatteuse à l'oreille. Jamais un dactyle n'ouvre sa phrase, et pour la faire mourir majestueusement il la termine régulièrement par deux spondées successifs immédiatement précédés d'un dactyle (*...non tam patris verbera quam matris ubera porrigatis*) (3).

Le style épistolaire d'Etienne est généralement pittoresque et redondant. Mais dans les accumulations de synonymes, dans les apostrophes qui lui sont habituelles, l'écrivain a plutôt rencontré une des formes de l'éloquence que celle de la conversation familière. Il évite avec soin de s'expliquer simplement et naturellement, cherchant à ne parler que par métaphores ou autres figures étudiées. De là des ménagements à prendre dans le maniement de cette correspondance. Il est à craindre en effet que pour ajuster sa phrase, l'auteur n'ait quelquefois forcé sa pensée et dit un peu plus ou moins qu'il ne voulait. Aussi lorsqu'on se préoccupe en le lisant de la réalité historique, il est avant tout nécessaire de la dégager des procédés de la rhétorique contemporaine, et d'examiner attentivement ce qu'il y a de fondé dans ces louanges ou ces blâmes.

(1) Cfr. J TARDIF, *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1881, p. 64. — Voir surtout VACANDARD, *Le Cursus*, dans la *Revue des questions historiques*, 1905, où l'on trouvera la bibliographie du sujet.

(2) *Preterea curandum est de ordine dictionum et fine clausularum, ne sit vocalis ante vocalem propter nimium hyatum, et quod incipiant clausule a pede spondaico, et habeant in fine duos spondeos sequentes dactilum vel ymaginem eorum. Et non est curandum de temporibus ut hic: in facie conspuebant; sed curandum est ne sit ibi frequens iteratio unius sillabe ut ibi: cursus suspensus suscepit pila latenter. Est etiam vitium quod plures dictiones immediate posite habeant eandem terminationem ut ibi: merentes, flentes, lacrimantes.* — Ancien manuscrit de Saint-Amand, aujourd'hui n° 443 de la bibliothèque de Valenciennes — *Item*, ancien manuscrit de Saint-Martin, aujourd'hui 8566 A du fonds latin à la bibliothèque nationale de Paris.

(3) *Lettre 89*; édition DESILVE, p. 105.

Un jour Etienne que les exigences de la fiscalité pontificale avaient éloigné momentanément de son siège épiscopal, écrivit de sa solitude de Marizi à l'évêque de Soissons, pour lui demander l'autorisation de confirmer les populations voisines de la métairie de Sainte-Geneviève où il s'était retiré. Nivelon de Chérisi lui répond une lettre aimable, où il vante l'art avec lequel son correspondant manie les aphorismes du droit, adapte les textes de la Bible et intercale les réminiscences des poètes (1). On ne saurait mieux résumer les traits caractéristiques du style d'Etienne. La seule lettre à Nivelon de Chérisi et qui ne comporte qu'une vingtaine de lignes renferme une allusion au Code Justinien, une réminiscence des *Epistolæ ad familiares* de Cicéron, des textes de psaumes, et une citation poétique de Sidoine Apollinaire (2). Et tout le reste de la correspondance est à l'avenant.

Les moindres affaires rappellent à la mémoire d'Etienne des passages du Digeste ou du Code Justinien, et surtout du Décret de Gratien qu'il s'est assimilé complètement et dont il tire partout d'habiles adaptations (3). On est étonné aussi de la connaissance étendue qu'il avait de la Bible. Les expressions scripturales remplissent ses lettres; il s'accorde toutefois dans leur usage de grandes latitudes. Les textes sont souvent appliqués d'une façon détournée et peu en harmonie avec le sens exact qu'ils ont dans les livres saints. Enfin, les souvenirs littéraires classiques se pressent dans ses lettres. On voit venir naturellement sous sa plume des vers empruntés aux Epîtres d'Horace (4), à la Thébàïde de Stace (5), aux Fastes d'Ovide (6) et à ses Remèdes d'amour (7), à l'Enéïde de Virgile (8) et aux Satires de Juvénal (9). Et à côté de ces citations textuelles quantité d'expres-

(1) Porro hinc verba legibus accommoda, hinc sacro eloquio familiaria, hinc poetis domestica, ex habundancia cordis ad nostram consolationem vestri gratia transmisistis. *Lettre 244*; édition DESILVE, p. 302.

(2) *Lettre 243*; *ibidem*, p. 301.

(3) Voir les notes de l'édition DESILVE, lequel s'est attaché à identifier un grand nombre de ces passages.

(4) *Lettres 63, 215, 277, ibidem*, pp. 80, 266, 349.

(5) *Lettre 5*; *ibidem*, p. 22.

(6) *Lettre 178*; *ibidem*, p. 215.

(7) *Lettre 1*; *ibidem*, p. 10.

(8) *Lettre 201*; *ibidem*, p. 252.

(9) *Lettre 270*; *ibidem*, p. 339.

sions trahissent une grande familiarité avec les auteurs profanes de l'antiquité.

Cà et là toutefois perce l'influence de la langue romane. On trouve dans ses lettres des constructions de phrase déjà toutes françaises. En voici un exemple. *Mandet mihi dominus meus*, écrit-il à l'évêque du Puy (*Aniciensis*), *si quæ sunt contradictiones quæ vel auferre nobis donum vestrum possint vel differre* (1). N'est-ce pas mot pour mot : mandez-moi, monseigneur s'il y a quelques contre-temps qui puissent nous enlever votre donation ou la différer ? (2).

Un autre sorte de gallicisme encore se fait jour dans la latinité d'Etienne : la substitution du pluriel au singulier par souci de déférence. Ainsi s'adressant à son ancien condisciple Pierre, devenu cardinal de Saint-Chrysogone, il lui dit : *Confido quia quem dilexistis privatus, non dediligetis promotus* (3); et ailleurs, à Lambert, évêque de Théroouanne, *parva tuguria... hospes magnus implebitis* (4). Le procédé remontait à saint Avit de Vienne, qui avait cru devoir adopter ce mode en écrivant à des particuliers de grande distinction. Quelques auteurs du XII<sup>e</sup> siècle, comme Etienne, voulurent imiter cette façon de s'exprimer, et ils aboutirent à cet assemblage bizarre de singuliers et de pluriels, blâmé par les puristes qui le trouvaient discord et malsonnant.

Si l'usage de la langue romane sainte ainsi à travers les lettres d'Etienne, son ignorance de la langue thioise n'apparaît pas moins clairement, bien qu'il ait été pendant onze ans l'évêque d'un diocèse aux deux tiers flamand.

Un jour il recommande à Lambert de Bruges, évêque de Théroouanne, les intérêts d'une communauté de femmes établie à Ghisteltes (5) et qui se réclamait du patronage de sainte Godelieve.

(1) *Lettre 30; ibidem*, p. 45.

(2) Pierre, évêque du Puy, avait promis de céder le monastère de Doué aux chanoines victorins de Saint-Euverte d'Orléans et dont Etienne était alors l'abbé. En réalité, il fut définitivement cédé à des Prémontrés norbertins.

(3) *Lettre 56; ibidem*, p. 71.

(4) *Lettre 261; ibidem*, p. 325.

(5) Canton du même nom, arrondissement administratif d'Ostende, arrondissement judiciaire de Bruges.

Ce nom le frappe. Il sonne aussi durement que son synonyme, Théophile ou Philothée, eut résonné harmonieusement à son oreille. Aussi s'essaie-t-il à donner l'étymologie de ce nom « barbare » (*cujus nomen etsi barbarum nobis videatur*) (1). Le mot est composé de deux parties: la première *God* signifie, croit-il, *Dieu*, en tudesque ou en anglais; pour la seconde *lief*, il en abandonne l'interprétation à son collègue mieux familiarisé avec les idiomes germaniques (2). C'est bien avouer son impéritie absolue dans une langue qui lui eut été cependant d'un précieux appoint dans l'exercice de son ministère.

Mais ni le roman ni le thiois n'obtenaient alors la faveur des esprits supérieurs, qui, sous couleur de culture littéraire, continuaient à s'exercer aux jongleries latines.

Le goût du XII<sup>e</sup> siècle notamment était à l'antithèse et à l'allitération, cet artifice de langage consistant à opposer les uns aux autres des mots qui ne varient que d'une lettre. Etienne use de ce procédé d'une façon étrange et presque excessive. On découvre cette recherche jusque dans ses missives au Pape. *Infirmus infirmo testimonium perhibeo*, écrit-il en 1179 à Alexandre III qui avait mandé au concile de Latran l'archevêque de Tours au sujet d'une requête de l'Eglise de Dol, ... *quia si abiret, obiret; si profisceretur non proficeret, si non moraretur moriretur...* *Dolet admodum de Dolensium dolis* (3).

Nulle part cependant l'auteur ne les multiplie autant que dans ses lettres à Guillaume de Champagne, archevêque de Reims. Ce sont du reste visiblement celles dont le style est le plus soigné. Dans celles qu'on peut nommer lettres d'affaires comme les pétitions qu'il adresse au pape Lucius III (4), ou à Henri II (5) roi

(1) *Lettre* publiée par L. AUVRAY, dans les *Mélanges Paul Fabre*, p. 291.

(2) *Primam sillabam que dicitur God, teutonico sive anglico sermone Deum credimus interpretari. Reliquam vobis qui lingue idioma intelligitis, id est lief, relinquimus exponendam. Ibidem.*

(3) *Lettre* 49; édition DESILVE, p. 63. — *Lettre* 40; édition MIGNE, t. 211, col. 341.

(4) *Lettres* 95, 96, 100, 105, 110, etc; édition DESILVE, p. 110, 112, 117, 122, 127, etc.

(5) *Lettre* 98; édition DESILVE, p. 115. — *Lettre* 84; édition MIGNE, t. 211, col. 380.

d'Angleterre, il semble adopter le style des chancelleries. Sa phrase cesse d'être courte et nerveuse pour devenir périodique et trainante. Les antithèses et les allitérations disparaissent presque complètement.

De même que son style varie avec le destinataire de sa correspondance, il se modifie également avec l'âge. En vieillissant son talent prend plus d'ampleur et gagne en tonalité comme en finesse.

Ces dernières remarques sont sans doute un peu vagues. Elles demanderaient à être « éclairées » par des exemples. Mais le secret d'ennuyer est celui de tout dire... ou de tout démontrer. Il faut savoir se borner... même en fait d'« illustrations ». En conséquence je renonce à ce mode d'« enluminure », pour conclure immédiatement.

Notre épistolier a-t-il laissé lui-même sa correspondance courir le monde, ou ses amis sont-ils responsables de cette indiscretion? Je l'ignore. Ce que je sais, c'est qu'elle comporte de petits chefs-d'œuvre qui ont forcé l'admiration des contemporains par l'art du détail et le fini de l'exécution. Nous en déduisons ensemble qu'au XII<sup>e</sup> siècle la lettre est un genre littéraire plus encore qu'au XVII<sup>e</sup>, où il est dit de Mme de Sévigné, qu'elle faisait une lettre à peu près comme La Fontaine faisait une fable.

Néanmoins, à l'inverse du XVII<sup>e</sup> siècle, où l'on s'étudiait pour se livrer... un peu fardé, la correspondance d'Etienne est d'une parcimonie déconcertante en matière de renseignements intimes. Les hommes du moyen âge n'ont pas connu ces impulsions autobiographiques, qui ont enfanté la copieuse littérature des *Mémoires* à l'époque moderne. Ils ne s'analysaient pas pour le plaisir de livrer leur « moi » à la curiosité publique de tous les temps. Leur psychologie ne nous est révélée qu'indirectement et plutôt par surprise. Encore la tâche est-elle malaisée; car l'art épistolaire, astreint aux procédés artificiels que nous venons de signaler, accordait peu de place aux expansions du cœur.

Nous ne pouvons suivre Etienne à travers le dédale d'objets qui sollicite successivement son attention. Toutefois il est un lien commun qui rattache cette série disparate de faits et d'idées, une pensée générale qui les domine: c'est l'indulgence et la bonté allant jusqu'à la sentimentalité. Il suffit de se placer à ce point de vue plus élevé pour reconstituer la physionomie morale de l'épistolier

et se former une juste conception de ses tendances et de son œuvre.

« Rien de plus beau que la charité, écrit-il. Elle forme des liens entre des inconnus; fait tomber les barrières de l'hostilité; unit le septentrion au midi, la terre à la mer, la civilisation à la barbarie » (1). C'est ce large esprit de charité qui alimente la correspondance d'Etienne. Toutes les misères sociales, toutes les victimes de l'injustice, tous les vaincus de l'oppression rencontrent en lui un protecteur et un défenseur.

Il se montre rigide pour les délinquants en faute (2); mais dès que le coupable revient à résipiscence, sa bonté paternelle réapparaît. Chacun sait la peine qu'on éprouve au moyen âge à maintenir les gens en place. De là est né le servage attaché à la glèbe, afin d'assurer la mise en valeur des terres de cultures. De là est né aussi le serment de stabilité ou de perpétuel séjour à l'abbaye, qui constitue le premier des vœux monastiques (3). N'empêche que les fugues étaient fréquentes dans l'une comme dans l'autre catégorie. Etienne intervient régulièrement pour demander qu'on ouvre la porte du monastère au prodigue repentant, « qu'on ne le laisse pas plus longtemps en dehors du troupeau, exposé à la morsure du loup, contraint de garder les pourceaux et de convoiter leur nourriture; qu'on accueille plutôt le pauvre égaré qui apprécie trop tard les biens de sa famille spirituelle; qu'on lui remette sa tunique et son anneau et qu'on lui rende une place au foyer » (4).

Malgré les mécomptes qui en résulteront pour lui, il se refuse obstinément à jeter l'interdit sur le diocèse de Tournai à cause des méfaits du comte de Flandre, sous prétexte que « nul ne doit être frappé d'une peine spirituelle ni conséquemment être exclu

(1) Nihil honestius caritate que et incognitos ligat et conciliat separatos: hec septentrionem orienti, Gades Oceano, latinis barbaros salutis commercio federavit. *Lettre* 33, édition DESILVE, p. 46. — *Lettre* 22, édition MIGNE, t. 211, col. 326.

(2) Voir *Lettres* 10, 83, 84, 111, 158, 258, 271, D.B., 6; édition DESILVE, pp. 27, 97, 98, 128, 184, 322, 340, 400.

(3) Cfr. J. WARICHEZ. *L'abbaye de Lobbes depuis les origines jusqu'en 1200*, pp. 140, 203 et 204. Tournai, 1909.

(4) *Lettres* 15, 32, 101, 135, 150; édition DESILVE, pp. 32, 46, 118, 158, 175.

de la réception des sacrements pour des fautes d'autrui » (1). Une semblable théorie, sur la nécessité d'une culpabilité personnelle en vue d'un châtement quelconque, le porte à intervenir en faveur d'un clerc espagnol qui avait été simoniaque sans s'en douter (2), d'un moine cistercien qui dans son enfance avait sans le vouloir tué d'un coup de flèche un compagnon de son âge (3), d'un prêtre rendu responsable d'un avortement involontaire (4). Encore ce dernier cas était-il suspect de chantage.

Car l'injustice surtout indignait. Partout il se fait l'intrépide champion du droit. Il ramène à l'ordre ceux qui châtent avec trop de rigueur (5); et il en appelle au métropolitain contre les évêques, qui traitent leurs bénéficiers de façon à être considérés par eux « comme des mercenaires intéressés ou des loups rapaces » (6).

Les humbles et les pauvres spécialement trouvent toujours un écho à leur détresse chez ce puissant redresseur de torts. Ici c'est un pauvre frère lai expulsé de son couvent (7); là un malheureux serf pressuré d'impôts par un prévôt, au point de ne pouvoir plus nourrir sa famille par son travail (8); ailleurs un clerc d'origine juive, englobé dans la défaveur de sa race et exclu de ce chef des libéralités de Louis le Jeune (9). Si une veuve vient à être exploitée par des créanciers éhontés, il intervient pour les faire débouter de leurs indignes prétentions et transporter au contraire l'investiture du fief en cause au frère de la pauvresse (10).

Mais il faut lire surtout les accents touchants que lui arrache la situation de l'infortunée reine de France. Car en dépit de toutes

(1) *Lettre* 257; *ibidem*, p. 318 svv.

(2) *Lettre* 51; *ibidem*, p. 65.

(3) *Lettre* 198; *ibidem*, p. 198.

(4) *Lettre* 189; *ibidem*, p. 235.

(5) *Lettre* 13; *ibidem*, p. 30.

(6) Ut qui episcopum suum non solum mercenarium expertus est, sed et lupum, metropolitanum suum patrem sentiat et patronum. *Lettre* 94, *ibidem*, p. 110.

(7) *Lettre* 264; *ibidem*, p. 328.

(8) *Lettre* 230; *ibidem*, p. 153.

(9) *Lettre* 38; *ibidem*, p. 51.

(10) *Lettre* 60; *ibidem*, p. 75.

les galanteries théoriques des poètes, le moyen âge à la fin du XII<sup>e</sup> siècle est encore très dur pour la femme, si noble fût-elle; et le précepte de la chevalerie qui commandait tant de déférence au sexe faible n'était pas passé dans la pratique autant que tenderaient à le faire croire les chansons de geste. On sait avec quelle brutalité Philippe-Auguste se conduisit à l'égard de la malheureuse Ingeburge de Danemark qu'il répudia le lendemain de ses noces. On sait aussi comment il la reléqua d'abord à l'abbaye de Cysoing dans le diocèse de Tournai, la fit traîner d'un monastère à l'autre pour l'enfermer finalement dans la tour d'Etampes. A en croire les plaintes de la victime, son mari, non content de lui imposer un régime de séquestration rigoureuse, ne lui aurait même pas donné suffisamment de quoi manger et se vêtir. Etienne se fit courageusement le porte-voix de cette royale infortune réfugiée dans son diocèse, au risque de blesser Guillaume de Champagne, l'archevêque de Reims, son chef ecclésiastique et son protecteur personnel, au risque aussi de froisser le monarque et de perdre cette faveur princière à laquelle il devait en partie ses hautes destinées. Sa longue lettre est un admirable modèle de franchise, de délicatesse, et d'émotion compatissante. «Je parlerai à mon seigneur, écrit-il, sans présomption, mais sans défaillance, avec une évangélique fierté. Il est dans notre région une perle précieuse, foulée aux pieds par les hommes, mais honorée des anges, digne d'être le joyau de la couronne et de briller au palais royal comme dans la cour céleste. Je parle de la reine enfermée à Cysoing comme dans une prison, et qui gémit dans l'abandon et la détresse... Sa face rayonne de beauté comme celle de la vierge ambroisienne; mais elle est encore plus belle par ses vertus morales et par ses sentiments de foi... Digne rejeton des rois et des martyrs, cette princesse tombée du trône est contrainte par la pauvreté de vendre ou d'engager pour sa subsistance le peu qui lui reste de vêtements et de vaisselle. Elle tend la main, sollicite l'aumône, insiste pour qu'on lui donne. Je l'ai souvent vue pleurer, j'ai pleuré avec elle tant mon âme s'attendrissait à ce douloureux spectacle...» (1)

Etienne du reste montre partout beaucoup de cœur. Les peines

(1) *Lettre* 213; *ibidem*, p. 263.

d'autrui ne le trouvaient jamais insensibles (1) et il a pour exprimer ses condoléances des termes charmants. Cessez de vous affliger, écrit-il à un vieux chanoine de Sainte-Geneviève qui venait de perdre son neveu. « La mort vous a moins séparé de ce jeune homme ignorant de la malice du monde, qu'elle ne lui a procuré l'avantage de vous précéder de quelques jours auprès de Dieu (2). Séchez donc ces larmes qui nuisent à celui qui les verse et qui sont sans profit pour celui qu'on pleure. Passez-moi plutôt la moitié de vos peines, je vous passerai la moitié de mes joies et nous obtiendrons par ce mélange deux vieillesse qui ne seront peut-être un objet d'envie pour personne, mais qui n'auront rien à jalouser à qui que ce soit » (3).

A Pierre d'Arras, son collègue, « j'étais, dit-il, dans le nord de mon diocèse... lorsque des colporteurs de potins répandaient dans la population le bruit de votre mort prochaine. A cette nouvelle j'ai pâli; et la fièvre m'a saisi à l'annonce de la vôtre. Mais en recevant l'assurance de votre rétablissement, j'ai remercié Dieu de ce qu'il avait opéré deux guérisons d'un coup » (4).

Et ce n'est pas une pure phraséologie, l'auteur a véritablement le culte de l'amitié. Ce sentiment lui inspire des pensées gracieuses qui reviennent comme *proverbium generale* au début de ses lettres.

« Heureuses les amitiés, dit-il, dont une jeunesse généreuse a semé les prémices et dont une vieillesse avancée peut recueillir

(1) Cfr. *Lettres* 18 et 54; *ibidem*, pp. 34 et 88.

(2) *Quem sicut credimus immaculatum corpore sic et immaculatum mente, non tam a te recessisse quam te ad Dominum precessisse. Lettre 208; ibidem*, p. 259.

(3) *Utinam quandoque videamus nos invicem ut invidemus nulli et invidet nullus nobis. Ibidem*, p. 260.

(4) *Expavi, dolui, nec sine febre fui cum vos ea febris haberet*. Phrase curieuse dont la disposition permet de former à volonté un vers pentamètre, ou un hexamètre, ou même un distique: en répétant le second, hémistiche du pentamètre, comme l'ont fait parfois les poètes latins du xv<sup>e</sup> siècle.

*Expavi, dolui, nec sine febre fui;*

*Nec sine febre fui, cum vos ea febris haberet.*

*Lettre 211; édition DELSILVE, p. 261.*

la dime. Elles sont la source de biens incorruptibles que la rouille ni le ver n'entament, et que les voleurs ne s'approprient point...» (1).

«Les vieilles amitiés, écrit-il à Foulque, abbé de Saint-Germain des Prés, se ravivent par des lettres nouvelles. Pour moi de peur que votre affection n'éprouve quelque langueur ou assoupissement, je n'épargne ni le roseau ni le parchemin. Si vous ne vous fatiguez pas de me lire, je ne me fatiguerai pas de vous écrire» (2).

«Les amitiés, remarque-t-il ailleurs, naissent de la conversation, s'affermissent par les entrevues et se consolident par le bienfait» (3).

«Si les petits cadeaux ne les créent pas, du moins ils les réchauffent et les entretiennent», observe-t-il à Arnoul, doyen de Bruges, en lui envoyant des effets d'équipement pour un cheval. Il lui donne en même temps l'explication allégorique de ces présents, voulant qu'ils soient à la fois «agréables à la vue, commodes dans l'usage et instructifs pour la raison». Le mors de bride (*frenum*) est une leçon de modération dans le gouvernement de soi-même et d'autrui. Les courroies du poitrail (*pectorale*) doivent lui apprendre le courage dans l'adversité et la prudence dans la prospérité. Les deux étriers (*strepes*) représentent l'un les devoirs à l'égard des inférieurs, l'autre les devoirs envers les supérieurs: à moins de se tenir ferme dans l'un et l'autre, la position devient précaire et la chute est prochaine (4).

Etienne affectionne ce symbolisme dans les présents et se plaît à le faire ressortir (5). C'est l'esprit de son Ordre plus encore que l'esprit de son temps: car le parlerre du mysticisme a glorieusement fleuri à Saint-Victor avant d'être cultivé par le «*poverello*» d'Assise.

Tant de délicatesse n'exclut pas cependant, çà et là un brin de guoguenardise. Il est vrai qu'en France il avait confiné au Midi, et qu'en arrivant à Tournai, disons-le tout bas, il était tombé dans la Gascogne de la Belgique.

(1) *Lettre* éditée par L. AUVRAY, dans les *Mélanges Paul Fabre*, p. 291.

(2) *Lettre* 207; édition DESILVE, p. 258.

(3) *Lettre* 239; *ibidem*, p. 296.

(4) *Lettre* 212; *ibidem*, p. 262.

(5) Voir *Lettres* 119 et 193; *ibidem*, pp. 134 et 240.

Ecrivain à Bertier, archidiaque de Cambrai (1), et à Lambert, évêque de Théroouanne (2), deux vieux amis qu'il avait connus à la cour de Guillaume de Champagne, Etienne insère volontiers dans sa lettre quelque trait piquant.

Un jour même qu'il dut implorer l'appui de son métropolitain contre... les chanoines de Tournai, « il y a, écrit-il, sur terre trois sortes de mécontents et une quatrième espèce plus têtue encore que les autres : des rustres érigés en commune, des femmes en désaccord, des porcs qui grognent à l'unisson, des chanoines d'un avis opposé. Je combats les premiers, je me moque des deuxièmes, je méprise les troisièmes, et je supporte les quatrièmes; mais des premiers et des derniers, délivrez-nous, Seigneur » (3).

Le genre facétieux lui plaisait beaucoup (4). La plaisanterie d'un goût même un peu risqué ne l'arrête pas (5). Il cite avec joie les hexamètres réalistes qu'il avait fait inscrire sous la fausse porte de sa chapelle épiscopale afin de détourner les passants de certaines incongruités, indécentes pour ce lieu sacré. Ces vers du mois de mai 1198 seraient encore à leur place en ce jour du 7 décembre 1913; seulement il eut fallu demander à l'auteur du *Roman comique* de les traduire en français. Et comme je suis trop malhabile spiritite pour évoquer l'âme de Scarron, je vais vous les lire en latin; aussi bien, dit-on, cette langue brave l'honnêteté dans les mots.

*Sordide, qui sentis ventrem contendere ventis,  
Longius absiste, quoniam sacer est locus iste.  
Cui stomachus turget, quem fetidus Eolus urget,  
Non hic se purget, quia non sine verbere surget* (6).

(1) *Lettre* 233; *ibidem*, p. 178.

(2) Cfr. la table de DESILVE au mot *Lambinus de Brugis*.

(3) *Tria sunt murmurantia super terram et quartum quod facile non quiescit: communia rusticorum dominantium, cetus feminarum litigantium, grex porcorum ad unius clamorem grunnientium, capitulum diversa vota sectantium. Cum primo pugnamus, secundum irridemus, tertium contempnimus, quartum sustinemus: a primo et quarto, libera nos, Domine. Lettre* 205; *ibidem*, p. 256.

(4) *Lettre* 281, *ibidem*, p. 354.

(5) *Lettre* 207, *ibidem*, p. 259.

(6) *Lettre* 261; *ibidem*, p. 326.

Un jour un abbé de monastère lui avait envoyé pour Guillaume de Champagne un cheval indigne d'un si haut personnage. Etienne s'empresse de le lui retourner. «Ce n'est pas là un cheval, dit-il, c'est un âne: aussi je vous le renvoie en vous estimant l'un et l'autre à la même valeur» (1).

Ailleurs encore, en sollicitant des aumônes en faveur de la basilique qu'il construisait à Paris, il plaisante cruellement du plomb des bulles romaines, plus dispendieux que le plomb d'Angleterre destiné au toit de Sainte-Geneviève. «Au reste, ajoute-t-il, si ce dernier sert à couvrir les églises, l'autre sert plutôt à les dénuder» (2).

A sept cents ans de distance ces badinages spirituels ont beaucoup perdu de leur saveur. C'est la commune destinée des correspondances, lorsqu'elles tombent dans le domaine public. Cicéron déjà nous en avertit: «*Quam multa sunt jocosa in epistolis, quæ prolata si sint inepta videantur!*» Néanmoins telles qu'elles nous sont conservées, ces lettres révèlent dans Etienne une âme droite, un cœur affectueux et un caractère jovial.

Mais j'ai surtout voulu vous montrer en lui un épistolier et derrière lui un art épistolaire compliqué et savant. Au XII<sup>e</sup> siècle, la lettre est véritablement un des « excellents chefs-d'œuvre », que pouvaient réaliser ceux qui se mêlaient d'écrire.

Toutefois ce genre littéraire durera peu. Il sombrera au XIII<sup>e</sup> siècle dans les subtilités de la scolastique, aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> sous le cliquetis des armes guerrières, au XVI<sup>e</sup> dans le tumulte des luttes religieuses, pour renaître au XVII<sup>e</sup> dans l'hôtel de Rambouillet et se prolonger à travers tout le XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le factice du genre réapparaît alors, quoique sous une forme nouvelle. En dépit des apparences Balzac, Voiture, Mme de Sévigné, Mme du Deffand, Voltaire, sont convaincus que leurs lettres s'échapperont des mains du destinataire pour courir le monde; et ils songent au public en leur donnant cette rédaction soignée.

Aujourd'hui nous n'en sommes plus là. Le progrès a marché. Mme de Sévigné elle-même, au lieu d'entasser cette immortelle correspondance qui occupa une bonne partie de son existence, prendrait

(1) *Lettre D. M.*, 5; *ibidem*, p. 384.

(2) *Lettre 177*; *ibidem*, p. 214.

aujourd'hui le P. L. M. pour aller visiter Mme de Grignan en Provence. Les facilités du voyage sont donc une cause de faillite pour la littérature épistolaire contemporaine. Quitte à vous paraître paradoxal, les facilités de la poste en sont une autre.

Les grandes vulgarisations engendrent les grandes vulgarités. Lorsque les moyens de communication sont imparfaits et coûteux, les lettres seront rares; lorsqu'ils sont perfectionnés et commodes, elles seront nombreuses mais souvent banales. Jadis à peine le courrier parti, on faisait ses provisions pour l'ordinaire suivant. On recueille des matériaux, on prend des notes, on groupe ses renseignements. Peu à peu la lettre s'esquisse, le plan se dessine, en attendant qu'une rédaction habile en soudent les parties les unes aux autres. Maintenant qu'une borne-poste se dresse à chaque coin de rue, c'en est fait de ces missives préparées dans l'intervalle de deux courriers avec tant de patience et de soin. Six à huit fois par jour le facteur passe, recueille les petites feuilles d'une dizaine de grammes bâclées à la hâte, et les empile dans son sac de cuir en attendant qu'on les confie à l'express impatient.

Et puis il y a le télégraphe pour favoriser notre nonchalance, le téléphone pour permettre un échange de conversation facile, et la carte-vue où la vignette remplace le récit.

Restent toujours cependant les lettres intimes, celles qui relient deux nature d'élites que les circonstances de la vie ont séparées sans rompre leur amitié. Là encore une évolution s'est produite. Le goût s'est transformé. Nulle part peut-être les artifices de la phrase ou de la pensée ne sont tombés en si profonde mésestime que dans ces chuchotements d'âmes. C'est la vérité nue, la sincérité vraie, qui y recueille toute la faveur vouée autrefois à la virtuosité, comme au temps de l'évêque Etienne.

. . . . .  
. . . . .  
. . . . .

J'ai terminé, après avoir considéré mon héros sous un aspect très spécial. Mais Etienne de Tournai est comme un diamant taillé à facettes: je vous en ai montré une; il me resterait trente-six autres à vous faire voir.

Dans notre pays, cet homme aux qualités supérieures a réellement

fait le pont entre la civilisation plus raffinée du Midi et celle plus fruste du Nord de la Gaule. Formé à l'art de vivre et au talent de gouverner dans les milieux les mieux cotés, il apportait avec lui, en venant à Tournai, la haute culture de l'Italie et de l'Université de Paris dont la Montagne Sainte-Geneviève fut le berceau. Et comme il était aussi zélé qu'éclairé, il n'est pas une institution dans son vaste diocèse qui n'ait reçu de sa main la chiquenaude du progrès, pas même la célèbre abbaye de Saint-Martin à Tournai, due elle aussi à un Orléanais du siècle précédent.

Il en est résulté une civilisation avancée et toute d'influence française, dont Etienne durant les onze années de son épiscopat ne connut malheureusement que la période de gestation douloureuse, au milieu de difficultés sans nombre. Mais vingt ans plus tard, au moment où Walter de Marvis monte sur le siège de saint Eleuthère, l'enfant a grandi, il est en pleine vigueur; et c'est ce dernier prélat qui recueille en majeure partie la gloire de sa paternité. L'Histoire a souvent de ces injustices. Autre est le semeur, autre le moissonneur. Le geste du premier est plus majestueux et plus noble; mais il est aussi plus silencieux et plus obscur. Les manœuvres du second sont plus banales; mais elles sont plus tumultueuses, frappent davantage l'esprit public et se répercutent ainsi plus facilement dans l'Histoire. C'est aux archéologues qu'il appartient de «Rendre à César ce qui est à César... sans refuser à Dieu ce qui est à Dieu».

J. WARICHEZ.



**L'Exposition rétrospective de**  
**L'ART ANCIEN**  
**DANS LES FLANDRES**  
**(région de l'Escaut)**  
**Gand 1913**

---

Le bureau de l'Académie nous a fait l'honneur de nous demander un compte rendu de « l'Art ancien dans les Flandres ». Nous ne nous déssimulons pas le danger qu'il y a de parler d'une entreprise dont on a assumé la direction, ni l'impossibilité de présenter en un travail forcément sommaire, un rapport correspondant à l'importance de cette exposition aussi étendue que complexe (1).

On nous a fait valoir l'intérêt majeur qu'il y avait à consigner dans les publications de l'Académie, le souvenir d'une manifestation artistique consacrée à la glorification de l'Art flamand; ce compte rendu nécessairement incomplet sera limité à quelques vues générales

(1) Ce travail résumé a fait l'objet d'un discours à l'assemblée solennelle de l'Académie royale d'Archéologie, tenue à l'Hôtel de Ville d'Anvers, le 7 décembre 1913.

sur le programme de «l'Art ancien dans les Flandres» et sur les principales caractéristiques de cette manifestation artistique.

La rétrospective gantoise de 1913 se distingue de ses aînées; celles-ci avaient pour but soit la glorification d'une école d'art, soit l'étude d'une époque, soit la présentation de l'œuvre d'un maître; il suffit de rappeler les *Primitifs*, à Bruges, l'*Art au XVII<sup>e</sup> siècle*, à Bruxelles, ou l'*Exposition Jordaens*, à Anvers.

Qui ne se souvient de ces grandioses manifestations qui proclamèrent hautement la gloire de l'Art flamand? Ce furent, pour n'en citer que les principales, la belle exposition de 1888 à Bruxelles, celle des Eperons d'or à Courtrai en 1902, de la Dinanderie en 1903, de l'Art ancien bruxellois et de l'Art mosan à Liège en 1905, de la Toison d'or en 1907, du siècle de Rubens en 1910, des Arts anciens du Hainaut à Charleroi, des anciens métiers d'art malinois et des anciennes industries d'art tournaisiennes en 1911, celle de la Miniature à Bruxelles en 1912.

Et combien d'autres, moins importantes incontestablement, et d'un intérêt plus local, mais instructives parce qu'évocatrices du passé artistique de la Belgique.

De cet ensemble de manifestations d'art s'échappe un hymne patriotique; il proclame la variété et la richesse de notre patrimoine artistique aux siècles passés; malgré les guerres, les pillages les actes de vandalisme et, hélas! l'ignorance ou l'incurie, les épaves de ce passé glorieux attirent la foule des visiteurs étrangers et provoquent leur admiration.

Les savants louent notre initiative en matière d'exposition rétrospective; la Belgique, aux yeux de M. Paul Vitry, le sympathique et savant conservateur du Louvre, est la terre bénie où elles germent avec fréquence et succès.

L'exposition universelle et internationale de Gand parut au Comité de «l'Art ancien dans les Flandres» une occasion favorable pour suivre l'exemple de Liège et de Bruxelles. Quelques amis de l'Art flamand ne purent résister au désir d'interroger le passé artistique de la Flandre et de chercher à mettre une fois de plus en valeur ses trésors d'art. Nous avons dit ailleurs, et nous ne craignons pas de répéter, que la ville de Gand «devait à son passé artistique et

» à l'abondance de ses monuments, de compléter sa *Worlds fair* par  
» un tableau évocateur du passé de la Flandre. »

En appelant l'étranger à Gand pour contempler les progrès des sciences, de l'industrie et du commerce, on ne pouvait laisser ignorer à nos hôtes les manifestations de l'Art flamand des siècles antérieurs. Aux richesses économiques de la nation, il convenait de joindre les chefs-d'œuvre de nos artistes; aux aspects positifs de la vie, il fallait joindre sa poésie, c'est-à-dire le beau dans ses multiples évocations.

Toutefois, pour réaliser pareil désir, donner corps à un vœu imprécis et provoquer l'intérêt des visiteurs, il fallait élaborer un programme différent de ceux des rétrospectives antérieures. Il ne pouvait être question de reprendre un thème employé, sans encourir le reproche de plagiat. Pareille pensée n'a jamais effleuré l'esprit du Comité qui rend un large et sincère hommage à ses prédécesseurs, en s'efforçant de marcher sur leurs traces, et en s'inspirant de leur exemple.

\* \* \*

Deux courants artistiques principaux correspondent en Belgique aux deux bassins de la Meuse et de l'Escaut; la fleuve est en effet la grande voie de communication dans le domaine artistique comme en matière économique.

L'exposition de l'*Art mosan* appelait tout naturellement sa sœur jumelle, celle de l'Art ancien dans la vallée de l'Escaut, région correspondant plus ou moins à l'ancien territoire de la Flandre, de Cambrai à Zierikzee, c'est-à-dire le nord de la France, les deux Flandres, le Hainaut occidental, la majeure partie du Brabant, Anvers et la Flandre Zélandaise.

Ces limites géographiques ne correspondent évidemment pas à un pays nettement délimité par les hommes de guerre ou les diplomates; s'écartent-elles de la réalité au point de vue artistique? La question est controversable, bien qu'il y ait des preuves nombreuses de l'influence donnée ou reçue par la voie fluviale; il suffit de citer Gand et Tournai, dont quelques monuments d'architecture attestent les relations artistiques au point de vue de la conception comme

à celui de la matière employée; la peinture et la sculpture ainsi que les arts du tissu peuvent être l'objet de constatations analogues.

Plus aisée était la détermination des limites chronologiques qu'on étendit du moyen âge à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle; cette décision a permis de faire des comparaisons de portée générale entre époques différentes de tendance et de goût; dans la section de sculpture, ce point du programme a fourni matière à un examen comparatif fort intéressant entre les conceptions successives du type ou du costume ainsi que de la technique; la juxtaposition momentanée d'œuvres éparses permet de rattacher des filiations problématiques et de saisir des points de contact, imperceptibles lorsque les objets sont séparés.

Dans ces limites géographiques et chronologiques, il fallait enfin déterminer l'angle artistique sous lequel on voulait envisager l'entreprise.

Après les belles manifestations de Bruges et de Bruxelles, qui avaient eu la peinture pour objet principal, presque exclusif, il ne pouvait être question de récolter dans un champ qui avait été moissonné avec soin et succès.

On songea à la sculpture moins connue, aux arts du tissu et à la miniature de manuscrits, dont l'influence sur les origines de l'École flamande de peinture s'affirme chaque jour davantage, grâce aux travaux des érudits belges et étrangers.

Mais l'œuvre d'art n'est pas un produit spontané et sans relations avec l'ambiance. Œuvre de l'homme, elle porte l'empreinte de son auteur; elle trahit son éducation, ses goûts, les traditions de sa race, les influences du climat, des mœurs, des tendances religieuses ou autres; en un mot, l'œuvre d'art porte l'empreinte du *Milieu* et de la *Vie* dans lesquels elle naît.

Cette pensée engagea les organisateurs de « l'Art ancien dans les Flandres » à envisager cette face de l'histoire de l'Art; elle leur fournissait l'occasion de présenter sous un aspect nouveau, quelques uns des éléments de la vie corporative, intellectuelle, religieuse, civile ou charitable aux siècles passés; c'est cette même pensée qui fit réunir dans une vaste salle, des aspects de nos villes flamandes; ces toiles réunies sans souci d'art, au seul point de vue docu-

mentaire, présentaient un vif intérêt aux yeux du visiteur attentif; elles fournissaient à son esprit les éléments permettant de reconstituer le milieu dans lequel vécurent nos ancêtres et ouvrirent les artisans d'art. Ce point de vue n'a pas été compris partout avec un égal succès; quelques administrations publiques n'ont pas saisi la portée de cette partie de l'exposition; il ne s'agissait pas, en effet, d'une banale juxtaposition de quelques sites pittoresques de vues de villes au pignons élégants ou vétustes.

Cette section constituait l'un des aspects d'une question scientifique mise depuis quelques mois à l'ordre du jour de congrès importants; l'étude des origines et des développements comme des transformations des villes a déjà suscité des travaux sérieux; en Allemagne, la question est posée sur des bases très larges. Un congrès tenu récemment à Gand a montré toute l'importance de ce problème historique et scientifique.

Bref, pour résumer les idées qui ont présidé à l'élaboration du programme de « l'Art ancien dans les Flandres », ses organisateurs ont voulu, dans une première section, placer les visiteurs dans l'atmosphère de l'ancienne Flandre, les initier à quelques aspects de son existence et de ses coutumes, montrer les types des constructions et les aspects urbains, rappeler le souvenir des fêtes religieuses et publiques, des cérémonies officielles, des scènes militaires, des réunions de guildes et corporations, de chambres de rhétorique, voir même des fêtes privées.

Dans la seconde section, on a voulu, par l'exposition de la vie artistique d'autrefois, montrer l'efflorescence et la fécondité de l'Art flamand dont l'influence s'est répandue au loin. Autour des œuvres des sculpteurs, des lissiers, des orfèvres et des miniaturistes, on a montré des spécimens de la numismatique, de la broderie, de la ferronnerie, de l'art de l'étain; la peinture a été écartée comme art, pour ne pas encourir le reproche d'emboîter le pas aux expositions précédentes; des exceptions d'ordre spécial ont été admises pour l'ameublement d'un salon d'amateur au xvii<sup>e</sup> siècle; il s'agissait en effet de réaliser un ensemble artistique, montrant aux visiteurs un aspect de la vie des riches seigneurs de cette époque; partout ailleurs la peinture n'a été admise qu'à raison du

sujet représenté et dans la mesure où celui-ci concourait au but de l'exposition, dans les limites de son programme.

C'est ce qu'exprimait en termes excellents M. le Ministre des Sciences et des Arts à la cérémonie inaugurale lorsqu'il disait que « L'art de la peinture ne figure à la rétrospective, que parce » qu'il apporte avec lui l'aspect le plus juste, le plus sensible, » le plus sincère et le plus universel du passé. »

Il ne nous appartient pas d'apprécier ce programme; nous en laissons le soin aux critiques d'art et aux nombreux visiteurs de l'exposition.

Il nous sera toutefois permis de penser que, si l'Exposition Universelle de Gand a attiré les foules cosmopolites, elle le doit non seulement à son importance, à l'ampleur de ses palais, aux splendeurs de ses triples floralies, à ses nombreux congrès, mais également — et pour une large part — à ses deux entreprises d'ordre rétrospectif, la « Vieille Flandre », évocation de la petite ville flamande d'autrefois, et « l'Art ancien dans les Flandres », synthèse de la production artistique dans la région de l'Escaut.

\*  
\* \* \*

Comment ce programme fut-il réalisé? Une réponse complète à cette question exigerait une étude trop étendue. Nous nous bornerons à esquisser quelques considérations sur chacune des sections en d'attirant plus spécialement l'attention sur les œuvres les plus importantes de l'exposition.

Celle-ci comportait deux grandes divisions: d'une part, le *milieu* et la *vie* dans les Flandres; d'autre part, les *œuvres d'art*; en d'autres termes, une partie documentaire, et une partie artistique. Cette division n'imposait pas l'exclusion de l'œuvre d'art de la première partie; mais elle n'y était admise qu'à raison soit du sujet représenté, soit des renseignements qu'elle fournissait sur les usages, les mœurs, les costumes de la région. Toutefois, si le souci du document primait la recherche de l'œuvre d'art, celle-ci n'était pas systématiquement exclue. La préférence a toujours été donnée au document le plus artistique. C'est ce qui explique la présence d'œuvres de grande valeur dans la première partie de « L'Art

ancien dans les Flandres ». Ce n'en a peut-être pas été l'un des moindres mérites ni la moins remarquée de ses caractéristiques.

Environ deux cents peintures ou dessins d'époques différentes, classés topographiquement suivant le cours de l'Escaut, donnaient des aspects de l'ancienne Flandre, depuis Valenciennes et le nord de la France jusqu'à la Flandre zélandaise en passant par une partie du Hainaut et du Brabant, les Flandres orientale et occidentale, ainsi qu'Anvers.

Cette salle des vues de ville présentait un intérêt considérable, malgré les lacunes dues aux hésitations de quelques administrations publiques, plus préoccupées d'un étroit esprit de clocher que de la réputation de leur cité ou de la gloire de la patrie commune.

Quelle évocation suggestive dans ces vues naïves, maladroitement parfois, mais sincères, des rues, des places, des monuments des cités flamandes. Saint-Omer et son abbaye de Saint-Bertin en 1777. — Dunkerque avec sa Place Dauphine en 1682, son bassin de la marine et de l'arrière-port en 1709, sa vue panoramique avec le canal de Mardyck, les aspects de son port à l'aurore du xviii<sup>e</sup> siècle. — Cassel évoqué par le charmant dessinateur Adam van der Meulen (1632-1690), dans son ébauche à l'aquarelle qui inspira Bonnard pour son tableau du Musée de Versailles. — Lille évoqué par François Watteau (1758-1823) dans ses toiles aussi précises qu'agréables de la *Procession de Lille en 1789*, la *Fête du Broquelet* et la *Braderie*. — Valenciennes rappelé par les dessins à la fois précis et pittoresques de van der Meulen, ainsi que par la vue panoramique qui sert d'arrière plan à la figuration d'un esturgeon pêché dans l'Escaut en 1648. — Saint-Amand et son abbaye de Saint-Amand d'Elnon fondée en 639 par saint Amand et évoquée par le pinceau d'un de ses moines, J. F. Neyts, au xvii<sup>e</sup> siècle. — Mons sur sa colline, dessiné par Adam van der Meulen pour Louis XIV. — Tournai avec sa vivante et pittoresque rue du Pont au xvii<sup>e</sup> siècle, et sa grand' place au jour de l'inauguration de Charles II d'Espagne. — Courtrai avec son pont du Broel, les vues de son château et le souvenir du passage de Louis XIV. — Ypres avec sa grand'place et ses halles célèbres. — Dixmude rappelé par un panorama de 1716. — Nieuport dont les deux volets d'un retable du début du xvi<sup>e</sup> siècle, montrent les remparts, le port, les tours, les engins de

déchargement. — Ostende à l'époque du siège (1601-1604). — Bruges avec sa grand'place à des époques diverses, la place du Bourg, le quai Spinola au XVIII<sup>e</sup> siècle, par P. Ledoux, le quai du Rosaire, par Jacques Trachez (1750-1822). — Audenaerde signalé par la belle esquisse au crayon faite par Adam van der Meulen pour son tableau de la bataille d'Audenaerde (Musée de Louvre). — Grammont dont Josse de Momper (1564-1635) a peint une vue panoramique qui constitue un précieux document.

Gand était représenté par une importante documentation, notamment la série des aquarelles de Liévin van der Schelden (XVI<sup>e</sup> siècle) reproduisant les monuments ou sites gantois avec une précision scrupuleuse (Pl. II et III), le projet du Beffroi de Gand, dessin colorié sur vélin du début du XIV<sup>e</sup> siècle, les plans originaux dressés par de Waghemacker et Keldermans pour les façades de l'Hôtel de Ville (XVI<sup>e</sup> siècle), le grand plan panoramique de 1534, la vue panoramique de Gand en 1678 (Pl. I), par Liévin Cruyl (1640-1684), les croquis d'Adam van der Meulen, les nombreuses toiles de Le Jeune, de van Siciers (XVIII<sup>e</sup> siècle), de Jacques Trachez (1750-1822), et le grand tableau de Pierre Le Plat qui rappelle la *Prédication du P. Marc d'Aviano en 1681 au Marché du Vendredi*, à l'occasion d'une épidémie. Ces indications forcément sommaires démontrent l'importance des documents concernant les anciens monuments ou sites gantois ; peu de villes possèdent de pareilles archives iconographiques.

Bruxelles était représenté notamment par une tapisserie du XVI<sup>e</sup> siècle: *l'Ancienne Cour de Bruxelles*, un plan de 1570 par Jean Hogenberg, le jeune, et un autre de 1639 (tirage de 1748), par Martin de Tailly, deux toiles de Pierre Snayers (1592-1667), *l'Hôtel de Burnonville* et *la Place du Sablon*, le 23 avril 1651, au moment où l'archiduc Léopold, gouverneur de Pays-Bas, abat l'oiseau du Grand-Serment, à l'église du Sablon.

Malines, très insuffisamment représenté, n'avait qu'une toile peinte en 1658 par Nicolas van Eyck, la *Prise de Malines par les gueux le 5 avril 1580*.

Un très intéressant panneau de Pierre Balten († 1598), prêté par M. Am. Prouvost de Roubaix, a été identifié au cours de l'Exposition; il représente la tour communale, l'hôtel de ville et la grand'place de Lierre (Pl. IV). Fort minutieusement exécuté, il est plein

de renseignements pour le passé de la petite cité de Saint-Gommaire.

Les aspects d'Anvers et des environs étaient rappelés par des toiles d'Henri Vroom (1577-1640), Albert Grimmer (1577-1619), Gilles Neyts (1623-1685), Guill. van Ehrenberg (1630-1676), François Casteels (1686-1727); une toile importante de Bonaventure Peeters (1614-1652) prêtée par le Musée de Dunkerque, présente un excellent panorama d'Anvers, sous prétexte de rappeler la fête navale organisée sur l'Escaut en 1625, à l'occasion de la prise de Breda par les Espagnols sous le commandement du marquis de Spinola.

La Zélande était représentée par des vues d'Arnemuiden et de Zierikzee au *xvi*<sup>e</sup> siècle, de la ville et du port de Flessingue ainsi que de l'abbaye de Middelbourg.

Cette documentation se complétait par une carte de la région de l'Escaut, indiquant les limites géographiques de l'exposition et par une importante série de photographies reproduisant les principaux monuments des anciennes villes flamandes.

La vue de ces aspects de Flandre évoquait le souvenir des lignes émues, tombées de la plume de John Ruskin, à propos du « visage aimé de la Patrie »; un écrivain a eu raison d'affirmer que la conservation de ces souvenirs du milieu patrial « importe autant au développement » de l'âme individuelle et nationale que n'importe quel intérêt de « commerce et d'industrie. »

\* \* \*

Dans ce *Milieu* des Flandres, quels furent les principaux éléments de la *Vie* corporative, religieuse, intellectuelle, civile? Quels en étaient les aspects? A ces questions répondaient plusieurs sections de l'exposition. Aucune d'elles n'a recueilli plus de succès que celle consacrée aux gildes et corporations.

Habitué aux manifestations correspondant à nos traditions flamandes, nos compatriotes sont, il est vrai, moins impressionnés que les visiteurs étrangers par les documents de cette nature. Mais appelé par nos fonctions à faire les honneurs de « L'Art ancien », nous avons eu l'occasion fréquente de noter l'expression de l'admiration et de l'étonnement des visiteurs de France, d'Allemagne ou d'Angleterre, à la vue des colliers de nos gildes, des torchères des

corporations, des tableaux rappelant le souvenir des fêtes et cortèges d'autrefois.

En organisant, en juillet 1913, son magnifique cortège à l'occasion du tricentenaire de sa fondation par Albert et Isabelle, la *Confrérie Royale et Chevalière de Saint-Michel* a offert à nos visiteurs étrangers une leçon de choses très impressionnante; c'était le commentaire vivant de la documentation réunie dans la grande salle d'entrée de l'Exposition rétrospective; on songeait à l'*Omme-ganck de 1615* de van Alsloot, à la *Revue des Gildes et Corporations* de Nicolas Van Eyck, à la *Procession des pucelles* d'Antoine Sallaert, au *Cortège de l'Infante Isabelle au tir du Grand Serment* d'Antoine Sallaert, lorsqu'à l'occasion de la dernière sortie du cortège, sa longue théorie pénétrant dans la vieille Flandre, parcourut ses rues et ses quais et vint se disloquer sur la place de la petiteville. Cette belle évocation de nos vieilles coutumes flamandes restera longtemps gravée dans l'esprit de tous ceux qui eurent la joie de la contempler.

Il serait oiseux de décrire les importantes séries de colliers, de cartels, de coupes, d'insignes, de torchères (Pl. VI), de plaques, de brassards, de palettes de marqueurs, de carquois, d'arbalètes, de coffres (Pl. VII), de statuettes de saint Georges et saint Sébastien, épaves des trésors des anciennes Gildes.

Quelques colliers présentaient une valeur artistique considérable, notamment celui en vermeil rehaussé de pierreries (fin du xv<sup>e</sup> siècle) de la Gilde Saint-Sébastien d'Ypres, celui en argent et vermeil de la Gilde Guillaume Tell de Dixmude (anciennement Gilde Saint-Sébastien), celui en argent de la Gilde Saint-Sébastien de Hulst (xvi<sup>e</sup> siècle), ceux en or des chef-confréries gantoises (Pl. V) de Saint-Sébastien (1620), de Saint-Antoine (xvii<sup>e</sup> siècle) et de Saint-Georges (xviii<sup>e</sup> siècle).

La perle de cette série était le collier, connu mais toujours admiré, de la corporation des orfèvres de Gand (M. de Kerchove d'Ousselgem, Gand). Les chaînons exécutés en ronde bosse reproduisent les opérations successives de la transformation du métal, depuis l'extraction jusqu'à la pièce d'orfèvrerie ou la monnaie. Le pendentif est formé d'un quadrilobe sur lequel l'orfèvre a placé, sous un élégant baldaquin, la figurine assise de saint Eloi en costume de comte du

royaume de France, dignité que lui conférait le siège épiscopal de Noyon dont il était titulaire.

Ce joyau de l'Art flamand reposait dans un des anciens coffres bardés de fer, du « secret » du Beffroi, à côté des célèbres insignes en argent des ménétriers et messagers de la ville de Gand, œuvres de l'orfèvre gantois, Corneille De Bont, en 1483.

\* \* \*

Pour offrir un aspect vivant de la vie religieuse, il eut fallu pouvoir reconstituer une chapelle; la réalisation en étant malaisée, on a préféré réunir des documents, tableaux, tapisseries, orfèvreries, se rapportant aux cérémonies du culte (Pl. VIII); les œuvres de sculpture religieuse, telles que retables et statues, avaient dû trouver place dans la section de la sculpture, l'une des plus importantes de l'Exposition. Aux siècles passés, notamment au moyen âge et jusque vers la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, les thèmes religieux inspiraient les artistes plus que les sujets profanes. Il serait malaisé d'étudier l'art de ces époques, si l'on voulait faire abstraction des sujets tirés de la Bible, des Evangiles, de la légende dorée, de la vie des saints ou de la liturgie catholique.

En dehors des orfèvreries, dont le scintillement jetait une note brillante dans la section de la vie religieuse, quelques tableaux et tapisseries retenaient l'attention. Un retable (M. Demotte, Paris), comportait dix panneaux encadrés par une délicate architecture dorée, partiellement détériorée. C'est probablement l'œuvre d'un de ces nombreux artistes du Nord qui se fixèrent en Espagne; adoptant la forme des costumes, la richesse des brocards, voire même certains types, de leur patrie adoptive, ils ne purent s'affranchir entièrement de leurs origines; aussi retrouve-t-on dans ces œuvres l'influence flamande caractérisée soit par le choix de l'iconographie, soit, au premier chef, par la disposition ou la mise en scène des groupes. Un critique d'art a émis l'hypothèse discutable d'une parenté de cette peinture avec l'école de Nice; la comparaison avec des œuvres de cette région ne nous a pas convaincu.

L'œuvre maîtresse de la salle de la vie religieuse est la *Légende*

*de sainte Dymphne* (Fr. Muller & C<sup>o</sup>, Amsterdam), œuvre dont l'attribution à Goeswyn van der Weyden a été démontrée péremptoirement par M. Hulin de Loo dans une étude récente (1); les sept panneaux formaient autrefois avec le huitième disparu, un retable à quatre panneaux fixes et quatre volets mobiles; le revers de ceux-ci était décorés de sujets en grisailles.

La comparaison avec le triptyque Colibrant de Lierre et le tableau de Calmthout entré au Musée de Berlin, était vivement désirée par quelques critiques d'art. Les pourparlers du Comité de « l'Art ancien » avec le « Friedrichs museum » auraient heureusement abouti, si les fabriciens lierrois n'avaient opposé un refus, aussi incompréhensible que catégorique, aux démarches les plus autorisées; cette décision regrettable a mis obstacle à la solution d'un problème de critique artistique. On peut craindre en effet que la *Légende de sainte Dymphne* quitte bientôt la Belgique; depuis qu'elle sortit du pinceau de G. van der Weyden, elle n'avait pas quitté l'abbaye qui l'avait vu naître. Lorsque les moines de Tongerloos décidèrent de la sacrifier au profit de leurs missions, des personnalités influentes eurent connaissance du projet; comment laissèrent-elles enlever par une maison étrangère, une perle du patrimoine belge? quand donc prendra-t-on les mesures énergiques et définitives pour mettre obstacle à ces exodes qui, par leur fréquence, ont diminué dans une trop notable mesure la richesse artistique de notre pays?

*Le Triomphe de l'Eglise sur la Synagogue* (M. Schutz, Paris) a intrigué beaucoup de critiques d'art: cette œuvre est-elle antérieure à la copie de Madrid? On l'a dit; il semble néanmoins établi que la copie exposée à Gand est postérieure à l'œuvre attribuée par quelques-uns à Hubert van Eyck; d'après un renseignement venu de Madrid, elle aurait été rapportée en France à la suite de la campagne de Napoléon I.

*La Vierge et l'Enfant remettant la chape à sainte Ildefonse* (collection Robin Grey) trahit l'atelier ou plutôt l'influence de

(1) Cette étude a paru dans le *Jarhbuch der Königlich Preuzischen Kunstsammlungen*; nous l'avons résumée dans notre étude sur « l'Art ancien dans les Flandres » parue dans la 6<sup>e</sup> livraison de la *Revue de l'Art chrétien* 1913, pages 382 et suiv.

Memling; l'œuvre est fatiguée; mais elle a conservé son charme pénétrant. L'église dans laquelle l'artiste a situé la scène, n'est-elle pas Notre-Dame de Bruges? La reproduction n'en est pas exacte; mais ne s'en inspire-t-elle pas?

Les orfèvreries religieuses étaient classées topographiquement par poinçon d'origine<sup>(1)</sup>; les ateliers d'Audenaerde étaient représentés notamment par le calice de l'église Sainte-Walburge de cette ville, le superbe ostensor (xvii<sup>e</sup> siècle) d'Evergem et le calice de Lombeek Notre-Dame; un intéressant calice (xviii<sup>e</sup> siècle) de Mgr Crooij portait le poinçon d'Ath; celui de Bruges se trouve sur les beaux calices de l'hôpital de la Poterie à Bruges (1556) et de l'hôpital de la Biloque de Gand (1611). Parmi les œuvres de provenance anversoise, aucune n'était supérieure à l'ostensor (1622) de Ninove; pour Gand, la palme revenait à l'ostensor (xviii<sup>e</sup> siècle) de l'église Saint-Michel à Gand, œuvre authentique et très caractéristique de l'orfèvre Lenoir, à la croix de l'autel de Saint-Roch à l'église Saint-Martin d'Alost, ainsi qu'au calice (1562) de Basel (Waes). Parmi les ostensoirs du xvii<sup>e</sup> siècle, l'un des plus élégants est celui de l'hôpital de la Biloque de Gand; marqué au poinçon de Bruxelles, il dénote une inspiration symbolique, surprenante pour l'époque, notamment l'emploi des trois anneaux enlacés, emblème de la Sainte Trinité; mais la perle des ateliers de Bruxelles était le délicieux reliquaire du voile de sainte Aldegonde (xv<sup>e</sup> siècle) prêté par l'église de Maubeuge; au-dessus d'un cylindre de verre porté par deux anges charmants, l'orfèvre a représenté la sainte à genoux recevant le voile que lui apporte la colombe céleste (Pl. IX). Sa date d'exécution (1469) est attestée par un inventaire de la trésorerie du Chapitre des chanoinesses de Maubeuge, datant d'environ 1482 et complété au xvi<sup>e</sup> siècle<sup>(2)</sup>.

\* \* \*

(1) Cette section a été organisée par M. le chanoine van den Gheyn, vice président, et M. l'abbé Crooij, membre du Comité de « l'Art ancien ».

(2) Voir le Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, 4<sup>e</sup> trim. 1912, p. 429).

Un classement analogue à celui de la vie religieuse avait été adopté pour les sections de la *Vie intellectuelle* et de la *Vie civile*. Dans la première, l'intérêt était concentré sur les portraits de savants, tels que le juriconsulte Pierre Wielant, président du conseil de Flandre (cathédrale de Bruges), Guill. Bibaut, humaniste, général de l'Ordre des chartreux (comtesse de Liedekerke, Bruxelles), les deux Lampson, Dominique, artiste peintre et humaniste (1532-1599) et Nicolas, poète latin et doyen du Chapitre de Saint-Denis à Liège (†1635), œuvres d'Otto Venius (M. Alph. Roersch, Gand), le philologue Kilianus de Duffel, peint par van de Venne (Musée Plantin, Anvers), l'historien Vredius (1597-1652) de Bruges, le chanoine Clemens, du Chapitre de Saint-Bavon de Gand, l'illustre grammairien Despauterius (1480-1520) de Ninove (Musée de l'Hôtel de Ville), le musicien Lemaistre (1667), Corneille Jansenius (1510-1576) premier évêque de Gand (M. A. Joly, Bruxelles). Tout autour de la salle, de nombreux cartels armoriés et des blasons de chambres de Rhétorique ainsi que des blasons, rébus et drapeaux; au centre, des argenteries, cadeaux offerts à des lauréats de concours universitaires par des villes ou de hauts personnages: tels, la bouilloire en argent offerte par le duc d'Arenberg à Pierre Théodore Verhaegen, primus de l'Université de Louvain en 1781 (M. Arthur Verhaegen, Gand), ou la cafetière et le plat offerts à une occasion semblable, par la ville de Saint-Nicolas à Gilles de Grave qui devint plus tard chanoine de Saint-Bavon (M. Hulin de Loo, Gand), etc. (1).

Le même principe présidait à la présentation de la section de la *Vie civile*; au centre de la salle, les argenteries classées par poinçon d'origine (2); tout autour, des tableaux donnant des aspects de vie populaire, de fêtes, de repas ou de danses, des portraits indiquant les costumes de diverses époques, voire des scènes de la vie militaire. Les visiteurs de « l'Art ancien » s'intéressaient vivement à cette section; plusieurs tableaux étaient de haute valeur,

(1) La section de la *Vie intellectuelle* a été organisée par M. Alphonse Roersch, professeur à l'Université de Gand, membre du Comité de « l'Art ancien ».

(2) Toutes les argenteries civiles ont été réunies et classées par les soins de M. Jos. Maertens, l'un des secrétaires de « l'Art ancien ».

notamment le beau François Pourbus (M<sup>me</sup> Camberlyn d'Amougies) *Le festin de noces du peintre Georges Hoefnagel* (signé et daté 1571), page d'histoire bourgeoise, de haute valeur artistique; la composition est heureuse, l'exécution est excellente; le coloris est sobre; les noirs sont chauds; les bijoux brillent; les blancs sont harmonieux et ne nuisent pas aux carnations.

*Le concert* (baron Janssen, Bruxelles) fait songer à Palamedesz, si l'on oublie la période de la carrière de Gonzalès Coques où sa manière se rapproche de la technique du premier; on nous a signalé la ressemblance d'un personnage de l'arrière plan avec celui qu'on retrouve sur plusieurs toiles de G. Coques.

La *Kermesse de la Saint-Martin* (Musée d'Amsterdam), la *Kermesse de village* (baron van der Straeten, Bruxelles) et la *Kermesse de village* (M. Franchomme, Bruxelles), trois œuvres très apparentées et peut-être attribuables toutes trois à Peter Balten, sont pleines d'épisodes caractéristiques sur les mœurs de nos ancêtres; l'influence Breughelienne est manifeste.

Dans le même ordre d'idées, la *Danse des œufs* (Musée d'Amsterdam) de Pieter Aertsen, l'*Adoration des Mages* (M. Fr. Empain, Bruxelles), les *Quatre Saisons* (Musée d'Anvers) d'Albert Grimmer, les *Lavandières* (baron Janssen, Bruxelles) d'Adrien van Nieulant, le *Sac d'un village* (Musée de Courtrai) de Roland Savery, fournissaient une documentation à la fois précise et artistique sur les vieilles coutumes, la vie des champs, les horreurs de la guerre ou la vie domestique en terre de Flandre.

La *Vue du village de Perck* (Musée de Lierre) a fourni à David Teniers le jeune un prétexte pour composer une jolie toile dans laquelle il a opposé le costume d'une châtelaine à ceux de villageois et amoncelé des légumes qui renseignent sur la culture maraîchère de nos ancêtres du XVII<sup>e</sup> siècle. Le coloris de la toile est harmonieux; la facture des légumes et des accessoires, ainsi que le ton des rouges évoquent la comparaison avec les toiles de Sieberechts, dont les œuvres n'ont pas toujours été suffisamment appréciées, comme paysagiste et coloriste.

Parmi les portraits, quelques-uns ont grande allure, tels les deux anonymes flamands de la collection du baron de Nève de Roden, *Don Christoval de Medina de Montojà*, tué à la bataille

d'Avein en 1635 et *Claude d'Oignies, comte de Coupigny* († 1640) et son baby, charmant dans sa robe de dentelle; intéressant pour le costume et d'allure artistique, le délicieux *Portrait de famille* (M. Lucas Moreno, Paris) de Gilles Van Tilborgh, ainsi que le *Portrait de Taye de Goyck*, chanoinesse de Forest au xvii<sup>e</sup> siècle (Mlle Lemaire de Sars le Comte, Bruxelles), dans des tons gris avec des notes de jaune discret.

Aucun portrait ne surpassait le petit volet de triptyque, sur lequel un maître flamand du xv<sup>e</sup> siècle a fixé les traits caractéristiques de *Jan de Mol* (Pl. X), ni le délicieux portrait de *Marguerite d'Autriche* (M. Lucas Moreno, Paris) attribué par M. Hulin de Loo à Bernard Van Orley, nonobstant une technique dans laquelle d'aucuns retrouvent la main de Mabuse. Quoiqu'il en soit, la « Société des Amis des Musées de Bruxelles » a eu la sagesse d'acquiescer cette œuvre d'une belle tenue artistique, dont la précision ferait redouter la sécheresse, si la sûreté de pinceau et le talent du maître n'écartaient cet écueil, en attestant un art consommé.

Cette abondante documentation artistique de la *Vie civile* trouvait son complément dans une série d'appartements, qui n'ont pas été un des moindres attraits de « l'Art ancien dans les Flandres ». Ces reconstitutions d'appartements anciens sont de belles leçons de choses pour les visiteurs; elles forment et épurent le goût (1). Le *salon d'un amateur d'art au xvii<sup>e</sup> siècle*, la *cuisine* et l'*anti-chambre*, la *chambre à coucher du xviii<sup>e</sup> siècle* (Pl. XI) réunissaient des éléments épars, cuirs, sculptures, tableaux, meubles, bibelots, porcelaines ou faïences, instruments de musique, le tout agencé avec un scrupuleux souci d'art et de conformité aux documents de l'époque; quelques meubles étaient de qualité exceptionnelle, notamment le « ribbank » de la collection van den Corput, le « troonkas » de M. Janlet, le lit en chêne sculpté et peint en blanc et bleu (M. Speltinckx, Gand) de Mgr Lobkowitz, évêque de Gand († 1795); il est décoré de guirlandes et d'emblèmes de caractère profane, d'une exécution très fouillée. Conformément aux documents de l'époque, les murs du *Salon d'art* étaient couverts d'étoffe damassée

(1) Les reconstitutions d'appartements ont été conçues et dirigées par M. Louis Gilmont, l'un des secrétaires du Comité de « l'Art ancien ».

et de cuirs de Malines prêtés par les Musées du Cinquantenaire; sur la corniche, étaient rangés potiches, grès, statuettes, groupes, bois sculptés; aux murs, comme sur des chevalets ou à terre, sont pendus ou posés des tableaux choisis, non plus avec le souci de la documentation, mais au seul point de vue de l'art. La plupart mériteraient d'être cités: *Scène villageoise* par Peter de Bloot (M. Fr. Empain, Bruxelles); un *Paysan dansant* par P. Breughel (M. Van Valkenburg), un beau et élégant *Portrait de jeune homme*, d'allure aristocratique, attribué à D. Teniers, bien que son coloris fasse songer à l'école anglaise (Comte Cavens, Bruxelles); un Philippe de Champaigne, *Portrait d'Antoine Arnould*, œuvre vivante et d'une remarquable tenue artistique (M. Hulin de Loo, Gand); un délicieux *Portrait d'enfant* de Corneille De Vos entré dans la même collection; une *Annonciation* sur cuivre de F. Franck (comte de Lambilly, Bruxelles); une jolie *Madone dans une guirlande de fleurs*, attribuée à Breughel de Velours (Mme Alph. de Smet de Naeyer, Gand); un joli diptyque, *Marguerite d'Autriche agenouillée devant la Vierge* (M. Lescart, Mons); une *Vierge avec l'Enfant*, inspirée d'un dessin de A. Durer et qui fut découverte au dos d'une glace par son propriétaire, M. Raymond Lippens; un *Ecce homo* sur fond d'or, exécuté sous l'influence de Roger van der Weyden et devant lequel un critique a évoqué le nom d'Albert Bouts (M. Nouille, Gand).

Ces différentes reconstitutions, aménagées avec le plus grand souci de l'exactitude, trouvaient un complément superbe dans deux salles authentiques, d'une valeur considérable pour l'étude du mobilier flamand, la *Chambre des Pauvres* (Pl. XII) et le *Salon de Baudeloo*; la première, utilisée longtemps pour les séances du bureau de Bienfaisance, se trouvait dans une aile de l'Hôtel de ville de Gand, condamnée à disparaître prochainement; le second a été transféré de l'abbaye de Baudeloo dont les bâtiments en majeure partie reconstruits abritent en ce moment l'Athénée et la Bibliothèque de l'Université de Gand. Ces deux appartements ont été démontés, transportés et rétablis sans modification.

La *Chambre des pauvres* servait autrefois de salle de réunion aux Gouverneurs de l'*Armencaemer*, institution officielle de bienfaisance créée en 1531 par Charles-Quint et reconstituée par les

archaïques Albert et Isabelle, au xvii<sup>e</sup> siècle. Les boiseries sont l'œuvre d'un sculpteur gantois, Norbert Sauvage, secondé, pour les festons de la cheminée, par son frère François; au-dessus des portes, les bustes des archiducs; sur le manteau de la cheminée, le buste de Charles-Quint et un tableau par Jan Van Cleef, représentant la fondation de la Chambre des Pauvres par le grand empereur. Tout ce travail date de 1689. Au-dessus des bancs placés sur deux côtés de la salle, un autre peintre gantois, Gilles Le Plat, a peint sept tableaux sur lesquels il a représenté les Gouverneurs de l'œuvre exerçant les sept œuvres de miséricorde corporelle.

Cet intérieur impressionnant reporte l'esprit vers le passé et fait revivre le visiteur de la vie de nos ancêtres flamands; nous aimions à aller nous asseoir pendant quelques instants dans cette chambre tout imprégnée de souvenirs et à assister par la pensée aux entrevues des pauvres pressés par la misère et des dispensateurs de la charité officielle.

Le *Salon de Baudeloo* est un appartement somptueux de la première moitié du xviii<sup>e</sup> siècle; toutes les parois sont couvertes de boiseries encadrant des tapisseries de Bruxelles signées de Van den Hecke, lissier du xvii<sup>e</sup> siècle. Sur le manteau de la cheminée, que décore une Vierge à la manière de Van Dyck et très apparentée à celle de la collection Goethals de Gand, les armoiries d'Antoine Pattheet, 37<sup>e</sup> abbé de Baudeloo (1735 à 1758) datent de manière certaine ce luxueux salon.

Et dans ce décor sévère, des argenteries, disposées dans quelques belles vitrines, jetaient une note claire et somptueuse; les ateliers de Gand, d'Audenaerde, de Termonde, de Louvain et de Bruxelles y étaient représentés par des pièces de choix: la petite buire en argent repoussé et ciselé par de Viana (comte de Bueren, Gand), un plat au poinçon de Gand, portant au centre la pucelle de Gand (chev. Schellekens, Bruxelles), des cafetières, des chandeliers, des candélabres, une soupière Louis XVI (Mme Van den Steen, Termonde), etc.

Nous renonçons à décrire plus longuement cette première partie de l'exposition rétrospective de 1913; quoique sommaires, ces notes hâtives fixeront le souvenir de cette manifestation documentaire. Nous avons hâte d'aborder la seconde partie, d'un caractère plu-

tôt artistique que documentaire, et consacrée à la sculpture, à la miniature de manuscrits et à la tapisserie.

\* \* \*

La sculpture occupait une place prépondérante dans l'Exposition; c'était la partie principale, celle vers laquelle avait convergé l'effort, nonobstant les difficultés de réalisation du projet; le poids excessif de beaucoup d'œuvres, leur état de délabrement, les appréhensions légitimes et souvent justifiées des propriétaires, ont privé le comité organisateur de concours hautement désirables. Nonobstant ces défectons, jamais peut-être ne réunit-on autant de spécimens de la sculpture des Flandres; la série s'étendait du xiv<sup>e</sup> à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, de Beauneveu à Godecharle; elle comportait peu de sculpture monumentale, mais plutôt de la sculpture mobilière, statues, groupes isolés ou réunis dans des retables, monuments votifs en pierre, statuettes en bois, albâtre ou ivoire, sortis des anciens ateliers tournaisiens, flamands, brabançons ou anversois (Pl. XXIII).

Un ordre chronologique a présidé au classement des sculptures; la *sainte Catherine* attribuée à André Beauneveu était le point de départ; à l'autre extrémité se dessait le *saint Joseph* en marbre blanc de Laurent Delvaux, le sculpteur fécond de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle; l'écart entre les deux extrêmes est jalonné pour le xv<sup>e</sup> siècle par la belle *Déposition de la Croix* de la collection De Decker, pour le xvi<sup>e</sup> siècle par le merveilleux retable d'Hemelveerdegem, pour le xvii<sup>e</sup> siècle par la vierge de Bon-Secours (musée communal de Bruxelles).

Autour de chacune de ces œuvres prééminentes, se groupent d'autres dont l'intérêt n'est pas moindre peut-être et dont la comparaison a été d'un intérêt captivant, grâce à une juxtaposition ou, si l'on préfère, à une cohabitation de près de cinq mois.

Nous ne voulons discuter, en ce rapide compte rendu, les questions controversées que soulèvent plusieurs sculptures. Il suffit de signaler, pour chacune des époques, quelques œuvres marquantes et caractéristiques.

Le xiv<sup>e</sup> siècle ne pouvait être mieux représenté que par l'imposante *sainte Catherine* de Courtrai, l'un des plus purs bijoux

de l'écrin artistique de la Belgique. Il faudrait avoir l'œil, l'esprit et le cœur fermés à toute impression d'art pour passer indifférent devant cette belle figure de femme, à l'air noble et pensif, au port majestueux, tenant la main posée sur l'épée de son martyr, écrasant l'hérésie sous ses pieds (Pl. XIV).

L'œuvre n'a pas conservé son intégralité primitive; l'extrémité des doigts de la main gauche et la roue sont restaurées. L'ancienne couronne taillée d'un bloc avec la statue a été brisée; le sommet de la tête a été ravalée; la couronne actuelle est de facture relativement récente.

L'attribution à André Beauneveu n'est pas démontrée; mais elle peut se réclamer de probabilités, grâce à une parenté de facture et de caractère avec des œuvres authentiques du grand sculpteur valenciennois.

La jolie *Vierge-Mère* du Musée de Lille est l'expression d'un art plus intime, plus simple, moins parfait que celui de la Sainte-Catherine. Le type de la Vierge et de l'Enfant n'est pas beau; mais que de sentiment dans le sourire et la pose affectueuse de cette jeune mère présentant son sein à son enfant.

Bon spécimen de l'art du Nord au xiv<sup>e</sup> siècle, la Vierge de Lille fut acquise à Bailleul au milieu du xix<sup>e</sup> siècle par un collectionneur lillois, M. Blanckaert; après son décès, elle passa au Musée de Lille dont elle est une des perles les plus précieuses.

A cette même époque du xiv<sup>e</sup> siècle, se rattachaient les beaux et célèbres *Mascarons de la Salle échevinale d'Ypres*, la naïve mais précieuse *statue de Saint Alexis* (M. de Tracy, Gand), de provenance gantoise (Pl. XV) une *Vierge-Mère assise* (bois) dans la formule du xiii<sup>e</sup> siècle (M. Lippmann, Paris); des ivoires absolument remarquables, notamment une exquise *Vierge-Mère* d'inspiration française (baron de Béthune, Courtrai), une charmante *Vierge présentant un oiseau à l'Enfant* (Pl. XVI) haut relief partiellement polychromé (hospices civils, Bruges), une admirable statuette d'*Ange*, partiellement mutilée, mais pleine d'expression artistique (V<sup>te</sup> de Baré de Comogne, Gand.)

Parmi les sculptures datant du xv<sup>e</sup> siècle, aucune ne surpassait le très remarquable groupe, *Jésus déposé sur les genoux de la Vierge* de la collection De Decker; il porte la marque de Bruxelles. L'in-

fluence de Roger van der Weyden y apparait manifestement dans l'agencement de la composition, dans les types et costumes des personnages.

Une même inspiration artistique anime le charmant groupe (Pl. XVII) des *Anges pèlerins* (M. Kervyn de Meerendré, Bruges) débris d'une composition probablement importante, au sujet de laquelle on a émis diverses hypothèses; l'origine est discutable; ne pourrait-on chercher dans l'entourage de Gérard David, une similitude d'inspiration au point de vue du type?

L'*Ange agenouillé* (Musée de Bruges) est un morceau exquis (Pl. XVIII); plus grave, mais émouvante la *Tête de Christ* (bois) prêtée par M. Demotte; très décoratives les trois statuette de prophètes provenant du portail de l'Hôtel de Ville de Bruxelles; pourquoi ne les y a-t-on pas laissées?

Le *Christ de pitié* (bois) prêté par M. l'abbé Nickers, est un bon spécimen de ces nombreux Christ très répandus en Flandre comme en Bavière (Pl. XXII). Son origine est flamande; autrefois polychromé, il a subi une restauration trop radicale; plus impressionnant et à la fois plus artistique, le *Christ en croix* (M. De Beule, Gand), provenant sans doute d'une croix triomphale.

Le petit retable en bois de *La famille de sainte Anne* est un des bons spécimens de la collection des Musées Royaux du Cinquanteaire; fragment d'une œuvre plus importante de la fin du xv<sup>e</sup> siècle (peut-être du début du xvi<sup>e</sup>), il provient de l'église d'Auderghem. M. Jos. Destree a signalé les qualités qui le rapprochent des œuvres des Borremans, sa parenté avec le retable brabançon de Reval en Finlande et sa ressemblance frappante avec le retable de Wasteva (Suède).

Signalons encore, pour cette période du xv<sup>e</sup> siècle, la *Vierge allaitant l'Enfant* (bois polychromé) à M. Théodore, le distingué conservateur du Musée de Lille, les scènes de l'*Annonciation*, de la *Visitation*, de l'*Apparition de l'ange aux bergers* et de l'*Adoration des Mages* (bois polychromé), bas relief intéressant de la fin du xv<sup>e</sup> siècle (musée d'Ypres), le *Monument votif en pierre*, (Pl. XXIII) fort détérioré, mais d'une belle facture artistique, figurant saint Martin entre la Vierge et un chanoine agenouillé présenté par son patron (musée de Courtrai), la délicieuse sculpture (bois) *Dieu le Père*

*entouré d'Anges* (musée de Cinquantenaire) d'origine brabançonne.

Le xvi<sup>e</sup> siècle était largement représenté à l'Art ancien; l'œuvre capitale de cette période, était le *Retable de l'église d'Hemel-veerdegem*, commune de Flandre Orientale, aux environs de Grammont; les dimensions en sont restreintes, mais la valeur artistique est considérable. Dans son état actuel, le retable comprend deux registres superposés, divisés chacun en trois compartiments; entre les deux séries, la partie architecturale comprend six bustes de personnages princiers, placés dans des niches aux décors fouillés (Pl. XX).

Le compartiment central de la partie inférieure est plus profond que les cinq autres; il n'était pas destiné à abriter un groupe sculpté, mais probablement un reliquaire.

Les cinq scènes sont: la Prédication du Précurseur du Christ, le Baptême du Sauveur dans le Jourdain, la danse de Salomé et le Martyre de saint Jean-Baptiste, la crémation de ses os par ordre de Julien l'Apostat, la découverte de la tête du martyr par des religieux établis sur les ruines du palais d'Hérode.

Toutes ces scènes sont agencées d'une manière pittoresque et avec un sens affiné de l'aspect décoratif. L'exécution est soignée; elle dénote une main adroite et sûre; les expressions sont vraies et réalistes.

La date du retable paraît établie par les petits bustes placés dans le décor architectural; à côté de Maximilien et de Philippe-le-Beau dont les types caractéristiques ne semblent pas discutables, Charles-Quint, né le 24 février 1500, apparaît jeune encore; peut-être n'a-t-il que vingt-cinq ans, voire même vingt ans seulement; le retable pourrait donc être daté entre 1520 et 1525.

On ignore le nom du sculpteur qui exécuta l'œuvre; faut-il mettre celle-ci à l'actif d'un artiste brabançon? On a prononcé le nom de van der Schelden, l'auteur des sculptures de la belle porte de l'hôtel de ville d'Audenaerde. Cette attribution se concilierait mal avec la présence du buste de Charles-Quint âgé de vingt ou vingt-cinq ans. Le problème restera irrésolu, aussi longtemps qu'une pièce d'archives ne fournira pas la solution.

Bien que d'une exécution moins artistique, le *Retable de sainte Colombe* (Eglise de Deerlijk) est une œuvre d'un intérêt considérable (Pl. XXI). Sa présence en Flandre soulève un problème iconographi-

que intéressant; sainte Colombe est en effet l'objet d'une dévotion dans le diocèse de Sens; elle possédait, avant la Révolution, sous son vocable, une abbaye importante aux portes de la vieille cité et, au cœur de la ville, une église paroissiale, Sainte-Colombe de Carrouge, toutes deux disparues. Mais la jeune martyre de l'église naissante des Gaules n'a pas un culte universel; comment celui-ci est-il venu s'implanter à Deerlijk? Sans doute à la suite des relations existant entre la France et la Flandre au moyen âge.

Aucun doute ne peut exister au sujet de la figuration des groupes; elle correspond exactement aux indications de la légende de la martyre sénonaise, telle qu'elle est résumée au bréviaire en usage dans le diocèse de Sens.

Le retable comprend deux registres superposés comme celui de Hemelveerdegem; dix groupes, cinq par rangée, sont placés dans un décor architectural dont les pieds-droits sont ornés de petits groupes portés sur colonnettes et abrités sous des dais.

Il semble que le retable n'ait pas été primitivement peint sur toute sa surface; les parties nues le furent en couleur chair; des rehauts d'or ainsi que des parties damassées se voient çà et là; le terrain paraît avoir été doré également.

A un époque plus récente, on a couvert le tout d'une peinture bleue et blanche d'un goût fâcheux; ce badigeonnage s'écaille heureusement; on serait tenté d'en souhaiter l'enlèvement, si l'on ne craignait de voir recourir aux acides et de compromettre à jamais une œuvre précieuse de l'Ecole flamande. On a pu constater les ravages exercés par les acides sur un charmant petit retable domestique, *la Naissance de J.-C.* (M. Lenssens, Termonde), dont les figurines ont été rongées par un malencontreux enlèvement de la polychromie.

Outre ces deux retables, l'Art ancien avait réuni un nombre important d'œuvres du xvi<sup>e</sup> siècle, notamment la jolie *Vierge assise* (Pl. XXIV) excellente sculpture en pierre polychromée, provenant du béguinage de Louvain (M. De Decker, Forest); la *sainte Madeleine* (bois) avec sa coiffure typique dans la tradition brabançonne (M. De Decker, Forest), — trois charmantes statuettes en bois à la marque d'Anvers, *Jessé et deux prophètes* (collection Van den Corput), — un *saint Sébastien* (bois) d'un travail minutieux et de belle allure

(collection Théodore) — une *Visitation* (bois avec traces de dorure) dont les restaurations n'ont pas détruit le charme de la composition (M. Cassel, Bruxelles) — un groupe connu mais toujours apprécié, la *Naissance de J.-C.* (bois polychromé) dont la composition s'inspire des traditions de van der Weyden (M. Baus, Ypres), — une *Descente de Croix* (bois polychromé), composition charmante détachée d'un retable brabançon (baron de Béthune), — une jolie statuette en bois polychromé de *sainte Cécile* (Pl. XIX) couronnée de roses et tenant à la main un livre, tandis qu'un petit orgue repose à côté d'elle, œuvre délicieuse, qu'on ne s'est pas lassé d'admirer à plusieurs expositions (M. Vermeylen, Louvain); — le grand groupe polychromé de *saint Martin partageant son manteau* (musée de Tirlemont) était probablement destiné à être placé assez haut; le cheval et le saint sont médiocres; mais le mendiant est plein de caractère; l'ensemble plaît par ses dimensions, sa naïveté et son aspect décoratif.

Pour le XVII<sup>e</sup> siècle, l'œuvre capitale était la *Vierge à l'Enfant*, dite de Bon Secours, provenant de l'église de ce nom et placée au musée communal de Bruxelles, par les soins de M. l'archiviste Des Marez, lors de la restauration de cette église (Pl. XXVI).

L'œuvre a souffert du soleil qui a rongé la peinture et provoqué un aspect grêlé, très désagréable pour l'œil. Mais si l'on s'abstrait en esprit de cette tare et si l'on considère la silhouette et le galbe de cette statue, on se sent attiré par une expression artistique de haute valeur. La vierge comme l'Enfant n'ont pas une attitude banale; la Mère, en présentant son fils, porte sur son visage jeune et gracieux comme un reflet des inquiétudes qui ont envahi son âme depuis la prédiction de Siméon. L'Enfant gros et joufflu y va de toute son énergie pour écraser la tête du serpent infernal. La pose de la Vierge comme les plis du manteau attestent une puissance et une originalité remarquable. Jusqu'à ce moment, aucun document d'archives n'a proposé le nom d'un maître pour cette œuvre. Frappé de la ressemblance existant entre l'Enfant Jésus et les angelots de Duquesnoy sur le tombeau de l'évêque Triest à la cathédrale de Gand, nous avons osé prononcer le nom du célèbre sculpteur devant la Vierge de Bon-Secours; des artistes ont partagé ce sentiment que nous livrons à l'appréciation et à la discussion des critiques d'art.

Le joli marbre *l'Amour endormi* (M. Madeline, Londres), peut-il également se réclamer de la même origine? il serait imprudent de l'affirmer; mais les similitudes de type, de facture, d'ordonnance de la chevelure, autorisent l'hypothèse.

Une sculpture d'apparence modeste, simple tronc destiné à recueillir les offrandes des fidèles à la porte d'une chapelle de l'église de Wervicq, a été fort remarquée à « l'Art ancien »; et c'était justice, parce que ce *Captif*, à peine vêtu d'une misérable blouse, les mains jointes dans l'attitude de la prière, portait sur le visage une telle expression de douleur résignée qu'on ne pouvait se lasser de la contempler avec commisération (Pl. XXV). Une âme d'artiste a dû concevoir et réaliser ce type de la souffrance morale. En la regardant souvent au cours de l'exposition, nous songions à la parole que le texte sacré prête au Christ: *O vos qui transitis per viam, attendite et videte si est dolor quasi dolor meus.*

La porte transportée de l'église Notre-Dame au Musée de Tirlemont est une œuvre intéressante de Mathieu van Beveren (1630-1690); le maclair est décoré des statues des trois vertus théologiques; dans les deux vantaux ajourés, des anges rubéniens, sculptés en ronde bosse, portent les emblèmes de saint Augustin: la crosse, la mitre, le cœur enflammé et le livre. Ces indications iconographiques sont corroborées par le fait que cette porte ornait jadis la chapelle des Augustins de Tirlemont, avant son transfert à l'église Notre-Dame (\*).

Parmi les artistes du siècle de Rubens, représentés à la rétrospective gantoise, citons les noms de Servais Cardon, Jérôme et François Duquesnoy, Luc Faid'herbe (Pl. XXVII), Laurent van der Meulen, Gérard van Opstal, Quellin le jeune, Pierre Plumier, Corneille de Sniet, Jean-Claude de Cock qui amène la transition avec la période du XVIII<sup>e</sup> siècle représentée par Laurent Delvaux, S. van Geel, G. Godecharle, Gauthier Pompe, Théodore Verhaeghen et d'autres.

La série des maquettes prêtées par Mme Morren faisaient connaître le talent de Laurent Delvaux, l'un des statuaires les

(1) La maquette de cette porte se trouve au musée royal de peinture et de sculpture à Bruxelles; elle y est cataloguée sous le n<sup>o</sup> 417.

plus féconds du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'auteur de trois chaires de vérité importantes, à Gand, Malines et Nivelles, toutes faites « suivant » ce type mixte où le meuble est simplement accompagné de compositions qui n'en sont pas inséparables et ne forment pas avec lui » un ensemble homogène et complet. »

Delvaux fit des statues isolées comme il fit des groupes d'amours. Le *saint Joseph* (marbre) de l'église Saint-Jacques sur Coudeberg n'est pas le chef-d'œuvre du maître; mais il exprime bien la norme de son talent; il renseigne sur sa conception artistique et sur la technique de son ciseau (Pl. XXVIII).

Quoi qu'il nous en coûte, nous ne pouvons que signaler sommairement ces nombreuses statuettes en buis, chêne ou ivoire des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, prêtées à « l'Art ancien » par les collectionneurs, admirateurs fervents de ces charmants bibelots. Nous en citons quelques-unes dont le caractère artistique ressort à la fois de la conception et de la technique: la *Vierge et saint Jean au pied de la Croix* (M. Querton, Bruxelles), deux buis expressifs un *Evangeliste* et une *sainte Femme* (baron Janssen, Bruxelles), un groupe (buis) attribué erronément à Luc Faid'herbe, la *Décollation de saint Jean-Baptiste* (M<sup>me</sup> Goethals) qui paraît d'origine allemande, une charmante *Vierge à l'Enfant* (vicomte G. Vilain XIII), un médaillon ovale (buis) d'une extrême délicatesse et d'un mouvement très rubénien, *Dieu le Père* (M. Querton), une délicieuse statuette de *Vierge-Mère* (M. Armand Heins, Gand).

\* \* \*

Dans la section de la sculpture, une vitrine paraissait déconcertante à la majorité des visiteurs. On n'y voyait que des fragments de statuettes en terre cuite vernissée: un *Comte de Flandre*, pièce trouvée à Gand et figurant un fragment de guerrier monté sur un cheval avec caparaçons jaune aux lions de Flandre (musée d'Archéologie de Gand), — un *Cavalier* trouvé également à Gand (même musée) — Deux *hommes d'armes* coiffés du heaume cylindrique (musées d'archéologie de Gand et d'Ypres), — un *homme assis*,

les jambes croisées (musée de Saint-Omer) — un *Cavalier* de facture rudimentaire (musée de Lille).

Ces six terres cuites vernissées (notamment les quatre premières) datent du XIV<sup>e</sup> siècle. De facture rudimentaire, elles n'accusent pas leur destination. Étaient-elles destinées à orner les appartements de nos ancêtres ou à servir de motif décoratif sur les pignons ou les toits de leurs maisons? Cette dernière hypothèse se réclame d'exemples constatés à Tournai et, par analogie, sur des toits de maisons chinoises.

Il est à remarquer qu'elles ont toutes été trouvées dans la région de l'Escaut et qu'elles ont entr'elles des ressemblances de matière, de facture et de vernis, sauf peut-être *l'Homme sauvage chevauchant sur une chimère* (musée de Lille) qui provient de fouilles de la région, et se rapproche, sous bien des rapports, de l'aspect de monstres japonais plutôt que de la technique flamande.

Nous serions portés à rajeunir cette dernière pièce, en la classant au XVI<sup>e</sup> siècle avec la *tête de cheval* (musée de Saint-Omer) et la *statuette d'évêque* (comte d'Hespele, Gand) portant la chasuble sur la damatique et coiffé de la mitre; celle-ci est brisée.

L'intérêt pris par les spécialistes à l'étude de ces terres-cuites vernissées, justifie le rapprochement momentané de ces fragments épars; nous souhaitons que la question posée provoque des échanges de vues, prometteurs de solutions.

\* \* \*

Une section de la miniature de manuscrits avait sa place marquée dans l'Art ancien des Flandres (1): la miniature, en effet, nous fournit les plus anciens documents de la vie artistique de nos pères. « Son histoire, a dit Max Rooses, est l'introduction indispensable » à celle de la peinture sur panneaux. » Sans elle, nos primitifs sont inexplicables.

Les documents les plus anciens portent des lettres ornées dont

(1) La section de la miniature a été organisée par M. Paul Bergmans, secrétaire général, et l'un des principaux organisateurs de l'exposition de « l'Art ancien dans les Flandres ».

le bon goût et l'ingéniosité égalent la richesse; telle cette lettre A de la *Vie de saint Amand*, manuscrit du IX<sup>e</sup> siècle de la bibliothèque de l'Université de Gand. L'*Évangélaire de la cathédrale Saint-Bavon*, erronément appelé *Bréviaire de saint Liévin* et le curieux *Liber Floridus* (XII<sup>e</sup> siècle) sont illustrés de figures et de scènes d'un art rude mais caractéristique. *Le vieux rentier d'Audenaerde* du XIII<sup>e</sup> siècle (Bibliothèque Royale) renferme des dessins rudimentaires, sans recherche de science, mais croqués avec une sûreté de main remarquable; on y retrouve en germe la verve flamande qui inspirera trois siècles plus tard les Breughel et leurs disciples.

Le *Cérémonial de l'abbaye Saint-Pierre (Ceremoniale Blandeniense)*, écrit en 1522, renferme une miniature qui est un pur chef-d'œuvre et marque l'aurore de ces représentations du Calvaire que nos artistes flamands ont souvent traité en s'écartant de la tradition et en plaçant parmi les spectateurs d'un épisode évangélique des personnages appartenant à des époques plus rapprochées. Le miniaturiste du *Cérémonial*, soucieux de plaire aux moines de l'abbaye Saint-Pierre au Mont Blandin, a placé leur patron à côté de la croix, tandis qu'à la droite du Christ mourant, la Vierge dont un glaive perce le cœur, défaille dans les bras du disciple préféré.

Un livre d'heures de M. Hector de Backer renferme une perle : *la rencontre de saint François et de saint Dominique*, ravissante miniature de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

Dans les *œuvres de Le Muisit*, XVII<sup>e</sup> abbé de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, une miniature en pleine page représente la réception, en 1342, du comte Louis de Male par les représentants des villes de Bruges, Ypres et Gand.

A parcourir ces manuscrits de la primitive école ganto-brugeoise, on constate les progrès accomplis; l'art devient plus souple, moins hiératique, plus expressif.

La série des manuscrits réunis à Gand s'échelonnait sur une période de huit siècles, du IX<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup>. La généreuse participation des bibliothèques de Bruxelles et de Gand et de bibliophiles éminents, tels le comte Durrieu et M. de Backer, ont permis de réunir, pour la joie des érudits, les œuvres de nos plus grands miniaturistes ganto-brugeois des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, Guillaume

Vrelant, Jean Le Tavernier, Loyset Liedet, Jan van der Moere, Simon Benning et les Hiéronymites gantois.

Parmi les nombreux livres d'Heures, l'un des importants était celui dit de *Notre-Dame d'Hennessy* qu'on attribue à Simon Benning vanté par Guicciardini. Nous classons au même rang les belles *Heures de Notre-Dame* datant de la fin du xv<sup>e</sup> siècle et appartenant au baron de Pelichy; les nombreuses miniatures ne sont probablement pas toutes de la même main. La majeure partie dénote un artiste de la plus haute valeur; la plupart des paysages font songer aux plus belles productions de l'art de la miniature. Quelques scènes sont composées et exécutées avec un art consommé; on y trouve des notations charmantes de coloris et des harmonies suaves. Ce manuscrit est une perle qui mériterait d'être mieux connue.

Citons encore les livres d'heures de l'hospice de la Poterie à Bruges, du comte Durrieu et de l'hôpital d'Audenaerde, les petites heures avec prières en flamand et jolis croquis à la plume de Mlle la comtesse Durrieu, le cartulaire de l'hospice Wenemaer avec les portraits des fondateurs Willem Wenemaer et sa femme Marguerite Brunen, plusieurs registres de corporations et confréries gantoises, quelques registres scabinaux de la ville de Gand; ces derniers présentent un haut intérêt à cause des armoiries que les échevins en fonctions faisaient peindre sur la couverture du recueil concernant leur gestion. La publication de cet armorial présenterait, un haut intérêt pour l'héraldique; citons seulement l'armoire de Jean van Hembyse (1583) par Liévin van der Schelden, celle de Jean Beth (1584 et 1585) par Arend Van Wynendaele, celles de Ruffaert van Cauderborch (1469), de Clays Triest (1505), d'Antonis de Lu (1506), de Joos van Zaemslach (1507).

Nous déclinons la compétence nécessaire pour apprécier la section de la reliure, connexe à celle de la miniature. Nous n'osons non plus nous aventurer sur le terrain très spécial de la numismatique (1);

(1) La section de numismatique a été classée par les soins de M. Georges Brunin, l'un des secrétaires de « l'Art ancien ». Nous remercions également M. A. de Witte, l'éminent secrétaire de la Société royale de numismatique de Belgique, pour son précieux concours,

ce compartiment était classé par les savants les plus compétents en vue de donner un aperçu scientifique des pièces frappées par les ateliers de Flandre depuis Baudouin le Barbu jusqu'à Marie-Thérèse ; on y voyait les monnaies des villes, celles des princes, des Etats de Flandre, une importante série de jetons et de méreaux officiels ou de familles, des médailles flamandes ou relatives à la Flandre ; des moules à méreaux, des matrices de sceaux de Flandre.

\* \* \*

Parmi les industries artistiques des Flandres, aucune ne revêt un plus grand aspect de richesse et un sens plus profond du décor, que la tapisserie. Elle joue un rôle considérable dans la décoration au moyen âge ; les palais comme les églises y trouvaient le décor le plus somptueux pour les fêtes ; on en pendait aux façades des maisons pour les joyeuses entrées des princes et les processions.

Nul monument ancien ne fait mieux connaître les caractéristiques des diverses périodes de l'histoire de l'art depuis le moyen âge. Les peintures sont rares et leur nombre est restreint pour la période primitive ; les miniatures, plus nombreuses il est vrai, offrent moins de détails, à cause de leur petite surface. Mieux que ces arts, la tapisserie éclaire l'histoire du costume, celle du mobilier, voire celle de la décoration des habitations. Et M. Guiffrey ne craint pas d'ajouter que « la tapisserie du moyen âge fournirait d'utiles indications à l'histoire littéraire. Tous les romans d'aventures, toutes les chansons de geste, tous les poèmes en vogue ont fourni leur contribution à la décoration des châteaux féodaux. »

Les locaux de « l'Art ancien dans les Flandres », pour spacieux fussent-ils, n'auraient pu contenir la démonstration de ces multiples considérations (Pl. XXIX).

Réunir des tapisseries d'origine flamande d'époques successives et par cet ensemble donner une idée générale de la variété, de la beauté et des caractères de cet art, tel est le but que le Comité s'est efforcé de réaliser.

Il ne nous appartient pas d'apprécier le programme ni sa réalisa-

tion. Mais à seule fin de conserver le souvenir de ce groupement temporaire, nous voudrions terminer ce compte-rendu par une classification chronologique des principales tapisseries exposées à Gand.

. La tenture de l'*Apocalypse* (musée de l'évêché d'Angers) est un des spécimens les plus remarquables et les plus précieux de l'art du tapissier. Grâce à M. Louis de Farcy, on connaît toutes les circonstances relatives à cette œuvre capitale; il en a conté les vicissitudes; il en a soigné la conservation; il l'a étudiée en érudit et en a écrit un commentaire définitif. Nous sommes heureux de payer ici un tribut de reconnaissance à ce savant obligeant, auquel nous sommes redevables des deux tapisseries les plus importantes qui ont figuré à « l'Art ancien ».

Le duc Louis d'Anjou, frère de Charles V, fit exécuter la série des tapisseries de l'Apocalypse, d'après un manuscrit appartenant aujourd'hui à la bibliothèque de Cambrai. Hennequin ou Jean de Bruges, peintre du roi, fut chargé de transporter sur la toile, à grandeur d'exécution, les dessins des miniatures. L'exécution fut faite, suivant M. Guiffrey, par Nicolas Bataille, mort vers 1399.

La série de l'Apocalypse comprenait sept pièces mesurant ensemble 144 mètres en longueur et 5 1/2 mètres en hauteur, environ 720 mètres carrés. Chaque pièce, sauf la deuxième et la troisième, était divisée en quinze tableaux. L'un de ces tableaux, exposé à Gand, est le septième de la rangée supérieure de la première pièce; il représente *Les vieillards chantant un cantique à l'Agneau immolé*.

Le dessin est d'un grand caractère décoratif; le coloris, nonobstant l'âge et les restaurations, est harmonieux; incontestablement l'*Apocalypse d'Angers* est l'un des monuments les plus précieux et les plus caractéristiques de l'art du xiv<sup>e</sup> siècle. Les tapissiers de cette époque avaient le sentiment du décor; ils ne songeaient pas à appliquer à des tentures destinées à orner et à être vues de loin, la technique du tableau de chevalet; ils procédaient à la manière des peintres verriers, par tons plats et traits vigoureux; les uns comme les autres obtenaient ainsi des résultats qu'on a pu dépasser au point de vue de la difficulté d'exécution, mais

qui sont restés inégalés, si on les apprécie suivant leur destination décorative.

La période du xvi<sup>e</sup> siècle était représentée à « l'Art ancien » par la belle *Verdure* du Musée des Gobelins de Paris, une petite tapisserie la *Naissance de Jésus-Christ* (Hospice de la Poterie, Bruges), une tenture décorative faites de *Fleurs et oiseaux* (M. Larcade, Paris) et un fragment de tenture à *Décor en verdure* prêté par la Commission des Hospices de Louvain (Pl. XXXII).

La *Verdure* des Gobelins est faite de laine et bourre de soie; le coloris et le dessin sont flamands; tout le champ est couvert par des plantes à grandes feuilles inspirées du chardon avec fleurs stylisées; les plantes émergent d'une espace enclos d'une grille ouverte au centre. Dans le feuillage, un cerf et un renard dévorant un oiseau (une poule?). Le coloris est fait de verts variés et jaune ocré sur fond bleu. Tout autour règne une bordure composée de colonnes, fruits et fleurs sur fond rouge brun; dans la partie supérieure, une armoirie « d'azur au chevron d'or accompagné de deux étoiles de même en chef et d'une fleur en pointe. »

La *Verdure* des Hospices de Louvain (Pl. XXX) est un fragment d'une composition très décorative; elle est faite de rinceaux avec feuilles et fleurs stylisées; au centre, une inscription: QVAND DIEV VOUDRA. Aux rinceaux pendent deux écussons que nous n'avons pu identifier. Le dessinateur, sans souci de la vérité, a fait pousser sur des branches de même feuillage, d'un côté des roses et de l'autre des marguerites.

Cette liberté dans le choix des éléments du décor, se retrouve dans les miniatures des manuscrits du xv<sup>e</sup> siècle. L'usage en est général; les artistes enlumineurs ou tapissiers étudiaient la nature non pour l'imiter servilement, mais pour l'interpréter en vue d'un effet décoratif dont la mesure leur était dictée par leur tempérament.

Le xvi<sup>e</sup> siècle était représenté par quinze pièces parmi lesquelles trois de la plus haute importance.

Celle de la *Mort de la Vierge* (Cathédrale de Reims) est trop connue pour être décrite une fois de plus; on conteste, il est vrai, la provenance tournaisienne défendue par M. Soil de Moriamé et admise par M<sup>ms</sup> Sartor dans son livre sur les tapisseries de Reims. Cette tapisserie est la seizième d'une série de dix-sept

tentures désignées sous le nom d'*Histoire de la Vierge*. L'intérêt iconographique est considérable parce que l'artiste a placé les scènes figuratives de l'Ancien Testament autour du sujet principal auquel elles se rapportent. Pour la tenture qui nous occupe, on voit aux angles supérieurs la Mort de Sara et celle de Marie, sœur de Moïse ; dans la partie inférieure, les Prophètes.

La célèbre tapisserie de Salins (Musée des Gobelins, Paris) était l'un des « clous » de « l'Art ancien » ; elle est la treizième d'une série de quatorze pièces faites pour l'église Saint-Anathoile de Salins, à la suite d'un marché conclu à Bruges, en avril 1502, par deux mandataires du Chapitre avec Catherine Hasselot, tapissière, femme de Jehan de Wilde (Sauvage) en présence de celui-ci. Ces détails, attestés par une pièce d'archives, font supposer que Jehan Sauvage ne comprenait pas la langue française et avait donné pouvoir à sa femme plus instruite que lui. La série probablement terminée en 1505 ou 1506, fut entièrement exécutée à Bruges.

La tenture exposée à Gand est de grande dimension (4.20 X 6.62). Sous le titre *Louis XI levant de siège de Salins*, elle représente d'un côté une procession des habitants de Salins suivant le Magistrat qui s'apprête à déposer les clefs de la ville sur la chaise de Saint-Anathoile entourée du clergé ; menacées par l'armée de Louis XI, les villes de Dôle et Salins couraient le danger d'être prises. Les prières du peuple furent exaucées ; l'artiste a représenté dans un coin de la tenture, l'armée de Louis XI s'éloignant dans la campagne.

Ce document est précieux pour l'histoire de la tapisserie flamande ; puisqu'on connaît la date, le lieu de fabrication, les noms de l'auteur et de l'acheteur de l'œuvre.

Plus importante à certains égards était la tapisserie de haute lisse qu'à la demande de M. de Farcy, le marquis de Dreuz-Brezé avait envoyée à Gand (1) ; elle est l'œuvre de Jehan Grenier,

(1) Les renseignements au sujet de cette tapisserie sont puisés dans une étude de M. de Farcy parue sous le titre *Tapissierie tournaisienne de 1502 à 1504*, dans *Les Arts Anciens de Flandre*, t. VI, fasc. III.

L'auteur signale la coopération savante de M. le chanoine Thierry de Louvain.

tapissier tournaisien ; achetée le 14 juin 1504 par Philippe le Beau, elle fut envoyée par lui à un seigneur français avec ordre de la transmettre à un autre seigneur dont le compte ne porte pas la mention du nom.

La série comportait plusieurs pièces ; le marquis de Dreuz-Brezé en possède trois. Elles ont trait à la conquête des Indes Orientales par Vasco de Gama en 1489 et à la curiosité qu'éveillaient, à leur retour à Anvers ou ailleurs, « les bestes estranges » ramenées des pays lointains.

Une surface d'environ cent mètres carrés (à peine le quart de la série) a échappé à la destruction totale. M. de Farcy intitule les trois pièces : *Chasse aux Lions — Marche triomphale — Les Navires*. C'est trop peu pour en déduire le plan des scènes disparues et l'enchaînement des divers tableaux.

La mieux conservée des trois pièces a été rentrayée avant son envoi à Gand ; les autres, plus éprouvées, seront rentrayées, complétées et rejointes ensemble par les soins de l'atelier de Chamfleury. Nous ne nous en occupons pas ici et nous bornons à décrire celle qui fut exposée à « l'Art ancien » sous le titre « *Navires débarquant des animaux venant des Indes* » et que M. de Farcy désigne sous le nom « *Les Navires* ».

A sénestre, une princesse debout à la porte d'une ville, s'appuie sur un homme coiffé d'un turban auquel elle donne des ordres. A dextre, sous une autre porte surmontée d'une inscription *Indæ Novæ*, un roi indien reçoit une lettre confiée sans doute par la princesse à un capitaine portugais. Entre ces deux groupes qui encadrent la composition, quatre navires chargent ou déchargent une quantité d'animaux divers : chameaux, licorne, léopards, perroquets, autruches et d'autres. Des marins amènent des animaux dans des barques, des flammes claquent au vent au sommet des mâts ; l'auteur du carton a eu le souci des détails ; sa composition est vivante, bien agencée et décorative.

La bordure restaurée et complétée en grande partie, est faite de grelots et grenades suspendus à des chaînes et sur lesquels des petits anges, issant de feuillages, frappent à coups redoublés. M. de Farcy signale l'usage fréquent de ce décor en Flandre et l'analogie avec l'une des tapisseries de l'église de Nantilly à Saumur.

D'autres tapisseries flamandes du xvi<sup>e</sup> siècle soutenaient la comparaison avec les tentures dont nous venons de parler, notamment la *Scène mythologique* (M<sup>me</sup> Rowys, Bruxelles) qui pourrait être sortie d'un atelier bruxellois, — le *Mariage princier* (M. de Somzée, Bruxelles) dont l'ordonnance avec petites scènes dans la partie supérieure la rapproche, à ce point de vue, de la série de l'*Histoire de la Vierge* de Reims; — la *sainte Vierge entre les deux saints Jean* (Hospice de la Poterie, Bruges) d'origine brugeoise — une tenture datée 1561, *Décor floral avec blasons* (B<sup>on</sup> de Nève de Roden, Waesmunster), avec l'écu mi-parti Nève et Latem entouré des quartiers des deux familles, — une jolie tapisserie de Bruxelles, le *Tournoi* (M. Franchomme, Bruxelles), — une *Verdure* (M. Bacri, Paris) d'une belle composition décorative, supérieure à nos yeux à celle du Musée des Gobelins citée plus haut.

Un fragment de tapisserie flamande exposée sous le titre *Le déluge* par M. Heilbronner de Paris (Pl. XXXI) a intrigué les iconographes; la scène représente, il est vrai, une étendue d'eau dans laquelle se débattent quelques hommes et femmes; mais de l'eau émergent des îlots d'où s'échappent des flammes. Est-ce une allusion à un texte de l'Apocalypse? Cette solution a été proposée. Nous croyons qu'il s'agit d'une scène du Jugement dernier. L'inscription énigmatique de la bordure ne peut fournir la solution, parce qu'elle a été rapportée. Ce fragment se signalait par de grandes qualités de dessin et par un coloris savoureux.

Pour la période de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, signalons encore quelques pièces, notamment la *Scène de Chasse* (M. Schutz, Paris) et les deux tapisseries (Comte de Bousies, Gand) attribuées à un atelier d'Arras et qui pourraient être de provenance bruxelloise; elles représentent la *Bataille de Bénévent* et l'*Adoration du veau d'or* avec d'autres scènes bibliques; elles portent dans la bordure, les armes de la famille Borluut.

L'importante tenture, en trois pièces, des *Miracles de Notre-Dame de la Poterie* (Hospice de la Poterie, Bruges) comporte dix-huit compositions exécutées probablement au xvii<sup>e</sup> siècle, d'après des croquis à la plume du xvi<sup>e</sup> siècle, conservés au musée de la Poterie; sous chaque scène une légende en vers flamands sur fond bleu. Il semble que les trois pièces ne soient pas de la même

main; la qualité inférieure de l'une d'elles justifie cette hypothèse.

De la même époque, une jolie *Verdure* flamande du musée des Gobelins, en laine et fil; un semis de fines fleurettes sur fond très foncé (bleu ? noir ?) entoure une couronne de fleurs et fruits, qui occupe le centre et encadre un paysage. La bordure est différente pour les parties verticales et horizontales; celles-ci sont faites de grosses fleurs et de fruits; celles-là, de bouquets d'iris surmontés d'une chute de fleurs et fruits.

La période du xvii<sup>e</sup> siècle était représentée par environ vingt-cinq tapisseries sorties la plupart, des ateliers de Bruxelles, de Tournai et d'Enghien; signalons la jolie pièce datée, offerte en 1663 par les tapissiers d'Audenaerde à N. D. de Hal — la très belle verdure d'Audenaerde, *Un paysage* (baron M. Greindl, Bruxelles) — *l'Assomption et le Couronnement de la Vierge* ainsi que *Le roi mort sur un char*, deux tapisseries de Tournai obligamment prêtées par le musée de cette ville — une admirable composition, d'inspiration raphaëlesque, *Salomon et la reine de Saba* (M. Velghe, Paris), privée de sa bordure, mais remarquable par la correction du dessin et l'harmonie douce des couleurs atténuées par le temps — la brillante tapisserie *Minerve accueillant Ulysse et Mentor* (M<sup>me</sup> van Wassenhove, Bruxelles), symphonie éclatante de rouges et de bleus qu'entoure une bordure somptueuse de fleurs et fruits et portant la signature *M. (Marc) Devos*, ainsi que la marque de Bruxelles — l'harmonieuse tapisserie bruxelloise, le *Départ pour la guerre* (M. Van Hamme, Bruxelles) d'une finesse de tons remarquables, avec des costumes ornés de damas somptueux; cette tenture aux couleurs adoucies ne représenterait-elle pas le départ d'Enée de Carthage, où l'amour de la reine Didon veut le retenir?

Le musée des Gobelins avait obligamment prêté une pièce de la série de l'*Histoire de France*, exécutée d'après un imitateur du peintre Charles Lebrun, *Clovis vainqueur des Flamands*. Cette tapisserie de grande dimension est de composition tourmentée; dans la partie supérieure, une victoire montre un écu fleur-de-lysé à un guerrier agenouillé; ailleurs un écuyer tient un cheval; au centre, une affreuse mêlée de cavaliers et de fantassins. L'auteur de cette œuvre est Jean De Clerck, reçu dans la cor-

poration en 1636 et chargé de travaux par les Jésuites de Rome. M. Pinchart signale qu'il a signé des tapisseries en mettant J. Leclerc au lieu de Jan De Clerck.

Une intéressante tapisserie d'un atelier d'Enghien se rapprochait beaucoup des tapisseries bruxelloises; bien dessinée, elle représentait *la Lutte d'Hercule et du brigand Cacus* (M. Schutz, Paris).

L'histoire d'Alexandre a fourni fréquemment un titre aux tapisseries indéchiffrées. Nous avons cru pouvoir proposer d'autres titres pour quelques unes de celles qui, fort belles d'ailleurs, avaient été envoyées à Gand sous la rubrique: *Episode de l'histoire d'Alexandre*.

La tapisserie de M. Fr. Empain (cat. 2385) porte la marque de Bruxelles et la signature GIVLLAEM VAN LEEFDAEL ainsi que l'inscription ABSTINET A FERRO ÆACIDES RETINENTE MINERVA; au lieu d'un épisode de l'histoire d'Alexandre, elle figure l'apparition de Minerve (Athènes) à Achille au cours de la querelle de celui-ci avec Agamemnon (voir Iliade I, vers 194-222) (1). Achille est présenté comme un jeune homme. Au moment où il porte la main sur la poignée de son glaive, pour disperser l'entourage d'Agamemnon et tuer celui-ci, Pallas Minerve lui apparaît; elle le saisit par les cheveux et lui enjoint d'abandonner la violence et de se contenter des injures. Minerve porte ses attributs; Agamemnon couronné tient le sceptre; Calchas le devin a parlé et déchainé la querelle que Nestor, le vieillard aux sages conseils, s'efforcera d'apaiser.

Une rectification de sujet s'impose également pour l'autre tapisserie exposée par M. Fr. Empain (cat. n° 2386). L'inscription placée au centre de la bordure supérieure démontre qu'il ne s'agit pas d'Alexandre, mais bien d'*Holopherne faisant arrêter Achior, chef des Amalécites*. L'œuvre, à la marque de Bruxelles, est signée E. LEYNIERS (1597-1680) et l'inscription est libellée comme suit: ACHIOR DVX AMONITARY ENARRANS DEI ISRAELIS POTENTIAM JVSSV HOLOEENIS (sic) CAPITVR.

Signalons encore *le Char d'un triomphateur* de la collection du Baron van der Straeten, intéressante tapisserie à la marque

(1) Nous devons à la collaboration du R. P. Donnet, recteur du collège Sainte-Barbe à Gand, l'identification du sujet de cette tapisserie.

de Bruxelles (cat. n° 2381) portant les initiales F. V. H. (François van den Hecke ou son fils Jean François Van den Hecke?) ainsi que le *Combat d'Hector et d'Achille* (M. Bureau, Anvers) avec la marque de Bruxelles, le nom du lissier I. V. LEEFDAEL, et l'inscription HECTORA CON GRESSVS CERTAMINE VICIT ACHILLES.

Les tapisseries du XVIII<sup>e</sup> siècle étaient peu nombreuses, mais les trois spécimens renseignaient suffisamment sur les caractères de cet art plus efféminé, plus minutieux, moins décoratif que celui des périodes précédentes. La tapisserie de M. Samuel faisait songer aux paysages aimables et animés des Teniers: celle de M. Boël, *Diane et Actéon*, accusait une même tendance artistique. La plus intéressante avait été prêtée par le Musée des Gobelins; la composition s'inspire d'une œuvre de David Teniers, *La Marchande de poisson*.

\* \* \*

La salle des tapisseries renfermait également un choix d'ornemens sacerdotaux brodés, prêtés par les églises des Flandres (1). La perle incomparable de cette section était la superbe *Chape dite de Saint-Liévin* (Cathédrale Saint-Bavon, Gand); les dessins en furent faits pour Liévin Huguenois, avant dernier abbé de Saint-Bavon (1517-1535), par Gérard Horenbout, peintre en titre d'Henri VIII, roi d'Angleterre.

Sur le chaperon, Liévin Huguenois est agenouillé devant son patron assis au trône et présenté à ce dernier par un ange. L'écusson du prélat authentifie la représentation.

Sur les bandes de la chape, des scènes de la vie de saint Liévin ne le cèdent en rien au chaperon; toute l'œuvre dénote un dessinateur de talent et une habileté consommée dans le chef des brodeurs.

On peut rapprocher de ce magnifique travail les ornemens sacerdotaux de l'église d'Eyne, notamment le chaperon d'une chape

(1) La série des ornemens sacerdotaux est due aux démarches de M. le chanoine van den Gheyn.

du xvi<sup>e</sup> siècle, orné d'un Arbre de Jessé. Citons encore les ornements de Watervliet, du béguinage d'Alost, de l'église de Landegem, mais surtout la délicieuse chasuble avec voile de calice (Eglise Sainte-Walburge, Furnes) provenant de l'ancienne abbaye des Dunes; la croix et la colonne sont décorées de fleurs délicatement brodées au point lancé; au bas, les armoiries de la famille van der Gracht, à laquelle appartenait le bienheureux Idesbald, dont le souvenir est intimement lié à l'histoire de l'abbaye des Dunes.

\* \* \*

Nous nous reprocherions de clore ce compte-rendu sans signaler les superbes toiles damassées de la collection du baron de Béthune, les étains de la collection Chaubet, les ferronneries de la collection J. N. Leirens, les dentelles réunies par les soins de MM. van Overloop et Moens; bien que comprises en ordre secondaire dans le programme de « l'Art ancien », toiles, dentelles, étains et ferronneries complétaient l'ensemble du tableau dont nous regrettons de ne pouvoir donner des aspects plus étendus; notre étude embrasse trop de sujets pour ne pas être superficielle: elle doit nécessairement être incomplète et peut-être insuffisante pour une exposition dont le catalogue mentionne près de 3000 objets.

Ainsi que nous le disions au début de ce travail, il ne nous appartient pas de juger l'entreprise. Si la critique lui reconnaît des qualités et si son souvenir doit pourtant laisser une trace dans l'histoire artistique de la Belgique, l'honneur en revient à tous ceux qui y ont coopéré: aux collectionneurs belges et étrangers qui ont consenti à se dessaisir de leurs œuvres d'art, au comité exécutif de l'Exposition Universelle et à la ville de Gand qui ont assuré les ressources nécessaires et fourni les locaux aussi vastes qu'appropriés, à nos collaborateurs compétents et dévoués, auxquels nous sommes heureux d'adresser l'expression de notre plus profonde reconnaissance.

JOS. CASIER.

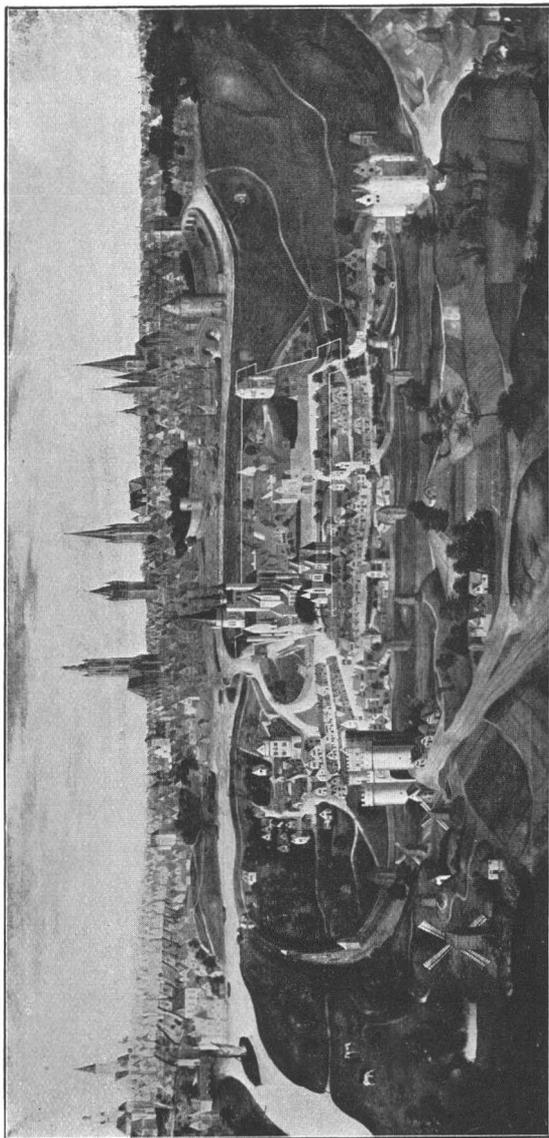
---

## ERRATUM

---

A la page 82, ligne 3, *lire* xv<sup>e</sup> siècle *au lieu de* xvi<sup>e</sup> siècle.

---



Vue panoramique de la Ville de Gand, au XVI<sup>e</sup> Siècle.  
(à l'avant-plan, l'abbaye de Saint-Bavon avec le tracé de la citadelle de Charles-Quint — 1540).  
*Bibliothèque de l'Université de Gand.*



*Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 933)*



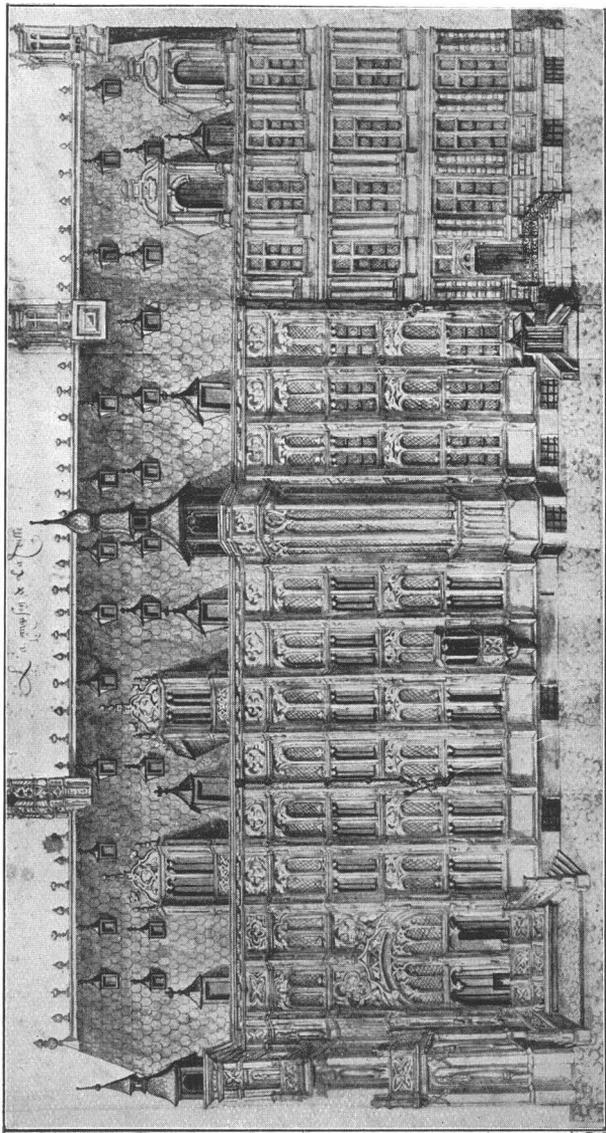
Porte d'entrée du château élevé par Charles-Quint sur l'emplacement  
de l'abbaye Saint-Bavon.

Aquarelle de 1585 par Liévin van der Schelden.

*Bibliothèque de l'Université de Gand.*

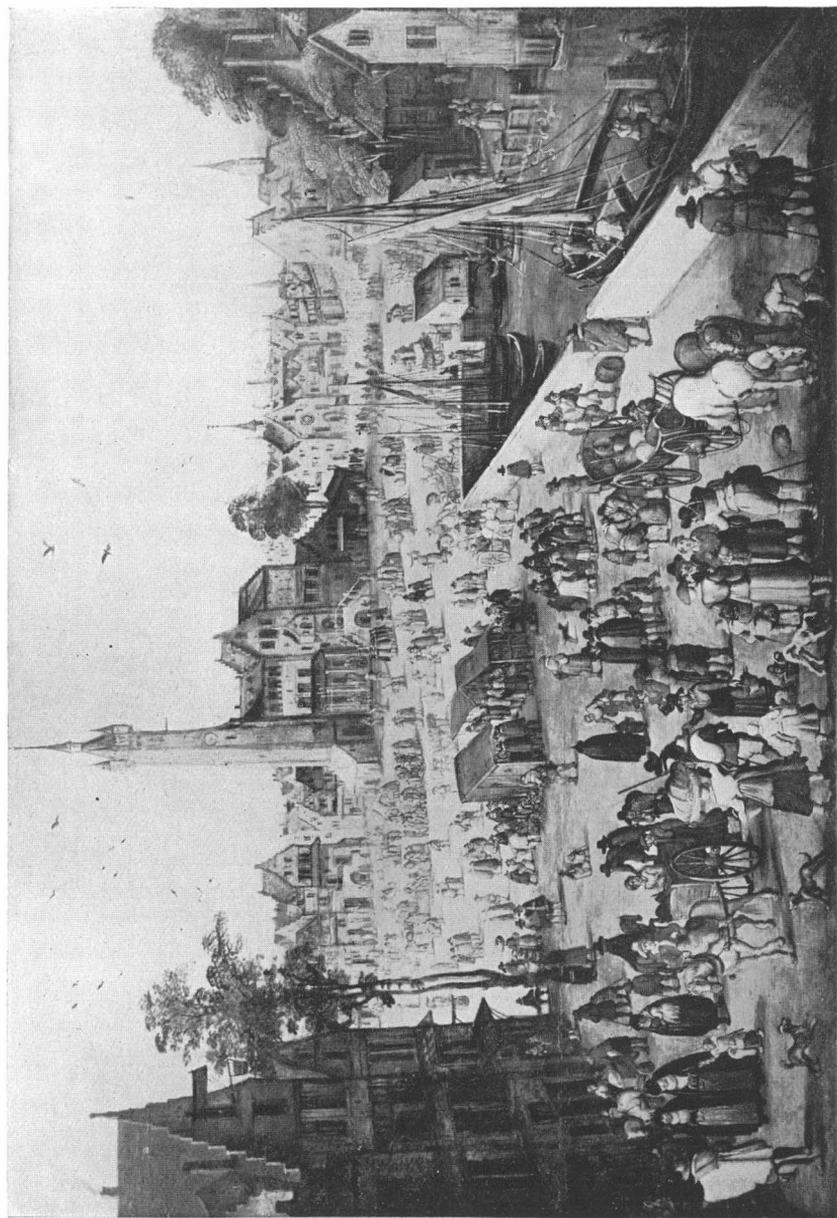


*Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 926)*



L'Hôtel de Ville de Gand en 1585.  
Aquarelle par Liévin van der Schelden.  
*Bibliothèque de l'Université de Gand.*

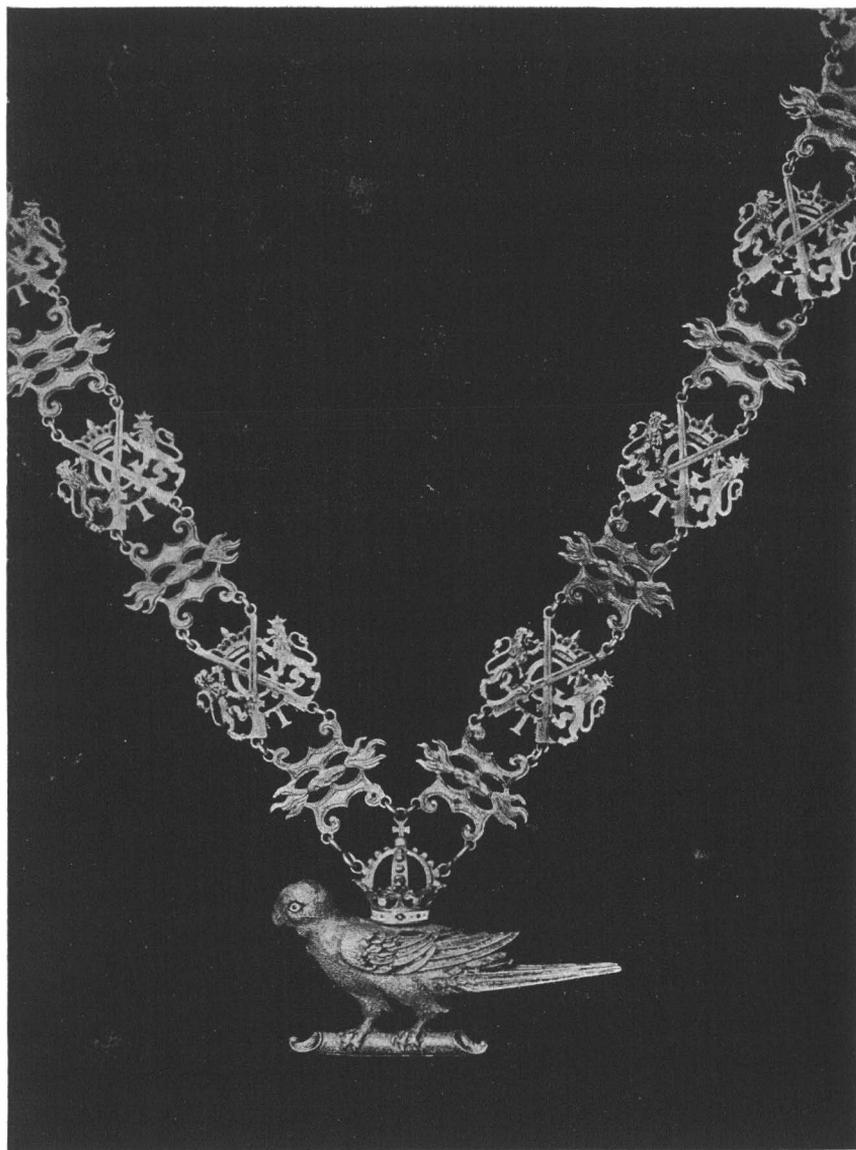




La grand' place de Lierre.  
Tableau par Pieter Balten.  
Collection Arm. Prouvost, Roubaix.



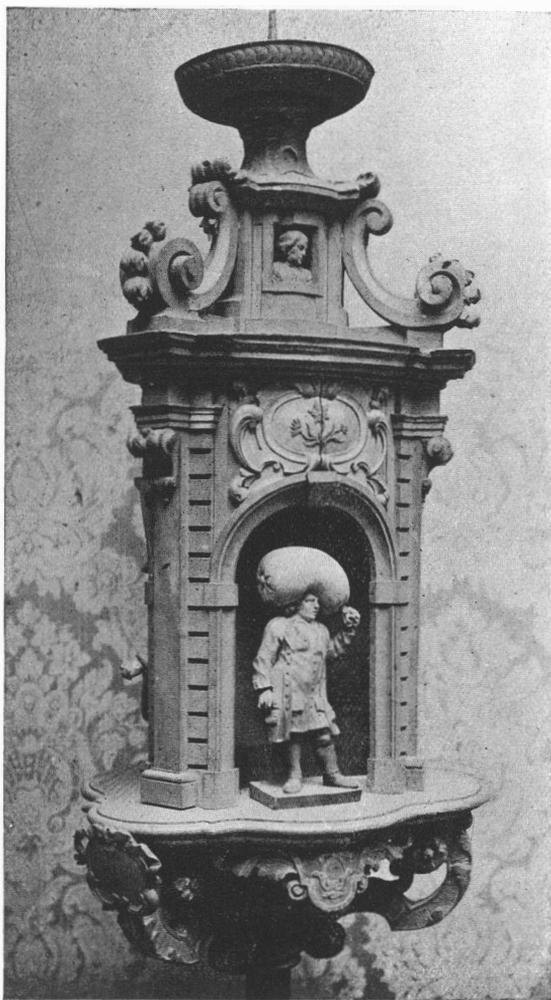
*Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 239)*



Collier en or (XVII<sup>e</sup> siècle) de la Confrérie Saint-Antoine de Gand.



*Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 228)*

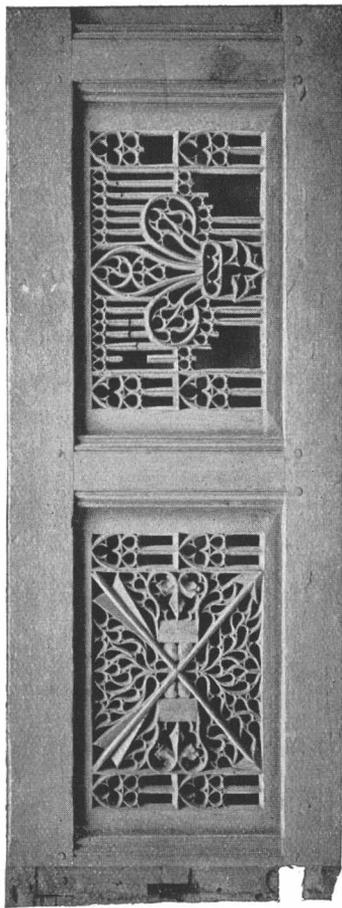


Torchère de la Corporation des porteurs de sacs (pijnders)  
de Gand (fin XVII<sup>e</sup> siècle).

*Musée d'Archéologie de Gand.*



*Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 254)*

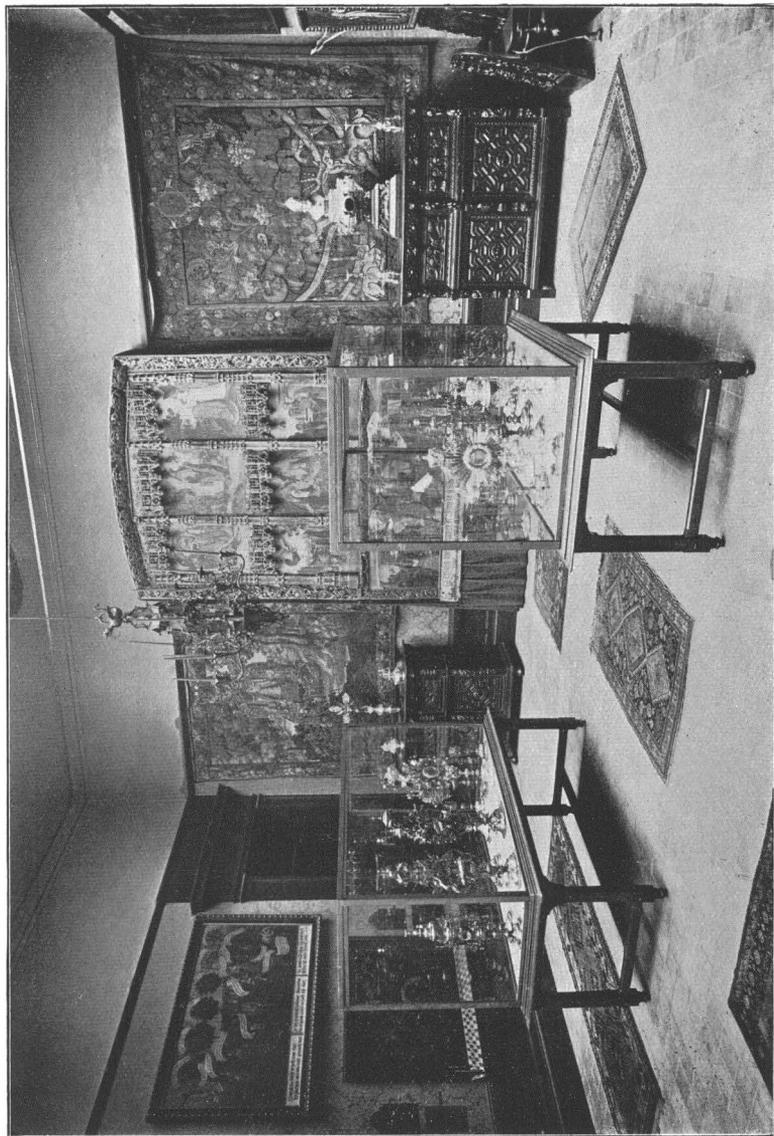


Permeau d'un coffre de corporation d'archers.

Sculpture en chêne — XV<sup>e</sup> siècle.

*Musée des Hospices, Bruges*

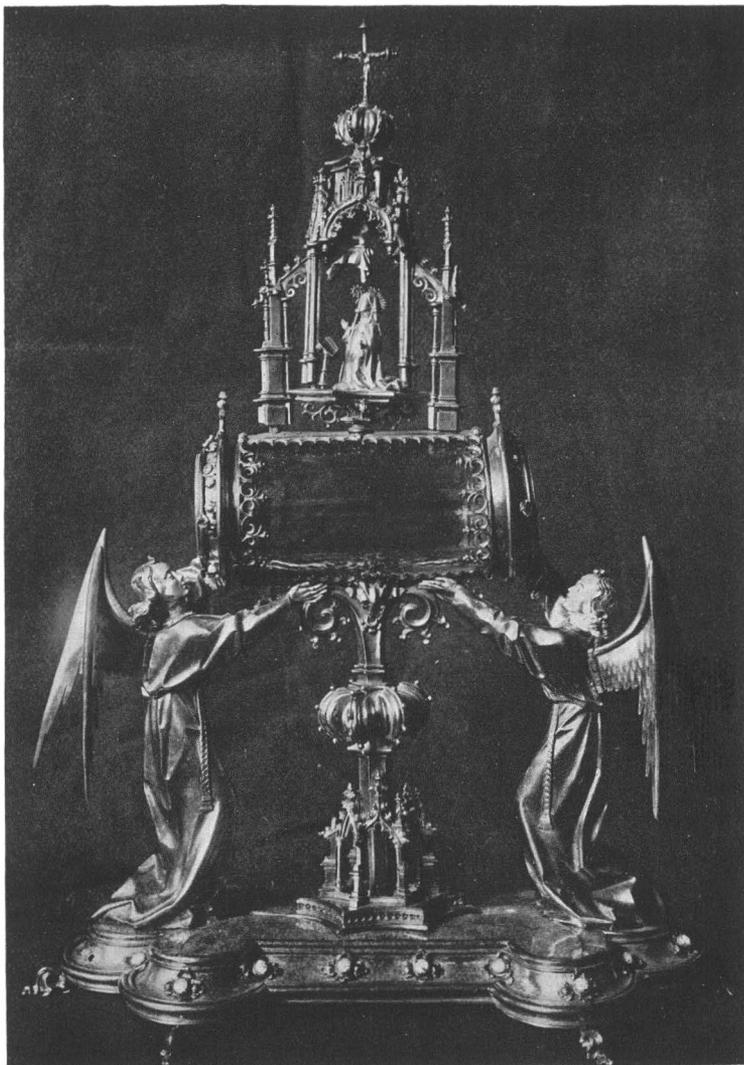




Salle de la vie religieuse.



*Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 510)*



Reliquaire du voile de Sainte Aldegonde.

Travail bruxellois — XV<sup>e</sup> siècle.

*Eglise de Maubeuge.*



*Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 609)*

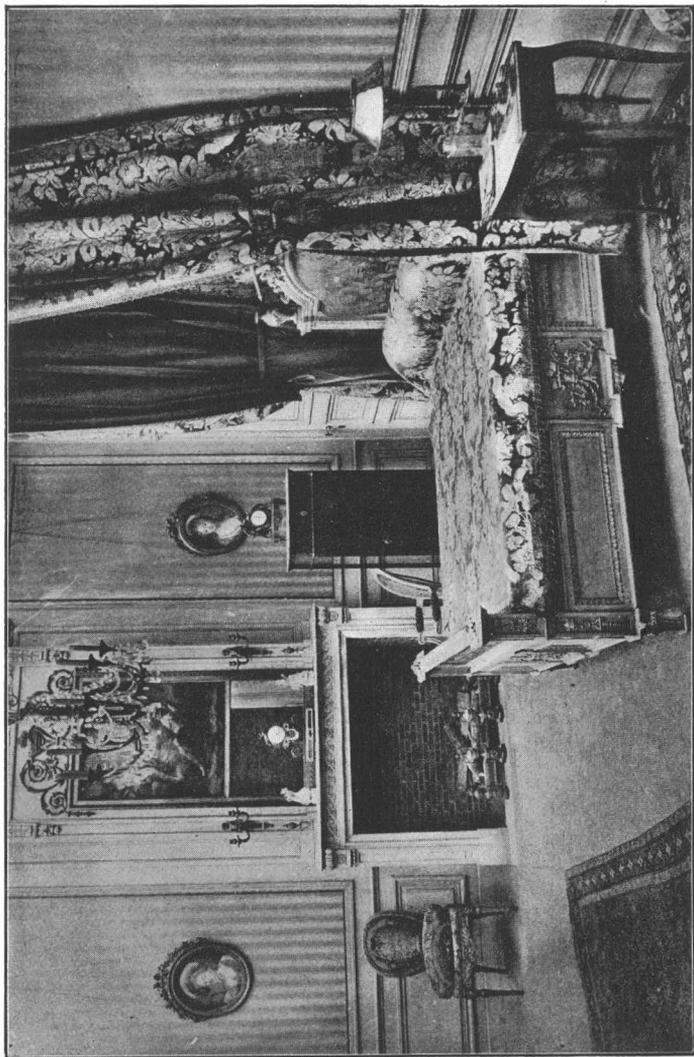


Portrait de Jan de Moll († 1498).

Tableau de l'école flamande — XV<sup>e</sup> siècle.

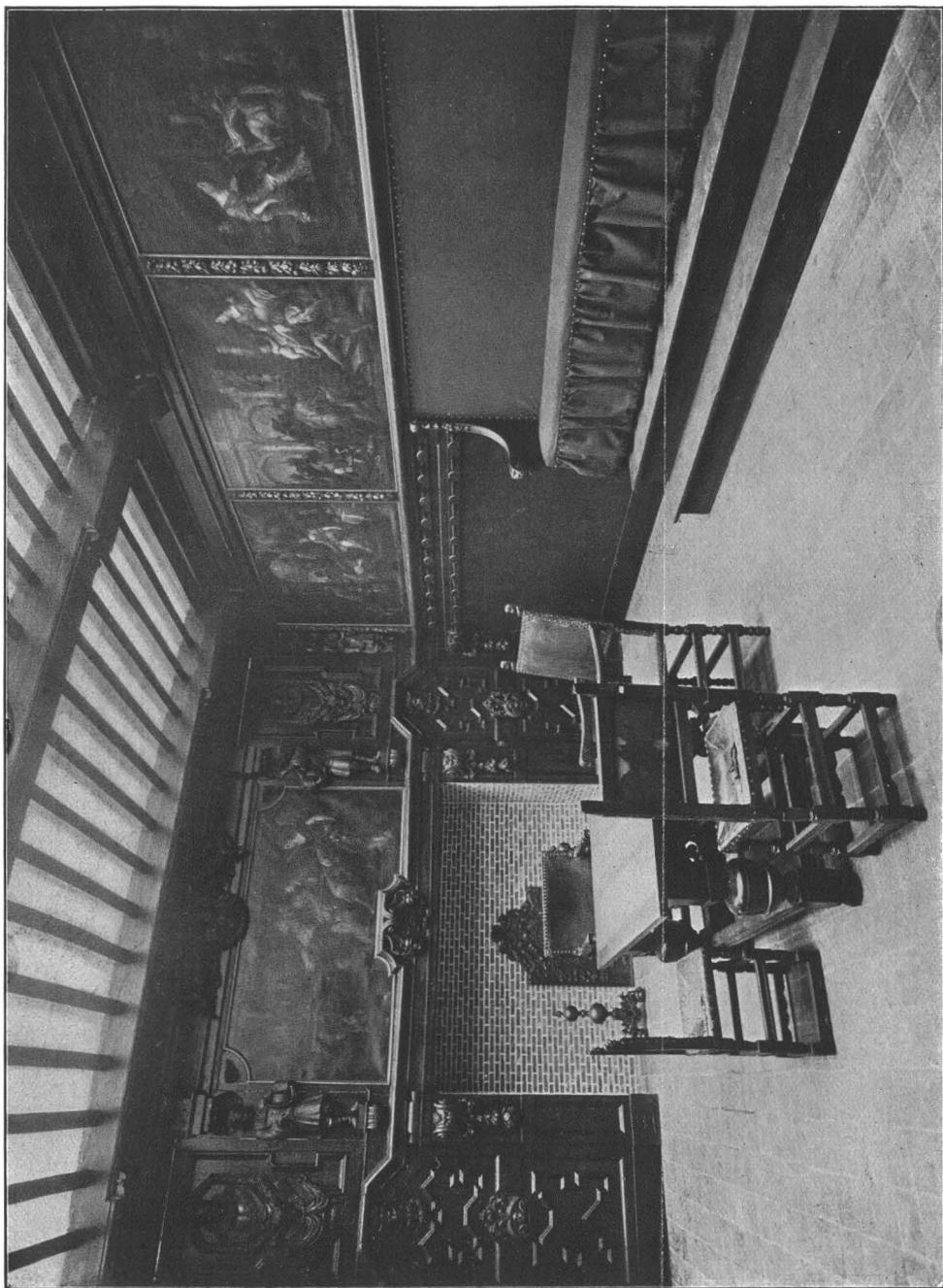
*App. au Dr. Lemmens, Berlaere.*





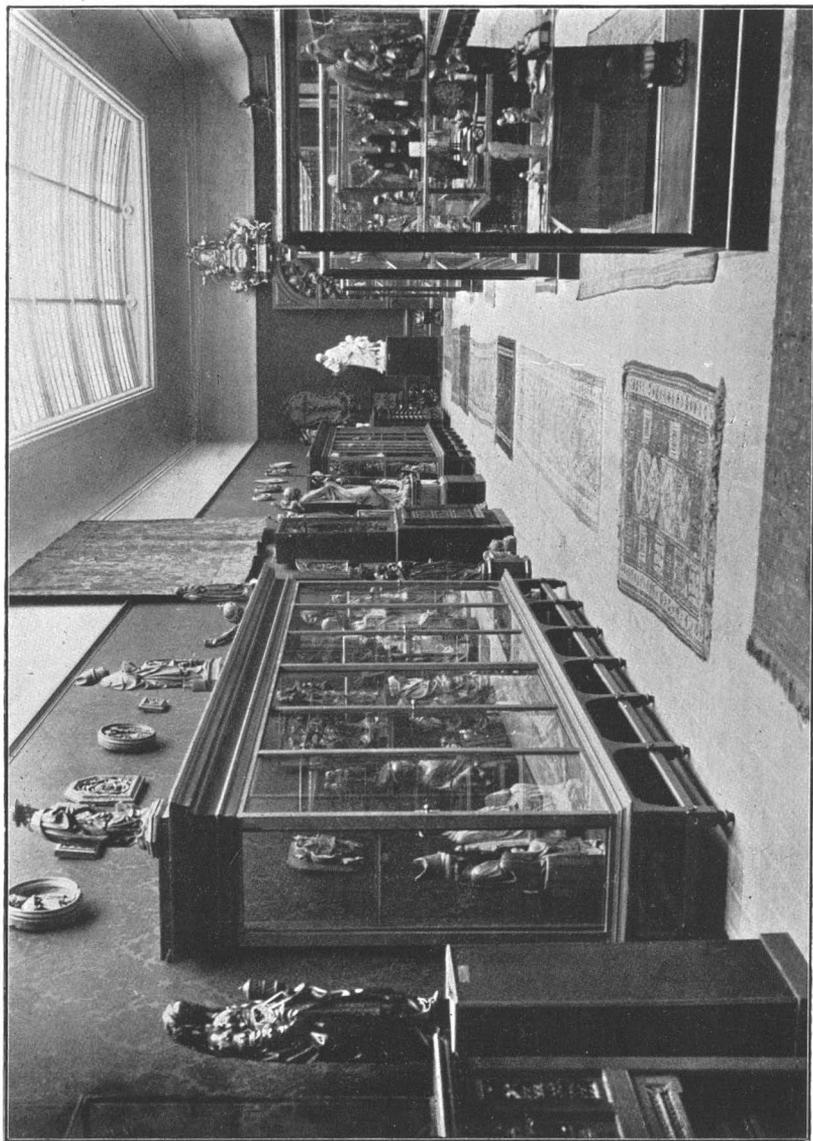
La chambre à coucher de style Louis XVI.





La chambre des pauvres.





La salle de la sculpture.



*Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1005)*



Sainte Cathérine.

Statue en albatre attribuée à André Beauneveu.

*Eglise Notre-Dame, Courtrai.*



*Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1029)*



Saint Alexis.

Bois doré et polychromé du XIV<sup>e</sup> siècle.

*App. à M. Henri de Tracy, Gand.*



*Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1030)*



La sainte Vierge avec l'enfant.  
Ivoire avec parties polychromées.

*Musée des Hospices, Bruges.*



*Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1051)*



Les Anges pèlerins.

Bois polychromé du XV<sup>e</sup> siècle.

*App. à M. Léon Kervyn de Meerendré, Bruges.*



*Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1068)*



Un ange agenouillé.

Bois du XV<sup>e</sup> siècle.

*Musée d'Archéologie, Bruges.*

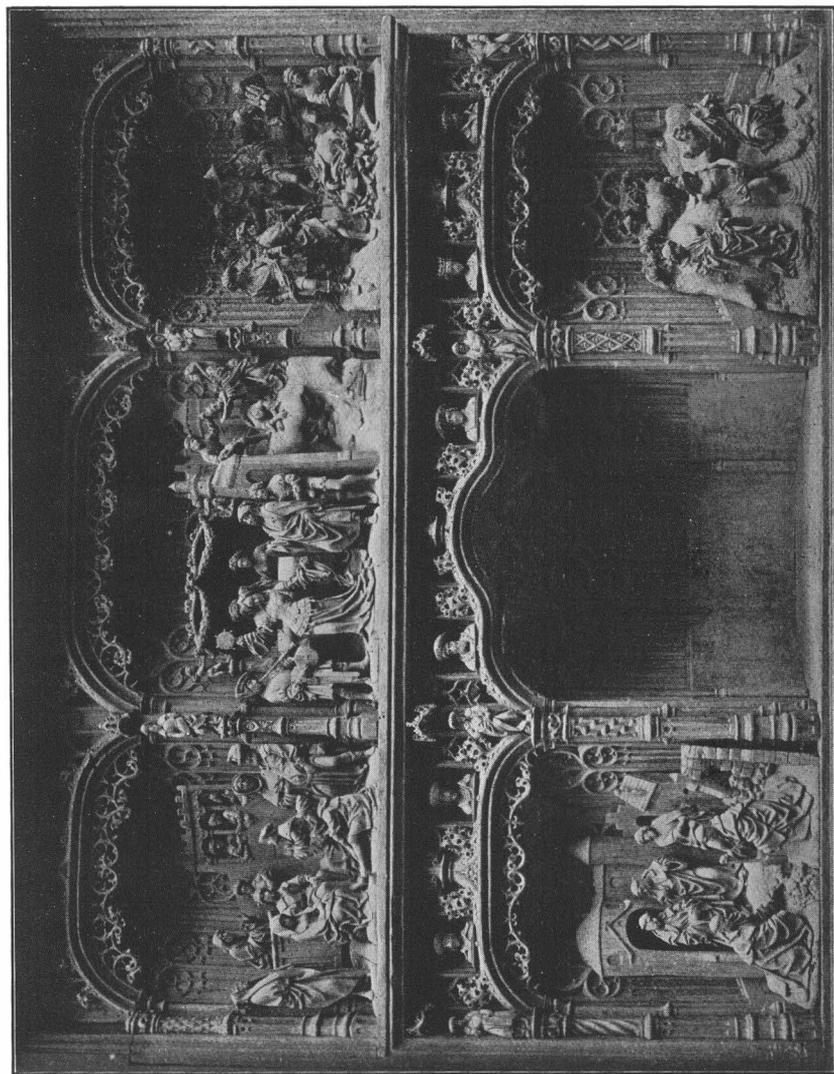


*Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1182)*



Sainte Cécile.  
Bois polychromé du XVI<sup>e</sup> siècle.  
*App. à M. Vermeylen, Louvain.*





Scènes de la vie de Saint-Jean-Baptiste.

Retable sculpté du XVI<sup>e</sup> siècle.

*Eglise d'Hemelveerdgem.*



*Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1146)*



Scène de la vie de Sainte-Colombe.

Partie d'un retable — XVI<sup>e</sup> siècle.

*Eglise de Deerlijk.*



*Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1112)*

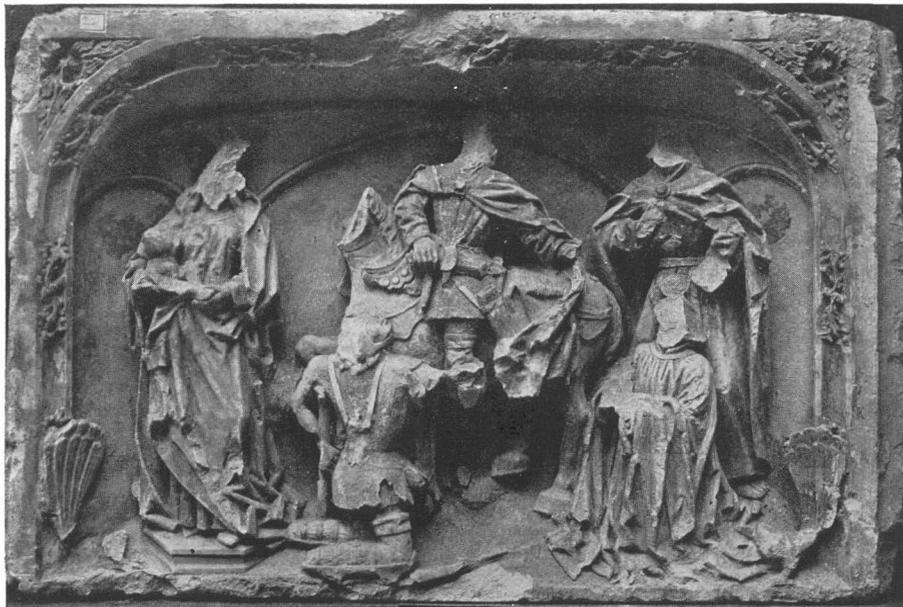


Christ de pitié.  
Bois du XV<sup>e</sup> siècle.

*App. à M. Nickers, curé-doyen de Saint-Hubert.*



*Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1102)*



Saint Martin entre la Sainte Vierge et un chanoine présenté par son patron.  
Monument votif en pierre. XVI<sup>e</sup> siècle.

*Musée d'Archéologie, Courtrai.*



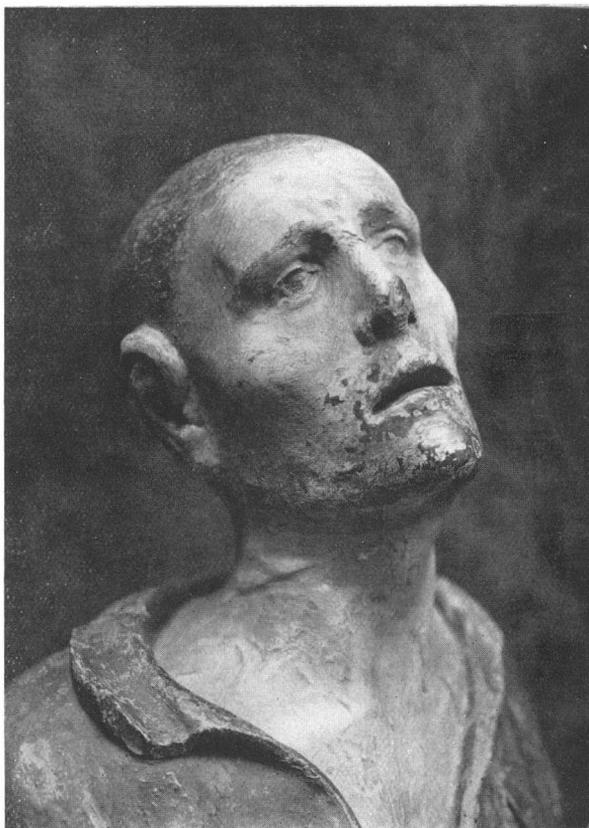
*Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1204)*



La Sainte Vierge et l'Enfant.  
Sculpture en pierre polychromée.  
*App. à M. Paul De Decker, Forest.*



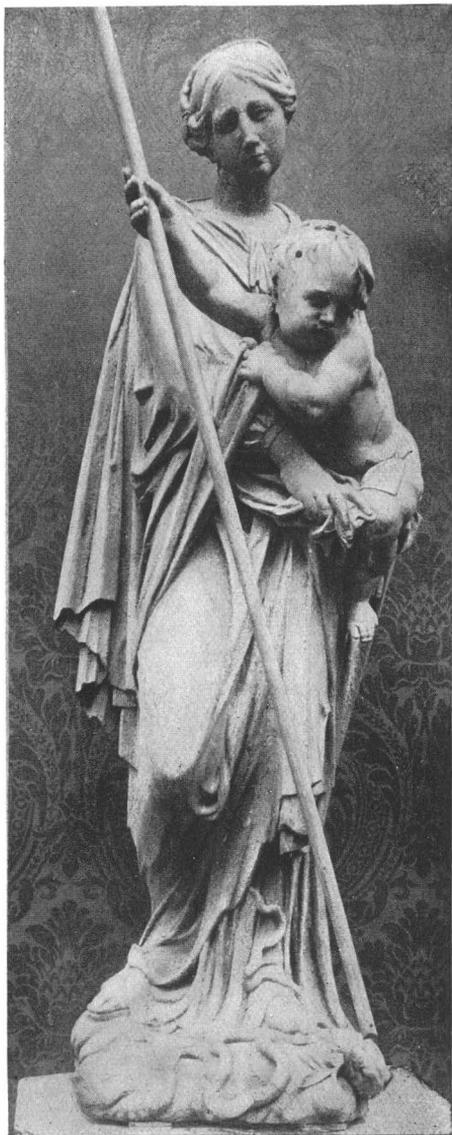
*Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1218)*



Tête d'une statue de captif agenouillé.  
Bois polychromé, XVII<sup>e</sup> siècle.  
*Eglise paroissiale de Wervicq.*



*Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1219)*



La Vierge-Mère de l'église de Bon-Secours, à Bruxelles.  
Statue de bois, XVII<sup>e</sup> siècle.

*Musée Communal de Bruxelles.*



*Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1238)*



L'Adoration des Mages.

Terre-cuite par Luc Faidherbe (1617-1697).

*Collection van den Corput, Bruxelles.*



*Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1286)*



Saint-Joseph.

Statue en marbre par Laurent Delvaux (1696-1778).

*Eglise Saint-Jacques-sur-Caudenberg, Bruxelles.*



*Art ancien dans les Flandres*



La Salle des Tapisseries.



*Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 2362)*



Verdure stylisée. Fragment de Tapisserie flamande.

*Hospices civils de Louvain.*



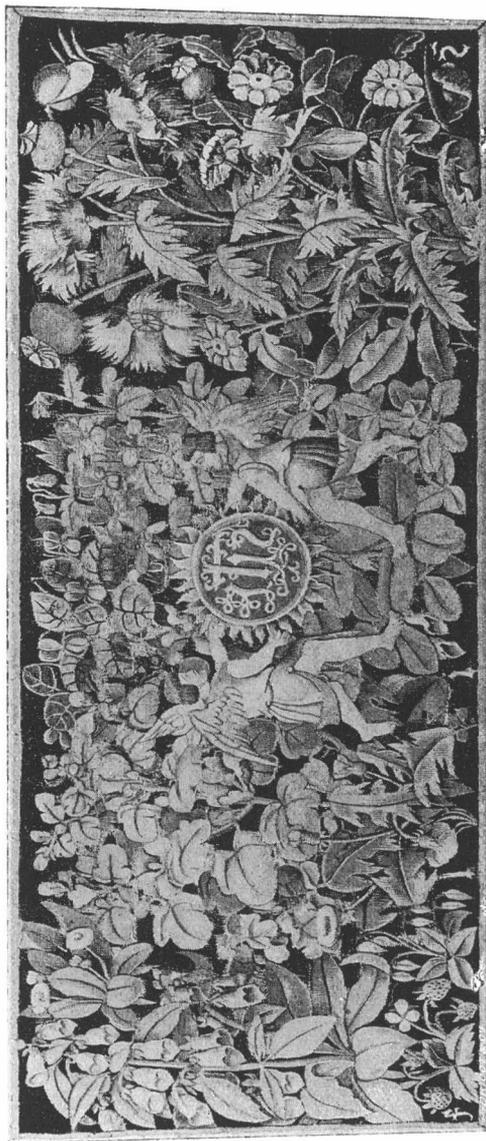
*Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 2371)*



Scène du jugement dernier.  
Tapisserie flamande du XVI<sup>e</sup> siècle.  
App. à M. Heilbrouwer, Paris.



*Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1343)*



Cliché prêté par l'Administration provinciale du Brabant.

Antependium à décor de verdure.  
Tapisserie de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

*Hospices civils de Louvain.*



ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

---

# BULLETIN

---

1914

I

---

ANVERS  
IMPRIMERIE VAN HILLE & MARIEN, 35, RUE ZIRK

---

1914

## TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

---

*Texte: La feuille de 16 pages: (1)*

Papier du Bulletin	5 centimes
"    velin	8    "
Couverture non imprimée	1    "
"    imprimée	5    "

*Titre et faux-titre:*

Papier du Bulletin	5 centimes
"    velin	8    "

<i>Brochage:</i> par feuille	2 centimes
"    Encartage des planches:	
par planche	2    "

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

BULLETIN  
DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE  
DE BELGIQUE



ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

---

# BULLETIN

—

1914

I



ANVERS  
IMPRIMERIE VAN HILLE & MARIEN, 35, RUE ZIRK

—

1914



## SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 12 OCTOBRE 1913

---

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*.

Sont présents: MM. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, *vice-président*; Fernand Donnet, *secrétaire*; Geudens, *trésorier*; D<sup>r</sup> Van Doorslaer, chanoine van den Gheyn, L. Blomme, Willemsen, membres.

Le procès-verbal de la séance du 1 juin 1913 est lu et approuvé.

Il est procédé à la nomination d'un vice-président pour l'exercice 1914.

M. Bergmans est élu.

M. Geudens est renommé trésorier par acclamation.

Sont proclamés membres correspondants étrangers:

MM. Durand-Gréville, publiciste à Paris;

comte Durieu, membre de l'Institut à Paris;

Louis Serbat, à Valenciennes;

D<sup>r</sup> Gisbert Brom, directeur de l'Institut historique néerlandais à Rome.

La séance est levée à 2 heures.

*Le Secrétaire,*

FERNAND DONNET.

*Le Président*

E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

---

## SÉANCE DU 12 OCTOBRE 1913

---

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M Soil de Moriamé, *président*.

Sont présents: MM. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, *vice-président*; Fernand Donnet, *secrétaire*; Geudens, *trésorier*; D<sup>r</sup> Van

Doorslaer, chanoine van den Gheyn, L. Blomme, Willemsen, Hulin, membres titulaires.

MM. le commandant de Witte, Dilis, Van Heurck, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion : MM. le chanoine Van Caster, Casier, Bergmans, Alph. de Witte, Comhaire, membres titulaires; Coninckx, Visart de Bocarmé, Fris, membres correspondants regnicoles; baron de Borchgrave, membre honoraire regnicole; D<sup>r</sup> Smit, membre correspondant étranger.

Le procès-verbal de la séance du 4 août 1913 est lu et approuvé. Il est donné lecture d'une lettre de dom Ursmer Berlière O. S. B., remerciant pour sa promotion de membre effectif.

La société «Beurs voor Diamanthatel» annonce par lettre qu'en creusant le terrain rue du Pélican, pour la construction de son nouvel immeuble, on a découvert divers ossements préhistoriques. On priera M. Hasse de se rendre sur les lieux pour juger de l'importance de la trouvaille.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des publications parvenues à la bibliothèque et donne lecture du compte-rendu analytique des principales d'entre elles. Ces pièces seront insérées au Bulletin.

M. Fris s'excuse par dépêche de ne pouvoir se rendre à Anvers. Sa communication est remise à une prochaine séance.

M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck fait rapport sur le dernier congrès de la Société française d'archéologie. Il décrit les principaux monuments étudiés au cours de ces assises scientifiques et en montre de nombreuses reproductions. Ce rapport sera imprimé dans les Annales.

M. Soil de Moriamé résume son travail sur les armes et armuriers tournaisiens déjà imprimé dans le Bulletin.

M. le chanoine Lefèvre O. S. N. envoie à l'examen de l'Académie une notice relative aux relations de l'abbaye d'Averbode avec le fondeur bruxellois Van Thienen. Il est donné lecture de cette notice dont l'impression dans le Bulletin est votée.

A la suite de cette communication, M. Hulin fait observer qu'il a eu l'occasion récemment de consulter les archives de l'église de Léau au sujet de la confection du chandelier pascal. Il a pu se

convaincre que les renseignements antérieurement publiés par M. Piot sont complètement inexacts.

Il est décidé que la séance publique aura lieu le premier dimanche de décembre. Le bureau est chargé de son organisation.

La séance est levée à 4 heures.

*Le Secrétaire,*  
FERNAND DONNET.

*Le Président,*  
E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

---

Liste des ouvrages parvenus à la Bibliothèque  
d'Octobre 1913 à Février 1914

---

**1° HOMMAGES D'AUTEURS**

ALPHONSE DE WITTE. Deux jetons scabinaux flamands inédits du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Id. Une double mite brabançonne inédite.

Id. Quelques sceaux matrices de ma collection. IV.

V<sup>te</sup> BAUDOUIIN DE JONGHE. Demi-patagon frappé à Bruges par Philippe V roi d'Espagne.

Id. Quelques monnaies de Juste-Maximilien de Bronckhorst.

LOUIS STROOBANT. Découverte d'une urne néolithique à Merxplas.

FERNAND DONNET. Compte rendu analytique des publications. Août 1913. id. Octobre 1913.

Id. Gilbert van Schoonbeke.

Id. L'Eglise Saint-Gommaire à Lierre.

H. CONINCKX. Les artistes malinois à l'étranger.

M. J. MAERTENS. Objets en bronze trouvés dans l'Escaut.

A. HEINS. Malines. Une construction de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

KONRAD STELLER. Planetenbewegungen.

A. VAN LOO. L'ostensoir de l'église de Saint-Géry à Boussu.

JOS. BERTHELÉ. Ephemeris campanographica. XI-XIII.

- U. Ph. BOISSEVAIN. Beschreibung der griechischen autonomen münzen.  
HEINRICH HAGENMEYER. Fulcheri Carnotensis historia Hierosoly-  
mitana.  
EMILE DILIS. Le caveau sépulcral de Rubens.  
HENRI HYMANS. Extraits de la biographie de Nicaise De Keyser  
avec traduction par C. Vermeiren.  
PAUL BERGMANS. Les fêtes musicales à l'exposition universelle  
de Gand. 1913.  
ERNEST MATTHIEU. Les dignités du Chapitre de Sainte-Waudru à  
Mons.  
A. MEERKAMP VAN EMBDEN. Stadsrekeningen van Leiden.  
E. J. SOIL DE MORIAMÉ. Patriotisme et archéologie.

---

## 2° ÉCHANGES

- BRUXELLES. Société royale belge de géographie.  
Bulletin. 37<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 3-4-5.  
ID. Missions belges de la Compagnie de Jésus.  
Bulletin mensuel. XV<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 10, 11, 12. XVI<sup>e</sup> année.  
N<sup>o</sup> 1.  
ID. Académie royale de médecine de Belgique.  
Mémoires couronnés et autres mémoires.  
Collection in-8<sup>o</sup>. Tome XXI. 3<sup>e</sup> fasc.  
Bulletin. Tome XXVII. N<sup>os</sup> 8 et 9.  
ID. Inventaires des archives de la Belgique. Chartes et  
cartulaires de Brabant et de Limbourg. 1<sup>e</sup> partie.  
Tome V.  
ID. Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des  
sciences morales et politiques et classe des Beaux-  
Arts.  
Bulletin 1913. N<sup>os</sup> 7 et 8.  
ID. Commissions royales d'art et d'archéologie.  
Bulletin. 52<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 5, 6, 7 et 8.  
ID. Société royale de numismatique.  
Revue belge de numismatique. 70<sup>e</sup> année. 1<sup>e</sup> livr.

- GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie.  
Verslagen en mededeelingen. Augustus, September, October,  
November 1913.
- LIÈGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.  
Bulletin. Tome XX.  
Leodium. 12<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 10, 11, 12. 13<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 1.
- TERMONDE Cercle archéologique de la ville et de l'ancien pays  
de Termonde. Annales. Tome XVI. 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> livr.
- LIÈGE. Institut archéologique liégeois.  
Chronique archéologique. 8<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 8, 9, 10, 11 et 12.
- Id. Wallonia.  
XXI<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 9, 10, 11, 12.  
4<sup>e</sup> table quinquennale.
- ANVERS. Bulletin des archives d'Anvers.  
Tome XXVII. 3<sup>e</sup> livr.
- MALINES. Cercle archéologique.  
Bulletin. Tome XXIII.
- NAMUR. Société archéologique.  
Annales. Tome XXXI. 1<sup>e</sup> livr. A.V.B. et 2<sup>e</sup> livr.
- GAND. Société d'histoire et d'archéologie.  
Annales. Tome XII. 4<sup>e</sup> fasc.  
Bulletin. 21<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 6 et 7.
- SAINT-NICOLAS. Cercle archéologique du Pays de Waes.  
Annales. Tome XXXI.
- HASSELT. L'ancien pays de Looz.  
17<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 5 et 6.
- BRUGES. Société d'émulation.  
Annales. Tome LXIII. Fasc. 3 et 4.
- MAREBOSUS. Revue bénédictine. XXX<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 1, 2, 3, 4.  
XXXI<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 1.
- ARLON. Institut archéologique du Luxembourg.  
Annales. Tome XLVIII.
- ANVERS. Société royale de Géographie.  
Bulletin. Tome XXXVII 1<sup>r</sup> et 2<sup>e</sup> fasc.
- BRECHT. Geschied- en Oudheidkundigen Kring voor Brecht en  
omstreken.  
Tijdschrift 1913. IV.

- LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. Tome XXXIX. 4<sup>e</sup> livr.
- LUXEMBOURG. Verein für Luxemburger geschichte, litteratur und Kunst. Ons Hemecht. 18 jahrgang. Heft 1-12.
- LA HAYE. Genealogisch heraldisch genootschap « De Nederlandsche Leeuw ».  
Maandblad. XXXI<sup>e</sup> jaarg. N<sup>os</sup> 11, 12. XXXII<sup>e</sup> jaarg. N<sup>o</sup> 1.
- AMSTERDAM. Koninklijke Akademie van Wetenschappen.  
Verslagen en mededeelingen. Letterkunde. 4<sup>e</sup> reeks.  
Dl. XI.  
Prijzvers. Amaryllis.  
Verhandelingen. Letterkunde. Deel XIII. N<sup>o</sup> 2, titel.  
Deel XIV. N<sup>o</sup> 1.  
Jaarboek 1912.
- LEIDEN. Maatschappij der Nederlandsche letterkunde.  
Handelingen en mededeelingen. 1912-1913.  
Levensberichten. 1912-1913.
- UTRECHT. Historisch genootschap.  
Bijdragen en mededeelingen. 34<sup>e</sup> deel.
- PARIS. Société française d'archéologie.  
Bulletin monumental. 77<sup>e</sup> vol. N<sup>os</sup> 3-4.
- Id. Revue des curiosités révolutionnaires.  
3<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 34, 35, 36.
- Id. Les marches de l'Est.  
5<sup>e</sup> année N<sup>os</sup> 6, 7, 8 et 9. 6<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 1.
- Id. Polybiblion.  
Partie technique. Tome CXXIX. 2<sup>e</sup> livr. 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup>.  
Partie littéraire. Tome CXXVIII. 4<sup>e</sup> livr. 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>.
- Id. Institut catholique.  
Bulletin. 4<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 8, 9, 10 et supplément. Id. numéro supplémentaire. 5<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 1.
- Id. Société de Saint-Jean.  
Notes d'art et d'archéologie. 25<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 9, 10, 11, 12.
- Id. Société nationale des antiquaires de France.  
Bulletin. 3<sup>e</sup> trim. 1913.
- MONTPELLIER. Académie des sciences et lettres.  
Bulletin mensuel. 1913. N<sup>os</sup> 6-7. 8-12.

- LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon.  
14<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 82 et 83.
- PÉRIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.  
Bulletin. Tome XL. livr. 4, 5, 6.  
5<sup>e</sup> Congrès de l'Union des Sociétés savantes du Sud-  
Ouest. Compte-rendu.
- MONTAUBAN. Société archéologique de Tarn-et-Garonne.  
Bulletin archéologique, historique et artistique.  
Tome XL. 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trim.
- ABBEVILLE. Société d'émulation.  
Bulletin trimestriel. 1913. N<sup>os</sup> 3 et 4.
- BONN. Verein von altertumsfreunden im Reinlande.  
Jahrbücher. Heft 122. 1-2-3.  
Berichte der provinzialkommission für die denkmalflege in  
den Rheinprovinz. 1910-1911.
- IENA. Verein für thüringische geschichte und altertumskunde.  
Zeitschrift. Band XXI. Heft 1 & 2.
- STUTT GART. Königlichen staatsarchiv.  
Wirtembergisches urkundenbuch. XI band.
- RATISBONNE. Historische verein von Oberpfalz und Regensburg.  
Verhandlungen. 64 band.
- STRASBOURG. Gesellschaft zur förderung der wissenschaften, des  
ackerbaues und der künste im Unter-Elsass.  
Monatsbericht. XLVII band. Heft 3, 4 et 5.
- NURENBURG. Abhandlungen der naturhistorischen gesellschaft.,  
XX band.  
Beilage zu den abhandlungen. XX.  
Mitteilungen. III jahrg. N<sup>r</sup> 2. IV jahrg. N<sup>r</sup> 1 et 2.
- HALLE. Thüringisch sächsischen verein für erforschung des vater-  
landischen altertums.  
Jahresbericht 1912-1913.
- AUGSBOURG. Historische verein für Schwaben und Neuburg.  
Zeitschrift. 39 band.
- LEIPZIG. Königl. Sächsischen gesellschaft der wissenschaften.  
Abhandlungen der philologisch historischen klasse.  
Band XXIX. N<sup>os</sup> 8 et 9. Band XXX. N<sup>o</sup> 1.  
Berichte über die verhandlungen. Band LXV. Heft 1 et 2.

- LEIPZIG. Leipziger zeitschrift für deutsches recht.  
VIII jahrg. N° 1.
- DUBLIN. Royal Society of antiquaries of Ireland.  
Journal. Vol. XLIII, part. III.
- LONDRES. Royal historical Society.  
Transactions, 3<sup>d</sup> series. Vol. VII.
- AGRAM. Vjesnik. Kr. hrvatsko-slavonsko-dalmatinskoga-zemaljskoga  
arkiva. God. XV. Sv. 3.
- VIENNE. Kaiserliche Akademie der wissenschaften.  
Philosophisch historische klasse.  
Sitzungsberichte. 170 band. 4 abh. 172 B. 2-4 A. 173 B.  
2, 4, 6 A. 174 B 1, 3 A. 175 B. 1 A.  
Archiv. für osterreichische geschichte. 102 band. 2 halfte.  
103 Band. 1 & 2 halfte.
- LEMBERG. Collegium archaeologicum Societatis scientiarum Sev-  
cenkianae.  
Fontes historiæ Ukramo-Ruthenicæ. Vol. VI.  
Chronik. Heft IV. jahr 1912. N° 52.
- ROME. Studi romani. Revista di archeologia e storia.  
Anno I. Fasc. 4 et 5.
- MILAN. Reale Istituto lombardo di scienze e lettere.  
Rendiconti. Serie II. Vol. XLV. Fasc. 16-20. Vol. XLVI.  
Fasc. 1-15.  
Memorie. Vol. XXII. Fasc. 9.
- ROME. R. Accademia dei Lincei.  
Notizie degli scavi di antichita. Vol. X. Fasc. 4.
- PALMA. Societat arqueologica luliana.  
Bolleti. Septembre, Octobre, Novembre, Decembre de 1913.
- MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos.  
Año XVII, Septimbre, Octubre, Novimbre, Decimbre de  
1913.
- BARCELONE. Institut d'estudis catalans.  
Anuari Any. IV.
- LISBONNE. Academia das sciencias.  
Actas das sessoês da primeira classe. Vol. II. 1905-1910.  
Actas das assembleias gerais. Vol. II. 1906-1910.

- Boletim da segunda classe. Vol IV. Fasc. 4, 5, 6, 7.  
Vol. V. Fasc. 1, 2, 3. Vol. VI. Fasc. 1.  
Boletim bibliografico primeira serie. Vol. I. Fasc 2.  
Segunda serie. Vol. I. Fasc. 1 et 2.
- STOCKHOLM. Sveriges offentliga bibliotek.  
Accessions Katalog. 27.
- LUND. Acta Universitatis Lundensis.  
Första afdelningen. VIII.  
Andra afdelningen. VIII.
- UPSALA. Kungl. Universitatets bibliotek.  
Eranos. Acta philologica Suecana. Vol. XIII. Fasc. 3.
- MOSCOU. Société impériale des naturalistes.  
Bulletin. Année 1912.
- MONTRÉAL. Antiquarian and numismatic Society.  
The Canadian antiquarian and numismatic journal.  
3<sup>d</sup> series. Vol X. N<sup>o</sup> 4.
- BATAVIA. Bataviaasch genootschap van Kunsten en Wetenschappen.  
Notulen van de algemeene en directievergaderingen.  
Deel LI. Afl. 1 en 2.  
Verhandelingen. Deel LX. 1<sup>e</sup> stuk.  
Oudheidkundige dienst in Nederlandsch Indië.  
Oudheidkundig verslag. 1913. 2<sup>e</sup> en 3<sup>e</sup> kwartaal.  
Commissie in Nederlandsch Indië voor oudheidkundig onderzoek op Java en Madere.  
Oudheidkundig verslag. 1913. 1<sup>e</sup> kwartaal.  
Tijdschrift voor Indische taal-, land- en volkenkunde.  
Deel LV. afl. 4, 5 en 6.
- PARAHYBA. Instituto historico e geographico parahybano.  
Revista. Anno IV. Vol. 4.
- MADRAS. Archaeological survey of India.  
New Imperial series. Vol. X.
- ID. Archaeological department. Southern Circle.  
    Annual report. 1912-1913.
- ID. Government of Madras. Public department.  
    Epigraphy 1912-1913.
- PHILADELPHIE. American philosophical society.  
Proceedings. Vol. LII. N<sup>os</sup> 210 et 211.

BOSTON. American Academy of arts and sciences.

Proceedings. Vol. XLVIII. N<sup>o</sup> 21. Vol. XLIX. N<sup>os</sup> 3, 4,  
5, 6, 7, 8, 9, 10.

WASHINGTON. Smithsonian Institution.

Report. Publication. N<sup>os</sup> 2216 à 2220 et 2223.

---

### 3<sup>e</sup> CATALOGUES ET JOURNAUX

MUNICH. Mitteilungen der galerie Helbing.

II jahrg. N<sup>r</sup> 17.

LEIPZIG. Karl. W. Hiersemann. Monatliches verzeichnis.

Oktober 1913.

FRANCKFORT. Joseph Baer & C<sup>o</sup> Kunstbibliothek & Kupferstich  
Kabinet Eugeen Schneitzer.

LONDRES. George Routledge & Sons. Autum list of new and recent  
publications.

PARIS. M. Boussus. Histoire. Archéologie, Philosophie.

1913. N<sup>o</sup> 11.

BORNN. A. Marcus & E. Werber.

Neue werke.

LONDRES. George Harding.

Bibliotheca historica. N<sup>o</sup> 195.

GÖRLITZ. C. A. Starke.

Die wappen in der kirche S<sup>t</sup> Giorgetto.

BERLIN. Mayer & Muller.

Katalog 281. Klassische philologie.

EDIMBOURG. William Brown. Book choice and rare.

N<sup>o</sup> 210.

LEIPZIG. B. G. Teubner. Geistes-Wissenschaften verlagsverzeichnis.

PARIS. Tribune musicale.

Revue latine N<sup>os</sup> 1 et 2.

ARNHEM. S. Gouda Quint. Uitgave.

PARIS. Paul Geuthner.

Publications archéologiques.

LONDRES. Richard Jäschke.

A catalogue of second hand books 1914. N<sup>o</sup> 7.

Compte rendu analytique des principales publications  
parvenues à la Bibliothèque, d'Octobre 1913 à Février 1914

---

MESSIEURS,

Vous n'ignorez pas qu'il y a deux ans une intéressante découverte, complétée depuis lors, a été faite à Brecht, au lieu dit «Eindhovenakker». On y a mis au jour des tombes consistant en dépôts de menus débris d'os humains calcinés, mélangés de cendres et de charbon de bois, dépôts enfouis en terre libre. M. le baron de Loë a étudié cette trouvaille et a complété les fouilles. C'est dans le «Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France» (2<sup>e</sup> trimestre 1913, p. 115), que nous devons chercher son rapport.

Il nous apprend que le mobilier funéraire, découvert dans les vingt-cinq tombes explorées, est sans contestation possible d'origine franque. Toutefois on ne s'explique pas parmi les populations de cette race l'usage pour les morts du rite de l'incinération. Cette découverte est déroutante. La loi salique ne fait mention que de sépultures à inhumation, et permet de constater que la coutume de l'incinération, contre laquelle elle s'élève, avait persisté chez les peuples soumis. M. le baron de Loë hésite à accepter la thèse de certains archéologues qui supposent que les tombes de Brecht renferment les restes de la population indigène, contemporaine des Francs, parée et armée à la manière des barbares.

C'est également dans une publication française, dans le «Bulletin Monumental» (77<sup>e</sup> vol., nos 3-4) que nous avons trouvé la monographie de *l'église abbatiale d'Hastière*, par M. le colonel Donau. Une tradition en faisait remonter la fondation à saint Materne, c'est-à-dire au IV<sup>e</sup> siècle. Toutefois on n'en constate pas l'existence, d'après des documents positifs, avant le X<sup>e</sup> siècle. A maintes reprises elle a subi des modifications ou des restaurations. C'est à l'étude des diverses parties de l'édifice que M. le colonel Donau s'applique, s'efforçant d'établir l'époque de leur construction, et il constate que, pour l'église actuelle, celle-ci remonte à des périodes fort distinctes. La crypte daterait du X<sup>e</sup> siècle, les fondations anciennes sur lesquelles

quelles s'élèvent les colonnes de la grande nef, du XI<sup>e</sup> siècle; la tour et la partie antérieure de l'église, du même siècle; le chœur du XIII<sup>e</sup>. Les autres parties, tels les transepts et les bas-côtés du chœur sont modernes. Une description détaillée de tous les détails architectoniques ou sculpturaux de l'édifice, permet de se rendre compte de cette succession de travaux et d'étudier les caractéristiques les plus importants de chacune des époques de la construction.

On connaît ces couvents de pieuses filles qui, sous le nom de Marolles ou Maricoles, se réunissaient pour prier et mener une vie retirée sans toutefois prononcer de vœux définitifs. Leur institution a survécu aux persécutions de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et nous les retrouvons encore continuant dans plusieurs de nos villes leur modeste mission. Le P. de Meulemeester s'est fait leur historien, et les Annales du Cercle archéologique de Termonde (2<sup>e</sup> série, tome XVI, 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> livr.) ont accueilli son étude sur *les Maricoles de Termonde*. C'est dans cette dernière ville que leur congrégation vit le jour en 1663. Contrairement à l'opinion générale, leur nom de Marolles ne constitue pas une corruption du vocable Maricoles. Il leur fut donné par la voix populaire, à la suite d'une simple plaisanterie. Leur intérieur modeste et leur vie simple leur valut par assimilation dans le peuple, ce surnom, qui, dans une comédie populaire, était donné à certain personnage féminin fort en peine de trouver des ressources pour vivre. Ce ne fut que plus tard, que désireux de donner à ce nom une origine un peu plus relevée, on le fit fort ingénieusement dériver de Maricoles, Maricolae. Le travail du P. de Meulemeester fournit d'intéressants détails sur le cours de l'existence de la maison de Termonde. On y trouvera aussi les indications précises sur celles d'Anvers, de Malines et d'autres villes encore.

M. Ad. Hocquet ajoute chaque jour une page nouvelle à la biographie de Roger de le Pasture. Les archives de Tournai lui permettent sur ce point de fournir des données précises et intéressantes. Certains auteurs prétendaient que l'artiste était louvaniste et qu'il aurait eu pour père un certain Henri van der Weyden, sculpteur, employé à la reconstruction de l'abbaye de Vlierbeeck. Cette supposition était erronée. Cet Henri van der Weyden n'avait aucun lien

de parenté avec Roger de le Pasture, dont le père, et les archives tournaisiennes le prouvent, habitait Tournai en la paroisse Saint-Nicaise et y exerçait le métier de coutelier. Les *Nouvelles précisions au sujet de Roger de le Pasture* que nous trouvons dans « Wallonia » (XXI<sup>e</sup> année, nos 9-10) sont importantes. Il est regrettable qu'il doive s'y mêler assez intempestivement des revendications de régionalisme peu en rapport avec la thèse historique; celle-ci pourrait parfaitement être discutée et admise en dehors de ces tendances qui devraient lui rester étrangères.

Trois fascicules, formant un gros volume de l'*Ephemeris campanographica* (4<sup>e</sup> année, fascicules XI-XIII) nous sont offerts par M. Jos. Berthelé. Nous y trouvons, comme toujours, mention des moindres faits qui intéressent l'art campanaire. Ce sont les naissances et les décès de nombreuses cloches françaises; ce sont les multiples incidents qui intéressent leur histoire. Mais parmi ces notes de tous genres se détachent des études plus approfondies. A côté de la nomenclature des cloches classées en France, on trouvera un travail épigraphique sur la cloche de Bermont, dans lequel, grâce à la critique la plus rigoureuse, M. Berthelé parvient à rétablir le texte d'une ancienne inscription qui avait déjà à maintes reprises déjoué la sagacité des interprètes. Les timbres du Jacquemart de Dijon fournissent aussi la matière d'une intéressante étude, au cours de laquelle diverses erreurs sont rectifiées avec un rare bonheur.

On connaît toute l'importance du rôle que joue dans l'art de l'Extrême Orient, la figure traditionnelle du dragon. Cette importance se comprend quand on considère la valeur emblématique et symbolique de cet animal fantastique. C'est à l'exposition du passé historique et à l'explication religieuse de cette figure que M. le Dr Visser consacre, dans les « Verhandelingen der Koninklijke Akademie van Wetenschappen » d'Amsterdam (Nieuwe reeks, Deel XIII, n<sup>o</sup> 2), le volume qui porte pour titre: *The dragon in China and Japan*. En parcourant cette étude, on rencontrera, puisés dans les anciens écrits et étudiés dans les manifestations folkloriques de tous genres, les renseignements les plus détaillés sur les légendes, les superstitions, les représentations artistiques, les écrits divers, qui ont le dragon pour objet ou dans lesquels il intervient à un titre quelconque.

C'est au sculpteur *Théodore Verhaegen*, que M. Camille Poupeye, consacre une biographie enthousiaste dans le « Bulletin du Cercle archéologique de Malines » (tome XXIII). Ce fut l'artiste le plus méritant de cette florissante école malinoise de sculpture que fonda Luc Faid'Herbe. Verhaegen fut à la fois, dit M. Poupeye, le maître de la fougue et celui de l'élégance, le chantre de la chair et le poète du sentiment. Son art se caractérise avant tout par sa vigueur, sa robustesse, son énergie latente. Son œuvre fut considérable et exclusivement religieux. Parmi les chaires à prêcher, la plus connue est certes celle de Notre-Dame d'Hanswyck, à Malines. Les confessionnaux et les lambris de l'église abbatiale de Ninove, les bancs d'œuvre de l'église Saint-Jean-Baptiste et Évangéliste, à Malines, les statues de Saint-Rombaut dans la même ville, à côté d'autres travaux fort nombreux, témoignent encore de la virtuosité du ciseau de l'artiste. Toutes ces œuvres accusent, au milieu d'une abondance de détails, une somptuosité décorative sans pareille, une grande facilité de conception, et une habileté d'exécution remarquable.

Au point de vue de l'histoire de la première croisade et de l'origine du royaume de Jérusalem, la chronique historique de Fulcher de Chartres constitue certes un document de première valeur, une source des plus sûres. Mais de cet ouvrage, il n'existait jusqu'ici que des éditions volumineuses et de grand format, peu pratiques pour les bibliothèques particulières. C'est donc une œuvre éminemment utile qu'a accomplie notre confrère M. le Dr H. Hagenmeyer, en éditant de nouveau la *Fulcheri Carnotensis historia Hierosolymitana*. Dans une étude préliminaire, l'auteur fait connaître Fulcher de Chartres; il établit à quelle époque celui-ci composa sa chronique et à quelles sources il puisa ses renseignements. Au point de vue bibliographique, il décrit ensuite les exemplaires manuscrits de l'œuvre de Fulcher de Chartres et énumère les éditions imprimées qui l'ont reproduite et divulguée. Puis, s'attaquant à l'œuvre elle-même, il en reproduit le texte en une version revue avec le soin le plus méticuleux, et le soulignant au moyen d'une incroyable profusion de notes dans lesquelles, avec une érudition inépuisable, il discute presque chaque terme et commente chaque événement. Désormais les érudits bénéficieront, pour l'étude de l'histoire de l'Orient latin, d'une

source précieuse dans laquelle ils pourront puiser sans arrière-pensée des renseignements de tous genres sur les débuts et les péripéties de la première croisade, ainsi que sur les règnes de Godefroid de Bouillon et de ses successeurs: les deux rois Baudouin.

Au point de vue économique, au point de vue statistique, on pourra consulter avec fruit l'étude fort développée que M. Prosper Thuysbaert consacre dans les «Annales du Cercle archéologique du Pays de Waas» (tome XXXII) à l'histoire de la population de cette contrée. On y trouvera une description des divers sites et des particularités immobilières du pays, de nombreux détails sur les agglomérations habitées, les modes d'habitation et les voies de communication. On y passe en revue les diverses questions qui se rapportent à l'enseignement, à la propriété, au commerce et à l'industrie. On fait connaître la situation matérielle des ouvriers et des cultivateurs. On y aborde nombre d'autres questions qui toutes contribuent à mieux faire connaître et peuvent fournir des éléments intéressants à ceux qui plus particulièrement veulent recueillir des documents quelconques au sujet de la situation actuelle de *Het Land van Waes*.

Les récentes découvertes faites à Bruges dans le sous-sol de la cathédrale, permettent de compléter les données que l'on possédait déjà au sujet de la décoration picturale des anciens tombeaux. Comme l'expose M. le chanoine Duclos dans sa note sur les *Fouilles sous le dallage de la cathédrale de Bruges en 1913*, dans les «Annales de la Société d'Émulation», (tome LXII, fasc. 3-4), une série de caveaux et de tombes parfois superposées, ont été mises au jour. Quelques-uns étaient décorés sur leurs parois intérieures, de peintures pieuses. Celles-ci représentent en général le Calvaire, c'est-à-dire le Christ en Croix entre la Vierge et saint Jean, puis en diverses poses, la Vierge et l'Enfant Jésus. Ailleurs se répètent des Anges encenseurs et des croix fleurdelisées ou recroisetées, de divers modèles. Les plus anciens de ces motifs décoratifs remontent au XIII<sup>e</sup> siècle, mais la plupart datent du XIV<sup>e</sup>. De bonnes reproductions permettent de se rendre compte de l'archaïsme de ces intéressantes figures.

Une fois de plus on pourra dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et que les Chinois qui, pour tant d'inventions, ont devancé les Européens, peuvent encore derechef revendiquer la priorité

pour l'emploi du système d'identification des individus par les empreintes digitales. Nos policiers croyaient sur ce point pouvoir conserver tout le bénéfice d'une découverte qui a déjà rendu les plus grands services dans la recherche des malfaiteurs. Mais depuis bon temps déjà, cette méthode était appliquée pour la signature des contrats aux Indes et surtout en Chine. Dans ce dernier pays, cet usage a été développé et a même trouvé des applications bien plus larges dans le domaine artistique. Des peintres, en effet, parviennent à exécuter de très intéressantes compositions en n'utilisant que leurs seuls doigts. Ceux qui voudront s'en convaincre pourront consulter les planches qui parsèment l'étude de M. Berthold Laufer, sur la *History of the finger-print system*. (Smithsonian report 1912, p. 631.)

Josse ou Juste-Maximilien de Bronckhorst, comte du Saint-Empire, seigneur de Gronsveld, un des capitaines les plus célèbres que forma la guerre de Trente Ans, décédé en 1662, est en même temps l'un des dynastes de cette époque, dont le plus de souvenirs monétaires sont parvenus jusqu'à nous. Parmi ces nombreuses monnaies, il en est toutefois plusieurs qui sont rares ou peu connues. Notre confrère M. le vicomte de Jonghe en possède bon nombre dans sa collection. Il vient de les décrire dans une note qu'il consacre à *Quelques monnaies de Juste Maximilien de Bronckhorst* (Revue belge de numismatique, 1914, n° 1.)

Un autre de nos confrères, M. Alph. de Witte, dont les collections sont tout aussi riches, vient de consacrer un quatrième article à la description de *Quelques sceaux matrices de ma collection* (Revue belge de numismatique, 1914, n° 1). Parmi ceux-ci, je citerai surtout, pour l'intérêt historique qu'ils présentent : le sceau de la gilde des drapiers de Bruxelles, qui fut gravé à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, peut-être pour remplacer un exemplaire plus ancien perdu lors du bombardement de 1695 ; le sceau des *onvrije schippers* de Gand qui possédaient de notables privilèges que Charles-Quint leur confirma ; et enfin, le sceau, d'une facture si artistique, de Jean de la Ruelle, huissier du conseil de Flandre.

Ceux de nos membres qui ont assisté aux réunions du dernier congrès d'Archéologie à Gand, se rappelleront les bruyants intermèdes musicaux, qui à chaque instant troublaient le cours pacifique

des séances. Ce ne furent pas seuls les archéologues qui eurent à patir de ce débordement d'harmonie. Les ingénieurs se plaignirent du même inconvénient. C'est du moins ce que nous pouvons conclure d'amusantes caricatures qui furent insérées dans un récent volume que nous a offert notre confrère M. Paul Bergmans et qu'il consacre aux *Fêtes musicales à l'Exposition Universelle de Gand 1913*. Mais je me hâte d'ajouter que dans cet élégant mémorial il ne se trouve pas que ces caricatures, et qu'on y rencontre, accompagné de nombreux portraits et d'intéressantes reproductions photographiques, le compte-rendu succinct, mais fort complet, des nombreuses auditions et fêtes musicales qui furent organisées au cours de la dernière exposition gantoise.

FERNAND DONNET.

*Anvers, 1 février 1914.*

---

# Académie royale d'Archéologie de Belgique

---

ANNÉE 1913-1914

---

## Rapport du Secrétaire

---

MESSIEURS,

Au moment où je me disposais à entreprendre encore une fois ma tâche annuelle et que je me proposais de rédiger ce rapport, une bien triste nouvelle nous parvenait, celle du décès du baron de Vinck de Winnezele. Quoique l'état précaire de sa santé fit depuis un certain temps déjà prévoir ce déplorable dénouement, ce n'est pas sans un profond et sincère regret que tous nous aurons appris la nouvelle de son décès, survenue à Anvers, le 16 janvier 1914.

Le baron Alfred de Vinck de Winnezele avait été nommé membre correspondant de notre Compagnie le 2 juin 1889. L'année suivante, il était promu membre titulaire. Pendant de nombreuses années il fut appelé, par la confiance unanime de ses confrères, à siéger dans le bureau. Il devint en effet, en 1891, secrétaire adjoint et en 1892 secrétaire effectif. Quelques années plus tard, en 1896, il fut promu à la vice-présidence, pour occuper, l'année suivante, le siège présidentiel. Redevenu secrétaire

en 1898, il fut une seconde fois élu vice-président en 1901, pour redevenir président en 1902. Depuis lors, l'état de sa santé le força, bien malgré lui, à prendre quelque repos, et il ne lui fut plus guère possible de participer activement à nos travaux.

A diverses reprises, soit comme membre, soit en sa qualité de président, il nous fit plusieurs communications. Je vous rappellerai, en 1896, son étude *Du char antique à la bicyclette*, puis en 1897, sa note sur *Quelques reliques judiciaires des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles dans le Furnambacht*, et la même année celle concernant *La sculpture eburnienne*. En 1898, il parla de *La guerre des paysans*, et en 1902, *Sur l'origine et l'histoire du fusil*. De ces communications, seule celle relative aux reliques judiciaires du Furnambacht, a été imprimée dans nos publications.

Faut-il remémorer ici la part active qu'il, prit en 1902, lors de nos fêtes jubilaires, à l'organisation de notre congrès d'archéologie et surtout de l'inoubliable cortège du Landjuweel ? Enfin, nous nous souviendrons tous aussi, que si le Roi a bien voulu concéder le titre de Royale à notre Académie, c'est surtout à son active intervention que cette haute faveur nous a été accordée.

Une autre perte, que tous nous avons ressentie avec le plus profond regret, est certes celle du R. P. Jos. van den Gheyn S. J., qui décéda à Bruxelles, le 29 janvier 1913. Peu de membres ont montré à notre Compagnie un intérêt plus vif et plus soutenu. Jamais il n'aurait manqué à une seule de nos séances; et lorsque déjà la maladie le faisait cruellement souffrir, il tenait encore, malgré son état de santé, à siéger parmi nous. Il prit toujours une part active à nos travaux, et son influence parmi nous était prépondérante. Nommé membre correspondant en 1899, il fut, en 1901, promu membre titulaire. Plus tard, après avoir été élu vice-président, il occupa l'année subséquente, en 1906, la présidence de notre Compagnie.

A maintes reprises il prit la parole dans nos séances, et nous eûmes la bonne fortune de pouvoir faire paraître nombre de fois ses travaux dans nos publications. Je vous citerai notamment :

Dans le Bulletin: *Jean B<sup>te</sup> de Vré, sculpteur à Anvers, La préhistoire en Belgique, Le mobilier de l'hôtel de Nassau à*

*Bruxelles en 1618, Notice nécrologique de Th. de Raadt, L'Art et le livre, Notes sur quelques scribes et enlumineurs de la Cour de Bourgogne, L'Album Amicorum d'Otto Venius.*

Dans les Annales: *L'Obituaire du prieuré de Corsendonck, Notice biographique sur Hubert Lescot prieur de Bois Seigneur Isaac, Note complémentaire sur Henry Rommain, Pour la biographie nationale, Une lettre de Grégoire III patriarche de Constantinople à Philippe-le-Bon duc de Bourgogne, Contribution à l'iconographie de Charles-le-Téméraire et de Marguerite d'York, Peiresc et Coberger, Notes sur quelques manuscrits à miniatures de l'école flamande conservés dans les bibliothèques d'Espagne, Encore l'iconographie de Charles-le-Téméraire et de Marguerite d'York, Deux érudits belges en Italie, Théodore d'Amaden et Théodore Amuyden.*

Le 19 novembre 1913, décédait inopinément à Liège notre confrère M. Victor Chauvin. Il était entré, en 1896, comme membre correspondant dans notre Compagnie. Il fut promu membre titulaire en 1903. Professeur à l'Université de Liège, il y enseignait la littérature orientale, le droit musulman, l'histoire ancienne d'Orient, et y donnait également un cours libre d'arabe. A diverses reprises son nom figura à l'ordre du jour de nos séances, et nous retrouverez dans nos Annales les travaux qu'il nous communiqua sur *La défense des images chez les musulmans*, sur *Le jet des pierres au pèlerinage de La Mecque* et sur *L'Étude du mahométisme en Belgique*. Ses autres œuvres, qui presque toutes se rapportent à l'histoire de l'islamisme, à l'hébreu et au folklore, sont nombreuses. Je me bornerai à citer son grand ouvrage, plusieurs fois couronné; *La Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes publiés dans l'Europe chrétienne de 1810 à 1850*.

Un de nos membres correspondants belgiques, qui depuis 1891 faisait partie de notre Compagnie, M. Augustin Thys est mort à Anvers le 27 janvier 1913. Ses publications sur l'histoire de sa ville natale sont connues de tous ceux qui s'intéressent au passé d'Anvers. Dans son *Historique des rues et places d'Anvers*, et dans le *Bulletin de la propriété* surtout, il avait pris à tâche de reconstituer l'histoire topographique de la ville, et de décrire les

phases les plus intéressantes des principaux monuments et demeures particulières.

Sur la liste de nos membres correspondants étrangers, quatre vides se sont produits. Le 17 juin 1913, est décédé à Amiens M. Robert Guerlin, qui avait été nommé membre en 1899. En assistant régulièrement en Belgique aux congrès de la fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie, il témoigna hautement de l'intérêt qu'il apportait à nos travaux et à nos études.

Il est l'auteur d'une étude relative aux *Rapports commerciaux anciens entre Amiens et les Flandres*, qui a trouvé place dans notre Bulletin.

Les trois autres décès que nous avons eu à déplorer sont ceux du comte Angelo de Gubernatis, professeur à l'Université de Rome, mort dans cette ville le 26 février 1913; de M. H. Hildebrand, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Belles-Lettres à Stockholm, mort au commencement de l'année 1913; et de M. Em. Travers, membre de la direction de la Société française d'Archéologie, qui est mort à Caen, le 28 novembre 1913. Ils avaient été respectivement nommés membres en 1896, en 1897 et en 1890.

Enfin, ces jours derniers est mort encore un de nos membres correspondants étrangers, M. Durand-Gréville. Il avait été élu il y a quelques mois et nous venions à peine de recevoir diverses lettres dans lesquelles il nous exprimait le plaisir que cette nomination lui causait et regrettait ensuite de ne pouvoir, vu l'état de sa santé, se joindre à nous pour assister à notre séance publique, quand nous parvint la nouvelle de son décès survenu à Paris le 20 janvier 1914. Il s'intéressait avec une rare compétence à toutes les questions d'esthétique, de philosophie, d'histoire de l'art, voire même de météorologie. L'œuvre qu'il délaisse est considérable et consiste surtout en d'innombrables communications ou études insérées dans quantité de revues et de journaux. On connaît aussi son grand ouvrage sur *Hubert et Jan van Eyck*.

A la suite de ces divers décès, il y a eu lieu de pourvoir aux divers sièges devenus vacants. Dom Berlière O. S. B. a été promu membre titulaire.

Pour les sièges de membre correspondant regnicole, la compétition a été fort vive; les candidats étaient nombreux. Après divers

scrutins, vous avez élu M. le commandant de Witte, de Malines; M. Albert Visart de Bocarmé, de Bruges, et M. Joseph Cuvelier, archiviste général du royaume à Bruxelles.

Vous avez ensuite accordé le titre de membre correspondant étranger à MM. le D<sup>r</sup> Kalf, secrétaire de la Commission des Monuments à la Haye, professeur Ambrosetti, directeur du musée ethnographique de l'Université de Buenos-Ayres, commandant Esperandieu à Clamart, Durand-Gréville, publiciste à Paris, comte Durrieu, membre de l'Institut à Paris, Louis Serbat, à Valenciennes et D<sup>r</sup> Brown, directeur de l'Institut historique néerlandais à Rome.

Vous avez également eu à procéder aux élections statutaires pour le renouvellement annuel du bureau. Le mandat de M. Soil de Moriamé, qui a présidé à nos travaux pendant le cours du dernier exercice, vient d'échoir. Vous serez, j'en suis persuadé, unanimes à rendre hommage à la haute compétence et la grande amabilité avec laquelle il a dirigé nos travaux; vous reconnaîtrez en même temps combien il a contribué, par ses communications si érudités, au succès de notre bilan scientifique annuel. Sa succession échoit à M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, que vos suffrages ont appelé, l'année dernière, à la vice-présidence. Vous avez pour un nouveau terme renouvelé le mandat de notre dévoué trésorier M. Geudens. Enfin, vous avez nommé M. Stroobant conseiller, en remplacement du R. P. van den Gheyn.

Pour nos publications, vous constaterez, pour la première fois depuis bien longtemps, un léger retard. C'est d'abord le Bulletin de la séance publique de 1912 qui n'a pas encore pu paraître. Depuis longtemps déjà le procès-verbal et deux des communications sont imprimés. Quant aux deux autres communications, malgré des instances réitérées, je n'ai pas encore réussi à en obtenir le manuscrit. Ce retard est hautement regrettable, et il serait à souhaiter qu'il puisse y être remédié le plus promptement possible.

Dans l'impression de nos publications ordinaires, Bulletin et Annales, nous constatons également une certaine lenteur, à laquelle il pourrait être remédié à l'avenir, si les membres qui produisent des travaux en séance, voulaient bien, sans trop soumettre leurs manuscrits à une revision trop longue, nous les remettre le plus tôt possible. Quoiqu'il en soit, le quatrième fascicule des Annales

pour l'année 1913 vous sera distribué prochainement, ainsi que deux fascicules du Bulletin, le premier complétant la série de 1913, et le second renfermant le compte-rendu de la séance publique du mois de décembre dernier. Puisse l'exemple de nos membres qui ont pris la parole en cette réunion récente, inciter leurs collègues qui ont produit un travail l'année dernière en les mêmes circonstances, à suivre leur louable exemple.

Quoiqu'il en soit, cette situation ne peut en rien être attribuée au résultat de nos séances habituelles. Celles-ci ont toutes été tenues à la date réglementaire, leur ordre de jour n'a jamais manqué d'intérêt, et les membres se sont fait un devoir de toujours y assister en bon nombre.

Vous retrouverez dans nos publications le texte de la plupart des travaux exposés dans ces séances. C'est ainsi que nos Annales ont jusqu'ici reproduit le *Rapport sur le Congrès archéologique d'Angoulême* de M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck et l'étude de M. Geudens sur *La rue des Sœurs Noires, à Anvers*. Puis ont suivi les communications de M. Coninckx, sur *Les artistes malinois à l'étranger*; de M. Matthieu, sur *Les dignités du Chapitre de Sainte-Waudru à Mons*; de dom Berlière, O. S. B., sur *Les lettres des moines d'Afflighem aux Bénédictins de Saint-Maur*, et enfin de M. Donnet, sur *Une œuvre intime du sculpteur J. C. De Cock*.

D'autre part, dans le Bulletin vous retrouverez les notes de M. l'abbé Philippen, sur *Les peintres Stramot*; de M. Hasse sur *L'ancienne enceinte du XI<sup>e</sup> siècle à Anvers*, et de M. Donnet relative à *Un souvenir d'une visite des archiducs à la Monnaie d'Anvers*. Dans d'autres fascicules on a imprimé l'étude de M. Dilis, se rapportant à *Une cloche fondue en 1605 par Jean Grongnart de Mons pour compte de l'église Saint-Jacques à Anvers*, et une seconde du même auteur relative au *Caveau sépulcral de Rubens. Son ouverture en 1855*. Ailleurs a été inséré le texte de la communication de M. Stroobant, relatant la *Découverte d'une urne néolithique à Merxplas* et de M. Heins faisant connaître *Une construction de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle à Malines*. C'est dans les mêmes Bulletins qu'on pourra retrouver le discours prononcé par M. Soil de Moriamé, lors de son installation comme président, quand il traita des *Armes et Armures tournaisiennes. Contribution à l'histoire*

*des métiers d'art et à l'histoire militaire de Tournai du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.* Enfin, pour être complet, n'oublions pas de signaler la *Notice nécrologique de M. Augustin Thys*, par M. Geudens.

A ce sujet qu'il me soit permis d'adresser un appel à ceux de nos confrères qui ont bien voulu accepter la tâche de rédiger les notices nécrologiques des membres décédés. Celle du R. P. van den Gheyn S. J., par M. Van Ortroy, est à l'impression. Il est à souhaiter que les autres nous parviennent le plus tôt possible.

Notre dernière séance publique est encore trop récente pour que je doive longuement en souligner ici tout le succès. Vous vous rappellerez que le Gouverneur de la Province et le Bourgmestre de la Ville ont bien voulu l'honorer de leur présence, et qu'un public nombreux avait répondu à notre appel. Quatre orateurs ont pris la parole en cette circonstance.

M. le président Soil de Moriamé a montré les relations intimes existant entre *L'archéologie et le patriotisme*. M. le juge De Decker, à la suite d'un voyage en Terre Sainte, a fait part de *Iets over musea en laatste opdelvingen te Jerusalem*.

M. l'abbé Warichez a fourni de piquants et spirituels détails sur *Un épistolier du XII<sup>e</sup> siècle dans notre pays*. Enfin, M. Casier, qui avait présidé avec un succès que tous vous avez constaté, à *L'exposition de l'art ancien dans les Flandres*, en a décrit les principales richesses.

La presse unanimement s'est plu à rendre longuement et très favorablement compte de cette séance. Et à cette occasion je serais, j'en suis persuadé, votre interprète, en remerciant ici cordialement tous les organes locaux, de la grande complaisance dont ils font preuve en annonçant nos réunions, et de la manière si favorable dont ils en ont rendu compte.

En analysant plus haut les communications insérées dans nos Bulletins, je n'ai pas cité les *Comptes rendus analytiques des principales publications parvenues à notre bibliothèque*. Ceux-ci vous sont régulièrement soumis au cours de chacune de nos séances bi-mensuelles. Il vous sera facile de vous y reporter, si vous désirez vous rendre compte de la situation si prospère de notre bibliothèque.

Qu'il me suffise de vous rappeler, qu'au cours du dernier exer-

cice, diverses demandes d'échanges nouvelles nous ont été faites. Nous sommes à la suite de celles-ci entrés en relations régulières avec le Cercle archéologique d'Ath et de la région, la Société royale d'Archéologie d'Irlande à Dublin, la Washington University à Saint-Louis, la Schweizerische Gesellschaft für Urgeschichte à Solothurn et les Studi romani à Rome.

Une fois de plus, je me permettrai d'appeler votre attention sur le nombre considérable d'ouvrages qui nous sont envoyés en hommage par des savants du pays ou de l'étranger. Cette attention toute spontanée nous honore grandement; elle démontre péremptoirement, en quelle haute estime sont tenus nos travaux, et de quelle considération notre Compagnie est entourée dans tous les milieux scientifiques.

Je me résume, Messieurs: tant au point de vue de la marche de nos travaux, que de la situation de notre bibliothèque, je crois pouvoir conclure de ce rapide examen que la situation pendant l'année que nous clôturons aujourd'hui, nous donne entière satisfaction. Ce résultat si consolant nous le devons à ceux qui, avec une si réelle compétence, ont présidé à nos travaux; nous la devons aussi au zèle inlassable de tous nos membres. Notre actif de ce chef, au point de vue scientifique, a subi un nouvel accroissement qu'il nous appartient de jalousement conserver et, si possible, de faire encore fructifier davantage.

*Le Secrétaire et Bibliothécaire,*

FERNAND DONNET.

*Anvers, 1 février 1914.*

---

# Un vieux "portulan" hollandais du XVI<sup>e</sup> siècle

---

MESSIEURS,

En 1906, un ami de Gand, amateur de livres et d'objets rares, M. Speltinck, m'a prêté un vieux bouquin qui m'a paru, à cette époque, mériter un examen quelque peu approfondi.

La collection à laquelle appartient le livre curieux en question, m'a été rouverte récemment et j'ai pensé qu'il y avait lieu de reprendre l'étude que j'en fis naguère; en vous apportant le résultat de celle-ci, je crois qu'il pourra intéresser les habitants d'une ville essentiellement maritime.

Chose curieuse cependant, comme il s'agit d'un «portulan», c'est-à-dire d'une sorte de guide ou de manuel de la navigation sur les côtes de l'ouest de l'Europe, l'auteur ne pénètre jamais dans les terres; il s'arrête aux estuaires, quelquefois aborde à un port au fond d'un golfe, mais en ce qui concerne l'Escaut il ne va pas au delà de Flessingue.

Donc Anvers n'est pas cité en ces quelques pages jaunies et je suis au regret de ne pouvoir, en faisant la description de cette épave bibliographique, trouver matière à satisfaire votre curiosité en tant qu'Anversois.

Mais l'ouvrage a une portée ou plutôt une valeur archéologique assez grande pour que vous puissiez, je l'espère, ne pas trop regretter que notre grand port flamand n'y soit pas visé.

Il s'agit donc d'une sorte de « wegwijzer » du navigateur sur les côtes de la mer du Nord, et ensuite jusqu'aux rives du Tage, jusqu'à Lisbonne en revenant vers l'Angleterre. L'auteur est un certain « vermaerden Stuerman Goeyvaert Willemsen van Hollesloot » et son ouvrage, daté de 1588, à Harlingen, en Frise, y fut édité chez Pieter Jansen, ou du moins imprimé par celui-ci pour compte d'un éditeur, Cornelis Claesz.

En vérité, cet ouvrage est une réimpression, une nouvelle édition « verbeterende vermeerderd » et est ainsi amélioré, complété par des intéressés, voulant, après la mort du pilote célèbre qu'était ce Willemsen, que son travail d'exploration au long des côtes du Nord et des autres, puisse être au courant, à jour et toujours utile. Quand je revis entre mes mains ce travail curieux, j'eus l'inspiration de le montrer à un auteur averti, à Gand, de tout ce qui concerne la bibliographie flamande, M. Léonard Willems. Il se souvint de suite qu'il avait lu une étude se rapportant à notre livre de navigation et me procura la livraison où il en était question.

C'est ainsi que dans le N° 2 de l'année 1911, du *Tijdschrift voor boek- en bibliotheekwezen*, édité à Gand, mais aussi et principalement à la Haye, chez Martinus Nijhoff, il y a effectivement un article signé C. P. Burger, Junior, d'Amsterdam, qui signale une édition de cette : *Caerte van der Oost ende West Zee*, conservée à la bibliothèque de l'université d'Amsterdam ; mais elle est différente de celle que je décris ici.

En effet, au titre même, il y a des changements, d'autres caractères employés, et la date de cette édition manque.

L'exemplaire que j'ai sous la main est complet, relativement bien conservé, percé de taches d'humidité (il a certainement été en usage à bord d'un ou de plusieurs bateaux) et la couverture originale, en parchemin lui donne un aspect très intéressant.

Les dimensions du volume sont : 0.23 ½ c. de hauteur sur 0.17 ½ c. de largeur ; c'est donc un in-4°.

Au revers de la couverture souple, sont inscrits des renseignements qu'il ne faut pas négliger. Il y a d'abord un *ex libris* L. C. V. H. et la mention rarissime: vendu 161 florins en 1843 à Amsterdam. (Voir la reproduction de cette petite note, en tête de la 1<sup>re</sup> planche.) Je me suis enquis de la rareté de cet imprimé. Elle est réelle et j'ai pu, en 1906, grâce aux recherches de notre excellent confrère M. Paul Bergmans de la Bibliothèque de Gand, m'assurer que le British Museum de Londres lui-même ne le possède pas.

La page du titre est coloriée à la main, comme du reste la totalité des vignettes qui l'illustrent.

Au milieu de la page initiale du volume, une planche xylographique représentant une barque à trois mâts avec gaillard d'arrière, voguant sur la mer, est placée au-dessus de l'adresse de l'imprimeur-éditeur.

J'ai dit que l'édition est datée de 1588 et que c'est une « *van nieuw aen verbeteret en vermeerdert* », réimpression d'une « *Zee-caerte* », qu'un privilège du 15 mars 1566, donné à « *Franecker in Vriesland* » par ordonnance des députés des États de cette province, signée E. Isbrandi, recommande au public.

Suit une longue épître dédicatoire à ces hauts personnages que leur « *alderrootmoetigste dienaer ende onderdaen Pieter Jansz* », traite de: « *de Edele Erentveste hoochgeleerde, wyse vermoghende heeren ghedeputeerde staten van Vriesland* » et où le Janszoon explique les « *Autheurs* » de l'ouvrage et met celui-ci sous la protection des autorités précitées.

Suivent les vignettes, violemment enluminées, des sextants, des roses des vents, de la manière dont on fait le point, des cercles divisés en degrés, etc., vers l'Etoile polaire.

Puis, sans presque aucune transition, l'ancêtre hollandais de nos habiles pilotes modernes et que l'on dénomme célèbre, ainsi que les successeurs à la mise au point de ces éditions faites après sa mort, passent à la description des côtes du Nord de l'Europe.

Elle présente les particularités de Godtlandt, Coerlandt, Dantzich, les îles des côtes de la Baltique, Lubach, Schaghen, la Norwège et ses bords dentelés, Heligoland, les embouchures du Wezer, de l'Oder, etc.

Pour tous ces endroits, ces descripteurs donnent des vues sommaires de l'apparence, au milieu des vagues, des terres ou des villes et ports visibles à la côte que longe l'embarcation.

Ils donnent les tracés des rivages, avec les lignes de direction à suivre vers des tours, des maisons, des arbres même, que le navigateur découvre au loin, comme points fixes.

Les approches de la côte du Nord de la Hollande, de la Mer du Zuyderzee sont ensuite examinées en détail, et nous trouvons, à ce moment, une intéressante carte de l'entrée de cette vaste mer intérieure; Harlingen, d'une part, et Enckhuizen de l'autre, qui devaient être spécialement familières aux auteurs de l'ouvrage, sont les points extrêmes de cette planche.

Disons de suite qu'un texte serré, en caractères gothiques, et où les *item* se suivent rapidement, de ligne en ligne, mettent le navigateur qui consulte l'ouvrage, en situation de se diriger, avec une facilité relative, vers tel ou tel point de la côte.

On lui dit comment il peut éviter les bancs et les autres écueils. Ce texte accompagne et relie les unes aux autres les diverses cartes qui occupent chacune une page, quelquefois deux.

Nous arrivons ainsi, avec notre savant «*stuerman*» en vue de côtes qui nous sont familières et quand il aura, en passant, signalé les difficultés d'accès des embouchures des fleuves Meuse et Rhin qui se situent à la côte des Pays-Bas, qu'il aura mis le marin en garde contre des hauts fonds dangereux, s'il veut entrer dans des estuaires comme celui de Veere, il nous donnera maintenant une double page de la Zélande ou plutôt de l'île de Walcheren.

Au milieu de celle-ci une vue de Middelbourg sert de point de repère.

Sur cette île circulaire, on remarque les Oost-Cappellen, Souburgh, West-Cappellen, Soutland, Vlissinghen, qui en occupent les bords.

Je vous ai dit que le navigateur-pilote ne pénètre pas dans l'Escaut, ni ne s'occupe d'Anvers.

Nous voici, l'embouchure du Fleuve passée, devant la côte belge et de la Flandre Zélandaise.

La partie qui longe le large Escaut de cette Walcheren donnée

précédemment en détail, est reprise une seconde fois sur la planche que nos examinons.

C'est celle où nous trouvons la mention dans le texte, de Clocken, disparu semble-t-il, puis de Knocke, du Zwyn qui le touche, des Wielingen, de Heyst, de Blanckenberghe, etc.

Il y a là, dans le volume, de nombreuses pages où nous avons choisi, pour que le lecteur ait une idée du savoureux langage de «l'Authœur», les quelques intéressants renseignements que voici.

Emaillés, à chaque ligne des *Item* dont j'ai parlé, voici comment les textes que nous copions en une minime partie, parlent de notre littoral près de Blanckenberghe. «Item die tooren van Wenduynen compt in gloy by O. een hooghe witte duyn als ghy recht in de Wielinghen zyt; dan leyt Wenduynen z.z.w. van u daer omtrent.

Item houdt dat Steenhuys op een vadem by westen aen de vierboed van Blanckenbergh tot dat ghy vry binnen dat vlack voorgadt zyt; die toren van Blanckenbergh recht over die vierboed dan zy dy noch by W. die banck die voor Blanckenbergh leyt, etc.»

Nous sommes donc ainsi arrivés à la page de volume, où, sur une double feuille, le dessin nous est donné d'une partie nouvelle de notre littoral actuel, avoisinant, comme notre examen l'a constaté, les côtes de Walcheren, au Midi.

Là, une assez grande complication de lignes se croisant, indique aux marins comment ils peuvent connaître et éviter les grands bancs de l'estuaire fluvial.

Ces mêmes difficultés peuvent être contournées par eux, en suivant les instructions du texte et les formes dessinées des hauts-fonds, dont les dimensions et les profondeurs sont marquées jusqu'en face de Calais.

Plus loin, quittant la côte de Flandre «Vlaenderens zijde», où il a reconnu Oostende, Niepoort, Broers, qui est certainement l'abbaye des *Frères* des dunes, Duynkerck et Grevelingen, où il signale, dans le lointain, le Casselenbarch et sa haute silhouette, le navigateur dirige sa barque vers la Normandie, la Bretagne, les autres parties de la côte de France, et finalement arrive vers celle de Portugal où il nous indique les moyens d'aborder au port de Lisbonne.

Remarquons que tous les noms sont en flamand ou plutôt en néerlandais et que, par conséquent, des villes comme Bordeaux, Calix, Lisseboen, Heyssant pour Ouessant, Garnzee que nous allons rencontrer plus loin, au retour, pour Guernesey, sont de nature à troubler notre mémoire des noms de villes au premier abord.

Le pilote revient donc des côtes méridionales de l'Atlantique, et, aux caprices du vent, il signale bientôt les approches de l'Angleterre et de l'Irlande, et là, il passe devant Pleymuyden, Poortland, etc., tels aussi les îles comme Wicht, et il termine sa course devant Doveren et Santwyck, en face des Calis cliffs.

Son œuvre de navigation prudente et sûre, que le livre a facilité, a son terme enfin au bout d'une traversée de la Mer du Nord ; quittant la côte britannique, il revient vers celle de Nord de l'Allemagne où débuta sa croisière.

Le bouquin au parfum si étrange de vieille littérature flamande, est en état suffisant de conservation ; seulement, presque toutes les pages en sont maculées de tâches d'humidité. Elle y a laissé des traces plus ou moins profondes et à raccorni aussi la très simple et primitive couverture de peau.

Il semble bien que ce livre fut le compagnon fidèle de maint navigateur et qu'il vit la mer et ses dangers.

La détérioration que lui ont fait subir les eaux salées paraît être une preuve de sa longue carrière utile, et notre esprit l'a suivi, pendant les dites périodes où il fut aux mains de rudes marins, calleuses et tremblantes, et l'aura vu apportant à ceux-ci, par les images naïves, par son texte concis qu'il fallait lire rapidement en de certaines occurrences, un réconfort et une tutélaire suite de bon conseils.

Revenons un instant à ce genre de « boeken van Stuerlyuden » et disons qu'un de nos amis de Gand, l'avocat Dervaux, un amateur émérite de navigation, nous ayant entendu parler de l'ouvrage que nous avons analysé, nous dit que lui aussi connaît un ouvrage semblable : je ne sais si celui-là est rare ou inconnu, mais le simple signalement que j'en donne d'après la description que mon concitoyen m'en a bien voulu fournir, suffira pour montrer que ce genre de « Manuel du pilote côtier » a souvent été publié. Les

Hollandais appellent actuellement ces livres, des « Zeemans gids », les Anglais, des « Sea Coats book ».

A la sommaire description que j'ai eu l'honneur de vous donner sur celui de ces ouvrages qui remonte à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, il conviendra que quelques planches soient jointes et je me propose de publier celles qui intéressent nos nationaux, c'est-à-dire celles qui concernent le littoral belge depuis l'embouchure de l'Escaut jusqu'à Calais et Gravelines. Ces fragments seront suffisants pour donner une idée des moyens primitifs avec lesquels les anciens marins devaient pouvoir se tirer d'affaire en leurs équipées.

A. HEINS.

---

Notes concernant quelques lignes explicatives imprimées sur l'original décrit :

A chaque emplacement marqué d'une lettre, en nos reproductions, il est question d'une ville ou autre lieu ;

en A, de Middelburch, en B, d'un Siekhuys, en C, d'Ardenburch, en D, d'un Knock, en E, de Westcappellen et du Doorloop, en F, des Rassen, en G, du Woesterbanck, en H, du Doorloop, en I, du Doorloop (voir *Pl. I*) ; pour la *Pl. II*, en J, de Heyst, en K, de Blanckenburgh et des Wielingen, en L, de Terdoest, en M, d'une steenhuis, en N, des Wielingen ; *Pl. III*, en O, d'une église sans tour, en P, de Middelkerk et de Nieuport, en Q, de Nieuport, en R, du banc devant Ostende ; et enfin sur la *Pl. IV*, à la lettre S, on parle des Broers, ou Frères, donc de l'abbaye des Dunes, en T, du Mont-Cassel, en U, de la rivière vers Saint-Omer, en V, de Dunkerque, ainsi qu'en X, et Y, et en W, des cliffs de Calais.

---

M. Emile Van Heurck, signataire de la lettre qui suit, a bien voulu nous y donner quelques renseignements sur un travail analogue à celui qui est décrit ici.

Anvers, le 2 février 1914.

CHER MONSIEUR ET HONORÉ COLLÈGUE,

Le livre n'existe pas à la bibliothèque du Musée Plantin, mais j'y ai trouvé un ouvrage analogue, antérieur au vôtre, in-4<sup>o</sup>, avec de superbes planches à pleines pages gravées en taille-douce. Voici son titre :

*Amstebredamsche Zee-caerten niet sonder excessive onkosten der selver stede | met grooter neersticheyt ende moeyten | der Zeevarentenbesten | nieuvelick by een vergadert door Aelbert Haeyen.*

*Tot Leyden, bij Christoffel Plantyn | voor Aelbert Haeyen van Amsterdam. MDLXXXV.*

J'appelle votre attention sur un important article publié par Burger dans *Het Boek* (antérieurement *Boek en Bibliotheek wezen*) [Gand, Herckenrath], 15 avril 1913. Burger orthographie le nom de votre auteur comme suit :  
GOVAERT WILLEMSZ. VAN HOLLESLOOT.

S'il vous plaît d'écrire à M Burger, vous pourriez le faire sous mes auspices; mais il est probable que notre éminent confrère M. Paul Bergmans le connaît mieux que moi et que sa recommandation sera précieuse.

Je demanderai demain à mes amis de la Grande Bibliothèque s'ils ont un ouvrage analogue dans leurs rayons.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

EMILE VAN HEURCK.

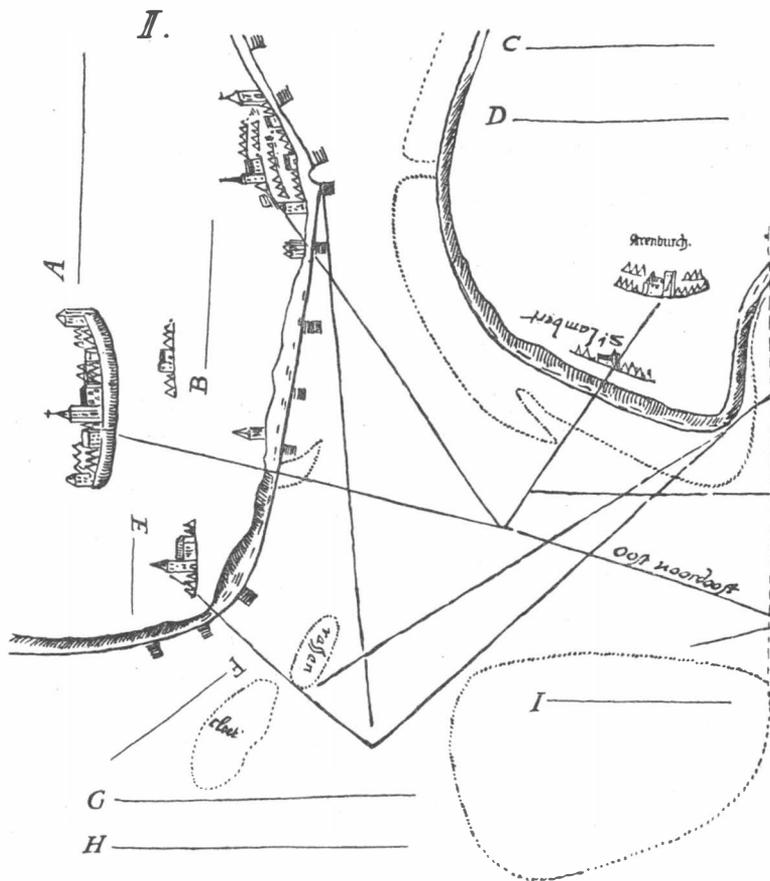
Il n'est peut-être pas sans intérêt de vous signaler qu'on retrouve sur le titre de l'ouvrage du Musée Plantin une représentation de vaisseau comme sur le vôtre et que dans *ma* collection de bois j'ai une *gravure pareille* — ou presque — à celle figurant sur l'exemplaire Plantin.

---

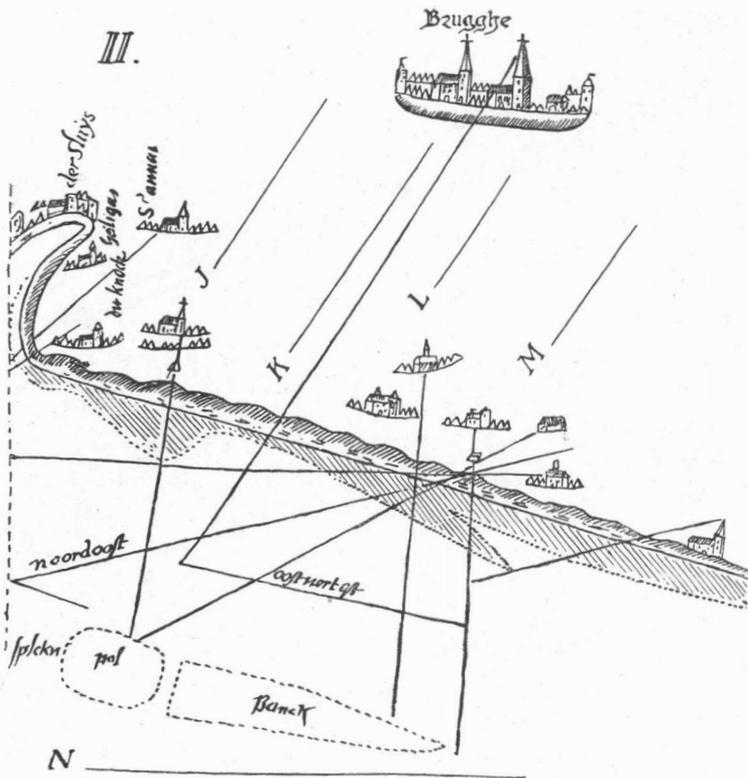
Remarquer que l'ouvrage dont parle M. Van Heurck est daté 1585 et que celui de notre pilote hollandais pourrait être antérieur, puisqu'il s'agit d'une *réimpression* en 1588. (Voir p. 31).

A. H.

Le Liber. G. V. H.  
 Navissime rendu 161 florins en 1843 à Amsterdam

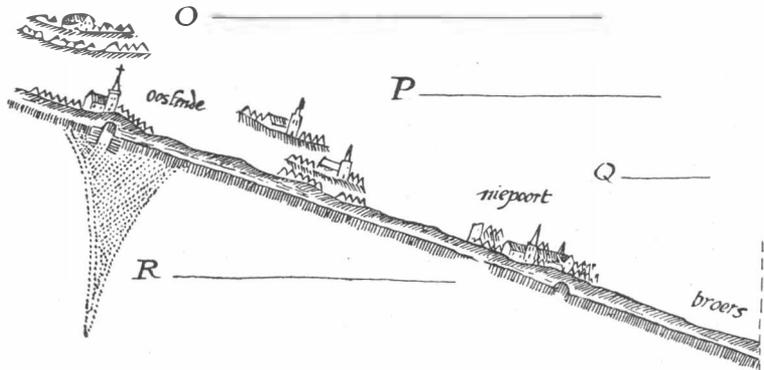


EMBOUCHURE DE L'ESCAUT.

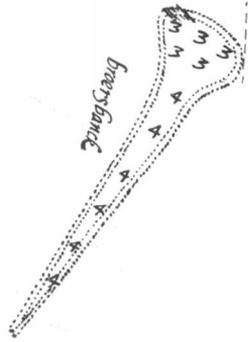


CÔTE DE FLANDRE VERS KNOCKE, ETC.

III.

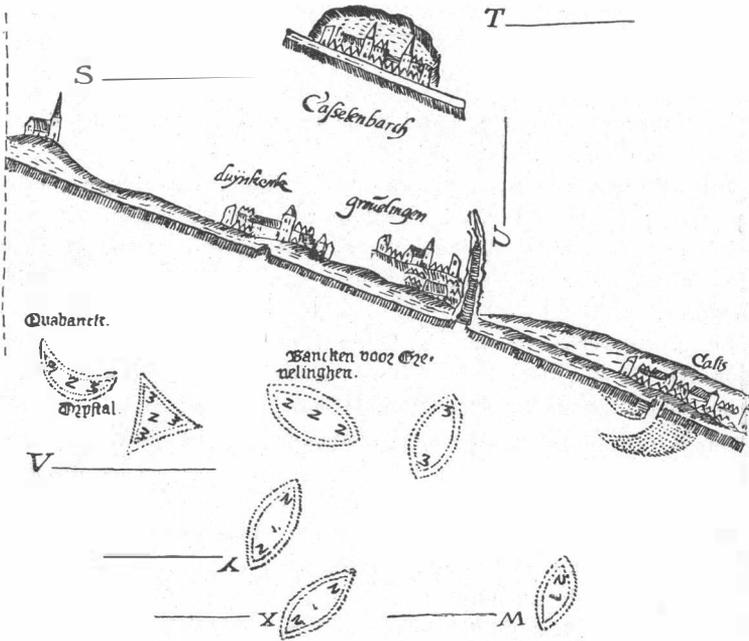


Wlaenderen syde.



CÔTE DE FLANDRE VERS OSTENDE ET NIEUPOORT.

IV.



CÔTE DE FLANDRE JUSQU'A CALAIS (AU FOND LE MONT-CASSEL).

## SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 1 FÉVRIER 1914

---

La séance est ouverte à 1 1/2 heure, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*.

Sont présents : MM. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, *vice-président* ; Fernand Donnet, *secrétaire* ; Casier, Stroobant, Dr Van Doorslaer, Bergmans, Kintsschots, Saintenoy, Willemsen, président Blomme, van der Ouderaa, chanoine van den Gheyn et Hulin, membres.

Le procès-verbal de la séance du 12 octobre 1913 est lu et approuvé. Il y a lieu de choisir six conseillers pour composer la série dont le mandat échoit aujourd'hui. Les cinq conseillers sortants, MM. le président Blomme, L. Blomme, Soil de Moriamé, baron de Borrekens et chanoine van den Gheyn sont réélus par acclamation.

Pour remplacer le baron de Vinck de Winnezeele, il est procédé à un premier scrutin et à un ballottage, à la suite desquels M. Willemsen est élu et proclamé conseiller.

Deux places de membres titulaires sont vacantes par suite du décès de MM. Chauvin et baron de Vinck de Winnezeele.

Huit candidatures de membre correspondant regnicole sont régulièrement présentées.

Pour remplacer éventuellement en cette qualité, les deux membres qui seront promus titulaires, sont présentées neuf candidatures qui seront discutées dans la prochaine séance.

Sont ensuite proclamés membres correspondants étrangers : MM. Emile Theodor, conservateur du musée de Lille et F. A. Frederiks, architecte à La Haye.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Geudens qui, en pré-

sence de la situation financière de l'Académie, croit devoir donner sa démission de trésorier et de membre. Celle-ci ne peut être acceptée. On tâchera de s'entendre avec M. Geudens pour trouver les moyens de remédier à la situation dont il se plaint.

La séance est levée à 2 heures.

*Le Secrétaire,*  
FERNAND DONNET.

*Le Président,*  
E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

---

### SÉANCE DU 1 FÉVRIER 1914

---

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*:

Sont présents: MM. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, *vice-président*; Fernand Donnet, *secrétaire*; Casier, Stroobant, D<sup>r</sup> Van Doorslaer, Bergmans, Kintsschots, Saintenoy, président Blomme, Van der Ouderaa, chanoine van den Gheyn, Hulin, membres titulaires.

MM. Hasse, Heins, Paris, Dilis, abbé Warichez, Van Heurck, membres correspondants regnicoles.

M. le baron de Borchgrave, membre honoraire regnicole.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. De Ceuleneer, Matthieu, Comhaire, chanoine van Caster, dom Berlière O. S. B., membres titulaires; Coninckx, Destrée, membres correspondants regnicoles.

Le procès-verbal de la séance du 12 octobre 1913 est approuvé.

Le président donne lecture du télégramme que le Roi a bien voulu adresser à l'Académie, à la suite de celui qui avait été adressé à Sa Majesté au cours du banquet du mois de décembre dernier.

Il annonce le décès de M. le baron de Vinck de Winnezele, et de M. Chauvin, membres titulaires, ainsi que de M. Travers, membre correspondant étranger. Il se fait l'interprète des sentiments de tous, pour exprimer les regrets profonds que ces décès causent à l'Académie,

M. Donnet est chargé de rédiger la biographie du baron de Vinck de Winnezele, M. Bergmans celle de M. Chauvin et M. Soil de Moriamé celle de M. Travers.

Il est donné lecture de lettres de MM. Cuvelier, Durand-Gréville, comte Durrieu, Serbat, Gisbert Brom, qui remercient pour leur nomination.

Mme Chauvin remercie également pour les condoléances qui lui ont été adressées à l'occasion du décès de son mari.

Il est encore donné connaissance de la liste des prix institués par la Koninklijke Vlaamsche Academie, et du programme du 19<sup>e</sup> congrès des Américanistes. Pris pour notification.

Est également communiquée une lettre du Dr Guilling, demandant des renseignements au sujet de moissonneuses gauloises.

M. Donnet donne lecture du rapport annuel qu'il a rédigé en qualité de secrétaire et de bibliothécaire. Le président communique le rapport du trésorier M. Geudens. Ces documents seront insérés au Bulletin.

M. Soil de Moriamé, après avoir adressé ses remerciements aux membres, cède le fauteuil de la présidence à M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck. Celui-ci se fait l'écho de l'assemblée pour remercier M. Soil de Moriamé de la manière si brillante dont il a rempli son mandat. Il lui présente aussi, au nom de la Compagnie, les félicitations et les vœux de tous à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de son entrée dans la magistrature tournaïsiennne.

M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck donne ensuite lecture de son étude relative au livre de raison de Jeanne de Busleyden. Cette étude paraîtra dans le Bulletin.

M. Heins communique et commente un vieux bouquin hollandais du xvi<sup>e</sup> siècle, manuel de navigation sur les côtes ouest de l'Europe. Sa note sera également réservée au Bulletin.

M. Hasse fournit des renseignements au sujet de diverses découvertes d'objets anciens récemment faites à Anvers.

M. l'abbé Warichez développant la communication faite en séance publique, résume un travail important sur Etienne de Tournai et les pouvoirs politiques en Flandre. Il est décidé de faire paraître ce travail dans les Annales.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste et le compte rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque. Ces pièces seront imprimées dans le Bulletin.

M. Donnet soumet une photographie du beau maître-hôtel de l'église de Broechem dont la démolition vient d'être décidée. Les membres, à l'unanimité, décident d'envoyer une lettre au Ministre des Sciences et des Arts pour protester contre cet acte de vandalisme. Il est également décidé d'attirer l'attention des autorités sur la manière brutale dont récemment une partie des bailles de Malines a été enlevée et déposée sans soin sur la voie publique.

M. Saintenoy propose de tenir prochainement une séance à Bruxelles. Cette proposition sera portée à l'ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est levée à 5 heures.

*Le Secrétaire,*  
FERNAND DONNET.

*Le Président,*  
V<sup>te</sup> DE GHELLINCK VAERNEWYCK.

---

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque, pendant  
les mois de Février et Mars 1914

---

**1° HOMMAGES D'AUTEURS**

T. DE DECKER. Iets over musea en de laatste opdelvingen te Jerusalem  
EDM. GEUDENS. Vorstelijke rouwstaatsies in de cathedraal van Antwerpen.

J. WARICHEZ. Un épistolier du XII<sup>e</sup> siècle dans notre pays.

EMILE VAN HEURCK. A propos de sainte Gertrude.

Id. Sint Gummarus.

PLACIDE LEFÈVRE O. S. N. Les relations d'un fondateur bruxellois avec  
l'abbaye d'Averbode au XV<sup>e</sup> siècle.

F. VAN ORTROY. Le père Joseph-Marie-Martin van den Gheyn S. J.

D<sup>r</sup> F. ARENTZ. The antediluvian man. The caster island or Waihu.

- FERNAND DONNET. Inventaire des objets d'art conservés dans les établissements publics de la Province d'Anvers. VII.
- H. DELANNOY. Les musées préhistoriques de Copenhague et de Stockholm.
- JOSEPH CASIER. L'exposition retrospective de l'art ancien dans les Flandres.
- Kanunnik JANSEN. Het Kapittel van Sint-Pieterskerk te Turnhout en zijne statuten van het jaar 1634.

---

## 2° ÉCHANGES

- BRUXELLES. Les missions belges de la Compagnie de Jésus.  
Bulletin mensuel. 16<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 2 et 3.
- ID. Académie royale de Belgique.  
Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts. 1913. N<sup>os</sup> 9-10-11.  
Biographie nationale. Tome XXI. 2<sup>e</sup> fasc.
- ID. Académie royale de médecine de Belgique.  
Bulletin IV<sup>e</sup> série. Tome XXVII. N<sup>os</sup> 10-11. Tome XXVIII. N<sup>o</sup> 1.
- ID. Société royale d'archéologie.  
Annales. Tome XXVII. Livr. 2.
- ID. Société royale belge de géographie.  
Bulletin. 37<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 6.
- ID. Commissions royales d'art et d'archéologie.  
Bulletin. 52<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 9.
- ID. Société royale de numismatique.  
Revue belge de numismatique. 70<sup>e</sup> année. 2<sup>e</sup> livr.
- GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie.  
Verslagen en mededeelingen. December 1913 en Januari-Februari 1914.

- TIRLEMONT. Geschied- en Oudheidkundige kring Hageland.  
Gedenkschriften. 1912. 1<sup>e</sup> afl.
- LIÈGE. Institut archéologique liégeois.  
Chronique archéologique. 9<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 1, 2 et 3.
- Id. Wallonia.  
XXIII<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 1, 2 et 3.
- ENGHIEN. Cercle archéologique.  
Annales. Tome VII. 4<sup>e</sup> livr.
- LIÈGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.  
Leodium. 13<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 2.
- HASSELT. L'ancien pays de Looz.  
17<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 7-8-9-10.
- CHARLEROI. Société paléontologique et archéologique.  
Documents et rapports. Tome XXXIV.
- BRUGES. Société d'émulation.  
Annales. Tome LXIV. 1<sup>r</sup> fasc.
- ISEGHEM. Neerlandia franciscana.  
Vol. I. N<sup>o</sup> 1.
- TURNHOUT. Taxandria.  
1913. N<sup>r</sup> 4.
- MAESTRICHT. Société historique et archéologique dans le Limbourg.  
Publications. Tome XXIX.
- LA HAYE. Genealogisch heraldisch genootschap «De Nederlandsche Leeuw». Maandblad. XXXII<sup>e</sup> jaarg. N<sup>rs</sup> 2 en 3.
- BERGEN-OP-ZOOM. Tijdschrift voor Noordbrabantsche geschiedenis en volkskunde. Taxandria. XXI<sup>e</sup> jaarg. 1<sup>e</sup> afl.
- PARIS Polybiblion.  
Partie littéraire. Tome CXXX. 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> livr.  
Partie technique. Tome CXXXII. 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> livr.
- Id. Société de Saint-Jean.  
Notes d'art et d'archéologie. 26<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 1 et 2.
- Id. Société française d'Archéologie.  
Bulletin monumental. Vol. LXXVII. N<sup>os</sup> 5-6.
- Id. Les marches de l'Est.  
5<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 10-11.
- Id. Institut Catholique.  
Bulletin 2<sup>e</sup> série. 5<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 2.

- MONTAUBAN. Société archéologique de Tarn-et-Garonne.  
Bulletin archéologique, historique et artistique.  
Tome XLI. 1<sup>r</sup> trim.
- PÉRIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.  
Bulletin. Tome XLI. 1<sup>e</sup> livr.
- POITIERS. Société des Antiquaires de l'Ouest.  
Bulletins. 3<sup>e</sup> série. Tome III. N<sup>os</sup> 3-4.
- MONTPELLIER. Académie des sciences et lettres.  
Bulletin mensuel. 1914. N<sup>os</sup> 1-3.
- HEIDELBERG. Historisch philosophischen vereine.  
Neue Heidelberger jahrbücher. Band XVIII. Heft 1.
- TRÈVES. Gesellschaft für nützliche forschungen.  
Römisch-Germanisches korrespondenzblatt. Jahrg. VI.
- MUNICH. Historische verein von Oberbayern.  
Oberbayerisches archiev für vaterländische geschichte.  
58 band. 3-4 heft.
- STRASBOURG. Gesellschaft zur förderung der wissenshaften, des  
ackerbaues und der künste im Unter-Elsass.  
Monatsbericht. XLVII band. Heft N<sup>r</sup> 6.
- DUBLIN. Royal irisch Academy.  
Proceedings. Vol. XXXII. Sect. C. N<sup>os</sup> 5, 6, 7, 8, 9.
- ID. Royal Society of antiquaries of Ireland.  
Journal. Vol. XLIII. Part IV.
- ROME. Studi romani. Rivista di archeologia e storia.  
Anno I. Fasc. VI. Anno II. Fasc. I.
- ID. R. Accademia dei Lincei.  
Notizie degli scavi di antichita. Vol. X. fasc. 5, 6 et 7.
- TURIN. Societa piemontese di archeologia e belle arti.  
Atti. Vol. VIII. Fasc. 2.
- CATANÈ. Societa di storia patria per la Sicilia orientale. Archivio  
storico. Anno XI. Fascicolo I.
- PALMA. Societat arqueologica Luliana.  
Bolleti. Janer et Febrer de 1914.
- MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos.  
Anno XVIII. Enero-Febrero 1914.
- GRAZ. Historischer verein für Steiermark.

Zeitschrift. XI jahrg. 3 & 4 heft.

Beitrage zur erforschung steirischer geschichte. XXXVII-XL jahrg.

AGRAM. Kr. Hrvatsko-Slavonsko-dalmatinskoga-zemaljskoga arkiva.

Vjesnik. God. XV. Sv. 4.

HERMANNSTADT. Siebenbürgische verein für naturwissenschaften. Verhandlungen und mitteilungen. LXIII band. Heft 1-6.

GENÈVE. Société d'histoire et d'archéologie.

Bulletin. Tome III. Livr. 8.

COPENHAGUE. Société royale des Antiquaires du Nord. Mémoires. 1913.

UPSALA. Kungl. universitetets bibliotek.

Urkunder rörande Stockholms historia. IV.

BATAVIA. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.

Oudheidkundige dienst in Nederlandsch Indië. Oudheidkundig verslag 1913. 4<sup>e</sup> kwartaal.

Verhandelingen. Deel LX. 2<sup>e</sup> stuk.

NEW-HAVEN. Connecticut Academy of arts and sciences.

Transactions. Vol. 18. P. 209-224.

CAMBRIDGE. Peabody museum of American archaeology and ethnology. Harvard University.

47<sup>th</sup> report.

MONTREAL. Antiquarian and numismatic Society.

The Canadian antiquarian and numismatic journal.

Vol. XI. N<sup>o</sup> 1.

CALCUTTA. Archaeological survey of India. Eastern circle.

Annual report. 1912-1913.

ALLAHABAD. Superintendent, muhammadian and british monuments.

Northern circle. Annual progress report 1912-1913.

RANGOON. Original inscriptions collected by King Bodawpaya in upper Burma.

**CATALOGUES ET JOURNAUX**

- PARIS. Tribune musicale.  
Revue latine. N° 3.
- LEIPZIG. Karl. W. Hiersemann.  
Katalog 430. Exploratoren.
- OSNABRÜCK. Ferdinand Schönigh.  
Niederlande, Belgien-Luxemburg. Katalog N° 155.  
Catalogue N° 156. Grossbritannien.
- LA HAYE. Martinus Nyhoff.  
A list of books on archaeology.
- ANVERS. Librairie J. Peeters.  
La bibliographie mensuelle. 9<sup>e</sup> année. N° 82.
- BERLIN. Mayer & Müller.  
Katalog 284. Klassische philologie.
- LEIPZIG. Gustav Fock.  
Werken kunstgeschichtlichen und kunstarchäologischen.
- LEIPZIG. Rudolph Hönsch.  
Katalog 8. Geschichte. Kunst. Folklore, etc.
- NAPLES. Libreria Detken & Rocholl.  
Catalogus librorum antiquorum.
- PARIS. Dorbon aîné.  
Catalogue N° 180.
- LONDRES. The broadway house.  
Spring list of new and recent publications.
-

Compte rendu analytique des principales publications parvenues  
à la bibliothèque  
pendant les mois de Février et Mars 1914

---

MESSIEURS,

Dans un travail qui date déjà de bon nombre d'années, M. le comte Goblet d'Alviella, avait étudié les « Antécédents figurés du Perron ». Dans le perron liegeois il retrouvait la colonne d'origine germanique et païenne, la pomme de pin due à une influence gallo-romaine, la croix qu'y apposèrent les générations chrétiennes, les lions et la couronne datant de la féodalité, le groupe des trois grâces qu'y appliqua le xvii<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui il croit pouvoir y ajouter un élément nouveau, la base ou socle sur lequel repose la colonne et qui ne constituerait que le souvenir des anciennes pierres de justice, servant à indiquer aux temps jadis l'emplacement où les titulaires des juridictions locales rendaient la justice. Le premier travail avait suscité des contradictions. Dans sa nouvelle étude, que publie l'Académie royale de Belgique, dans son « Bulletin de la classe des lettres » (1913, n<sup>o</sup> 11), M. le comte Goblet d'Alviella y répond longuement. Pour étayer ses théories il étudie tous les perrons anciens qui sont parvenus plus ou moins intacts jusqu'à nous; des reproductions nous les font encore mieux connaître. Il s'attache aussi aux figurations anciennes, surtout à celles que la numismatique et la sigillographie a consacrées. Cette revue rétrospective le confirme dans ses conclusions premières, et en terminant son nouveau travail sur *les Perrons de la Wallonie et les Market Crosses de l'Ecosse*, il affirme encore une fois, qu'il faut voir dans le perron une figure consacrée par le temps, à laquelle chaque époque a apporté sa contribution, mais dont la signification a varié suivant l'esprit ou les idées successives de

ceux qui, à travers les siècles, les interprétaient et les identifiaient.

Archiviste de la cathédrale d'Anvers, notre confrère M. Geudens a mis à contribution le riche dépôt confié à ses soins pour en extraire les indications qui lui ont permis de rédiger une étude sur les *Vorstelijke rouwstaatsies in de cathedraal van Antwerpen*. Il nous fournit ainsi d'amples renseignements sur les funérailles princières qui furent célébrées dans la cathédrale d'Anvers, et indique dans quelles proportions l'autorité communale y participa. Les premières cérémonies funéraires dont il parle furent organisées lors du décès des archiducs, en 1621 et 1634; les dernières en 1792, lors de celui de l'empereur Léopold II. En annexe on trouvera les conditions détaillées de la fondation faite en faveur du Chapitre par Albert et Isabelle. En échange d'obligations religieuses, les archiducs lui firent don de propriétés sises dans la Flandre Zélandaise.

Fort pratique est l'étude archéologique que vient de consacrer notre confrère M. le chanoine R. Maere à l'autel chrétien. Après avoir clairement exposé quel était, dès le début de l'Église, le concept de l'autel et prouvé que tout en constituant une pierre de sacrifice et la table du repas eucharistique, il évoque également l'idée d'une tombe, en quelques lignes notre confrère en décrit successivement les diverses parties et fait connaître les transformations qu'il subit au cours des siècles. Cette notice succincte résume parfaitement l'histoire artistique du plus important des meubles de nos églises; il peut servir de guide sûr pour ceux qui désirent en connaître les multiples transformations ou voudraient avec certitude pouvoir identifier les exemplaires qu'ils seraient appelés à étudier.

C'est toujours dans le domaine du folklore que notre confrère M. Van Heurck puise le sujet de ses études. Dans cet ordre d'idées, il vient de faire publier deux courtes communications qu'il a consacrées à *sainte Gertrude* et à *saint Gommaire*. Dans la première, il fait connaître les particularités les plus caractéristiques du culte rendu dans nos provinces à la sainte abbesse de Nivelles. Il en étudie des anciennes images et principalement les

drapelets de pèlerinage qui rappelaient son souvenir à Wetteren et à Santvliet. Interprétant un des détails iconographiques qui montre des souris grimpant sur la crosse de l'abbesse, il croit y voir le résultat d'une déformation graphique et morale. Les souris seraient des démons qui, peu à peu, ont perdu leur forme primitive, et c'est à la suite de cette erreur que la sainte aurait été invoquée contre les ravages causés par ces rongeurs. Dans sa seconde étude, consacrée à saint Gommaire, il récapitule les faits principaux de la vie du patron de Lierre. Décrivant certaines circonstances légendaires, dont les hagiographes anciens se sont plus à orner sa biographie, il croit pouvoir y découvrir une persistance de faits puisés dans les religions antérieures au christianisme. Quelques reproductions caractéristiques illustrent cette notice.

La dernière livraison de la « Revue belge de numismatique » (70<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> livraison), nous apporte une série de travaux sur lesquels je crois devoir appeler votre attention. Notre confrère M. Visart de Bocarmé en décrivant *Les jetons de la chambre des courtiers et de la chambre de commerce de Bruges*, fournit d'intéressantes indications au sujet de ces institutions économiques. Les courtiers brugeois sont déjà mentionnés dans une charte de 1240 ; ils possédaient d'importants privilèges qui leur furent confirmés au xiv<sup>e</sup> et au xv<sup>e</sup> siècle. Jouissant d'un monopole exclusif, ils étaient constitués en corporation, régie par un doyen et des jurés. A leur local du Vlamynedam, étaient joints un aisi'e et une chapelle, dans laquelle ils jouissaient du droit de sépulture. La corporation des courtiers brugeois avait suivi les vicissitudes du commerce local. Comme lui, elle avait grandement périclité quand, en 1665, elle fut transformée en chambre de négoce et de commerce et corporation privilégiée des courtiers, pour devenir, deux ans plus tard, presque exclusivement chambre de commerce. Celle-ci, après diverses modifications, resta en activité jusqu'au milieu du xix<sup>e</sup> siècle.

Cette étude doit encore être complétée en même temps que celle que M. Alphonse de Witte consacre à *Jean van Hattem, graveur bruxellois de monnaies et de jetons*.

De très brèves mentions insérées dans les divers recueils biogra-

phiques, fournissaient seules jusqu'ici quelques maigres détails sur la personnalité et les œuvres de ce graveur. M. de Witte, par contre, reconstitue toute son existence et dresse le bilan de son activité artistique. Appartenant à une famille bruxelloise, Jean van Hattem vit le jour dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Dès 1672, il était commissionné comme graveur particulier de la Monnaie de Bruxelles et peu après fut nommé graveur général des Monnaies de Sa Majesté dans les Pays de Par deçà. Il mourut en 1691. Son œuvre est considérable. Non seulement il grava les coins de nombreuses pièces d'or, d'argent et de cuivre, mais il fut aussi l'auteur de quantité de jetons.

Enfin, M. Tourneur consacre une étude aux relations qui existèrent entre *Jean Second et les Busleyden*. Fils du président du grand Conseil de Malines, Jean Second, poète et graveur de médailles, mêlé activement au mouvement artistique florissant de cette époque, devait naturellement entrer en relation avec les Busleyden, qui non seulement appartenaient à une famille remarquable par son origine et son opulence, mais qui, eux aussi, s'intéressaient grandement à toutes les manifestations intellectuelles et artistiques. Ce fut, on s'en souvient, Jérôme de Busleyden qui fit ériger à Malines le somptueux hôtel que décorent de remarquables peintures murales, en partie existant encore aujourd'hui. D'autre part, Gilles de Busleyden avait réuni de précieuses collections d'objets antiques; il était en rapports suivis avec les humanistes. Son fils Nicolas était poète et musicien. C'est de ce dernier dont Jean Second a perpétué le souvenir en lui consacrant une admirable médaille. Il fit aussi, dans les mêmes conditions, le portrait de Gilles de Busleyden le jeune. Les pièces de vers que Jean Second adressa en outre aux Busleyden, ses amis et ses protecteurs, complètent le cadre si artistique dans lequel se meuvent ces personnalités intéressantes si intimement mêlées au mouvement intellectuel qui se développait au XVI<sup>e</sup> siècle dans nos provinces.

5 avril 1911.

FERNAND DONNET.

---

# Gustave Hagemans

1830 - 1908

---

Quelques-uns des membres de l'Académie — il avait voulu à ses funérailles, le plus de simplicité possible, le calme serein d'une intimité absolue — accompagnèrent la dépouille funèbre de notre ancien président Gustave Hagemans, décédé le 17 janvier 1908, au champ de repos.

Mais à l'annonce de sa disparition, l'Académie a voulu qu'une biographie consacrat dans ses publications le souvenir des services que nous a rendus cet homme de mérite, trois fois notre président en 1867, en 1871 et en 1876 et qui fut en sa qualité de *primus inter pares* président du premier congrès international d'Archéologie, ouvert, à Anvers, le 25 août 1867.

Sa mémoire se conservait raréfiée parmi nous, car sa collaboration si active de 1864 à 1876, s'était faite plus rare jusqu'en 1878, pour disparaître totalement en 1884.

Ses devoirs de la vie politique — il eut longtemps un mandat à la Chambre des représentants dont il fut secrétaire — l'avaient éloigné de nos études, un peu détaché de nous, bien que sa pensée, la tendance intime de son esprit en faisaient un adepte fervent de nos recherches.

Tout au contraire, il y trouva dans les traverses de l'existence, qui vinrent assombrir ses jeunes et ses vieilles années, un réconfort et une consolation.

Son dilettantisme érudit le poussa vers les études historiques comme le navigateur va au jour de la tempête vers le port hospitalier.

Gustave Hagemans, né à Bruxelles, le 27 mai 1830, suivit tout jeune sa vocation et, dès 1854, nous trouvons trace, dans la bibliographie archéologique, de sa production historique.

Sa préparation scolaire, à l'Athénée royal de Tournai, à la faculté de droit de l'Université de Liège ensuite, avait été brillante, semée de succès éclatants. Il avait la préparation scientifique que l'on pouvait acquérir à cette époque et c'est ainsi armé qu'il entreprit à 20 ans de réunir une collection d'antiquités et d'objets d'art qui devait dans sa pensée embrasser l'universalité des temps et des peuples.

Chaque objet faisait l'objet d'une notice et toutes ces notices devaient former « le cabinet d'un amateur » dont le catalogue raisonné donna lieu à la publication commencée en 1855 pour ne se terminer que huit ans plus tard. Gustave Hagemans avait entretemps été frappé lui-même par les souffrances qui devaient faucher à la fleur de la vie, la compagne bien aimée qu'il s'était choisie !

Celle-ci était tombée gravement malade, avait été obligée de quitter nos brumes hivernales glacées et il était allé avec elle vers les cieux cléments du midi chercher un adoucissement à ses douleurs et peut être la guérison que l'on espère toujours même contre l'impossibilité de tout espoir.

C'est ainsi qu'Hagemans passa cinq années d'une vie de crainte et de soucis constants, en Italie, à Venise, à Florence, à Rome, à Milan, sur les bords enchanteurs des lacs de Côme et de Garde.

Tous les moments de quiétude et d'apaisement qu'il eut en ces tristes années, il les consacra à ses achats, à ses notices, enrichissant dans les bibliothèques de Rome et à l'Ambrosienne de Milan les notes si nombreuses qu'il réunissait chaque jour pour augmenter sa documentation archéologique.

Puis vint le dénouement de ce sombre drame de la vie de tous les jours. Il errait dans le Campo Santo de Pise, devant les œuvres

de Busschetti et d'Orcagna, lorsque la pauvre compagne de sa triste vie tomba et lui fut ravie, laissant un profond et sinistre découragement, une lassitude de vivre ainsi des jours de tristesse et de douleur à son pauvre Gustave Hagemans.

L'âme meurtrie, il revint en Belgique, où l'étude lui rendit un peu de calme et un peu d'oubli après des jours si pénibles. Son œuvre était restée manuscrite, les feuillets en avaient jaunis et cependant il n'eut pas le courage de les reprendre.

Il alla esseulé et triste vers l'Orient, éblouissant de clarté et de lumière, vers l'Égypte, vers la Grèce, vers la Palestine d'où il devait rapporter de multiples sujets d'étude et de nombreuses richesses. Son *Cabinet d'Amateur* vit enfin le jour en avril 1863, chez l'éditeur Gnusé à Liège et à Leipzig. Ce recueil se composait de notices archéologiques et de descriptions raisonnées de quelques monuments de haute antiquité rassemblés par notre collègue et dans le but encyclopédique *de faire embrasser d'un coup d'œil les révolutions des peuples dans les arts pour mieux laisser suivre pas à pas la marche progressive des connaissances humaines et dans ce livre ouvert laisser lire l'histoire dans ce qu'elle a de plus intime et de moins aride.*

La phraséologie a un peu vieilli, la tentative était au-dessus des possibilités, un peu de l'esprit encyclopédique du XVIII<sup>e</sup> siècle l'imprégnait et l'on peut sourire de cet esprit charmant qui à 25 ans voulait ainsi que dans une collection particulière, on trouve l'histoire universelle toute entière ! L'homme est intéressant, captivant lorsqu'il vous dit : *Je devins un ami passionné de l'Archéologie et, comme un amant d'une femme adorée tout en étant jaloux d'elle j'aurais voulu la voir admirée de tous, que tous la disent digne d'amour.* Et les mots se suivent, les idées s'enchaînent : *J'étudiais avec passion... j'étais naïf, je le sens maintenant... J'écrivais... je me fis imprimer..., maintenant, je n'ai plus la naïveté... la jeunesse, l'ardeur, j'ai le cœur en deuil....*

Il comprenait, on le voit, que l'œuvre entreprise était au-dessus des forces d'un homme et il vendit à l'Etat à un prix très réduit une partie de sa collection, puis il donna à notre Musée National le restant, les plus belles pièces dans un moment de découragement

et de tristesse. Le ministre d'alors, Charles Rogier, exigeât que son nom resta, en reconnaissance, attaché à chacun de ces objets entrés ainsi dans le domaine de la nation et qui forma le premier fonds du Musée de la porte de Hal avec ce qui restait alors de nos antiquités nationales.

Evidemment un Cabinet d'Amateur composé en 1855 par un esprit enthousiaste, non suffisamment formé par des recherches patientes et une critique étendue est sujet à caution.

On a pu critiquer certaines parties de ce livre abondant et touffu qui embrasse le passé depuis les pyramides d'Égypte, mais on est forcé au respect devant une œuvre pareille élaborée par un jeune homme de vingt-cinq ans à une époque où — il faut bien le dire — la haute antiquité était peu étudiée chez nous et où notre moyen âge était encore presque inconnu.

Hagemans se fit, pour compléter son œuvre, dessinateur et graveur des deux cent cinquante figures à l'eau forte qui ornent son livre.

Trois ans plus tard, en 1866, paraissait son *Histoire du pays de Chimay*, chez Olivier, éditeur à Bruxelles. 598 pages in-4°. Il avait retrouvé sa voie et son esprit apaisé lui permettait de continuer la carrière de recherches érudites qui plaisait tant à sa vocation native.

Ce livre cependant se ressent de ses occupations politiques nouvelles. Peut-être bien qu'on peut lui reprocher de contenir quelque chose des polémiques journalières, mais le livre est resté très intéressant, très documenté, très bien écrit et une de nos bonnes monographies de communes.

Son temps maintenant était occupé largement par son mandat de député qui le forçait à quitter constamment Chimay où il avait fixé sa résidence estivale. A la Chambre, il fut un orateur de beaucoup de fond, s'exprimant avec netteté et clarté ; très indépendant, il défendit contre ses amis politiques, le subsidé à accorder aux Bollandistes, comme il devait le rappeler plus tard.

Les questions touchant aux Beaux-Arts trouvèrent en lui un défenseur convaincu et son bon cœur, son esprit humanitaire lui firent prononcer un discours sensationnel sur l'abolition de la peine de mort. Il partageait les idées de Victor Hugo, instruisez la, vous ne devrez pas la couper.

Mais cela m'éloigne du but principal de cette notice où ne doit apparaître que la vision du bon archéologue que fut Hagemans.

On conserve encore à Anvers, le souvenir du Congrès international d'archéologie, qui se réunit dans cette ville, en 1867, sous les auspices de notre Compagnie dont le président Hagemans fut également celui du Congrès. L'auteur de ces lignes se souvient avoir entendu raconter par des amis, hélas ! disparus eux aussi, les splendeurs de la réception que fit Gustave Hagemans aux savants de toute l'Europe; son autorité, son tact parfait, une urbanité délicate et un esprit délicieux excusent son jeune âge.

J'ai souvent entendu vanter le succès de cette réunion qui, après un lendemain à Bonn, en 1869, ne devait plus se renouveler. Le canon de 1870 l'a anéantie.

Puis vinrent des expériences agricoles coûteuses dans le pays de Chimay, des tentatives de défrichement qui devaient laisser Hagemans désabusé et dans une toute autre situation qu'à ses brillants débuts.

Encore une fois ce furent ses chères études historiques qui devinrent le refuge et la consolation de sa vie désemparée.

*La vie domestique d'un seigneur châtelain du moyen âge* parut en 1888, chez Gilon, à Verviers, et *le poignard de Silex* en 1889, chez Vromant à Bruxelles. Ce curieux opuscule trop oublié a d'abord fait le sujet d'une conférence faite à la Société royale d'Archéologie de Bruxelles, le 12 avril 1888. J'entends encore G. Hagemans évoquer à nos esprits, toute la période d'élaboration des études préhistoriques, tous ces ouvriers de la première heure qu'il avait connus, dont il avait partagé les travaux, les Schmerling, les d'Omalius d'Halloy, les Boucher de Perthes et parmi les vivants d'alors, morts aussi depuis, les Edouard Dupont, les Sélys-Longchamps. Il nous disait sa passion pour les études préhistoriques, nous parlait des Congrès de Bruxelles 1872, de Stockholm 1876, où il avait représenté notre gouvernement. La forme du roman historique destinée à faire comprendre mieux la formation des idées chez l'homme primitif est pleine d'embûches. On a reproché à Hagemans son *poignard de Silex*, mais la tentative est intéressante. Il a évoqué en nous la source des croyances, le grand ancêtre devenant le héros divin, l'habile ouvrier du *poignard de Silex*, le *totem*, promu au rang des immortels et

dont la mémoire prodigieusement éloignée et fruste se perpétue jusque dans les légendes des temps archaïques, Enée, Hercule....

Puis le sexagénaire qu'était devenu Gustave Hagemans, se livra à l'élaboration *d'un lexique français-hiéroglyphique* qui vit le jour en 1896, à la librairie Falk & C<sup>ie</sup>, à Bruxelles.

Il s'agissait dans sa pensée de faciliter les recherches et de fournir la clef qui évitera de longs tâtonnements inévitables lorsqu'on n'a sous la main qu'un dictionnaire égyptien sans guide aucun pour le consulter.

Et avec une patience admirable, Gustave Hagemans se mit à autographier lui-même les mille pages de son lexique tiré à petit nombre d'exemplaires.

Cet homme presque septuagénaire, presque privé de la vue s'astreignit à ce labeur énorme avec sérénité. Ce livre que son labeur journalier avançait avec lenteur, il eut un jour la terreur de devoir l'abandonner. Ses yeux, ses pauvres yeux usés et abimés refusaient leur service et dans sa grande douleur, dans l'angoisse la plus grande qui puisse saisir un savant, il eut cependant la force de vaincre l'adversité et de finir « quand même » son œuvre. Il ne conservait plus qu'un œil, l'autre était fermé à la lumière.

Les pionniers de la science ont de ces héroïsmes et la foi en la beauté de leur œuvre, la conscience de la force altruïste, la pensée de l'humanité qui profitera de ce labeur suppléent aux forces défaillantes et leur permettent de vaincre l'obstacle.

Certes le livre contient des erreurs, certes cette énorme compilation qui devrait être révisée par un de nos jeunes égyptologues et republiée en typographie à de nombreux exemplaires, contient des lacunes, mais l'œuvre est considérable et capable de sauver la mémoire de Gustave Hagemans de l'oubli.

Il a pu se dire en mourant en sa modeste demeure de Waterloo:

Hems-na in Ptah, je me couche comme Ptah, après une belle carrière, dans une douce brume qui estompait doucement sa physionomie sympathique et aimable.

Son éclat avait disparu, sa carrière politique était finie (qui se souvient que c'est à lui que nous devons la suppression du contrôle des trains le long des wagons en marche), sa personne était oubliée

même dans les corporations savantes qui s'étaient honorées d'inscrire son nom parmi leurs membres, mais contrairement à l'expression d'un de ses biographes, Candide, du *Soir de Bruxelles*, mélancolique et résigné, Hagemans ne doit pas être « l'oublié de demain », son souvenir est indissolublement lié à notre Musée National dont 1500 numéros portent à perpétuité son nom (1), que ses fils, dignes d'un tel père, font briller dans les annales des Arts, de la Diplomatie et de l'Armée.

PAUL SAINTENOY.



---

(1) Gustave Hagemans était chevalier de l'Ordre de Léopold, membre du Corps Académique d'Anvers, ancien membre et secrétaire de la Chambre des Représentants, Commandeur de l'Ordre de Saint-Stanislas de Russie, Commandeur de l'Ordre du Christ de Portugal, vice-président de la Société d'Archéologie de Bruxelles, membre honoraire de la Société Française d'Archéologie, membre honoraire d'un grand nombre de sociétés archéologiques, notamment de Toulouse, Compiègne, Saint-Petersbourg, Edimbourg, Luxembourg, Amiens, Bonn, etc.

## Bibliographie

---

### I. — PUBLICATIONS DIVERSES

1. *Découverte d'un cimetière franco-mérovingien à Seraing*. Avec 2 planches à l'eau forte, par l'auteur, représentant 35 figures. Liège, Carmanne, 1856, in-8°, 35 figures.

2. *Guerre de trente ans*. Lettres inédites de Marie de Médicis et du Cardinal Infant Ferdinand, gouverneur général des Pays-Bas. Anvers, 1856, Imp. J. E. Busemann, rue des Israélites<sup>(1)</sup>.

3. *Origine de la famille Bonaparte*. Extrait de *La Meuse*, 1858, in-8°, 4 pages.

4. *Un cabinet d'amateur*. 1853, Librairie Ch. Gnusé, Liège et Leipzig.

5. *Relations inédites d'ambassadeurs vénitiens dans les Pays-Bas, sous Philippe II et Albert et Isabelle*. Bruxelles, 1865, Librairie Européenne de C. Muquardt.

6. *Histoire du Pays de Chimay*. 1866, Librairie Fr. J. Olivier, 5bis, rue des Paroissiens, Bruxelles.

7. *Archéologie Palmyrénienne*. Note sur trois bustes funéraires avec inscriptions, provenant de Palmyre. Extrait des Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, 1870.

8. *Vie domestique d'un Seigneur châtelain du moyen âge*. Bibliothèque Gilon, 1888, Verviers.

9. *Mademoiselle Le Normand en Belgique*. Lettre inédite de la célèbre sibylle. Bruxelles, Imp. A. Vromant & C<sup>ie</sup>, 3, rue de la Chapelle.

10. *Le Poignard de Silex*. Etudes de mœurs préhistoriques. Editeur H. Maneeaux, 12, rue des Trois Têtes, Bruxelles, 1889.

11. *Toile peinte égyptienne de l'époque ptolémaïque* Impr. par Alf. Vromant, éditeur à Bruxelles, 1892. (Extr. des Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, Vol. VI, 1892).

12. *Lexique Français-Hiéroglyphique*. Bruxelles, 1896, Librairie Européenne C. Muquardt, Th. Falk & C<sup>ie</sup>, éditeurs.

(1) Ces lettres, ainsi que d'autres autographes, furent éédées en 1878 par M. G. Hagemans à la Bibliothèque Royale de Bruxelles.

13. *Gustave Hagemans. L'alcoolisme dans l'ancienne Egypte.* « Le Soir », N° du, 9 mars 1903.

14 *L'ouvrier de l'ancienne Egypte. Son salaire Les grèves.* Idem, N° du 8 juin 1903.

15. *La médecine dans l'ancienne Egypte.* Idem, N° du 14 septembre 1903.

16. *Collab. Bull. Hist. archéol.* Liège, Tome II. Soc. arch. du comté de Limbourg. Congrès 1872. « L'Art », Paris. « La Meuse », Liège.

II. — PUBLICATIONS DANS LES ANNALES ET LE BULLETIN  
DE L'ACADÉMIE

<i>Lettre inédite de Charles-Quint</i> . . . . .	A 1874.	206.
<i>Lettres inédites de Marie de Médicis au Cardinal Infant Ferdinand</i> . . . . .	A 1857.	364.
<i>Statue d'Isis au musée d'Anvers</i> . . . . .	A 1865.	53.
Rapport sur : <i>Ancient weapons of wood</i> . . . . .	" "	76.
<i>Relations inédites d'ambassadeurs vénitiens dans les Pays-Bas</i> . . . . .	" "	345.
Rapport sur : <i>Du symbolisme de l'œuf</i> . . . . .	B, 2 <sup>e</sup> S 1864/74	39.
Rapport sur : <i>Tumulus de la Hesbaie</i> . . . . .	" "	42.
Rapport sur : <i>Les fouilles exécutées dans les cavernes de Furfooz</i> . . . . .	" "	63.
Rapport sur : <i>Les catacombes</i> . . . . .	" "	110.
Rapport sur : <i>On an inscribed cromleac naer Rath-kenny</i> . . . . .	" "	128.
Rapport sur : <i>L'institution des échevins synodaux à Anvers</i> . . . . .	" "	130.
Discours sur : <i>L'utilité de l'archéologie</i> . . . . .	" "	144.
Rapport sur : <i>Sigles figulins</i> . . . . .	" "	152.
Rapport sur : <i>Monument funéraire romain au musée d'Anvers</i> . . . . .	" "	
Discours sur : <i>Le développement de la science archéologique en Belgique</i> . . . . .	" "	170.
Rapport sur : <i>Feuille d'ivoire sculptée</i> . . . . .	" "	232.
Rapport sur : <i>Broderies et tissus anciens trouvés à Tongres</i> . . . . .	" "	267.
Rapport sur : <i>Monnaies romaines trouvées à Elewyt.</i>	" "	350.
Rapport sur : <i>Correspondance inédite du marquis de Ferriol</i> . . . . .	" "	396.

Discours sur les travaux de l'Académie, depuis sa création . . . . .	B, 2 <sup>e</sup> S. 1864/74	407.
Rapport sur: <i>Les miroirs chez les anciens</i> . . . . .	" "	591.
Rapport sur: <i>Etude sur les origines féodales.</i> . . . .	" "	666.
Rapport sur: <i>Le rituel funéraire</i> . . . . .	" "	678.
Rapport sur: <i>Les dolmens et leurs constructeurs.</i> . . . .	" "	687.
Discours sur: <i>L'Archéologie</i> . . . . .	" "	823.
Rapport sur le Congrès de Stockholm de 1874. . . . .	" "	884.
Discours sur les découvertes archéologiques dans la Troade . . . . .	B, 2 <sup>e</sup> S. 1875/84	109.
Discours prononcé aux funé:ailles de M. Le Grand de Reulandt . . . . .	" "	320.
<i>Vie domestique d'un seigneur châtelain au moyen âge</i> . . . . .	A 1886	5.



## TABLE DES MATIERES

	PAGES.
Séance des membres titulaires du 12 Octobre 1913 . . . . .	5
Séance ordinaire du 12 octobre 1913. . . . .	5
Liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque d'Octobre 1913 à Février 1914 . . . . .	7
Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque, d'Octobre 1913 à Février 1914, par M. FERNAND DONNET . . . . .	15
Rapport du Secrétaire sur l'exercice 1913-1914. . . . .	22
<i>Un vieux " portulan " hollandais du XVI<sup>e</sup> siècle (avec planches)</i> , par M. ARM. HEINS . . . . .	30
Séance des membres titulaires du 1 <sup>r</sup> Février 1914 . . . . .	42
Séance ordinaire du 1 <sup>r</sup> Février 1914. . . . .	43
Liste des publications parvenues à la Bibliothèque, pendant les mois de Février et Mars 1914. . . . .	45
Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de Février et Mars 1914, par M. FERNAND DONNET . . . . .	51
<i>Gustave Hagemans (1830-1908). Notice bio-bibliographique</i> , par M. P. SAINTENOY . . . . .	55

La correspondance adressée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 45, à Anvers.

L'abonnement aux **Annales** est de **10 frs. par an** — au **Bulletin** de **3 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

Les Annales de l'Académie forment par an un gros volume orné de gravures, de planches, de cartes, etc., fourni par livraisons.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842.

---

# BULLETIN

1914

II

---

ANVERS  
IMPRIMERIE VAN HILLE & MARIEN, 35, RUE ZIRK

1915

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS.

## TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES

---

*Texte: La feuille de 16 pages: (1)*

Papier du Bulletin	5 centimes
"    velin	8    "
Couverture non imprimée	1    "
"    imprimée	5    "

*Titre et faux-titre:*

Papier du Bulletin	5 centimes
"    velin	8    "

<i>Brochage:</i> par feuille	2 centimes
"    Encartage des planches: par planche	2    "

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

## SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 5 AVRIL 1914

---

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Bergmans, *vice-président*.

Sont présents : MM. Donnet, *secrétaire*; Geudens, *trésorier*; Van der Ouderaa, Stroobant, Dr Van Doorslaer, Casier, Kintsschots, Destrée, Matthieu, Willemsen, baron de Borrekens.

Le procès-verbal de la séance du 1 février 1914 est lu et approuvé.

M. Geudens, malgré d'unanimes instances, maintient sa décision d'abandonner les fonctions de trésorier. M. Dilis est élu pour le remplacer; il remplira cette charge provisoirement à titre officieux et se mettra d'accord à ce sujet avec M. Geudens.

La proposition d'augmenter éventuellement la cotisation annuelle sera portée à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Sont discutées les candidatures proposées pour les deux places vacantes de membre titulaire; quatre d'entre elles sont définitivement adoptées.

Pour remplacer éventuellement les deux membres correspondants, qui seront promus titulaires, six candidatures sont adoptées.

M. Pouillet, ministre des sciences et des arts, est nommé membre d'honneur; M. le baron van de Werve et de Schilde, gouverneur de la province d'Anvers, et le comte Théodore de Renesse, membres honoraires regnicoles.

La séance est levée à 4 heures.

*Le Secrétaire,*  
FERNAND DONNET.

*Le Président,*  
V<sup>te</sup> DE GHELLINCK VAERNEWYCK.

---

## SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 1914

---

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures, sous la présidence de M. Bergmans, *vice-président*.

Sont présents: MM. Donnet, *secrétaire*; Geudens, *trésorier*; Van der Ouderaa, Stroobant, Dr Van Doorslaer, Casier, Kintsschots, Destrée, Matthieu, Willemsen, baron de Borrekens, membres titulaires. MM. Coninckx, Van Heurek, Dilis, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, *président*; L. Blomme, Heins, Comhaire, Hulin de Loo, De Ceuleneer, membres titulaires; Lonchay, commandant de Witte, membres correspondants regnicoles; Dr X. Smits, membre correspondant étranger.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 1 février 1914 qui est adopté.

M. le président annonce le décès, survenu depuis la dernière séance, de M. Durand Gréville, membre correspondant étranger et se fait l'interprète des regrets que cause cette perte.

Il adresse les félicitations de la Compagnie à MM. Van Overloop qui a été promu commandeur de l'Ordre de la Couronne et Capart nommé chevalier de l'Ordre de Léopold.

Le secrétaire donne connaissance d'une lettre du Cercle archéologique de Mons, annonçant le décès de M. le comte d'Auxy de Launois, son président.

D'une invitation à participer au 19<sup>e</sup> congrès international des américanistes à Washington.

D'une lettre de l'Association des diplômés de l'école industrielle de Seraing annonçant la création d'un musée dans cette localité.

Du programme des concours de l'Académie royale de Médecine de Belgique et de ceux pour 1914 de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

Quatre demandes d'échange de publications sont parvenues au secrétariat. Elles émanent de l'Université de Hong-Kong, de la

Società piemontese di archeologia e belle arti à Turin, de la revue Neerlandia Franciscana d'Iseghem et de celle de Taxandria à Bergen-op-Zoom. Elles sont acceptées.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des publications parvenues à la bibliothèque et donne lecture du compte-rendu analytique des principales d'entre elles. Ces pièces seront imprimées dans le Bulletin.

M. Destrée résume un travail qu'il a consacré à l'histoire de la tapisserie et énumère les éléments qui peuvent, par leur classement, aider à faire connaître les auteurs des cartons qui servirent de modèles aux hautelisseurs. Il complètera cette étude par une communication ultérieure.

M. Dilis fait connaître la biographie d'un orfèvre anversois du xvii<sup>e</sup> siècle, Jean Moermans, et décrit ses principales œuvres. Cette étude sera insérée aux Annales.

M. Donnet fournit quelques détails au sujet de l'encadrement sculpté de la porte de la chapelle des mariages dans l'église Saint-Jacques, à Anvers, exécuté par Quellin et sur la famille Berthi, aux frais de laquelle ce mémorial fut élevé. Il s'occupe ensuite d'un chanoine de la cathédrale d'Anvers, l'archiprêtre Comperis, et révèle qu'il était peintre.

M. le Dr Van Doorslaer, grâce à des renseignements trouvés à Malines, identifie un personnage, Jean de Mol, ayant figuré sur un volet de triptyque ayant été exposé à Gand. Il compare cette œuvre à un tableau du musée d'Anvers.

Ces trois dernières communications seront insérées dans le Bulletin.

La séance est levée à 4 1/2 heures.

*Le Secrétaire,*

FERNAND DONNET.

*Le Président,*

V<sup>te</sup> DE GHELLINCK VAERNEWYCK.

---

Liste des publications parvenues à l'Académie  
pendant les mois d'Avril et Mai 1914

---

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

- ERNEST MATHIEU. Des journaux comme source historique.  
EMILE H. VAN HEURCK. L'œuvre des folkloristes anversois.  
ID. Une dévotion en Lorraine à Notre Dame  
de Montaigu.  
FERNAND DONNET. Compte-rendu analytique des publications de  
février 1914.  
ID. Rapport sur l'exercice 1913-1914.  
G. CAULLET. Les œuvres d'art de l'hôpital Notre-Dame à Courtrai.  
L. GERMAIN DE MAIDY. L'inscription du tabernacle d'Avioth.  
ID. Sur l'église Saint-Dagobert de Stenay.  
ID. Une problématique façade de l'église de  
Sion Vaudemont au xvii<sup>e</sup> siècle.  
ID. Notes sur les familles et les personnes  
qui ont porté les noms de Maily et  
de Montmédy.  
V<sup>o</sup> B. DE JONGHE. Imitations seigneuriales limbourgeoises du xv<sup>e</sup>  
siècle des petits parisis royaux français.  
J. WARICHEZ. Etienne de Tournai et les pouvoirs politiques en  
Flandre.  
D. D. BROUWERS. L'administration et les finances du comté de  
Namur du xiii<sup>e</sup> au xv<sup>e</sup> siècle. II.  
PAUL BERGMANS. Liévin Cruyl et sa vue panoramique de Gand.  
G. BRUNIN. Deux souvenirs numismatiques du dernier séjour à Gand  
du roi Guillaume des Pays-Bas.  
A. BLOMME. Le couvent des carmes à Termonde. Documents.  
ID. A la mémoire de Omer Van Damme.  
JOS. MAERTENS. Compte-rendu du nouveau congrès préhistorique  
de France.

JULES DEWEERT. Mélanges sur Belœil.

Id. Epigraphie du Hainaut. Canton d'Ath.

UNIVERSITÉ DE GAND. Liber memorialis. Notices biographiques.  
Tomes I et II.

F. VAN ORTROY. Jean van Schille, peintre, ingénieur et géographe.

Sir HERBERT G. FORDHAM. Hertfordshire maps. Supplément.

## 2° ÉCHANGES.

BRUXELLES. Académie royale de Belgique. Classe des lettres et  
des sciences morales et politiques et Classe des Beaux-  
Arts.

Bulletin 1913. N° 12. 1914. N° 1. Annuaire. 80<sup>e</sup> année.

Id. Les missions belges de la Compagnie de Jésus.

Bulletin mensuel. 16<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 4 et 5.

Id. Académie royale de Médecine de Belgique.

Mémoires couronnés et autres mémoires. Collection  
in-8°. Tome XXI. 4<sup>e</sup> fasc.

Bulletin. Tome XXVIII. N<sup>os</sup> 2 et 3.

Id. Société royale d'archéologie.

Annuaire. Tome XXV.

Id. Société royale belge de géographie.

Bulletin. 38<sup>e</sup> année. N° 1.

Id. Commissions royales d'art et d'archéologie.

Bulletin. 52<sup>e</sup> année. N° 10.

ISEGHEM. Neerlandia franciscana.

Vol. I. N° 2.

MONS. Cercle archéologique.

Annales. Tome XLII.

ANVERS. Société royale de géographie d'Anvers.

Bulletin. Tome XXXVII. Fasc. 3 et 4.

Id. Antwerpsch archievenblad.

27<sup>e</sup> deel. 4<sup>e</sup> afl.

GAND. Société d'histoire et d'archéologie.

Bulletin. 22<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 1 et 2.

- LIÈGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.  
Leodium. 13<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 4 et 5.
- MAREDSOUS. Revue bénédictine.  
XXXI<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 2.
- BRECHT. Geschied- en oudheidkundigen kring.  
Tijdschrift. 1914. I.
- HASSELT. L'ancien pays de Looz.  
17<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 11-12.
- LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la  
Belgique. 3<sup>e</sup> série. Tome X. 1<sup>e</sup> livr.
- LIÈGE. Institut archéologique liégeois.  
Chronique archéologique. 9<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 4.
- TIRLEMONT. Geschied- en oudheidkundige kring Hageland.  
Gedenkschriften. 1912. 2<sup>e</sup> en 3<sup>e</sup> afl.
- GAND. Koninklijke vlaamsche Academie.  
Verslagen en mededeelingen. Maart 1914.
- LIÈGE. Wallonia.  
XXII<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 4.
- LA HAYE. Genealogisch heraldisch genootschap « De Nederlandsche  
Leeuw ». Maandblad. XXXII<sup>e</sup> jaarg. N<sup>os</sup> 4 en 5.
- MIDDELBOURG. Zeeuwsch genootschap der wetenschappen.  
Archief. 1913.
- UTRECHT. Historisch genootschap.  
Werken. 3<sup>e</sup> série. N<sup>o</sup> 33.
- PARIS. Institut catholique.  
Bulletin. 2<sup>e</sup> série. 5<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 3, 4 et 5.
- Id. Société de Saint-Jean.  
Revue mensuelle. Notes d'art et d'archéologie. 26<sup>e</sup> année.  
N<sup>os</sup> 3 et 4.
- Id. Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.  
Comité des travaux historiques et scientifiques.  
Bulletin historique et philologique. Année 1912. 3<sup>e</sup> livr.  
Année 1913. 1<sup>e</sup> livr.
- Id. Polybiblion.  
Partie technique. Tome CXXXII. 4<sup>e</sup> livr.  
Partie littéraire. Tome CXXX. 4<sup>e</sup> livr.

- PARIS. Les marches de l'Est.  
5<sup>e</sup> année. N° 12. 6<sup>e</sup> année. N° 1.
- LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon.  
14<sup>e</sup> année. N° 84. 15<sup>e</sup> année. N° 85.
- SAINT-OMER. Société des antiquaires de la Morinie.  
Mémoires. Tome XXXI.  
Bulletin. Tome XIII. 246<sup>e</sup> livr.
- ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais.  
Bulletin. Tome XVI. N° 204.
- LIMOGES. Société archéologique et historique du Limousin.  
Bulletin. Tome LXIII.
- SAINTE-SUZANNE. Société des archives historiques.  
Revue de Saintonge et d'Aunis. XXXIII<sup>e</sup> vol. 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> livr.
- POITIERS. Société des antiquaires de l'Ouest.  
Bulletins. 3<sup>e</sup> série. Tome II. N° 11 et 12.
- BORDEAUX. Société archéologique.  
Comptes-rendus. Tome XXXII. 1<sup>r</sup> et 2<sup>e</sup> fasc.  
Tome XXXII. Procès verbaux. N°s 1 à 5. Mémoires.  
1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> parties.
- MACON. Académie de Macon.  
Annales. 3<sup>e</sup> série. Tome XVI.
- ANGERS. Société nationale d'agriculture, sciences et arts.  
Mémoires. 5<sup>e</sup> série. Tome XV.
- CAEN. Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.  
Mémoires 1912.
- DUNKERQUE. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences,  
des lettres et des arts.  
Mémoires. 55<sup>e</sup> et 56<sup>e</sup> vol.
- CAMBRAI. Société d'émulation.  
Mémoires. Tome LXVII. 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> parties.
- NANCY. Académie de Stanislas.  
Mémoires 6<sup>e</sup> série Tome X.
- ROUEN. Académie des sciences, belles-lettres et arts.  
Précis analytique des travaux. 1911-1912.
- EVREUX. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres  
de l'Eure. VI<sup>e</sup> série. Tome X.

- VALENCE. Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.  
186<sup>e</sup> et 187<sup>e</sup> livraisons.
- MONTAUBAN. Société archéologique de Tarn-et-Garonne.  
Bulletin archéologique, historique et artistique.  
Tome XL. 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> livr.
- GRENOBLE. Académie delphinale.  
Bulletin. 5<sup>e</sup> série. Tome VI.
- AMIENS. Société des antiquaires de Picardie.  
Bulletin trimestriel. Année 1913. 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trim.  
La Picardie historique et monumentale. Tome V. N<sup>o</sup> 2.
- PÉRIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.  
Bulletin. Tome XL. 2<sup>e</sup> livr.
- CAEN. Société française d'archéologie.  
Congrès archéologique d'Angoulême. Vol. I et II.
- MONTPELLIER. Académie des sciences et lettres.  
Bulletin mensuel. Avril-mai 1914.
- METZ. Académie de Metz. Lettres, sciences, arts et agriculture.  
Mémoires. 3<sup>e</sup> série. Tomes XXXVIII, XXXIX, XL, XLI.
- DUSSELDORF. Dusseldorfer geschichtsverein.  
Dusseldorfer Jahrbuch. Band 26.
- MUNICH. Historischer verein von Oberbayern.  
Altbayerische monatschrift. Jahrg 12. Heft 3 et 4.
- WIESBADEN. Verein für Nassauische altertumskunde und geschichtsforschung.  
Nassauische annalen. 42<sup>e</sup> band.  
Nassauische heimatblätter 17 jahrg. N<sup>os</sup> 1, 2, 3, 4.
- BONN. Verein von altertumsfreunden im Rheinlande.  
Bonner jahrbücher. Heft 121. Register.  
Berichte der provinzialkommission für denkmelpflege 1911-1912.
- HANOVRE. Historischer verein für Niedersachsen.  
Zeitschrift. Jahrg. 1913. Heft 1, 2, 3, 4.
- STRASBOURG. Gesellschaft zur förderung der wissenschaften, des ackerbaues und der künste im Unter-Elsass.  
Monatsbericht. XLVIII band. Heft n<sup>o</sup> 1.
- DUBLIN. Royal Society of antiquaries of Ireland.  
Journal. Vol. XLIV. Part. 1.

- ROME. R. Accademia dei Lincei.  
Notizie degli scavi di antichità. Vol. X. Fasc. 8, 9 et 10.
- CATANIA. Società di storia patria per la Sicilia orientale.  
Archivio storico. Anno X. Fasc. III.
- NAPLES. Società reale di Napoli.  
Rendiconto delle tornate e dei lavori dell' Accademia di  
archeologia, lettere e belle arti. Anno XXV. Genaro  
a Dicembre 1911. Anno XXVI. Genaro a Dicembre  
1912.  
Memorie. Volume II.
- KOLOZSVAR. Musée national. Section numismatique et archéolo-  
gique. Travaux. V. 1.
- VIENNE. Kaiserliche Akademie der wissenschaften.  
Archiv für osterreichsche geschichte. 104 Band. 1 hälfte.  
Sitzungsberichte. 173 B. 1 abh. 174 B. 2 abh.
- GENÈVE. Institut suisse d'antropologie générale.  
Archives suisses d'antropologie générale.  
Tome I. N<sup>os</sup> 1-2.
- LISBONNE. Associaçao dos archeologos portuguezes.  
Boletim. Tomo XII. N<sup>o</sup> 12. Tomo XIII. N<sup>os</sup> 1 & 2.
- PALMA. Societat arqueologica luliana.  
Bolleti. Mars de 1914.
- BATAVIA. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.  
Tijdschrift. Deel LVI. Afl. 1 en 2.  
Dialect Djana Banten.
- CALCUTTA. Archaeological survey of India.  
Annual report. 1911-12. Part. I.
- LAHORE. Annual progress report. Hindu and buddhist monuments.  
Northern circle. 1912-1913.
- BOMBAY. Archaeology. Progress report of the archaeological survey  
of India. Western Circle. 1912-1913.
- PHILADELPHIE. American philosophical Society.  
Proceedings. Vol. LII. N<sup>o</sup> 212.
- WASHINGTON. Smithsonian institution.  
Bureau of american ethnology. Bulletin 53.
- BERKELEY. University of California. Publication in american  
archaeology and ethnology. Vol. 10. N. 5.

- CAMBRIDGE. Peabody museum of american archaeology and ethnology,  
Harvard university.  
Memoirs. Vol. V. N° 3.
- NEW-HAVEN. Connecticut academy of arts and sciences.  
Transaction. Vol. XVIII, pp. 291-345.
- BOSTON. American academy of arts and sciences.  
Proceedings. Vol. XLIX. N° II.
- NEW-YORK. Columbia university.  
Annual reports. 1913.  
Catalogue. 1913-1914.

### 3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

- BRUXELLES. J. De Winter & C°.  
L'esprit d'autrui. 17<sup>e</sup> année. N° 2.
- ROME. Libero Merlino.  
Livres anciens Catalogue n° XX.
- MUNICH. Suddeutsches antiquariat.  
Katalog 163. Klassische philologie.
- VIENNE. D. Kallai.  
Katalog über münzen und medaillien.
- LEIPZIG. B. G. Teubner.  
Mitteilungen. 47 jahrg. N° 1.
- PARIS. H. Welter.  
Extrait du catalogue.
- LA HAYE. Martinus Nyhoff.  
Ecclesiastical Art.  
American, classical, european and eastern archaeology  
books.
- MUNICH. Hugo Helbing.  
Sammlung Kirchner Schwanz. Antike kleinkunst.
-

Compte rendu analytique des principales publications parvenues  
à l'Académie pendant les mois d'Avril et Mai 1914

---

MESSIEURS,

Dans un de mes derniers comptes-rendus, je vous faisais part de l'opinion de M. l'abbé Coenen, qui dans une récente étude au sujet de l'origine des six cents Franchimontois, prétendait que ceux-ci étaient des exilés liégeois ayant reçu une hospitalité temporaire à Franchimont et rentrés dans leurs foyers à la veille de leur audacieuse entreprise. M. G. Kurth ne partage pas cette opinion. Dans une lettre adressée à M. Pirenne, publiée par le Bulletin de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique (1913, n° 12), il vient *A la rescousse des six cents*. Après avoir analysé les récits contemporains, après avoir condensé toutes les particularités historiques propres à éclairer la cause, après avoir rappelé les indications qui depuis le xv<sup>e</sup> siècle ont confirmé les circonstances de la lutte contre les forces bourguignonnes, M. Kurth conclut qu'aucune hésitation n'est possible, que les héros qui prirent part à la sortie célèbre et tentèrent un dernier et héroïque effort pour sauver leur patrie, étaient incontestablement des Franchimontois. Ceux-ci, en vertu des obligations qu'ils avaient contractées et des franchises dont ils jouissaient, étaient tenus à participer à la défense de la cité de Liège. Ce rôle ils le jouèrent courageusement et il n'est pas possible de leur en contester la gloire toute entière.

Anvers possède un musée du folklore. Elle a sur ce point devancé nombre de cités plus importantes. Ce résultat elle le doit à un groupe d'amateurs et de collectionneurs qui ont réussi à réunir et à caser tant bien que mal toutes les reliques du passé populaire, tous les objets traditionnels intéressants que leurs recherches incessantes leur livraient. C'est à *L'aube des folkloristes*

*anversois* que notre confrère M. Van Heurck consacre une plaquette élégante. Il nous fournit en quelques pages des détails biographiques sur les principaux d'entre eux et nous fait connaître leurs travaux et leurs publications. Une série de bois originaux, œuvre du poète Elskamp, ajoute à l'intérêt de cette étude rétrospective

La première partie de la carrière du peintre Gérard Horenbault était peu connue. M. van der Haeghen vient de suppléer à cette lacune par une communication qu'insère le Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand (22<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1). Ce sont d'abord des *Notes sur l'atelier de Gérard Horenbault vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle*, dans lesquelles il reproduit les contrats d'apprentissage conclus entre l'artiste et plusieurs de ses élèves, notamment Hannekin Van den Dycke et le malinois Hinric Heinricxson. Un peu plus tard, la Gilde de Sainte-Barbe qui avait son siège dans la collégiale de Sainte-Pharaïlde, songea à acquérir des tapisseries pour orner son oratoire. Elle s'adressa pour les modèles au même artiste. *Les cartons de Gérard Horenbault d'après des documents de 1508-1509*, dont le détail a pu être reconstitué, furent exécutés par le tapissier Liévin van der Erven. On connaît les conditions d'exécution qui furent imposées au hautelisseur; on sait que ces tentures furent livrées à la Gilde et que pendant de nombreuses années celle-ci les conserva précieusement. Malheureusement, elles ont disparu sans laisser de traces.

Lucien Cruyl, ecclésiastique gantois, était aussi un artiste d'un certain mérite. Dessinateur de talent, spécialisé dans l'architecture, il mania même le burin. Un certain nombre de ses œuvres est connu. M. Bergmans, dans une étude qu'insère le même fascicule de la revue gantoise, reconstitue sa biographie et établit la nomenclature de ses travaux artistiques. Parmi ceux-ci il faut citer en premier lieu une vue panoramique de la ville de Gand, dessin qui n'était guère connu jusqu'ici, et qui est d'une importance considérable tant par ses dimensions extraordinaires que par son intérêt topographique. Une reproduction photographique va en être publiée. C'est cette circonstance qui a engagé M. Bergmans à rédiger sa notice sur *Lucien Cruyl et sa vue panoramique de Gand en 1678*.

Parmi *Les œuvres d'art de l'hôpital Notre-Dame à Courtrai*, il faut avant tout signaler le Saint Sépulcre ou mise au tombeau. C'est à sa description que s'applique M. G. Caullet, dans une récente brochure. Cet ensemble de figures sculptées date d'environ 1500; mais la provenance n'en est guère connue; on y découvre des points de contact avec les travaux de l'école brabançonne et ceux des ateliers de Bruges, Anvers et Tournai. Quoiqu'il ne soit pas possible d'établir ici une origine précise, l'œuvre, par sa valeur d'exécution, mérite d'être signalée et entièrement mise en lumière. M. Caullet prend texte de cette description pour fournir quelques indications sur l'origine et le développement des monuments de ce genre et énumère les meilleurs spécimens qui en existent encore dans notre pays et dans les contrées voisines, notamment en France où ils sont fort nombreux.

Dans certaines contrées de la France, le sol plus riche que le nôtre en trésors archéologiques, ménage à ceux qui le consultent des découvertes parfois étonnantes. Telles sont ces tombes des premiers âges du christianisme dont on retrouve tant d'exemplaires intacts. Souvent on les a étudiées, on les a curieusement interrogées. On aurait voulu savoir si ceux qui reposaient de leur dernier sommeil dans ces massives auges de pierre étaient des chrétiens fidèles, ou s'ils avaient été entraînés par le courant de certaines hérésies, telle par exemple l'arianisme qui menaça au iv<sup>e</sup> siècle de contaminer l'Occident tout entier. M. Alfred Richard a émis l'opinion que l'épigraphie pouvait résoudre ce problème, et dans les *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest* (3<sup>e</sup> série, tome II, n<sup>o</sup> 11) il s'occupe *Du caractère confessionnel des tombes mérovingiennes du Poitou*. Il étudie les nombreux monuments funéraires découverts dans cette région, et outre la croix qui les décore, il y distingue le symbole de la Trinité, représenté par le trident dont les nombreuses formes et dégradations n'en constituent pas moins une affirmation d'orthodoxie opposée aux assertions hérétiques. Et en conclusion de son étude, il affirme que le signe trinitaire du trident a été reproduit sur ces tombes par des particuliers, dont les sentiments religieux semblaient insuffisamment exprimés par les croix à trois traverses des sarcophages de cette époque et

il estime même possible que ce signe éminemment chrétien des premiers temps a pu être conservé traditionnellement jusqu'au moment où il reparut au grand jour.

Le président de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne M. le chanoine Pottier, dans le bulletin de sa société (tome XXX, 1<sup>r</sup> et 2<sup>e</sup> trimestre) présente un travail consacré aux *Authentiques de reliques*. Après avoir fourni quelques notions générales sur les différentes natures de reliques et les formes diverses qu'empruntèrent, au cours des siècles, les reliquaires, il décrit les précautions qui furent prises pour authentifier les reliques. Dans ce but on employa surtout les inscriptions gravées sur métal et les indications écrites sur parchemin ou papier. De nombreux exemples, minutieusement décrits, fournissent sur ces divers points des particularités hautement intéressantes.

Ce fut pendant le dernier quart du xvii<sup>e</sup> siècle que les armées du roi Louis XIV s'emparèrent d'une des plus florissantes parties du patrimoine de la patrie belge. C'est en 1677 que la Flandre fut démembrée et que la France s'adjoignit définitivement toute la zone méridionale de la province. L'un des chefs militaires qui prit une part prépondérante au succès des dernières campagnes, fut le maréchal d'Humières. Louis de Crevant, duc d'Humières, né en 1628, mort en 1694, passa environ un tiers de sa vie dans les Flandres, comme lieutenant de Turenne, de Louis XIV, et comme gouverneur de Lille. C'est cette partie de sa carrière militaire que M. Lanoire, dans les Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts (56<sup>e</sup> volume), s'applique à faire connaître. Le duc d'Humières, déjà en 1651, guerroya dans le Hainaut; en 1657, il est à Cambrai; l'année suivante, il participe au siège de Dunkerque, à la bataille des Dunes, à la prise de Furnes, Dixmude, Audenaerde et Ypres. Il se distingue au siège d'Ypres, en 1667, et est nommé gouverneur de la place tombée au pouvoir de l'armée française. Après avoir porté les armes en Hollande, il reparait dans le Borinage en 1670 et envahit, en 1676, le pays de Waes. On le retrouve, en 1677, dirigeant les sièges de Valenciennes et de Saint-Ghislain, puis prenant une part brillante à la bataille de Cassel. Peu, après, il

assiège Audenaerde et menace Gand. En 1688, il envahit le pays de Liège, pour reparaitre l'année suivante dans le Hainaut et séjourner presque constamment dans nos provinces jusqu'en 1692, quand il dirige avec le roi le siège de Namur. La carrière du *Maréchal d'Humières en Flandre*, rappelle donc presque toute entière une des périodes les plus funestes de notre histoire, celle au cours de laquelle nos villes et nos campagnes surtout furent pendant si longtemps impitoyablement ravagées par les armées belligérantes, et qui se termina par le démembrement de nos provinces.

Les guerres de l'Empire, la lutte acharnée entre la France et l'Angleterre avaient, au début du xix<sup>e</sup> siècle, entièrement paralysé le commerce européen. Les mers, sillonnées par les forces navales et par les pirates, n'étaient plus sûres, des mesures draconiennes avaient fermé les frontières des pays ennemis. La situation économique était désastreuse. Les nécessités du ravitaillement, les exigences de la consommation nécessitaient pourtant des importations ou des exportations. La fraude seule pouvait les amener. Celle-ci illégale au sens strict des mots, était pourtant admise et pratiquée partout; c'était devenu la seule forme commerciale possible et, dans nos provinces surtout, elle était considérée comme parfaitement honnête et même comme une juste mesure de représailles. En France, la fraude se pratique déjà à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle; les hardis navigateurs qui s'y livrent, portent le nom suggestif de *smogglers*. Les mesures prises par Napoléon devaient donner au *smogglage* un développement considérable. Bien plus, la nécessité força les autorités à le reconnaître. L'industrie française devait exporter ses produits; le pays manquait d'or. Il fallut donc permettre aux *smogglers* de transporter en Angleterre les marchandises françaises en leur enjoignant de ne rapporter en échange que de l'or anglais. Les Anglais eux-mêmes se livrèrent nombreux à ces opérations. Des franchises furent créées. Les ports de Dunkerque, Calais et Boulogne furent ouverts aux *smogglers* anglais. Mais bientôt des abus se produisirent, les Anglais devinrent dangereux pour leurs hôtes. Dès lors, un décret de 1811 restreignit cette liberté commerciale et le seul port de Gravelines resta acces-

sible aux opérations d'échange avec l'ennemi. Dans ce port, un quartier spécial fut créé; ce devint la ville des *smogglers*; elle subsista jusqu'en 1814, avec son organisation particulière et sa population spéciale. Au point de vue économique, il est fort intéressant de prendre connaissance des détails du mouvement commercial dont *La ville des smogglers à Gravelines* fut le centre et de parcourir les nombreuses particularités que communique sur ce point M. le Dr Delbecq dans le même volume des mémoires de la Société dunkerquoise.

A propos de l'établissement des Pauvres Clarisses à Saint-Omer, M. le chanoine Bled dépouille dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de la Merinie (tome XXXI), *Un vieux dossier de nos archives communales*. C'est un recueil singulièrement riche en particularités intéressantes sur un ancien quartier de Saint-Omer, sur les congrégations religieuses et les corporations civiles qui y avaient élu domicile, et sur certains événements intéressants qui s'y déroulèrent. C'est dans ce quartier que les Clarisses arrivées de Vere, en Zélande, à Saint-Omer, en 1581, acquirent en 1594 le local des archers. Si nous relevons ici cette acquisition, c'est que devant aménager dans leur nouvelle retraite une chapelle, les religieuses, désireuses d'en orner le chœur de stalles, firent venir d'Anvers un jeune ouvrier sculpteur, nommé Jean Pietre. L'intervention de cet artiste étranger faite en contravention avec les règlements qui régissaient la corporation des ouvriers travaillant le bois, devait provoquer des difficultés. Il fallut que le prince intervint et qu'il autorisa, en 1620, le jeune étranger à séjourner et à travailler à Saint-Omer. Celui-ci, que les actes nomment aussi Pieters, s'y trouva si bien, qu'il s'y établit définitivement et qu'il fut sans doute la souche de la nombreuse dynastie des Pieter, Pieters, Pietre ou Piette, sculpteurs en bois, sculpteurs en marbre, menuisiers, charpentiers, qui dès lors se répandit à Saint-Omer et y compte encore des descendants. C'est à leur travail qu'est due une bonne partie, au XVII<sup>e</sup> siècle surtout, de l'ameublement et de l'ornementation des églises, hôtels et châteaux de la région. Sans pouvoir certifier d'une manière positive l'origine de cette famille, M. le chanoine Bled la tient pour fort probable. et en profite pour en

dresser la généalogie et pour faire connaître les principales œuvres d'art dues au talent de ses membres.

Depuis un siècle et demi, une école locale de peinture s'est formée à Spa; ses membres ont été nombreux et parmi eux, plus d'un s'est fait connaître d'une manière brillante en dehors des limites de sa contrée natale. Tous se sont plus particulièrement appliqués aux paysages et leurs toiles que conservent le musée de Spa et d'autres collections plus importantes, témoignent d'un culte particulier pour les sites admirables de nos pittoresques Ardennes. Des indications intéressantes ont été réunies sur ces artistes de mérite par M. Charles Hault, dans une *Notice historique sur les dessinateurs et peintres spadois* que nous apporte « Wallonia » dans son fascicule du mois d'avril dernier (XXII<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 4).

L'université de Gand a décidé de publier un *Liber memorialis* qui contiendra une partie biographique et une partie générale. Les deux premiers volumes qui viennent de paraître et dont elle a bien voulu nous envoyer un exemplaire, renferment des renseignements biographiques sur tous les professeurs et chargés de cours ayant enseigné à l'université depuis sa fondation. Parmi ces notices il en est plusieurs qui sont consacrées à des membres du corps professoral qui font en même temps partie de notre Compagnie. On en comprendra tout l'intérêt.

*Jean van Schille* était Anversois; il fut reçu en 1533 dans la gilde Saint-Luc, en qualité de franc-maitre; on lui doit l'idée première de la composition des *liggeren* de cette corporation artistique. On n'ignore pas la part que, comme ingénieur, il prit à la construction des fortifications d'Anvers: on connaît l'ouvrage qu'il consacra à l'art de la défense des places fortes. Mais ce que l'on connaissait moins bien c'est l'œuvre qu'il accomplit comme géographe, et c'est à l'étude de celle-ci que M. Fr. Van Ortroij se consacre dans une récente brochure. Il fournit notamment d'intéressants détails sur le rôle que notre compatriote joua en Lorraine pour la levée des cartes de ce duché; ce sont de précieuses additions à la biographie de van Schille.

La ville d'Ath se propose de fêter prochainement l'anniversaire du prince de Ligne. Cette circonstance ajoute un intérêt spécial

aux *Mélanges sur Belœil*, que vient de publier M. Jules De Wert. Dans ce recueil on trouvera surtout divers inventaires anciens renseignant les œuvres d'art et le mobilier du château, une liste des maires et échevins de Belœil au XIV<sup>e</sup> siècle, et l'analyse des actes scabinaux de la même époque de cette commune.

*Anvers, 7 juin 1914.*

FERNAND DONNET.

---

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque  
pendant les mois de Juin et Juillet 1914

---

**1<sup>o</sup> HOMMAGES D'AUTEURS.**

- JEAN STROOBANT. Les hunebedden de Drouwen.  
Comte CHARLES DE BEAUMONT. Tours du XII<sup>e</sup> siècle dans la région  
nouronnaise.  
ID. L'église de Montbron.  
BARON EMILE DE BORCHGRAVE. Description de trois plaques d'or trou-  
vées dans la Colombie.  
ID. La Flandre et le Groënland au IX<sup>e</sup> siècle.  
L. GERMAIN DE MAIDY. Les types iconographiques de l'Immaculée  
Conception à l'époque de la Renaissance.  
ID. Un dessin de la collection Stiebel présumé aux armoi-  
ries de Gaspard Rouyer.  
ID. Note sur l'origine de la croix de Lorraine.  
ID. Deux fous. Le Suzel. Le fou Yégof.  
ID. Jean de Montecler, canonnier au siège d'Orléans.  
JOSEPH CASIER. L'église Saint-Nicolas de Gand.  
HENRI HYMANS et FERNAND DONNET. Anvers.  
ALPHONSE FIERENS. Suppliques d'Urbain V.  
LOUIS DE GRANDMAISON. Sculpteurs flamands ayant travaillé en Tou-  
raine au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle.  
Viconte B. DE JONGHE. Deux monnaies de Gronsveld.  
EDM. GEUDENS. De trezorie en de griffie des voormaligen Kapit-  
tels van O.-L.-Vrouw te Antwerpen.  
ALPH. DE WITTE. Jean van Hattem, graveur bruxellois de mon-  
naies et de jetons.  
Comte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR. Vieux manoirs et gentilhommes  
Bas-Normands.

- Dr OTTO CARTELLIERI. Fragmente aus der zweiten « Justification du duc de Bourgogne » des Magisters Johann Petit.
- A. DE BEHAULT DE DORNON. Un hanap de vermeil offert au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle à Gilles de Busleyden.

## 2<sup>o</sup> ECHANGES.

- BRUXELLES. Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques et classe des Beaux-Arts. Bulletin 1914. Nos 2, 3, 4.
- Id. Missions belges de la Compagnie de Jésus. Bulletin mensuel. XVI<sup>e</sup> année. Nos 6, 7, 8.
- Id. Académie royale de médecine de Belgique. Bulletin. Tome XXVIII. Nos 4, 5.
- Id. Commissions royales d'art et d'archéologie. Bulletin. 52<sup>e</sup> année. Nos 11, 12.
- Id. Société royale de numismatique. Revue belge de numismatique. 70<sup>e</sup> année. 3<sup>e</sup> livr.
- Id. Société royale d'archéologie. Annales. Tome XXVII. Livr. 3, 4.
- GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie. Verslagen en mededeelingen. April-Mei 1914.
- LIÈGE. Institut archéologique liégeois. Chronique archéologique. 9<sup>e</sup> année. Nos 5, 6.
- Id. Wallonia. XXII<sup>e</sup> année. Nos 5, 6, 7.
- Id. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège. Leodium. 13<sup>e</sup> année. Nos 6, 7.
- HASSELT. L'ancien pays de Looz. 18<sup>e</sup> année. Nos 1, 2, 3, 4.
- TURNHOUT. Geschied- en oudheidkundigen Kring der Kempen. Taxandria. Gedenkschriften. 10<sup>e</sup> jaarg. N<sup>o</sup> 1.
- SAINT-NICOLAS. Cercle archéologique du pays de Waes. Annales. Tome XXXI.

- TOURNAI. Société historique et archéologique.  
Annales. Nouvelle série. Tome XV.
- VERVIERS. Société verviétoise d'archéologie et d'histoire  
Bulletin. Vol. XIII.
- ISEGHEM. Neerlandia franciscana.  
Vol. I N° 3.
- GAND. Société d'histoire et d'archéologie.  
Bulletin. 22<sup>e</sup> année. N° 3.  
Annales. Tome XIV.
- TONGRES. Société scientifique et littéraire du Limbourg.  
Bulletin. XXXI<sup>e</sup> vol.
- MAREDSOUS. Revue bénédictine.  
XXXI<sup>e</sup> année. N° 3.
- LA HAYE. Genealogisch heraldisch genootschap « De Nederlandsche  
Leeuw ».  
Maandblad. XXXII<sup>e</sup> jaarg. N°s 6, 7.
- CAMBRIDGE. Antiquarian Society.  
Proceedings. XVII vol. N° 2.
- PARIS. Société de Saint-Jean.  
Notes d'art et d'archéologie. 26<sup>e</sup> année. N°s 5, 6, 7.
- Id. Polybiblion.  
Partie technique. Tome CXXXII. 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> livr.  
Partie littéraire. Tome CXXX. 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> livr.
- Id. Société nationale des antiquaires de France.  
Mémoires. 8<sup>e</sup> série. Tome III.  
Bulletin. 4<sup>e</sup> trim. 1913.
- Id. Les marches de l'Est.  
6<sup>e</sup> année. N°s 2, 3.
- Id. Institut catholique.  
Bulletin. 2<sup>e</sup> série. 5<sup>e</sup> année. N° 7.
- PÉRIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.  
Bulletin. Tome XLI. 3<sup>e</sup> livr.
- MONTPELLIER. Académie des sciences et lettres.  
Bulletin mensuel. 1914. N°s 6, 7.

- LEIPZIG. Königl. Sächsischen Gesellschaft der wissenschaften.  
Philologisch historische klasse. 65 Band. Heft 3, 4.  
Abhandlungen. Band III. N<sup>os</sup> 2, 3.
- HELSINGFORS. Suomen muinais minstoghdistys.  
Finska forminnesföreningen tidskrift. XX.  
Suomen museo finskt museum. XX.
- ROME. Studi romani.  
Rivista di archeologia e storia. Anno II. Fasc. 2, 3.
- CATANE. Societa di storia patria per la Sicilia orientale.  
Archivio storico per la Sicilia orientale. Anno XI. Fasc. 2.
- NAPLES. Societe reale di Napoli.  
Rendiconto delle tornate e dei lavori dell' Accademia di  
archeologia, lettere e belle arti. Anno XXVII. Gennaio  
a Dicembre 1913. Atti. Vol. II.
- ROME. R. Accademia dei Lincei.  
Notizie degli scavi di antichite. Vol. X. Fasc. 2 et 12.
- VALLADOLID. Sociedad castellana de excursiones.  
Boletin. Año XII. Num. 137, 138.
- TARRAGONE. Sociedad arqueologica tarraconense.  
Boletin arqueologico. Epoca II. Num. 3.
- DAVENPORT. Davenport Academy of sciences.  
Proceedings. Vol. XIII. Pages 1-46.
- WASHINGTON. Smithsonian institution. Bureau of American ethno-  
logy.  
Bulletin 56.
- BATAVIA. Bataviaasch genootschap van Kunsten en Wetenschappen.  
Notulen van de algemeene en directievergaderingen. Deel  
LI. Afl. 3, 4.  
Oudheidkundige dienst in Nederlandsch Indië.  
Oudheidkundig verslag. 1914. 1<sup>e</sup> kwartaal.
- MONTRÉAL. Antiquarian and numismatic society.  
The Canadian Antiquarian and numismatic journal.  
Vol. XI. N<sup>o</sup> 2.
- MONTEVIDEO. Anuario estadistico dela republica oriental del Uru-  
guay. Años 1909-1910.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

FRANCFORT. Joseph Baer & C°.

Bibliotheca philologica classica. III.

PARIS. Letouzey et Ané.

Ouvrages d'archéologie chrétienne.

NAPLES. Libreria Desken & Rocholl.

Catalogue de livres anciens et rares.

ROME. Librairie Loescher & C°.

Bibliographia archaeologica. N° 8.

PARIS. Armand Colin.

Bulletin bibliographique. 21<sup>e</sup> année. Juin 1914.

ANVERS. Librairie J. Peeters.

La bibliographie mensuelle. 9<sup>e</sup> année. N° 86.

LEIPZIG. Karl W. Hiersemann.

Catalogues divers.

NAPLES. Detken et Rocholl.

Bibliotheca pompeiana, herculanensia paestanaque.

---

Compte rendu analytique des principales publications  
parvenues à la Bibliothèque  
pendant les mois de Juin et Juillet 1914

---

MESSIEURS,

La province hollandaise de Drenthe possède encore bon nombre de monuments mégalithiques, qui sont désignés sous le nom fort caractéristique de *Hunebedden*. Ce sont des dolmens, ou plutôt des allées couvertes, formées de pierres gigantesques. De nombreux

auteurs s'étaient déjà occupés de la destination et de l'origine de ces monuments. Mais ils s'étaient bornés à émettre des suppositions et à produire des descriptions superficielles. Personne n'avait songé à pratiquer des fouilles. Il était donné à M. le Dr Holwerda de combler cette lacune en interrogeant les deux caveaux de Drouwen. Les résultats des fouilles ont été concluants. Les « hunebedden » étaient des caveaux funéraires, et les restes du mobilier trouvé mêlé aux débris d'ossements humains, s'ils ne permettent pas d'établir, au point de vue chronologique, une précision parfaite, suffisent toutefois à prouver, que suivant toutes probabilités, les constructeurs de ces caveaux funéraires étaient originaires de pays où l'on utilisait les cavernes pour le même usage. Ce furent ces cavernes qui sans doute leur ont servi de modèle. M. le Dr Holwerda avait consigné en un travail intéressant le résultat de ses recherches.

C'est ce travail que M. le sous-lieutenant Jean Stroobant a résumé en une plaquette illustrée, dont il veut bien nous envoyer un exemplaire. Il a su clairement condenser en quelques pages les éléments principaux de l'intéressant problème, que constituent pour la période préhistorique de la Drenthe *Les hunebedden de Drouwen*.

On sait à quel degré de somptueuse perfection était parvenu, pendant la période précolombienne, l'art des populations de l'Amérique méridionale. Sous ce rapport, des découvertes réellement déconcertantes ont été faites. Ce n'est pas seulement l'architecture ou la sculpture qui étaient cultivées avec des qualités rares, l'orfèvrerie produisait aussi des œuvres dignes d'admiration. Je n'en veux pour exemple que les plaques en or, ornement de poitrine de chefs chibchas, illustrées de figures habilement moulées, qui furent offertes en 1893 au pape Léon XIII et qui sont conservées aujourd'hui à la bibliothèque du Vatican. Dans une récente communication faite au Congrès des Américanistes, M. le baron de Borghgrave a fourni avec illustrations une *Description de trois plaques d'or trouvées dans la Colombie*.

Ce sont les anciens monuments de quelques régions de la vieille France que notre confrère M. le comte de Beaumont se plaît surtout à interroger. Il nous présente d'abord une étude sur les *Tours du XII<sup>e</sup> siècle dans la région noutronnaise*. Celles-ci sont d'autant plus intéressantes que leurs masses imposantes, que des illustrations

nous font connaître, rappellent le souvenir des efforts impuissants, qu'en 1199, Richard-Cœur-de-Lion fit pour les réduire. Par leur forme, par leur disposition, par les matériaux de construction, par leurs moyens de défense, ces donjons permettaient à une garnison infime de résister victorieusement à des forces considérables. Le temps et les attaques des démolisseurs devaient cependant en avoir raison, et aujourd'hui, dans beaucoup de cas, ce ne sont plus que des ruines encore imposantes qui subsistent de ces donjons autrefois si redoutables. Dans une seconde étude, M. le comte de Beaumont s'attache à la description détaillée de l'intéressante *Eglise de Montbron*, construite au *XII<sup>e</sup>* siècle, mais remaniée depuis à diverses reprises; restaurée à l'époque moderne, elle offre cependant encore des vestiges importants qui permettent de reconstituer et de décrire son ordonnance primitive. Des monuments funéraires, des inscriptions commémoratives subsistent encore et attestent l'importance dont jadis bénéficiait cette église charentaise.

Dans l'ouvrage qu'autrefois il consacra à la préhistoire au pays de Waes, le Dr van Raemdonck, décrivit la topographie primitive de cette partie de la Flandre. Depuis lors, la science préhistorique, se basant sur des récentes découvertes, a fait des progrès considérables. Ce sont ceux-ci que M. Delvaux utilise pour compléter l'histoire des *Populations préhistoriques et de leur industrie au pays de Waes* (Annales du Cercle archéologique du pays de Waes. Tome XXXI). Ce ne serait que vers la fin du paléolithique supérieur qu'au pays de Waes on pourrait constater l'existence de l'homme; celui-ci entretenait des relations avec les populations des environs de Mons, et les instruments de pierre qu'il employait provenaient des gisements de Spiennes et d'Obourg. De ces instruments le Musée de Saint-Nicolas possède d'importantes séries, provenant de fouilles locales. Leur classement a permis de se rendre compte des modifications qui se sont produites successivement, tant au point de vue de l'origine de la population, que de son degré de civilisation.

Il y a quelque temps, à Bruxelles, sous le titre de *L'énigme du maître de Flémalle*, le directeur-général des Beaux-Arts, M. Verlant, donnait une conférence extrêmement remarquable. Comme

le dit un écrivain bruxellois: « Son érudition est sans rivale en matière de peinture flamande. Il apporte dans ses excursions parmi les idées et les faits, une curiosité inlassable, un don d'observation aiguë, une pénétrante lucidité et surtout, et même malgré tout, la passion de la vérité. » Ce sont ces qualités dont il fait preuve en étudiant l'œuvre qu'on attribue au maître de Flémalle et en exposant les hypothèses qui tendent à son identification. Mais ses déductions n'ont pas toutes été admises sans provoquer d'objections. C'est ainsi que sous le même titre, dans « Wallonia » (XXII<sup>e</sup> année, n° 5), M. Jules Destrée consacre une importante étude au même sujet. Tour à tour il décrit et analyse les œuvres attribuées à l'énigmatique artiste. Puis il expose les diverses suppositions qui furent formulées au sujet de son identification. De toutes celles-ci, celle qui lui paraît la mieux justifiée est l'hypothèse de M. Hulin de Loo, qui croit pouvoir reconnaître comme auteur de tant de pages admirables attribuées à l'énigmatique maître de Flémalle, le peintre tournaisien Robert Campin. Toutefois, à ces divers problèmes d'attribution et d'identification on ne peut encore donner une solution positive. Celle-ci se produira-t-elle jamais? On peut l'espérer sans oser l'affirmer. Mais dans tous les cas, des travaux, telles la conférence de M. Verlant et l'étude de M. Destrée, posent la question dans toute son ampleur. L'autorité de ces écrivains, la supériorité de leur critique, mettent sans conteste en pleine lumière les moindres détails de cette controverse artistique d'une si haute portée et d'une importance si considérable.

Lævinus Torrentius ou Liévin van der Beken fut évêque d'Anvers. Il fut non seulement poète, et savant de mérite, mais aussi grand collectionneur. La numismatique surtout l'attirait et *La collection Lævinus Torrentius*, que M. V. Tourneur nous fait connaître dans le dernier fascicule de la Revue belge de numismatique (1914, 3<sup>e</sup> livraison), était fort importante. C'étaient les pièces romaines qu'avant tout il collectionnait; ses voyages en Italie, lui avaient permis d'acquérir d'importantes séries qu'il compléta en achetant la collection de son ami le chanoine Charles de Langhe. Torrentius mourut en 1595, léguant ses collections au couvent des jésuites à Louvain. Lors de la suppression de cet ordre religieux, elles disparurent.

Peu après on les retrouve en possession de l'abbé Ghesquière et après le décès de celui-ci, elles furent dispersées aux enchères en 1812. Des catalogues manuscrits que conserve la Bibliothèque royale permettent de reconstituer presque entièrement la liste des nombreuses pièces qui meublaient les médaillers de Torrentius ainsi que des autres antiquités qu'il avait recueillies et rassemblées.

On sait quel intérêt présente *L'église Saint-Nicolas de Gand*. Sa restauration s'impose, mais les problèmes que celle-ci suscite sont complexes. Rien n'était donc plus opportun que l'étude archéologique de ce vénérable monument. M. le chanoine Maere l'a entreprise et M. Joseph Casier la résume dans une communication qu'il vient de faire à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand. L'étude de son architecture permet de dater l'église du début du XIII<sup>e</sup> siècle. Mais depuis lors elle a subi de profondes modifications et d'importantes restaurations. Pour les étudier et les identifier plus sûrement, M. le chanoine Maere interroge le monument lui-même, et successivement passe en revue ses diverses parties, précisant les transformations qui peu à peu en ont remanié l'ordonnance primitive. Il préconise comme idéal le rétablissement de l'église telle qu'elle était au début du XIV<sup>e</sup> siècle sans sacrifier toutefois complètement les apports des autres siècles. On parviendra ainsi à rétablir la physionomie exacte de cette église, que M. le chanoine Maere considère comme l'une des plus remarquables que le style scaldisien, apparenté au style élégant du soissonnais et à l'école normande, ait produit au XIII<sup>e</sup> siècle.

Une nouvelle série de brochures nous est envoyée par notre confrère M. Germain de Maily. J'en signalerai spécialement deux. C'est d'abord une étude sur *Les types iconographiques de l'Immaculée Conception à l'époque de la Renaissance*. Au moyen-âge la conception de la sainte Vierge n'a été l'objet que d'une figuration unique : la rencontre à la porte dorée. A l'époque moderne, les représentations de ce sujet montrent toujours la Vierge tout à fait isolée. Par contre, à l'époque de la Renaissance, Marie est toujours accompagnée au moins d'une autre personne. Dans cette catégorie, M. Germain de Maily reconnaît cinq types principaux que successivement il décrit en fournissant en même temps d'intéressantes données sur les em-

blèmes divers qui jouent un rôle considérable dans plusieurs de ces figurations.

C'est ensuite une *Note sur l'origine de la croix de Lorraine* que nous présente M. Germain de Maily. Le type de la croix à deux traverses vient de Jérusalem; c'est l'emblème du triomphe, la croix du Calvaire surmontée de son *titulus*. Les reliquaires de la vraie croix, et ces reliques elles-mêmes, ont souvent emprunté cette forme. D'où leur transformation en meubles héraldiques, emblèmes de confréries, etc. Par contre, la croix de Lorraine, estime M. Germain, est purement symbolique. C'est René II qui, le premier, l'a adoptée, et s'il a cru devoir s'en servir, c'est qu'elle évoquait le royaume de Jérusalem et qu'il prétendait être l'héritier direct de Godefroid de Bouillon. C'était affirmer ses prétentions et dévoiler ses espérances.

Au cours des siècles nos artistes exercèrent, en s'expatriant, une influence considérable sur le développement artistique de tous les pays européens. A toutes les époques et partout ils se fixent; ils adoptent les mœurs et même des noms empruntés à la langue de leurs patries nouvelles; par contre, ils y exercent une influence prépondérante. En France cette émigration fut particulièrement importante. C'est ainsi qu'on constate deux infiltrations flamandes dans la sculpture tourangelles; l'une à la fin du xv<sup>e</sup> siècle à Amboise, l'autre à Tours, vers 1640. De ces centres elles ont rayonné dans les provinces voisines. Ce sont quelques-uns de ces *Sculpteurs flamands ayant travaillé en Touraine au XV<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle*, que M. Louis de Grandmaison nous fait connaître aujourd'hui. Parmi ceux-ci, Antoine Charpentier qui exécuta de nombreux autels et retables à Saumur et dans les couvents ou églises de la Touraine, Joseph van Gheluwen qui est l'auteur d'œuvres sculpturales dans les mêmes parages et notamment à Fontenay-le-Comte où un autel dû à son ciseau, existe encore dans l'église Notre-Dame; l'anversois Jean Quellin, et le Flamand Henri Hammerbeet qui travaillèrent dans les mêmes parages, s'y établirent et y firent souche.

Dans son nouveau travail qu'il intitule: *De trezorïe en de griffie des voormaligen Kapittels van. ●. L. Vrouw te Antwerpen*, notre confrère M. Edm. Geudens fournit d'amples indications au sujet

des charges de trésorier et de greffier de l'église Notre-Dame d'Anvers ainsi que sur les personnages qui les remplirent. Mais ce qui est particulièrement intéressant dans son travail ce sont, si je puis ainsi m'exprimer, les à-côtés de la question. Je citerai notamment les particularités qu'il fournit au sujet du maître-autel de l'église, du tableau de Rubens qui le surmonte et de l'encadrement sculptural qui autrefois entourait celui-ci. Très suggestive aussi la relation du pèlerinage annuel que les membres de la fabrique, porteurs d'une châsse aux reliques, accomplissaient au tombeau de saint Gommaire, à Lierre, et de la réception traditionnelle qui leur était réservée dans cette petite ville.

Il est une partie de la Normandie peu abordable, peu connue des touristes et pourtant riche d'attraits et de pittoresque. Notre confrère M. le comte de Caix de Saint-Aymour la connaît particulièrement; il s'est donné pour tâche de la décrire dans un beau volume illustré qu'il consacre aux *Vieux manoirs et gentilshommes Bas-Normands*. Le val de l'Orne creusé par cette rivière capricieuse à travers un lit de schistes granitiques, grâce à l'âpreté de ses sommets, à la profusion de ses forêts, à l'étendue de ses horizons, se distingue par un aspect tout à fait alpestre. Et pourtant, c'est au milieu de ces paysages sauvages que l'on rencontre quelques vieilles églises intéressantes, des ponts séculaires et surtout de nombreux châteaux qu'habitent des gentilshommes dont les familles ont des fastes modestes peut-être, mais fort anciennes et souvent pleins d'enseignement. Ces manoirs, M. le comte de Caix les a visités; ces familles, il les connaît; il a compulsé leurs chartiers et recueilli leurs souvenirs. Et aujourd'hui, en une description pleine de vie, il nous dépeint ces châteaux en résumant en même temps les points les plus intéressants de l'histoire des familles qui, au cours des siècles, les ont élevés et habités.

La baronne de Rothschild possède dans ses collections artistiques une *Hanap en vermeil offert au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle à Gilles de Busleyden par le Grand Serment de l'Arbalète de Bruxelles*. Cette œuvre d'art d'une grande richesse et d'une perfection d'exécution remarquable, est l'œuvre de deux orfèvres de Nuremberg dont les poinçons identifient la provenance. Dans une

étude que publie dans ses Annales, la Société royale d'Archéologie de Bruxelles (Tome XXVII, page 321), M. de Behault de Dornon décrit ce chef-d'œuvre d'orfèvrerie; il fournit en même temps des détails au sujet du bourgmestre, de Bruxelles, Gilles de Busleyden, auquel il fut offert par les arbalétriers de cette ville dont il était prévôt.

2 août 1914.

FERNAND DONNET.

# Le livre de raison

## de Jeanne de Busleyden

---

MESSIEURS,

Vos trop bienveillants suffrages m'ont appelé aujourd'hui à la présidence de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, mais c'est avec crainte et appréhension que j'entre en fonctions.

Crainte justifiée par la lourde tâche qui m'incombe, car il faut maintenir haut et ferme le bon renom de science, de travail et d'étude, acquis à l'Académie par le mérite de mes prédécesseurs.

Je me sens bien faible pour entreprendre cette tâche, mais je compte sur vous tous pour m'aider à remplir mes fonctions. Ma bonne volonté vous est acquise et soyez persuadés que je ferai tous mes efforts pour faire prospérer encore et toujours de plus en plus, notre Académie qui est la doyenne de toutes nos sociétés savantes.

Mais vous faites une perte sensible à la Présidence; hélas! je suis appelé à détrôner le modèle, la perle des présidents. Nos règlements inflexibles ne nous ont pas permis de réélire celui qui nous a si bien dirigés et présidés durant l'année 1913, et ce m'est un véritable chagrin que de devoir prendre sa place.

M. Soil de Moriamé, par ses nombreux travaux, par sa science,

par son activité, par son affabilité, était le président qu'il nous fallait. Toujours tout à tous, d'une complaisance inlassable, l'esprit toujours en éveil, il dirigeait nos débats avec tact et clairvoyance. Je ne veux pas blesser sa modestie en vous énumérant ici ses nombreux travaux sur les tapisseries, sur les porcelaines, sur les armures, sur l'archéologie; tous ces sujets lui étaient familiers; ses travaux remarquables sont dans les mains de tous les érudits et servent actuellement de guide précieux pour les chercheurs et les curieux, dans les différentes branches de l'art ancien dont il s'est occupé.

Plus heureuse que nous, la Société historique de Tournai conserve et conservera longtemps encore, j'espère, son président, tandis que nous, forcés par notre règlement, nous le voyons descendre avec les plus vifs regrets du fauteuil présidentiel.

Nous ne lui dirons pas adieu, mais au revoir, car il nous reviendra, lors de prochaines élections, j'en suis certain.

Je saisis aussi cette occasion qui m'est offerte, pour lui adresser, au nom de l'Académie, toutes nos félicitations à l'occasion des fêtes jubilaires qui ont eu lieu à Tournai en son honneur.

La magistrature tournaisienne a eu le bonheur de posséder M. Soil de Moriamé durant 25 ans, et ses collègues ont tenu à célébrer avec solennité ce quart de siècle passé au tribunal. Unissons-nous donc aux habitants de Tournai et offrons lui nos meilleures et nos plus sincères congratulations, et n'oublions pas que M. Soil de Moriamé est pour nous un jubilaire aussi, car élu membre correspondant de l'Académie en 1883, il devint membre titulaire en 1888. Il y a donc 25 ans.

Mais si d'un côté nous pouvons avec joie féliciter M. Soil de Moriamé, hélas! nous devons déplorer la perte d'un de nos présidents anciens, qui fut des plus actifs et des plus distingués et qui obtint de Sa Majesté, pour notre Académie, le titre d'Académie Royale.

Après une bien longue et pénible maladie, le baron Alfred de Vinck de Winnezele vient de disparaître. Son souvenir demeurera vivace parmi nous, car il fut à plusieurs reprises notre président, toujours affable, zélé et dévoué; il fit beaucoup pour l'Académie

et je propose à l'assemblée de voter une adresse de condoléances, qui sera envoyée à sa famille au nom de l'Académie.

\* \* \*

Il est d'usage que le président entrant vous fasse une communication, vous présente un travail.

Lorsque vos bienveillants suffrages m'avaient appelé une première fois à vous présider en 1901, j'avais attiré votre attention sur la reliure flamande et sur ses intéressantes productions du XVI<sup>e</sup> siècle. Je vous avais signalé les œuvres de ces grands artistes flamands qui se nommaient Van Gavere, Bloc, les Frères de la vie commune, van Crombrughe, van Lede, Bosscaert, van Verdebeke et tant d'autres, dont les œuvres si rares et si estimées, se disputent actuellement à poids d'or dans les ventes publiques. Aujourd'hui, permettez moi de vous signaler l'intérêt qu'offrent certains petits manuscrits longtemps négligés, et perdus dans la poussière des archives, mais dont maintenant on commence à reconnaître le mérite.

Je veux parler des *livres de raison* qui, quoique modestes et sans prétentions, sont cependant si précieux pour l'étude de l'histoire intime des familles et même du pays. Quoiqu'écrits avec simplicité, ils nous révèlent la position, la manière de vivre, l'état familial de ceux qui les ont rédigés; nous initient à leurs joies, à leurs peines, à leurs aspirations. Ce sont des documents de la plus grande utilité pour ceux qui veulent étudier la famille dans les siècles passés. Mieux que les chroniques, embellies souvent dans le but de plaire aux lecteurs, mieux que les actes de la vie civile qui ne sont que des formules légales, souvent arides et sèches, les livres de raison nous font vivre de la vie de ceux qui les ont écrits, nous transportent à des époques disparues et nous révèlent mille détails naïfs, simples et curieux que l'on rechercherait vainement ailleurs. Les livres de raison découvrent à notre société moderne tout un monde du passé qui lui était inconnu: celui du foyer familial, la manière d'être, les coutumes, les usages de l'intérieur.

Et d'abord, qu'est-ce qu'un livre de raison? Donnons-en la définition.

Le livre de raison est le *liber rationum*, le livre du foyer, le

mémorial domestique. Il se divisait en deux parties : la première contenait l'annotation des mariages, des naissances et des décès de la famille ; souvent l'auteur y inscrivait les origines de la famille, sa généalogie, sa parenté. La seconde était réservée aux comptes de ménage, à la gestion des propriétés, à l'administration en général et souvent des dispositions y étaient notées pour le partage futur des biens entre les enfants.

Ces livres de raison ont une saveur toute particulière. Ecrits uniquement en vue des enfants et des parents, ils sont sans prétention, fourmillent même de fautes et leur rédaction est souvent des plus naïves.

Précisément à cause de cela, ils nous reportent aux temps passés, et sont des documents précieux pour reconstituer une existence si différente de la nôtre. Leurs auteurs avaient le temps d'écrire et d'annoter les détails de leurs occupations quotidiennes tandis que maintenant, en cette époque de vie agitée, remplie du matin au soir par la fièvre des affaires, qui aurait encore le temps de noter jour par jour les petits événements de la vie familiale.

Il y a quelques années, je vous ai fait connaître le livre de raison d'un anversois, Henri van Halmale ; aujourd'hui, si vous le voulez bien, je vous présenterais celui de Jeanne de Busleyden.

C'est un petit registre in-f° oblong, écrit sur papier et recouvert de parchemin. Il est malheureusement très taché et très abîmé, ce qui en rend la lecture assez difficile.

Jeanne de Busleyden appartenait à cette grande famille des Busleyden, qui s'illustra aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles :

François de Busleyden, fut le précepteur de Philippe-le-Beau, père de Charles-Quint, et devint ensuite archevêque de Besançon.

Jérôme de Busleyden fut le fondateur, à Louvain, du Collège des Trois-Langues, il était prévôt de l'église d'Aire et conseiller au Grand Conseil de Malines. Il était en correspondance avec tous les savants de l'Europe et était lié avec Erasme et Thomas Morus. Son esprit et ses ouvrages lui acquirent une grande notoriété et il fut envoyé en ambassade auprès du pape Jules II, de François I<sup>r</sup>, roi de France et d'Henri VIII, roi d'Angleterre. Chargé d'une mission en Espagne par Charles-Quint, il tomba malade en cours de route et mourut à Bordeaux le 26 août 1517.

Gilles de Busleyden fut premier conseiller et maître de la Chambre des comptes du Brabant en 1510. Il était vicomte de Grimberghe et seigneur de Ter Tommen.

François de Busleyden fut premier écuyer de la reine de Hongrie.

Gilles II de Busleyden fut bourgmestre de Bruxelles en 1592, 1593, 1608, 1614, 1615 et 1619. Il fut armé chevalier par l'archiduc Albert lors de sa joyeuse entrée à Bruxelles, le 30 novembre 1599 et mourut, dernier du nom et des armes, le 20 juillet 1623 (1).

Il n'eut que deux filles, dont l'une, Anne-Marie de Busleyden épousa Louis-François Verreycken, baron de Bonlez et de Geves. Leur petite-fille Anne-Louise Verreycken, baronne d'Impden, épousa Philippe-Louis de Hennin-Liétard, prince de Chimay, comte de Boussu et de Beaumont, chevalier de la Toison d'Or.

Un de leurs fils fut le cardinal d'Alsace, Thomas-Philippe de Hennin-Liétard, archevêque de Malines, créé cardinal le 29 novembre 1719 et décédé à Malines le 5 janvier 1759.

On trouve à la p. 105 de la généalogie de Coloma, par Azevedo, ses 64 quartiers dont 32 appartenaient à la famille Verreycken. (Voir aussi p. 124).

La famille de Busleyden possédait à Malines le splendide hôtel,

(1) Gilles de Busleyden avait épousé Catherine van der Dilt, citée plus loin comme marraine d'un des enfants de Jeanne de Busleyden. Ils furent enterrés en l'église Saint-Géry à Bruxelles, où se voyait leur pierre tombale ornée de leurs armoiries. C'est à lui que fut offert par les arbalétriers de Bruxelles ce magnifique hanap en vermeil, œuvre d'art des plus remarquables qui fut exposé à Bruxelles en 1880, lors de l'Exposition de l'art ancien, et qui fait actuellement partie des collections de la baronne James de Rothschild.

Notre confrère M. ARMAND DE BÉHAULT DE DORNON vient de consacrer une intéressante notice à ce hanap dans les *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, 1913, pp. 321 à 329. Cette notice est accompagnée de trois planches. La reproduction du tableau des doyens et jurés du grand serment de l'arbalète en 1601. Au premier plan, à gauche, se voit le portrait avec les armes de Gilles de Busleyden. La reproduction de la pierre tombale de Gilles de Busleyden, d'après la planche existant dans l'ouvrage du baron LE ROY, *Grand théâtre sacré du Brabant*. Une bonne photographie de ce magnifique hanap, portant l'inscription: *Jo. G. van Busleyden, hofman van de Grootte Gulde* et à l'intérieur du couvercle les armoiries en émail de la famille de Busleyden.

qui portait son nom, où l'on admire de célèbres peintures représentant le Festin de Balthazar et le Repas de Saturne, et où récemment encore de nouvelles fresques ont été découvertes sous un crépis de chaux dans une petite salle à l'étage au-dessus de la grande salle. Ces fresques représentent des saints et des évêques et notamment un saint Jérôme. Elles furent exécutées de 1505 à 1517 pour Jérôme de Busleyden, dont les armoiries sont peintes sur les consoles des poutres. Cette salle était anciennement un oratoire.

Le beau palais de Malines avait été construit et décoré par Jérôme de Busleyden, le grand humaniste, le fondateur du Collège des Trois-Langues à Louvain, à son retour d'Italie où il avait été envoyé en ambassade auprès du pape Jules II (1), en 1503. Il mourut à Bordeaux, le 27 août 1517; son corps fut ramené à Malines et enterré au chœur de l'église métropolitaine près du maître-autel.

Après sa mort, l'hôtel passa à la veuve de Jean le Sauvage, chevalier, grand chancelier, puis successivement aux d'Arenberg, aux de Varick, puis à Wenceslas Coeberger, qui en fit un mont-de-piété. L'hôtel fut complètement restauré en 1864, mais sans égard pour la décoration intérieure, dont l'on ne respecta qu'une vieille cheminée. On y installa en 1869 l'Académie de Musique. L'entrée principale qui existe encore, se trouve dans la rue Félix de Mérode.

Les Busleyden étaient vicomtes de Grimberghe et possédaient la seigneurie de Norderwyck, qui leur était échue par le mariage de Gilles de Busleyden, fils de Jean et de Marguerite de Mérode, avec Anne de Plaines, qui était fille de Jean de Plaines, chevalier, seigneur de Norderwyck. Il n'eut de son mariage que deux enfants: Adrien de Busleyden, mort sans alliance et Marguerite de Busleyden qui fut dame de Norderwyck après la mort de son

(1) Une notice sur le palais des Busleyden à Malines, a paru dans: *Malines jadis et aujourd'hui*, par L. GODENNE, Malines, 1908, pp. 340 à 344. Voir aussi *Fresques de l'Hôtel de Busleyden à Malines*, par M. CONINCKX, Malines, 1899, et *La famille de Busleyden à Malines* par G. KURTH. *Ann. de la Fédér. arch. et hist. de Belgique*, XXII<sup>e</sup> congrès. Malines 1911, I, p. 208.

frère et épousa Jean van Tiras, dont elle n'eut pas d'enfants. A sa mort, sa succession passa à des collatéraux :

Adolphe de Busleyden, vicomte de Grimberghe, seigneur de Ter Tommen avait épousé Philippote d'Oyenbrugge et en avait eu deux enfants :

1<sup>o</sup> Philippe-René de Busleyden, qui fut religieux dominicain.

2<sup>o</sup> Jeanne de Busleyden, dame héritière de la vicomté de Grimberghe et des terres de Norderwyck et de Ter Tommen, qui épousa Jacques, baron de T'Serclaes, mort le 29 septembre 1639. C'est par cette alliance que la terre de Norderwyck entra dans la famille de T'Serclaes.

Jeanne de Busleyden, vicomtesse de Grimberghe écrivit de sa main, et d'une grande écriture très lisible, son livre de raison. Mais la langue française ne lui était pas très familière, car en maints endroits elle fait de fortes fautes d'orthographe. C'est ainsi qu'elle écrit « Marine » pour Marraine, « paroissche » pour paroisse, « blanx » pour blanc, « année-versaire » pour anniversaire, « S<sup>te</sup>-Véronix » pour sainte Véronique, « sepmaynes » pour semaine, et ainsi de suite.

Il faut néanmoins conserver à ce document toute sa saveur et le reproduire tel qu'il est, sans y rien modifier.

Jeanne de Busleyden commence par noter la date de naissance de tous ses enfants, en rappelant le jour et l'heure, puis fait connaître les noms des parrains et marraines. Ainsi nous apprenons que son premier enfant, vu la haute position des parents, avait été tenu sur les fonts par l'infante Isabelle. Celle-ci était veuve alors de l'archiduc Albert et décéda peu de mois après ce baptême, le 27 novembre 1633, enlevée par un refroidissement après une courte maladie de trois jours.

Lors des funérailles de l'archiduc Albert, le 11 mars 1622, Antoine, baron de T'Serclaes avait porté dans le cortège, la corvette des couleurs aux armes de l'archiduc en vertu de sa charge d'écuyer cavalériste à la cour d'Albert et d'Isabelle (1). Jacques, baron de T'Serclaes, son fils, lui succéda dans cette charge et fut à son tour écuyer cavalériste de l'Infante Isabelle. Le parrain de

(1) BUTKENS, *Troph. du Brab.*, III, p. 128.

l'enfant fut le fils du duc de Neubourg (1), de la maison de Bavière.

Wolfgang-Guillaume, duc de Bavière, de Neubourg, de Juliers et de Berg, chevalier de la Toison d'or, soutint durant 30 ans une guerre contre l'électeur de Brandebourg, pour la succession du duché de Clèves, auquel il avait des droits du chef de sa mère Anne de Clèves, fille de Guillaume, duc de Clèves, et d'Anne d'Autriche, et sœur du dernier duc de Clèves, mort le 25 mars 1609. Le duc de Neubourg se fit catholique en 1614, après son mariage le 11 novembre 1613, avec Madeleine de Bavière qui contribua beaucoup à le faire rentrer dans la religion catholique. Les Espagnols soutenaient le duc de Neubourg dans ses prétentions, et finalement le duché de Clèves et les comtés de la Marck et de Ravensberg furent attribués au margrave de Brandebourg, et les duchés de Juliers et de Berg au duc de Neubourg.

Pour les autres enfants, les parrains et marraines sont successivement : le grand-père Antoine, baron de T'Serclaes et la grand-mère Philippotte d'Oyenbrugge, puis dans l'ordre de la parenté : Gérard d'Oyenbrugge, chevalier, bourgmestre de Bruxelles, grand oncle (époux de Philippotte de Ligne) et Anne de T'Serclaes, vicomtesse du Broecq, grand'tante, Catherine van der Dilt, grand'tante, le doyen de T'Serclaes, chanoine d'Halberstadt, Jean van der Noot, seigneur de Carloo et Philippotte de Busleyden, fille du bourgmestre de Bruxelles. Un des enfants a aussi comme parrain l'ammann de la ville de Bruxelles, qui était alors François van der Ee.

Le dernier des fils naît posthume, sept mois après la mort de son père, décédé inopinément le 29 septembre 1639.

Jeanne de Busleyden mentionne ensuite que son époux fut enterré à Bruxelles en l'église Sainte-Catherine, dans la sépulture de ses parents, qui se trouvait au chœur devant le grand autel.

La vicomtesse de Grimberghe aimait les œuvres d'art, et elle

(1) Le duc de Neubourg, dont les états souffraient beaucoup de la guerre, était venu en Brabant pour négocier la conclusion d'une trêve, mais le gouvernement craignant qu'il ne se plaçât à la tête du parti national, lui interdit l'accès de Bruxelles.

(WALTERS. *Hist. de Bruxelles*, II, 57.)

note soigneusement les objets achetés par elle à la vente faite à la mortuaire de l'Infante. Tous les meubles précieux que les archiducs avaient réunis avec tant de sollicitude dans leur magnifique palais, furent vendus à l'encan pour se créer des ressources (1) et lorsqu'en 1654, François de Lorraine, après la défaite des Espagnols à Arras, se retira à Bruxelles, il trouva le palais complètement démeublé. Son appartement ne contenait qu'une chaise, un lit de camp et, dans la cheminée, deux pierres servant de chenêts.

L'état des finances était alors très précaire, les soldes et les pensions n'étaient plus payées et Jeanne de Busleyden, en femme pratique, fit déduire du prix de ses achats, les sommes dues par la maison mortuaire à son époux défunt, du chef de sa charge d'écuyer à la Cour. Elle récupère ainsi du Bureau des finances une première somme de 300 francs et plus tard une autre somme de 240 francs.

Elle achète à cette vente des tapisseries, des cuirs dorés, des tentures de lit à grandes fleurs et divers meubles.

Nous apprenons ainsi que l'une de ces tentures était de soie blanche, avec broderies de grandes fleurs et d'oiseaux. Elle la paye 612 francs. Chiffre énorme pour l'époque. Une autre tenture complétant la première, est aussi achetée par elle. Cette tenture est d'armoisin blanc (sorte de soie brochée que l'on fabriquait à Lyon), elle est également décorée de fleurs et mesure 206 aunes. Elle achète ensuite un cuir doré à fond bleu décoré de fleurs d'argent.

Il y en a 170 feuilles sans compter la bordure mesurant 40 aunes, ce qui lui fait un total de 2010 aunes qu'elle paye 900 francs. Plus tard, elle légua cette tapisserie à son fils le baron de T'Serclaes. Un autre cuir doré ancien qu'elle ne paie que 64 francs est destiné à orner son salon à Visbroux.

Elle paye 43 francs une couverture de lit en fine toile, travaillée au piqué, à la façon de Turquie et elle en fait don à sa fille, quelques années plus tard, en 1662.

Tous ces achats ne sont cependant pas conservés par elle, car

(1) Arch. de l'État. Registre aux résolutions du souverain conseil du Brabant. N° 134, f° 101.

elle en cède une partie à un Brugeois, qu'elle ne nomme pas. Il faut supposer que le total de ses achats avait dépassé ses prévisions.

Après avoir ainsi décrit ses acquisitions à la mortuaire de l'Infante, elle note comment devront se partager plus tard entre ses enfants, sa vaisselle d'argent, ses tapisseries, ses tableaux et ses principaux meubles.

Elle attribue à son fils aîné, le baron de T'Serclaes un service en vermeil aux armes des T'Serclaes et des Busleyden, composé d'une aiguière, d'un plateau, de différents vases et de salières. Il reçoit encore quatre flambeaux d'argent, avec assiettes, porte-assiettes et mouchettes.

Les tapisseries de cuir doré, à fond bleu et à fleurs d'argent font également partie du lot qu'elle lui attribue; ce sont les tapisseries provenant du palais de l'Infante et elle les complète par un lit à baldaquin (nommé à bâton rompu) et dont les tentures et la couverture sont de taffetas bleu.

Elle décrit une autre chambre qu'elle destine aussi à son fils aîné; les boiseries sont peintes en vert et or, et les tentures sont de soie de Lyon vert et isabelle. La cheminée est surmontée d'un tableau.

Sur un scriban se trouvant dans sa chambre, il y avait un tryptique à deux vantaux, représentant l'Adoration des Rois Mages; il était décoré des armes de Sevenberghe et de Clutinex. Elle le destine aussi à son fils aîné.

Ce tryptique devait être fort ancien, car l'alliance de T'Serclaes et de Clutinex remontait à six générations, et ce tryptique devait donc dater de la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle.

Jeanne de Busleyden avait un autre tableau dont elle devait faire du cas, car elle le désigne sous le nom de « la belle peinture qui est dans sa salette en-bas ». Il représentait un trésorier rendant ses comptes au roi. Cette indication est malheureusement trop vague pour qu'on puisse en tirer quelqu'indice.

Jeanné de Busleyden possédait une quantité assez grande de ces belles nappes damassées, sur lesquelles le baron Joseph Béthune a attiré l'attention et fait ressortir les mérites et dont on a pu

admirer d'intéressants spécimens à l'Exposition d'art ancien, l'an dernier à Gand.

Elle en fait trois parts, qu'elle attribue à trois de ses fils, ainsi que les autres toiles fines de Hollande.

Enfin elle attribue au baron, le tableau étant le portrait de son père (qui existe encore), un tapis de table brodé de roses (travail de Tournai) et un autre tapis de table à fond bleu.

A ses trois autres fils, qui étaient le seigneur de Norderwyck, le prélat de Clèves et le vicomte de Grimberghe, Jeanne de Busleyden, fait aussi diverses attributions de meubles. Au seigneur de Norderwyck elle attribue des argenteries aux armes de Busleyden et d'Oyenbrugghe, des nappes damassées, des couvertures de lit en taffetas jaune doublé de taffetas bleu et un dessus de cheminée peint à l'huile qu'elle destine au grand salon de Norderwyck ainsi qu'un tableau représentant saint Jérôme.

Le prévôt de Clèves reçoit aussi des argenteries, chandeliers, salières, moutardier, cuillers et fourchettes, un cuir doré, le plus beau qu'elle possède après celui donné au baron, un tapis de table de cuir doré à fleurs peintes, en rapport avec la tenture; ainsi qu'une garniture de lits à baldaquin, en satin jaune à rayures bleues et en soie de Lyon.

Le prévôt n'aura aucune part aux linges damassés, mais il reçoit en revanche une seconde tenture de lit à baldaquin, deux tableaux dont l'un représente d'adoration des Rois Mages et l'autre la Vierge avec l'Enfant Jésus et saint Joseph, ainsi que tous les ornements de la chapelle.

Le vicomte, son quatrième fils, reçoit aussi des argenteries aux armes des Busleyden et Oyenbrugghe, un tiers des nappes damassées et un quart de la lingerie. Il reçoit de plus six grands portraits d'empereurs, pour en orner son château de Ter Tommen, ainsi qu'une tenture en cuir doré qui se trouvait alors en sa maison à Bruxelles, située à la Place Wallonne. Il reçoit encore une tenture de lit à baldaquin, avec sa couverture en soie blanche de Lyon, dite armoisin, avec flammes brochées, une pièce de cheminée avec peintures et deux tableaux, sujets religieux.

Sa fille, la dame de Samar (Anne de T'Serclaes qui avait épousé Gilles de Glimes-Brabant, baron de Samar, seigneur de Limelette),

reçoit, outre les pièces déjà données lors de son mariage, quatre panneaux de tapisseries d'Audenarde, un tapis brodé de roses, ouvrage de Tournai, une tenture de lit travaillée sur soie, avec ses rideaux de soie verte, et en plus quatre tableaux : une Vierge, une sainte Véronique, un portrait de l'abbesse de Beaupré et un dessus de cheminée.

Viennent ensuite quelques annotations sur les legs qu'elle compte faire à des amis et à ses domestiques.

Jeanne de Busleyden énumère soigneusement les messes fondées par ses ancêtres. Il y a une messe qui doit se célébrer tous les vendredis de l'année à l'église de Ter Borcht, par les moines de l'abbaye de Grimberghe, et une autre messe les samedis dans la même église, à célébrer par les dominicains de Vilvorde. Jeanne de Busleyden ajoute qu'ayant rebâti le château de Ter Tommen, elle aura le droit, si elle ou ses enfants le désirent, de faire célébrer cette messe tous les samedis dans la chapelle de son château.

Elle note un détail intéressant : sa mère Philippotte d'Oyenbrugge avait fondé un anniversaire dans l'église Sainte-Catherine à Bruxelles (où elle fut enterrée). De son vivant elle faisait célébrer cette messe, et même pendant de longues années avant sa mort, elle ne manqua jamais d'y assister elle-même.

Nous apprenons par le livre de raison de Jeanne de Busleyden, que son frère unique Philippe-René entra dans l'ordre de Saint-Dominique à Bruxelles et qu'il fonda une succursale ou vicariat de son ordre à Vilvorde. La maison du cloître à Vilvorde fut achetée de ses deniers et payée 6.000 francs.

Philippe-René de Busleyden fonda son anniversaire aux Dominicains et affecta une rente de 30 francs à cet effet, comprenant, outre le service religieux, le dîner à donner aux moines, dîner auquel ils devaient inviter celui ou ceux de ses neveux qui seraient en ville à la Saint-Jean, jour anniversaire de son trépas.

Jeanne de Busleyden, comme seule héritière à son frère, devait payer annuellement cette rente, mais elle indique dans ses annotations qu'elle s'en libéra en la capitalisant.

La partie peut-être la plus intéressante de son livre de raison est le chapitre consacré à ses bonnes œuvres qui étaient considérables.

Nous la voyons successivement donner une somme pour la bâtisse

de l'église des Brigittines — somme assez forte pour l'époque — et une curieuse note nous apprend qu'elle fait ce don pour n'être pas ingrate envers le chanoine directeur du couvent des Brigittines qui lui avait rendu des services lors de la nomination de son fils Christophe, à la prévôté de Clèves et n'avait rien voulu accepter.

Elle lègue aussi une certaine somme pour l'érection de l'église de Bogaerde et y donne une verrière en mai 1663. Elle affectionnait spécialement cette église, car elle lui fait don encore d'une grande couronne de lumières pour le chœur et y affecte, en 1665, une heure de cierges chaque jour de fête de la Vierge. Une somme d'argent est aussi stipulée pour la réfection du pavement et de sa sépulture.

Parmi les autres dons figurent des sommes données aux Carmes, pour la restauration de leur couvent et de la chapelle Sainte-Anne, et en 1662, pour l'autel de Saint-Dominique.

Elle donne à Ruysbroeck une couronne d'argent pour la Vierge, puis une remonstrance, un ciboire et un autre vase sacré; elle contribue à l'érection d'un tabernacle, fait habiller complètement la statue de Sainte-Anne.

Elle donne encore un tabernacle à l'église de Beaupré, contribue à la bâtisse de l'église des sœurs de la Madeleine et fait de nouveau un don aux religieux de Saint-Dominique.

Mais tout ceci sont de simples annotations, car elle rédige un testament très en règle, qu'elle remet sous pli cacheté et en présence de deux témoins, le 23 décembre 1665, et en fait dresser procès-verbal, par le notaire T'Serstevens à Bruxelles, avec mention que ce paquet cacheté ne pourra être ouvert qu'après sa mort. Son testament avait été écrit le Jeudi blanc (Jeudi Saint) 1665 (2 avril) et était suivi de deux codicilles, l'un se rapportant au partage de ses biens entre ses fils, l'autre au capital de 40.000 francs qui avait été attribué à sa fille lors de son mariage avec Gilles de Glimes-Brabant, seigneur de Samar et Limelette.

Jeanne de Busleyden, décéda le 2 novembre 1667, et le 21 novembre suivant le notaire Adrien T'Serstevens procéda à l'ouverture du testament qui lui fut remis par le P. Réginald Cools, tel qu'il l'avait reçu en présence de témoins le 23 décembre 1665. Il en fut donné lecture devant les quatre fils de la défunte.

Nous avons cru intéressant de faire connaître ce livre d'annotations de Jeanne de Busleyden, parce qu'il nous initie à la vie familiale de cette époque et nous fait connaître la manière de vivre des familles. Ainsi, le grand luxe alors, était l'argenterie aux armes, les tapisseries, les tentures de soie et le linge de table damassé. Jeanne de Busleyden avait une maison très bien montée, comme on peut en juger par ces détails. Elle habitait successivement son château de Ruysbroeck, son château de Ter Tommen et sa maison à Bruxelles, Place des Wallons. Elle donnait beaucoup aux œuvres diverses, comme le prouvent ses annotations: reconstruction d'églises, vitraux, lustres et vases sacrés. Elle eut quatre fils, qu'elle désignait dans ses écrits: le baron, le prévôt de Clèves, M. de Norderwyck et le vicomte. Femme d'ordre et d'activité, elle avait tout prévu pour le partage ultérieur de ses biens, faisant la part de chacun. Pour éviter les contestations qui auraient pu surgir, elle spécifie bien clairement tous les legs qu'elle fait. C'est ainsi, qu'à son valet Etienne, elle lègue 100 patacons outre ses gages, et recommande à ses enfants d'en avoir soin, pendant tout le cours de sa vie, à cause de ses bons services et « sans le laisser avoir nécessité ».

Elle ne veut pas que l'on vende des biens de sa succession et prévoit le cas où l'un de ses fils ne se marierait pas dans sa condition. Il serait déshérité de tout et sa part ferait retour à ses frères et sa sœur.

On voit qu'elle n'y allait pas de main morte et savait imposer ses volontés, pour le bien général de sa famille.

Voilà donc un résumé de ce livre de raison. Il y en a tant d'épars et d'inconnus dans les archives de famille, et si chacun faisait l'effort de visiter un peu ses vieux papiers enfouis dans les greniers, que de trouvailles ne ferait-il peut-être pas?

Les uns sont évidemment plus intéressants que les autres, mais en règle générale, c'est rendre service à l'histoire que de les exhumer de la poussière où ils gisent perdus.

Ce sont les miettes de l'histoire. Les menus faits, les pierres éparses qui plus tard serviront à édifier le monument.

*Colligite fragmenta ne pereant.*

C'est ce que j'ai fait.

V<sup>te</sup> DE GHELLINCK VAERNEWYCK.

# Livre de raison de Jeanne de Busleyden

---

## Mémoire de la naissance de mes enfants

---

1. Ma fille Isabelle Marie est née le premier jour de juillet le matin à 2 heures l'an 1633. La marine at esté la sérenissime infante Isabelle-Claire-Eugénie, duchesse de Brabant et le parin a esté le prince de Nieubourg (une tache recouvre la moitié du nom) fils de S. A. le duc de Niebouvix (Neubourg).

*(mots ajoutés:)* morte sans génération, elle a fait son testament le 2 novembre 1652 (1).

2. Antoine Jacques, est né le 2 d'aoust, le soir à 7 heures, l'an 1634, la marine at esté ma mère et le parins mon beau-père; *(mots ajoutés:)* mort à marier le 14 7<sup>bre</sup> 1677, enterré dans le chœur de S<sup>te</sup> Catherine à Bruxelles.

3. Anne est née le 5 des<sup>bre</sup> l'an 1635, à 12 heures la nuit. Le parins a esté M<sup>es</sup> Govaerts d'Oyenbruge et la marine d. Anna Tserclaes, vicontesse de Breucq.

(1) Ces interpolations sont d'une autre écriture, mais de la même époque. Probablement ajoutées par un des enfants de Jeanne de Busleyden,

(*mots ajoutés*;) épousa Gilles de Glimes de Brabant. Elle laissa une fille qui mourut sans laisser génération.

4 Jan François est née le 3 septembre, le soir entre 9 à 10 heures l'an 1637, le parin estois Me Jan François van der Ee, amant de Bruselle et la marine ma tante de Buslaiden (*mots ajoutés*;) épousa Mechtilde B. du Chasteler, il mourut dans la terre de Norderwyck le 1<sup>r</sup> février 1695.

5. Christophe est née le 14 d'octobre, le matin à 6 heures, l'an 1638, le parin estois mons' le doyan de Tserclaes, chanoine de Halberstat et de Mons à S<sup>te</sup> Waudru et Madame Lanenbourx la marine.

(*mots ajoutés*;) mort prévôt de Clèves.

6. Jacobis-Guillermis est née le 28 d'avril, entre 11 à 12 heures la nuit l'an 1640, le parin a esté Me Jan van der Noot, seigneur de Carloo, et la marine Mad<sup>le</sup> Pilippote de Busleyde.

(*mots ajoutés*;) mort à marier.

Ma fille Isabelle Marie a esté batisé à la paroische de la Chapelle et mes enfans suivant à la paroische de Sain<sup>te</sup> Catherine.

Mon mari mourut le jour de S<sup>t</sup> Mischiel 29 de septembre l'an 1639, estans mon fils Jades (*Jacques*) née environs de 7 mois après sa mort.

Feu mon mari est enterré en la paroische de S<sup>te</sup> Catherine, au ceur devans le grand autel du costé de la sépulture de feu mon père et ma mère.

---

## Mémoire

des meubles que jay aschatés à la maison mortuaire de feu la serenissime Infante à la Court de Bruselle l'an 1642 en tous moins què la maison mortuaire devoit à feu mon mari de ses emolumens ou gages de l'estas desseir de la susditte Infante.

Item le 27 de mars 1642 jay aschaté la tenture d'un lidt avec les rideaus en broderie de soyes a tous sur armoisin blanx en

grande fleurs et oiseaux à la façon des ouvrages ydeanes à la somme de 612 franx.

Le 28 de mars jay aschatés la tapisserie d'armoisins blancs peints en fleur et fleurage à l'advenans de la broderie du lict 12 piesches mesurans 206 aulnes à 4 franx l'aune porte . . . 824 franx.

Le susdict lict avec les 12 piesches de tapisseries je les ay sitôt apred vendus à un Mons<sup>r</sup> de Brugge.

Le 12 d'apvril jay aschaté des tapisseries de cuir d'Holande, au fond bleu et les fleurs d'argens mesurans 170 feuilles ou aulnes sans la bordure qui font 40 aulnes, font ensemble 2010 aulnes à la somme de 900 franx.

Estans ceste tapisserie la mesme que jay legatés ici devans à mon fils le baron de Tserclaes.

Item aschatés une vieille tapisserie de cuir dorré dont je me sers à ma salette à Visbroux, au prix de . . . 64 franx.

Item encore aschatés un couvert de lict blanc de fine toille travaillé au piqué à la façon de Turquie . . . 43 franx. Laquelle couvert blanche j'ay donné à ma fille l'an 1662.

Item encore aschatés divers meubles pour le prix de 554 franx.

Rest encore à payer par moy la ditte maison mortuaire 1915 franx.

Item en juillet 1664 jay ressu en tous moins de ceste debte, par l'ordre des finances . . . 300 franx.

Item encore ressu la mesme année des finances 240 franx.

---

## Mémoire

du partage de mes meubles entre mes enfans comme je veux qu'il soyent ainsy partagé soit de mon vivant ou après ma mort.

A mon fils le baron je lesse le bassin et égrière dorre avec le service à quatre pottequins, la salière au milieu, les deux salues et six petits saliers le tout estans dorre avec les armes de Tserclaes et Busleyden.

Puis je lesse aussi au baron mes quatre chandeliers d'argens à

flambeau d'une grandeur avec l'assiette et mouschette à chayne atasché à l'assiette.

Oultre se suivera les deux porte assiette d'argen que je lesse en eschange d'une fruitière d'argens que ma fille Isabelle avait légaté au baron, laquelle j'ay donné à ma fille Anne quant elle s'est mariée.

Puis je legaté ausi à mon susdict fils tout, tout (*sic*) les tapisseries de cuir d'Holande ou au fond bleu et les fleurs d'argens pour l'acomodemans de deux chambres avec tout les sayières de trip bleu et pour le mesme appartemens le lidts travayllé à baton rompu doublé d'un tafetas bleu avec le couvert du lidt et bois de lidts.

Avec un tapis de table travayllé sur le canevas bleu et blanx et aurore que je tiens de Madame de Beaupré ayant donné un autre en eschange.

Puis je lesse à mon fils le baron la taynture de lidt d'armoisins vert avec le bois de lidt vert et ors et la tapisserie à l'advenans d'un taffetas vert et isabelle avec le paynture ou piessche de cheminée à présent à sa chambre au-debsus sa cheminée.

Puis la peinture de l'adorasion de Trois Roys servans à deux portes avec les armes de Sevenberg et Cluting, estans se tableau en ma chambre sur mon eschribane.

Il suivera ausi au baron la belle peinture qui est à ma salette en bas au debseur de la porte de l'allée estans un qui rends les contes au Roy.

Item pour le partage de mes napes et servietes d'ouvrage damasé. il serra mys en trois part pour partager entre le baron Norderwijcx et le viconte.

Puis il suivera un per (paire) de grand fin linseu de toyllé, dou de deux per j'en ay faits un per servans pour le grand lidts de baton rompu, puis je legaté encore un per de linseu fort fins de toyllé de Holande.

Oultre de mon fils le baron aura sa caterième part du reste de mes linge finne et grosse bien entendu se qui n'est pas legaté à mes autre fils comme ausi à ma fille de Samar, ayant donné sa part de linges de mon vivans ou légaté ayllieurs, puis un couvert de lidt d'estofve blanche à petit nope.

Un tapis de table a rose d'estofve de Tournay de 4 aulne plus ou moins.

Un tapis de table de trip bleu.

La paijnture du baron de Tserclaes, mon beau-père.

A mon fils de Noderwijcx il lesse le bassin et egiere d'argens avec les armes de Tserclaes.

Avec les deux chandeliers d'argens et un rehaus d'argens avec les armes de Busleyde et Oyenbrughe.

Puis il suivera à mon susdict fils la troisième part de mes linges damasé qui se trouveron à ma maison mortuaire.

Oultre se, un per de plus fins linseu apred ceus que j'ay legaté au baron.

Puis mon susdict fils partagera la catterième part de mes linges finne et grosse lesquel ne sont pas legaté ou donné à seur de Samar au aylleurs.

Puis il suivera un couvert de lidt de toylle blanche pixque et cottone. Un autre couvert de lidts de tafetas jaulne doublé d'un tafetas bleu cottonne.

Puis je lesse à mon susdict fils une peinture ou piesche de cheminée paint de forme de nuict qui pendt à présent debsus la cheminée à la grande salette d'en bas pour mestre debseur la cheminée à sa grande sallette à Noderwijcx en raestons celle qui est à présens en haut en quelque chambre, il aurait ausi la peinture de Saint Jéronyme.

A mon fils le prévost de Cleves je laisse un salière d'argens avec le chandelier qui vat debsus la salière et un verhaus d'argens et montardié puis un demy dousyne de culière et un demy dousyne de forchette.

Item je lesse à mon susdict fils pour quant il aura lieu de résidence pour un appartemans de chambre pour loger ses plus prosches et autre de ses amys, une tapisserie de cuir dorré a diverse fleurs de couleur, la melleure qui est à ma maison, de cuir bien entendu apreds celles que j'ay legaté au baron.

Le prevost aura ausi le tapis de table de cuir dorré à l'abve-nans de la tapisserie dorré ausi paynt sur le cuir dorré.

Oultre se pour le mesme aparteman je lesse le lidts ou teyn-ture de lids de damas jaulne avec ses pentes d'armoaisin jaulne et

chenes de lits de satin avec rayeure bleuse et sa couvert de lidt d'armoisain jaulne pixque et cordone double de taylle, puis je lesse la caterième part de tout mes linge finne grosse lesquels ne sont pas legaté ou donnè de mons vivans.

Nayans mon fils le prévost aucune part à mes linges damasé.

Je lesse à mon fils le prévost la tenture de lidts de perpetuan minim avec le bois de lidt et tapis de table.

Puis la petite paynture de l'adorasion des troys Roy qui est à présent sur l'escribane du prévost.

Lessant ausi la paynture de la Vierge Marie avec le petit Jhésu et Saint Joseph.

Tout ce qui est des ornemans de mon autels à la chapelle suivera ausi à mon fils le prévost.

A mon fils le viconte je lesse un grand basin et eguière d'argens avec les armes de Busleyde et Oyenbruge, une salière d'argens avec les culières et fourchettes d'argens qui sont au debseur de sens que j'ay legaté au prévost.

Puis il suivera au viconte la troisième part de mes linges damasé qui se treuverons à ma maison mortuaire sans comprandre se que j'ay donné à Madame de Samar.

Oultre se, il suivera ausi la caterième part de tout mes restans finne et grosses linges qui se treuverons à ma maison, lesquels ne sont légaté.

Je lesse ausi au viconte pour un apartemans de chambre à sa maison de Ter Tome, le 6 grande painture d'empereurs qui pendent à présent à ma salle à ma maison.

Je lesse ausi une chambre de cuir dorré la milleure apreds celle du prevost, la mesme qui a rendu à ma chambre du tamps que j'aijs demeuré à la place Walone, et pour le mesme apartemans il aura un tenture de lidt d'armoisain blanx à flame tout complet avec la couvert de lidts.

Mon fils le visconte aura ausi une paynture ou piesche de cheminée et puis les deux payntures du bon Dieu et la Vierge de Pitié.

A ma fille de Samar, oultre tout les meubles que j'ay donné à son mariage et apreds son mariage.

Je lui lesse encore les 4 piesche de tapisseries d'Audenarde des

mesmes comme les 4 piesches que j'ai donné estans les 8 piesches par moy aschaté ensamble.

Outre se suivra à ma fille un tabis de table à rose; ouvrage de Tournay de 4 aulne plus au moins, le milleur que son treuvera ches moi.

Puis un tenture de lidts travayllé à fleur de soye sur du lassemans de fille blanx; et la petite table avec des bendes travayllé à fleur ajusté avec de l'armoisins verdt. Les rideaus du susdict liedt.

Je legate encore à ma fille une paynture de la Vierge Marie avec le petit Jhesus qui pent à la grande salette debeur la porte, puis la paynture de la S<sup>t</sup> Veronix et la paynture de madame l'abesse de Beaupré, puis une piesche ou paynture de cheminée.

Je lesse à mad<sup>elle</sup> van der Beurcht, pour une petite mémoire, mon bénitoir d'argens avec la salve d'argens et un demy em (*ayme*) de vin de France donné par mes enfans, soit un cartelet à la fois ou la tonne (*effacé*) entière selon quelle le désire à la charge de ma maison mortuaire.

Je lesse à Anne, ma fille de chambre, mon escuelle d'argens avec une culière d'argens.

A Anne, ma fille de chambre suivra tout le linge et habit servans mon corps avec ausi les linges lesquels je l'ay desclaré par mon testamens tous serviete, nape et linseu.

Puis le lidt que je luy lesse serra celuy ou elle cousche debsus avec les deux mesme couvert et orliés, puis je lesse à Anne un teynture de lidts qui est celuy que mon fils de Noderwyex a couché, de couleur jaulne avec des rose noir, les rideaus et pente de lidt de mesme.

Anne aura ausi un bois de lidts propre pour mestre la tenture de lidt.

Je lesse ausi un tapis de table de drap vert, le milleur.

---

## Mémoire

que mes ansestres ayant fondé une messe tout les sepmaynes le Vendredi à l'église de la Beurcht, laquelle est sélébré par les religeus de l'abayie de Grimberge à quel effect je paye par ans... 16 fran.

Item, feu ma mère a fondé une messe pour le samedi, ausi à la mesme chapelle de la Beurgt, laquelle est sélébré par le religeus de l'Ordre de St Dominix à Vilvorde. Estans condisioné que estans la maison de Ter Tome rebatti et que moy ou mes enfâns désirent d'avoir la susditte messe sélébré à la chapelle de la maison qu'il sont obligé d'y venir tout les samedy.

Item, feu ma mère at ausi fondé son année-versaire à l'église de St<sup>e</sup> Catterine en Bruselle où elle est enterré, ayans par avans fait faire cest année-versaire longes années devans sa mort ne manquan pas de se trouver à ceste messe.

---

## Mémoire

que mon frère unix s'ettan rendu de l'ordre de Saint Dominisq en Bruselle a fondé le vicariat à Vilvorde, en suyte que la maison du cloistre à présent à Vilvorde a esté aschatés avec la somme de 6000 franx. Laquelle somme mon frère a donné à son entrée en religions.

Oultre se il a fondé son année-versaire avec la récréations ou dinné au religeux ayant lessé à cest effects anuellemans 30 franx. La quelle rente de 30 franx j'ay deschargé l'an.

Le prieur ou ceux du cloistre sont obligé de prier à cest année-versaire tans au diné que à l'église, mes fils qui sont en ville à la Saint Jean, qui est le jour du trespas de feu mon frère.

---

## Mémoire

Item à l'année 1661 j'ay donné au cloistre de Brigitine pour le battimens de leur église . . . . . 200 franx.

Tans en aumône que pour n'estre pas ingrâte de se que monsieur le chanoine de Brigitines set emplié au safaires de la resignacions de Monsieur de Berges, prévost de Nivelles ai faits à mon fils Christofule de sa prévôté de Cleves, ne volans rien avoir pour sa personne.

Item pour le batimens de l'église de Bogarde, donné 100 franx.

Oultre ce pour une verrière, au mois de may 1663 50 franx.

Item au Carmes donné quant il ont batti leur pans ou racomodé 18 franx et à la chapelle de S<sup>t</sup> Anna à la mesme église. 7 franx.

L'année 1662 j'ay donné pour l'autel de S<sup>t</sup> Dominisq Sourano au prekers . . . . . 25 franx.

Item donné à l'église de Bogarde une courone ou chandelier de cuivre qui pent au milieu de l'église et l'année 1665 j'ay fondé à Bogarde sur le susdict chandelier un heure de chandelle de sieu (*cire?*) chaque jour de la Vierge.

Item encore donné en argens à Bogarde à divers effects tans an pavemens de l'église que alors avoir faits un nouveau sepulture que autremans, la somme de 100 franx, plus au moins.

Item donné à Visbroux la courone d'argens à la Vierge Marie.

Donné pour faire une remonstrance du Saint Sacremans 22 franx et oultre ce une petite boite d'argens.

Item pour contribuer au tabernacle que l'on a faits à la Vierge . . . . . 12 franx.

Item pour la nouvelle siboire . . . . . 12 franx.

Item donné un abits complet à S<sup>t</sup> Anne.

Item à l'église de Beaupré pour un tabernacle au S<sup>t</sup> Sacremans 30 franx.

Item donné au seurs de la Madaleine pour le battimens de leur église . . . . . 12 franx.

Encore donné au Magdlaignes . . . . . 2 patacons.

Item pour la seconde donné au religieux de Saint Dominicq 25 franx.

---









## TABLE DES MATIERES

---

	PAGES.
Séance des membres titulaires du 5 Avril 1914 . . . . .	65
Séance ordinaire du 5 Avril 1914 . . . . .	66
Liste des publications parvenues à l'Académie pendant les mois d'Avril et Mai 1914 . . . . .	68
Compte-rendu analytique des principales publications parve- nues à la bibliothèque en Avril et Mai 1914, par M. FERNAND DONNET. . . . .	75
Liste des publications parvenues à la Bibliothèque, pendant les mois de Juin et Juillet 1914. . . . .	83
Compte-rendu analytique des principales publications par- venues à la Bibliothèque pendant les mois de Juin et Juil- let 1914, par M. FERNAND DONNET . . . . .	87
Le livre de raison de Jeanne de Busleyden, par M. le Vicomte DE GHELLINCK VAERNEWYCK . . . . .	95

---

La correspondance adressée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 45, à Anvers.

---

L'abonnement aux **Annales** est de **10 frs. par an** — au **Bulletin** de **3 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

---

Les Annales de l'Académie forment par an un gros volume orné de gravures, de planches, de cartes, etc., fourni par livraisons.



